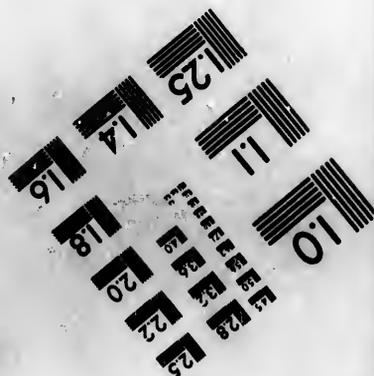
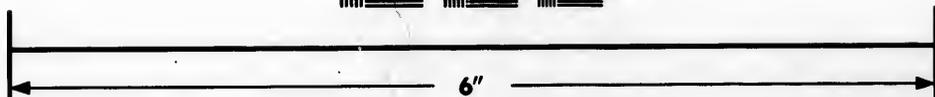
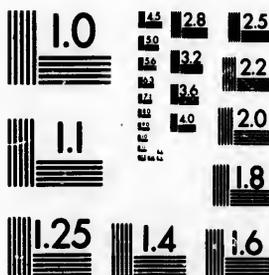


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.2
1.5
1.8
2.0

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

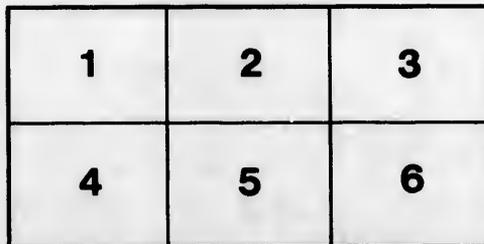
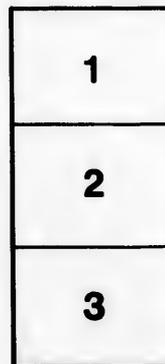
National Library of Canada.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaires. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à

L

E

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

L

H

DES

←

MA

←

TOM

Chez J

←

AVEC

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

TOME VINGT-TROISIÈME.



A PARIS,

Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des
Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

BV 2290

230474

A2

1780

v. 23

* **

E

L

M

D

J
tion
tier



LETTRES
EDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES,
DE
LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

LETTRE

Du Pere du Gad, Missionnaire de la Compagnie de Jesus à la Chine, au Pere Foureau de la même Compagnie, aussi Missionnaire de la Chine.

En Chine, le 22 août 1745.

MON RÉVÉREND PÈRE,
P. C.

J'ai contracté avec vous une obligation à laquelle je satisfais bien volontiers. Je vous ai engagé ma parole de

A iij

vous faire part chaque année des bénédictions qu'il a plu à Dieu de verser sur ma mission, afin que vous l'en bénissiez & l'en remerciez avec moi, & que vous m'aidiez par vos prières à m'acquitter mieux du saint ministère dont j'ai l'honneur d'être revêtu : car le peu que nous faisons, qu'est-il en comparaison de ce que nous ferions, si nous étions de plus dignes instrumens de la gloire de Dieu.

Ma mission comprend une grande étendue de pays. On peut en faire quatre parts presque égales, qui comprennent : 1^o. la province du *Ho-nan* en partie ; 2^o. le district de la ville de *Siang-yang* ; 3^o. celui de la ville de *Ngan-lo* ; 4^o. celui de la ville de *Mien-yang*. Ces deux premières sont villes du premier ordre ; la troisième ne l'est que du second. Et voilà aussi l'ordre que je garde dans le cours de mes excursions, suivant lequel je vous marquerai ce qui mérite plus votre attention. J'arrivai dans le *Ho-nan* sur la fin d'août en 1743. Cette première visite n'a rien eu de remarquable : j'y en ai fait une seconde, où j'ai trouvé une moisson toute mûre ; je veux dire plusieurs familles bien instruites qui m'attendoient pour recevoir le saint baptême. Jugez quelle consolation

ça été pour moi d'être obligé de séjourner plus qu'à l'ordinaire, dans ce pays, pour augmenter le troupeau de Jesus-Christ. Ces bonnes gens m'ont charmé par leur foi & leur ferveur. Je les ai laissés dans les plus heureuses dispositions. Leur exemple a ébranlé plusieurs de leurs parens encore gentils. A mon départ, quelques-uns pensoient à entrer sérieusement dans notre sainte religion. Il faut avouer que les peuples de cette province paroissent mieux disposés qu'ailleurs. S'ils cultivoient un peu plus les lettres, & qu'ils pussent lire nos livres, on feroit beaucoup de bien parmi eux. Les femmes sur-tout semblent être nées pour la vertu. Celles qui sont chrétiennes font honneur à leur religion. Dans la ville de *Nan-yang*, elles sont en grand nombre. Elles fréquentent leurs assemblées avec beaucoup de zele. Elles sont fort assidues à toutes les pratiques de piété établies. Pour revenir à ces familles nouvellement chrétiennes, je vous dirai que ce qui m'a encore donné une grande consolation. C'est qu'elles sont peu éloignées les unes des autres, & placées aux environs de la petite chapelle qui se bâtit dans ces quartiers, & où il y avoit auparavant peu de chrétiens; enforte

que cette église va devenir le centre de nos chrétientés. C'est une protection du sacré cœur qui se ménage des adorateurs dans ce canton où son culte est connu & bien pratiqué. J'attribue encore ce succès aux prières des deux dignes Missionnaires qui ont cultivé avant moi cette province, & qui sont allés de bonne heure recevoir la récompense de leur zèle. Vous sçavez que je parle des feu PP. Bataillé & Loppin, à qui la mission du *Ho-nan* étoit fort chère. Ce dernier m'écrivoit peu avant sa mort, qu'il avoit sur cette province je ne sçais quels pressentimens intérieurs & heureux. Il s'attendoit peut-être à en voir l'accomplissement; & il ne sçavoit pas qu'il devoit me procurer ce bonheur du haut du ciel par ses prières. J'ai tout lieu de penser ainsi de ce digne imitateur du zèle de Saint-Xavier, & de la généreuse vertu du Pere la Colombiere, dont il avoit voué, comme vous l'avez pu apprendre, les engagements héroïques.

Dans le district de *Siang-yang*, il s'est ouvert une chrétienté aux environs de la ville *Ye-tching*. Vous serez bien aise d'en sçavoir l'origine. Au mois de juillet en 1743, lorsque je montois à *Fan-tching*,

pour succéder au Pere de la Roche , qui alloit prendre la place du Pere Bataillé , mort en juin dans les montagnes de *Kou-sching* , la pluie me retint deux jours au port de *Ye-tching* , qui n'est éloigné de la ville que d'une demi-lieue. Mon Catechiste se rappella alors qu'un de ses amis s'étoit venu établir dans ce quartier depuis longues années. Comme il a du zele , il prit la résolution , malgré la pluie , d'aller chercher cet ami ; il partit , & le trouva en effet. Il lui parla de la religion. Il fut goûté. Revenu sur la barque , comme il continua de pleuvoir , le second jour je lui donnai des livres de notre sainte religion , pour porter à cet homme qui a bien étudié & qui enseigne même les lettres. Le succès de ce second voyage fut encore plus heureux que le premier. Cet homme , avec toute sa famille , dit qu'il étoit charmé de notre doctrine , qu'elle étoit la véritable , qu'il vouloit l'embrasser , que s'il en avoit été instruit plutôt , il y a long-temps qu'il auroit renoncé aux superstitions qu'il ne croyoit pas , mais qu'il débitoit comme les autres , pour suivre le torrent. L'ayant laissé dans ces bonnes dispositions , & lui ayant fait remettre les livres nécessaires pour apprendre les

prieres, & le préparer au baptême, je partis pour *Fan-tching*. Je suis encore allé deux fois dans cet endroit, avant que de baptiser cette famille. Le démon m'avoit traversé pendant mon absence. Il étoit né un petit-fils à ce pere de famille. Comme le pere de l'enfant bien instruit ne brûloit point de papier, & ne faisoit aucune cérémonie superstitieuse des Gentils dans ces occasions, la grand-mere dit qu'elle ne vouloit plus se faire chrétienne, & à sa suite la belle-fille. Il fallut que mon Catéchiste y allât à diverses reprises, pour les désabuser toutes deux; enfin par la grace de Notre Seigneur, parfaitement convaincues, elles se remirent à apprendre les prieres. Je baptisai pourtant cette fois le pere de famille & son fils, parfaitement instruits. Enfin cette année y étant allé pour la troisieme fois, tout le reste de la famille, au nombre de six personnes, ont été baptisées. Le jour même de leur baptême, que je leur allai conférer dans leur maison, le démon, pour faire voir qu'il ne quittoit pas prise, suscita un neveu de ce chef de famille & aussi lettré, qui vint déclamer à tort & à travers contre la religion chrétienne. Ne pouvant répondre à mon Catéchiste

qui lui ferma la bouche, il voulut se venger par la force, & tenta de le frapper. Mais il fut arrêté, & tout le tumulte bientôt apaisé.

Une autre famille, composée de dix personnes, peu éloignée de celle-ci, fut aussi baptisée quelques jours après. Ce sont tous de bons chrétiens, & qui promettent de la constance. J'espère que ces deux semences germeront encore dans la suite.

En descendant de *Siang-yang*, la première chrétienté du district de *Ngan-lo* qui se présente, est *Fong-lo-ho*; elle est nombreuse & bonne. J'y ai baptisé une bonne famille de quatre personnes, le pere, la mere & deux garçons. Jugez de la sincérité de la foi de la mere par ce trait. Son fils aîné mourut quarante jours après son baptême. Elle ne s'est point amusée à le pleurer comme les autres femmes, parce qu'elle perdoit en lui sa principale ressource pour faire subsister sa famille; mais bien de ce qu'il étoit mort trop tôt, avant que de lui avoir pu apprendre à elle-même la doctrine nécessaire pour la confession & la communion; car ce fils sçavoit déjà par cœur tout ce que nous avons coutume de donner aux nouveaux chré-

tiens pour les disposer à recevoir les sacremens. Encore un mois ou deux de vie, disoit-elle, & je sçavois tout. Il y a dans les montagnes de ce canton une brave famille, chrétienne depuis cinq à six ans. Elle est à son aise : on y a pratiqué un oratoire fort retiré & bien décent. En deux voyages que j'y ai faits, j'ai eu 18 baptêmes : ce sont les sœurs, les neveux & les nièces du chef de famille. Ce bon chrétien les a tous engagés par ses discours à suivre son exemple, & il n'a pas eu de peine ; car ses quatre sœurs qui sont comme lui de ce caractère franc & simple, propre pour le royaume du Ciel, n'ont pas plutôt entendu parler de nos mysteres, que, quoique mariées à des infidelles, elles ont voulu se faire chrétiennes. Le mari de la seconde a même été gagné par sa femme ; il est riche & lettré. Il fut baptisé au dernier voyage. Celui de la première est, dit-on, fort ébranlé, & il y a grande espérance de le gagner.

To-pao-ouan qui est au-dessous de *Ngan-lo*, est encore une chrétienté considérable, mais qui est devenue bien davantage depuis le mois de février de 1744 ; jusques-là il n'y avoit eu dans les montagnes de ces quartiers, que quatre

ou cinq familles chrétiennes, éparfes çà & là, mais tenant on en compte plus de vingt; près de cent personnes ont reçu le saint baptême à deux voyages que j'y ai faits, & tous ont été jugés dignes peu de mois après leur baptême, de participer à nos saints mystères, ce qui ne s'accorde pas si aisément aux nouveaux Chrétiens. Aussi le feu de la persécution qu'ils ont soufferte avec courage, les avoit-il préparés à cette grace, & les falloit-il prémunir contre de nouvelles attaques. Avant & après leur baptême, ils ont eu mille avanies à essuyer de la part des Gentils leurs voisins; ils les ont décriés par les écrits les plus injurieux & les plus honteux à la religion; mais leur foi n'en est devenue que plus ferme, & leur zele plus ardent. Un d'eux me disoit dernièrement que pendant deux mois après son baptême, la timidité l'empêchoit de paroître, quand les Gentils venoient l'insulter chez lui; mais qu'à présent, graces à notre Seigneur, l'injurier & frapper une pierre c'étoit la même chose. Enfin, pour couronner leur constance, un Idolâtre par pure haine contre la loi chrétienne, accusa l'an passé à la sixieme lune, un ancien Chrétien leur voisin; & cette affaire impli-

quoit tous les Chrétiens du district. Pendant sept mois qu'a duré le procès, nous étions dans de terribles tranfes; car si l'affaire prenoit un mauvais tour, & que le Mandarin eût voulu entreprendre les Chrétiens, la religion en auroit souffert non-seulement dans le pays, mais peut-être même dans tout l'Empire. Mais Dieu veilloit sur son troupeau. Quand l'affaire dût se juger en pleine audience, il accourut de la campagne un millier de personnes, uniquement pour voir, disoient-ils, la religion chrétienne abolie; & les Chrétiens mis à mort. Les plus considérables du pays, & les lettrés étoient venus en grand nombre, pour engager le Mandarin à porter une sentence odieuse contre les Chrétiens. Ceux-ci au nombre de onze, sans autre appui que leur bonne cause eurent à essuyer tout ce que le Mandarin, les gens aisés, & la populace dirent de plus impertinent contre la religion, pendant près d'un demi-jour que dura la séance, sans avoir le temps & la liberté de rien produire pour leur justification. Ils en furent quittes pour ces ignominies. Le Mandarin renvoya le jugement au Mandarin supérieur, & peu de temps après il fut lui-même cassé de sa charge pour des

raisons d'état. Et voilà quel a été le dénouement de toute l'affaire ; car ce qui s'est fait sous un Mandarin, ne s'entame guere de nouveau sous son successeur, à moins que d'en venir à des frais bien considérables que les ennemis de nos Chrétiens n'ont pas voulu faire, & qui auroient eu même de mauvais succès pour eux, s'ils avoient incidenté, pour d'autres raisons qu'il seroit trop long & inutile de déduire. On pourra attribuer la bonne issue de cette affaire à ce qu'on appelle heureux hasard, si l'on veut. Pour moi j'en donne tout le succès au Sacré Cœur de Jesus invoqué par nos Chrétiens dans ces temps de trouble, & à qui j'avois promis une neuvaine de Messes. Vous n'ignorez pas combien cette aimable & légitime dévotion fleurit dans nos quartiers. Quelle consolation ne seroit-ce pas pour vous de voir dans toutes les maisons de nos Chrétiens l'image de ce divin Cœur, & de les entendre réciter chaque vendredi les prieres désignées pour l'honorer ; j'en dis de même chaque samedi pour le Cœur immaculé de la sainte Vierge ? Les nouveaux Chrétiens sur-tout se distinguent par cet endroit, & je suis très-convaincu que les graces qu'ils ont re-

gues du Ciel, en particulier cette vivacité de foi qui les distingue, j'ose le dire du grand nombre de nos autres Chrétiens, sont le fruit de leur zèle & de leur assiduité à honorer les sacrés Cœurs de Jesus & de Marie. Je ne dois pas omettre qu'avant de quitter *To-pao-ouan* j'ouvris la porte du paradis à l'enfant moribond d'un Idolâtre, parent du Chrétien chez qui j'étois. Ayant sçu son état, je l'envoyai prendre; on me l'apporta, je le baptisai, & il mourut le lendemain. Combien de pauvres enfans périssent ici faute d'un peu de zèle dans nos Chrétiens! Priez Dieu qu'il me fasse la grace d'en baptiser tant, que j'en sois accablé de lassitude.

Au sortir de *To-pao-ouan*, le vent m'arrêta durant deux jours à un port, sans pouvoir marcher. Ce fut une occasion que ménagea la Providence à une femme Chrétienne, d'une barque voisine, d'approcher des Sacremens; elle avoit alors cinquante-quatre ans, & depuis l'âge de dix-sept à dix-huit ans qu'elle avoit passé chez son beau-pere Idolâtre, elle n'avoit jamais été à portée de voir aucun Missionnaire. Ce ne fut même que par hasard qu'elle sçut que j'étois sur la barque voisine de la sienne.

Je
qu
pra
cel
mé
foi

Mi
ann
mu
vo
dan
&
pou
tem
Cat
lors
fuiv
gag
font
font
tan
per
à n
succ
con
d'un
sept
bap
sa fé

Je trouvai en elle une bonne Israélite qui avoit bien conservé sa foi & ses pratiques dans une maison étrangere, & cela sans aucun secours, de la part même des Chrétiens qui ne la connoissoient pas.

Les chrétientés de la dépendance de *Mien-yang* ne m'ont rien fourni cette année de particulier. Confessions, communions, & quelques baptêmes d'enfant, voilà le train ordinaire. Il y a eu cependant dans un endroit une petite récolte, & quelques grains jettés en terre qui pourront donner leurs fruits dans leur temps. Il y a trois ans que je baptisai le Catéchiste qui me suit, qui étoit pour lors Maître d'école. Il fut un an sans me suivre; il a profité de ce temps pour gagner neuf personnes de sa famille qui sont entrées dans la religion, & qui sont pleines de ferveur; à quelque distance de-là une autre famille de cinq personnes a reçu aussi le saint baptême à mon passage. Nonobstant ces petits succès, j'ai eu plus de plaisir dans une conquête moins complete; je parle d'une famille de quatorze personnes dont sept seulement ont été admises au saint baptême. Le chef de la famille, sa mere, sa femme, une de ses filles, & un petit-

filz, qui font quatre générations, reçurent cette grace les premiers il y a deux ans. Le filz aîné & le quatrième ont ensuite suivi leur exemple, & je ne doute pas que les deux autres filz & les trois belles-filles qui restent, ne me donnent la consolation à la première visite de voir toute la famille chrétienne. J'ai oublié dans le calcul deux enfans baptisés d'abord avec le grand-pere & la grand'mere. L'exemple de cette famille aura, je l'espère, d'heureuses suites. Le chef est en quelque crédit dans le voisinage, & en réputation d'homme franc & integre. Quand il entra dans la religion, il me livra trois idoles de cuivre, pesant quarante livres, que j'ai fait fondre. Sa mere qui avoit plus de quatre-vingt ans, & qui est morte maintenant, combattit long-temps avant que se rendre aux sollicitations de son filz. Il lui fâchoit, disoit-elle, de perdre trente ans de mérites qu'elle avoit acquis en jeûnant à l'honneur de ses idoles, & en récitant presque à tout bout de champ les quatre paroles *ho mi to fo*, auxquelles vous sçavez que les sectateurs de *Fo* ont attaché de si grandes récompenses. Après son baptême, on me dit qu'elle disoit toujours : Jesus, ayez pitié de moi;

Ma
je
&
tou
tati
con
174
174
soix
fans
ceu
à de
bon
le n
je c
de t
pay
que
qu'a
poin
V
que
cett
lett
sçai
le f
men
com
de
drè

Marie, priez pour moi. Maintenant que je me trouve au bout de mes courses, & de ma narration, je puis vous mettre tout sous un coup d'œil par la supputation de mes baptêmes. J'en trouve de compte fait depuis le premier de Janvier 1744, jusqu'au premier du même mois 1745, trois cens soixante-huit, dont cent soixante-dix sont d'adultes, le reste d'enfans. Si vous voulez encore y ajouter ceux que mes Chrétiens ont conférés à des adultes ou enfans de Gentils moribonds, qui montent à quarante-deux, le nombre total sera de quatre cens-dix; je compte plus de trois mille Chrétiens de terre, & près de deux cens lieues de pays par eau. Les Chrétiens de barque que je rencontre plus fréquemment qu'aucun autre Missionnaire, ne passent point huit cens.

Voilà, mon révérend Pere, tout ce que vous pouvez exiger de moi pour cette année. Vous aimez les longues lettres, vous voulez des détails, je ne sçais si vous êtes content. Pour moi, je le serai; si je puis pour quelques momens vous édifier, vous & ceux qui comme vous, ont à cœur les intérêts de notre bon Maître, à qui vous voudrez faire part de ma lettre. Que ne suis-

je un saint Xaxier pour pouvoir voüé écrire que j'ai eu les mains lasses à force de baptiser, & la voix presque éteinte à force de réciter le symbole! Mais le peu que je vous marque ne doit pas moins vous engager à bénir celui de qui vient tout don parfait, & à le conjurer de jeter les yeux; je dirai de ses nouvelles miséricordes sur un si vaste Empire, & sur un peuple si beau & si nombreux, astis dans les ombres de la mort. Ma ressource est toute dans le sacré Cœur de Jesus, ce trésor de grace, de lumiere & de miséricorde. Recommandez-lui donc bien notre troupeau; oubliez encore moins le pasteur; car, quoique je sçache que l'esprit de Dieu n'est attaché à rien, qu'il appelle & qu'il justifie ceux qu'il veut, j'ai pourtant appris du digne modele des ouvriers Apostoliques, le grand Xavier, qu'il falloit trembler au milieu des succès, & appréhender plus d'avoir empêché par notre faute, l'œuvre de Dieu & le cours de ses miséricordes, que de nous réjouir d'avoir servi d'instrument au peu de bien qui s'est fait par notre ministère. Quand nous en serions mêmes venus jusqu'à avoir fait fructifier tout le talent que nous avons reçu, jusqu'à avoir fait tout

& curieuses.

21

ce qui nous a été prescrit, ce que nous pourrions en conclure avec la vérité même, c'est que nous sommes des serviteurs inutiles, qui n'avons fait que ce que nous devons. Votre zèle pour notre Mission dont vous êtes toujours membre, votre charité pour moi, & votre bon cœur, tout m'assure que vous m'accorderez la grace que je vous demande.

Je suis avec un profond respect, dans l'union de vos saints sacrifices, &c.

PREMIERE LETTRE

*Du Pere Benoist, Missionnaire de la Compagnie de Jesus à la Chine, au Révérend Pere *** , de la même Compagnie.*

A Peking, le 2 novembre 1746;

TRÈS-CHER ET RÉVÉREND PERE ;

P. C.

Une très-petite lettre qui est arrivée dernièrement, & que vous me marquez avoir remis au Révérend Pere Forgeot, se sont les seules nouvelles que j'aie

reçu de vous ces deux années dernières. Vous me marquez cependant m'avoir écrit au long ce qui s'est passé depuis mon départ : il faut que cette lettre se soit perdue. Vous ne pouvez juger combien je suis sensible à cette perte. J'avois répété bien souvent que de toutes les nouvelles qui nous viendroient de l'Europe, les seules qui me touchassent, c'étoit celles que vous me marqueriez. Mais je vais écrire au Pere Forgeot pour le prier de me dédommager, & de me faire sçavoir quelque chose de ce qui regarde votre chere famille. Je conserve précieusement les noms de ceux qui m'ont promis une communion extraordinaire par mois, & à qui j'ai promis une Messe. C'est à vous à les sommer de me tenir parole, & si vous pouvez, à en augmenter le nombre. Nous avons plus besoin de prieres que jamais, vu les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons.

Nous venons d'éprouver une des plus terribles persécutions qu'il y ait eu jusqu'ici à la Chine. Ce mois d'Août dernier nous lûmes dans la gazette que deux Missionnaires avoient été pris dans le *Fou-kien* ; que quelques Mandarins avoient été cassés pour n'avoir pas tra-

vailé à extirper le christianisme. Peu de temps après, par le moyen de quelques Chrétiens des Tribunaux, nous eûmes la copie d'un ordre que l'Empereur avoit envoyé dans toutes les provinces, de faire en secret des recherches exactes des Européens qui s'y trouveroient, & de les renvoyer à Macao pour les faire partir par les premiers vaisseaux qui s'en retourneroient en Europe; de rechercher aussi exactement ceux qui faisoient profession de la Religion chrétienne; de distinguer les chefs, de les punir sévèrement, & d'obliger tous de renoncer à Jesus-Christ. Nous crûmes alors que les efforts du démon ne s'en tiendroient pas là; il paroissoit que la tempête alloit fondre directement sur nous, & qu'on se dispoit à nous chasser même de Peking:

Le Viceroy de cette province, qui autrefois dans un autre département avoit déjà échoué par rapport au christianisme, qu'il avoit résolu de détruire, n'étant devenu par-là que plus animé contre nous; muni de l'Edit universel qu'il venoit d'extorquer de l'Empereur, donne ordre qu'on se saisisse d'un de nos Peres du College des Jesuites Portugais, qu'il avoit appris avoir distribué livres,

chapelets, médailles, croix, images, & avoir engagé les peuples à embrasser la Religion de Jesus-Christ. (Il auroit pu faire le même crime à tous, nous nous faisons gloire d'en être coupables : mais Dieu ne le permit alors que pour un seul).

Le Gouverneur de la ville, à qui le Viceroi avoit donné la commission, n'ignoroit pas ce que la rage & la fureur du Viceroi lui avoit fait ignorer ; que ces ordres passoient les pouvoirs de l'un & de l'autre, parce que nous dépendons immédiatement de l'Empereur. Il s'adresse donc à l'Empereur, qui lui ordonne de faire des recherches exactes du coupable, sans cependant trop de sévérité. Le coupable paroît, est interrogé. On donne les réponses à l'Empereur, qui l'absout, mais d'une manière bien plus affligeante pour nous que s'il l'avoit condamné, & en eut fait une victime de Jesus-Christ, puisqu'en lui pardonnant il nous défend à tous, ce que jusqu'ici on n'avoit pas encore défendu, de distribuer livres, images, croix, & autres marques de notre sainte Religion.

Jugez un peu, mon Révérend Pere, quelle fut alors notre affliction, & quelles inquiétudes

inquiétudes ne nous donnoient pas les fuites encore plus funestes dont cette conduite de l'Empereur à notre égard sembloit être le triste présage. L'Empereur en est averti, il nous fait appeller, nous fait dire que ce n'est point à nous qu'il en veut, & nous donne pour nous protéger son premier Ministre & le Gouverneur de la ville. Ce n'est que par la fuite que nous pourrons sçavoir ce que nous devons attendre de ces deux protecteurs.

Quelques apparences qu'ait cette conduite de l'Empereur à notre égard, il s'en faut bien qu'elle nous ait rendu une tranquillité que nous ne pourrons jamais trouver, tant que notre sainte Religion n'en jouira pas. Bientôt après on reçoit des provinces les nouvelles des rigueurs qu'on exerce contre notre sainte Religion. De tous côtés on n'entend que les gémissemens de chrétiens, qu'on enchaîne, qu'on met à la question, qu'on veut obliger par toutes sortes de rigueurs qu'on exerce sur eux, à renoncer à Jesus-Christ: on recherche avec soin les Missionnaires; mais jusqu'à présent nous n'avons point de nouvelles qu'il y en ait de pris. Graces à Dieu, ils ont pour la plupart été avertis à temps, plusieurs

par les chrétiens qui font dans les tribunaux ; quelques-uns même par les infidèles : peut-être que Dieu , qui ne veut pas encore priver la Chine de secours évangéliques, aura permis que pour un temps ils ayent trouvé une retraite , afin que dans la fuite ils puissent veiller encore à la conservation & à l'accroissement de leur cher troupeau. Nous ne sçavons pas comment les choses se sont passées dans le *Hou - quouang* , où est le Pere Beuth avec nos autres Peres François. Il me marque vous avoir écrit au sujet de la mort du Pere Wang de Saint-André. Mais comme peut-être à cause de la persécution qu'il ne prévoyoit pas , il n'aura pu faire tenir ses lettres à Macao , je vous écris en particulier au sujet de ce cher & jeune confrere.

J'oublois de vous dire pour votre consolation , que nous apprîmes hier la mort qu'un généreux chrétien venoit d'endurer, plutôt que de découvrir où étoit un Missionnaire. On en avoit mis plusieurs à la question pour ce sujet. Tous ont souffert généreusement , & l'un d'entre eux a eu le bonheur de mourir dans les tourmens.

La persécution ne s'est pas encore fait sentir dans la ville de Peking. L'Empe-

re u
pag
se
mê
la
per
tiar
non
dor
fon
tou
n'au
ne r

C
Per
Die
ici
qui
phê
Au
sefp
con
nife
qu'
J
seu
Pro
ref
zèle
pro

reur depuis quelque temps est en campagne ; qui sçait si à son retour elle ne se rallumera pas ici. De tous temps, même lorsque sous l'Empereur *Cang-hi* la Religion florissoit, il n'a jamais été permis aux Tartares d'embrasser le christianisme. Cependant nous avons ici une nombreuse famille de Princes Tartares, dont la grande partie est chrétienne. Ils sont fervens à la vérité ; mais quand tous résisteroient, quelles suites funestes n'auroient pas toutes les recherches qu'on ne manqueroit pas de faire ?

Quoi qu'il en soit, mon Révérend Pere, nous sommes entre les mains de Dieu, & de tous tant que nous sommes ici de Missionnaires, il n'y en a aucun qui ne soit dans les sentimens du Prophète : *etiam si me occidant, in eo sperabo.* Au contraire, plus les choses sont désespérées, plus nous devons avoir de confiance en Dieu. C'est alors qu'il manifeste sa toute-puissance, & fait voir qu'il a en main les cœurs des Rois.

Je plains les Peres Forgeot & Chanseume, l'un & l'autre arrivés à Macao. Probablement qu'ils seront obligés d'y rester quelque temps & de modérer leur zèle, qui les porteroit à pénétrer dans les provinces pour y annoncer Jesus-Christ.

Ce repos leur fera une croix d'autant plus dure & plus méritoire, qu'il semble qu'un Missionnaire doive le moins s'y attendre.

Vous aurez reçu par les vaisseaux des Indes les lettres que portoient nos vaisseaux de Chine qui ont été pris. Vous en aurez trouvé bon nombre que je vous adressois ; pour cette année je ne sçai à qui écrire de vos chers enfans ; je ne sçai qui sont ceux que vous avez encore ; probablement vous en aurez bien peu de ceux que j'ai connu : marquez-moi, je vous prie, ce qui les regarde ; engagez ceux que j'ai connu à m'écrire. Quand même je ne les aurois point connu, je me ferois un vrai plaisir de les admettre au nombre de ceux que leur ferveur a engagés à s'unir à notre chere Mission. Je vous adresse les réponses que je fais aux Dames de Saint-Etienne, qui m'ont fait l'honneur de m'écrire, & les remerciemens des charités qu'elles font à notre Mission : quoique comme leur Ange gardien qui leur inspire ces bonnes pensées, vous deviez avoir votre bonne part dans ces remerciemens, je vous prie néanmoins de vous joindre à moi, & de les assurer de mes sentimens de la plus sincere reconnoissance : les Dames de

Sain
mo
je v
hu
S
fur
que
con
Per
dét
bon
à lu
ber
cep
plu
au
heu
J'
plu
cie
Je l
un
I
vér
nal
Per
avo
He
N
terr

Saint-Pierre m'auroient-elles oublié; pour moi je ne les oublie pas auprès de Dieu; je vous prie de leur présenter mes très-humbles respects.

Si je ne me suis pas étendu beaucoup sur ce qui regarde la persécution, c'est que de peur de répétition, nous sommes convenus d'en laisser faire la relation au Pere Desfrobot, qui en envoie tout le détail au Pere Foureau: vous êtes le bon ami de celui-ci; adressez-vous donc à lui pour l'avoir. Quant au Pere Desfrobot, vous l'avez oublié: il faut bien cependant qu'il vous le pardonne: bien plus, il vous écrit & vous fait sa cour au sujet d'un de ses parens qui a le bonheur d'être dans votre maison.

J'ai dit pour le Révérend Pere de Berry plusieurs Messes, mais ç'a été pour remercier Dieu des graces dont il l'a comblé. Je l'invoque dans mon particulier comme un puissant protecteur auprès de Dieu.

Nous avons perdu cette année le Révérend Pere Kegler, Président au tribunal des Mathématiques, & deux autres Peres Portugais. Tout récemment nous avons appris la mort du Révérend Pere Hervieu.

Nous avons eu deux tremblémens de terre à dix jours de distance l'un de

l'autre ; l'un a été assez violent : je n'ai cependant oui parler que d'une famille qui en ait été écrasée. J'ai l'honneur d'être, très-cher & Révérend Pere, dans l'union de vos saintes Prières & de vos saints Sacrifices, &c.

SECONDE LETTRE

*Du Pere Benoist, Missionnaire de la Compagnie de Jesus à la Chine, au Révérend Pere ***, de la même Compagnie.*

A Peking, le 2 novembre 1746.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

Comme le Pere Beuth, qui a reçu les derniers soupirs de notre cher Pere de Saint-André, n'aura peut-être pas pu vous en écrire à cause de la persécution présente, je ne puis me dispenser de vous parler d'un sujet pour lequel vous avez tant de raisons de vous intéresser. C'est de vous, dans votre maison, parmi vos chers élèves qu'il a puisé la sainte éducation qui a produit en lui les vertus

t : je n'ai
ne famille
l'honneur
Pere, dans
& de vos

qui lui ont procuré la gloire dont nous avons lieu de croire qu'il jouit à présent. Je suis persuadé que c'est satisfaire à votre inclination aussi bien qu'à la mienne de vous entretenir de ce qui regarde ce cher confrere.

TRE

de la Com-
au Révé-
mpaignis.

bre 1746.

PERE,

a reçu les
Pere de
e pas pu
rfécution
r de vous
vous avez
ffer. C'est
parmi vos
ainte édu-
es vertus

Vous avez été témoin, aussi bien que moi, de ce qui regarde les deux années qu'il passa parmi vos pensionnaires. Il y étoit venu pour apprendre la philosophie, & s'y instruire de la langue Française. La facilité que Dieu lui avoit donné pour les sciences, sa constante application à l'étude, mais bien plus encore sa solide piété lui attirerent de Dieu les graces pour réussir dans l'un & l'autre de ses desseins. L'exemple de plusieurs de ses camarades, qui, avec votre permission, se levoient avant le temps destiné à la communauté pour pouvoir en silence, & sans qu'on s'en aperçût, vaquer à l'oraison, l'enhardit à tâcher d'obtenir la même faveur. Il commença alors à goûter les consolations les plus abondantes dans ce temps de recueillement qu'il consacroit à Dieu. Il y apprit à travailler à se vaincre lui-même. Il y connut que son tempérament vif & prompt demandoit des combats, & une force qu'il ne pouvoit attendre

que de Dieu ; les fréquentes communions & une tendre dévotion à la sainte Vierge, furent les moyens efficaces qu'il employa pour l'obtenir : ious les huit jours au moins, & souvent même deux fois par semaine, il se nourrissoit du corps de Jesus-Christ ; usant de tels moyens, il n'étoit pas surprenant que chaque jour fût signalé par de nouvelles victoires qu'il remportoit sur lui. Ses compagnons, témoins de ses progrès, se le proposoient pour modele ; ses manieres gaies & enjouées faisoient écouter de tous avec plaisir, les sentimens de piété qu'il sçavoit glisser dans ses conversations. Il avoit le talent de se faire aimer, & par-là venoit à bout de se faire imiter.

C'étoit alors le temps de faire le choix d'un état de vie. Ce choix ne pouvoit manquer de réussir, vu les moyens qu'il employoit pour obtenir que Dieu lui fit connoître les desseins qu'il avoit sur lui. Dans une affaire si importante, il prie très-instamment la sainte Vierge d'être sa protectrice, il redouble ses exercices de piété, il consulte ceux que Dieu avoit chargés de lui, & reconnoît que c'est à la Compagnie que Dieu l'appelle. Eclairé sur les desseins de Dieu,

il ne pense plus qu'à les exécuter ; il obtient de notre Pere Général la grace qu'il demande , & fait demander avec instance. Il est destiné pour la province de Bohême. Aussi-tôt il se dispose à partir ; mais la Providence, qui avoit d'autres desseins sur lui, permet qu'il soit arrêté par des affaires de famille. Dans cet intervalle il apprend que j'ai obtenu la grace des Missions : alors toute l'ardeur qu'il avoit déjà eue de se consacrer aux Missions se rallume, il me presse d'obtenir qu'il puisse m'accompagner. J'eus beau lui représenter qu'il est jeune, qu'il est plus à propos qu'il fasse en Europe son noviciat & ses études de théologie, afin d'être plus en état de travailler à gagner des ames à Jesus-Christ ; n'importe, le zèle qui le consume ne connoît point de retardement. Il me répond qu'il sçaura au moins répandre son sang pour Jesus-Christ.

Je ne regardois ces généreux sentimens dans ce cher élève que comme un feu qu'il étoit bon d'entretenir, mais qu'il n'étoit pas encore temps qui s'embrasât ; c'est que je n'étois point instruit des desseins de la divine Providence. Tandis que j'étois à Paris attendant le moment auquel il faudroit m'em-

barquer, je reçois lettres sur lettres ; par lesquelles le saint profélyte redou- bloit ses instances. La grace qu'il deman- doit ne me paroissoit point possible à obtenir ; mais le hafard, ou plutôt une providence de Dieu, m'ayant fait lire une de ses lettres devant quelques- uns de nos Peres, ils conclurent qu'il y avoit quelque chose de plus qu'ordi- naire dans la conduite que Dieu tenoit sur le saint jeune homme, & que je devois sans balancer en écrire à notre Révérend Pere Général. Je me rendis aux lumieres & à la décision des per- sonnes éclairées qui me conseilloyent, & en même temps j'obtins du Révé- rend Pere Provincial de Paris la permis- sion de faire entrer au Noviciat le profé- lyte qui y resteroit attaché à la Province, en cas que notre Pere Général n'accor- dât pas mes demandes.

J'écris au profélyte la permission qu'on lui a accordé d'entrer au Noviciat de Paris, sans cependant lui marquer les demandes que j'avois faites pour lui à no re Pere Général. A peine a-t-il reçu cette heu- reuse nouvelle que, sans attendre que les affaires de famille qui l'avoient arrêté jusqu'alors fussent entièrement termi- nées, il part promptement pour se ren-

lettres ;
e redou-
il deman-
ossible à
tôt une
t fait lire
ques - uns
t qu'il y
qu'ordi-
eu tenoit
& que je
e à notre
ne rendis
des per-
elloient,
du Révé-
la permis-
t le profé-
Province,
n'accor-

sion qu'on
at de Paris,
demandes
o re Pere
ete heu-
ndre que
ent arrêté
t termi-
r se ren-

dre dans le lieu de retraite après lequel il avoit tant soupiré. Tandis que dans cette retraite le fervent novice s'exerçoit par toutes sortes de vertus, la lettre du Général arrive, on me permet de l'emmener en Chine avec moi. Deux mois s'étoient écoulés sans que le novice eût sçu que Dieu eût exaucé les vœux qu'il renouvelloit encore à chaque instant. La veille du jour destiné au départ on lui annonce l'heureuse nouvelle d'un bonheur après lequel il soupiroit toujours, mais qu'il n'osoit pas encore espérer, il entre alors dans des transports de la joie la plus pure & de la reconnaissance la plus vive envers la providence de Dieu sur lui. Il prie ses chers confreres de se joindre à lui pour remercier le Dieu des miséricordes. Il leur fait ses derniers adieux, leur demande pardon, les larmes aux yeux, des fautes qu'il avoit pu commettre, & les laisse tous dans de vifs regrets de ne pouvoir le suivre.

Je sentoie bien quelle perte faisoit le cher novice en quittant le Noviciat, dans la personne du Révérend Pere Couet qui en étoit alors Recteur. Il perdoit un homme plus éclairé encore dans la spiritualité que recommandable par

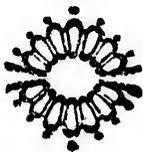
les rares talens qui lui ont mérité d'être choisi Confesseur de M^{me} la Dauphine. Il perdoit les exemples d'une jeunesse fervente, continuellement occupée à s'entretenir avec Dieu, & à se remplir des maximes de piété qui leur doivent servir dans la suite pour la direction des ames. Heureusement nous avons l'avantage de devoir faire le voyage avec le Révérend Pere Beuth, dont les exemples & les instructions doivent suppléer à ce que le novice ne trouveroit pas ailleurs, & entretenir ses sentimens de piété. Effectivement, dès que nous fûmes sur le vaisseau, le cher novice se sentit violemment attaqué du mal de mer, plus incommode que dangereux; mais dont les fréquentes rechûtes auxquelles il fut sujet pendant la traversée, ne servirent pas peu à augmenter ses mérites. Malgré cette incommodité il fut toujours égal, toujours souffrant avec patience, ne souffrant qu'avec peine qu'on s'empresât à le soulager, & ne retranchant aucun des exercices auxquels s'occupent nos novices. Comme je craignois que le mauvais air de l'espece de cachot, qu'on nomme dans un vaisseau *la sainte-barbe*, qui est l'hospice ordinaire des Missionnaires, & au-

très passagers, ne nuisît à sa santé, je lui assignai un lieu plus exposé au grand air, & qui me parut moins dangereux pour lui. Mais il me fit tant d'instances, que je fus obligé de me rendre, & de consentir qu'il demeurât dans la sainte-barbe, au moins pour ses oraisons & examens; l'obscurité & la solitude de cette affreuse demeure lui procurant la facilité de s'entretenir uniquement de Dieu, & lui faisant goûter des délices que les mondains ne trouvent point dans leurs appartemens les plus commodes. Excepté les temps destinés à notre noviciat pour faire prendre aux novices une récréation qui leur est nécessaire, il sçavoit si bien se recueillir, s'occuper & ménager son temps, qu'il trouvoit le moyen de garder le silence sans aucune affectation, & de conserver cette union étroite avec Dieu. Tous les jours il avoit un temps déterminé pour instruire des élémens de la Religion une partie de la jeunesse qui se trouve en abondance sur les vaisseaux, & s'exerçoit ainsi aux saintes fonctions auxquelles il croyoit un jour pouvoir se donner tout entier. Arrivé à Macao, il paroissoit d'abord jouir d'une santé qui promettoit qu'il rendroit de longs ser-

vices à la Mission : mais le mauvais air de Macao, & la nourriture à laquelle il n'étoit point fait, le firent peu-à-peu tomber dans une langueur, qui détermina le Révérend Pere Hervieu, Supérieur général de notre Mission, à l'envoyer, après ses vœux, se rétablir dans le *hou-quouang*, & y faire sa théologie, sous la direction du Révérend Pere Beuth. Je ne sçai aucune circonstance ni de ce second voyage, ni de la mort qui nous l'a enlevé. Voici ce que m'en écrit le Révérend Pere Beuth, dans une lettre datée de *Cha-chi*, dans le *hou-quouang*, le 6 Mars 1746.

« Plaignez-moi, j'ai manqué de mourir, & pour comble de chagrins je viens de fermer les yeux au pauvre Pere de Saint-André, qui mourut le 24 de Février. Que ne puis-je vous détailler les édifiantes circonstances qui accompagnerent sa mort ! Pour à présent je ne suis pas en état de le faire, il me suffit de vous dire qu'il est mort en saint. J'aurai soin de recueillir dans la suite les circonstances de sa mort, & de vous en envoyer une relation. Voici un trait qui vous regarde. Une demi-heure avant sa mort, il me pria de vous

» faire ses derniers adieux , de vous
» remercier de vos bontés , & de vous
» demander pardon de ses fautes.» . .
Mais vous jugez bien que la vie sainte
qu'a mené le fervent Religieux est un
présage assuré du bonheur dont il jouit
dans le Ciel. Néanmoins je vous de-
mande pour lui le secours de vos
prieres. Je vous demande aussi que vos
chers congréganistes , avec lesquels il
conservoit toujours une union étroite
de prieres & d'affection, lui fassent les
prieres & les services qu'ils font à un
de leurs confreres. Si cela étoit néces-
saire , je me joindrois à vous pour de-
mander cette grace au Révérend Pere
qui est actuellement chargé de la con-
grégation. J'ai l'honneur d'être dans
l'union de vos saints sacrifices, &c.



 R E L A T I O N

D'une persécution générale qui s'est élevée contre la religion chrétienne dans l'Empire de la Chine en 1746 ; envoyée de Macao à Madame de Sauveterre de Saint-Hyacinte , Religieuse Ursuline , & insigne bienfaitrice des Missions : par le Pere Jean-Gaspard Chanseau , de la Compagnie de Jesus.

TOUT le monde sçait que la religion chrétienne n'a pas trouvé dans les deux successeurs de l'Empereur *Kang-hi* , la même estime que ce grand Prince avoit conçue pour elle. A peine *Yong-tching* fut-il monté sur le trône , qu'il voulut que tous les Missionnaires répandus dans les provinces se retirassent à *Peking* ou à *Canton* , & ensuite à *Macao* ; il fit aussi détruire ou employer à des usages profanes toutes leurs églises.

Kien-long , aujourd'hui régnant , a poussé la rigueur encore plus loin : il a fait rechercher avec soin tous ceux qui , sous le regne de son pere ou sous le sien , étoient rentrés dans la Chine , & y tra-

vailloient en secret , mais toujours avec fruit , à cultiver les anciennes chrétiens , & à en établir de nouvelles ; il ne s'est pas même contenté de faire sortir de l'Empire les prédicateurs de l'évangile ; il en a condamné cinq à la mort , avec un de leurs catéchistes , & ce qui n'étoit presque jamais arrivé à la Chine , il a donné par une sentence publique des martyrs à notre sainte religion.

C'est dans la province de *Fo-kien* que cette persécution a pris naissance ; celui qu'on en doit regarder comme le principal auteur , est le *Fou-yven* , ou Viceroy de cette province , homme prévenu & même furieux contre le christianisme. Dès le commencement de son gouvernement , il n'avoit cessé de faire des perquisitions secretes pour découvrir s'il n'y avoit pas dans l'étendue de sa province des chrétiens & des prédicateurs de la loi chrétienne ; mais soit que ces recherches fussent alors plus modérées que ne l'ont été les dernières ; soit que les Gouverneurs des villes où il y avoit des chrétiens , aient eu de la répugnance à exposer à de mauvais traitemens la portion du peuple la plus pacifique , la plus soumise , & la plus exacte à payer les tributs , il est certain qu'il

N

s'est élevée dans l'Empire envoyée de l'Empereur de Saint-ne , & in- : par le me , de la

a religion s les deux ung-hi , la nce avoit ong-tching il voulut ndus dans Peking ou il fit aussi ages pro-

nant , a oin : il a eux qui , s le sien , & y tra-

n'a pu avoir les connoissances qu'il désireroit, que sur la fin de son gouvernement.

Un certain *Tong-ky-tsou* lui ayant présenté dans le mois de juin 1746, un libelle d'accusations contre la chrétienté de la ville de *Fou-ngan* & des villages des environs, il y envoya un Officier d'armes nommé *Fan*. Les Mandarins du lieu étoient peu portés d'eux-mêmes à agir contre les chrétiens; mais l'Officier leur fit tant d'instances, & d'ailleurs il se donna tant de mouvemens, qu'il découvrit tout ce qui regardoit cette chrétienté. On fit parler le secrétaire d'un Mandarin d'armes, à qui quelques chrétiens avoient fait confidence de toutes les pratiques de la religion, dans l'espérance de l'engager à l'embrasser. On tira aussi quelques instructions d'un autre infidèle, qu'une de ses tantes, bonne chrétienne, & animée de la même espérance, avoit informé de tout, sans lui cacher même les noms & les demeures les plus ordinaires des Missionnaires. Ensuite on dressa des procès-verbaux, qui furent envoyés au Viceroi par le Gouverneur de la ville de *Fou-ngan*, tandis que l'Officier *Fan* alla lui faire son rapport de vive voix.

Les accusations se réduisent à sept chefs.

1°. Que la religion du Seigneur du Ciel étoit prêchée par des Européens, qui ne pouvoient être & demeurer dans l'Empire que contre les ordres de l'Empereur.

2°. Qu'on engageoit le peuple à entrer dans cette religion, en donnant deux écus à chacun de ceux qui l'embrassoient, & par l'espérance d'un paradis & la crainte d'un enfer.

3°. Qu'on choissoit parmi les chrétiens, les plus attachés à leur religion & à toutes ses pratiques, pour les mettre en qualité de catéchistes à la tête de cinquante chrétiens.

4°. Que les chrétiens n'honoroient ni leurs ancêtres, ni même *Confucius*, mais qu'ils rendoient toutes sortes d'honneurs à un étranger appelé *Jésus*.

5°. Que les Missionnaires avoient établi parmi les chrétiens, la coutume de venir leur déclarer secrettement toutes leurs fautes & tous leurs péchés deux fois l'année.

6°. Que les filles & femmes chrétiennes affectoient de ne point porter des habits de soie, & de ne point orner leurs têtes de fleurs & de pierreries ; &

que parmi les filles, il y en avoit qui renonçoient pour toujours au mariage.

7°. Que dans quelques maisons des chrétiens, il y avoit des murs doubles & autres retraites propres à tenir cachés les Européens; & que ceux-ci assembloient dans de grandes salles, bâties exprès; les chrétiens & les chrétiennes, leur donnoient un certain pain à manger, & un certain vin à boire, & les oignoient d'huile.

Ce sont en substance les accusations envoyées au Viceroy; elles ont servi de fond aux interrogatoires qu'on verra se réitérer si souvent, pour trouver matière à une sentence de condamnation. On a aussi employé l'accusation de magie, tant de fois mise en œuvre dans la Chine & ailleurs contre les prédicateurs de la religion chrétienne.

Le Viceroy n'eut pas plutôt reçu le procès-verbal, qu'il renvoya l'Officier *Fan* à *Fou-ngan*; & celui-ci ayant distribué ses soldats en trois bandes, & leur ayant donné secrètement ses ordres, les fit partir pour les divers endroits qui lui avoient été indiqués comme servant de retraite aux Européens. Les deux premières bandes, envoyées dans deux quartiers de la ville, prirent onze chré-

avoit qui
mariage.
maisons des
s doubles
air cachés
ci assem-
es, bâties
rétiennes,
à manger,
oignoient
accusations
t servi de
n verra se
ouver ma-
lamnation.
sation de
uvre dans
s pré dica-
e.
ôt reçu le
l'Officier
ayant dif-
es, & leur
rdres, les
its qui lui
servant de
deux pre-
ans deux
nze chré-

tiennes, dont une étoit mariée, deux
étoient veuves, & huit s'étoient con-
sacrées à une virginité perpétuelle, &
formoient une espèce de communauté.
On prit aussi cinq chrétiens, s'il faut
donner ce nom à un concubinaire déjà
apostat. La troisième bande envoyée
dans un village appelé *Mo-yang*, prit
en chemin deux chrétiens qui alloient
donner avis de ces premiers mouve-
mens aux Missionnaires cachés dans ce
village au nombre de cinq, tous de
l'ordre de S. Dominique, & Espagnols
de nation, sçavoir M. l'Evêque de *Mau-
ricastre*, Pierre Martyr *Sanz*, & les Ré-
vérends Peres *Royo*, *Alcober*, *Serrano*
& *Diaz*.

Les soldats arrivés à l'entrée du vil-
lage à onze heures de la nuit, se fai-
sirent d'un vieillard, & lui ordonnerent
de les conduire dans les maisons des
chrétiens. En les parcourant, ils arrê-
terent trois chrétiens & une chrétienne,
tout auprès de l'habitation de M. l'E-
vêque. Le bruit éveilla le Prélat, &
l'avertit de se réfugier ailleurs; les sol-
dats entrèrent dans sa chambre, ils y
trouverent des livres Européens, & les
ornemens de sa chapelle; mais comme
c'étoit à sa personne sur-tout, & à celle

des autres Missionnaires qu'ils en vouloient ; l'Officier *Fan*, qui s'étoit rendu lui-même dans le village, fit donner sur le champ la question à la chrétienne qu'on venoit d'arrêter. Il lui demanda si elle gardoit la virginité : elle répondit qu'elle la gardoit. Qui vous y oblige, ajouta-t-il ? je la garde, dit-elle, de mon plein gré & sans y être obligée par personne. Sçavez-vous, lui demanda l'Officier, où sont les Européens ? je ne le sçais pas, répondit-elle. Alors l'Officier ordonna qu'on ferrât davantage les bâtons, qui placés entre ses doigts, servoient à les comprimer avec violence, en quoi consiste la torture qu'on donne aux femmes.

La généreuse vierge, âgée de dix-neuf ans, & appelée *Marie*, sentit une joie si vive de souffrir pour la foi, que cette joie éclata sur son visage, & offensa l'Officier *Fan*. Il s'emporta contre elle, & lui dit d'un ton menaçant : sçavez-vous qu'il m'est aisé de vous faire condamner à la mort ? Voilà ma tête, répondit *Marie*, vous êtes le maître de la faire trancher, ce sera pour moi le souverain bonheur. Un chrétien fut ensuite tourmenté, & souffrit avec confiance sans déceler les Missionnaires ; mais

Dieu permit qu'un d'entre eux fût arrêté par les soldats qui environnoient la maison où il étoit caché, c'étoit le Pere *Alcober*. Ce religieux sortoit par la porte de derriere, lorsqu'on le jetta sur lui en le chargeant d'injures & de coups: les chrétiens accoururent pour le délivrer, mais il leur défendit d'user de violence, & malgré la douloureuse question qu'on lui fit souffrir pour lui faire dire où étoit M. l'Evêque, il refusa constamment de le déclarer.

Lorsque le jour commença à paroître, on fit porter à *Fou-ngan* tout ce qu'on reconnut appartenir au Prélat; on fit porter aussi le Pere *Alcober*, que la torture avoit mis dans l'impuissance de marcher, & l'on y conduisit en même temps six chrétiens qui furent mis dans la prison de la ville, & huit chrétiennes qui furent gardées toutes ensemble dans une même chambre. Quant au Pere *Alcober*, le Gouverneur le logea chez lui, & voulut même qu'il fût servi par ses domestiques.

Le jour suivant, ce même Gouverneur & l'Officier *Fan* firent comparoître devant le tribunal les chrétiens & les chrétiennes. Après que plusieurs eurent refusé de déclarer la retraite de M. l'Evêque & des Missionnaires, le chrétien

concubinaire , interrogé à son tour , répondit qu'ils demeuroient chez la veuve *Miao* , une des prisonnières ; il n'en fallut pas davantage pour faire tourmenter cruellement cette veuve , & neuf autres chrétiennes ; mais leur confiance ne se démentit pas , & la plus violente question ne put leur arracher leur secret ; enfin une onzième prisonnière , épouvantée de l'appareil des tortures qu'on lui préparoit , déposa ce qu'elle en sçavoit , & ajouta qu'on l'avoit fait chrétienne par importunité & comme malgré elle. L'Officier ne laissa point cette infidélité sans récompense ; quelques aunes d'une pièce de soie en furent le prix , & on la fit porter en chaise chez elle. Tout le reste du temps de l'interrogatoire , qui dura jusqu'à la nuit , fut employé à donner la torture , & l'Officier *Fan* s'y montra si cruel , que les Gentils qui étoient présens , & le Gouverneur lui-même , ne purent retenir leurs larmes. Les deux Juges se prirent de paroles : le Gouverneur de la ville dit à l'Officier , qu'il tourmentoit en barbare des innocens ; & l'Officier , fier de la protection du Viceroy , osa reprocher au Gouverneur , quoique supérieur en dignité , qu'il mollissoit dans les devoirs de sa charge. La

La nuit les recherches recommencèrent ; on donna la question à six chrétiennes, qui souffrirent courageusement sans donner aucun éclaircissement ; mais une servante se laissant vaincre à la violence des tortures, promit aux soldats de leur livrer deux Européens, & les mena dans l'endroit où deux Missionnaires se tenoient cachés entre deux planchers ; c'étoit les Peres *Serrano* & *Diaz* ; dès que ces Peres se virent découverts, ils firent à Dieu le sacrifice de leur vie ; cependant ils ne voulurent pas négliger les moyens humains de se conserver pour une Mission désolée, qui avoit plus que jamais besoin de leur présence : ils offrirent donc de l'argent, & les soldats l'accepterent d'abord, mais ensuite n'ayant osé le garder, ils le porterent à l'Officier *Fan*.

Ce fut pour cet Officier une joie bien sensible que la prise de deux Missionnaires. Il leur demanda où étoit M. l'Evêque, & sur ce qu'ils répondirent qu'ils n'en sçavoient rien, il fit donner des soufflets au Pere *Serrano*, & la torture au Pere *Diaz*. Voici la maniere cruelle dont se donnent ces soufflets : le patient est à genoux ; un Officier se place derrière lui, & mettant un genou en terre, il lui prend la tête par la tresse.

de cheveux, & la renverse sur celui de ses genoux qui est resté élevé, de manière qu'une des joues du patient est placée horifontalement; alors un autre Officier du Mandarin, tenant à la main un instrument assez semblable à une femelle de soulier, & faite de quatre lames de cuir cousues ensemble, décharge à tour de bras sur cette joue le nombre de soufflets ordonnés par le Mandarin. Un seul suffit pour faire perdre connoissance, comme l'ont avoué plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience. Souvent les dents en sont brisées dans la bouche, & la tête enfle horriblement. Si le nombre des soufflets est grand, on les partage sur les deux joues.

La fureur de l'Officier *Fan* étoit extrême; il l'inspiroit à ses ministres, les animant à n'épargner personne; il en fit même éprouver des effets à des gentils. Deux infidèles de quelque considération reçurent un grand nombre de coups, parce qu'on vouloit les forcer à déclarer les Européens dont ils n'avoient aucune connoissance: on les arrêta prisonniers, & ce ne fut qu'après quelques jours qu'ils furent élargis.

Cependant le chrétien qui avoit fourni un nouvel asyle à M. l'Evêque, voyoit

ve
le d
teni
fent
& t
le p
ien
que
Am
sois
& t
Mon
fomn
fomn
du p
ocay
suff
part
ous
allex
ortin
un ja
nuit
avec
Chin
Le
ne ma
mais
près
snde

avec crainte tout ce qu'on faisoit pour le découvrir. Désespérant de pouvoir le tenir longtems caché, il alla lui représenter le danger auquel il l'exposoit lui & toutes les personnes de sa maison. Il le pria de considérer combien de chrétiens avoient souffert à son occasion; & que son voisin en particulier, nommé Ambroise Ko, avoit été appliqué quatre fois à la torture, & avoit perdu ses biens & sa liberté, lui & toute sa famille. *Mon cher ami*, lui répondit le Prélat, *sommes-nous venus ici, tout ce que nous sommes de Missionnaires, pour nos intérêts ou pour les vôtres? Si nous sommes une occasion innocente des maux qu'on vous fait souffrir, ne sommes-nous pas prêts à les partager avec vous, ou même à les prendre nous sur nous, s'il étoit possible? mais vous allez être satisfait.* En parlant ainsi, il sortit de la maison pour se retirer dans un jardin assez peu éloigné, où il passa la nuit, se couvrant seulement le visage avec son éventail. (On sçait qu'à la Chine tout le monde en porte.)

Les soldats, toujours en mouvement, ne manquèrent pas de venir l'y chercher; mais quoiqu'ils passassent deux fois bien près de lui, ils ne l'apperçurent pas. Le lendemain on redemanda avec toutes

sortes de prieres & d'instances pour M. l'Evêque, la retraite qu'il venoit de quitter; mais le maître de la maison la refusa constamment, & sur ce refus le courageux Prélat prit le parti de ne plus demeurer caché, il alla se montrer au milieu du village, & fut bientôt arrêté & mis dans les fers le 30 Juin. Le Pere *Royo* ayant appris que M. l'Evêque s'étoit livré lui-même, suivit son exemple.

Après cet événement, les Juges ne différèrent pas à faire un interrogatoire général. Ils firent comparoître tous les prisonniers devant le tribunal, & ils s'adressèrent d'abord à une chrétienne nommée *Therese*. Qui vous a conseillé la virginité, lui demanda-t-on? C'est, répondit-elle, moi-même qui me la suis conseillée. Dites du moins, reprit-on, combien vous êtes pour servir les Européens, & pour vous prêter à leurs plaisirs? *Therese* répondit: L'odieuse idée que vous avez de leur conduite fait bien voir que vous ne les connoissez pas. Sçachez que j'ai en horreur les infamies que vous nous imputez. Sur cette réponse l'Officier *Fan* fit mettre *Therese* à la torture. On interrogea ensuite ses compagnes qui répondirent toutes que personne ne les empêchoit de choisir

l'ét
roi
que
cet
mo
cel
la p
aut
D
les
cob
C'e
la r
exp
l'Of
fou
ne p
dit
nistr
pon
role
puis
Le l
fous
pour
seule
ensu
d'elo
& a
de z

l'état du mariage ; mais qu'elles préféreroient celui de la virginité par l'estime que *Therese* leur avoit inspirée pour cette vertu. Oui, reprit *Therese*, c'est moi qui ai donné ce conseil ; s'il y a en cela du crime, je dois seule en porter la peine : rendez la liberté à toutes les autres.

Le Gouverneur se tournant alors vers les Missionnaires, demanda au Pere *Alcobar* pourquoi il étoit venu à la Chine. C'est, répondit le Pere, pour prêcher la religion chrétienne ; & là-dessus il expliqua les commandemens de Dieu. L'Officier *Fan* lui fit, au sujet des prisonnières, des questions que la pudeur ne permet pas de rapporter. Le Pere lui dit que des questions si dignes d'un ministre de satan, ne méritoient pas de réponse. L'Officier adressa ensuite la parole à M. l'Evêque, & lui demanda depuis quel temps il étoit dans l'Empire. Le Prélat lui répondit qu'il y étoit entré sous le regne de l'Empereur *Kang-hi*, pour faire connoître la sainte loi & la seule véritable religion. Il en expliqua ensuite les principaux points avec tant d'éloquence & d'onction, qu'il toucha & attendrit les assistans, & avec tant de zèle & de véhémence, qu'à la fin

la voix lui manqua. Le Pere *Royo*, interrogé à son tour, dit qu'il étoit dans l'Empire depuis trente ans pour prêcher la même religion. On ne demanda rien aux Peres *Serrano & Diaz*.

Le 10 Juillet tous les Missionnaires, cinq chrétiens & la généreuse *Therese* partirent de *Fou-ngan* pour être conduits à *Fou-tcheou-fou*, capitale de la Province, distante de cette première ville de vingt-sept lieues. Ils étoient chargés de chaînes qui leur tenoient les mains & les pieds étroitement serrés, & dans cet état ils furent portés sur des charrettes, suivis d'un grand nombre de chrétiens qui envioient leur fort, & qui les exhortoient à soutenir la gloire de la sainte religion. D'autres chrétiens accoururent aussi de divers endroits pour leur offrir, à leur passage, des rafraîchissemens. Les infideles venoient en foule de toutes parts, attirés par la nouveauté du spectacle. Les uns chargeoient d'injures les saints confesseurs de Jesus-Christ, les appelant magiciens, impudiques, scélérats, fils du diable, & leur donnoient tous les autres noms que leur malice leur suggéroit. Quelques autres se montroient compatissans & reprochoient les premiers: il

suffi
con
cou
ceu
resp
A
Vic
les
fon
du
ren
tion
Ent
à t
l'or
Chi
vo
chu
d'e
arg
Or
qu
&
ce
ch
len
Je
tro

fuffit de les voir, difoient-ils, pour reconnoître leur innocence; des hommes coupables des crimes qu'on impute à ceux-ci, ne fçauroient avoir cet air respectable que nous leur voyons.

A leur arrivée dans la capitale, le Vice-Roi, impatient de les examiner, les fit fur le champ comparoître devant fon tribunal entre les fix à fept heures du foir, & les y retint jufqu'à minuit, renouvelant à peu près les mêmes queftions qu'on leur avoit faites à *Fou-ngan*. Entr'autres interrogatoires qu'il leur fit à tous, il demanda à M. l'Evêque par l'ordre de qui il étoit venu dans la Chine, & s'il engageoit les Chinois par argent à fe faire chrétiens. Le Prélat répondit que le fouverain Pontife l'avoit envoyé pour prêcher la religion chrétienne. Pour ce qui eft, ajouta-t-il, d'engager les Chinois à l'embraffer par argent, je fuis bien éloigné de le faire. On m'envoie tous les ans d'Europe ce qui eft néceffaire pour mon entretien, & rien de plus. Ma maniere d'engager ceux qui veulent m'écouter, à fe faire chrétiens, eft de leur montrer l'excellence de la religion que je leur prêche. Je le fais fimplement & fans art; je ne trompe perfonne, je ne baptife que ceux

qui le veulent bien ; il faut même qu'ils le demandent instamment : & c'est ce que ne peuvent manquer de faire ceux qui connoissent notre religion. La Chine ne s'obstine à la rejeter que parce qu'elle ne la connoît pas ; mais elle résiste en vain , il faudra bien qu'elle l'accepte un jour. Ceux qui vivent conformément aux loix de cette religion sainte jouiront , après leur mort , d'une félicité éternelle ; & ceux qui auront refusé opiniâtement de s'y soumettre , ne peuvent éviter de tomber dans un abyme de feux & de supplices qui n'auront pas plus de fin que les récompenses des justes : au reste les rangs honorables & les plus hautes dignités du monde ne peuvent mettre personne à couvert de cet enfer : vous même , Monseigneur , avec toute votre autorité & l'éclat de la place qui vous élève si fort au-dessus de la plupart des autres hommes , vous avez à appréhender l'extrême malheur dont tous sont menacés , & vous ne pouvez l'éviter qu'en reconnoissant la vérité & en suivant la sainte religion.

Ce discours , si digne du zele d'un Apôtre , ne tarda pas à être payé de vingt-cinq soufflets que le Vice-Roi fit donner inhumainement au saint Prêlat :

apr
les
Ch
qu'
ref
I
ngz
tien
éto
fem
plu
Go
vill
tion
lent
C
quo
chr
l'av
con
rec
déc
qu'
po
mé
fai
dis
pri
qu'

après quoi il ordonna qu'on distribuât les trois bandes des confesseurs de Jesus-Christ dans les prisons de la ville, ce qu'on n'exécuta qu'avec peine dans le reste de la nuit.

Deux jours après arriverent à *Fou-ngan* neuf autres chrétiens & cinq chrétiennes, & le 30 Juillet tous ceux qui étoient dans les fers comparurent ensemble devant un tribunal composé de plusieurs Mandarins, dont chacun étoit Gouverneur d'un *Hien*, c'est-à-dire d'une ville du troisieme ordre, ou d'une portion d'une plus grande ville, équivalente à une ville du troisieme ordre.

On demanda aux prisonniers pourquoi ils s'étoient attachés à la religion chrétienne : ils dirent unanimement qu'ils l'avoient embrassée, & qu'ils vouloient continuer à la suivre, parce qu'ils la reconnoissoient pour véritable. Un seul déclara qu'il y renonçoit, & protesta qu'il n'avoit été jusque-là chrétien que pour obéir à ses parens qui, étant eux-mêmes de cette religion, l'y avoient fait entrer, & l'y avoient élevé. Ce discours déplut à l'un des Juges. Il reprit aigrement cet apostat, & lui dit qu'il montrait un bien mauvais cœur

de vouloir abandonner les exemples & les enseignemens de ses parens.

Les Juges marquerent ensuite à plus d'une reprise, leur compassion pour les chrétiennes en voyant leurs mains horriblement meurtries par les tortures. Ils adresserent sur-tout la parole à la plus jeune qui y avoit été appliquée deux fois. Qui vous a si cruellement maltraitée, lui demanderent-ils ? C'est par ordre de l'Officier *Fan*, répondit-elle, que nous avons toutes souffert la question. Pourquoi, lui dirent les Juges, ne portez-vous sur la tête aucune parure, comme fleurs, pierreries & perles ? Tout cela n'est que vanité, répliqua-t-elle. Notre sainte religion nous apprend à mépriser la gloire passagere & les faux plaisirs de cette vie ; tout cela n'est rien en comparaison du paradis que nous voulons mériter.

L'Officier, dans les instructions qu'il avoit données, avoit accusé les Missionnaires d'impudicité & de magie. L'unique fondement d'une calomnie si atroce étoient quelques remèdes trouvés parmi leurs effets, & en particulier une caisse d'ossements que le Pere *Alcober* avoit mise en dépôt chez un chrétien. L'Officier prétendoit, en premier lieu, que

les Missionnaires tuoient de petits enfans & tiroient de leurs têtes des filtres propres à faire consentir le sexe aux plus infâmes passions ; & en second lieu , que l'usage des remèdes Européens étoit d'en empêcher les suites. Les Missionnaires , interrogés sur ces deux accusations , répondirent qu'elles étoient toutes les deux fausses , & que de plus la première étoit absurde. Mais , dirent les Juges , qu'est-ce donc que cette caisse d'ossements ? Qu'en faites vous , si vous ne vous en servez pas pour exercer quelque art magique ? Ce sont , répondirent les Missionnaires , les précieux restes d'un de nos prédécesseurs d'une vertu extraordinaire , lequel , sous la dynastie précédente , fut tué par une bande de voleurs. Nous aurions souhaité pouvoir les envoyer en Europe , dans le royaume qui est sa patrie & la nôtre , mais nous n'en avons pas encore trouvé l'occasion favorable depuis qu'ils nous ont été remis entre les mains par les chrétiens qui les avoient recueillis.

En conséquence de cette déposition les Juges voulurent faire la visite de la caisse. Ils se transporterent hors de la ville où elle étoit gardée par des soldats , & ayant pris avec eux des Ex-

perts dont la profession est à la Chine d'examiner les cadavres, on trouva les ossemens presqu'en poussiere. L'Officier *Fan*, qui étoit présent, s'en prévaloit comme si ç'eût été une indice que c'étoient des ossemens de petits enfans. Les Experts au contraire disoient qu'à les voir on ne pouvoit juger autre chose, sinon qu'ils étoient d'une personne morte au moins depuis un siecle.

Les Juges ne sçavoient que décider, lorsqu'à force d'examiner on trouva un article de vertebre assez entier pour être mesuré. Sa hauteur étoit de cinq lignes & demie du pied Chinois (1), d'où il résulloit que les ossemens étoient d'une grande personne : le fait étoit évident; & comme l'Officier *Fan* s'obstinoit encore à soutenir que c'étoient des ossemens d'enfans, les Juges lui en firent des reproches amers, & l'accuserent de mauvaise foi & d'ignorance. Tenons-nous en, ajouterent-ils, aux livres des tribunaux qui marquent la mesure des ossemens du corps humain & qui prescrivent la maniere dont nous devons

(1) Le pied Chinois est presque égal au pied François; mais il se divise en dix pouces seulement, & le pouce en dix lignes,

procéder dans ces sortes de vérifications, autrement nous allons contre les loix, & nous nous rendons coupables d'un crime que le ciel punira dans nos descendans : faites votre rapport à votre gré, c'est votre affaire ; pour nous, dussions-nous perdre notre charge, nous voulons juger selon l'équité. Ils déclarèrent ensuite qu'il étoit temps de dresser l'acte de vérification & de refermer la caisse, mais que chacun devoit y apposer son sceau afin de prévenir toute fausse imputation. L'Officier protesta qu'il n'en feroit rien & qu'il ne signeroit pas le procès-verbal ; cependant les Juges le forcerent enfin à faire l'un & l'autre, & ils apportèrent l'acte au Juge criminel de la province, qui approuva & leur procéda & la sentence dans laquelle ils déclaroient les Missionnaires innocens.

De son côté, l'Officier *Fan* alla accuser les Juges, auprès du Viceroy, de s'être laissé corrompre par argent. Il lui dit que des Chrétiens étoient venus de *Fou-ngan* avec des sommes considérables, qu'ils avoient répandues abondamment dans les Tribunaux, & que les Soldats, les Greffiers, & généralement tous les Officiers de Justice étoient

la Chine
trouva les
L'Officier
prévaloit
que c'é-
nfans. Les
qu'à les
re chose,
ne morte

décider,
trouva un
pour être
inq lignes
, d'où il
ent d'une
évident ;
tinoit en-
des offe-
en firent
ferent de
Tenons-
ivres des
esure des
qui pres-
s devons

gal au pied
uces seule-

gagnés. Sur cette accusation, quoique destituée de preuves, le Viceroi cassa toutes les procédures; il appella d'autres Gouverneurs à la place des premiers; & il fit venir des villes voisines d'autres Chrétiens, & en particulier la Chrétienne que l'Officier *Fan* avoit récompensée pour avoir apostasié, & pour avoir indiqué les demeures des Missionnaires. Cette Chrétienne se repentoit déjà de son apostasie, elle la rétracta alors, & elle accusa l'Officier de la lui avoir conseillée auparavant en secret, & de l'y avoir déterminée par ses artifices.

Le Viceroi fit encore emprisonner des Gentils arrivés depuis peu de *Fou-ngan* & l'aubergiste qui les logeoit. Il fit en même temps arrêter des Marchands qui portoient tous les ans de *Canton* dans le *Fo-kien* la pension pour les Missionnaires; & des Chrétiens qui étoient venus de *Fou-ngan* pour secourir les prisonniers, & qui furent convaincus d'avoir donné de l'argent aux soldats, pour procurer quelques soulagemens aux Confesseurs de la foi. Les soldats même furent cassés de leurs charges & condamnés à porter deux mois la cangue (1);

(1) C'est un instrument de bois, fait comme

enfin, tout alla au gré de l'Officier *Fan*. Les Chrétiens, & même les Gentils furent maltraités selon son caprice. Il mit les uns à la cangue, & condamna les autres à la bastonnade, ou à être reconduits chez eux chargés de chaînes. Il ordonna à six Chrétiens d'adorer une idole, & cinq d'entr'eux ayant constamment refusé de le faire, reçurent par son ordre chacun quarante coups de bâton : le sixieme eut la lâcheté impie de lui obéir.

Aussi-tôt que les nouveaux Juges furent arrivés, ils commencerent de nouveaux interrogatoires, & ils les réitérerent à l'infini, dans l'espérance de trouver quelque preuve de rébellion, d'impudicité ou de magie. On appliqua le Pere *Diaz*, & ensuite *Thérèse*, à la torture, sans en pouvoir tirer aucun aveu qui donnât lieu à une sentence de condamnation. On voyoit tous les jours les Missionnaires revenir de l'au-

une table quarrée, percée au milieu, & composée de deux pieces qui se séparent, pour laisser passer le col dans l'ouverture. Cette table est assez large pour empêcher qu'on ne puisse avec les mains se toucher le visage. Elle est plus ou moins pesante, selon la faute pour laquelle on est condamné.

, quoique
eroi cassa
pella d'au-
e des pre-
es voisines
rticulier la
z avoit ré-
é, & pour
es Missi-
repenoit
la rétracta
er de la lui
n secret, &
es artifices.
ifonner des
e *Fou ngan*
t. Il fit en
chands qui
anton dans
es Missi-
qui étoient
écourir les
convaincus
x soldats,
gemens aux
dats même
es & con-
cangue (1);

, fait comme

dience à la prison le visage enflé & meurtri de soufflets. Le Pere *Serrano* en eut la peau des joues enlevée & le visage tout ensanglanté. M. l'Evêque en a reçu en tout quatre-vingt-quinze, sans qu'on ait eu le moindre ménagement pour son grand âge. Outre les soufflets, les Peres *Alcober* & *Royo* ont souffert une fois la bastonnade; le Pere *Diaz* l'a soufferte deux fois, & deux fois la torture aux pieds.

Cependant le Viceroi pressoit les Juges de porter un arrêt de condamnation, & il commençoit à appeller leurs délais des lenteurs affectées; les Juges étoient au désespoir de ne pas trouver matiere à une sentence qui pût être de son goût; enfin, ils se déterminèrent à recommencer les procédures, qui, pour cette fois, aboutirent à condamner les Missionnaires & quelques Chrétiens à l'exil, & les autres Chrétiens & Chrétiennes à de moindres peines.

L'embaras de ces Juges n'étoit pas d'accorder la droiture naturelle avec la condamnation qu'on exigeoit d'eux; ils étoient tous résolus de sacrifier la justice à la faveur du Viceroi; ou du moins à la crainte de son ressentiment; mais il falloit garder une forme dans le

jugement, & faire parler les loix dans une sentence où ils portoient la sévérité jusqu'au dernier supplice; voici comme ils s'y sont pris pour motiver l'arrêt qu'ils ont rendu au commencement de novembre 1746, & qu'ils ont dressé au nom du Viceroi, qui a voulu l'envoyer en la forme suivante à l'Empereur.

Procédure de Tcheou-hio-kien, Viceroi du Fo-kien.

« Contre *Pe-to-lo*, (c'est le nom Chinois de M. l'Evêque) & autres, qui s'étant habitués dans le district de *Fou-ngan* y prêchoient une fausse loi qui tend à la perversion des cœurs.

» *Pe-to-lo*, *Hoa-king-chi*, *Hoang-tching-te*, *Hoang-tching-koue* & *Fei-joyong*, (ce sont les noms Chinois des quatre Peres) sont tous des Européens, lesquels s'étoient rendus il y a quelques années à *Macao*, dans le dessein de venir prêcher à la Chine la Religion dite du maître du ciel. Le chef de cette susdite Religion Européenne, appelé *Pen-to*, est celui qui les a envoyés comme étant soumis à sa juridiction: tous les ans, il leur en-

» voie une certaine somme d'argent à
 » titre de subvention, pour pouvoit
 » s'acquitter de leur emploi de Prédi-
 » cateurs. Cet argent est premierement
 » envoyé à *Manille*, ensuite à *Macao*,
 » & remis entre les mains d'un certain
 » *Ming-ngae-yu* (1), qui a soin de le leur
 » faire tenir. La cinquante-cinquieme an-
 » née de *Kang-hi*, (c'est l'an 1715) *Pe-to-*
 » *lo* étoit venu en cachette à *Fou-ngan-*
 » *hien*, & un certain homme du peu-
 » ple, *Ko-yn-kouang*, pere de *Ko-hoei-*
 » *gin*, lequel étoit de sa Religion, l'a-
 » voit logé chez lui. La premiere année
 » de *Yong-tching*, (c'est l'an 1722) ce
 » même *Pe-to-lo* avoit appelé à *Fou-*
 » *ngan* un nommé *Hoa-king-chi*, lequel
 » avoit pris son domicile chez *Ko-kin-*
 » *gin*. Cette même année, *Moan*, gou-
 » verneur des Provinces de *Tche-kiang*
 » & de *Fo-kien*, ayant présenté à l'Em-
 » pereur une requête pour faire bannir
 » de toutes les provinces de la Chine,
 » tout ce qu'il y avoit d'Européens, &
 » leur défendre d'y prêcher leur reli-
 » gion; & cette requête ayant été en-
 » tée & enregistrée dans toutes les

(1) Le Révérend Pere Miralta, Procureur des Missions de la sainte Congrégation de la Foi,

d'argent à
 ur pouvoir
 i de Prédi-
 emierement
 e à Macao,
 d'un certain
 in de le leur
 nquieme an-
 (1715) *Pe-to-*
 à *Fou-ngan-*
 me du peu-
 de *Ko-hoei-*
 eligion, l'a-
 miere année
 n 1722) ce
 ellé à *Fou-*
chi, lequel
 chez *Ko-kin-*
Moan, gou-
 e *Tche-kiang*
 enté à l'Em-
 faire bannir
 le la Chine,
 ropéens, &
 er leur reli-
 yant été en-
 ns toutes les

» Cours des Tribunaux, le susdit *Pe-to-lo*
 » avoit été obligé de retourner dans la
 » province de *Kouang-tong*, la deuxieme
 » année de *Yong-tching*: mais *Hoa-hing-*
 » *chi* s'étoit tenu, comme auparavant,
 » caché dans la maison de *Ko-kin-gin*.
 » La cinquieme année de *Yong-tching*
 » (l'an 1726), *Pe-to-lo* étant déjà re-
 » venu, avoit appelé secrètement à
 » *Fou ngan*, *Fey-jo-yong*, lequel avoit
 » été reçu dans les maisons du Bachelier
 » *Tching-sieou* & de *Ouang-you-sien*. La
 » troisieme année de *Kien-long* (1), le
 » même *Pe-to-lo* avoit aussi appelé à
 » *Fou-ngan*, *Hoang-tching-koué*; & cette
 » même année ce *Ko-yu-kouang* étant
 » mort, son fils *Ko-hoei-gin* avoit con-
 » tinué de retenir chez lui le susdit
 » *Pe-to-lo*, tandis que *Hoang-tching-koué*
 » se retiroit dans la maison de *Tching-*
 » *tsong-hoei*. Chacun d'eux s'étoit bâti
 » une église dans laquelle ils débitoient
 » leur pernicieuse doctrine, oignant
 » d'huile le front de tous ceux qui em-
 » brassaient leur religion; & leur don-
 » nant un certain pain à manger, & un
 » certain vin à boire, ils les obligeoient

Procureur des
 on de la Foi,

(1) C'est l'Empereur régnant, qui monta sur
 le trône en 1735.

» à brûler les tablettes de leurs ancêtres ;
 » auxquels ils les faisoient renoncer ,
 » même jusqu'à ne plus reconnoître au-
 » cune légitime subordination pour les
 » supérieurs ou les parens ; & cela avec
 » un tel entêtement , que la mort même
 » n'est pas capable de les faire chan-
 » ger. Ces Européens réussissoient d'au-
 » tant mieux à les amener jusqu'à ce
 » point d'aveuglement , qu'ils leur font
 » entendre que tous ceux qui suivront
 » leur religion , monteront au ciel après
 » leur mort ; & que par la suite des
 » temps , lorsque ce monde visible pé-
 » rira , ils ressusciteront tous en repre-
 » nant une nouvelle vie. Dans ces égli-
 » ses , ils faisoient faire des assemblées
 » d'hommes & de femmes dont le nom-
 » bre montoit à plusieurs milliers. Cha-
 » cun des chrétiens prenoient un nom
 » étranger⁽¹⁾ qu'on écrivoit ensuite dans
 » des registres. Dans le temps de ces
 » assemblées , il se faisoit des distri-

(1) C'est le nom de baptême. Pour l'exprimer , on prend les sons Chinois qui approchent le plus des nôtres : ainsi *Pierre* ou *Pedro* en Portugais , se dit *Pe-to-lo* ; *Paul* , *Pao-lo* ; ce qui en Chinois ne fait aucun son , & par-là paroît étranger.

» butions d'argent, ce qui attiroit quan-
 » tité de gens du Peuple. Les filles qui,
 » ayant embrassé cette religion, ne se
 » marioient jamais, s'appelloient du nom
 » de vierge de profession. *Pe-to-lo* &
 » autres faisant régulièrement chaque
 » année le catalogue de tous ceux qu'ils
 » avoient engagés à se faire chrétiens,
 » louoient exprès certaines gens du
 » peuple qui sont actuellement décédés,
 » sçavoir *Fong-tching-hing* & *Leao-chang-*
 » *cho*, & autres, pour porter le susdit
 » catalogue à *Macao*, d'où il étoit en-
 » voyé à *Manille*, & de *Manille* au chef
 » de leur religion en Europe. Les mêmes
 » porteurs leur rapportoient à *Fou-ngan*
 » la pension d'argent qui leur étoit ve-
 » nue d'Europe, & qu'ils trouvoient
 » entre les mains d'un de leurs Supé-
 » rieurs résidans à *Macao*. Cet argent
 » servoit à leurs besoins & à leur nour-
 » riture. Ce *Pe-to-lo* & autres sçachant
 » que leur religion étoit défendue, &
 » que s'ils gardoient leurs habillemens
 » Européens, ils ne pourroient aller &
 » venir avec tant de liberté, sortoient
 » de *Macao* le plus secrètement qu'ils
 » pouvoient, après s'être fait raser la
 » tête, & accommoder les cheveux à la
 » maniere Chinoise, après avoir changé

ncêtres;
 noncer,
 ôtre au-
 pour les
 ela avec
 rt même
 e chan-
 ent d'au-
 squ'à ce
 eur font
 suivront
 iel après
 uite des
 sible pé-
 n repre-
 ces égli-
 semblées
 le nom-
 rs. Cha-
 un nom
 uite dans
 de ces
 s distri-

r l'expri-
 prochent
 o en Por-
 ; ce qui
 -là paroît

» tout leur habillement , & avoir appris
 » la langue mandarine ; afin qu'étant
 » ainsi déguifés , ils puffent être à cou-
 » vert des recherches , & parvenir sû-
 » rement à *Fou-ngan* , pour y prêcher
 » leur religion. Les lettrés & les gens du
 » peuple étoient devenus fi infatués de
 » ces prédicateurs , que tous fe difpu-
 » toient à l'envi l'honneur de les inviter
 » & de les recevoir chez eux , & même
 » de leur bâtir feccrètement des églifes.
 » Comme la plupart des chrétiens avoient
 » des appartemens éloignés de la rue ,
 » ils pouvoient aifément les y cacher ,
 » ce qui a fait qu'on a été plusieurs
 » années fans pouvoir les découvrir ;
 » jufqu'à ce qu'enfin , dans la quatriemé
 » lune de la onzieme année de *Kien-*
 » *long* , *Cong-ki-tfou* , de *Fou-ning-fou* ,
 » eft venu me donner avis de tous ces
 » défordres. M'étant affuré de la vérité
 » des faits par de nouvelles informa-
 » tions , j'envoyai un ordre feccret à
 » *Fan-kuo-king* , *Cheou-pei* , & à *Loui-*
 » *tchao-han* , *Pa-tfonh* (1) , d'aller d'a-
 » bord à *Fou-ngan* pour fe faifir de
 » *Pc-to-lo* & autres criminels , auffi-bien

(1) Ces deux noms marquent leur emploi dans les troupes.

que de tous leurs effets étrangers ,
 » comme livres , images , ornemens &
 » meubles , & de les conduire à la
 » capitale pour y être incessamment ju-
 » gés. Ce qui ayant été exécuté , je les ai
 » fait comparoître en ma présence ; &
 » les ayant secrètement examinés , j'ai
 » tiré de leurs propres bouches l'avéu
 » de tous les forfaits ci-dessus mention-
 » nés. En conséquence , j'ai examiné la
 » requête présentée à l'Empereur , la
 » première année de *Yong-tching* , par
 » *Moan* pour lors Gouverneur des deux
 » provinces *Tche-kiang* & *Fo-kien* ,
 » pour demander qu'on défendît la su-
 » perstitieuse loi des Européens. J'ai pa-
 » reillement lu l'arrêt que le Tribunal
 » des Crimés porta en conséquence de
 » la délibération qu'il eut ordre de faire
 » sur ladite requête. Or cet arrêt porte
 » que si , dans la suite , il arrivoit qu'on
 » fit encore des assemblées pour réciter
 » en commun des prières , & commettre
 » d'autres pareils attentats , on procédât
 » contre les coupables. La cour approu-
 » va cette ordonnance qui fut publiée
 » dans tout l'Empire , & que l'on garde
 » respectueusement dans les archives pu-
 » bliques.

« Or maintenant que *Pe-to-lo* , après

appris
 qu'étant
 à cou-
 vrir sù-
 brêcher
 gens du
 tués de
 dispu-
 inviter
 même
 églises.
 avoient
 la rue ,
 cacher ,
 plusieurs
 ouvrir ;
 patriemé
 e *Kien-*
ng-fou ,
 ous ces
 a vérité
 informa-
 secret à
 à *Loui-*
 ler d'a-
 aisir de
 ffi-bien

emploi

» avoir été banni par un Arrêt public
 » de la Cour , a eu cependant l'audace ,
 » non-seulement de faire venir dans le
 » *Fo-kien* quatre Européens ; içavoir ,
 » *Hoa-king-chi* , & autres , pour y prê-
 » cher la religion chrétienne , mais de
 » rentrer lui-même & de se déguiser ,
 » pour pouvoir se cacher dans le district
 » de *Fou-ngan* , & tout cela dans le
 » dessein de pervertir les cœurs ; ce qui
 » est allé à un tel point , que tous ceux ,
 » soit des lettrés , soit du peuple , qui
 » ont embrassé leur religion , ne veulent
 » plus la quitter , que quelque moyen qu'on
 » employe pour les faire changer : le
 » nombre de ceux qu'ils ont ainsi per-
 » vertis est si grand , que de quelque
 » côté qu'on se tourne dans le district
 » de ce *Hien* , on ne voit autre chose :
 » bien plus , les gens même des tribu-
 » naux & les soldats leur sont dévoués.
 » Dans le temps que ces Européens
 » furent pris , & lorsqu'on les condui-
 » soit enchaînés à la capitale , on a vu
 » des milliers de personnes venir à leur
 » rencontre , & se faire un honneur de
 » leur servir de cortège : plusieurs s'ap-
 » puyant sur le brancard de leurs char-
 » rettes , leur témoignoit par leurs
 » pleurs la vive douleur dont ils étoient
 pénétrés :

» pénétrés : des filles & des femmes se
 » mettoient à genoux sur leur passage ,
 » en leur offrant toute sorte de rafraî-
 » chissemens. Tous enfin vouloient tou-
 » cher leurs habits , & jettoient de si
 » hauts cris , que les échos des mon-
 » tagnes voisines en retentissoient. Un
 » Bachelier nommé *Tching-sieou* a eu
 » l'impudence de se mettre à la tête de
 » cette multitude , pour l'exhorter , en
 » disant ces paroles & autres : *C'est pour*
 » *Dieu que vous souffrez , que la mort*
 » *même ne soit pas capable de vous ébran-*
 » *ler.* Aussi son exhortation a-t-elle pro-
 » duit sur ces esprits un tel effet , que
 » malgré la rigueur des examens & la
 » terreur des menaces , lors du juge-
 » ment , tous ont répondu unanime-
 » ment : *Nous sommes résolus à tenir*
 » *ferme , nous ne changerons jamais de*
 » *religion.*

» Entre ces criminels , il y en a qui
 » font de leurs maisons des lieux de
 » retraite à ces Européens rebelles , qui
 » ont le talent de s'attacher si étroite-
 » ment les cœurs , & qui depuis si long-
 » temps ont abusé de la crédulité d'un
 » si grand nombre de personnes , sans
 » qu'il nous reste aucune espérance de
 » pouvoir les détromper. De plus , ils

» font prendre un nom étranger à tous
» ceux qui entrent dans leur religion ;
» ils en dressent tous les ans des cata-
» logues exacts qu'ils envoient dans
» leurs royaumes, pour être mis dans
» le rôle des habitans du pays. A tous
» ces traits, qui ne reconnoît l'esprit de
» révolte, d'autant plus pernicieux,
» qu'il est plus caché ? Or de si étranges
» desseins étant enfin venus au jour, il
» ne convient pas d'user d'aucune in-
» dulgence à l'égard des auteurs. Et
» pour couper racine aux malheurs fu-
» nestes, qui en seroient infailliblement
» provenus, nous condamnons confor-
» mément à nos loix, ledit *Pe-to-lo* à
» avoir la tête tranchée, sans attendre
» le temps ordinaire des supplices : pour
» les quatre autres Européens, nous les
» condamnons pareillement à être dé-
» capités dans le temps ordinaire. A
» l'égard de *Ko-hoei-gin*¹, nous le con-
» damnons à être étranglé dans le temps
» ordinaire. Quelques-uns des Chrétiens
» seront seulement marqués au visage ;
» quelques-autres seront condamnés à
» un certain nombre de coups de bâ-
» ton, proportionné à la qualité du délit
» d'un chacun. Ceux qui voudront ra-
» cheter les coups de bâton le pourront
» faire ».

T
de
avo
de
tale
Chi
agi
culi
ait
fante
paci
tion
nous
plus
nistr
soit
tion
près
Fo-k
voir
secr
neur
yven
faire
pou
distr
sonn
appe
gion
der

Telle est la sentence que le Viceroy de *Fo-kien* a envoyée à la Cour, & qu'il avoit fait précéder de mémoires & de systêmes tendans à l'extirpation totale de la religion chrétienne dans la Chine. Si dans toute cette affaire il n'a agi qu'en conséquence de sa haine particulière pour notre sainte foi, il faut qu'il ait fait des représentations bien pressantes pour déterminer l'Empereur, tout pacifique qu'il est, à étendre la persécution dans tout l'Empire : mais si, comme nous avons lieu de croire, il a été de plus en cela l'instrument du premier Ministre, il ne faut plus être surpris qu'il soit venu à bout de rendre la persécution générale. Quoi qu'il en soit, à peu près dans le temps qu'on portoit dans le *Fo-kien* la sentence que nous venons de voir, l'Empereur envoya des ordres secrets à tous les *Tsong-tou* ou Gouverneurs de deux provinces, & aux *Fou-yven* ou Vicerois d'une province, de faire toutes les diligences nécessaires pour découvrir s'ils avoient dans leurs districts des Européens ou autres personnes qui enseignassent une religion appelée *Tien-tchu-kiao*, c'est-à-dire religion du Seigneur du ciel, & de dégrader tous les Mandarins subalternes qui

se montreroient négligens à faire par eux-mêmes les visites convenables, pour parvenir à abolir cette secte qui est ici appelée perverse. En conséquence tout a été mis en mouvement dans les quinze provinces.

Les ordres de l'Empereur ont été plus ou moins fidèlement exécutés, selon que les *Tsong-tou* & *Fou-yven* les ont différemment interprétés à leurs inférieurs. Dans plusieurs endroits on a emprisonné & condamné à la torture & à la bastonnade. Dans d'autres on a pillé les maisons des chrétiens & ruiné leurs familles; la fureur des idolâtres a éclaté sur tout ce qui appartenoit à la religion; saintes images, croix, chapelets, cierges, ornemens d'église, reliquaires, médailles, tout a été la proie des flammes, rien n'a échappé à leur vigilance sacrilège. Les livres chinois qui traitent même de notre sainte religion, & qui jusqu'à présent avoient été épargnés, ont été pareillement condamnés au feu. La plupart des églises ont été détruites de fond en comble. Combien en a-t-il coûté aux zélés adorateurs du vrai Dieu de se voir arracher par violence les marques de leur tendre piété? Ils les ont cachées ou défendues autant

qu'il leur a été possible : mais la persécution les a aussi presque par-tout attaqués dans leurs personnes.

Parmi ceux qui ont été traînés devant les tribunaux, il s'en est trouvé dans toutes les chrétientés qui se sont montrés fermes & inébranlables dans leur foi : souvent même ceux qui l'avoient embrassée récemment, l'ont honorée par leur constance à la professer au milieu des tourmens. La ferveur en a porté quelques-uns à se présenter d'eux-mêmes aux Mandarins, pour avoir occasion de souffrir pour la foi. C'est ce que firent en particulier deux chrétiens de la province de *Chan-tong* qu'on n'avoit point recherchés. Ils allèrent trouver leurs Mandarins, l'un tenant un crucifix & l'autre une image à la main. *A ces marques*, lui dirent-ils, *reconnoissez que nous sommes de la même religion que ceux à qui vous faites souffrir les questions, les bastonnades & les prisons ; autant coupables qu'eux, nous méritons comme eux tous ces châtimens.* Il faut sçavoir jusqu'où va le respect du peuple pour ses Mandarins, ou plutôt la crainte qu'il en a, pour comprendre toute l'héroïcité de cette démarche. Le Mandarin se porta à cet excès, que d'arracher lui-même le cru-

cifix des mains du chrétien qui le portoit, & de lui en donner des soufflets.

Il faut néanmoins convenir que tous les chrétiens de la Chine n'ont pas, à beaucoup près, montré le même attachement & le même zèle pour la religion sainte qu'ils professoient. C'est avec une extrême douleur que nous avons appris que plusieurs dans divers endroits l'avoient honteusement désavouée & lâchement abandonnée : il y a même des chrétientés où le plus grand nombre a signé des actes d'apostasie dressés par les Mandarins des lieux. Les Missionnaires nous écrivent, l'amertume dans l'ame, & les larmes aux yeux, la défection d'une grande partie de leur troupeau ; quelquefois même de chrétiens distingués, sur la piété & la ferveur desquels ils avoient le plus compté. La plupart d'entre eux ont eu peine à trouver un asyle pour se dérober aux recherches. Bien des chrétiens qui sont déterminés à confesser la foi, ne le font pas à les retirer chez eux, en s'exposant à un danger évident de tout perdre. Aussi plusieurs Missionnaires, rebutés par-tout, ont pris le parti de courir dans des barques, les lacs & les rivières, & d'autres se sont exposés à faire le voyage de Macao.

Du nombre de ceux qui ont osé tenter cette dernière voie pour se soustraire aux plus vives recherches, a été le P. Baborier, Jésuite François. J'ai vu arriver ici ce vieillard septuagénaire. La providence avoit favorisé son voyage de près de 300 lieues; mais elle permit qu'en arrivant à *Macao* de nuit, afin d'échapper aux corps-de-garde Chinois, il brisât contre un rocher la petite barque qui le portoit. Il grimpa comme il put, dans les ténèbres, sur une petite montagne escarpée, & nous envoya au point du jour son batelier en grand secret pour demander des habits Européens. Ce vénérable Missionnaire qui, pendant une longue suite d'années, s'est épuisé de fatigues, ne pense & ne demande qu'à rentrer dans la Chine, afin d'aller mourir, suivant son expression, les armes à la main.

Peu de jours après son arrivée, est aussi venu M. de Martillat, Evêque d'*Ecrinée*, & Vicaire apostolique, François de nation. Quand la persécution ne l'auroit pas obligé de sortir de sa mission, sa santé dangereusement altérée ne lui auroit pas permis d'y demeurer. Ce digne Prélat, peu avant le commencement de la persécution générale, avoit

été découvert, cité devant un tribunal & rudement frappé, pour avoir confessé Jesus-Christ. Sa retraite fut bientôt suivie de celle de M. de Verthamon, qui s'étant vu abandonné de tous ses chrétiens, qu'il cultivoit depuis un an seulement, fut sur le point d'être surpris par les soldats Chinois. Il n'échappa que par des traits visibles de la providence, qui lui fournit des guides dans des lieux & dans des temps où il n'avoit nulle espérance d'en trouver. Après lui, sont arrivés presque en même-temps deux RR. PP. Dominicains, tous deux Italiens; l'un appelé *Tchifoni*, & l'autre *Matfoni*. Ce dernier s'étoit réfugié dans la maison qui servoit d'asyle au Pere *Beuth*, Jésuite François; mais un accident imprévu l'obligea bientôt d'en sortir, & ensuite de venir à *Macao*.

Ces deux Missionnaires s'entretenoient un soir sur l'état de la mission, lorsqu'ils entendirent dans la rue des cris horribles à l'occasion du feu qui avoit pris à une maison voisine. En pareil cas, la maison où ils étoient ne pouvoit manquer d'être bientôt visitée. Ils sentirent le danger, & se retirèrent au plutôt dans la maison d'un chrétien, plus éloignée de l'incendie. Ils prirent aussi le

par
cré
de
bre
être
vo
fut
rin
rec
pas
affo
plu
pri
pur
cou
dit
s'a
ni
jou
dr

ba
vi
se
ca
fo
co
c'
da
de

parti d'emporter avec eux les vases sacrés & ce qu'ils purent des ornemens de leurs chapelles. A la faveur des ténèbres, ils y arriverent heureusement sans être vus de personne. Mais quand ils voulurent retourner après que l'incendie fut éteint, ils rencontrèrent un Mandarin qui, à la lueur d'un flambeau, les reconnut pour étrangers. Il ne lui fut pas difficile de faire arrêter le Pere *Beuth*, affoibli qu'il étoit par une maladie de plusieurs mois : mais le Pere Dominicain prit la fuite, de sorte que les soldats ne purent jamais l'atteindre. Après avoir couru plusieurs rues, comme il n'entendit plus personne qui le poursuivît, il s'arrêta, & ne sçachant où se retirer, ni comment sortir de la ville avant le jour, il se mit dans un coin pour y prendre quelque repos.

Ce repos fut bientôt troublé : une bande de soldats apperçut le Pere, & vint le considérer de près. Il fit alors semblant de dormir, & tint son visage caché autant qu'il lui fut possible. On le fouilla, on trouva son chapelet ; & comme personne ne pouvoit dire ce que c'étoit, on l'interrogea ; mais le Pere, dans la crainte que son accent ne le décelât, ne répondit que par des con-

torsions telles qu'en pourroit faire un malade qui souffre. Cependant un des soldats s'imagina que le chapelet étoit une marque qu'il étoit d'une secte appelée *Pe-lien-kiao*. (1). *Non*, répondit un autre, *il doit être chrétien. J'ai vu à des chrétiens quelque chose de semblable. Il faut*, dit un troisieme, *qu'il soit tourmenté d'une violente colique, nous devrions le mettre chez un chrétien, qui demeure tout près d'ici.* Cet avis fut suivi; les soldats n'ayant sans doute rien sçu de l'emprisonnement du P. *Beuth*, eurent la charité de porter le P. Dominicain chez le chrétien, en lui disant: *Tiens, voilà un homme de ta religion qui souffre, prends soin de le soulager.*

Le Mandarin qui avoit arrêté le Pere *Beuth*, eut aussi beaucoup d'égards pour lui. Comme s'il eût ignoré que c'étoit un Missionnaire, & qu'il l'eût pris pour un Marchand étranger, il se contenta de le faire conduire à *Macao* par un *Tchai-gin*, ou valet du tribunal, qui, pour

(1) C'est la secte la plus séditieuse qu'il y ait à la Chine. Ceux qui en sont se distribuent entre eux les principaux emplois de l'Empire, espérant que l'un deux montera un jour sur le trône, & qu'alors ils auront en réalité ces dignités qu'ils n'ont qu'en idée.

affurer que le Pere s'y étoit rendu , devoit rapporter à son retour une réponse du Mandarin le plus voisin de *Macao*. Par malheur , ce Mandarin est celui de *Hyang-chan* , qui n'est rien moins que favorable au christianisme. Il fit comparoître le Pere devant son tribunal , après l'avoir laissé plusieurs heures exposé aux insultes de la populace , qui le chargeoit d'injures , & lui reprochoit de ne pas honorer ses parens , d'arracher les yeux aux mourans , de tuer les petits enfans pour en faire servir la tête à des fortileges. Quelques-uns lui arrachotent les cheveux & la barbe , & lui faisoient souffrir toutes sortes d'indignités.

Enfin le Mandarin vint s'asseoir dans le tribunal , ordonna de tenir prêts les instrumens de la question , les fit étaler avec les fouets pour les châtimens publics. Après quoi il employa un temps considérable à vomir toutes sortes d'injures & de blasphêmes. C'est la coutume à la Chine que les Mandarins tâchent d'étourdir les accusés par des railleries & des reproches , ordonnant même aux soldats de faire des huées , ou , pour mieux dire , de hurler à leurs oreilles. Ils veulent se concilier par ce moyen de l'autorité , & faire craindre leurs ju-

gemens. Est-il bien vrai, dit le Mandarin, que tu te persuades de n'être pas connu ? Tu es un Européen venu ici pour prêcher la religion chrétienne. Cela est vrai, répondit le Pere Beuth. Or, dis moi, poursuivit le Mandarin, qu'est-ce que le Dieu que tu veux faire adorer ? C'est, répondit le Pere, celui qui a créé le ciel & la terre. Oh ! le malheureux ! reprit le Mandarin ; est-ce que le ciel & la terre ont été créés ? Qu'on lui donne dix soufflets. Après qu'on eut exécuté cet ordre injuste & cruel, le Mandarin prit un pinceau & en forma les deux caracteres Chinois, qui expriment le saint nom de Jesus ; puis il les fit présenter au Pere Beuth, en lui demandant ce que c'étoit. Le Pere répondit que c'étoit le nom de la seconde Personne de la Sainte Trinité, qui s'est fait homme pour notre salut. Autres dix soufflets, s'écria le Mandarin, & il procura ainsi à ce digne Missionnaire la gloire de souffrir directement, & d'une maniere toute spéciale, pour le saint nom de Jesus.

Après d'autres demandes & d'autres réponses, le Mandarin lui fit encore décharger dix soufflets sur le visage qui en fut horriblement enflé. La peau fut enlevée en plusieurs endroits, & le sang

ref
co
Ma
vo
fan
&
dou
ma
rer
il
fide
guc
red
qua
me
for
enc
ble
I
par
gé
un
le
pat
fan
fain
que
fieu
ces

resta plus de quinze jours extravasé & coagulé, ainsi que j'en ai été témoin. Le Mandarin prit ensuite le parti de l'envoyer sans différer à *Macao*, en lui disant qu'il lui faisoit grace de la question & de la bastonnade. Il comprit sans doute que ce Missionnaire étant très-malade, il ne pouvoit manquer d'expirer dans les tortures ou sous les coups.

Et en effet, la maniere barbare dont il fut frappé, jointe à une phtisie considérablement augmentée par les fatigues d'un voyage de 250 lieues, avoit réduit le Pere Beuth aux derniers abois, quand nous le vîmes arriver ici au commencement du carême. Cependant à force de soins, nous avons conservé encore près de deux mois ce respectable confesseur de la foi.

Il feroit nos regrets par ses vertus; par son zele & par la supériorité de son génie, si nous ne le regardions comme un des protecteurs de notre mission dans le séjour des bienheureux. Avec quelle patience ne souffrit-il pas sa maladie, sans vouloir jamais entendre parler de faire aucun vœu pour sa guérison! Avec quel goût ne se faisoit-il pas lire plusieurs fois par jour le livre des souffrances de Jesus-Christ, & ceux qui traitent

de la préparation à la mort ! Avec quelle foi vive reçut-il les derniers sacremens , après avoir renouvelé ses vœux , sa consécration au service de la sainte Vierge , & sa soumission de cœur & d'esprit aux derniers decrets sur les rits & cérémonies Chinoises ! Avec quelle tranquillité & quelle joie vit-il venir son dernier moment , répondant avec une pleine connoissance à toutes les prieres de la recommandation de l'ame ! La seule peine qu'il éprouva fut de réfléchir qu'il n'en ressentoit aucune. *N'y a-t-il pas de l'illusion* , me disoit-il ? *je suis si près de la mort & je ne sens aucune frayeur*. Il s'efforçoit de remplir chaque moment par les actes des vertus les plus parfaites , & sur-tout du plus pur amour. Enfin un peu avant cinq heures du matin , il rendit doucement son ame à Dieu le 19 avril 1747.

Un autre Missionnaire que nous avons vu arriver dans cette ville , est le Révérend Pere *Abormio* , de l'Ordre de Saint-François , & Italien de nation. Après avoir été traîné de prison en prison pendant l'espace de 11 mois , il a été conduit ici , & remis entre les mains du procureur de la ville , avec charge d'en répondre.

Ce zélé Missionnaire avoit été arrêté le dimanche de Pâques de 1746 , dans la province de *Chan-si*. Les soldats le maltraiterent de soufflets , pillerent ses meubles , & frapperent si rudement son domestique , qu'il en mourut en peu de jours. Le Mandarin qui fit emprisonner le Pere , s'empara d'abord de ses effets ; ensuite il l'accusa auprès des Mandarins supérieurs , d'avoir tenu des assemblées : mais ayant appris que le Missionnaire vouloit aussi porter ses plaintes sur la mort de son domestique , & sur le pillage de tout ce qui lui appartenoit , il craignit de perdre sa dignité. Il se transporta donc dans la prison où étoit le Pere ; il lui fit des excuses sur ce qui s'étoit passé , attribuant toute la faute aux soldats , & promettant de lui rendre une entiere liberté , aussi-tôt qu'il auroit reçu une réponse des tribunaux supérieurs. Il ajouta même que sur son exposé , cette réponse ne pouvoit manquer d'être favorable.

Cependant les tribunaux voulurent prendre une connoissance plus ample du procès , & ils ordonnerent de faire comparoître le prisonnier. Le Mandarin , obligé alors de le leur envoyer , le suivit lui-même de près pour lui demander

en grace , avant l'audience , de ne lui susciter aucune mauvaise affaire , avec promesse que tous ses effets lui seroient rendus ; que de plus il lui seroit favorable , & qu'il solliciteroit fortement sa délivrance. Le Pere *Abormio* , sans compter beaucoup sur ces promesses intéressées , se laissa gagner , & ne voulut pas tirer du Mandarin une vengeance qu'il ne jugeoit pas devoir être utile à la religion.

Mais le Mandarin étoit bien éloigné de tenir sa parole. Résolu de se mettre à quelque prix que ce fût à couvert des accusations qu'il craignoit , il forma le cruel dessein de faire mourir secrètement le Pere dans la prison , & chargea un soldat de l'étouffer avec du papier mouillé.

Ses ordres auroient été exécutés ; sans un seigneur condamné à une prison perpétuelle , & qui avoit trouvé auprès du digne Missionnaire l'avantage incomparable de connoître la véritable religion. Instruit de l'ordre secret du Mandarin , il lui fit déclarer que si le Pere mouroit dans la prison , il en écriroit à un de ses parens , puissant en cour. Le Mandarin outré de se voir découvert , ne trouva plus d'autre moyen de cacher

aux t
& ce
de re
ne p
muni
mur
fit at
nes a
cach
pouv
seoir
ciffes
déta
Une
demi
niers
verti
ne c
ter f
de r
dont
méri
M
avoi
ches
faute
jette
au M
reme
qui n

aux tribunaux tout ce qu'il avoit fait , & ce qu'il venoit d'entreprendre , que de resserrer si fort les prisonniers qu'ils ne pussent avoir au-dehors aucune communication. Il fit donc bâtir un nouveau mur devant la porte de la prison , & fit attacher les prisonniers par des chaînes aux deux murailles opposées d'un cachot assez étroit , en sorte qu'ils ne pouvoient ni se tenir debout , ni s'asseoir , ni même se remuer. L'unique adoucissement qu'on leur accorda , fut de les détacher quelques heures chaque jour. Une si grande rigueur dura un mois & demi ; & pendant ce temps les prisonniers , que le Pere *Abormio* avoit convertis & baptisés au nombre de cinq , ne cessèrent de bénir Dieu , & de chanter ses louanges. Ils souhaitoient tous de mourir au milieu des souffrances , dont ils avoient appris à profiter , pour mériter des récompenses éternelles.

Malgré toutes les précautions qu'on avoit prises pour empêcher les approches de la prison , quelques chrétiens sautèrent les murailles des cours , & jetterent , par une petite fenêtre , du pain au Missionnaire. Ils furent pris & sévèrement châtiés par ordre du Mandarin , qui ne pouvoit assez s'étonner d'une af-

fection si extraordinaire pour un étranger. Enfin il fut décidé par les Mandarins supérieurs, que le Missionnaire seroit renvoyé à *Macao* sous la garde de deux soldats.

Dans le chemin, il n'a manqué aucun jour de prêcher ; & comme il parle bien le Chinois, plusieurs Mandarins ont voulu l'entendre, & l'ont invité à leur table. Il a passé plus d'une fois la plus grande partie de la nuit à disputer contre des lettrés gentils, ou à parler au peuple. Quelques-uns lui ont promis d'examiner la religion chrétienne. Le seul Mandarin dont il ait été maltraité sur sa route, est celui de *Hyang-chan*.

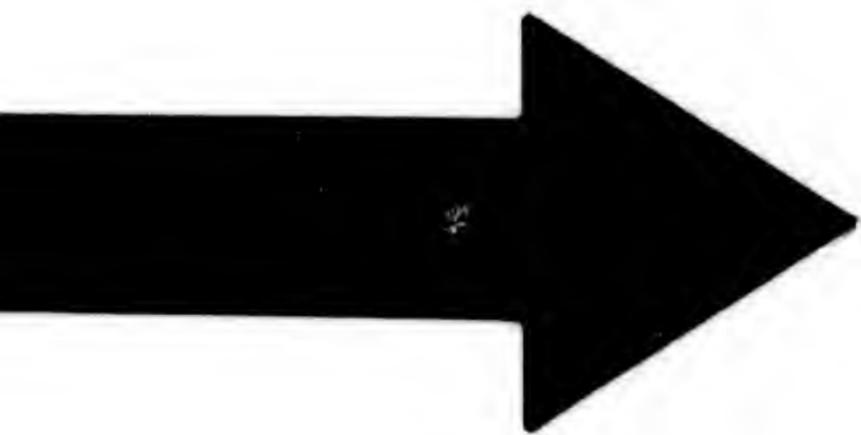
Cet ennemi de notre sainte religion, pour signaler sa haine contr'elle dans la personne de ce Pere, comme il l'avoit fait peu auparavant dans celle du Pere *Beuth*, lui a fait donner trente-deux soufflets, & l'a fait appliquer deux fois à la torture. Voici une partie de l'entretien qu'ils eurent pendant l'audience. Le Mandarin lui dit : Es-tu Chinois ou Européen ? Le Pere répondit : Je suis Européen. Cela est faux, dit le Mandarin, tu es Chinois comme moi ; j'ai connu ta mere dans le *Hou-kouang*, & je l'ai déshonorée. Qu'on donne dix soufflets

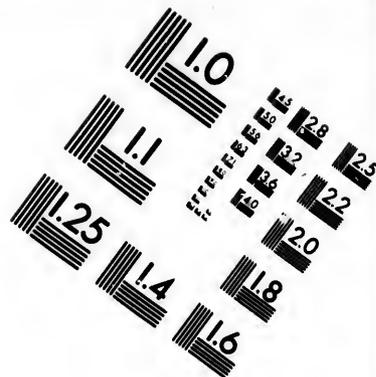
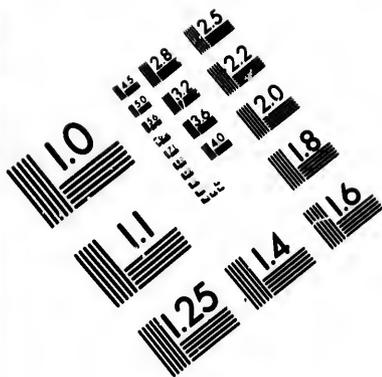
à ce
patrie
reprit
religi
Seign
qu'il
en a p
ton S
Dans
de far
reur ;
qui p
Seign
de tou
darin
questi
foi,
maine
Le
çois,
que l
cipale
sionn
malac
forme
qui e
breuf
hors
apost
oblig

à ce menteur pour avoir méconnu sa patrie. Après les soufflets, le Mandarin reprit la parole : Dis-moi quelle est ta religion ? Le Pere répondit : J'adore le Seigneur du Ciel. Le Mandarin dit : Est-ce qu'il y a un Seigneur du Ciel ? Il n'y en a point. Tu ne sçais ce que tu dis avec ton Seigneur du Ciel. Le Pere répliqua : Dans une maison, n'y a-t-il pas un chef de famille ; dans un Empire, un Empereur ; dans un Tribunal, un Mandarin qui préside ? De même le Seigneur du Ciel a son Seigneur qui est en même-temps le Maître de toutes choses. Sur ces réponses, le Mandarin fit frapper & mettre deux fois à la question ce généreux confesseur de la foi, qui en a été malade plusieurs semaines.

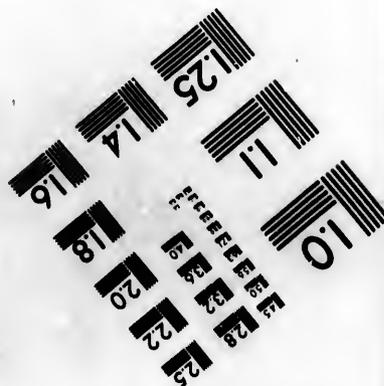
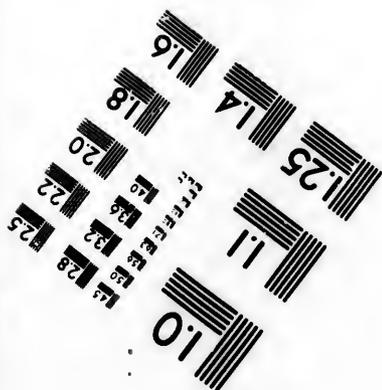
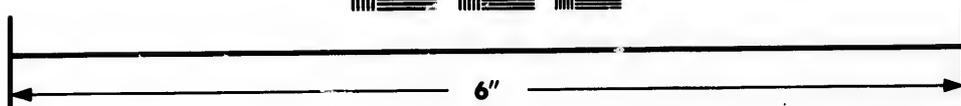
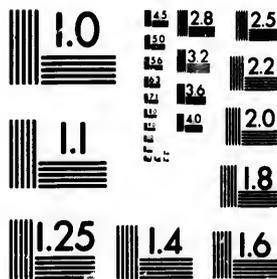
Le Pere de Neuville, Jésuite François, est aussi venu à Macao. Il est vrai que la persécution n'a pas été la principale raison de sa retraite. Ce zélé Missionnaire, après avoir contracté des maladies habituelles & ruiné sa fanté à former la chrétienté du *Hou-kouang*, qui est aujourd'hui une des plus nombreuses & des plus ferventes, se trouve hors d'état de continuer ses travaux apostoliques ; & d'ailleurs il s'est vu obligé de venir prendre soin des affaires







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
3.6 3.2 2.8 2.5
1.8 2.0 2.2 2.5

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
3.6 3.2 2.8 2.5
1.8 2.0 2.2 2.5

de notre mission, en qualité de Supérieur général, dans ces temps fâcheux où elle est toute ensemble affligée, & des ravages de la persécution, & de la perte qu'elle vient de faire dans la même année de plusieurs de ses meilleurs sujets. Car dans un si court espace de temps, la mort lui a enlevé le Pere Hervieu, Supérieur général; le Pere Chaliier son successeur, qui ne lui a survécu que peu de mois; le Pere Beuth, dont nous avons déjà parlé; & le jeune Pere de Saint-André qui se dispofoit, par les études de Théologie, à travailler bientôt au falut des ames.

Nous ne ſçavons pas ſi bien ce qui regarde les Miſſionnaires qui ont juſqu'ici demeuré cachés dans les provinces, à peu près au même nombre que ceux qui en ſont ſortis; c'eſt que n'ayant pas la commodité des couriers, ils ne peuvent écrire que par des exprès qu'ils envoient à grands frais dans les cas importants.

Le Pere *Lefevre*, Jéſuite François, nous a envoyé le Pere *Chin*, Jéſuite Chinois, & compagnon de ſes travaux, pour nous apprendre ſa ſituation préſente. On a remué ciel & terre pour le découvrir. Les Mandarins avoient appris qu'il étoit dans une maifon où il faiſoit

la plu
darin
garde
l'inve
n'y e
avoir
ſécut
la pro
nan.
trouv
enſui
nom
maif
chair
par
donn
ſorte
chré
Pere
jour
de l'
cher
tien
d'ex
mon
n'av
pren
vien
qu'o
vous

la plus ordinaire résidence. Trois Mandarins avec plus de soixante de leurs gardes & soldats vont à cette maison, l'investissent, entrent dedans. Le Pere n'y étoit plus depuis trois jours. Sans avoir encore aucune nouvelle de la persécution, il étoit parti pour passer de la province de *Keang-si* à celle de *Kiangnan*. On saisit, on pille tout ce qui se trouve; on confisque la maison, qui ensuite a été détruite. On arrête un grand nombre de chrétiens voisins de cette maison. On les mene en prison chargés de chaînes; ils sont frappés à coup de bâton par la main des bourreaux; on leur donne la question; on les charge de toute sorte d'opprobres. Alors un des bons chrétiens de ce district courut après le Pere Lefevre; l'atteignit au bout de trois journées de chemin, & lui apprit l'Edit de l'Empereur qui ordonnoit de rechercher les Prédicateurs de la religion chrétienne, & les cruautés qu'on venoit d'exercer. *Changez de route*, lui dit-il, *mon Pere, retournez sur vos pas; vous n'avez rien de mieux à faire que de venir prendre une retraite dans ma maison: on y viendra faire des visites, mais où est-ce qu'on n'en fera pas? Je ne crains que pour vous, & je m'expose volontiers à tous les*

dangers. J'espere même qu'ayant un emploi dans le Tribunal, je pourrai modérer ces visites, jusqu'au point de vous conserver pour le bien de la chrétienté.

Ce généreux chrétien n'a pas trouvé peu d'obstacles dans ses parens, qui refusoient de recevoir le Missionnaire. Mais il a vaincu leurs résistances, & a placé le Pere *Lefevre* dans un petit réduit, où peu de personnes de la maison le sçavent. Pour lui donner un peu de jour, il a fallu faire une ouverture au toit en tirant quelques tuiles qui se remettent dans les temps de pluie. On ne le visite & on ne lui porte à manger que vers les neuf heures du soir. Il écrit lui-même qu'il a entendu plus d'une fois des chrétiens conseiller à cette famille de ne point le recevoir, supposé qu'il vînt demander un asyle. On est venu visiter la maison par ordre du Mandarin du lieu : mais comme le chrétien qui le tient caché, a une espèce d'autorité sur les gens du Tribunal, & qu'il tient un des premiers rangs parmi eux, la visite s'est faite légèrement.

Cependant le Pere *Lefevre* a déjà passé sept ou huit mois dans cette espèce de prison qui n'en est pas moins étroite pour être volontaire, sans sçavoir quand il en

pour
quie
la p
C
des c
Trib
de g
on m
cusar
qu'el
funer
d'aut
plus
c'est
s'emp
pour
fût c
diffic
de l'
& d
qu'on
l'imp
Trib
peup
rins
No
Hou-
gne
est fa
florif

pourra sortir. Il écrit que cela ne l'inquiete nullement, & que c'est l'affaire de la providence.

Comme on trouva, parmi ses effets, des cierges de cire blanche, les gens du Tribunal s'imaginèrent qu'ils étoient faits de graisse humaine; parce qu'à la Chine on ne sçait pas blanchir la cire. Une accusation de cette nature, toute absurde qu'elle étoit, auroit pu avoir des suites funestes, en occasionnant encore bien d'autres recherches, & en allumant de plus en plus le feu de la persécution; c'est pourquoi quelques chrétiens zélés s'empressèrent de donner de l'argent, pour empêcher que cette accusation ne fût couchée sur les registres. Il n'est pas difficile à la Chine de faire passer ainsi de l'argent aux Tribunaux subalternes, & d'en acheter même les sentences qu'on desire. Outre l'avidité des Chinois, l'impunité laisse une grande liberté aux Tribunaux, parce qu'il n'est pas aisé au peuple de porter ses plaintes aux Mandarins supérieurs.

Nous avons reçu par la province de *Hou-kouang* des nouvelles de la montagne de *Mou-pouanchan*. Cette montagne est fameuse par une chrétienté des plus florissantes que nous y avons formée

depuis plusieurs années, & où les fidèles, dans l'éloignement du commerce des gentils, étoient une véritable image de la primitive église. Le Pere de *Neuvialle* a eu soin de ces montagnes pendant six ans, & y a baptisé plus de six mille personnes. Or ces montagnes, précieuses à notre zele, nous venons de les perdre. L'enfer a exercé toutes ses cruautés pour dissiper les chrétiens; tortures, bastonnades, prisons, tous les mauvais traitemens ont été employés à cet effet. Le Pere de la Roche, Jésuite François, qui cultivoit cette chrétienté, s'est retiré précipitamment dans un petit hameau au milieu des bois, & s'est vu obligé ensuite d'aller plus loin chercher une retraite. Il est vrai que les chrétiens de la montagne l'ont depuis fait avertir qu'on ne les inquiétoit plus; qu'il ne paroïssoit aucun soldat dans toute l'étendue de la chrétienté, & qu'ils s'assembloient comme auparavant pour faire les prieres: mais ils ajoutoient que cette paix leur est d'autant plus suspecte, qu'ils sçavent qu'un païen du voisinage a été chargé par son Mandarin de s'informer secrètement quand un Missionnaire seroit retourné dans la chrétienté, & de l'en avertir.

I
aut
les
che
site
fuit
ver
tem
Enfi
de A
la r
Miss
tagé
letr
men
chré
tenu
tout
un e
parol
il a
milie
Ensu
de se
de m
de ve
& pré
qu'il
Mon
si écr
T

Il s'en fallut peu que le Pere *du Gad*, autre Jésuite François, ne tombât entre les mains des soldats. Averti qu'on le cherchoit & qu'on s'avançoit pour visiter la maison où il étoit caché, il s'enfuit promptement; & avant que de trouver où se réfugier, il a couru assez long-temps sur les lacs & sur les rivières. Enfin arrivé dans la retraite que le Pere *de Neuvielle* occupoit alors, & où il étoit la ressource & le conseil de tous les Missionnaires des environs, il l'a partagée avec lui. C'est-là qu'il a reçu les lettres d'un chrétien qui le presse vivement de retourner dans sa mission. Ce chrétien, après avoir long-temps entretenu chez lui deux concubines, avoit tout récemment promis au pere *Dugad* un entier amendement. Il a si bien tenu parole, qu'ayant lui-même été accusé, il a confessé la foi de Jesus-Christ au milieu des tortures & des bastonnades. Ensuite il a mis hors de sa maison une de ses concubines, & il est sur le point de marier l'autre. Il prie ce Missionnaire de venir recevoir sa confession générale, & prendre possession d'une grande maison qu'il lui cede pour en faire une église. Monseigneur l'Evêque *du Chan-si & Chen-si* écrit qu'il ne sçait, ni comment se

tenir caché , ni comment s'exposer à faire le voyage de *Macao*. Les Mandarins de la Province de *Kouang-tong* se sont aussi donnés toute sorte de mouvemens pour découvrir un Prêtre Chinois nommé *Sou* , mais ils n'ont encore pu y réussir.

Tandis qu'on est en garde contre les infideles , on ne laisse pas d'avoir à se défier des mauvais chrétiens. Il y en a un dans la même province de *Kouang-tong* , qui étoit employé dans le Tribunal , & qui a voulu gagner de l'argent par un moyen bien indigne. Il a composé une fausse procédure , & a fait avertir le Pere *Miralta* qu'on étoit sur le point de présenter contre lui une accusation aux Mandarins de *Canton* , portant qu'il avoit introduit plusieurs Missionnaires dans l'Empire. Cette prétendue accusation n'étoit autre chose que la procédure qu'il avoit fabriquée de sa main , & où il nommoit plusieurs officiers de justice , qu'il falloit , disoit-il , gagner par argent , afin d'assoupir cette mauvaise affaire. Du reste , il promettoit de travailler de tout son pouvoir & de tout son crédit , pour une si bonne cause. Il ne restoit plus qu'à lui confier une somme , lorsque la providence di-

vine l'a puni de son impie stratagème. Les Mandarins ont découvert qu'il avoit fait une fausse procédure ; ils l'ont appliqué plusieurs fois à la question pour lui faire avouer son attentat ; & ils l'ont ensuite condamné à quarante coups de bâton , & à l'exil , en lui disant qu'il avoit mérité de perdre la vie.

Les belles chrétientés du *Kiang-nan* se sont moins ressenties que les autres des troubles & des vexations, parce qu'elles sont si nombreuses qu'il y a des Chrétiens dans tous les tribunaux qui suppriment par eux-mêmes les ordres de faire des recherches, ou qui en donnent avis, avant qu'ils soient expédiés ; afin que les autres Chrétiens les fassent supprimer par argent.

La ville de *Macao*, quoique soumise à la domination portugaise, n'a pas été entièrement garantie de l'orage. On y est venu publier des défenses aux Chinois qui l'habitent, de servir les Européens, & d'aller aux Eglises. On a été même sur le point de signifier un ordre des Mandarins de Canton, de renvoyer dans l'intérieur de l'Empire, non-seulement tous les Chinois qui en portoient encore l'habit, mais même tous les originaires de la Chine qui avoient pris l'habit eu-

ropéen. Si tous ces ordres avoient eu leur effet, il ne resteroit à *Macao* qu'une très-petite partie de ses habitans; mais on n'y a point eu d'égard, & les Mandarins après les avoir minutés, n'en ont pas voulu tenter l'exécution, dans la crainte d'entreprendre une guerre.

Il est venu ensuite un ordre qu'on devoit encore moins observer, parce qu'il étoit directement contraire à l'honneur de la religion; il portoit qu'on eût à fermer une petite Eglise où l'on baptisoit les Catéchumenes Chinois. Les Mandarins prétendoient que c'étoit les Chinois qui avoient bâti cette Eglise. On leur a répondu qu'elle avoit été bâtie aux dépens des Portugais, & on leur a montré l'acte de sa fondation. Malgré cela le Mandarin de *Hyang-chan* se transporta ici la veille de Pâques 1747, faisant entendre que c'étoit de la part des Mandarins supérieurs de la province. En entrant dans la ville avec un cortège de trente ou quarante hommes, il fut salué par la forteresse de cinq pièces de canon, & quand il se fut arrêté dans une maison près de la petite église, le sénat composé de trois présidens & de douze conseillers, alla l'y visiter: mais sur la demande que fit ce

Man
fenc
gion
un p
noit
gais.
C
ses p
dom
lui-m
lége
Pere
comp
pon.
M. l'
ment
exami
qu'on
meroi
ponse
se con
défenc
tion,
sans d
Apr
avons
qu'a c
cret p
religio

Mandarin qu'on fermât l'église en sa présence, le sénat répondit que notre religion ne nous permettoit pas d'exécuter un pareil ordre; que l'Eglise n'appartenoit pas aux Chinois, mais aux Portugais, ainsi qu'on l'avoit démontré.

Cependant le Mandarin persista dans ses prétentions, & demanda qu'on lui donnât la clef de l'église pour la fermer lui-même. Cette clef étoit dans le collège de Saint Paul, entre les mains du Pere *Lopez*, Provincial des Jésuites qui composent la province appelée du Japon. Ce Pere agissant de concert avec M. l'Evêque de *Macao*, & conséquemment à la décision de ceux qui avoient examiné le cas, refusa de donner la clef qu'on demandoit, & protesta qu'il aimeroit mieux donner sa tête. Une réponse si ferme étonna le Mandarin, il se contenta d'afficher un écrit où il étoit défendu de se servir de l'église en question, & il se retira aussi-tôt, craignant sans doute une émeute de la populace.

Après avoir rapporté ce que nous avons pu sçavoir jusqu'ici des ravages qu'a causé dans les provinces, l'édit secret par lequel l'Empereur a pros crit la religion chrétienne, il nous reste à par-

ler de la capitale où la persécution s'est aussi fait sentir.

Aussi-tôt après l'édit de proscription, on commença à inquiéter les chrétiens des environs de *Peking*, formés & cultivés par les Missionnaires qui font leur séjour dans cette grande ville. Quoique les Chrétiens qui les composoient passassent pour fermes dans la foi, plusieurs ont cependant apostasié à la vue des maux dont on les menaçoit. D'autres ont courageusement soutenu les tortures, la perte de leurs biens, de leurs emplois, ou la ruine de leurs familles. Les images, chapelets, reliquaires, croix & autres marques de leur piété ont été profanées & brûlées. Quelques-uns ayant déclaré qu'ils les avoient reçues du Pere *Da Rocha*, Jésuite Portugais, qui visitoit souvent ces chrétientés; ce Missionnaire a été cité devant le Gouverneur de *Peking*, & a confessé que ces signes de la piété chrétienne venoient en effet de lui. Sur son aveu, le Gouverneur a dressé une accusation contre lui & l'a présentée à Sa Majesté, en demandant à quelle peine il devoit être condamné. Mais l'Empereur a répondu qu'il lui faisoit grace. Ce Prince a nommé en même-temps deux Grands

de fa
qui
équi
natu
C
ce q
relig
mén
gion
que
de l
par
nal
toug
reun
Maj
voie
dis
à un
mén
teur
mais
tant
ce P
viro
son
blée
çois
nair
L

de la Cour pour protéger les Européens qui sont dans sa capitale. Protection fort équivoque, & sur laquelle il n'est pas naturel que l'on compte beaucoup.

Cependant pour ne rien omettre de ce qui pouvoit servir à la défense de la religion, les Européens ont dressé un mémoire où ils ont représenté que la religion chrétienne ne méritoit rien moins que le nom de *fausse secte* qu'on venoit de lui donner, qu'elle avoit été permise par l'Empereur *Kang-hi* & par le Tribunal des Rits, & qu'eux-mêmes avoient toujours éprouvé les bontés des Empereurs, & en particulier celles de sa Majesté regnante; mais qu'ils ne pouvoient plus paroître avec honneur, tandis qu'on les regardoit comme attachés à *une fausse secte*. Ils ont ensuite mis ce mémoire entre les mains des protecteurs, pour le faire passer à l'Empereur; mais ces patrons peu affectionnés, ont tant différé, qu'ils ont donné le temps à ce Prince de partir pour un voyage d'environ deux mois. Enfin un peu avant son retour, ils ont indiqué une assemblée dans la maison des Jésuites François, où ils ont appelé tous les Missionnaires de *Peking*.

Le plus distingué de ces deux Sei-

gneurs, nommé *Ne-kong*, premier Ministre & favori de l'Empereur, a ouvert la séance par des discours vagues qui regardoient, pour la plûpart, l'Europe & ses divisions en divers Etats. Le Pere *Gaubil*, supérieur de la maison, les lui montra dans un atlas. Le *Né-kong* se mit ensuite à exagérer les attentions & les bontés de sa Majesté pour les Européens ; après quoi il montra assez clairement combien il y avoit peu de fonds à faire sur sa protection, en demandant comment on seroit présenter à l'Empereur un écrit où il s'agissoit de proposer que la religion chrétienne fût approuvée.

On le laissa haranguer long-temps ; afin de mieux connoître ses sentimens. Ensuite le Pere *Gaubil* prit la parole, & parla dignement pendant un temps considérable. La religion chrétienne, disoit-il, est une loi pure & sainte ; elle a été examinée par le tribunal des Rits qui l'a approuvée sous le regne de *Kang-hi*, & son approbation a été agréée & confirmée par ce même Empereur. Cette religion n'a point changé depuis, & elle est prêchée par les mêmes prédicateurs ; pourquoi étoit-elle alors en honneur, ou pourquoi ne continue-

t-ell
fur-
dan
tans
tres
l'Em
per
dem
rend
pou
not
pas
péra
L
au d
men
reur
s'il
pas
tiqu
cela
cenc
la t
cher
port
seco
Ne-k
celu
& c
aux

t-elle pas d'y être aujourd'hui ? tandis, sur-tout, que nous voyons qu'on souffre dans l'Empire la religion des Mahométans, celle des *La-ma*, & plusieurs autres. Si la religion chrétienne passe dans l'Empire pour être la religion d'une secte perverse, comment pourrons-nous y demeurer, nous qui ne sommes venus rendre nos services à l'Empereur que pour mériter sa protection en faveur de notre sainte loi, & à qui il ne seroit pas même permis d'y rester, sans l'espérance de pouvoir la prêcher.

Le *Ne-kong* ne voulut pas répondre au discours du Pere Gaubil, & recommença à parler des bontés de l'Empereur pour les Européens, ajoutant que s'il les combloit de bienfaits, ce n'étoit pas qu'il eût besoin de leurs mathématiques, peintures & horloges ; mais que cela venoit uniquement de la magnificence de son cœur, qui embrassoit toute la terre. Plusieurs Missionnaires retouchèrent quelques-unes des raisons apportées par le Pere *Gaubil*. Enfin le second protecteur voulut ramener le *Ne-kong* à la question principale ; mais celui-ci lui imposa silence d'un geste, & conclut la conférence, en offrant aux Européens toute sorte de bons off-

ces. Il leur recommanda aussi d'aller tous au-devant de l'Empereur à son retour ; ce qu'ils n'ont point manqué de faire , lorsque ce prince est rentré dans la capitale , sur la fin de novembre 1746, après avoir fait un pèlerinage à la fameuse montagne *Vou-tao-chan* , révéree & appelée sainte par les Chinois.

Avant ce voyage , nos Peres de Péking chargerent le Frere Castiglione , peintre Italien , particulièrement estimé de l'Empereur , de profiter de la premiere occasion qui se présenteroit pour parler à ce prince. Ce parti ne laissoit pas d'avoir ses risques ; car quoique ce Frere , avec deux autres peintres , Jésuites comme lui , voie souvent l'Empereur , il ne leur est cependant pas permis de lui parler d'aucune affaire , à moins qu'ils ne soient interrogés ; d'ailleurs user de cette voie , c'est choquer les grands qui nous ont toujours témoigné leur ressentiment , toutes les fois que nous avons voulu nous en servir. On ne voulut donc pas que le Frere Castiglione présentât à l'Empereur aucun écrit : on lui recommanda seulement d'implorer en deux mots la clémence de ce Prince en faveur de la religion chrétienne , trop opprimée pour pouvoir nous taire.

L'occasion de parler au Monarque ne tarda pas à se présenter. Le Frere ayant reçu deux pieces de soie de la libéralité du Prince, étoit obligé d'en faire, selon la coutume, son remerciement, la premiere fois qu'il seroit en sa présence. Ce fut plutôt qu'il ne pensoit : car dès le lendemain il fut mandé par l'Empereur même qui vouloit lui donner le dessein d'une nouvelle peinture. Dès que le Frere parut, il se mit à genoux, & après avoir fait son remerciement, il dit à l'Empereur : (1) Je supplie V. M. d'avoir compassion de la religion défolée. A cette demande, l'Empereur changea de couleur, & ne répondit rien. Le Frere s'imaginant qu'il n'avoit pas été entendu, répéta de nouveau ce qu'il venoit de dire, & alors le Prince prenant la parole, lui dit : *Vous autres, vous êtes des étrangers, vous ne savez pas nos manieres & nos coutumes. J'ai nommé deux grands de ma cour pour avoir soin de vous dans ces circonstances.*

Ce même Frere a eu, depuis le retour de l'Empereur, un second entretien avec lui, plus long que le pre-

(1) *Tsing-hoang-chang. Co-lien-tien-tchu-cheï*
ssing, ce sont les termes Chinois.

mier : c'est l'Empereur qui le commença à l'occasion de la maladie du pere *Chalier* dont j'ai déjà annoncé la mort. Ce Prince vint à son ordinaire dans l'appartement où le Frere *Castiglione* travaille à la tête de plusieurs Chinois & Tartares; & lui adressant la parole, il demanda si on espéroit de conserver le Pere *Chalier* : le Frere lui répondit qu'il ne restoit que bien peu d'espérance. N'avez-vous pas ici, ajouta l'Empereur, quelques Médecins Européens ? Nous n'en avons pas, répondit le Frere. Pourquoi cela reprit l'Empereur ? C'est, dit le Frere *Castiglione*, qu'il est trop difficile d'en faire venir si loin; mais nous avons deux Chirugiens entendus dans leur art. Il est plus aisé, dit l'Empereur, de devenir habile dans la Chirurgie, parce que les maladies qu'elle traite sont extérieures : mais, dis-moi, vous autres chrétiens, priez-vous votre Dieu pour le malade ? Lui demandez-vous qu'il le guérisse ? Oui, Seigneur, répondit le Frere, nous l'en prions tous les jours. D'où vient donc, dit l'Empereur, que vous ne l'obtenez pas ? Notre Dieu, reprit le Frere, est tout puissant, il peut nous l'accorder; mais il vaut peut-être mieux qu'il ne nous l'accorde pas,

& n
fa v
ajou
gner
ceux
pas
beau
men
On
moi
A
l'Em
Chir
vois
péen
Avo
tien
qu'il
relig
suite
exho
mais
scav
dit q
Hé !
s'exp
par f
dans
une
& ce

& nous demeurons toujours résignés à sa volonté. Dis-moi une autre chose, ajouta l'Empereur, les chrétiens craignent-ils la mort? Le Frere répliqua, ceux qui ont bien vécu ne la craignent pas; ceux qui ont mal vécu la craignent beaucoup. Mais, dit l'Empereur, comment sçavoir si on a bien ou mal vécu? On le sçait, dit le Frere, par le témoignage de sa conscience.

Après ces questions & ces réponses, l'Empereur adressa la parole à un peintre Chinois: Dis-moi la vérité, toi; je te vois depuis long-temps avec les Européens, as-tu embrassé leur religion? Avoue-moi franchement si tu es chrétien? Le Chinois dit qu'il ne l'étoit pas; qu'il n'avoit garde de donner dans cette religion; que le Pere de *Mailla*, (Jésuite François) l'avoit bien souvent exhorté & pressé de se faire chrétien, mais qu'un point l'avoit toujours arrêté; sçavoir, l'incarnation d'un Dieu. Le Frere dit que ce mystere se pouvoit expliquer. Hé! comment, répliqua l'Empereur, s'explique-t-il? Dieu, répondit le Frere, par sa toute-puissance a formé un corps dans le sein d'une Vierge, & il a uni une ame à ce corps, il a uni cette ame & ce corps à sa Divinité, pour racheter

de l'enfer les hommes tombés dans le péché. Je ne puis pas, continua-t-il, bien dire tout ce que je voudrois ; mais ce mystere est bien développé dans nos livres de religion. L'Empereur dit au peintre Chinois, c'est parce que tu ne sçais pas lire les livres Européens que tu ne t'es pas fait chrétien. Le Frere prit alors la parole : Permettez-moi de vous dire, Seigneur, que nous avons des livres en caracteres Chinois, où le mystere de l'incarnation est expliqué. L'Empereur n'ajouta que ces deux mots, qu'il adressa au Frere, *Hoa pa*, mêle-toi de faire tes peintures.

De pareils entretiens font de ces heureux momens que ménage la Providence pour le triomphe de la religion & pour la conversion des cœurs : mais quand auront-ils leur efficace ? C'est ce que le Seigneur a renfermé dans les profondeurs de ses mysteres. Quoique l'Empereur paroisse être encore bien éloigné du royaume de Dieu, étant sur-tout d'un caractère peu ferme & peu capable de prendre une résolution, nous ne laissons pas de demander au Seigneur qu'il l'éclaire & qu'il le convertisse : ce miracle seroit grand, mais il n'en seroit que plus digne de la souveraine bonté

de celui qui tourne à son gré les cœurs des Rois, c'est à son pouvoir qu'on attribuera uniquement une victoire si digne de lui seul. Les personnes qui ont un cœur sensible aux intérêts de la religion, devroient adresser au Seigneur de ferventes prières pour une conversion si importante, & peut-être la plus importante du monde entier.

Le temps du dernier entretien de l'Empereur avec le Frere *Cakiglione*, étoit celui auquel la sentence de mort, portée dans le *Fo-kien*, contre cinq Missionnaires, & un de leurs Catéchistes, étoit examinée à *Peking*. Le Vice - Roi de *Fo-kien*, qui s'en glorifioit comme de son ouvrage, se rendit dans la capitale de l'Empire pour plaider sa cause. La nouvelle dignité de *Tsong-ho*, ou Intendant des fleuves, dont il venoit d'être pourvu, lui en fournissoit naturellement l'occasion, & pouvoit bien être le salaire de ses manœuvres, ou même un dernier moyen pour les conduire au point que s'étoient proposés les ennemis de la religion. Si le premier Ministre, déjà désigné par le nom de *Né-kong*, & sous la qualité de protecteur des Européens, n'est pas le principal moteur de tous ces stratagèmes, il paroît bien qu'il

n'a rien fait pour les détruire, ni rien tenté en faveur de la religion. L'Empereur qui ne voit & qui n'agit que par lui, a renvoyé la sentence au tribunal des crimes, quoiqu'il put facilement répondre qu'on s'en tint aux ordonnances générales, de renvoyer dans leurs pays les étrangers qu'on surprendroit dans l'Empire. On avoit jusqu'alors attendu quelque chose de semblable de la modération dont les Empereurs ont coutume d'user à l'égard même de leurs sujets, & des ménagemens qu'ils avoient toujours affecté d'avoir pour les Européens. De plus, les entretiens que je viens de rapporter, & l'honneur que l'Empereur venoit de faire au Pere *Chalier* de lui envoyer son premier Médecin, faisoient penser qu'il ne voudroit pas porter les choses à la dernière extrémité. Il a cependant traité l'affaire dans la plus grande rigueur. Le tribunal n'a pas différé à confirmer la sentence dans tous les points; il l'a ensuite de nouveau présentée à l'Empereur pour être signée (1) ou supprimée à son gré, & l'Empe-

(1) Cette signature consiste à faire quelques points en rouge sur la sentence en signe d'approbation.

teur l'a signée le 21 Avril 1747 : la
voici traduite littéralement.

*Volonté de l'Empereur manifestée le troi-
zieme de la troisieme lune.*

« Le tribunal des crimes prononce ;
» après avoir pris les ordres de Sa Ma-
» jesté, en répondant à *Tcheou*, Vice-
» Roi de *Fo-kien*. Sur le procès de *Pe-
» to-lo* & autres qui séduisoient par une
» fausse doctrine.

» Ordonnons que *Pe-to-lo* ait la tête
» tranchée sans délai ; approuvons la
» sentence rendue contre *Hoa-kin-chi*,
» *Hoang-tching-te*, *Hoang-tching-houé* &
» *Fei-jo-yong*, qu'ils soient décapités ;
» approuvons la sentence rendue contre
» *Ko-hoeitgin* qu'il soit (1) étranglé.
» Voulons que ceux-ci attendent en pri-
» son la fin de l'automne, & qu'ensuite
» ils soient exécutés.

» Nous confirmons la sentence des
» Mandarins pour tout le reste ».

Lorsque cette sentence arriva dans le
Fo-kien, un des Juges qui avoient fait
les premiers interrogatoires, fut nommé

(1) Dans l'idée des Chinois, être étranglé est
un moindre supplice que d'être décapité.

pour présider à l'exécution , mais il s'est défendit , & ne voulut avoir aucune part à un arrêt qu'il appelloit une grande injustice : ce refus donna le temps à un Prêtre Chinois d'aller annoncer la confirmation de la sentence à M. l'Evêque & aux autres prisonniers. Quelques chrétiens firent tenir au vénérable Prêlat des habits plus dignes de son triomphe que ceux qu'il portoit dans la prison. S'en étant revêtu , il rappella en peu de mots aux soldats qui le gardoient les exhortations qu'il leur avoit souvent faites : il embrassa les chers compagnons de sa prison , parmi lesquels étoient deux Missionnaires ; il goûta avec eux quelques rafraichissemens , & il ne tarda pas à être appelé devant le Mandarin qui devoit lui annoncer l'arrêt de son supplice , & présider à l'exécution. Arrivé dans la salle de l'audience , il répéta qu'il mouroit pour la défense de la sainte & véritable religion , & avec la ferme confiance que ce jour même son ame seroit placée dans le séjour des bienheureux. Il ajouta qu'il prioit Dieu d'avoir compassion de la Chine & de l'éclairer des lumieres de l'évangile. Je vais , dit-il , devenir dans le ciel le protecteur de cet empire.

Cependant on fit la lecture de l'arrêt de mort dans la salle de l'audience, on attachâ au Prélat les mains derrière le dos, & on lui mit sur les épaules un écriteau où l'on lisoit qu'il étoit condamné à être décapité pour avoir travaillé à pervertir le peuple par une mauvaise doctrine. Dans cet état il fut conduit à pied au lieu du supplice, récitant des prières dans tout le chemin, avec un visage gai & enflammé de l'amour de son créateur. Les infidèles n'en étoient pas peu surpris, & ils ne pouvoient se lasser de le contempler. Les femmes chrétiennes avoient formé plusieurs assemblées où l'on récitoit le rosaire entremêlé de méditations sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On se laissoit aller à de saints transports de dévotion aux approches de cet heureux moment où la Chine alloit avoir un martyr dans la personne d'un Evêque condamné par l'arrêt le plus solennel. Plusieurs chrétiens de *Fou-tcheou* & d'autres de *Fou-ngan* suivoient dans la foule.

On arriva à la porte du midi, on passa un pont de bois sur lequel les exécutions ont coutume de se faire, & à quelques pas au-delà M. l'Evêque fut averti par le bourreau de s'arrêter & de se mettre

à genoux, ce qu'il fit aussi-tôt, en demandant à l'exécuteur un moment pour achever sa priere. Après quelques instans il se tourna vers lui avec un visage riant & lui adressa ces paroles qui furent les dernières : mon ami, je vais au ciel : oh ! que je voudrois que tu y vinsses avec moi ! Le bourreau lui répondit, je desire de tout mon cœur d'y aller, & lui tirant avec la main droite un petit bonnet qu'il avoit sur la tête, de la main gauche il le décapita d'un seul coup sur les cinq heures du soir le 26 Mai 1747.

Une des superstitions des Chinois est de croire que l'ame d'un supplicié en sortant du corps va se jeter sur les premiers qu'elle rencontre, qu'elle exerce sur eux sa rage, & qu'elle les charge de malédictions, sur-tout s'ils ont contribué au supplice ; & c'est pour cela que lorsqu'ils voient donner le coup de la mort, ils s'enfuient de toutes leurs forces. Ici personne n'a jugé l'ame du vénérable Prélat malfaisante : tous couroient après sa mort l'examiner de plus près. Un gentil (1), gagé par les chrétiens pour ramasser son sang avec des vases, des cendres & des linges, a

(1) Il se nomme *Cing-eul-yven*.

Écarté le peuple, & s'étant acquitté le mieux qu'il a pu de sa commission, il n'a point voulu laver ses mains couvertes de terre & de cendres enfanglantées, il les a porté élevées par respect jusqu'à sa maison, baisant les traces de sang qu'il y remarquoit, & en a enfin frotté la tête de ses enfans, en disant, *que le sang du saint vous bénisse.*

Les chrétiens ont lavé le corps, l'ont enseveli honorablement dans plusieurs enveloppes d'étoffes de soie, & l'ont mis dans un cercueil qu'ils ont ensuite enterré. Mais les Mandarins ayant sçu que pendant la nuit comme pendant le jour, il étoit gardé par une douzaine de personnes, ils ont fait briser une croix de pierre dressée sur le tombeau, ils ont ordonné qu'on transportât le cercueil dans l'endroit où l'on a coutume d'exposer les cadavres des suppliciés, & ils ont mis aux fers deux chrétiens. Ils font aussi chercher le Prêtre Chinois qui a écrit ce détail le jour même qu'on a déterré le corps du vénérable Prêlat.

Je suppose qu'une persécution si violente sera regardée en Europe comme un heureux présage des miséricordes du Seigneur sur cet Empire, plutôt que comme un coup terrible capable d'avanc

cer la ruine de la mission. C'est dans les persécutions que la religion chrétienne est née, qu'elle s'est fortifiée & soutenue conformément aux oracles sacrés. Si l'exemple du Japon paroît faire une exception de cette regle générale, il doit faire adorer les secrets impénétrables du Seigneur, & ne rien diminuer de notre confiance en ses bontés infinies. Nous avons plus près de nous un autre exemple bien consolant, c'est celui des progrès que fait l'évangile dans le *Tong-king* & dans la *Cochin-chine*; mais surtout dans le *Tong-king* où elle est plus persécutée. Cette heureuse terre, arrosée du sang de sept (1) Missionnaires & d'un bon nombre de chrétiens, est aujourd'hui féconde en prodiges de toute sorte. Les peuples y embrassent la religion avec ardeur, & au milieu des mauvais traitemens, ils la conservent précieusement comme leur unique trésor. Dans la Chine même, depuis vingt ans que les chrétiens sont persécutés,

(1) Sept Missionnaires ont eu la tête tranchée dans le *Tong-king*. Un Jésuite en 1723, avec neuf chrétiens; un autre Jésuite, qui devoit subir le même supplice, mourut dans la prison; quatre Jésuites en 1737, deux Dominicains en 1745.

notre mission françoise a fait des progrès étonnans, & je puis assurer qu'elle est trois fois plus nombreuse qu'elle n'étoit dans le temps florissans de *Cang-hi*.

D'ailleurs quand la Chine viendrait à fermer tous ses ports aux étrangers, le *Tong-king*, qui est limitrophe à ce grand Empire, seroit un passage pour y entrer : le *Thibet* & la *Moscovie* pourroient en fournir d'autres. La grande difficulté sera toujours d'être obligé de s'y tenir caché ; mais il ne sera pas nécessaire de prendre beaucoup plus de précautions qu'on n'en a pris depuis quelques années ; peut-être même pourra-t-on se dispenser d'en prendre tant dans la suite. Jusqu'ici un Missionnaire trembloit toujours de donner occasion à une persécution générale. Maintenant qu'elle est déclarée, chaque Missionnaire ne risque plus que pour sa personne, & tout au plus pour quelques-uns de ses Chrétiens. Hé ! quel risque ? Etre exposé à tomber entre les mains des tribunaux, & à s'y voir condamné pour la foi, n'est-ce pas le plus grand des bonheurs ? Ce sont de semblables risques qui ont fait sortir d'Europe de nombreuses troupes d'ouvriers évangéliques, avides de ces précieuses occasions d'honorer la religion par les

et dans les
chrétienne
soutenue
sacrés. Si
faire une
générale, il
s'empénétra-
diminuer
és infinies.
s un autre
celui des
s le *Tong-*
mais sur-
le est plus
terre, ar-
sionnaires
étés, est
es de toute
ent la reli-
milieu des
conservent
nique tré-
epuis vingt
persécutés,

ête tranchée
1723, avec
qui devoit
ns la prison ;
minicainse

souffrances, & sur-tout par le sacrifice de leur vie. Non, il n'est plus à craindre que la mission de la Chine manque désormais d'être recherchée & ambitionnée.

Au reste, la persécution peut se ralentir. Dans cet Empire le feu s'allume vite, mais il s'éteint aussi plus aisément qu'on ne pense en Europe. Les Missionnaires qui s'étoient réfugiés à Macao, & ceux qui y sont nouvellement arrivés d'Europe, pourront entrer successivement, selon les nouvelles qui viendront des différentes provinces. La Cour aura d'autres affaires qui fixeront son attention. Elle a eu depuis peu de mois une révolte à appaiser dans la province de *Chan si* ; elle est actuellement occupée du voyage que l'Empereur va faire en Tartarie. Ce sont des diversions dont la religion pourra profiter. Cependant aidés des prières des personnes zélées pour le progrès de la religion, on avancera l'œuvre de Dieu, en attendant qu'une nouvelle persécution vienne couronner les travaux des ouvriers évangéliques, ou dans leurs personnes, ou dans celle de leurs néophytes.

Depuis le 21 Septembre jusqu'au départ des vaisseaux pour l'Europe, c'est-à-dire

à-d
ave
tim
été
son
pé,
sans
On
de C
L
de S
deva
prisc
term
dans
à visi
trer l
cond
encor
le jo
lon l
deva
de m
avan
Prêtr
étran
nistré
véné
en ce
où il

à-dire jusqu'à la fin de Décembre , nous avons appris que la maison de M. de *Portimense* , Evêque du *Chan-si* & *Chen-si* , a été visitée, & qu'on y a pris plusieurs personnes ; mais que M. l'Evêque a échappé , & qu'il a été errant plusieurs jours , sans avoir avec lui aucun domestique. On espere qu'il aura passé de la province de *Chan-si* à celle de *Chen-si*.

Le Pere *Urbano* , Allemand , de l'Ordre de Saint François , a reçu des soufflets devant les tribunaux , & on le retient prisonnier en attendant que la Cour détermine son sort. Plusieurs Missionnaires dans diverses provinces recommencent à visiter leur chrétienté & à y administrer les Sacremens. Les vénérables Peres condamnés à être décapités attendoient encore au commencement de Novembre le jour de leur martyre. Leur arrêt , selon l'usage , doit paroître de nouveau devant l'Empereur avec tous les arrêts de mort portés , pour être exécutés avant le solstice d'hiver. M. *Soumathias* , Prêtre Chinois du Séminaire des Missions étrangères , les a visités , & leur a administré les Sacremens , de même qu'au vénérable Catéchiste *Ambroise Ko* ; & en cela comme dans toutes les occasions où il a pu assister les confesseurs de la

foi, il a montré combien il ambitionne leur bonheur.

L'idolâtre dont j'ai parlé, & qui a recueilli le sang du respectable Prélat, étoit un insigne brigand, redouté du peuple dans toute la contrée. C'est même la raison pour laquelle il a été employé à cette fonction. Après s'en être acquitté, il n'a plus adoré ses idoles; au contraire, il les a brisées, & dans sa famille on n'adresse plus de prières qu'au vrai Dieu & au vénérable Evêque *Sans*. Il a porté dans sa maison la pierre sur laquelle la sentence a été exécutée, & y a gravé ces paroles, *Pe-lao-sée-ten-thien-che*. Pierre sur laquelle le respectable maître nommé *Pé* est monté au ciel. Depuis, ayant oui dire que tous ceux qui suivroient sa doctrine seroient condamnés au même supplice: *tant mieux* (a-t-il répliqué, en se comptant déjà du nombre des chrétiens), *tant mieux, nous irons tous au ciel*.

M. *Fou-mathias* s'est transporté avec plusieurs chrétiens dans le lieu destiné à recevoir les cadavres des suppliciés. Ils ont trouvé le respectable corps dans son cercueil, tout frais, & sans que le visage eut presque rien perdu de ses couleurs. Bien plus, ayant remarqué sur un poignet

un
froi
en
cou
ver
de
vifa
broij
mar
font
N
gré
font
Fête
chifr
mala
pend
à-dir
franç
bapt
foixa
sur le
mille
sept
tes,
ait eu
préfe
une
crain
veille

un peu de sang extravasé à cause du frottement des cordes, & ayant voulu en tirer quelques parcelles, ils ont vu couler goutte à goutte un sang liquide & vermeil. Peu de temps après le martyre de M. l'Evêque *Sans*, on grava sur le visage des Peres & du Catéchiste *Ambroise Ko*, deux caracteres chinois qui marquent le genre du supplice auquel ils sont condamnés.

Nous apprenons de Peking que malgré la persécution, les Missionnaires qui sont dans cette capitale prêchent les Fêtes & les Dimanches; que les catéchismes, les instructions, les visites de malades se font à l'ordinaire; & que pendant l'année 1746 dans Peking, c'est-à-dire dans le district de notre église françoise, nous avons baptisé ou fait baptiser par nos Catéchistes dix-sept cens soixante-six enfans idolâtres [qui étoient sur le point de mourir; qu'il y a eu sept mille cinq cens confessions, & près de sept mille communions. Quant aux adultes, il n'y en a que vingt-quatre qu'on ait eu le bonheur de baptiser. Si jusqu'à présent on a conservé encore à Peking une si grande liberté, c'est qu'on n'y craint rien des Européens. Cependant on veille sur nous, & nous avons bien des

précautions à prendre pour conserver cette racine, si j'ose m'exprimer ainsi, & cette ressource pour les missions de ce vaste Empire.

Les dernières lettres de la Chine, en date du 17 Décembre dernier, contiennent des faits qui méritent d'être ajoutés à cette relation. On ne fera que les indiquer : le tome suivant en apprendra au public toutes les circonstances.

Deux Jésuites, le Pere *Tristan de Attemis*, Italien, & le Pere *Antoine-Joseph Henriquez*, Portugais, avoient été arrêtés dans la province de *Kiang-nan*, en décembre 1747. Plusieurs fois on les a mis à la torture, pour les obliger à renoncer à la religion chrétienne : enfin, après neuf mois de la plus rigoureuse captivité, les Mandarins de la province les ont condamnés à la mort. La sentence a été, selon l'usage, envoyée à l'Empereur, confirmée par ce Prince, & ensuite exécutée dans la prison de *Sou-Tcheou*, où ces généreux confesseurs ont été étranglés, le 12 de Septembre 1748.

Les quatre Dominicains, compagnons de l'illustre Evêque de Mauricastré, ont aussi obtenu la palme du martyre. Ce fut

le
da
le
eu

Du

V
céd
cru
174
est j
quel
avec
com
king
cauf
C

& curieuses.

125

le 28 Octobre qu'ils furent étranglés dans la prison. On ne sçait pas encore si le Catéchiste *Ambroise*, condamné avec eux, a subi le même supplice.

LETTRE

Du Pere Forgeot, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Patouillet, de la même Compagnie.

A Macao, le 2 décembre 1750.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

Vous avez publié dans l'article précédent une relation détaillée de la cruelle persécution qui s'alluma en 1746 dans la province de Fokien. Il est juste de vous apprendre aujourd'hui quelles ont été les suites affligeantes, avec quelle incroyable rapidité elle s'est communiquée à la province de *Nanking*, & les tristes ravages qu'elle y a causés.

Cette province est de tout l'Empire

de la Chine celle où la semence évangélique a produit jusqu'à ce jour les fruits les plus abondans. Au commencement de la persécution l'on y comptoit encore environ soixante mille chrétiens cultivés par les soins apostoliques de huit Missionnaires de notre compagnie, sous les auspices de Monseigneur dom Francisco Destaroz de Viterbe, Evêque de *Nan-king*, de l'Ordre de saint François. Malgré les édits des Empereurs la religion faisoit chaque jour des progrès sensibles, & les Missionnaires, quoique proscrits, en gardant l'incognito, s'acquittoient assez paisiblement des fonctions de leur ministère; mais les premières secousses de la persécution, qui se firent sentir au commencement de 1747, les obligèrent à plus de précaution; des ordres venus de la Cour donnerent occasion aux recherches qui se firent alors. On prit dans divers endroits plusieurs chrétiens; ceux de *Kia-king* & de *Hang-tcheon* déclarerent, dans les examens qu'ils subirent, que le Pere Antoine-Joseph Henriquez, Missionnaire de notre compagnie, étoit venu depuis peu les visiter, & dans le même temps un mauvais chrétien, sacrifiant son honneur & sa religion à son animosité, ac-

cul
cas
con
&
que
con
por
fave
de la
ami
Roi
la p
par
leur
qui l
com
par
beric
chré
lippé
leur
tôt l
& fa
de A
C
vend
occu
les g
la ma
gere

évan-
ur les
nence-
mptoit
chré-
bliques
ompa-
igneur
terbe,
de saint
pereurs
es pro-
, quoi-
ognito,
es fonc-
es pre-
on, qui
nent de
précau-
ur don-
qui se
endroits
-king &
dans les
le Pere
ionnaire
a depuis
e temps
son hon-
sité, ac-

éusa ce Pere en différens tribunaux. L'oc-
casion de cette perfidie fut un intérêt
considérable qui étoit en litige entre lui
& un de ses parens. Vivement choqué
que le Pere se fut déclaré pour la justice
contre l'iniquité de ses prétentions, il se
porta à cet excès : l'accusation fut reçue
favorablement au tribunal du Vice-Roi
de la province nommé *Ngnan-ning*, grand
ami de *Tchéouhio-kien*, ci-devant Vice-
Roi du *Fo-kien*, & premier moteur de
la persécution. Les satellites, dépêchés
par le Vice-Roi pour ne point manquer
leur coup, se déguisèrent : l'accusateur
qui les accompagnoit, connu jusqu'alors
comme chrétien, ne contribua pas peu,
par sa présence, à accréditer la four-
berie. Ils entrent dans la maison d'un
chrétien, & demandent un certain Phi-
lippe *Vang*. Une esclave, trompée par
leur extérieur dissimulé, indiqua aussitôt
la maison où il étoit. On l'y trouva,
& sa prise entraîna celle du Pere Tristan
de Athemis dont il étoit le domestique.

Ce Missionnaire de notre compagnie
venoit de dire la sainte messe, & étoit
occupé à son action de grâces, lorsque
les gardes entrant tumultuairement dans
la maison qui lui servoit d'asyle, le char-
gerent de chaînes; on se saisit en même

temps de Joseph *Tang*, chrétien Chinois, qui a renouvelé, dans le *Nan-king*, les exemples de foi vive, de constance héroïque & d'attachement inviolable pour ses Peres & ses maîtres, que le Chinois Ambroise *Co* venoit de donner récemment dans le *Fo-kien*. Cette premiere scene se passa le 11 Décembre 1747.

Encouragés par ce succès inespéré, ces persécuteurs n'en devinrent que plus ardens à la poursuite du Pere Henriquez ; car c'étoit à lui, comme Supérieur & chef, qu'on en vouloit particulièrement. Ce Pere fut instruit des recherches qu'on faisoit pour se rendre maître de sa personne, & il crut pouvoir s'y soustraire & assurer sa retraite, en passant de sa barque sur celle d'un gentil ; ce moyen lui eut sans doute réussi ; mais apprenant la détention du pere Athemis, la charité lui fit oublier son propre danger. Le temps précieux dont il pouvoit profiter pour échapper aux poursuites, il l'employa à prendre des arrangemens pour adoucir à son confrere les rigueurs de sa prison ; & ce ne fut qu'après avoir satisfait sur ce point son ingénieuse charité, qu'il se retira à *Kia-king*. A peine étoit-il passé sur la barque du gentil, que les satellites arriverent & se saisirent de

la
nou
qui
fon
nés
le
L
mê
Gou
cau
trait
ses i
le V
les t
inno
posé
au P
fions
ses p
lion.
noui
fures
& at
nouv
devo
Peres
mens
d'abo
de pa
d'aut

la sienne. Le Vice-Roi averti donna de nouveaux ordres : on redoubla les perquisitions ; enfin le Pere Henriquez & son compagnon sont découverts, enchaînés & conduits prisonniers à *Sou-tcheou* le 21 Décembre 1747.

Les deux Peres furent réunis dans la même prison, & aussi-tôt le *Tchi-fou* ou Gouverneur de la ville, examina leur cause. Ce Mandarin, sans passion, les traita avec beaucoup de distinction, & ses informations furent favorables ; mais le Vice-Roi *Nganning*, trop intéressé à les trouver coupables, pour qu'ils fussent innocens, prit une conduite toute opposée. On voulut d'abord faire un crime au Pere de Athemis d'une carte des missions du *Kian-gnan*, qui se trouva parmi ses papiers comme d'un indice de rebellion. Ce soupçon chimérique s'étant évanoui, le Vice-Roi prit de nouvelles mesures pour flétrir l'innocence reconnue & attestée par le *Lehi-fou*. Il établit un nouveau tribunal de trois Mandarins qui devoient connoître de cette affaire. Les Peres ne tarderent pas à subir les examens ou interrogatoires, & reconnurent d'abord dans leurs Juges les caracteres de passion qui ne laissent à l'innocence d'autre ressource que le témoignage d'une

conscience pure & la patience à souffrir pour la justice.

Le premier examen se fit le 16 de la première lune, 14 de Février 1748. Les Peres Henriquez & de Athemis, Joseph Tang, Philippe Vang & autres chrétiens y furent appelés ; les principaux points de l'interrogatoire furent :

1°. D'où les Missionnaires tiroient leur subsistance : l'intérêt, passion dominante du Chinois, ne lui permet pas de croire que d'autres motifs puissent engager les Missionnaires à passer les mers, & à s'arracher à ce qu'ils ont de plus cher. La réponse des Peres fut que leur propre argent fournissoit à leur nourriture & à leur entretien.

2°. On demanda aux deux Peres si le Pape & le Roi sçavoient qu'ils fussent à la Chine ? La réponse fut négative.

3°. Pour quelle fin ils y étoient venus ? Ils répondirent que c'étoit pour procurer aux Chinois la connoissance du vrai Dieu, de la véritable religion, & la jouissance des biens éternels promis à ceux qui embrassoient & pratiquoient cette religion sainte, & pour les garantir des peines éternelles, inévitables pour tous ceux qui ne l'embrassoient pas. Voilà quels furent les points principaux sur lesquels roula le premier examen.

la
cel
gén
tio
rite
ma
ves
pie
fenc
dan
tort
qui
répa
des
Pi
toire
reçu
ferm
fut a
gour
conf
& de
ples
autre
fait a
avan
Le
25,
exam

Le deuxième examen se fit le 22 de la même lune, 2 de Février 1748. Dans celui-ci on interrogea Joseph *Tang*. Ce généreux chrétien, au milieu d'une question douloureuse, rendit gloire à la vérité. Quinze soufflets & vingt coups de marteau rudement assenés sur les entraves qui lui ferroient les chevilles des pieds, furent le prix de son zèle à défendre l'honneur de la religion. Il subit dans divers examens jusqu'à sept fois la torture, sans jamais proférer une parole qui démentît sa constance, ou qui pût répandre quelque ombre sur la conduite des Missionnaires.

Philippe *Vang*, aux mêmes interrogatoires, donna les mêmes réponses, & reçut le même traitement avec la même fermeté. Celui-ci, en diverses occasions, fut appliqué trois fois à des tortures rigoureuses, & soutint toujours avec une constance égale les intérêts de la religion & de ses maîtres; mais ces beaux exemples ne furent pas suivis de tous. Trois autres chrétiens, intimidés du traitement fait aux deux premiers, succomberent avant même qu'on les mît à l'épreuve.

Les 27, 28, 29 de la même lune, 25, 26, 27 Février 1748, nouveaux examens avec les mêmes cérémonies: le

Pere Henriquez y fut chargé des imputations les plus odieuses, quarante soufflets appliqués avec fureur, trois tortures consécutives, vingt-quatre coups de marteau sur les bois avec lesquels on lui ferroit les chevilles des pieds, furent employés par les Juges iniques pour extorquer la confirmation des dépositions fausses qu'ils avoient arrachées par les mêmes voies de violence & de cruauté; le Pere Henriquez n'opposa à tant de rigueur qu'un silence profond & une patience inaltérable.

Dans le même temps qu'on prit les deux Missionnaires, les satellites, par l'ordre des Mandarins, se saisirent aussi de plusieurs chrétiens de l'un & de l'autre sexe, parmi lesquels il y avoit de jeunes vierges, dont la plupart étoient élevées dans la maison d'une veuve nommée *Livie Chin*, respectable par sa vertu: elle leur servoit de supérieure & de maîtresse pour les former & les instruire. Son âge, titre de respect à la Chine plus que par-tout ailleurs, la fit épargner; mais comme elle avoit pris pour ses jeunes élèves les sentimens d'une mere tendre, voyant ces innocentes brebis emmenées par ces loups cruels, elle les suivoit dans les rues, & les ac-

co
mi
fû
he
qu
le
Se
les
elle
esp
ble
à r
on
avo
tier
pie
haie
con
par
tém
c.
fon
En
sur
fort
den
tion
plus
pou
mis

compagnoit de ses pleurs & de ses gémissemens ; affligée sur-tout que son âge fût pour elle un titre d'exclusion : malheureux, disoit-elle aux satellites, pour quoi m'épargnez-vous ? leur crime est le mién ; je suis chrétienne comme elles. Ses vœux ne furent point écoutés , & les jeunes vierges furent conduites sans elle dans la prison. Les persécuteurs espérant tout de la timidité & de la faiblesse de leur sexe, voulurent les obliger à renoncer à la religion ; pour cet effet on étend à terre des images saintes qu'on avoit arrachées des oratoires des chrétiens ; on veut les forcer à les fouler aux pieds : elles au contraire rangées en haie tout autour, se jettent, comme de concert, à genoux, pour leur rendre, par un culte public & religieux, un témoignage plus authentique de la vivacité de leur foi & de leur respect profond pour ces objets de leur créance. En vain on leur donne plusieurs coups sur la plante des pieds pour les obliger à sortir d'une posture si édifiante : elles demeurent immobiles dans la même situation, malgré la douleur de ce supplice, plus grand qu'on ne peut l'imaginer, pour une femme Chinoise, dont le pied mis à la gêne depuis l'enfance, est d'une

délicatesse proportionnée à son incroyable petitesse.

La fureur de ces persécuteurs, avant que de se déchaîner contre des vierges jeunes & timides, s'étoit essayée sur les Missionnaires, mais à sa honte; elle avoit été plus efficace contre quelques mauvais chrétiens. Voici comme se passa cette triste scene: d'abord, des satellites jetterent facrilégement par terre les images de Notre Seigneur & de la très-sainte Vierge; ensuite on se mit en devoir de forcer, & Missionnaires & chrétiens, à profaner les symboles augustes de leur religion, en les foulant aux pieds. Je ne çais quel air de douceur & de vertu avoit rendu ces génies farouches plus traitables à l'égard du Père Tristan de *Athemis*; soit respect pour sa personne, soit crainte de donner un nouvel éclat à sa vertu, ils l'épargnerent dans cette occasion comme dans la plupart des précédentes. Enhardis contre le Pere Antoine-Joseph Henriquez, par les cruautés mêmes qu'ils avoient déjà exercées sur sa personne, & le trouvant inflexible aux sollicitations, quatre des satellites se mettent en devoir de le prendre & de le traîner par force sur les saintes images; mais ramassant alors tous ses esprits, il

réfi
tant
éto
un
ren
T
d'en
Chi
il o
foul
ce f
dan
cou
avo
bun
con
» d
» d
» jo
» v
» e
» er
» te
pas
il ét
dent
foul
quel
il le
» lip

résista avec tant de vigueur, parla avec tant de véhémence, que les bourreaux étonnés de trouver tant de force dans un homme épuisé par les tortures, n'osèrent pousser plus loin leur attentat.

Tant de fermeté ne fut pas capable d'en inspirer au malheureux Charles *Su*, Chinois, honoré du titre de bachelier; il obéit à la première sollicitation, & foula aux pieds les saintes images, avec ce sang froid propre d'une ame affermie dans le crime, & dont ce n'étoit pas le coup d'essai; c'est, dit-on, le même qui avoit accusé le Pere Henriquez au tribunal du Viceroi. Joseph *Tang* fut au contraire inébranlable: « Seigneurs, » dit-il à ses juges, ce que vous m'ordonnez de profaner, a été & sera toujours l'objet de mon culte & de ma vénération; mon corps & ma vie sont en votre disposition; plutôt être mis en pieces que de me fouiller par une telle abomination ». On ne le pressa pas davantage. On passa à Philippe *Vang*; il étoit si maltraité des tortures précédentes, qu'il ne pouvoit qu'à peine se soutenir; le Pere Henriquez craignant quelque foiblesse de l'état pitoyable où il le voyoit réduit, lui cria: « Oh Philippe! si tu t'aimes toi-même, si tu

» veux sauver ton ame, n'obéis point à
 » ce commandement impie, fixe tes
 » regards sur le ciel ». Encouragé par
 ces paroles, il résista à toutes les solli-
 citations avec une invincible fermeté.

Les examens étant finis & la cause
 instruite, selon les vues du Viceroi,
 il ne tarda pas à porter la sentence.
 Habile courtisan, instruit des dispositions
 du Prince, il n'ignoroit pas que persé-
 cuter les chrétiens, sévir contre les Mis-
 sionnaires, c'étoit le flatter par un en-
 droit sensible. Ce motif puissant & celui
 de sa haine particuliere, distèrent la
 sentence inique qu'il envoya à l'Empe-
 reur & dont voici le précis. « Moi bas-
 » sal de Votre Majesté, instruit que
 » *Vangnan-to-ni* (nom du Pere Antoine-
 » Joseph Henriquez) enseigne une doc-
 » trine erronée, & trouble le peuple,
 » je l'ai fait prendre. Cet Européen,
 » après avoir passé la mer, arriva à
 » *Tchao-ven*, le quinziesme de la pre-
 » miere lune, seconde année *Kian-*
 » *long*; il y a débité une loi qui contient
 » divers points sur la vie, la mort, le
 » paradis, l'enfer, & autres faussetés
 » de cette nature. Il y a trompé plu-
 » sieurs personnes par cette doctrine,
 » les a engagées dans cette loi qu'il a

» p
 » c
 » T
 » A
 » m
 » l
 » l
 » m
 » d
 » g
 dive

Q
 de c
 mou
 teme
 cent
 ving

L
 conf
 suivi
 en a
 sept
 acco
 fatell
 men
 paille
 rend
 firen
 leur
 geoli

» prêchée dans plus de vingt villes ou
» cités. Je donne avis qu'on a pris aussi
» *Tan-fan-tsieo* (nom du Pere Tristan de
» Athemis) lequel vint demeurer au
» même endroit, la neuvieme année *Kien-*
» *long*, & a prêché aussi cette même
» loi dans huit villes ou cités. Confor-
» mément aux loix de l'Empire, ces
» deux Européens doivent être étran-
» glés». Suit la sentence portée contre
divers chrétiens.

Quatre ont été condamnés à l'exil;
de ce nombre étoit Joseph *Tang*, qui
mourut dans la prison des mauvais trai-
temens qu'il avoit essuyés; d'autres à
cent coups de bâtons: plusieurs à quatre-
vingt; quelques-uns à quarante.

La sentence du Viceroi ayant été
confirmée par l'Empereur, l'exécution
suivit de près l'arrivée du courier qui
en apporta la nouvelle. Ce fut le 12
septembre 1748. Ce jour-là, le geolier
accompagné d'un des bourreaux ou
fatellites, entra dans la prison. On com-
mença par tirer les lits & répandre la
paille à terre. Ces nouvelles dispositions
rendirent les Peres attentifs, & leur
firent juger que l'heure de consommer
leur sacrifice n'étoit pas éloignée. Le
geolier voulut leur déguiser la raison

de ce nouvel arrangement , en leur défiant , que le Mandarin qui présidoit aux prisons devoit ce jour-là les venir visiter. Un bourreau qui entra sur ces entrefaites avec des cordes en main pour lier les deux Confesseurs , n'y fit point tant de façon. Nous allons , leur dit-il d'un ton moqueur , vous envoyer dans votre paradis , jouir de la félicité éternelle que vous vous promettez. Les Mandarins ne tarderent point à arriver. Suivant la coutume de la Chine on sert à manger aux patiens avant l'exécution. Cet usage fut observé à l'égard des deux Missionnaires. Comme ils ne touchoient à aucun des mets qu'on leur présentoit , les bourreaux leur lièrent les mains & leur mirent la corde au col. Avant que d'être séparés , ils obtinrent , par faveur , de pouvoir se parler un instant pour se réconcilier. Cela fait , ils se séparèrent pour être bientôt réunis. Ils se mirent à genoux , firent chacun de leur côté une courte priere , au milieu de laquelle les bourreaux impatiens les éranglerent.

Le lendemain leurs précieuses reliques furent renfermées dans des cercueils , & inhumés dans le cimetièr des pauvres. Les chrétiens marquerent avec

des p
pouv
reire
déce
pieux
l'espè
reur
voya
tiere
naire
doit
tive
tout
venir
dispa
objet
cafion
gens
conn
péen
chré
pouv
satisf
tiens
tirés
l'inh
de c
voit
tier
cerc

des pierres les deux sépultures, espérant pouvoir, dans de meilleurs temps, les retirer & les placer dans un lieu plus décent. La Providence a secondé leurs pieux desirs plutôt qu'ils n'auroient osé l'espérer. En voici l'occasion. L'Empereur devant faire, en l'année 1751, un voyage dans le *Nanking*, & le cimetière où sont enterrés les deux Missionnaires se trouvant sur le chemin où il doit passer, la flatterie toujours attentive à éloigner des yeux des Princes tout ce qui peut leur rappeler le souvenir qu'ils sont hommes, a voulu faire disparaître de ce lieu tous les tombeaux, objets funestes dont la vue pouvoit occasionner quelques tristes réflexions. Les gens chargés de cet ordre ayant reconnu les sépultures des deux Européens, & sçachant l'attachement des chrétiens pour leurs Peres, espérèrent pouvoir tirer de leurs cendres de quoi satisfaire leur propre cupidité. Les chrétiens furent avertis, les cercueils furent tirés de la terre environ un an après l'inhumation, sans aucune marque de corruption; à travers les fentes on voit les habits conservés dans leur entier; on juge même, par le poids des cercueils, que la corruption a pareille-

ment respecté les précieuses reliques qu'ils renferment. Les chrétiens s'empresserent aussi-tôt à les retirer des mains profanes. Ils se cotiserent généreusement & les racheterent au prix de 60 tael, ou 450 livres de France. Cet article est tiré d'une lettre du Révérend Pere Dom Francisco da Flor da Rosa, de l'Ordre de Saint-François, & parent de l'Evêque de *Nanking*, écrite de *Nanking* à Macao.

Les persécuteurs voulant enlever aux deux Missionnaires la gloire du martyre, répandirent qu'ils étoient morts l'un & l'autre de leur mort naturelle ; mais l'imposture ne put se soutenir. Jusques dans les gazettes publiques on lit cet extrait de la sentence du Tribunal des crimes de Peking contre les deux vénérables confesseurs de Jesus-Christ. « Nous, » vos serviteurs, avons examiné la cause » des deux Europeéens *Vang-ngang-to-ni* & *Tanhfan-tisco*, qui trompoient » le peuple par une fausse doctrine. » Conformément aux loix, nous les » condamnons l'un & l'autre à être » étranglés ».

Monseigneur l'Evêque de *Nanking* étoit alors sur les lieux ; & parfaitement instruit par les chrétiens de tout ce qui

se pas
qu'il e
tion d
ment
il fera
toutes
consta
& leu
n'a pu
dessein
tendre
voulu

en par
y a en
fruit p
misere
leva l

On
diges c
des de
étoien
en fa
comm
par le
da Flo
les tér
cette
en fair
ble, c'
éclater

se passoit, il déclare, dans une lettre qu'il écrit à ce sujet, que par l'obligation de son ministère & par son attachement particulier pour les deux Peres, il fera, dans des temps plus sereins, toutes les diligences nécessaires pour constater juridiquement leurs vertus & leur martyre; mais ce digne Pasteur n'a pu mettre en exécution son pieux dessein. Plein de l'attachement le plus tendre pour son cher troupeau, il a voulu, dans les temps de persécution, en partager les risques & les travaux, il y a enfin succombé. Une mort sainte, fruit précieux d'une longue suite de miseres souffertes avec constance, l'enleva le 2 mars 1750.

On a parlé beaucoup de plusieurs prodiges qui ont précédé & suivi le martyre des deux Peres. Les Gentils même en étoient convaincus, & en concluoient en faveur de leur innocence; mais comme ces prodiges, quoique rapportés par le Révérend Pere Dom Francisco da Flos da Rosa, ne sont fondés que sur les témoignages des Chinois suspects en cette matiere, je ne crois pas devoir en faire le détail. Ce qui est incontestable, c'est que le Ciel a fait sur-le-champ éclater sa colere sur tous les principaux

auteurs de la persécution, par des châtimens qui ne pouvoient leur laisser méconnoître la main vengeresse qui les écrasoit.

1°. Une famine cruelle qui a défolé plusieurs provinces de l'Empire, & y a rendu communs ces excès de barbarie qu'on trouve rapportés dans quelques-unes de nos histoires; une guerre sanglante & accompagnée des plus funestes succès, la mort du Prince héritier, fils unique de l'Impératrice, & celle de l'Impératrice même.

2°. Le *Né-cong-ye*, ou le Comte *Né*, premier Ministre de l'Empire, le conseil de l'Empereur, son favori, auteur de l'arrêt de proscription contre notre sainte religion, a été précipité tout-à-coup du plus haut point de la faveur au rang de simple soldat, & peu après condamné à perdre la tête & exécuté.

3°. *Tcheou-hiokien*, Viceroy de *Fo-kien*, persécuteur du vénérable martyr Monseigneur *Sans*, & de ses vénérables Compagnons, élevé depuis à la charge de suprême Mandarin des fleuves dans le *Kiang-nan*, jouissoit paisiblement des faveurs du Prince. L'Impératrice meurt. Il a l'imprudence de se faire raser la tête dans le temps du deuil général. A l'oc-

ca
coup.
contr
dégra
frais
& su
damn
faveu
mains
ning,
nan. A
par la
encha
mille
neurs
Tartar
cours
que le
mée p
fécute
au tri
les ma
qui ac
lemnel
faire u
être le
nes &
sonnes
conno
Le

caſion de cette faute légère, le voilà coupable & puni de tous ſes attentats contre la religion & ſes miniſtres. Il eſt dégradé, exilé, obligé à relever à ſes frais les murs d'une forterefſe ruinée; & ſur de nouvelles accusations, condamné à perdre la tête, & enſuite, par faveur, à ſ'étrangler de ſes propres mains. Vient enſin le tour de *Nganning*, Viceroi du *Nanking* ou *Kiangnan*. A l'occaſion d'une ſédition excitée par la cherté des vivres, il eſt pris, enchaîné, ſes biens conſiſqués, ſa famille pareillement dépouillée d'honneurs & de biens; lui-même exilé en Tartarie, & condamné à balayer les cours du palais de l'Empereur. Tandis que le ciel vengeoit l'innocence opprimée par l'anéantiſſement de ſes perſécuteurs, la religion applaudifſoit ici au triomphe de ſes Martyrs par toutes les marques de joie & toute la pompe qui accompagne les fêtes les plus ſolemnelles. Mon but n'étant point de faire un éloge, quelque édifiant que pût être le détail de leurs vertus chrétiennes & religieuſes, je le laiſſe aux perſonnes qui ont eu le bonheur de les connoître & de les pratiquer.

Le Pere Antoine-Joſeph Henriquez

naquit à Lisbonne le 13 juin 1707. Il fit ses études jusqu'à la rhétorique inclusivement, au college de notre Compagnie dans la même ville. Ignorant alors les desseins de la providence sur lui, il passa à la Chine avec l'Ambassadeur que le Roi de Portugal envoyoit à l'Empereur *Yong-tching*. Arrivé à Macao, la vue & le commerce des Missionnaires qui de-là se répandent à la Chine, au Tong-king & à la Cochinchine, allumerent en son cœur les premières étincelles du zèle apostolique. Il fut docile aux impressions de la grace; il demanda à être admis dans la Compagnie, & il y fut reçu le 25 décembre 1727; il entra en mission en 1737, fit sa profession en 1745, & fut pris en décembre 1747.

Le Pere Tristan de Athemis, né à Friouli le 28 juillet 1707, entra dans la Compagnie le même jour 1725, fit sa profession le 2 février 1740; il enseigna la philosophie avec applaudissement. Le zèle de la conversion des ames lui fit consacrer aux Missions les talens qu'il avoit reçus de la nature: il arriva à Macao le 15 septembre 1744, & partit pour le Nang-king le 15 mars 1745; là il exerça les fonctions apostoliques jusqu'au

qu'a
cem
J
tenc
tion
j'aur
fiant
prés
s'offi
allan
chrét
joie
relig
récit
chain
& en
condu
d'opp
à la f
gion
roïqu
à en f
rois é
dans
il s'en
été en
voulo
gérer
leur p
d'un
2

qu'au temps de sa prise, qui fut en décembre 1747.

J'aurois bien souhaité pouvoir m'étendre sur les ravages que la persécution a causé dans diverses chrétientés; j'aurois eu là-dessus le détail le plus édifiant à vous faire; je vous aurois représenté, par exemple, des chrétiens s'offrant généreusement d'eux-mêmes & allant au-devant des persécuteurs. Tel chrétien dans les prisons tressaillant de joie d'être jugé digne de souffrir pour la religion, & au défaut du chapelet, le récitant hautement sur les anneaux de ses chaînes; telle famille distinguée, peres & enfans chargés de cangues infâmes, conduits ainsi par les rues, couverts d'opprobres pour les obliger à renoncer à la foi & inébranlables dans leur religion, souffrant avec une constance héroïque ces mauvais traitemens, & prêts à en souffrir de plus rigoureux. Mais j'aurois été en même temps obligé d'entrer dans le détail humiliant des apostasies: il s'en faut bien cependant qu'elles aient été en aussi grand nombre qu'on a paru vouloir le persuader. Laissons-les exagérer aux ennemis de la foi tant qu'il leur plaira, ils ne peuvent envisager d'un œil tranquille, ni pardonner aux

autres le bien qu'ils leur voient opérer : mais en vain cherchent-ils à en diminuer le prix, leurs efforts nous seront toujours plus avantageux que nuisibles. Plus nos fonctions seront exposées à leurs traits envenimés, plus elles seront à couvert de retours de l'amour propre. Le ciel, après tout, pour lequel nous travaillons, saura bien nous dédommager un jour, & nous rendre la justice que les hommes nous auront refusée.

Je suis, &c.

M É M O I R E

Sur la cire d'arbre, envoyée de la province de Hou-quang, par le Pere Chanseume, de la Compagnie de Jesus.

LA Chine produit une cire sans comparaison plus belle que la cire d'abeilles. On la recueille sur des arbres. Aussi les Européens qui en ont eu les premières connoissances, l'ont-ils appelé, cire d'arbre. Mais les Chinois l'appellent *pe-la*, ou cire blanche, parce qu'elle est blanche de sa nature, & pour la distin-

gue
chi
I
d'un
peti
pas
nois
qui
peut
gran
me
cire.
devi
droit
secs.
choui
la ci
dire
d'autr
la-chu
Eta
comm
lui-m
terre.
à noy
peut
d'abr
tées &
racine
Dès

guer de la cire d'abeilles, qu'ils ne blanchissent pas.

Le *pe-lu* est produit par le concours d'une sorte d'arbres, & d'une espece de petits insectes. Tous les arbres ne sont pas propres à porter du *pe-la*. Les Chinois en connoissent deux especes; l'une, qui tient de la nature du buisson, & qui peut mieux supporter que l'autre une grande sécheresse. Cette espece se nomme *kan-la-chu*, arbre sec qui porte de la cire. L'autre espece est plus grande, & devient un plus bel arbre dans les endroits humides, que dans les endroits secs. C'est pour cela qu'on l'appelle *choui-la-chu*, arbre d'eau qui porte de la cire. Je ne pourrois presque rien dire du *choui-la-chu*, que sur le rapport d'autrui; mais je connois mieux le *kan-la-chu* que j'ai eu souvent sous les yeux.

Etant de la nature des buissons, comme j'ai déjà dit, il se propage de lui-même en pouffant des branches sur terre. De plus, il porte de petits fruits à noyau, par le moyen desquels on peut multiplier très-fort cette espece d'arbrisseau. Enfin des branches plantées & bien arrosées prennent aisément racine.

Dès que le *kan-la-chu* a deux ou trois

ans, il porte des grappes d'un grand nombre de petites fleurs blanches & odoriférantes, qui durent épanouies environ un mois. Tant les feuilles que les grappes de fleurs, & les nouveaux jets, sont rangés de deux en deux dans de longues suites, de sorte qu'une branche garnie de ses fleurs & de ses feuilles, fait un assez beau bouquet. Cet arbrisseau est propre à tapiffer des murailles, jusqu'à la hauteur de dix pieds, ou à être employé en haies dans la campagne. Il supporte également le chaud & le froid, & réussit sans culture, même dans un mauvais terrain.

Non-seulement ces arbres ne portent pas la cire sans être mis en œuvre par une espèce de petits insectes, mais encore ces insectes ne se trouvent pas d'eux-mêmes sur ces arbres. Il faut les y appliquer. Rien, au reste, de plus facile & de plutôt fait; & quand on en a garni un, c'est pour toujours. Au commencement de l'hiver, sur les arbres qui ont porté de la cire, on voit croître de petites tumeurs qui vont toujours en croissant, jusqu'à ce qu'elles soient de la grosseur d'une petite noisette. Ce sont autant de nids remplis d'œufs d'insectes appelés *pela-tchong*, ou *la-tchong*. Quand

au p
poin
bre,
secte
des n
fait
paqu
attac
nées
gros
plus
nids
brisse
suppo
cun o
est p
grand
puiser
Ce
des fé
le 2;
bien e
à s'ou
fait ap
qués.
peu-p
une c
chacu
che; l
peu du

au printemps la chaleur est parvenue au point de faire épanouir les fleurs de l'arbre, elle fait aussi éclore les petits insectes. C'est le temps propre à appliquer des nids aux arbres qui n'en ont pas. On fait des paquets de paille ; sur chaque paquet on met sept ou huit nids. On attache les paquets aux branches inclinées, préférant celles qui sont de la grosseur du doigt, & dont l'écorce est plus vive & moins ridée. On place les nids immédiatement sur l'écorce. Si l'arbre est haut de cinq pieds, il peut supporter un ou deux paquets pour chacun de ces troncs, & à proportion, s'il est plus grand ou plus petit. La trop grande quantité d'insectes pourroit l'épuiser en deux ou trois ans.

Ces *kan-la-chu* ont commencé à avoir des feuilles vers le milieu d'avril 1752 ; le 23 mai, les fleurs d'un de ces arbres, bien exposées au soleil, ont commencé à s'ouvrir. Ce jour-là même, m'étant fait apporter des nids, je les ai appliqués. Ils étoient fermés de tout côté, à-peu-près ronds, excepté qu'il y avoit une cannelure sur le côté, par lequel chacun d'eux tenoit à une petite branche ; leur enveloppe extérieure étoit un peu dure, polie, comme vernissée, & de

couleur de marron. Elle couvroit une tunique blanche, mince & molle, qui étoit la seule enveloppe intérieure. Dans chaque nid étoit un nombre prodigieux d'œufs si petits, qu'il en faudroit une trentaine pour faire la grosseur d'une tête d'épingle. Ces œufs étoient d'un jaune foncé, & de la figure des œufs d'oiseaux. Après que les insectes en sont sortis, ils ont encore à se dépouiller d'une tunique blanche. Ils sont d'un jaune plus foncé que les œufs, aplatis, ovales dans leur contour, lequel est bordé de franges. Je n'ai pas pu distinguer, à la simple vue, si ces franges sont des pieds.

C'est le 30 de mai que je me suis aperçu qu'ils commençoient à éclore. A peine sont-ils sortis de l'œuf, qu'ils courent sur les branches. Ils vont se promener sur les feuilles, ou plutôt y chercher une ouverture pour entrer dans l'arbre. Ils se collent sur la surface de la feuille, y font un enfoncement, s'y incorporent, en laissant au dehors une ouverture, ou un manteau, qui cache leur petit corps.

Le 6 juin, beaucoup de ces insectes n'étoient pas encore montés sur les arbres, dans un endroit peu exposé au soleil. Ayant retiré d'un arbre nouvel-

lem
y é
peti
pas
des
tres
terre
sur
plan
dans
mais
la m
tiens
font
trou
ajou
Le
men
bien
lame
voier
fectes
fusle
rente
sur l'
biles.
avec
donne
repre
vis c

lement planté & malade, un seul nid qui y étoit, j'y ai vu, six jours après, des petits *latchong* encore en vie, qui n'étoient pas entrés. Deux avoient pénétré dans des feuilles des moins languissantes. D'autres avoient fait un peu de chemin par terre, pour chercher meilleure fortune sur d'autres arbres aussi nouvellement plantés. Après que les insectes sont entrés dans l'arbre, je ne sçais ce qu'ils y font, mais je crois qu'ils n'entrent point dans la moëlle, ni dans le bois, & qu'ils s'en tiennent à l'écorce : en un mot, que ce sont des insectes intercutaires. On en trouvera la raison dans ce que je vais ajouter.

Le 17 juin, le *pe-la* ou la cire commença à se déclarer sur un *kaz-la-chu* bien exposé au soleil ; c'étoient des filamens d'une laine très-fine, qui s'élevoient sur l'écorce, tout autour des insectes. Ils étoient sortis sans que je m'en fusse apperçu. Ils étoient divisés en différentes troupes, & se touchoient presque sur l'écorce où ils paroissoient immobiles. En ayant déplacé quelques-uns avec la pointe d'une aiguille, à peine se donnerent-ils quelque mouvement pour reprendre leur première situation. J'en vis cependant courir un sur l'écorce. Je

dépouillai plusieurs arbres de leur écorcē pour chercher des traces de ces insectes devenu long d'environ une demi-ligne. Je n'en trouvai nulle part sur le bois, qui est dur & d'un tissu ferré; puis ayant divisé l'écorce en deux pellicules, j'y remarquai une empreinte de *la-tchong*, dans les endroits où ils étoient attroupés. Cette empreinte étoit entre les deux pellicules, affectant plus l'extérieure que l'intérieure. Les traces des *la-tchong* avoient pu s'effacer ailleurs, plutôt sur l'écorce que sur le bois.

Peu-à-peu la cire s'éleve en duvet qui s'épaissit de plus en plus pendant les chaleurs de l'été, & qui couvre de tous côtés les insectes, les défendant à la fois du chaud, de la pluie & des fourmis. Je m'attendois qu'après avoir fait sortir de la cire en un endroit, ils iroient en travailler ailleurs, mais ils n'en ont rien fait. Ils n'ont garni de cire que quelques endroits au-dessous des branches inclinées.

Les Chinois disent que si on laissoit trop long-temps la cire sur l'arbre, les insectes ne feroient pas leurs nids. Ils la recueillent après les premières gelées blanches de septembre. On la détache avec les doigts sans aucune difficulté;

ensu
van
un
bou
qui
retir
fer
on e
l'ouv
lotte
cire
vexe
peu p
étant
toute
infér
craff
Ce
& a
l'épai
cour
des p
une
mêla
une
naire.
àguér
une p
peu d
lorsqu

ensuite on la purifie de la maniere suivante. On met dans de l'eau bouillante un vase plein de riz, qui a lui-même bouilli cinq ou six minutes dans l'eau, & qui est à demi-sec : parce qu'on en a retiré presque toute l'eau qu'il a pu laisser échapper. Dans ce riz ainsi apprêté, on enfonce une calotte de porcelaine, l'ouverture en haut, & dans cette calotte, on en met l'ouverture en bas. La cire brute se place sur la surface convexe de la petite calotte qu'on incline un peu pour donner issue à la cire, laquelle étant fondue par la chaleur, coulera toute purifiée dans le fond de la calotte inférieure, laissant en haut toute sa crasse.

Cette cire est très-blanche, luisante, & a de la transparence presque jusqu'à l'épaisseur d'un pouce. Elle est portée à la cour pour les usages de l'Empereur & des plus grands Mandarins. Si on en mêle une once avec une livre d'huile, ce mélange prend de la consistance, & forme une cire peu inférieure à la cire ordinaire. Enfin la cire d'arbre est employée à guérir plusieurs maladies. Appliquée sur une plaie, elle fait renaître les chairs en peu de temps. Il y a des Chinois qui, lorsqu'ils ont à parler en public, comme

pour défendre leur cause devant les Mandarins, en mangent une once pour prévenir ou guérir les défaillances & palpitations de cœur.

L E T T R E

Du Pere Amiot, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere Allart, de la même Compagnie.

A Peking, le 20 octobre 1752.

M O N R É V É R E N D P E R E ,

La paix de Notre Seigneur.

Vous avez dû apprendre par les lettres de nos Missionnaires, & par les nouvelles publiques, quel est ici l'état présent de la religion; c'est pourquoi, vous supposant à cet égard suffisamment instruit, je me bornerai, dans cette lettre, à vous entretenir de mon voyage de Canton à Peking, & de ce que j'ai vu de plus surprenant dans cette capitale de l'Empire.

Le 16 décembre 1750, les Jésuites qui

réf
à l
no
co
mò
que
& e
mu
roie
soit
dan
bon
ord
pres
parl
man
Ceu
Can
temp
ce q
l'ave
jeste
van
Il
qui
que
ne v
vang
étoie
obéi

résident ici , présenterent une requête à l'Empereur , par laquelle ils lui annonçoient l'arrivée de trois de leurs confreres (deux Jésuites Portugais & moi), ajoutant que les connoissances que nous avions des sciences d'Europe , & entr'autres des mathématiques , de la musique & de la pharmacie , pourroient être de quelque utilité , s'il plaisoit à Sa Majesté de nous faire venir dans sa capitale. Le Prince consentit de bonne grace à ce qu'on souhaitoit. Il ordonna même qu'on fit venir à ses propres frais les trois Européens dont on lui parloit. La volonté de l'Empereur fut manifestée aux Tribunaux de Peking. Ceux-ci la firent sçavoir au Viceroi de Canton , & lui enjoignirent en même temps qu'il eût à nous pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire pour le voyage , l'avertissant que l'intention de Sa Majesté étoit que nous fussions traités suivant l'ancien rit.

Il ne faut pas douter que les infideles , qui s'applaudissoient de la persécution que souffroit l'église de Jesus-Christ , ne vissent à regret les ministres de l'évangile appellés à la Cour. Ceux qui étoient chargés de nous faire partir , obéirent néanmoins sans réplique & sans

délai aux ordres qu'ils avoient reçus ; & vers le commencement du mois de mars de l'année 1751 , les Mandarins de Canton envoyèrent au Procureur de Macao , comme à celui qui représente les Européens , pour demander , selon la coutume , si nous étions arrivés , & si nous jouissions d'une bonne santé. Ils le chargeoient encore de nous prier de vouloir bien déterminer le jour de notre départ. Comme nous étions informés de tout ce qui s'étoit passé à la Cour sur ce qui nous concernoit , nous avons commencé à prendre quelques arrangemens , & déjà l'on travailloit à nos habits chinois. Nous répondîmes donc que le 28 mars , nous serions en état de nous mettre en chemin pour Canton. Le jour indiqué étant arrivé , j'en passai une bonne partie à m'instruire des manieres chinoises , & à m'y exercer. On me répéta ce qu'on m'avoit déjà dit plusieurs fois , que c'étoit ici le pays du monde où il falloit être le plus attentif à ne rien négliger des manieres extérieures. Manquer à une des moindres , c'est commettre un crime capital ; & un Missionnaire , s'il veut faire quelque fruit , doit y être expert , autrement il ne seroit pas même écouté des Chinois , qui le regarderoient comme

un t
fair
les l
V
ren
Fran
bien
devo
adieu
nous
la di
pour
de-là
de l'
Chin
prem
préca
ment
sonne
cessai
lence
adresi
ces ca
des t
même
roien
rire ,
moins
No
cinq j

un sauvage. Plus qu'ailleurs, il faut nous faire ici tout à tous, pour gagner tous les hommes à Jesus-Christ.

Vers les trois heures du soir je me rendis avec ceux de nos Peres, tant François que Portugais, qui voulurent bien m'accompagner dans la barque qui devoit me transporter à Canton. Les adieux faits de part & d'autre, nous nous abandonnâmes entre les mains de la divine Providence, & nous partîmes pour n'aller coucher qu'à deux lieues de-là, vis-à-vis d'un corps-de-garde & de l'habitation de quelques Mandarins Chinois, qui sont là pour garder les premières avenues de leur pays. Cette précaution de prendre le soir son logement près de la maison de quelque personne d'autorité, est une précaution nécessaire pour se garantir; non de la violence ou de la furie, mais de la subtile adresse des voleurs qui fourmillent dans ces cantons. Ces sortes de gens font ici des tours si merveilleux, que ceux même qui en sont la victime les admirent, & ne pourroient s'empêcher d'en rire, s'il s'agissoit de quelque chose de moins que de leur fortune.

Nous n'arrivâmes à Canton qu'après cinq jours d'une paisible navigation. Le

Viceroi nous dispensa d'aller en personne le visiter : des billets fabriqués à la mode, & suivant le cérémonial du pays, nous acquitterent de cette obligation, tant envers lui qu'envers les autres Mandarins. Comme c'étoit aux frais de l'Empereur que nous devons aller de Canton à Peking, c'étoit au Magistrat Chinois de nous fournir le nécessaire. Il devoit de plus nous donner un Mandarin pour veiller à notre sûreté durant la route. Les choses ne se font ici qu'avec lenteur : on fut 64 jours à terminer cette affaire. Nous fûmes obligés de passer tout ce temps dans l'enceinte de nos barques, qui étoient au port de Canton exposées à toutes les ardeurs d'un soleil brûlant, & à l'infection d'une vase mêlée de toutes sortes d'ordures qu'y laissoit chaque jour le reflux de la riviere.

Enfin le premier jour du mois de Juin de l'année 1751, on nous dit que nos affaires étoient terminées ; que notre passeport étoit expédié ; qu'on avoit livré à nos gens l'argent nécessaire, & qu'un des Mandarins de marine avoit ordre de nous trouver des barques ; car celles où nous étions n'étoient pas des barques de voyage, & n'appartenoient pas à l'Empereur. Le lendemain les

barq
qui
fente
de ra
plaisi
faire

De
vu qu
la me
Cant
moi u
vue
merv
infini
par i
avoir
enfin
la fer
chem
a for
quels
donn
separ
ment
peuv
que
enco
que d
de co
c'est

barques furent trouvées : le Mandarin qui devoit nous conduire vint se présenter, & sur le soir nous fîmes force de rames vers le nord. Je quittai avec plaisir un séjour où ma santé faillit à faire un triste naufrage.

De Canton à *Nan-tchang*, je n'ai rien vu qui puisse mériter attention, excepté la montagne qui sépare la province de Canton de celle de *Kiang-si*. Ce fut pour moi un des plus beaux spectacles, que la vue de cette montagne. Des vallons merveilleux, où coulent sans cesse une infinité de petits ruisseaux, la coupent par intervalles. Ces ruisseaux, après avoir serpenté long-temps, se réunissent enfin pour former une riviere, qui porte la fertilité dans le pays voisin. Un grand chemin pavé de cailloux, que la nature a formés de différentes couleurs, & auxquels la multitude de ceux qui passent a donné le poli du plus beau marbre, la sépare pour la commodité & l'agrément des voyageurs. Les hommes seuls peuvent faire sur ce chemin la fonction que font ailleurs les bêtes de charge; encore faut-il qu'ils n'ayent aux pieds que des souliers tressés avec une espece de corde particuliere au pays; comme c'est le seul passage pour ceux qui ne

veulent pas continuer leur chemin par eau, ou qui veulent abrégér considérablement leur route. Il est fréquenté chaque jour par des milliers de personnes ; de sorte qu'on le prendroit plutôt pour un marché & pour une foire perpétuelle, que pour un grand chemin. On est un jour entier à traverser cette montagne, après laquelle on continue d'aller par terre, ou l'on se rembarque si l'on veut. Nous prîmes ce dernier parti pour aller à *Nan-tchang*.

De *Nan-tchang* à Peking, je n'eus guère que maladies, peines, mauvais chemins ; nous employâmes quarante-cinq jours pour nous y rendre. Le Mandarin qui nous conduisoit ne nous faisoit avancer qu'à très-petites journées. Plus d'une fois nous le priâmes de nous faire aller un peu plus vite : nous eûmes toujours de lui la même réponse. Vous êtes des étrangers, nous disoit-il, vous ignorez nos coutumes ; par ordre de l'Empereur je suis chargé de vos précieuses personnes ; il fait grand chaud, je n'ai gardé de vous exposer à tomber malades. D'ailleurs, ajoutoit-il, il n'y a que des hommes vils qui puissent voyager avec précipitation. Il fallut nous contenter de ces raisons, & nous ré-

soud
nui c
soit
pas,
com
une
peine
mis d
qu'on
Arriv
fes r
indéc
pour
pouri
ou le
lors.
par u
je n'a
entre
Le
l'Octa
vâme
uns de
de no
Ils no
colleg
transp
Monf
nous
tificau

foudre à dévorer patiemment tout l'ennui d'une route la plus fastidieuse qui soit peut-être au monde ; car, ne croyez pas, je vous prie, qu'on voyage ici comme on le fait ailleurs : enfermés dans une litiere, comme dans une boîte, à peine, pour pouvoir respirer, est-il permis d'en entr'ouvrir les petites lucarnes qu'on y a ménagées des deux côtés. Arrivés dans les auberges pour prendre ses repas ou son repos, ce seroit une indécence monstrueuse que d'en sortir, pour aller repaître ses yeux de ce qu'il pourroit y avoir de curieux dans la ville ou le village où l'on se trouve pour lors. Ainsi dans une route de 500 lieues, par un des plus beaux pays du monde, je n'ai pas vu de quoi pouvoir vous entretenir un quart-d'heure.

Le 22 Août, jour de Dimanche, & l'Octave de l'Assomption, nous arrivâmes à Peking vers le midi. Quelques-uns de nos Peres étoient venus au-devant de nous jusqu'à deux lieues de la ville. Ils nous inviterent à aller descendre au college des Peres Portugais, pour nous transporter de-là dans la chapelle de Monseigneur l'Evêque, où ce Prélat nous attendoit revêtu de ses habits pontificaux. Nous eûmes l'honneur de lui

être présentés & de recevoir sa bénédiction. Les circonstances de la dernière persécution & de l'état où se trouvoit actuellement la Religion, lui fournirent les termes les plus pathétiques & les plus attendrissans, pour un petit discours qu'il nous adressa, après lequel, au son des instrumens chinois, il entonna la Messe pour remercier Dieu de lui avoir amené un renfort contre l'ennemi commun du genre humain.

Quelques jours après notre arrivée nous nous transportâmes à *Hai-tien*, (à trois lieues de Peking), où étoit pour lors la Cour. Le Seigneur Tartare qui est chargé ici des affaires qui nous concernent, avertit un des Eunuques de la présence que les Européens nouvellement arrivés venoient avec leurs confrères rendre hommages à sa Majesté, & lui offrir des présens. Celui-ci en informa l'Empereur, & ce Prince répondit à la manière accoutumée les trois mots suivans : je le sais ; (car ici l'Empereur sçait toujours tout). A l'instant on nous manda de faire les cérémonies prescrites pour ces sortes d'occasions, ce que nous exécutâmes de la manière suivante. Dans une des cours où nous étions pour-lors rangés de front sur une même ligne ; &

la face
de l'E
d'abo
silenc
fois
Nous
veau
comm
quoi
ordre
s'étan
l'Emp
d'acce
lui av
ajouta
sa tab
temps
debou
Ainsi
tion a
fut lib
comm
fai les
que j'a
tés du
ici, p
ce qu
& que
les liv
chose

la face tournée du côté de l'appartement de l'Empereur, nous nous prosternâmes d'abord avec une gravité, & dans un silence profond & respectueux. Trois fois nous frappâmes la terre du front. Nous nous relevâmes pour faire de nouveau la même cérémonie, que nous recommençâmes une troisième fois; après quoi on nous ordonna d'attendre les ordres de Sa Majesté. Quelques heures s'étant écoulées, on vint nous dire que l'Empereur nous avoit fait l'honneur d'accepter plusieurs des choses qu'on lui avoit présentées de notre part. On ajouta qu'il nous envoyoit des mets de sa table. On nous les livra en même temps, & nous les mangeâmes, étant debout dans le lieu même où nous étions. Ainsi finit la cérémonie de notre réception au service de l'Empereur. Il nous fut libre après cela d'aller & de venir comme nous le jugions à propos. Je passai les premiers jours à rendre les visites que j'avois reçues, & à voir les curiosités du pays. Je ne vous en décris aucune ici, parce que je ne pourrois dire que ce que cent autres ont dit avant moi, & que vous pouvez trouver dans tous les livres qui parlent de la Chine. Une chose qui n'arrive pas souvent, & qui

est digne de votre curiosité, me fournira l'occasion de vous entretenir d'une manière plus intéressante. Je vous prie seulement de vouloir bien vous rappeler de temps en temps, en lisant ce qui suit, que je ne raconte que ce que j'ai vu, afin que si vous y trouvez du merveilleux, vous ne soyez pas tenté de le révoquer en doute.

C'est une ancienne coutume à la Chine de célébrer avec pompe la soixantième année de la mère de l'Empereur. Quelques mois avant que cette Princesse eut atteint cet âge, tous les tribunaux de la capitale, tous les Vicerois & grands Mandarins de l'Empire eurent ordre de se préparer à la cérémonie prescrite, la plus brillante qui se fasse dans ces cantons. Tous les Peintres, Sculpteurs, Architectes & Menuisiers de Peking & des provinces voisines ne cessèrent d'être occupés pendant plus de trois mois de suite, à faire chacun des chefs-d'œuvre de leur métier. Beaucoup d'artisans d'autre espèce eurent aussi leurs occupations. Il s'agissoit de construire de quoi charmer les yeux d'une Cour délicate & voluptueuse, accoutumée à voir ce qui se fait de plus beau dans les quatre parties du monde. Les

déco
des n
qui e
au pa
de la
lieue

Il
ces P
que
rivier
naire
se tou
tifs. L
barqu
à-peu
diver
ornée
fant.
porte
& to
mais
même
bon t
furent
A l
c'étoi
de l'a
monie
rivier
ques

décorations devoient commencer à une des maisons de plaisance de l'Empereur, qui est à *Yuen-min-yuen*, & se terminer au palais qui est à Peking dans le centre de la ville Tartare, c'est-à-dire à quatre lieues environ de distance.

Il y a deux chemins pour aller d'un de ces palais à l'autre. L'Empereur décida que la marche se feroit le long de la riviere, préférablement au chemin ordinaire; ce fut donc du côté de l'eau que se tournerent d'abord tous les préparatifs. Le Prince fit construire de nouvelles barques de la forme & de la grandeur à-peu-près de nos brigantins; l'or & la diversité des couleurs dont elles étoient ornées leur donnoient un éclat éblouissant. Ces barques étoient destinées à porter l'Empereur, l'Impératrice sa mere, & toutes les personnes de leur suite; mais par un accident que l'Empereur lui-même avoit prévu, & que tous gens de bon sens prévirent comme lui, elles ne furent d'aucun usage.

A Peking les froids sont extrêmes, & c'étoit dans la saison la plus rigoureuse de l'année qu'on devoit faire la cérémonie; il étoit naturel de penser que la riviere ne seroit pas navigable. Quelques Mandarins cependant assurèrent à

L'Empereur qu'ils sçauroient bien lever tous les obstacles. Voici comment ils s'y prirent : par leur ordre , des milliers de Chinois furent occupés nuit & jour , les uns à battre & agiter l'eau , pour empêcher qu'elle ne gelât , & les autres à rompre la glace qui s'étoit formée malgré les précautions de leurs camarades , & à la tirer du lit de la riviere ; ce rude travail dura environ trois semaines , après lesquelles voyant que le froid s'augmentoit toujours , & qu'il étoit enfin le plus fort , ils lui cédèrent la place , & se désistèrent d'une entreprise la plus téméraire qui fût jamais ; il n'en coûta à son principal auteur que la privation d'une année de ses revenus , punition assez légère dans un pays comme celui-ci , où c'est toujours un crime capital de se trouver dans l'impossibilité de tenir ce qu'on avoit eu la témérité de promettre à l'Empereur , & où il en coûte si peu d'abattre les têtes. On déclara donc les barques inutiles , & il fut conclu qu'on leur substitueroit des traînaux ; mais avant tout cela on avoit travaillé avec une incroyable ardeur aux embellissemens qui devoient décorer le passage de l'Impératrice mere , ils furent tels à-peu-près que je vais dire.

Des deux côtés de la riviere s'éle-

voie
mes.
trian
appa
ou t
sure
d'aut
cent
amuf
qu'on
où la
de la
des m
nues
rivier
la surf
& les
même
l'Ingén
maison
quelles
ques
cet us
tierem
tiges
l'une
vertes
de cell
je vien
étoient
le goût

voient des bâtimens de différentes formes. Ici c'étoit une maison quarrée, triangulaire ou poligone, avec tous ses appartemens. Là c'étoit une rotonde, ou tel autre édifice semblable; à mesure qu'on descendoit, on en voyoit d'autres dont la construction variée en cent manieres différentes, occupoit, amusoit, charmoit la vue, quelque part qu'on voulût s'arrêter. Dans les endroits où la riviere, en s'élargissant, s'écartoit de la ligne droite, on avoit fabriqué des maisons de bois qui étoient soutenues par des colonnes plantées dans la riviere, & qui s'élevoient au-dessus de la surface de l'eau, les unes de deux pieds, & les autres de trois, de quatre, ou même plus haut, suivant le dessein de l'Ingénieur Chinois. La plupart de ces maisons formoient des isles, dans lesquelles on alloit par le moyen de quelques ponts qu'on avoit construit pour cet usage. Il y en avoit qui étoient entièrement isolées, d'autres étoient contigues, & on pouvoit communiquer de l'une à l'autre par des galeries couvertes, dont la fabrique ne différoit pas de celles des maisons & des ponts dont je viens de parler. Tous ces édifices étoient dorés, peints & embellis dans le goût le plus brillant du pays. Ils

avoient chacun leurs usages particuliers. Dans les uns étoient des chœurs de musique ; dans les autres, des troupes de Comédiens ; dans la plupart il y avoit des rafraîchissemens & de magnifiques trônes pour recevoir l'Empereur & sa mere, supposé qu'il leur prît envie de s'y arrêter pour goûter quelques momens de repos.

Dans la ville, autre spectacle encore plus beau dans son genre que celui que je viens d'ébaucher. Depuis la porte du couchant par où la Cour devoit entrer, jusqu'à la porte du palais, ce n'étoit que bâtimens superbes, périssiles, pavillons, colonnades, galeries, amphitéâtres, avec des trophées & autres ouvrages d'architecture Chinoise, aussi éclatans les uns que les autres. Tout cela étoit embelli de festons, de guirlandes, & de plusieurs autres ornemens semblables, lesquels étant faits avec la plus belle soie, & de couleurs différentes, offroient un coup d'œil charmant. L'or, les diamans imités, & autres pierrieres dans le même goût, y brilloient de tous côtés. Une grande quantité de miroirs d'un métal fort poli y relevoit infiniment ce spectacle. Leur construction & leur arrangement, en multipliant
d'un

D'un
de l
mer
C
rom
mon
imit
pour
lieux
tude.
& de
& de
sauve
attitu
qu'ell
sur le
ces m
avec l
On p
de que
nagés.
droits
la plu
treilles
diffère
autres
toutes
fruits
l'année
véritab
T

D'un côté les objets, les rassembloient de l'autre en miniature, pour en former un tout qui enchantoit les yeux.

Ces brillans édifices étoient interrompus de temps - en - temps par des montagnes & des vallons factices qui imitoient la nature, & qu'on eût pris pour d'agréables déserts, & pour des lieux réels, de la plus délicieuse solitude. On y avoit pratiqué des ruisseaux & des fontaines, planté des arbres & des brossailles, attaché des bêtes fauves, auxquelles on avoit donné des attitudes si naturelles, qu'on eût dit qu'elles étoient animées. Sur la cime ou sur le penchant de quelques - unes de ces montagnes on voyoit des bonzeries avec leurs petits temples & leurs idoles. On pouvoit y parvenir par le moyen de quelques sentiers qu'on y avoit ménagés. On avoit fait, dans d'autres endroits, des vergers & des jardins. Dans la plupart de ceux - ci, il y avoit des treilles avec leurs raisins dans leurs différens degrés de maturité. Dans les autres étoient des arbres de presque toutes les sortes, qui portoient des fruits & des fleurs des quatre saisons de l'année. On ne les distinguoit pas des véritables, quoiqu'ils fussent artificiels.

Ce n'est pas tout. On avoit distribué dans divers endroits du passage, des lacs, des mers & des réservoirs avec leurs poissons & leurs oiseaux aquatiques de bien des especes. On avoit placé autre part des enfans déguisés en singes & en d'autres animaux, qui jouoient entre eux le rôle qu'on leur avoit appris. Comme c'étoit avec la peau même des animaux qu'ils représentoient, qu'on les avoit habillés, on pouvoit aisément y être trompé. D'autres enfans étoient habillés en oiseaux & en jouoient le personnage sur des colonnes ou sur des pieux fort élevés. Ces colonnes ou ces pieux étoient revêtus en dehors de soie, & cachoient des hommes placés au bas & occupés à faire mouvoir les enfans qui étoient au dessus. On avoit mis ailleurs des fruits d'une grosseur énorme, dans lesquels il y avoit aussi des enfans. Ces fruits s'ouvroient de temps-en-temps & laissoient voir aux spectateurs ce qu'ils renfermoient. Je ne puis vous dire, mon Révérend Pere, si tout cela étoit symbolique, ou si ce n'étoit simplement que la production d'une imagination bizarre. Des chœurs de musique, des troupes de comédiens, batteurs & autres étoient placés par intervalles, comme le long de la riviere, & tâchoient, chacun sui-

van
de f
non
à qu
desq
mis.

C
ticul
embe
Gouv
Régul
la var
ment
roit
comm
sions
manier
ornem
accom
livres

Qua
cerent
très-ex
nes, d
qu'elles
pipe le
corées.
pour p
voit ét
qui s'ob

vant sa force, sa science ou son adresse, de faire quelque chose qui pût agréer, sinon à l'Empereur & à sa mere, du moins à quelques grands de leur suite, au service desquels ils pouvoient espérer d'être admis.

Chaque tribunal avoit un endroit particulier qu'il avoit fait construire & embellir à ses dépens, de même que les Gouverneurs de chaque province, les Régulos & autres grands de l'Empire; la variété des lanternes & leur arrangement faisoient un spectacle qui méritoit une description à part. Mais comme on a parlé dans bien des occasions de ces lanternes Chinoises, de la maniere dont on les fabrique, & des ornemens qui les environnent ou les accompagnent, je vous renvoye aux livres qui en font mention.

Quand une fois les ouvrages commencerent à avoir quelque forme, on fit très-expresses défenses à toutes personnes, de quelque qualité & condition qu'elles fussent, de faire usage de la pipe le long des rues nouvellement décorées. Cette précaution parut nécessaire pour prévenir tout accident qui pouvoit être causé par le feu. La police qui s'observa dans cette occasion comme

pendant tout le temps que durèrent les préparatifs de cette fête, me parut admirable. Quelques semaines avant le jour de la cérémonie, il fut réglé que les rues (qui sont ici extrêmement larges) seroient partagées en trois parts, afin que les gens de pied & ceux qui étoient à cheval, les allans & les venans, en un mot cette multitude prodigieuse de monde qui se trouvoit pour-lors dans cette capitale, pût jouir à son aise de ce spectacle; le milieu de la rue, qui étoit beaucoup plus large que les deux côtés, étoit destiné pour tous ceux qui étoient à cheval ou en équipage; un des côtés pour ceux qui alloient, & l'autre pour ceux qui venoient. Il ne fut pas nécessaire pour faire observer cet ordre, que des Grenadiers, la bayonnette au bout du fusil, ou le sabre nud à la main, menaçassent de frapper; quelques soldats armés simplement d'un fouet, empêcherent tout désordre & toute confusion. Ainsi des milliers de personnes voyoient tranquillement dans l'espace de quelques heures, ce que peut-être ils n'eussent pas pu voir dans quinze jours sans cette précaution.

Mais comme ce n'est pas ici l'usage que les femmes sortent & se mêlent parmi les hommes, & que d'ailleurs il

n'ét
priv
paré
de l
indie
Pen
aucu
ne s
tout
curio
ni à

U

être
cent
été ti
l'emp
ans. C
pour d
année
lut av
une b
ou plu
habille
la poie
sur lac
res qu
représe
lards,
cheou,
qui ren

n'étoit pas raisonnable qu'elles fussent privées d'un spectacle qu'on avoit préparé principalement pour une personne de leur sexe, l'Empereur y pourvut en indiquant certains jours pour elles seules. Pendant ces jours il n'étoit permis à aucun homme de s'y trouver, & aucun ne s'y trouva en effet. De cette façon tout le monde fut content & satisfit sa curiosité sans manquer à aucun des rits, ni à aucune bienséance du pays.

Une autre chose qui mérite de vous être marqué, est le choix qu'on fit de cent vieillards qui étoient censés avoir été tirés des différentes provinces de l'empire, & être âgés chacun de cent ans. On ne chercha pas les plus vieux pour cela (car l'Empereur donne ici les années comme il lui plaît) mais on voulut avoir seulement ceux qui avoient une barbe plus blanche, plus longue, ou plus vénérable. Ces vieillards étoient habillés uniformément & portoient sur la poitrine une longue médaille d'argent sur laquelle étoient gravés les caractères qui exprimoient la province qu'ils représentoient. On appelloit ces vieillards, en langue du pays, *Pe-lao-king-cheou*, c'est-à-dire, les cents vieillards qui rendent hommage à Sa Majesté, lui

souhaitent autant d'années de vie qu'ils en ont entre eux tous.

Les chang-pa-sien, hia-pa-sien & tchoung-pa-sien, c'est-à-dire, les anciens sages, ou autrement les immortels, au nombre de trois fois huit, dont chaque huitaine forme un ordre particulier différent des deux autres; ces anciens sages, dis-je, devoient aussi servir au triomphe de l'Impératrice, & lui souhaiter leur sagesse & leur immortalité; c'est pourquoi leurs statues, de grandeur un peu plus qu'humaine, furent placées non loin de la première entrée du palais. On leur avoit donné des figures & des attitudes différentes, apparemment pour exprimer les vertus particulières dont elles étoient le symbole, ou qu'on supposoit avoir été plus chères aux sages qu'elles représentoient.

Tout ce qu'on s'étoit proposé de faire étant achevé, & l'Empereur craignant toujours que, malgré les précautions qu'on ne cessoit de prendre, il n'arrivât quelque incendie qu'on auroit eu de la peine à éteindre, & qui eût pu réduire toute la ville en cendre, voulut qu'on ouvrît la cérémonie, & qu'on la commençât cinq jours avant que l'Impératrice sa mere eût atteint sa soixan-

siem
borc
la r
l'Em
notr
vier
Je
de l'o
n'en
forte
fois c
ricad
mis à
place
gards
Princ
pereu
pas, &
étoit
viere
dans
Toute
voien
de ten
ce qu'
Le
tre, &
étoit d
pereur
qui éto

tième année. L'ordre en fut intimé d'abord, & exécuté ensuite le 20^e jour de la 11^e lune de la 16^e année du regne de l'Empereur *Kien-long*, c'est-à-dire, dans notre style, le 6^e jour du mois de janvier de l'année 1752.

Je ne vous dirai rien de la marche & de l'ordre qui s'y observa, parce que je n'en ai rien vu moi-même. Dans ces sortes d'occasions, ainsi que toutes les fois que l'Empereur sort, chacun se barricade dans sa maison, & il n'est pas permis à qui que ce soit, qui n'est pas en place pour cela, d'aller jeter des regards téméraires sur la personne du Prince. On m'a dit seulement que l'Empereur précédoit sa mere de quelques pas, & lui servoit d'écuyer. Ce Prince étoit monté à cheval au sortir de la riviere, & l'Impératrice mere s'étoit mise dans une chaise ouverte de tous côtés. Toutes les personnes de leur cour suivoient à pied. Leurs Majestés s'arrêtoient de temps en temps pour examiner à l'aise ce qu'il leur plaisoit davantage.

Le soir même on commença à abatre, & peu de jours après, tout ce qui étoit dans la ville fut détruit; mais l'Empereur ne voulut pas qu'on touchât à ce qui étoit sur l'eau; il le fait conserver

comme un monument de la magnificence de son regne.

Parmi les présens qui furent faits dans cette occasion, il se trouva ce qu'il y a de plus curieux & de plus rare dans les quatre parties du monde. Les Européens ne s'oublierent pas. Comme ceux qui sont à la cour n'y sont reçus qu'en qualité de Mathématiciens ou d'Artistes, ils voulurent que leur présent répondît à ces titres, & pût être du goût de l'Empereur. Ils firent donc une machine, dont voici à peu-près la description. Un théâtre en Hemicycle, d'environ trois pieds de haut, présentoit dans son enceinte des peintures d'un goût délicat. Ce théâtre avoit trois scènes de chaque côté, représentant chacune des desseins particuliers qu'on avoit peints en perspective. Dans le fond étoit une statue habillée à la Chinoise, tenant entre ses mains une inscription par laquelle on souhaitoit à l'Empereur la vie la plus longue & la plus fortunée. Cette inscription étoit *Vouan-nien-hoan*. Devant chaque scène étoient aussi des statues chinoises qui tenoient de la main gauche un petit bassin de cuivre doré, & de la main droite un petit marteau de même métal. Ce théâtre, tel que je viens de le décrire,

éto
de
mer
mili
reto
roir
de
hom
si dé
qu'on
du b
lettre
oie &
de l'e
canan
avec
se m
aller
pierre
qui fa
suivre
partie
sur le
tenoit
son a
théâtre
pect n
autres
en fra
note d

étoit supposé avoir été bâti sur le bord de l'eau. Le devant représentoit une mer, ou pour mieux dire, un bassin, du milieu duquel s'élevoit un jet d'eau qui retomboit en cascade ; une glace de miroir représentoit le bassin, & des filets de verre soufflés à la lampe par un homme du métier fort habile, étoient si déliés & imitoient si bien un jet d'eau, qu'on s'y trompoit d'un peu loin. Autour du bassin on avoit marqué un cadran en lettres Européennes & Chinoises. Une oie & deux canards étoient au milieu de l'eau à prendre leurs ébats. Les deux canards barbotoient, & l'oie marquoit avec son bec l'heure présente. Le tout se mouvoit par des ressorts que faisoit aller une horloge dans la machine. Une pierre d'aimant qui étoit cachée aussi, & qui faisoit le tour du cadran, se faisoit suivre par l'oie, dont la plus grande partie étoit de fer. Quand l'heure étoit sur le point de sonner, la statue qui tenoit en main l'inscription, sortoit de son appartement qui étoit au fond du théâtre, & venoit avec un profond respect montrer sa légende ; ensuite les six autres statues jouoient entr'elles un air, en frappant, chacune sur son bassin, la note qu'on lui avoit assignée, autant de

fois, & dans les temps que la musique le requéroit. Cela fini, le porteur de l'inscription s'en retournoit gravement, pour ne revenir qu'à l'heure suivante. Cette machine plut si fort à l'Empereur, qu'il voulut en témoigner sa reconnoissance aux Européens. Il leur fit à son tour un don qui équivaloit au moins à la dépense qu'on avoit été obligé de faire pour la construction de ce que nous lui avions offert. L'honneur qu'il nous fit en cela, est ici beaucoup plus précieux que les grandes richesses. Il fit placer cette machine dans un des endroits du palais où il va le plus souvent, & on l'y conserve encore aujourd'hui avec grand soin. C'est ainsi que nous tâchons, pour l'intérêt de la Religion, de gagner la bienveillance du Prince & de lui rendre nos services utiles & nécessaires, afin de l'engager, sinon à devenir favorable aux chrétiens, du moins à ne pas les persécuter, & à laisser aux Ministres du Seigneur la liberté de faire connoître Jesus-Christ à ceux qui voudront bien les écouter.

L'Empereur accorda des gratifications à tous les Mandarins de la capitale, en récompense des soins & des peines qu'ils s'étoient donnés pour faire réussir la fête.

To
80
libe
por
con
pen
reun
ticu
trois
Je
résor
dire
gion.
crite
à Pé
nister
& m
taines
fait d
ches,
régul
craint
louan
noise
tent à
autant
faire
grégar
server
Saint-

Toutes les femmes de l'Empire ayant 80 ans & plus, eurent aussi part à ses libéralités. La somme d'argent, à proportion de leur âge, étoit plus ou moins considérable. On compte qu'il s'est dépensé pour cette fête, tant par l'Empereur que par les différens corps ou particuliers qui y contribuerent, plus de trois cens millions.

Je ne puis, mon Révérend Pere, me résoudre à finir cette lettre sans vous dire un mot de ce qui concerne la religion. Quoiqu'elle soit toujours proférée à la Chine, nous ne laissons pas à Pékin d'exercer librement notre ministère dans l'enceinte de nos maisons, & même au-dehors, en prenant certaines précautions. Le service divin se fait dans notre église tous les dimanches, comme dans la paroisse la plus régulière. Les chrétiens y viennent sans crainte & assidûment. Ils y chantent les louanges du Seigneur en langue Chinoise: ils entendent le sermon & assistent à la grand'messe qui s'y dit avec autant de solennité qu'on pourroit le faire en Europe. Nous avons des Congrégations particulières pour les plus fervens des chrétiens. Congrégations du Saint-Sacrement, du Cœur de Jesus,

de la Sainte Vierge ; Congrégation de pénitence, dont l'objet est de faire pénitence, non-seulement pour ses propres péchés, mais aussi pour ceux des autres, & de demander à Dieu par ses œuvres satisfactoires, qu'il veuille bien se laisser fléchir en faveur de tant d'infidèles qui ignorent & qui blasphèment son saint nom.

Depuis le 30 septembre 1750, jusqu'au 19 octobre 1751, nous avons eu à Péking 5200 communions; 92 baptêmes d'adultes; 30 d'enfans de chrétiens, & 2423 d'enfans d'infidèles, la plupart malades, exposés, ou sur le point de mourir. Le Pere Kao, Jésuite Chinois, dans les différentes excursions qu'il a faites dans le district de notre Mission Française, a eu 2006 communions; 91 baptêmes d'adultes, & 180 d'enfans de chrétiens. Au reste, je ne parle que de ce qui s'est fait par notre Mission Française; comme les deux maisons que les Peres Portugais ont à Péking, ont chacune des chrétientés plus nombreuses sans comparaison que les nôtres, ces Peres ont aussi recueilli beaucoup plus de fruit que nous.

Les Peres du Gad, le Fevre & de la Roche, malgré la persécution & la

gèn
viv
mo
tive
de
qu'
le-G
& d
quou
succ
Pe
ler d
toliqu
une c
charg
gréga
titre d
Gardi
la lan
quand
pourr
œuvr
ples d
vant l
ment
desqu

gêne extrême où ils sont obligés de vivre, ont aussi fait une abondante moisson dans les provinces qu'ils cultivent. Le Père Lieou, mon compagnon de voyage, le plus âgé des Chinois qu'on a vus à Paris au collège de Louis-le-Grand, travaille depuis plus d'un an & demi, dans la province de Hou-quouang, avec beaucoup de zèle & de succès.

Pour moi, s'il m'étoit permis de parler de mes essais dans le ministère apostolique, je vous dirois que j'ai entendu une centaine de confessions; que je suis chargé depuis quelques mois de la congrégation des enfans, qui est sous le titre & sous les auspices des SS. Anges Gardiens, & que j'étudie avec ardeur la langue Chinoise, dans l'espérance que quand j'y aurai fait plus de progrès, je pourrai m'appliquer à d'autres bonnes œuvres, & suivre de plus près les exemples de courage & de zèle que j'ai devant les yeux. Je me recommande instantment à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, &c.



M É M O I R E

Sur les Isles que les Chinois appellent isles de Lieou-kieou , par le Pere Gaubil, Missionnaire de la Compagnie de Jesus à Peking.

L'EMPEREUR *Kang-hi* ayant résolu en 1719 d'envoyer un Ambassadeur au Roi de *Lieou-kieou*, fit choix pour cette importante commission, d'un des grands Docteurs de l'Empire, nommé *Supao-koang*. Ce Docteur partit dans la cinquieme lune de 1719, revint à Peking dans la seconde lune de 1720, & fit imprimer en 1721, en deux volumes, la relation de son voyage. Il est le premier qui ait donné des isles de *Lieou-kieou*, une connoissance juste & détaillée, & il paroît, à cet égard, mériter d'autant plus de créance, qu'étant sur les lieux mêmes, il a, dit-il, examiné avec soin, selon les ordres de l'Empereur, tout ce qu'il a trouvé de curieux & d'intéressant sur la situation & le nombre des isles de *Lieou-kieou*, sur l'histoire, sur la religion, la langue, les

moeur
bitent
qui m
j'ai à
mémo

A

Détail
fin

Ces
l'isle F
nombr
grande
autres
Nos an
& du
de Leq
pelle L
tugais
à Lisbo
Riu-ku

Un
dit que
Grand
nom n'
le Roi
cour ;
qu'ouv

mœurs & usages des peuples qui les habitent. C'est cet ouvrage de *Supao-kouang* qui me fournira le meilleur de ce que j'ai à dire dans les quatre articles de ce mémoire.

ARTICLE PREMIER.

Détail géographique sur le nombre & la situation des isles de Lieou-kieou.

Ces isles , placées entre la Corée ; l'isle Formose & le Japon , font au nombre de 36. L'isle capitale est la grande isle qui s'appelle *Lieou-kieou*. Les autres ont chacune un nom particulier. Nos anciens Missionnaires de la Chine & du Japon en ont parlé sous le nom de *Lequeo* , ou *Lequeyo*. Riccioli les appelle *Loqueo* , de même que le livre Portugais de l'art de naviger , imprimé à Lisbonne en 1712. Kaemsser les nomme *Riu-ku*.

Un Auteur s'est trompé , quand il a dit que les Chinois donnent le nom de Grand *Lieou kieou* à l'isle Formose. Ce nom n'appartient qu'à la grande isle où le Roi fait sa demeure , & où il tient sa cour ; il ne faut , pour en convenir , qu'ouvrir l'Histoire Chinoise de la der-

niere dynastie. Quant au nom du petit *Lieou kieou*, il a été donné par les Chinois, sur-tout par les pilotes & les écrivains, aux parties boréales & occidentales de l'isle Formose. Il est vrai cependant que, dans la carte de l'isle Formose, faite par les Missionnaires au temps de *Kang-hi*, on voit, vers la côte occidentale de l'isle, une petite isle, à qui l'on donne le nom de petit *Lieou-kieou*.

La grande isle a, du sud au nord, près de 440 li, & 120 ou 130 li de l'ouest à l'est. Du côté du sud, cette distance d'ouest à l'est ne va pas à 100 li. Le li dont il est ici question, est la mesure des chemins, usitée à la Chine. Deux cens li font 20 lieues marines, ou un degré d'un grand cercle.

La cour du Roi réside dans la partie occidentale & australe de l'isle. Le territoire qu'elle occupe s'appelle *Cheouli*. C'est là qu'est la ville Royale, nommée *King-ching*. On n'en a pas marqué la grandeur, mais on m'a assuré que son enceinte est d'assez petite étendue. Près de-là est le palais du Roi, placé sur une montagne. On lui donne quatre li de tour. Il y a quatre grandes portes; l'une au nord, l'autre au sud, la troisième à l'est,

Et la c
est la

A d
est un
kiang.

n'est p
trouve
très-bi
c'est-à
les ave

d'une p
du pala
fance
du col
l'Amb

Du
qui s'é
Kint-c
villes,

zeries.
La lon
quaran
minuté
degrés

Pou
de la
instrui
l'embo
fou, i
de que

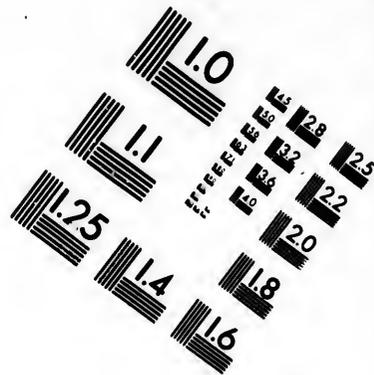
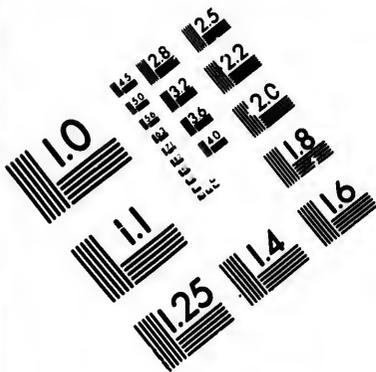
Et la quatrième regarde l'ouest. Celle-ci est la grande entrée.

A dix li de cette entrée, & à l'ouest, est un bon port de mer, nommé *Napa-kiang*. L'espace entre ce port & le palais n'est presque une ville continuelle. On trouve au nord & au sud une levée très-bien construite, appelée *Pao-tay*; c'est-à-dire, batteries de canon. Toutes les avenues qui y conduisent sont, dit-on, d'une grande beauté, de même que celle du palais du Roi, de ses maisons de plaisance, de quelques grands temples, du collège impérial, & de l'hôtel de l'Ambassadeur Chinois.

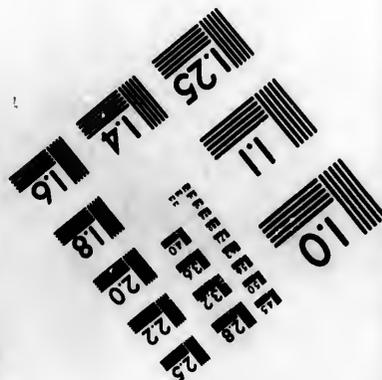
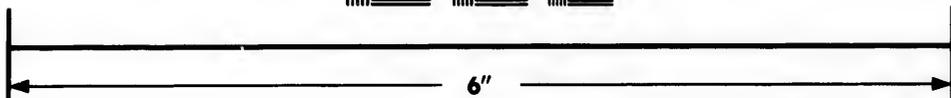
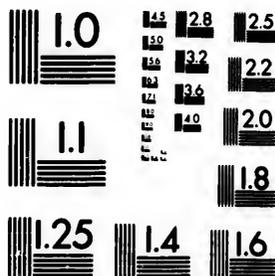
Du palais, on a une vue charmante qui s'étend sur le port, sur la ville de *Kint-ching*, sur un grand nombre de villes, bourgs, villages, palais, bonzeries, jardins & maisons de plaisance. La longitude de ce palais est de cent quarante-six degrés vingt-six à vingt-sept minutes, & sa latitude est de vingt-six degrés deux minutes.

Pour bien connoître la véritable route de la Chine à *Cheouli*, il faut être bien instruit des particularités suivantes. A l'embouchure de la rivière de *Font-cheou-fou*, il y a plusieurs petites isles. C'est de quelqu'une de ces isles que les grands





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36
40

10
11
12
13
14
15
16
17

vaisseaux Chinois partent pour l'isle de *Lieou-kieou*. Il seroit dangereux d'aller atterrer au nord, ou même au nord-ouest du port de *Napa-kiang*. Les Chinois, pour plus grande sûreté, vont reconnoître la partie boréale de l'isle Formose. Delà, allant vers l'est, prenant un peu du sud, ils vont reconnoître des iflots que je marque sur la carte, & ils laissent ces isles au nord. Ensuite ils vont au nord de l'isle *Kou-michan*, évitant avec soin des écueils & des basses dangereuses qui s'y trouvent. Enfin de *Kou-michan*, prenant de l'est & du nord, on va sûrement au port de *Napa-kiang*, sans s'exposer à se trouver au nord, d'où on auroit souvent bien de la peine à entrer dans le port. Les vaisseaux qui vont de la Chine à *Lieou-kieou* & de *Lieou-kieou* à la Chine, doivent être forts, & avoir bon nombre de matelots, à cause des orages auxquels ces mers sont sujettes.

A l'égard des trente-six isles qui composent les états du Roi de *Lieou-kieou*, on en compte huit au nord-est de la grande isle; cinq au nord-ouest de *Cheouli*; quatre à l'est; trois à l'ouest; sept au sud, & neuf au sud-ouest.

Les

*Yeoulun**Yong-tu**Tou-kou**Yeoula*

en e

*Ou-kin**kou,**Kia-ki-**Cheou**Tacao,**Ki-ki-a**Tata*

a cent t

dit pas

a dans l

c'est-à-d

Japonoi

signifie

deur de

Il fau

il est un

ma; &

on rem

nois *tsi*

pays du

Chinois

Japon.

Les huit isles du nord-est sont :

<i>Yeoulun</i> , éloigné de <i>Cheouli</i> de	500 li.
<i>Yong-tchang-pou</i> , de.....	550
<i>Tou-kou</i> , de.....	600
<i>Yeoula</i> , au nord-est de <i>Tou-kou</i> en est éloigné de.....	38
<i>Ou-kinou</i> , au nord-est de <i>Tou-</i> <i>kou</i> , de.....	40
<i>Kia-ki-luma</i> , au nord - est de <i>Cheouli</i> , de.....	771
<i>Tacao</i> , de.....	800
<i>Ki-ki-ai</i> , à l'est de <i>Tatao</i> , de..	100

Tatao est une assez grande isle : elle a cent trente li du sud au nord. On n'en dit pas la grandeur d'est à ouest. Elle a dans le pays le nom de *Ou-fou-chi-ma* , c'est-à-dire , l'isle *Ou-fou* , car en iangage Japonois, & dans le *Lieou-kieou* , *chi-ma* signifie isle. On ne dit rien de la grandeur des sept autres isles.

Il faut observer qu'au nord de *Tatao* il est une grande isle , nommée *Tanaxuma* ; & que vers le nord & nord-ouest on remarque sept autres isles , (en Chinois *istao*) lesquelles sont au sud d'un pays du Japon , nommé *Sat-suma* , en Chinois *Samo-tcheou* , & dépendent du Japon. Le Pere Briet a donné place à

ces isles dans sa carte ; & le Pere Riccioli , dans sa géographie , marque leur latitude & leur longitude , en les nommant *Tanaxuma*. *Supar-koang* ne nous apprend ni leur distance mutuelle , ni leur distance du Japon.

Pour revenir au huit isles du nord-est de *Lieou-kieou* , M. Daffié , dans le routier des Indes , rapporte une route de la province de *Fokien* au Japon , qui peut donner des éclaircissemens sur ces isles. Cet auteur dit que , pour aller du *Fokien* au pays de *Bungo* du Japon , il faut aller reconnoître l'isle nommée *Petit-le-queo* , qu'il marque à vingt-cinq degrés de latitude boréale , & qu'il dit être éloignée de vingt lieues de la côte de *Fokien*. Après avoir passé cette isle , il faut aller à la hauteur de 25 degrés 30 minutes , & tenir la route du nord-est & est-nord-est ; en suivant cette route on vient sur les isles qui sont au sud de l'isle de *Tanaxuma*. Il dit que ces isles vont depuis le vingt-sixième degré trente minutes de latitude , jusqu'au trentième trente minutes (c'est les placer trop au nord). Il ajoute que ces isles sont au nombre de sept , hautes & petites ; que les trois premières ont un écueil (il parle de l'écueil de l'isle *Kou-i-chan* , dont il

ignoro
roit la
Il dit
voit à
tres is
les isle
l'est e
il y a
grande
lieues
cette
huit li
grand
est &
bout
golfe d
port c
Franç
au-dess
& poin
route
de *Fiur*
Les
sont *T*
chan ;
ne dit
premier
cens li
& *Lun*
trois ce

ignoroit le nom, de même qu'il igno-
roit la grandeur de l'isle de *Lieou-kieou*).
Il dit qu'ayant passé ces sept isles, on
voit à six lieues au nord-est, deux au-
tres isles, qui sont est & ouest (ce sont
les isles *Tatao* & *Kikiai*); que celle de
l'est est la moindre; qu'entre les deux
il y a un bon passage, & que la plus
grande est haute & longue; qu'à quatre
lieues au nord de la pointe orientale de
cette isle, est l'isle *Tanaxuma*; qu'à
huit lieues au nord de *Tanaxuma* est un
grand & haut pays, qui s'étend dix lieues
est & ouest; (c'est le Japon) & qu'au
bout occidental de cette côte est le
golfe de *Cangoxima* (c'est le nom d'un
port de *Sat-suna*, où aborda saint
François Xavier) & le havre de *Amango*,
au-dessus duquel est une montagne haute
& pointue. M. Daffié parle ensuite de la
route à tenir pour aller au pays voisin
de *Fiunga* & *Bongo*, & au port de *Tonara*.

Les cinq isles du nord-ouest de *Cheouli*
sont *Touna-kichan*; *Gan-kini-chan*; *Ki-
chan*; *Ye-kichan*, & *Lun-hoang-chan*. On
ne dit pas quelle est la distance des trois
premières, mais *Ye-kichan* est à trois
cens li, ou trente lieues de *Cheouli*,
& *Lun-hoan-chan* en est éloigné de
trois cens cinquante li, ou de trente-cinq

lieuë. Ce mot *Lun-hoan-chan* veut dire montagne de soufre. Au reste, il ne faut pas la confondre avec une isle de soufre, marquée, dans plusieurs cartes, près la côte orientale & australe de la partie du Japon appelée *Ximo*: l'isle dont il s'agit ici est différente & dépend de *Lieou-kieou*. Près de-là sont de petites éminences appelées monceaux de cendres. Le Roi de *Lieou-kieou* tire de cette isle une grande quantité d'excellent soufre.

Les quatre isles à l'est sont *Kon-takia*, à cent quarante-cinq li de *Cheouli*; *Tsin-kinou*, *Yfi* & *Pama*; celle-ci comprend deux isles, l'une au sud, l'autre au nord, qui sont si près l'une de l'autre, qu'on ne les compte que pour une, sous le nom de *Pama*.

Les trois isles à l'ouest sont *Mat-chi-chan*, qui est entourée de cinq iflots, & qui est à cent trente li de *Cheouli*; une autre *Mat-chi-chan* & *Koumi-chan*, que je crois n'être éloignée de *Cheouli* que de cent cinquante li ou environ, quoique *Supao-koang* la mette à une bien plus grande distance.

Les sept isles au sud de *Cheouli*, qui sont nommées les isles *Tai-ping-chan*, sont, 1°. *Tai-ping-chang*, qu'on appelle

veut
e, il
e isle
ieurs
strale
imo :
nte &
sont
mon-
-kieou
antité

Kon-ta-
eouli ;
i com-
tre au
autre ,
e , sous

Mat-chi-
iflots ,
heouli ;
i-chan ,
Cheouli
viron ,
ne bien

li , qui
-chan ,
appelle

139

140

141

142

143

144

145

31

30

29

28

27

26

25

24

23

139

140

141

142

143

144

145

CARTE DES ISLES DE LIEOU-KIEOU

Dressée sur les Mémoires Chinois.
Par le R.P. Gaubil de la Compagnie
de Jésus, Missionnaire à Péking.

*L'Isle du Souffre
est plus grande qu'elle
n'est marquée ici.*

*Junhoanochan
ou Isle de Souffre*

*Kichan
Tonnaki*

Yanokan

*Kourouchan
Isle*

Kilongchan

Panskiachan

Route de Kilongchan au Port de Napakiang

Tcheoyou

Kourouchan

Tanchou

*Tsicyou ou
Hoapinsou*

Hoangoucy ou

Partie de
L'Isle
Formose

Ykangpao

Oukomi

Micna

Takami

Taypingchan

Koulins

Kaluchan

Ykima

Toloman

Koumi

Takitounou

Patchongchan

Yeouna Koumi

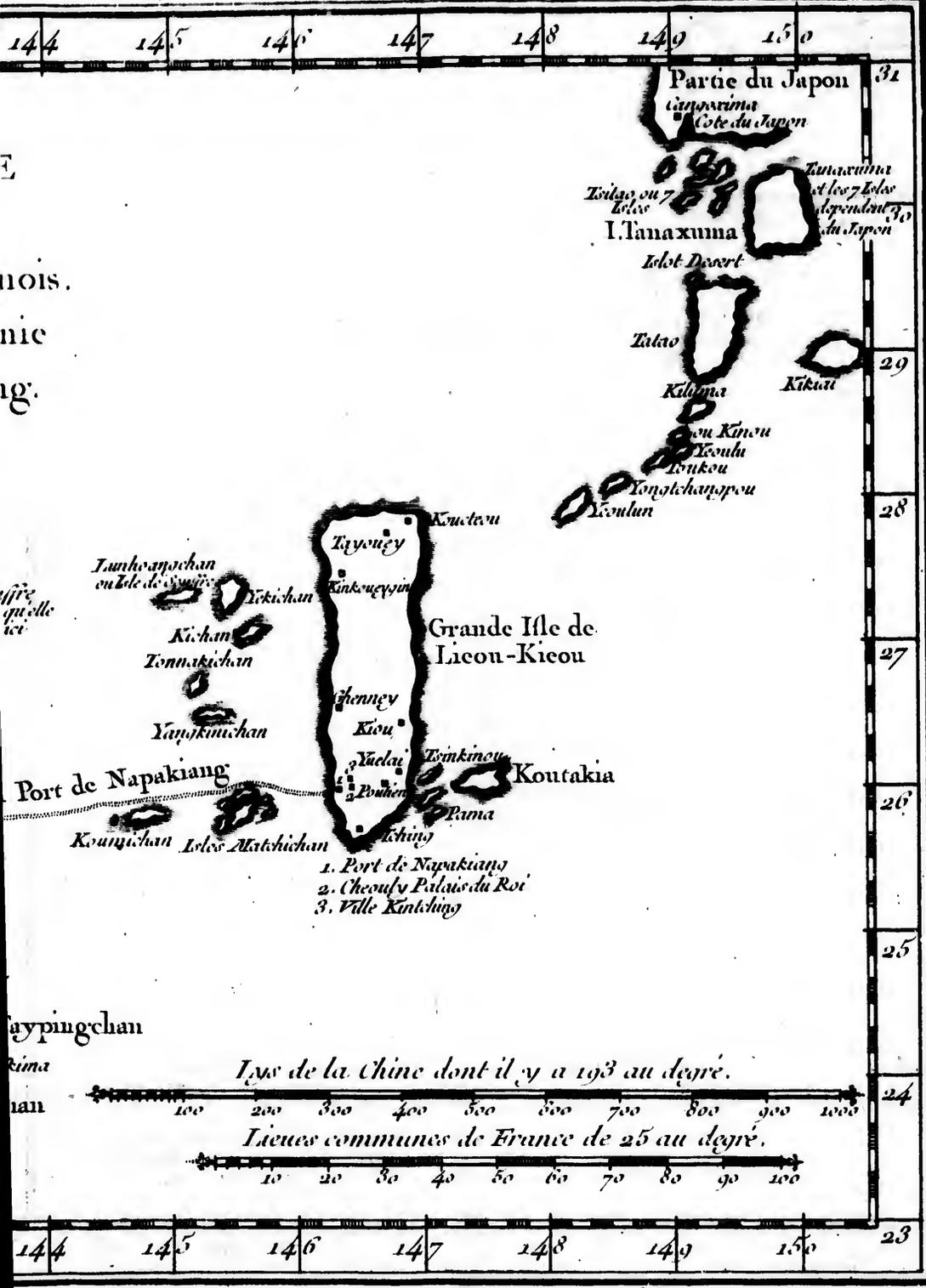
Patoulans

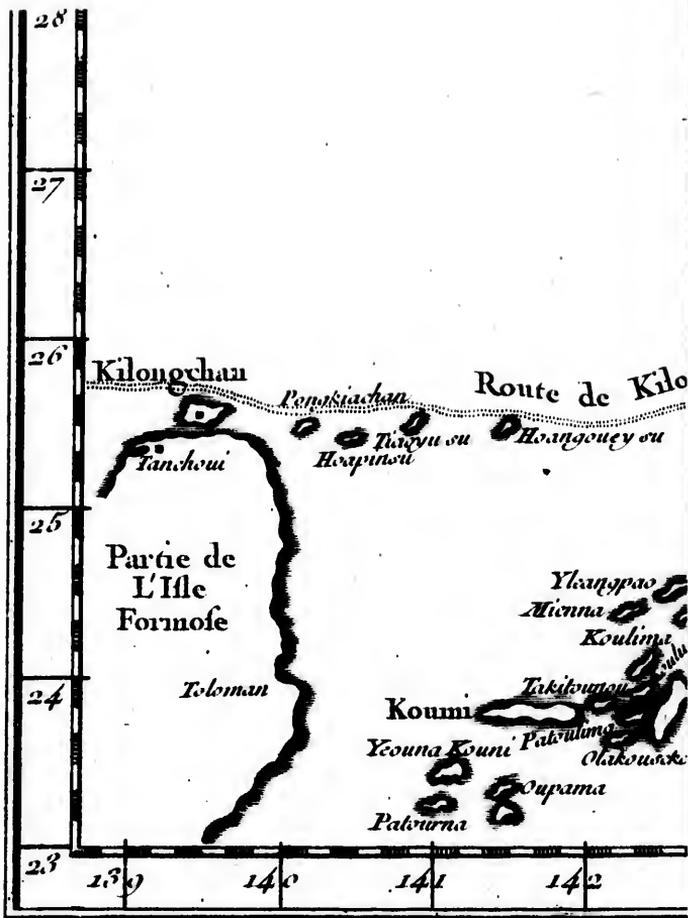
Oukoussou

Patourna

Ouyama

100





aussi Ma-k
 nois lui don
 dit éloignée
 plusieurs, a
 est beaucou
 gnée que n
 autres isles
 distance, so
 ping-chang ;
 Kou-lima à l
 Mienna au su
 ouest.

Enfin les
 de Cheouli ,
 Pat-chong
 de Tai-ping
 quarante li.

Ou Pama
 deux petites
 Palouma.
 Yeouna-ko
 Ces quatre
 Formose.

Kou-mi ,
 c'est la plus
 Ta-ki-rou-
 Kou-la-cha
 chan , décli
 Ola-kou-se
 l'ouest de Pa

aussi *Ma-kou-chan* : le Docteur Chinois lui donne soixante li de tour, & la dit éloignée de *Cheouli* de deux mille li; plusieurs, au contraire, assurent qu'elle est beaucoup plus grande & moins éloignée que ne prétend le Docteur. Les autres isles dont on ne marque pas la distance, sont *Ykima* au sud-est de *Tai-ping-chang*; *Yleang-pa* au sud-ouest; *Kou-lima* à l'ouest; *Talama* aussi à l'ouest; *Mienna* au sud-ouest; & *Oukomi* au nord-ouest.

Enfin les neuf isles au sud-ouest de *Cheouli*, sont :

Pat-chong-chan, qui est au sud-ouest de *Tai-ping-chan*, & en est éloignée de quarante li.

Ou *Pama*, nom de deux petites isles, } au sud-ouest de *Pat-chong-chan*.
Palouma.
Yeouna-kouni.

Ces quatre isles sont voisines de l'isle Formose.

Kou-mi, à l'ouest de *Pat-chong-chan*; c'est la plus grande des neuf isles.

Ta-ki-tou-non, à l'est de *Kou-mi*.

Kou-la-chi-ma, à l'ouest de *Pat-chong-chan*, déclinant un peu au nord.

Ola-kou-se-kou, ou ville nouvelle, à l'ouest de *Pat-chong-chan*.

Pa-tou-li-ma, au nord-est de *Pat-chong-
chan*.

ARTICLE II.

Annales du Royaume de Lieou-kieou.

Je commence ces annales par l'origine fabuleuse des peuples de ce Royaume, telle que la rapporte le Docteur *Supao-koang*, selon la tradition commune de ce pays.

Anciennement un homme & une femme naquirent dans le grand vuide. On les nomme *Omo-mey-kieou*. De ce mariage vinrent trois fils & deux filles. L'aîné de ces trois fils a le titre de *Tien-sun* (petit-fils du Ciel), c'est le premier Roi de *Lieou-kieou*. Le second fils est la tige des Princes tributaires; le reste des peuples reconnoît le troisième fils pour son auteur. L'aînée des filles a le titre d'esprit céleste; l'autre a celui d'esprit de la mer. L'aînée s'appelle *Kun-kun*; la cadette se nomme *Tcho-tcho*.

Après la mort de *Tien-sun*, vingt-cinq dynasties ont successivement régné sur ce pays. Leur durée, à compter depuis la première année de ce premier Roi jusqu'à la première année de *Chun-tien*, dont nous parlerons dans la suite, est de 17802 années. Telle est l'antiquité chimérique que

ces

ces peuple
si jaloux.

On ne
sur les Pri
mé ce gra
ce qu'on
l'année 60
Chinoise ne
appellé Lie
de *Depong-h*
fines, étoie
Barbares or
Ouo; la Co

Ce fut do
ayant ouï di
le nom étoit
noître la situ
des Chinois
faute d'interp
quérir les cor
allés cherche
avec eux que
capitale de l
sejour de la C

Par bonheu
il se trouva
Roi du Japon
connurent d'a
vement arri
de *Lieou-kieou*

Tome XX

ces peuples s'attribuent ; & dont ils sont si jaloux.

On ne sçait rien de clair & de certain sur les Princes qu'on suppose avoir formé ce grand nombre de dynasties ; tout ce qu'on peut assurer , c'est qu'avant l'année 605 de Jesus-Christ, l'histoire Chinoise ne fait nulle mention d'un pays appelé *Lieou-kieou*. Cette isle, & celles de *Depong-hou*, de *Formose* & autres voisines, étoient distinguées par le nom de Barbares orientaux. Le Japon s'appelloit *Ouo* ; la Corée avoit le nom de *Kaoli*.

Ce fut donc l'an 605, que l'Empereur ayant ouï dire qu'il y avoit des isles dont le nom étoit *Lieou-kieou*, voulut en connoître la situation. Ce Prince y envoya des Chinois ; mais ce fut inutilement : faute d'interprètes, ils ne purent y acquérir les connoissances qu'ils y étoient allés chercher. Ils amenèrent seulement avec eux quelques insulaires à *Sigan-fou*, capitale de la province de *Chensy*, & séjour de la Cour sous la dynastie *Souy*.

Par bonheur, dans ce temps-là même, il se trouva à la Cour un Envoyé du Roi du Japon. Cet Envoyé & ses gens connurent d'abord que ces hommes nouvellement arrivés étoient des insulaires de *Lieou-kieou*. Ils parlerent de ce pays

comme d'un pays pauvre & misérable ; dont les habitans étoient des barbares. L'Empereur Chinois apprit ensuite que la principale isle étoit à l'orient de la ville qu'on appelle aujourd'hui *Font-cheou-fou*, capitale de la province de *Fo-kien*, & que dans cinq jours, à-peu-près, on pouvoit aller de *Font-cheou-fou* à l'isle où le Roi tenoit sa Cour.

Sur ces nouvelles, l'Empereur *Yangti* envoya à *Lieou-kieou* des gens instruits & des interprètes, pour déclarer au Prince qu'il devoit reconnoître pour son Souverain l'Empereur de la Chine, & lui faire hommage. Cette proposition, comme on devoit s'y attendre, fut très-mal reçue. Le Prince de *Lieou-kieou* renvoya les Chinois ; &, pour toute réponse, leur dit fièrement qu'il ne reconnoissoit aucun Prince au-dessus de lui. On conçoit avec quel dépit l'Empereur dut apprendre la manière méprisante dont on avoit traité ses prétentions. Il fit au plutôt équiper une flotte dans le *Fo-kien*, & y fit embarquer plus de dix mille hommes de bonnes troupes. La flotte mit à la voile, & arriva heureusement. L'armée, malgré les efforts des gens du pays, fit la descente dans la grande isle de *Lieou-kieou* : & le Roi, qui s'étoit mis à la tête de ses troupes pour

repousser
Chinois,
royale, f
ves, & re

L'histori

Souy dit c
n'avoient
caractères

tons, ni fo
les princes

Roi même

qu'on y rec

les mariage

qu'on y av

cêtres mort

garder le d

monies con

moloit une

(coutume q

battoit ceux

quelque faut

mort, le cou

de massue.

Les Empe

tie *Tang*, ce

qui regneren

nastie de *Son*

de *Lieou-kieo*

rendre tribut

Princes de c

repousser l'ennemi, ayant été tué, les Chinois, pillèrent, brûlerent la ville royale, firent plus de cinq mille esclaves, & reprirent la route de la Chine.

L'histoire Chinoise de la dynastie *Souy* dit que les peuples de *Licou-kieou* n'avoient point alors de lettres & de caracteres; qu'ils n'avoient ni petits bâtons, ni fourchettes pour manger; que les princes, les grands, les peuples, le Roi même, vivoient fort simplement; qu'on y reconnoissoit des loix fixes pour les mariages & pour les enterremens; qu'on y avoit du respect pour les ancêtres morts; & qu'on étoit exacts à garder le deuil. Dans les grandes cérémonies consacrées aux esprits, on immoloit une personne à leur honneur (coutume qui fut ensuite abolie). On battoit ceux qui étoient coupables de quelque faute; & si le crime méritoit la mort, le coupable étoit assommé à coups de massue.

Les Empereurs Chinois de la dynastie *Tang*, ceux des cinq petites dynasties qui regnerent ensuite, & ceux de la dynastie de *Song*, quoiqu'instruits sur l'isle de *Licou-kieou*, ne penserent pas à se la rendre tributaire; & de leur côté, les Princes de cette isle ne s'aviserent pas

non plus d'envoyer des députés à l'Empereur de la Chine. Cependant les Marchands Chinois ne laissoient pas d'aller faire commerce, soit au grand *Lieou-kieou* qui avoit un Roi, soit au petit *Lieou-kieou* (autrement dit l'isle Formose), qui, quoique plus grand que l'autre, avoit le nom de petit, parce qu'il n'étoit habité que par un petit nombre de barbares, dont les villages étoient indépendans les uns des autres.

L'an de Jésus-Christ 1291, *Chit-sou*, Empereur de la dynastie *Yven*, voulut faire revivre les prétentions des Chinois sur *Lieou-kieou*; il fit équiper une flotte pour aller subjuguier cette isle: mais une tentative de cette nature n'étoit pas du goût des Tartares & des Chinois. Depuis le malheur de l'armée Chinoise & Tartare dans l'expédition contre le Japon, ils étoient dégoûtés de ces fortes d'entreprises. La flotte de l'Empereur *Chit-sou*, n'alla donc qu'aux isles de *Pong-hou*, & à la côte occidentale de Formose; & sous divers prétextes, elle revint dans les ports du *Fo-kien*. L'Empereur abandonna son entreprise, & ses successeurs ne penserent plus à se rendre maîtres de *Lieou-kieou*.

Nous allons à présent copier la relation du Docteur *Supao-koang*, & don-

ner, d'ap
Lieou-ko
distincte.

Le pre
avons déj
son regne
Christ 11

Chun-ti

Rois du Ja
temps sa f
Il étoit fils
de *Tali* (1)
parvenir a
de la ville
grands, qu
qui se nom
fait & tué
Chun-tien po
équitable &
heureux. Sc
il en avoit
sous son re
Lieou-kieou e
apprirent à l
sont ceux d

(1) Voyez la

(2) Ibid.

(3) Cet alpha
Y-rofa des Japo
Japonnoise du P
1620.

ner, d'après lui, la suite des Rois de *Lieou-keou*, dont on a une connoissance distincte.

Le premier est *Chun-tien* dont nous avons déjà parlé. La première année de son regne répond à l'année de Jesus-Christ 1187.

Chun-tien étoit descendant des anciens Rois du Japon; mais on ignore en quel temps sa famille s'établit à *Lieou-keiou*. Il étoit fils du Gouverneur de la ville de *Tali* (1); & lui-même avant que de parvenir au trône, il fut Gouverneur de la ville de *Pou-tien* (2). Un des grands, qui lui disputa la Couronne, & qui se nommoit *Li-yong*, ayant été défait & tué, les peuples reconnurent *Chun-tien* pour leur Roi. Ce fut un Prince équitable & attentif à rendre ses sujets heureux. Son regne fut de 51 ans, & il en avoit 72 lorsqu'il mourut. C'est sous son regne que les Insulaires de *Lieou-keiou* eurent des caracteres, & qu'ils apprirent à lire & à écrire. Ces caracteres sont ceux de l'alphabet *Y-louhoa* (3).

(1) Voyez la carte.

(2) Ibid.

(3) Cet alphabeth n'est autre chose que l'alphabeth *Y-rofa* des Japonois. On peut consulter la grammaire Japonnoise du P. Jean Rodrigués, publiée à Macao l'an 1620.

On ne dit rien du regne de son fils *Chun-ma-chun-y*, mais on fait de grands éloges de son petit-fils, le Roi *Y-pen*. Quand il monta sur le trône il étoit âgé de 44 ans. Dès la seconde année de son regne une grande famine & une peste désolèrent ses états; il fut touché des malheurs de son peuple, il assembla ses grands, & leur communiqua le dessein qu'il avoit d'abdiquer la couronne en faveur de celui qu'ils jugeroient le plus propre à la porter. On proposa un Gouverneur d'une Ville, descendant des anciens Rois de *Lieou-kieou*; il s'appelloit *Ynt-sou*, le Roi le fit venir, le fit son Ministre; & voyant ensuite par lui-même l'étendue de son génie & de ses talens, il le déclara Roi, & ne se réserva pour lui & pour ses enfans qu'un médiocre apanage.

Sous le regne de *Ynt-sou* les isles *Ta-tao*, *Ki-kiai* & autres du nord-est, avec celle du nord-ouest, reconnurent *Ynt-sou* pour leur souverain, & devinrent ainsi une partie du royaume de *Lieou-kieou*. Ce sage Prince fit des réglemens utiles pour la culture des terres & pour le paiement des impôts.

Il eut pour successeurs les Rois *Tat-ching* & *Yn-ffe*, Princes estimables par la douceur de leur caractère & par la

sageffe de
après, tou
vais gouv
Prince ava
neur de
& se fit c
Gouverne
& prit le n
l'isle de *Li*
royaumes
Chan-pe &
quel *Cheou*
c'est à cett
l'origine du
Mages qu'
de *Lieou-ki*
eurent ent
glantes gue
Syouey
quand il m
Ynt-ching.
le gouvern
tout le roy
également
après la m
voulurent-i
tier le Princ
Tsai-tou, G

(1) Voyez la

(2) Ibid.

sageffe de leur conduite ; mais bientôt après, tout fut en désordre sous le mauvais gouvernement du Roi *Yut-ching*, Prince avare & voluptueux : le Gouverneur de *King-kouey-gin* (1) se révolta & se fit déclarer Roi de *Chan-pe* : le Gouverneur de *Tali* (2) se révolta aussi, & prit le nom de Roi de *Chan-nan* ; ainsi l'isle de *Lieou-kieou* se vit divisée en trois royaumes, celui de *Chan-nan*, celui de *Chan-pe* & celui de *Tchon-chan* dans lequel *Cheouli* est le séjour de la Cour ; c'est à cette division qu'il faut rapporter l'origine du nom de trois Rois ou trois Mages qu'on voit dans plusieurs cartes de *Lieou-kieou* ; au reste ces trois Etats eurent entr'eux de longues & de sanglantes guerres.

Syouey n'étoit âgé que de dix ans quand il monta sur le trône de son pere *Yut-ching*. Sa mere gouverna l'Etat & le gouverna mal. Elle étoit décriée dans tout le royaume, & elle mécontenta également le peuple & les grands ; aussi après la mort de *Syouey* les grands ne voulurent-ils pas reconnoître pour héritier le Prince son fils, ils proclamèrent Roi *Tsai-tou*, Gouverneur de la ville de *Pou-*

(1) Voyez la carte.

(2) Ibid.

rien? On ne dit pas qu'elle étoit sa famille, on sçait seulement que son pere étoit un Mandarin estimé, sur-tout par ses soins pour l'agriculture.

Tsay-tou fut un Prince heureux qui acquit beaucoup de gloire, & qui fut généralement aimé & estimé. En 1372, *Hong-ou*, Empereur Chinois, fondateur de la dynastie *Ming*, lui envoya un grand de sa Cour pour lui faire part de son avènement à la couronne: le Seigneur Chinois s'acquitta avec adresse de cette commission. Dans une audience particuliere il exhorta *Tsay-tou* à se déclarer Prince tributaire de la Chine; & il ménagea si bien son esprit, que la proposition fut acceptée, & que *Tsay-tou* demanda en effet à *Hong-ou* l'investiture de ses Etats.

L'Empereur qui souhaitoit cette démarche, en fut trop charmé pour ne pas recevoir avec distinction les envoyés de *Tsay-tou*: il leur fit de grands présens, soit pour eux, soit pour le Roi leur maître, soit pour la Reine. Il déclara *Tsay-tou*, Roi de *Tchong-chan*, tributaire de la Chine; & après avoir reçu son tribut, qui consistoit en beaux chevaux, en bois de senteur, souffre, cuivre, étain, &c. Il donna de son côté à *Tsay-tou* un cachet d'or, & agréa le choix qu'il avoit fait

d'un de ses couronne.

Les deux *nan* n'eurent *tou* avoit e pour se re pereur *Ho* exemple. I comme il furent recçurent de pereur rep véritables déformais geoient leu ples ruinés Il fit passer familles Ch province d reçut, leu *Kieou-mi*, & leur affi temps que appointem commence l'usage des sçavante de à l'honneur fils de plusi Rois furent

d'un de ses fils pour Prince héritier de sa couronne.

Les deux Rois de *Cham-pe* & de *Chan-nan* n'eurent pas plutôt appris que *Tsay-tou* avoit envoyé des grands de sa Cour pour se reconnoître tributaire de l'Empereur *Hong-ou*, qu'ils suivirent cet exemple. L'Empereur en usa avec eux comme il avoit fait avec *Tsay-tou*. Ils furent reconnus Rois tributaires & reçurent de *Hong-ou* un cachet d'or. L'Empereur représenta aux trois Rois leurs véritables intérêts : il les exhorta à éviter désormais les guerres funestes qui ravageoient leurs États, & à soulager les peuples ruinés par de si longues dissensions. Il fit passer ensuite à *Lieou-kieou* trente-six familles Chinoises, pre que toutes de la province du *Fo-kien*. Le Roi *Tsay-tou* les reçut, leur donna un grand terrain à *Kieau-mi*, près du port de *Na pa kiang*, & leur assigna des revenus, en même temps que l'Empereur leur assura de gros appointemens : ce sont ces familles qui commencerent à introduire à *Lieou-kieou* l'usage des caractères Chinois, la langue sçavante des Chinois, & leurs cérémonies à l'honneur de *Confucius*. De plus, les fils de plusieurs grands de la Cour des trois Rois furent envoyés à *Nan-king* pour étu-

dier le Chinois dans le collège Impérial, & ces étudiants y furent élevés avec distinction aux dépens de l'Empereur.

L'isle de *Lieou-kieou* avoit alors peu de fer & de porcelaine : l'Empereur *Hong-ou* y pourvut abondamment. Il fit faire pour le Roi *Tsay-tou* & pour les deux autres Rois, beaucoup d'instrumens de fer & une grande quantité de vases de porcelaine ; & le commerce entre *Lieou-kieou* & la Chine fut solidement établi aux grands profits des deux nations. *Hong-ou* eut la gloire d'être le premier Empereur Chinois qui eût reçu des ambassades du Roi de *Lieou-kieou* ; & ce Roi, dans le temps même qu'il se mettoit dans la dépendance de la Chine, eut la satisfaction de voir ses Etats & sa puissance s'accroître considérablement, les isles que *Supao-kang*, dans son catalogue, appelle les isles du sud & du sud-ouest de *Cheouli*, reconnurent, pour la première fois, le Roi de *Lieou-kieou* pour leur Souverain. *Tsay-tou* n'étoit pas homme à leur donner occasion de se repentir de cette démarche : il traita toujours avec bonté & avec ménagement ces nouveaux sujets ; & lui-même n'eût pas non plus à se repentir de ce qu'il avoit fait pour l'Empereur *Hong-ou*, qui eut toujours pour lui les plus grands égards,

Tsay-tou
me à son
nouvelle t
reur *Yon-*
Ambassade
à l'honneur
taller *Ou-*
grands pré
Le regr
fils *Ise-tchu*
aucun éve
petit-fils *C*
par l'avant
Etat des de
Chang-nan
guliere où
Chinois *Su*
de grandes
nom de *Cha*
Lieou-kieou
jusqu'au re
Les trois
& ne prése
1454 que
tai - kieou.
une guerre
en sortir a
rien de mo
de l'Emper
propre fres

Tsay-tou laissa en mourant son royaume à son fils *Ou-ning*. Dès que cette nouvelle fut arrivée à la Chine, l'Empereur *Yon-glo* envoya à *Lieou-kieou* un Ambassadeur pour faire les cérémonies à l'honneur du Roi mort, & pour installer *Ou-ning*. On fit aussi de sa part de grands présens au Roi & à la Reine.

Le regne de *Ou-ning* & celui de son fils *Ise-tchao* ne fournissent à l'histoire aucun événement ; mais celui de son petit-fils *Chang-pat-chi*, est mémorable par l'avantageuse réunion qu'il fit à son Etat des deux Royaumes de *Chang-pe* & *Chang-nan*, & par la considération singulière où il fut auprès de l'Empereur Chinois *Suent-fong*. Il en reçut en effet de grandes sommes d'argent & le surnom de *Chang*, que la famille royale de *Lieou-kieou* a toujours porté depuis lui jusqu'au temps présent.

Les trois regnes suivans sont stériles & ne présentent aucun fait. Ce fut en 1454 que monta sur le trône *Chang-tai-kieou*. Il eut dès le commencement une guerre civile à soutenir, & pour en sortir avec succès, il ne lui fallut rien de moins que toute la protection de l'Empereur de la Chine. C'étoit son propre frere qui entreprenoit de lui

enlever la couronne ; *Chang-tai-kieou* fut d'abord malheureux. Son palais fut brûlé, ses magasins réduits en cendres, ses troupes battues ; mais l'Empereur s'étant déclaré pour lui, la querelle fut bientôt terminée, & il fut dédommagé de toutes ses pertes.

Sous son regne, ses sujets firent avec les Chinois un grand commerce, qui procura à *Lieou-kieou* une prodigieuse quantité d'argent & de monnoie de cuivre. Les Chinois même en furent tellement incommodés dans les provinces de *Tche-kiang* & de *Fo-kien*, où la monnoie de cuivre devint extrêmement rare, qu'on en porta de grandes plaintes à l'Empereur, & qu'en conséquence la Cour déterminâ ce qu'on donneroit désormais en marchandises de la Chine, en argent & en monnoie de cuivre, pour les marchandises & les denrées de *Lieou-kieou*.

On ne dit nulle part qu'il y ait des mines d'argent & d'or dans cette Isle. Ainsi les vases d'or & d'argent que quelques-uns de ces Rois offrirent en tribut à l'empereur de la Chine, venoient apparemment du Japon, ou peut-être de la Chine même. Du temps de *Chang-tai-kieou* on fonda à *Lieou-kieou* de grandes cloches pour les temples &

pour de
sur quelq

Chang-
alla en p
s'étoit ré
les rebell
ses cruau

Après
de recon
avoit dés
Seigneur
l'isle *Yo-*
truit sur
uns le cro
les autres
Rois de *L*
ce fut un
temps qu
kieou qui
rent quel
occasion d
bre de pé
suite des
& la man
tinueroit

Chang-
après lui.
gouverna
& qui se
Y-velay ou
core de

pour de hautes tours qu'on voit encore sur quelques montagnes.

Chang-te, son fils & son successeur, alla en personne dans l'isle *Ki-kiai* qui s'étoit révoltée contre lui, & y soumit les rebelles; ce Prince se fit haïr par ses cruautés.

Après sa mort les Grands refuserent de reconnoître pour Roi celui qu'il avoit désigné. Ils mirent sur le trône un Seigneur nommé *Chan-y-ven*, natif de l'isle *Yo-pichan*. On n'est pas bien instruit sur la généalogie de ce Roi. Les uns le croient descendant du Roi *Y-peu*; les autres le font descendre des anciens Rois de *Lieou-kieou*. Quoi qu'il en soit, ce fut un grand Prince. Il arriva de son temps que quelques insulaires de *Lieou-kieou* qui étoient à la Chine, y commirent quelques désordres. On en prit occasion de déterminer au juste le nombre de personnes qui viendroient à la suite des Ambassadeurs de *Lieou-kieou*, & la maniere dont le commerce se continueroit entre cette Isle & la Chine.

Chang-tching, son fils, occupa le trône après lui. Il eut un oncle paternel qui gouverna d'abord l'Etat avec prudence, & qui se retira ensuite dans la ville de *Y-velay* où ses descendans possèdent encore de grands biens. On voit dans

l'histoire que, sous le regne de *Chang-eching*, un vaisseau de *Lieou-kieou* fit le voyage de Malaca. Plusieurs autres vaisseaux furent envoyés aussi à Formose, aux côtes de Bungo, Fionga, Sat-Suma, Arima, Amacusa, Facata; & même en Corée, sans compter ceux qui alloient dans le *Fo-kien*.

Chang-iching sçut mettre encore à profit la situation de ses Etats. Ils devinrent l'entrepôt du commerce que les Japonois faisoient à la Chine, & que les Chinois faisoient au Japon. Comme ce commerce étoit très - considérable, les isles de *Lieou-kieou* en tiroient un avantage infini par le moyen du grand nombre de vaisseaux qui y abordoient. Et quand la méfintelligence se mettoit entre les deux Puissances, le Roi de *Lieou-kieou* étoit en quelque sorte le médiateur. On en vit un exemple sous le regne de *Kiat-sing*, Empereur Chinois de la dynastie des *Ming*, qui monta sur le trône en 1522, & qui l'occupa quarante - cinq ans.

Les Japonois des côtes du *Ximo* & des isles de *Goto* & *Firando*, armerent un prodigieux nombre de vaisseaux montés par des matelots résolus & déterminés. Ces Japonois de concert avec des pirates Chinois, pillerent plusieurs fois

les côtes
nan, *Tch*
 jetterent
 retraite
 poste imp
 traiteren
 du pays;
 les plus g
 à feu & à
 doux, tin
 de mer, a
 tale, & se
 L'Empe
 d'armer c
 des Grand
 faire tenir
 du Japon
 plaignoit
 Celui-ci s
 avoit auc
 attribuer,
 des côtes
 bien le ma
 qui étoien
 gneurs du
 nois qui
 d'intelligen
 au Roi de
 Chinois b
 Japonois a
 qu'ils avo

les côtes de *Pet-chely*, *Chan-tong*, *Kiangnan*, *Tche-kiang*, *Fo-kien*, *Canton*, & jetterent par-tout la consternation. Leur retraite principale étoit *Ki-long-chan*, poste important au nord de Formose. Ils traitèrent d'abord assez bien les gens du pays; mais ensuite ils y commirent les plus grands désordres, mettant tout à feu & à sang. Les peuples de Formose, doux, timides, & craignant les voyages de mer, abandonnerent la côte occidentale, & se retirèrent dans les montagnes.

L'Empereur *Kiat-sing* fut donc obligé d'armer de puissantes flottes. Il envoya des Grands de sa cour à *Lieou-kieou* pour faire tenir par cette voie à l'Empereur du Japon divers manifestes, où il se plaignoit des pirateries de ses sujets. Celui-ci se justifia, & fit voir qu'il n'y avoit aucune part; qu'on devoit les attribuer, soit aux Seigneurs Japonois des côtes du *Ximo*, dont il n'étoit pas bien le maître, soit aux pirates Japonois qui étoient trop peu dépendans des Seigneurs du *Ximo*, soit aux pirates Chinois qui étoient en grand nombre & d'intelligence avec ceux du Japon. Quant au Roi de *Lieou-kieou*; il fit rendre aux Chinois beaucoup d'esclaves que les Japonois avoient faits à la Chine, & qu'ils avoient laissés dans les isles de

Lieou-kieou, & plusieurs vaisseaux qu'ils avoient pris. L'Empereur *Kiat-sing* fut sensible à cet important service ; il lui fit en reconnoissance de grands présens en soie, en porcelaine, en deniers de cuivre & en argent, & accorda à ses sujets les plus beaux privilèges pour leur commerce avec la Chine. Au reste, *Kiat-sing*, malgré tous ses efforts, ne put venir à bout d'arrêter les pirateries dont il s'étoit plaint ; nonobstant les avantages considérables que les Généraux de ses flottes remportèrent sur les Japonois, ceux-ci continuerent à faire sur les Chinois un butin inestimable.

L'Empereur du Japon étoit alors le fameux *Tay-cosama*. L'histoire Chinoise lui donne le nom de *Ping-seou-ki*, & le titre de *Houang-pe*, qui est le même que le *Kouang-pacou* des Japonois, titre de la première dignité après celle du *Ouo* ou *Dairi*. Les Chinois assurent que *Ping-seou-ki* étoit un homme de la lie du peuple, du pays de *Sat-suma* ; que par degré il vint jusqu'à être maître absolu du Japon, ne laissant qu'un vain titre de Roi au *Dairi*. L'histoire Chinoise ajoute que c'étoit un Prince habile, mais ambitieux, sans religion, cruel & débauché, & elle en rapporte plusieurs exemples.

Tay-cosama donc voyant la terreur

que les
due dan
piller la
envoye
il apprê
de *Lieou*
obstacle
caché.
des pré
voya de
Chang-ni
lui défer
Chine,
verain c
même h
écrivit a
neur des
& aux E
intimer u
Chang-
der, & i
l'Empere
ses proje
Corée. I
soit à se
Fo-kien,
être exac
regarde
encore q
du district
étoit à *Li*

que les pirates Japonois avoient répandue dans la Chine, conçut le dessein de piller la Cour de cet Empire, & d'y envoyer des armées formidables. Mais il appréhendoit que la communication de *Lieou-kieou* avec la Chine ne fût un obstacle à son projet, qu'il tenoit fort caché. C'est pourquoi, après avoir fait des préparatifs extraordinaires, il envoya des Officiers à la Cour du Roi *Chang-ning*, avec une lettre fiere, pour lui défendre de payer le tribut à la Chine, & de reconnoître d'autre Souverain que l'Empereur du Japon. La même histoire assure que *Tay-cosama* écrivit avec la même fierté au Gouverneur des Philippines, au Roi de Siam, & aux Européens des Indes, pour leur intimer un ordre de lui payer le tribut.

Chang-ning n'étoit pas aisé à intimider, & il ne fit nul cas des menaces de l'Empereur du Japon. Il avoit pénétré ses projets, sur-tout celui d'attaquer la Corée. Il sçut aussi que ce Prince pensoit à se servir de plusieurs Chinois du Fo-kien, & de quelques Coréens pour être exactement instruit de tout ce qui regarde la Chine & la Corée. Il sçut encore qu'un riche Marchand Chinois, du district de *Tssuen-tcheou fou* du Fo-kien, étoit à *Lieou-kieou* pour son commerce,

& qu'il étoit au fait des desseins de Tay-cosama. Il le fit venir, & le chargea d'avertir le Viceroy du *Fo-kien*. Le Viceroy en écrivit à l'Empereur *Ou-anli*, (1) & sur cet avis, la cour de la Chine pourvut à la sûreté des côtes, leva une bonne armée, & se mit en état de repousser vigoureusement l'ennemi. Elle envoya en même-temps au Roi de Corée pour l'avertir des projets de *Tay-cosama*, & lui conseilla de se préparer au plutôt à une bonne défense. Mais ce Roi ne profita point de l'avis. Il se persuada faussement que les préparatifs du Prince Japonois ne regardoient que la Chine; il ne prit aucune mesure, & fut surpris par les Japonois qui attaquèrent ses états avec une forte armée. Le détail de cette guerre se trouve dans le recueil du P. Duhalde.

Tous ces troubles empêchèrent l'Empereur *Ou-anli* d'envoyer d'abord un Grand de sa cour au Roi; mais il lui fit de grands présens, & traita magnifiquement ses Ambassadeurs, lorsque, malgré les menaces des Japonois, ils vinrent payer le tribut ordinaire. Ce ne fut qu'après la mort de *Tay-cosama*, & à la fin de la guerre, que l'Empereur *Ou-anli* lui envoya des Ambassadeurs

(1) L'Empereur *Ou-anli* monta sur le trône de la Chine en 1573. Il régna 47 ans.

pour fa
avec tou
convena

Cepen
instances
ning. Ils
l'obliger
fuser à la
encore l'
Prince n
La Chine
falloit en
tieres. L
festoient
de secou
le Roi re
d'une nat
sée. Sur
confidéra
mé *King*
à *Sat-sum*
monter 3
attendoit
kieou, pr

(1) L'an 1573
(2) C'étoit
sur le trône l'
(3) *Kæmp*
butaire du Pr
ne dit rien de
mité & de la
suma de fair
les Marchan
présens à ce

pour faire cette installation solennelle avec tout l'appareil & toute la pompe convenable.

Pendant les Japonois réitérerent leurs instances menaçantes auprès de *Chang-ning*. Ils voulurent absolument en 1610, l'obliger à leur payer le tribut & à le refuser à la Chine. *Chang-ning* en avertit encore l'Empereur, mais inutilement. Ce Prince n'étoit plus en état de le soutenir. La Chine étoit remplie de mécontents. Il falloit entretenir des armées sur les frontières. Les pirates Chinois & autres infestoient les côtes; ainsi il n'y eût point de secours à attendre de ce côté-là, & le Roi resta exposé à tout le ressentiment d'une nation altière qui se croyoit offensée. Sur ces entrefaites (1), un Seigneur considérable de la ville de Poutien, nommé *King-tchang* (2), se retira mécontent à *Satsuma* (3); il arma des vaisseaux, fit monter 3000 Japonois; lorsqu'on ne s'y attendoit pas, fit descendre à *Lieou-kieou*, prit le Roi *Chang-ning*, fit mourir

(1) L'an 1612.

(2) C'étoit un descendant du Roi *Tsay-tou*, qui monta sur le trône l'an 1340.

(3) Kæmpfer assure que le Roi de *Lieou-kieou* est tributaire du Prince de *Satsuma*. Le docteur *Supao-Hoang* ne dit rien de ce tribut; peut-être qu'à cause de la proximité & de la facilité que pouvoit avoir le Prince de *Satsuma* de faire des descentes aux isles de *Lieou-kieou*, les Marchands qui demeurent dans l'isle font-ils quelques présens à ce Prince.

Tching-hoey, parent du Roi, pour n'avoir pas voulu reconnoître les Japonois, maîtres souverains de *Licou-kieou*; & après avoir pillé le palais, conduisit le Roi prisonnier à *Sat-suma*. La disgrâce de *Chang-ning* augmenta sa réputation. On admira sa constance & la tranquillité de son esprit. *Kint-chang* lui-même en fut surpris, & les Japonois après deux ans de prison, le renvoyerent avec honneur dans ses états. A peine y fut-il rentré, que toujours fidele à l'Empereur de la Chine, il lui envoya faire hommage, & l'avertit du projet qu'avoient formé les Japonois de revenir à Formose (1) qu'ils avoient abandonnée, & de s'y fortifier.

Le Roi *Chang-ning* ne laissa pas de Prince héritier. Son successeur *Chang-fong*, malgré les troubles de l'Empire, paya le tribut ordinaire, & reçut de l'Empereur de la Chine l'investiture de ses états. Ce Prince se fit estimer. Avant lui la fayance & la porcelaine venoient de la Chine & du Japon. Il trouva le moyen d'en établir des fabriques dans son

(1) Les Chinois ont eu soin de marquer l'établissement des Hollandois à Formose, la maniere dont les pirates Chinois les chasserent, & celle dont ensuite le chef de ces pirates remit aux Tartares qui régnerent aujourd'hui, ce qui avoit été repris sur les Hollandois.

royaume,
d'assez bell

Quelque

Chine une

les Tartare

Roi *Chang-t*

à l'Empere

en reçut u

teres Tarta

plus que d

Roi de *Lie*

tribut, & c

qui seroien

ne seroient

En 1663

ayant succ

but & les

Prince mag

de sa cour

que son p

pour le Ro

sens il ajou

deurs de *Li*

leur pays,

sens, que

lier. Les An

avec eux

Chang-tché

grande sole

bitaire de l

Cang-hi

royaume , & depuis ce temps on y fait d'assez belles porcelaines.

Quelques années après , il se fit à la Chine une grande révolution , qui mit les Tartares sur le trône impérial. Le Roi *Chang-tché* envoya des Ambassadeurs à l'Empereur Tartare *Chunt-chi* , & il en reçut un sceau ou cachet en caracteres Tartares. On régla que ce ne seroit plus que de deux en deux ans , que le Roi de *Lieou-kieou* envoyeroit payer le tribut , & que le nombre des personnes qui seroient à la suite de ses envoyés ne seroient pas au-dessus de 150.

En 1663 , le grand Empereur *Cang-hi* ayant succédé à son pere , reçut le tribut & les envoyés de *Chang-tché*. Ce Prince magnifique lui envoya des Grands de sa cour , avec les présens superbes que son pere *Chant-chi* avoit destinés pour le Roi de *Lieou-kieou*. A ces présens il ajouta les siens , & les Ambassadeurs de *Lieou-kieou* furent conduits dans leur pays , chargés eux-mêmes de présens , que *Cang-hi* leur fit en particulier. Les Ambassadeurs Tartares allerent avec eux ; quand ils furent arrivés , *Chang-tché* fut installé , avec la plus grande solemnité , Roi de *Lieou-kieou*, tributaire de l'Empire Tartare *Mant-cheou*.

Cang-hi tourna alors ses vues sur

Lieou-kieou avec plus d'intelligence & une attention plus suivie, que n'avoient fait ses prédécesseurs ; il y fit bâtir un palais pour honorer Confucius, & un college pour apprendre les caracteres Chinois, dans lequel il établit des examens pour les degrés des Lettrés qui composeroient en Chinois. Il eut d'ailleurs grand soin de faire élever à *Peking* à ses dépens, des étudiants natifs de *Lieou-kieou*. Il régla que désormais le Roi n'envoyeroit pas en tribut des bois de senteur, des clouds de giroffles, & autres choses qui ne sont pas du cru du pays; mais qu'il envoyeroit une quantité déterminée de soufre, de cuivre, d'étain, de coquillages & nacres fort estimés & fort recherchés à *Peking*. Il agréa, qu'outre le tribut ordinaire, on lui offrit des brides, des selles, des fourreaux, & autres choses semblables qui passent pour être faites avec beaucoup de propriété & de goût. Il saisit aussi avec empressement une occasion qui se présenta de se concilier l'estime & l'amitié de ces peuples.

L'an 1708, tous les fléaux parurent fondre sur *Lieou-kieou*. Le palais du Roi fut réduit en cendres; les ouragans causerent des ravages inouis; la mortalité fut grande parmi les bestiaux; il régna

des mala
fere fut e
vant sa g
cura des
les peuple
plus haute
jours la p
en 1719, i
le Docteur
fourni tou
nous faisor

Chronologiq
depuis la
siècle préj

Noms des Ro

Chun-tien

Chun-mach
fils de Chun-t

Ypen, fils
Chun - ma-ch

Yn-tsou.

des maladies contagieuses ; enfin la misere fut extrême ; alors *Cang-hi* , suivant sa générosité naturelle , leur procura des secours si considérables , que les peuples foulagés conçurent de lui la plus haute idée , & en conservent toujours la plus vive reconnoissance. Enfin en 1719 , il y envoya pour Ambassadeur le Docteur *Supao-hoang* , qui nous a fourni toutes les connoissances dont nous faisons part au public.

T A B L E

Chronologique des Rois de Lieou-kieou ; depuis la fin du douzieme siecle , jusqu'au siecle présent.

Noms des Rois.	Premiere année du règne.	Durée du règne
Chun-tien.	1187 de J. C. Meurt âgé de 72 ans.	51 ans.
Chun-machuny, fils de Chun-tien.	1238. Meurt âgé de 64 ans.	11 ans.
Ypen , fils de Chun - ma-chuny.	1249.	
Yn-tsou.	1260. Meurt âgé de 71 ans.	40 ans.

Noms des Rois.	Première année du règne.	Durée du règne.
Ta-tching, fils de Yn-tfou.	1301.	9 ans.
Yn-tse, second fils de Ta-tching.	1309.	5 ans.
Yu tching, quatrième fils de Yn-tse.	1314 de J. C.	23 ans.
Sy-oucy, fils de Yu-tching.	1337. Mourut âgé de 23 ans.	14 ans.
Tfay-tou.	1350 de J. C.	46 ans.
Ou-ning, fils de Tfay-tou.	1396.	
Tse-chao, fils de Ou-ning.	1406.	16 ans.
Chang-pa tchi, fils de Tse-chao.	1424. Mourut âgé de 68 ans.	18 ans.
Chan-tchong, second fils de Chang-pa-tchi.	1440. Vécut 54 ans.	
Chang-tse-ta, fils de Chang-tchong.	1445. Mourut sans enfants, âgé de 42 ans.	5 ans.
Chang-kin-fou, oncle paternel de Chang-tse-ta.	1450. Vécut 52 ans.	4 ans.
	Chang-tay-kieou;	

Noms d

Chang-
frère de
kin-fou.Chang-
si, fils de
tai-kieou,

Chang-y

Chang-
fils de C
ven.Chang-
troisième
Chang-tchiChang-
second fil
Chang-tsingChang-yo
cond fils de C
y-en.Chang-
petit-fils de C
tsing.Chang-
descendant
frère du Roi C
yong.

Tome

Noms des Rois.	Première année du règne.	Durée du règne.
----------------	--------------------------	-----------------

Chang-tai-kieou, frere de Chang-kin-fou.	1454. Vécut 46 ans.	7 ans.
--	------------------------	--------

Chang-te, troisieme fils de Chang-tai-kieou.	1461. Vécut 29 ans.	9 ans.
--	------------------------	--------

Chang-y-ven.	1470. Vécut 62 ans.	7 ans.
--------------	------------------------	--------

Chang-tching, fils de Chang-y-ven.	1477. Vécut 62 ans.	50 ans.
------------------------------------	------------------------	---------

Chang-tsing, troisieme fils de Chang-tching.	1527. Vécut 59 ans.	29 ans.
--	------------------------	---------

Chang-y-ven, second fils de Chang-tsing.	1556. Vécut 45 ans.	17 ans.
--	------------------------	---------

Chang-yong, second fils de Chang-y-ven.	1573. Vécut 35 ans.	16 ans.
---	------------------------	---------

Caang-ning, petit-fils de Chang-tsing.	1588 de J. C. Vécut 57 ans.	32 ans.
--	--------------------------------	---------

Chang-fong, descendant d'un frere du Roi Chang-yong.	1621. Vécut 51 ans.	20 ans.
--	------------------------	---------

Noms des Rois.	Première année du règne.	Durée du règne
Chang - hien , troisième fils de Chang-fong.	1641. Vécut 23 ans.	7 ans;
Chang - tche , frère de Chang- hien.	1648. Vécut 40 ans.	21 ans.
Chang-tching, fils de Chang-hien.	1669. Vécut 65 ans.	41 ans;
Chang-Pen, petit- fils de Chang- tching.	1710. Vécut 34 ans.	3 ans;
Chang-king, fils de Chang-Pen.	1713.	

ARTICLE III.

*Religion, mœurs & usages des habitans
de ces Isles.*

RELIGION.

Il y a plus de 900 ans que les Bonzes de la secte de *Fo* passèrent de la Chine à *Lieou-kieou*, & introduisirent leur idolâtrie avec les livres classiques de leur secte; depuis ce temps le culte de *Fo* y est dominant, soit à la Cour, soit

parmi le
Quant
messes &
vant les
qu'ils les
préparen
avec resp
fèrent qu
mystérieu
par les
sœurs du
cours des
bliques,
quantité
pour les
conséquen

Il est de
des esprits
auprès d'e
lades, don
des priere
femmes qu
du Japon,
Leque-yo (C
cieres & d
L'Empere
Lieou-kieou
dite *Tien-f*
céleste. D
appelée M

parmi les Grands , soit parmi le peuple.

Quand ces Insulaires font des promesses & des sermens, ce n'est pas devant les statues ou images de leurs idoles qu'ils les font : ils brûlent des odeurs, ils préparent des fruits, se tiennent debout avec respect devant une pierre, & profèrent quelques paroles qu'ils croient mystérieuses & dictées anciennement par les deux filles d'*Omomey-kieou*, sœurs du premier Roi *Tien-hun*. Dans les cours des temples, dans les places publiques, sur les montagnes, on voit quantité de pierres placées & destinées pour les promesses & les sermens de conséquence.

Il est des femmes consacrées au culte des esprits qui passent pour puissantes auprès d'eux; elles vont voir les malades, donnent des remèdes, & récitent des prières. C'est sans doute de ces femmes que parle un ancien Missionnaire du Japon, lorsqu'il dit, qu'aux isles de *Leque-yo* (*Lieou-kieou*), il y a des sorcieres & des magiciennes.

L'Empereur *Cang-hi* a introduit à *Lieou-kieou* le culte d'une idole Chinoise, dite *Tien-sey*, Reine céleste ou Dame céleste. Dans la petite isle de la mer appelée *Mey-tcheou-su*, une fille de la

famille *Lin*, considérable dans le *Fo-kien*, étoit fort estimée pour sa rare vertu. Les premiers Empereurs de la dynastie *Song*, lui donnerent des titres d'honneur, & la déclarerent Esprit céleste. Ceux des Dynasties *Y-ven* & *Ming* augmentèrent son culte, & on lui donna le titre de *Tien-sey*. Enfin *Cang-hi*, persuadé que la Dynastie régnante doit à cet esprit la conquête de l'isle Formose, lui fit bâtir des temples, & recommanda au Roi de *Lieou-kieou* de suivre en cela son exemple. De-là vient que dans cette capitale on voit un temple magnifique érigé en l'honneur de cette idole. *Supao-koang* y alla faire des prières; & sur le vaisseau qu'il monta pour retourner à la Chine, il eut soin de placer une statue de *Tien-sey*, à laquelle lui & l'équipage rendirent souvent de superstitieux hommages.

Mœurs, usages & mariages.

Les familles sont distinguées à *Lieou-kieou* par des surnoms comme à la Chine. Les hommes & les femmes ou filles de même surnom ne peuvent pas contracter de mariage ensemble. Quant au Roi, il ne peut épouser que des filles de trois

grandes fa
des poste
trieme au
autres; m
contracten
parce qu'il
n'a pas la r

La plura
dans ces isl
jeune homr
à la fille qu'
consenteme
femmes &
elles n'usent
point de per
longues aigu
cheveux, t
boule. On a
teres; il y a
de meurtres

Res

Le respe
grand qu'à la
exactement g
tant de dépe
pour les sépu
de trois à q
d'un hexagon

grandes familles, qui occupent toujours des postes distingués. Il en est une quatrième aussi considérable que les trois autres; mais le Roi & les Princes ne contractent point d'alliance avec elle, parce qu'il est douteux si cette famille n'a pas la même tige que la Royale.

La pluralité des femmes est permise dans ces isles; quand on veut marier un jeune homme, il lui est permis de parler à la fille qu'on lui propose, & s'il y a un consentement mutuel ils se marient. Les femmes & les filles sont fort réservées; elles n'usent pas de fard, & ne portent point de pendans d'oreilles; elles ont de longues aiguilles d'or ou d'argent à leurs cheveux, treffés en haut en forme de boule. On assure qu'il y a peu d'adultères; il y a aussi fort peu de voleurs, de meurtres & de mendians.

Respect pour les morts.

Le respect pour les morts est aussi grand qu'à la Chine: le deuil y est aussi exactement gardé; mais on n'y fait pas tant de dépense pour les enterremens & pour les sépultures; les bierres, hautes de trois à quatre pieds, ont la figure d'un hexagone ou d'un octogone. On

brûle la chair du cadavre, & l'on conserve les ossemens ; c'est une cérémonie qui se fait quelque temps avant l'enterrement, sur des collines destinées à cet effet. La coutume n'est pas de mettre des viandes devant les morts, on se contente de quelques odeurs & de quelques bougies ; il est des temps où l'on va pleurer près des tombeaux : les gens de condition y pratiquent des portes de pierre, & mettent des tables à côté pour les bougies & les castolettes.

Mandarins.

On compte neuf degrés de Mandarins comme à la Chine ; on les distingue par la couleur de leur bonnet, par la ceinture & par le couffin. La plupart des Mandarinats sont héréditaires dans les familles, mais un bon nombre est destiné pour ceux qui se distinguent ; on les fait monter, descendre, on les casse, on les emploie selon qu'ils font de bien ou de mal. Les Princes & les Grands Seigneurs ont des villes & des villages, soit dans la grande isle, soit dans les autres isles, mais ils ne peuvent pas y faire leur séjour ; ils sont obligés d'être à la cour. Le Roi envoie des Mandarins pour perce-

voir les
que les
obligés
gneurs,
exactem
cultiven
ont pou
comme
font obl
ils ne pe
revenu

Les M
les Princ
chaises c
en peut
équipage
noise, a
habits.
Grands,
leurs pal
beaucoup
ils prenne
ce qu'ils

Le Roi
impôts, l
l'étain, &
revenus c

voir les impôts des terres ; c'est à eux que les fermiers & les laboureurs sont obligés de donner ce qui est dû aux Seigneurs, à qui on a soin de le remettre exactement. Les laboureurs, ceux qui cultivent les jardins, les pêcheurs, &c. ont pour eux la moitié du revenu ; & comme les Seigneurs & propriétaires sont obligés de fournir à certains frais, ils ne perçoivent presque que le tiers du revenu de leur bien.

Les Mandarins, les Grands & même les Princes ne peuvent avoir pour leurs chaises que deux porteurs, le Roi seul en peut avoir autant qu'il veut ; leur équipage & leurs chaises sont à la Japonoise, aussi bien que les armes & les habits. Depuis quelque temps, les Grands, les Princes & le Roi, soit dans leurs palais, soit dans leurs habits, ont beaucoup imité les Chinois ; en général ils prennent des Chinois & des Japonois ce qu'ils jugent le plus commode.

Revenus du Roi.

Le Roi a de grands domaines : il a les impôts, les salines, le soufre, le cuivre, l'étain, & autres revenus ; c'est sur ces revenus qu'il paye les appointemens des

Grands & des Mandarins. Ces appointemens sont marqués par un nombre déterminé de sacs de riz ; mais sous ce nom on comprend ce que donne le Roi en grains , riz , soie , toile , &c. , le tout est évalué selon le prix des sacs de riz. Il y a peu de procès pour les biens & les marchandises , & presque point de douanes & d'impôts.

Commerce & Manufactures.

Voici ce que l'on sçait du commerce tant intérieur qu'extérieur de ce Royaume. D'abord nul homme ne paroît au marché ; ce sont les femmes & les filles qui y vendent & y achètent dans un temps réglé : elles portent leur petit fardeau sur leur tête avec une singulière dextérité ; les bas , les souliers , l'huile , le vin , les œufs , les coquillages , le poisson , poules ; poulets , sel , sucre , poivre , herbages , tout cela se vend & s'achette , ou par échange , ou en deniers de cuivre de la Chine & du Japon. Quant au commerce du bois , des étoffes , des grains , des drogues , des métaux , des meubles , des bestiaux , il se fait dans les foires , les boutiques , les magasins.

Il y a
nufacture
d'armes ,
en or , a
autres me
& de va
aller d'un
pour alle
au Tong-
dans d'au
Corée , à
les isles v
assuré qu
bon comm
de *Formos*
tale , les
chong-char
isle , tiren
reste , les
sont estim

La ville
les reven
grande isle
dépendent
fixes à la
naux pour
nelles , po

Il y a dans toutes ces isles des manufactures de soie, de toile, de papier, d'armes, de cuivre; d'habiles ouvriers en or, argent, cuivre, fer, étain & autres métaux; bon nombre de barques & de vaisseaux, non seulement pour aller d'une isle à l'autre, mais encore pour aller à la Chine, & quelquefois au Tong-king, à la Cochinchine, & dans d'autres lieux plus éloignés, en Corée, à *Nanga-za-ki*, à *Sat-Suma*, dans les isles voisines & à *Formose*. On m'a assuré qu'à *Lieou-kieou* on fait un assez bon commerce avec la partie orientale de *Formose*, & que, de cette côte orientale, les insulaires des isles de *Pat-chong-chan*, *Tayping-chan* & de la grande isle, tirent de l'or & de l'argent. Du reste, les vaisseaux des isles *Lieou-kieou* sont estimés des Chinois & des Japonois.

Tribunaux.

La ville Royale a des tribunaux pour les revenus & pour les affaires de la grande isle & des trente-six isles qui en dépendent, & celles-ci ont des agens fixes à la Cour; il y a aussi des tribunaux pour les affaires civiles & criminelles, pour ce qui regarde les familles

des Grands & des Princes, pour les affaires de religion, les greniers publics, les revenus du Roi, & les impôts pour le commerce, les fabriques & les manufactures, pour les cérémonies civiles, pour la navigation, les édifices publics, la littérature, la guerre.

Le Roi a ses Ministres & ses Conseillers; il a ses magasins particuliers pour les riz & pour les grains, pour les ouvrages en or, argent, cuivre, fer, étain, vernis, bâtimens; mais je ne sçais si les choses répondent réellement aux caracteres Chinois qui les expriment, car ces caracteres désignent un Royaume plus riche & plus puissant qu'on ne le suppose à Peking; il est vrai que les Chinois ont de la peine à se représenter hors de leur Empire des pays puissans, riches & civilisés.

Langues en usage dans ce Royaume.

On parle dans ces isles trois langues différentes, qui ne sont ni la Chinoise, ni la Japonoise; le langage de la grande isle est le même que celui des isles voisines, mais il est différent de celui des isles du nord-est & de celui des isles de *Pat-chong-chang* & *Tay-ping-chan*. Il est

néanmoins
coup de
de la gran
prêtes. C
les caract
de ces car
niquer le
Les Bonz
ont des éc
ensans à l
phabets Ja
nomme Y
nois, mêm
étoient en
& que de
s'étoient en
doute que
se trouven
isle. Le Pe
histoire du
l'origine d
est de la l
de *Lieou-ki*
dans l'autr
infini si je
autres mo
communs
Les Bonz
plupart, le
tres qu'on

néanmoins dans les trente-six isles beaucoup de personnes qui parlent la langue de la grande isle, & qui servent d'interprètes. Ceux qui étudient connoissent les caractères Chinois, & par le moyen de ces caractères ils peuvent se communiquer leurs idées.

Les Bonzes répandus dans le Royaume ont des écoles pour apprendre aux petits enfans à lire selon les préceptes des alphabets Japonois, sur-tout de celui qu'on nomme *Y-ro-fa*. Il paroît que les Japonois, même avant le regne de *Chun-tien*, étoient en grand nombre à *Lieou-kieou*, & que des Seigneurs de cette nation s'étoient emparés de l'isle, de-là vient sans doute que beaucoup de mots Japonois se trouvent dans la langue de la grande isle. Le Pere de Charlevoix, dans son histoire du Japon, paroît en peine sur l'origine du mot Bonze; le mot *bonzo* est de la langue du Japon & de celle de *Lieou-kieou*, & ce mot dans l'une & dans l'autre veut dire *Religieux*. Je serois infini si je voulois rapporter tous les autres mots qui, comme celui-ci, sont communs à ces deux langues.

Les Bonzes connoissent aussi, pour la plupart, les caractères Chinois. Les lettres qu'on s'écrit, les comptes, les or-

dres du Roi sont en langage du pays, & en caracteres Japonois : les livres de morale, d'histoire, de médecine, d'astronomie ou astrologie, sont en caracteres Chinois. On a aussi en ces caracteres les livres classiques de la Chine, & ceux de la religion de *Fo*.

La forme de l'année à *Lieou-kieou*, est la même qu'à la Chine. On y suit le calendrier de l'Empire ; & les idées des mots pour les heures, les jours, les années, les signes du zodiaque, sont absolument les mêmes.

Les maisons, les temples, les palais du Roi sont bâtis à la Japonoise ; mais les maisons des Chinois, l'hôtel de l'Ambassadeur de la Chine, le college Impérial, le temple de la Déesse Tien-fey, sont construits à la Chinoise. Dans un grand nombre de temples & de bâtimens publics, on voit des tables de pierre & de marbre où sont gravés des caracteres Chinois à l'honneur des Empereurs de la Chine, depuis l'Empereur *Hong-ou* jusqu'à ce jour. Sur les arcs de triomphe, au palais du Roi, dans les temples & bâtimens publics, on voit plusieurs inscriptions Chinoises. Il y en a aussi en caracteres Japonois & en langue Japonoise ; il y en a encore, mais peu, en carac-

teres Ind
ont eu c
de quelq

Cette
Chinois,
gne de
crué dan
les Chino
isle ; que
pris à lire
qu'un gra
vés à la c
Impérial.

J'ajoute
langue &
c'est que
Lieou-kieou
les caracte
une sorte d
prononcia
ple, un le
voit le car
un Chinois
Un Japon
deux dern
vaïse pron
même des
par un Jap
Lieou-kieou
cés ont la

teres Indiens, écrits par des Bonzes qui ont eu ces caractères & ces inscriptions de quelques Bonzes du Japon.

Cette connoissance des caractères Chinois, qui a commencé sous le regne de *Chun-tien*, s'est beaucoup accrue dans la suite, sur-tout depuis que les Chinois se sont établis dans la grande île; que plusieurs jeunes gens y ont appris à lire & à parler cette langue, & qu'un grand nombre d'autres ont été élevés à la cour de la Chine dans le college Impérial.

J'ajoute ici une observation sur la langue & les caractères de la Chine, c'est que parmi les Japonois, ceux de *Lieou-kieou*, & les gens qui connoissent les caractères Chinois, il s'est introduit une sorte de langue qui est une mauvaise prononciation de la Chinoise. Par exemple, un lettré de *Lieou-kieou* & du Japon voit le caractère Chinois, porte, *janua*; un Chinois qui prononce bien, dit *men*. Un Japonois dit en sa langue, *cado*. Ces deux derniers diront aussi *mon*, mauvaise prononciation de *men*. Il en est de même des autres caractères Chinois lus par un Japonois & par un Insulaire de *Lieou-kieou*. Mais ces mots mal prononcés ont la même signification que ceux

de la langue naturelle du Japon ou de *Lieou-kieou*. L'usage des caractères Chinois pourroit introduire une espece de langue commune à tout le monde. C'est une remarque qu'on a faite depuis longtemps.

Description de la grande Isle.

La grande isle a quantité de petites collines, de canaux, de ponts & de levées. Tous les transports de denrées, marchandises & autres choses se font par le moyen des barques, des hommes & des chevaux; il y a très-peu d'ânes, de mules & de mulets.

Dans les maisons entre la terre & le rez-de-chaussée, on laisse, à cause de l'humidité, un espace de 4, 5, 6 pieds, pour donner issue à l'air. Les ouragans & les vents violens obligent de faire les toits fort solides; & comme les tuiles pour les couvrir sont cheres, parce que la terre propre à les cuire est très-rare, de-là vient qu'à la réserve du palais du Roi, des Princes, des riches familles de Mandarins, & des temples, la plupart des toits sont faits d'un enduit propre à résister à la pluie.

La grande isle est très-peuplée &

très-fertile
tes de lég
mer & les
sons: au
meux plo
en font-ils
de la mer
dont on fa
tre la pluie
quillages,
recherchés
grand déb
forment u
merce asse
le corail d
aussi très-e

Le char
faire une p
les banani
On nourri
mais les é
rables à ce
Les cocons
pier encore
rée; on s'é
même le t
bits. Il est
de banbou
pellé pour
Il y a be

très-fertile. Le riz, le bled, toutes sortes de légumes y sont en abondance. La mer & les rivieres sont remplies de poissons : aussi les habitans des côtes, fameux plongeurs & habiles à la pêche, en font-ils un grand commerce. On tire de la mer différentes especes d'herbes, dont on fait des nattes & des habits contre la pluie : les nacres de perles, les coquillages, l'écaille de tortue sont fort recherchés ; & comme on en fait un grand débit à la Chine & au Japon, ils forment une autre branche de commerce assez considérable. Les bézoards, le corail & les pierres à aiguïser sont aussi très-estimés.

Le chanvre & le coton servent à faire une prodigieuse quantité de toiles ; les bananiers à faire du fil & des habits. On nourrit beaucoup de vers à soie ; mais les étoffes ne sont en rien comparables à celles de la Chine & du Japon. Les cocons sont employés à faire du papier encore plus épais que celui de Corée ; on s'en sert pour écrire ; on peut même le teindre pour en faire des habits. Il est une autre sorte de papier fait de banbou & de l'écorce d'un arbre appelé pour cela arbre du papier.

& Il y a beaucoup de bois propres à la

teinture : on estime sur-tout un arbre dont on dit que les feuilles ressemblent à celles du citronier. Le fruit n'en est pas bon à manger, mais l'huile, qu'on en tire en abondance, a de la réputation, de même que le vin de riz, qu'on nomme cha-zi. Plusieurs graines & plantes fournissent encore de l'huile. Les plantes médicinales ne sont point rares, & les melons, ananas, bananes, courges, haricots, fèves & pois y sont très-communs. Les oranges, citrons, limons, long-y-ven, lit-chi, raisins ; tous ces fruits y sont fort délicats. On y trouve en abondance le thé, la cire, le gingembre, le sel, le poivre, l'encens. Le sucre est noir, & les confitures n'en sont pas moins bonnes. Il y a du vernis ; on sçait l'employer, mais on ne dit pas de quel endroit on le tire.

Cette isle est assez heureuse pour n'avoir ni loups, ni tigres, ni ours ; elle n'a non plus ni lievres, ni dains, mais elle a des animaux plus utiles ; de bons chevaux, des brebis, des bœufs, cerfs, poules, oies, canards, pigeons, tourterelles, paons, chiens & chats. On ne manque ni de lauriers, ni de pins, ni d'arbres de camphre, ni de cedre, ni d'ébéniers ; il y a même de tout cela

plusieurs
que pas n
les barque
tion des n
de poirier
miers.

M

Le souf
Elle n'a qu
ni arbres, n
coup d'oïse
bois & les
la grande i
au soufre,
Mandarins
vernement

Les autr
l'ouest, de
du sud & t
mes choses
Pat-chong-c
pour le mo
plus fertiles
des isles du
kiai. Si les
que dans l
meilleur. Il
de camphr
moins de

plusieurs especes différentes. On ne manque pas non plus de bois propres pour les barques, les navires & la construction des maisons & des palais. Il y a peu de poiriers, de pruniers & de pommiers.

Notice des autres Isles.

Le soufre vient de l'isle de ce nom. Elle n'a que 30 ou 40 familles. Il n'y a ni arbres, ni riz, ni légumes, mais beaucoup d'oiseaux & de poissons. Le riz, le bois & les autres provisions viennent de la grande isle pour ceux qui travaillent au soufre, & pour les deux ou trois Mandarins qui y sont chargés du Gouvernement.

Les autres isles du nord-ouest, de l'ouest, de l'est ; celles qu'on nomme du sud & sud-ouest, produisent les mêmes choses que la grande isle. Celles de *Pat-chong-chan* & *Tai-ping-chan* sont pour le moins aussi peuplées, & encore plus fertiles. Il en est à peu-près de même des isles du nord-est, à la réserve de *Ki-kiai*. Si les fruits n'y sont pas aussi bons que dans la grande isle, le vin y est meilleur. Il y a beaucoup plus d'arbres de camphre, beaucoup plus de bled, moins de riz, plus de chevaux, de

bœufs, de brebis, de cerfs. Les arbres qui s'appellent *kien-mou* par les Chinois, & *ifeki* par les habitans, sont une espece de cedres dont le bois passe pour incorruptible. Cet arbre est fort commun dans les isles *Tatao* & *Kikiyai*, & le bois en est très-cher à la grande isle. Le palais du Roi, celui des Grands & des Princes, les principaux temples ont des colonnes faites de ce bois. On le fait venir de *Tatao* & de *Kikiyai*, & c'est pour ces deux isles un commerce très-avantageux.

Les habitans de *Kikiyai* passent pour grossiers; on les regarde comme à demi sauvages: mais ceux de *Tatao* & des autres isles du nord-est ne le cedent en rien à ceux de la grande isle. Après celle-ci, *Tatao* est la plus considérable & la plus riche de toutes les isles de ce royaume. Les caracteres chinois y étoient connus plusieurs siècles avant qu'ils le fussent à *Lieou-kieou*, & quand elle fut assujettie, on y trouva des livres chinois, livres de science, livres classiques, qui y étoient depuis plus de 400 ans.

Caractères de ces insulaires.

Au reste, ces insulaires sont généralement affables pour les étrangers, adroits,

laborieux, maisons. Le cheval, & du menson

A l'except
Bonzes &
Kicou, peu
& des tre
sçavent lire
artisans, o
sçavent l'un
raiser la tête
decins, les
palais pour
pour ouvri
tête rasée.
de la tête u
un cercle d

Ces peu
passe-temps
& avec be
le culte d
commence
les famille
fréquens re
tuellement
tretienir. Bi
Tartares &
font fort c
que les isle

laborieux, sobres & propres dans leurs maisons. La Noblesse aime à monter à cheval, & est ennemie de l'esclavage, du mensonge & de la fourberie.

A l'exception des grandes familles des Bonzes & des Chinois établis à *Licou-Kicou*, peu d'habitans de la grande isle & des trente-six qui en dépendent, sçavent lire & écrire. Si des payfans, ou artisans, ou marchands, ou soldats, sçavent l'un & l'autre, on les oblige à se raser la tête comme les Bonzes. Les Médecins, les jeunes gens qui sont dans le palais pour servir à boire, pour balayer, pour ouvrir les portes, &c. ont aussi la tête rasée. Tous les autres ont au sommet de la tête un toupet, autour duquel est un cercle de cheveux très-courts.

Ces peuples aiment les jeux & les passe-temps: ils célèbrent avec pompe & avec beaucoup d'ordre les fêtes pour le culte des idoles, pour la fin & le commencement de l'année. Il regne dans les familles une grande union, que de fréquens repas, auxquels on s'invite mutuellement, contribuent beaucoup à entretenir. Bien différens des Japonois, des Tartares & des Chinois, ces insulaires sont fort éloignés du suicide. Il n'y a que les isles du nord-est, qui étant voi-

finés du Japon, se ressentent de cette proximité pour les manières & pour les mœurs.

A R T I C L E I V.

Cérémonial pour l'installation du Roi de Lieou-Kieou, comme tributaire de la Chine.

Dès que le Roi de *Lieou-Kieou* a rendu les derniers soupirs, le Prince héritier le fait sçavoir à l'Empereur, en lui envoyant un Ambassadeur pour lui demander l'investiture. Les insulaires néanmoins n'attendent pas la réponse pour traiter réellement de Roi & de Reine le Prince héritier & la Princesse son épouse. Mais dans le cérémonial avec la Cour de Peking, ce n'est qu'après l'installation faite par ordre de l'Empereur, que le Prince & la Princesse prennent le titre de Roi & de Reine. L'Empereur choisit alors l'un de ces deux partis, ou d'envoyer lui-même un Ambassadeur pour l'installation du nouveau Roi, ou de donner un plein pouvoir à l'Ambassadeur de *Lieou-Kieou* pour faire à son retour cette cérémonie. Si c'est au premier qu'il se détermine, voici quel est le cérémonial qui s'observe; du moins est-ce celui qui s'ob-

serva dans
pao-Koang

L'Empe
cérémonie
pable de r
dignité la
Le choix
que l'Emp
temps on
de maladi
après avoi
audience l
ordres &
cessaires,
destinés au
Kieou. Auf
la province
d'armer un
Capitaine,
lotes & Ma
personnes
Koang.

Le jour
rens & au
duisent à
Cour, &
Dans tout
du *Fo-kien*
par les Ma
les grands

serva dans l'ambassade du Docteur *Supao-Koang*.

L'Empereur ordonne au tribunal des cérémonies de lui proposer un sujet capable de représenter & de soutenir avec dignité la majesté de l'Empire Chinois. Le choix tombe sur celui qu'on sçait que l'Empereur souhaite, & en même temps on en nomme un second, en cas de maladie ou de mort. L'Empereur, après avoir tout approuvé, admet à son audience l'Ambassadeur; il lui donne les ordres & les instructions qu'il juge nécessaires, & lui fait remettre les présens destinés au Roi & à la Reire de *Lieou-Kieou*. Aussi-tôt les grands Mandarins de la province de *Fo-kien* reçoivent l'ordre d'armer un bon vaisseau & de choisir le Capitaine, les Officiers, les Soldats, Pilotes & Matelots. Il y avoit plus de 350 personnes sur celui que monta *Supao-Koang*.

Le jour du départ étant fixé, les parens & amis de l'Ambassadeur le conduisent à une certaine distance de la Cour, & l'y traitent magnifiquement. Dans tout le chemin jusqu'à la capitale du *Fo-kien*, lui & ses gens sont défrayés par les Mandarins. Arrivé à la Capitale, les grands Mandarins ont soin de le loger

dans un palais commode , où il est traité avec la plus grande distinction. Il est conduit avec pompe au vaisseau , où l'on fait les cérémonies déterminées au Ciel , aux Esprits & à la Déesse *Tien-sey*. Ensuite les Mandarins se retirent & l'on met à la voile.

Quand le vaisseau est près du port de *Napa-kiang* , on jette l'ancre , & on avertit les Mandarins de *Lieou-Kieou*. Le Roi instruit de l'arrivée prochaine de l'Ambassadeur , donne les ordres nécessaires pour le recevoir avec les honneurs dûs au titre de l'envoyé céleste , c'est-à-dire de l'envoyé du fils du ciel , ou de l'Empereur de la Chine. Les Princes, les Grands & les Mandarins se rendent au port en habits de cérémonie. Un grand nombre de barques richement ornées conduisent le vaisseau au port. L'Ambassadeur avec sa suite met pied à terre , & est conduit à son palais avec grand appareil par les Princes & les Grands, lesquels ont soin de paroître avec un train & un éclat qui puissent faire honneur à la nation.

Tout est réglé pour l'entretien de l'Ambassadeur & de son monde. Ses officiers , soldats, matelots , domestiques, ont permission de porter une certaine

omme d
minée d
pour fair
de la dy
Chinois
Lieou-Ki
diocres.
se pique
en aucun
Après a
rend à la
magnifiqu
sied. Un
à l'instant
les Grand
selon leur
nations po
bassadeur
monie il
rence. Qu
& du tro
l'Ambassac
se font r
mains. Lo
rins inférie
leur donn
Après
Grands vi
liciter l'A
arrivée.

Somme d'argent, & une quantité déterminée de marchandises de la Chine, pour faire quelque commerce. Au temps de la dynastie des *Ming*, les profits des Chinois étoient fort considérables à *Lieou-Kieou*. Aujourd'hui ils sont médiocres. A l'égard de l'Ambassadeur, il se pique ordinairement de ne paroître en aucune façon faire le commerce.

Après avoir pris quelque repos, il se rend à la grande salle, où il trouve une magnifique estrade, sur laquelle il s'assied. Un Mandarin donne le signal, & à l'instant les Princes, les Ministres & les Grands du premier ordre, placés selon leur rang, font les neuf prosternations pour saluer l'Empereur. L'Ambassadeur est debout, & après la cérémonie il leur fait une profonde révérence. Quand les Mandarins du second & du troisième ordre se prosternent, l'Ambassadeur est debout, & dès qu'ils se sont relevés, il leur présente les mains. Lorsque c'est le tour des Mandarins inférieurs, l'Ambassadeur est assis & leur donne ensuite la main.

Après cette cérémonie, quelques Grands viennent de la part du Roi féliciter l'Ambassadeur sur son heureuse arrivée. Le reste du jour se passe en

repas, en concerts, en réjouissances publiques, dans le port, à la ville royale, aux villes & villages voisins, sur les vaisseaux & sur les barques.

A un jour assigné, l'Ambassadeur va au temple de la Déesse *Tien-fei*, lui rendre des actions de grace de sa protection dans le voyage. De là il va au college impérial, & fait les cérémonies chinoises pour honorer *Confucius*. Il y a aussi un jour déterminé où l'Ambassadeur se rend avec un grand cortège à la salle royale, où sont les tablettes des Rois morts. Le Roi s'y trouve, mais comme un simple Prince particulier. L'Ambassadeur fait, au nom de l'Empereur, la cérémonie chinoise pour honorer le feu Roi, prédécesseur du Prince régnant; il en fait autant pour les autres; il offre les odeurs, les soies, les étoffes & l'argent donnés à cet effet par l'Empereur. Le Roi fait alors les neuf prosternations chinoises pour remercier l'Empereur, & s'informer de l'état de sa santé. Il salue ensuite l'Ambassadeur, & mange avec lui familièrement & sans cérémonie.

Quand tout est réglé pour l'installation, l'Ambassadeur avec toute sa suite, & un nombre infini de peuple, va au palais. Les cours sont remplies de Seigneurs

gneurs &
billés, &
l'Ambassa
& condu
salle roya
pour le R
Il y a un
bassadeur.
deur, les
Grands se
deur fait
impérial,
éloge du
noit pour
le Prince
épouse. C
exhortatio
souverain
& aux peup
être fideles
Après la le
elle est rem
Ministre po
chives de
Reine, les
prosternatio
pereur, &
L'Ambas
présens mag
le Roi & la
Tome X

gneurs & de Mandarins richement habillés, & rangés en bel ordre. A l'entrée, l'Ambassadeur est reçu par les Princes, & conduit, au son des instrumens, à la salle royale, où l'on a élevé une estrade pour le Roi, & une autre pour la Reine. Il y a une place distinguée pour l'Ambassadeur. Le Roi, la Reine, l'Ambassadeur, les Princes, les Ministres & les Grands se tiennent debout. L'Ambassadeur fait lire à haute voix le diplôme impérial, où l'Empereur, après quelque éloge du Roi défunt, déclare & reconnoît pour Roi & Reine de *Lieou-kieou*, le Prince héritier & la Princesse son épouse. Cette déclaration est suivie des exhortations de l'Empereur au nouveau souverain pour gouverner selon les loix; & aux peuples des trente - six isles, pour être fideles à leur nouveau Souverain. Après la lecture de la patente impériale, elle est remise au Roi qui la donne à son Ministre pour être gardée dans les archives de la Cour. Ensuite le Roi & la Reine, les Princes, &c., font les neuf prosternations chinoises pour saluer l'Empereur, & le remercier.

L'Ambassadeur fait d'abord étaler les présens magnifiques de l'Empereur pour le Roi & la Reine. On fait la lecture de la

liste de ces présens ; & le Roi & toute sa Cour recommencent les neuf prosternations pour remercier l'Empereur. Tandis que l'Ambassadeur se repose un peu dans un appartement où il est conduit, le Roi & la Reine, assis sur leur trône, reçoivent les hommages des Princes, Ministres, Grands, Mandarins & Députés des trente-six isles. La Reine se retire, & le Roi fait traiter splendidement l'Ambassadeur.

Quelques jours après, assis sur sa chaise royale portée par un grand nombre de porteurs, suivi des Princes, des Ministres & d'un brillant cortège, le Roi va à l'hôtel de l'Ambassadeur. Le chemin est extraordinairement orné ; de distance en distance, on pratique des arcs de triomphe & des appartemens ouverts, où se trouvent des fruits, des fleurs, des parfums. Autour de la chaise du Roi, sont sept jeunes filles à pied, qui portent des étendards & des parasols ; les Princes, Ministres & Grands sont à cheval, & cherchent à se distinguer dans cette occasion par de superbes habits, & par une nombreuse suite.

L'Ambassadeur, à la porte de son hôtel, reçoit le Roi avec respect, & le

conduit à
se met à g
ensuite il
de lui off
L'Ambassa
au Roi,
boit qu'ap
cérémoni
cortège,

Il nom
Ambassade
l'Empereu
envoie de
muniquée
faut équip
vaisseau qu
celui de
l'Ambassad
terminé le
dre congé
après, le
sadeur, lui
se met à g
tions chin

Ce qu'i
dans les c
parler, est
destie qui
dans les c
respect po

conduit à la grande salle. Là ce Prince se met à genoux pour saluer l'Empereur : ensuite il fait à l'Ambassadeur l'honneur de lui offrir lui-même du vin & du thé. L'Ambassadeur le refuse, présente la tasse au Roi, prend une autre tasse, & ne boit qu'après que ce Prince a bu. Cette cérémonie achevée, le Roi, avec son cortège, revient à son palais.

Il nomme quelques jours après un Ambassadeur pour aller à la Cour de l'Empereur remercier Sa Majesté : il lui envoie des présens dont la liste est communiquée à l'Ambassadeur Chinois. Il faut équiper, pour son Ambassadeur, un vaisseau qui doit aller de conserve avec celui de l'Ambassadeur impérial. Enfin l'Ambassadeur impérial, après avoir déterminé le jour de son départ, va prendre congé du Roi ; & quelque temps après, le Roi va à l'hôtel de l'Ambassadeur, lui souhaite un heureux voyage, se met à genoux, & fait les prosternations chinoises pour saluer l'Empereur.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les cérémonies dont je viens de parler, est l'ordre, la gravité & la modestie qui y regnent, & qui impriment dans les cœurs des peuples un profond respect pour le Souverain.

J'ai oublié de dire que, durant le séjour de l'Ambassadeur, le Roi le fait traiter souvent, soit au palais royal & aux maisons de plaisance, soit sur les lacs & les canaux. Dans ces grands repas, il y a musique, danse & comédie, & l'on ne manque pas d'y insérer des vers à la louange de la famille Impériale, de la Royale de *Lieou-kieou*, & de la personne de l'Ambassadeur; la Reine, les Princesses & les Dames assistent à tous ces spectacles, mais sans être vues. Ces fêtes sont très-estimées des Chinois, qui regardent ces insulaires comme des hommes adroits & industrieux.

Lorsque l'Ambassadeur visite le college impérial, il voit par lui-même jusqu'où vont les progrès des étudiants de l'isle en Chinois. Il récompense le maître & les disciples; &, lorsqu'il est habile lettré, comme étoit *Supao-koang*, il laisse des sentences & inscriptions chinoises, écrites de sa main, pour le palais du Roi, pour les temples & les bâtimens publics; & c'est alors un triomphe pour les Chinois qui sont établis dans l'isle.

Au reste, l'Ambassadeur doit être attentif à tout. Il fait un journal exact de son voyage pour l'offrir à l'Empereur; il

faut d'ailleurs de répondre aux Princes & connoître comme ils la plupart l'isle les choses & que l'occasion de l'avec avantage estime.

Telles sont les choses recueillies. Il reste encore car on n'y le papier étoffes, le point aussi fruits, fleur non plus & de que écrire. On & les vers des remèdes camphre, faire des dans la suite articles, & manqueraient

faut d'ailleurs qu'il soit instruit & en état de répondre aux questions du Roi, des Princes & des Grands qui se piquent de connoître les caracteres chinois ; & comme il y a d'habiles Bonzes, dont la plupart ont étudié au Japon ou dans l'isle les caracteres & les livres chinois, & que l'Ambassadeur de la Chine a occasion de leur parler, il faut qu'il le fasse avec avantage pour se concilier leur estime.

Telles sont les connoissances que j'ai recueillies du mémoire de *Supao-koang*. Il reste encore des lumieres à acquérir ; car on n'y dit point la maniere de faire le papier, les nattes, la toile, les étoffes, le sel, le sucre, &c. On ne fait point aussi de description des plantes, fruits, fleurs, arbres. On ne dit point non plus la façon dont se fait l'encre, & de quels pinceaux on se sert pour écrire. On ne rapporte pas les propriétés & les vertus des herbes médicinales & des remedes, ni comment on prépare le camphre, dont l'arbre est très-propre à faire des colonnes & des planches. Si dans la suite je puis avoir, sur tous ces articles, des mémoires certains, je ne manquerai pas de les envoyer en Europe.

E X T R A I T

Des lettres de quelques Missionnaires de la Chine, sur l'utilité des livres Chinois qui traitent de la religion chrétienne, & combien il est important d'en répandre à la Chine le plus qu'il est possible.

Vous êtes surpris, Monsieur, qu'aux dépenses que nous faisons pour entretenir des Catéchistes, nous ajoutions celle qui est nécessaire pour répandre tant de livres Chinois qui traitent de la religion chrétienne. Vous ignorez sans doute le bien incroyable que ces différens livres ont procurés & procurent encore tous les jours. Ce fut un de ces livres, trouvés par hasard, qui introduisit la religion chrétienne dans cette famille de Princes Tartares, où elle a fait de si grands progrès, & où elle s'est maintenue si constamment malgré tout ce qu'elle a eu à souffrir pendant plus de trente années. On en peut voir l'histoire dans les précédens tomes des lettres édifiantes.

C'est en la plupart baptisés de leur conversion exemples être feron

Le premier nommé F vince de H été baptisé mé Jean-E jour chez chrétien v

J'eus bien & d'admin dont il e cœur en pa jours de fa plaisir; car leurs que j avoue que avoit de s maniere fo rendant co librement font à Peki emploi. S dignité qu d'Intendan mais quelc

C'est en effet à ce moyen de salut que la plupart des chrétiens, qui ont été baptisés dans un âge avancé, doivent leur conversion. Je m'en rappelle trois exemples qui m'ont frappé, & qui peut-être feront sur vous la même impression.

Le premier est un lettré fort habile, nommé François *Ly*, venu de la province de *Honan* à Peking, & qui avoit été baptisé par un Jésuite Chinois, nommé Jean-Etienne *Kao*. Je me trouvai un jour chez ce Missionnaire lorsque le lettré chrétien vint le voir.

J'eus bientôt occasion de reconnoître & d'admirer sa ferveur par la maniere dont il énonçoit les sentimens de son cœur en parlant sur la religion, & toujours de façon à se faire écouter avec plaisir; car c'est un des plus beaux parleurs que j'aie vu à la Chine, & je vous avoue que j'enviai le rare talent qu'il avoit de s'exprimer avec grace & d'une maniere forte, précise & persuasive en rendant compte de sa foi; ce qu'il faisoit librement devant ses parens idolâtres qui sont à Peking, tous distingués par leurs emplois. Son pere avoit été *Pou-tchinse*, dignité qui répond à peu près à celle d'Intendant de province parmi nous; mais quelques Officiers ayant malversé

dans le manieient des impôts de sa province, il avoit été entrepris pour n'avoir pas veillé sur leur conduite, & étoit retenu prisonnier jusqu'à ce qu'il eût remplacé ce qui manquoit aux deniers du Prince : c'est cette affaire qui avoit obligé son fils de venir à la Cour solliciter quelque grace pour lui. Comme je sçus qu'il n'y étoit que pour deux mois, je le vis le plus souvent que je pus ; & ayant appris qu'il n'étoit chrétien que depuis peu, je le priaï un jour de me dire ce qui avoit donné occasion à sa conversion. Sur quoi il me satisfit à peu près en ces termes.

Il n'y a que trois ans que j'ai eu le bonheur d'embrasser la religion. Je demeuroidis alors chez mon pere. Un jour ayant besoin de me faire raser la tête, je fis appeller un barbier qui passoit dans la rue, & que je reconnus au son de l'instrument de fer avec lequel vous sçavez que ces gens s'annoncent pour trouver de la pratique. Je fus bien surpris de voir que ce barbier étant entré dans la salle où j'étois, & attendant que tout fût prêt, arrêta ses yeux sur quelques sentences de morale suspendues aux murailles selon l'usage, pour l'ornement de cette salle. Ne pouvant croire qu'un

homme d'u
fournit gu
pas le tem
dans la co
pour lire
style sublin
vent métap
les entend
il me resto
je le priaï
actuelleme
celle-ci il
parcourut
maniere q
que tout c
d'un côté
l'autre ab
explicatio
voulus de
ce sens qu
pondit qu
qu'il profè

Il n'en
donner en
gion qui
sens si ju
pourtant
de littéra
ceux don
chrétien,

homme d'une telle profession, qui ne fournit guere les moyens; & ne laisse pas le temps d'étudier, fût assez habile dans la connoissance de nos caracteres pour lire ces sentences écrites dans un style sublime, & dont le sens est souvent métaphorique, je lui demandai s'il les entendoit. Quoiqu'il m'en assurât, il me restoit un tel doute là-dessus, que je le priai de m'expliquer celle qu'il lisoit actuellement. Il le fit tout d'abord; de celle-ci il passa à un autre; & enfin les parcourut toutes, les expliquant d'une maniere qui me surprit d'autant plus, que tout ce qu'il me disoit me paroissoit d'un côté conforme à la raison, & de l'autre absolument différent de toutes les explications que j'en avois vu faire. Je voulus donc sçavoir où il avoit puisé ce sens qu'il leur donnoit, à quoi il répondit que c'étoit la religion chrétienne qu'il professoit qui l'en avoit instruit.

Il n'en sailut pas davantage pour me donner envie de connoître cette religion qui fournissoit à nos sentences un sens si juste & si relevé, & qui m'étoit pourtant inconnu; quoique me piquant de littérature, j'eusse cru sçavoir tous ceux dont elles sont susceptibles. Je suis chrétien, me dit-il fort simplement; si

vous voulez avoir seulement quelque idée de la religion chrétienne, je puis vous satisfaire; mais si vous avez dessein de la connoître à fond, c'est à un tel qu'il faut vous adresser, & me nomma celui qui étoit le chef des chrétiens de cette ville. Je lui fis quelques questions auxquelles il me répondit d'une manière à me contenter: mais comme il m'assura que ses connoissances étoient fort bornées là-dessus, qu'il ne sçavoit guere que l'essentiel de sa religion, & que celui qu'il m'avoit nommé étoit tout autrement que lui en état d'éclaircir mes doutes, j'eus un tel empressement d'avoir un entretien avec celui qu'il m'indiquoit, qu'au premier temps libre je l'envoyai prier de me venir voir.

Soit que le barbier l'eût prévenu des dispositions dans lesquelles il m'avoit laissé, soit qu'étant chargé particulièrement de cette chrétienté, il fut toujours préparé à expliquer les principaux points de la religion, tout ce qu'il m'en dit me frappa plus vivement que je ne puis vous exprimer. Il me parla d'abord de cet Etre suprême & invisible, créateur du ciel & de la terre, duquel seul nous tenons le vie; des vues qu'il s'est pro-

posées da
de nos pr
ce péché
du remede
voulu y
& moura
est venu
quelle seu
tout l'hon
ce bonheu
dans le ci

Tandis
férens poi
profonde
de loin un
m'éclairer
mier sent
cœur fut
que - là c
ignoré to
rent dès-
étude affi
voit appr
une mora
dans le fo
ne réglant
l'intérieur
les réflex
longue qu
ce chrétie

posées dans tous ses ouvrages; du péché de nos premiers parens; des ravages que ce péché a fait dans la nature humaine; du remede que Dieu lui-même a bien voulu y apporter en se faisant homme & mourant sur une croix: de la loi qu'il est venu établir sur la terre, dans laquelle seule nous pouvons lui rendre tout l'honneur qui lui est dû, & mériter ce bonheur éternel qu'il nous a préparé dans le ciel.

Tandis qu'il m'expliquoit tous ces différens points, je m'imaginois sortir d'une profonde nuit, & appercevoir comme de loin une lumiere qui commençoit à m'éclairer. Je vous avoue que le premier sentiment qui s'éleva dans mon cœur fut d'avoir honte de m'être jusque-là cru habile, tandis que j'avois ignoré toutes ces vérités qui me parurent dès-lors essentielles. Ce qu'une étude assidue de plus de vingt ans m'avoit appris, se réduisoit presque tout à une morale assez spécieuse, mais qui dans le fond laisse l'homme tel qu'il est, ne réglant que l'extérieur sans toucher à l'intérieur. Je ne puis vous dire toutes les réflexions que je fis alors. Quelque longue qu'eût été ma conférence avec ce chrétien, elle me parut trop courte.

Me voyant ébranlé, en me quittant il me donna un livre qu'il m'assura devoir suppléer à tout ce qu'il n'avoit pas eu le temps de me dire, & me pria de le lire avec attention. Je le lus en effet avec un empressement que je ne pouvois modérer, & avec d'autant plus de plaisir, que j'y voyois expliquées d'une maniere juste & fort naturelle des choses que j'avois lues cent fois dans nos livres sur la nécessité de rapporter toutes choses à leur fin, sur cette droiture imprimée au fond de nos cœurs, pour nous faire distinguer le bien du mal, & sur d'autres maximes dont j'admirois la beauté sans remonter jusqu'à leur vrai principe, ni en faire à ma propre conduite toute l'application que j'aurois dû. Je relus ce livre bien des fois, me trouvant chaque fois plus persuadé des vérités qu'il expliquoit, & je puis dire que cette lecture fut le commencement de ma conversion, car la grace dont Dieu l'accompagnoit étoit si pressante que je sentis que j'avois tort de lui résister, & que je résolus de vaincre enfin tous les obstacles qui s'opposoient à mon changement.

Ma résolution étoit sincere, & peu de mois après sçachant qu'un Mission-

naire étoit
le trouver
voyez pré
à l'empre
d'être rég
je le rend
la bonté
m'accorda
dois, & a
na & que
fus pas lo
ce que j'a
envoie à
peine avo
tifié, qu'a
en ma fan
qui m'étoi
geoit le pl
c'est qu'il
J'étois bie
avantage
à propos
puis qu'a
raine vol

Ce fac
n'a point
fuis pas
jusqu'à la
grace, de
sainte re

naire étoit à quelques lieues de là, j'allai le trouver : c'étoit le Pere *Kao* que vous voyez présent. Il peut rendre témoignage à l'empressement que je lui marquai d'être régénéré en Jesus-Christ comme je le rends avec plaisir de mon côté à la bonté avec laquelle il me reçut & m'accorda la grace que je lui demandois, & aux sages conseils qu'il me donna & que je n'oublierai jamais. Je ne fus pas long-temps sans expérimenter ce que j'avois vu des épreuves que Dieu envoie à ceux qui le servent, car à peine avois-je eu le bonheur d'être baptisé, qu'avant même d'être de retour en ma famille, j'appris la mort d'un fils qui m'étoit bien cher. Ce qui m'affligoit le plus en cette fâcheuse nouvelle, c'est qu'il n'étoit point encore chrétien. J'étois bien déterminé à lui procurer cet avantage; mais Dieu n'ayant pas jugé à propos de m'en laisser le temps, je ne puis qu'adorer avec respect sa souveraine volonté.

Ce sacrifice qu'il a demandé de moi n'a point ébranlé ma créance, & je n'en suis pas moins déterminé à persévérer jusqu'à la mort, avec le secours de la grace, dans tous les exercices de notre sainte religion. Je sens par expérience

que notre bonheur ne consiste point dans les biens de ce monde, puisque depuis mon baptême, malgré le dérangement de nos affaires, je goûte une paix & une satisfaction intérieure que je n'avois point éprouvée dans les jours de notre plus grande prospérité. Tout ce que je souhaite maintenant est de faire connoître & embrasser la religion chrétienne à toute ma famille, & sur-tout à un pere dont je pleure l'aveuglement. Le renversement de sa fortune semble être un moyen de salut que Dieu lui fournit, en éloignant de lui cette foule d'affaires qui absorboient toute son attention, & lui donnant par-là sujet de faire bien des réflexions sur la vanité des honneurs de ce monde : mais j'appréhende fort qu'il n'en tire pas tout le fruit qu'il devrait; au moins y a-t-il déjà trois ans que je travaille assez inutilement à le faire entrer dans les sentimens qui m'ont touché moi-même.

Son insensibilité là-dessus, & dont je ne puis comprendre la raison, est pour moi un nouveau motif de bénir la grande bonté dont Dieu a usé envers moi en ne permettant pas que je restasse plus long-temps dans un pareil aveuglement, & me faisant éprouver la

force de la
conder mes
nullement q
trionpher
veut sans de
bonté soit en
Joignez don
afin d'obten
est le princ
Oltre les a
vous apport
rité, que la
de vous rad
y entre pou

Si des ser
dans un livr
souhaiter, M
multiplient
comme bien
nous faisons
vant vous
encore, qu
tique des p
tamment so
suite d'anné
d'avoir cette
noître un de
la Chine ait
que vous a
Il étoit lice

force de la grace qui a bien voulu féconder mes foibles efforts. Je ne doute nullement qu'elle ne puisse également triompher de son cœur ; mais Dieu veut sans doute que ce miracle de sa bonté soit en partie le fruit de nos prières. Joignez donc les vôtres aux miennes , afin d'obtenir de lui cette faveur , qui est le principal objet de mes vœux. Outre les autres motifs que je pourrois vous apporter pour intéresser votre charité , que la complaisance que j'ai eue de vous raconter ainsi ma conversion , y entre pour quelque chose.

Si des sentimens si chrétiens , puisés dans un livre de Religion , vous font souhaiter , Monsieur , que ces livres se multiplient , & vous font regarder comme bien employée la dépense que nous faisons pour cela , l'exemple suivant vous en convaincra d'autant plus encore , que vous y trouverez la pratique des plus héroïques vertus , constamment soutenue pendant une longue suite d'années. Je suis d'ailleurs charmé d'avoir cette occasion de vous faire connoître un des plus fervens Chrétiens que la Chine ait eu , & dont je ne crois pas que vous ayez encore entendu parler. Il étoit licencié , & un des plus habiles

de Peking, sa patrie. Il se nommoit Jean-Baptiste *Lou*. Dieu le retira de ce monde il y a sept ou huit ans. Je l'ai connu bien particulièrement l'ayant eu environ deux ans pour maître dans la langue Chinoise.

Un jour, expliquant avec lui un livre Chinois sur la Religion chrétienne à l'occasion des différens motifs qu'on apporte ordinairement aux idolâtres pour leur faire reconnoître leurs erreurs & les attirer à la connoissance de la vérité, je lui demandai ce qui l'avoit déterminé à se faire Chrétien. Le principal motif de ma curiosité fut que le connoissant pour un homme extrêmement versé dans la littérature Chinoise, j'étois bien persuadé que puisqu'il ne s'étoit fait Chrétien que dans un âge avancé, ce ne pouvoit être qu'avec une entière connoissance de cause, & par de puissans motifs, dont la connoissance pourroit m'être utile dans la suite; ne pouvant douter qu'ayant fait impression sur lui, ils ne dussent avoir la même force sur tout esprit raisonnable. Voici ce que j'appris de lui, & dont le souvenir est bien présent à mon esprit.

Il étoit âgé de quarante ans, dont il avoit passé plus de trente dans la lec-

ture des livres
petit voyage
Peking, il r
ou plutôt pa
culiere de I
alloit au mê
lettré de la
qui demeure
tant recon
aux premie
se dirent en
lontiers po
La conver
Religion ch
king, unie
de ses étud
sion d'être
lui en dit,
lui, qu'au
voit pas é
temps de p
avoir pris
il ne put
chez lui. E
vaincu, &
à l'éclairer
pût y fern
telle inqui
retourna c
quitter, le

ture des livres Chinois, lorsqu'ayant un petit voyage à faire à quelques lieues de Peking, il rencontra en route par hasard, ou plutôt par une providence toute particulière de Dieu sur lui, un Chrétien qui alloit au même endroit que lui. C'étoit un lettré de la province de *Fou-kien*, & qui demouroit pour lors à la Cour. S'étant reconnus l'un l'autre pour lettrés aux premières paroles de politesses qu'ils se dirent en passant, ils se joignirent volontiers pour marcher de compagnie. La conversation tomba bientôt sur la Religion chrétienne, dont celui de Peking, uniquement occupé jusqu'alors de ses études, n'avoit jamais eu occasion d'être bien instruit. Ce que l'autre lui en dit, fit une telle impression sur lui, qu'au retour du voyage, qui n'avoit pas été assez long pour avoir le temps de proposer tous ses doutes, après avoir pris congé de son compagnon, il ne put rester un moment tranquille chez lui. Etant déjà plus d'à moitié convaincu, & la lumière qui commençoit à l'éclairer étant trop vive pour qu'il pût y fermer les yeux, il sentoit une telle inquiétude au fond du cœur qu'il retourna chercher celui qu'il venoit de quitter, le priant de lui expliquer ce

qu'il ne comprenoit pas encore bien sur quelques articles, & en particulier sur le jugement général. Le Chrétien ayant éclairci ses doutes lui donna les livres les plus propres à l'instruire & à calmer son esprit.

Il les lut avec toute l'avidité d'un homme qui veut absolument découvrir la vérité qu'il ne fait encore qu'entrevoir, & cette lecture, qu'il accompagnoit de la priere, lui inspira de si grands sentimens de Religion, qu'ayant été baptisé dès qu'il fut pleinement instruit, il forma & garda toute sa vie avec une fidélité inviolable les résolutions suivantes.

1°. De ne jamais manger de viande. Il sçavoit qu'il y a en Chine une secte d'idolâtres, nommée *Lao-tao*, dont le plus essentiel article est de manger toujours maigre, sans jamais se démentir là-dessus, même dans les jours des plus grandes réjouissances, pendant lesquelles les plus pauvres ne manquent guere de se procurer quelque viande, qu'ils appréhendent comme ils peuvent. L'idée qu'il s'étoit formée du grand maître, au service duquel il venoit de s'engager, étoit accompagnée de tant de ferveur & de courage de sa part, qu'il auroit

eu honte de
rer, ce qu'il
dévoués au
voient si fide

Sa seconde
chauffer jama
devoit lui en
un pays où l'h
moins par l'e
pendant six an
rennin, qui, a
à Peking, &
bien des exp
qualité du fr
droit, affuroi
tendu dire,
aussi rude à P
en France.

On en ser
la position d
tuée qu'au q
tude septentr
cher ailleurs
deux lieues
montagnes, t
le pays est
quelques au p
vers les qu
campagnes
s'est exhalé

en honte de ne pas faire, pour l'honorer, ce qu'il voyoit que tant d'autres, dévoués au culte du démon, observoient si fidelement.

Sa seconde résolution fut de ne se chauffer jamais. Il n'ignoroit pas ce qu'il devoit lui en coûter pour cela, dans un pays où l'hiver est terrible. J'en juge moins par l'expérience que j'en ai faite pendant six ans que par celle du Pere Parennin, qui, après avoir demeuré 40 ans à Peking, & avoir fait plusieurs années bien des expériences sur la glace & la qualité du froid particulier à cet endroit, assuroit, ainsi que je le lui ai entendu dire, que d'ordinaire l'hiver est aussi rude à Peking, qu'il le fut en 1709 en France.

On en fera sans doute surpris, vu la position de cette ville, qui n'est située qu'au quarantieme degré de latitude septentrionale; aussi en faut-il chercher ailleurs la vraie cause. Outre qu'à deux lieues de-là il y a d'assez hautes montagnes, toujours couvertes de neige, le pays est si plein de nitre que quelquefois au plus fort de l'été, on voit, vers les quatre heures du matin, les campagnes chargées de ce nitre, qui s'est exhalé de la terre pendant la nuit,

de sorte qu'on les croiroit couvertes d'une gelée blanche. Toute cette rigueur du froid ne fut pas capable d'obliger ce Chrétien, même à l'âge de 80 ans, d'approcher du feu.

Il ne fut pas moins invincible sur un troisième article, qui fut de garder une continence perpétuelle, quoiqu'il n'eût point encore d'autres enfans que des filles. Comme elles n'ont d'autre part à l'héritage de leur maison que les avantages particuliers que leurs peres & meres leur font manuellement de leur vivant, & que les biens passent toujours aux garçons de la ligne collatérale, quand ceux de la ligne directe viennent à manquer, le desir que les Chinois ont de voir perpétuer leur nom par les garçons qu'ils laissent après eux est tel, qu'à leur défaut ils ne manquent guere d'en adopter quelqu'un.

Les gens riches le prennent d'ordinaire dans leur propre famille; quoique les aînés ayent pour cela un droit incontestable sur les enfans de leurs cadets, dont ils sont toujours les supérieurs, ainsi que les oncles sur ceux des neveux & des nieces, il est pourtant rare qu'ils agissent en cela d'autorité. On s'assemble de part & d'autre, & l'on passe un

contrat sous le
pere d'un tel
porte tous les
à un tel, que
mais comme
saluer en cet
cede ainsi de
de huit ou dix
on pas que d
ils fussent aff
dresse ainsi c
que le fils a
pere est le sc
la force est te
plainte qu'on
il ne peut être
l'a ainsi adop
avoir des gar
également le

Cette adop
lier signifie qu
céder, est ent
qui est plus e
& se nomme
prendre pour
acheter le fils
misere & le
déjà, oblige
On voit des
afin de leur

Contrat sous feing privé, par lequel le pere d'un tel enfant déclare qu'il transporte tous les droits qu'il avoit sur lui à un tel, que l'enfant regardera désormais comme son pere, & qu'on lui fait saluer en cette qualité. Il est rare qu'on cede ainsi des enfans qui auroient plus de huit ou dix ans, peut-être ne croit-on pas que dans un âge plus avancé ils fussent assez susceptibles d'une tendresse ainsi commandée. La révérence que le fils adoptif fait à son nouveau pere est le sceau d'un tel contrat, dont la force est telle, que quelque sujet de plainte qu'on eût après cela de l'enfant, il ne peut être renvoyé. Si celui qui l'a ainsi adopté vient dans la suite à avoir des garçons, celui-ci partagera également le bien avec eux.

Cette adoption dont le nom particulier signifie qu'un enfant passe pour succéder, est entièrement différente de celle qui est plus en usage parmi le peuple, & se nomme *Payo-yang* qui veut dire prendre pour entretenir. Elle consiste à acheter le fils de quelque pauvre que la misere & le nombre de ceux qu'il aura déjà, oblige de vendre ainsi ses enfans. On voit des peres qui les cedent *gratis*, afin de leur procurer par cette généro-

sité plus d'agrément dans la famille qui les adopte. D'autres à Peking, pour avoir plus de liberté de choisir à leur gré un enfant qui puisse avoir leur tendresse, vont dans l'endroit où l'on transporte ceux qui ont été exposés la nuit sur les rues, & que l'Empereur fait tous les jours recueillir. Là remarquant celui dont la physionomie leur plaît davantage, ils donnent quelque chose à celui qui est chargé de ces enfans, & ont ainsi la permission de l'emporter.

Ils lui donnent leur nom, & le font élever comme leur propre enfant. Il est cependant rare qu'après leur mort il obtienne leur héritage en entier, car les plus proches parens qui sont les héritiers naturels ne lui en laissent d'ordinaire qu'une partie. Il est encore plus à plaindre, si celui qui l'a adopté a dans la suite des garçons qui ne font à ce fils adoptif que quelque léger avantage; encore même faut-il qu'il se comporte avec beaucoup de sagesse, car si l'on étoit mécontent de lui, il seroit chassé de la famille qui l'a élevé, & renvoyé à ses parens s'ils sont connus. Telles sont les loix de différentes especes d'adoptions usitées à la Chine pour perpétuer le nom des familles.

Notre fervent
 tous ces usag
 tant au-dessus
 la nature, il
 par l'adoption
 ques-là refusé
 tion à se proc
 son nom, dis
 prix de son fa
 soins quand il
 la foi, fut de
 trésor qu'il v
 employa tout
 pour son salu
 purent lui in
 maniere non-
 faire Chrétien
 suader la pr
 vertu pour l
 son consenten

Une telle
 nir sans une f
 sacremens, &
 priere, aussi
 sans moyens
 que de-là sa
 trieme résol
 toutes les fêt
 tendre tous l
 derniere mal

Notre fervent Chrétien n'ignoroit pas tous ces usages, mais sa ferveur le mettant au-dessus de tous les sentimens de la nature, il ne pensa point à suppléer par l'adoption à ce qu'elle lui avoit jusques-là refusé, croyant que cette attention à se procurer ainsi des héritiers de son nom, diminueroit devant Dieu le prix de son sacrifice. Un de ses premiers soins quand il fut instruit des vérités de la foi, fut de faire part à son épouse du trésor qu'il venoit de découvrir. Il y employa tout ce que le zele qu'il avoit pour son salut & celui de son épouse purent lui inspirer, & il y réussit de maniere non-seulement à l'engager à se faire Chrétienne, mais encore à lui persuader la pratique de cette héroïque vertu pour laquelle il n'attendoit que son consentement.

Une telle vertu n'auroit pu se soutenir sans une fréquente participation des sacremens, & bien de l'assiduité à la priere, aussi eut-il recours à ces puissans moyens de salut, & n'attendit-il que de-là sa persévérance; ainsi sa quatrième résolution fut de communier toutes les fêtes & dimanches, & d'entendre tous les jours la Messe. Jusqu'à sa dernière maladie qui le retint au lit en-

viron deux mois, il n'a manqué qu'une seule fois à l'entendre, encore ne fut-ce pas sa faute. Tous les Missionnaires de Peking ayant assez tard reçu ordre du Palais de s'y rendre le lendemain de grand matin, ils furent obligés de dire la Messe à trois heures, & notre Chrétien étant venu à son ordinaire vers cinq heures à l'Eglise, y trouva toutes les Messes dites. S'il eût été instruit plutôt de ce contre-tems, il n'eût pas manqué d'y venir assez matin pour satisfaire sa dévotion. On le voyoit au plus fort de l'hiver venir le premier, & quelquefois malgré le froid attendre assez long-temps que la porte fût ouverte, lorsqu'il étoit venu plutôt qu'à l'ordinaire.

C'est pour n'être pas privé d'un pareil bonheur qu'il ne voulut point accepter un emploi considérable & des plus lucratifs qu'il y ait à la Ghine, mais qui l'eût obligé de fortir de Peking. Son rang étant venu pour être Mandarin de lettres, dès qu'il se vit nommé à cette dignité, il la refusa. Les grands Mandarins du *Li-pou*, tribunal où ressortit la littérature, vouloient absolument qu'il l'acceptât, parce qu'il étoit un des plus habiles parmi les Licentiés de Peking, il employa auprès d'eux toutes les inter-

cessions

cessions qu'il devoit être alla jusqu'à Officiers de mer un autre tint enfin a quoi le Prétel désintéressée vraie raison gens mettre moyens pour que notre cl eût vu faire l'éviter.

Une si grande tion des sacre pagnée de trop parables de vous dire qu sa modestie. la vénération l'emploi de françoise, il tretien & ce pointemens a chés, & qui ne mangeoit herbes salées. les choses d' tous les Miss

Tome X

cessions qu'il pût trouver & qu'il crût devoir être efficaces pour les fléchir. Il alla jusqu'à donner de l'argent aux bas Officiers de ce Tribunal pour faire nommer un autre en sa place, ce qu'il obtint enfin avec bien de la peine. Sur quoi le Président du *Ly-pou* surpris d'un tel désintéressement dont il ignoroit la vraie raison, dit qu'il avoit vu bien des gens mettre en œuvre toute sorte de moyens pour obtenir cet emploi, mais que notre chrétien étoit le premier qu'il eût vu faire de pareilles démarches pour l'éviter.

Une si grande attache à la participation des sacremens étoit d'ailleurs accompagnée de toutes les autres vertus inséparables de la vraie ferveur. Je ne puis vous dire quelle étoit son humilité & sa modestie. Sa présence m'inspiroit de la vénération pour lui. S'étant borné à l'emploi de catéchiste de notre Eglise françoise, il se contentoit pour son entretien & celui de son épouse, des appointemens assez légers qui y sont attachés, & qui lui suffisoient, parce qu'il ne mangeoit gueres que du riz & des herbes salées. Son détachement de toutes les choses d'ici bas, le rendoit envers tous les Missionnaires, d'une discrétion

& d'une réserve qui n'est pas commune à tous les chrétiens Chinois, dont quelques-uns leur demandent assez librement les choses dont ils ont envie. Connoissant le prix du temps, il le ménageoit avec beaucoup de soin pour n'en pas perdre un moment. Lorsqu'il marchoit seul dans les rues, il récitoit toujours quelque priere, & sur-tout l'*Ave Maria* qu'il avoit presque sans cesse à la bouche. Quand le devoir de son emploi ou quelque motif de charité ne l'occupoit pas au-dehors pour le service du prochain, il se retiroit chez lui s'y adonnant à la priere & à la lecture des livres de religion. Bien détrompé des idées fastueuses dont la plupart des lettrés Chinois encore gentils, sont prévenus, il étoit d'une simplicité admirable, saluant dans les rues jusqu'aux moindres enfans qui faisoient à lui une attention qu'il ne croyoit pas mériter.

Je pourrois vous en dire bien d'autres choses singulieres si je voulois vous faire connoître toute l'étendue de sa vertu. La plus juste idée que je puisse vous en donner, est de vous assurer que les plus austeres & les plus fervens Anachorettes n'ont guere pu mener une vie plus rude & plus admirable que n'a été

la sienne p
vécu depui
me disoit-i
mort, que j
rante ans sa
j'ai la conf
un pareil r
Dieu par s
que le temp
répondît à
servît ainsi

C'est sans
de sa part
tion singuli
meux trem
Peking en
nute de tem
personnes,
fléau la mai
épouse étan
verent ent
ruines, &
ni s'échapp
jusqu'à ce
vrît un pa
pour les
trouver éc
leurs funér
blement su
tre pleins

la sienne pendant quarante ans qu'il a vécu depuis son baptême. Il est vrai, me disoit-il, quelque temps avant sa mort, que j'ai eu le malheur d'être quarante ans sans connoître la vérité, mais j'ai la consolation d'avoir été chrétien un pareil nombre d'années; comme si Dieu par son infinie bonté, eut voulu que le temps de mon bonheur sur la terre répondît à celui de mon infidélité, & servît ainsi à l'expier.

C'est sans doute une vertu si solide de sa part qui attira sur lui une protection singulière de Dieu pendant le fameux tremblement de terre arrivé à Peking en 1730, & qui dans une minute de temps écrasa environ cent mille personnes, lorsqu'au fort de ce terrible fléau la maison où il étoit logé avec son épouse étant tombée sur eux, ils se trouverent entièrement ensevelis sous les ruines, & y demeurèrent sans pouvoir ni s'échapper ni demander du secours, jusqu'à ce que le lendemain on leur ouvrit un passage au travers des débris pour les retirer. On s'attendoit à les trouver écrasés, & l'on pensoit déjà à leurs funérailles, lorsqu'on fut agréablement surpris de les voir l'un & l'autre pleins de vie, fort tranquilles, &

sans avoir reçu la moindre blessure. C'est de lui-même que j'ai sçu ce fait bien connu d'ailleurs dans tout le quartier où il arriva, & de tous les chrétiens de Peking qui en rendirent graces à Dieu.

Vous me pardonnerez, Monsieur, de m'être ainsi étendu sur cet article que mon cœur semble m'avoir dicté, vu les sentimens d'estime & de respect dont il est pénétré pour la mémoire d'un si admirable chrétien. Les louanges du maître dans la bouche du disciple sont toujours bien reçues, lorsque la vérité se trouve d'accord avec sa reconnoissance, & fournit la matiere de cet éloge. D'ailleurs la grace que Dieu m'a faite de connoître particulièrement un homme si accompli & d'avoir un tel rapport avec lui ne me permettoit pas pour l'intérêt de sa gloire de vous laisser ignorer plus long-temps ce rare modele de toutes les vertus dont la chrétienté de Peking a été édifiée pendant tant d'années, & dont elle conservera long-tems le souvenir.

Je m'étendrai moins sur le troisieme exemple que je vous ai promis pour vous faire voir combien nos livres de religion contribuent à la conversion des Chinois. Celui dont il s'agit ici se nomme Pierre

Chin. Il est
 Avant que
 profession
 étoit habile
 lui sur sa c
 Sçachant
 lequel il lo
 tien, & ign
 pratiques c
 d'examiner
 duite. Il avo
 assez long-te
 voir la caus
 dormir, de
 il pouvoit le
 se mettre à g
 espace de tem
 qu'il ignorât
 cérémonie,
 lui pas faire
 Mais peu de
 ayant dit qu
 matin pour se
 où il avoit af
 qu'il s'agisso
 avoit rappor
 l'y suivre. A
 dant se lever
 plus secrette
 & fortit apr

Chin. Il est aujourd'hui Jésuite & Prêtre. Avant que d'être chrétien il exerçoit la profession de Médecin dans laquelle il étoit habile. Voici ce que j'ai appris de lui sur sa conversion.

Sçachant qu'un de ses amis, avec lequel il logeoit à Peking, étoit chrétien, & ignorant encore le fond & les pratiques de la religion, il résolut d'examiner avec attention toute sa conduite. Il avoit remarqué qu'il se couchoit assez long-temps après lui. Pour en sçavoir la cause, il fit une fois semblant de dormir, de façon pourtant que de son lit il pouvoit le voir. Peu après il l'apperçut se mettre à genoux, & prier pendant un espace de temps assez considérable. Quoiqu'il ignorât le motif & le but de cette cérémonie, il ne lui en dit rien pour ne lui pas faire voir qu'il l'eût observé, Mais peu de jours après cet ami lui ayant dit qu'il devoit se lever de grand matin pour se rendre en quelque endroit où il avoit affaire, & celui-ci se doutant qu'il s'agissoit de quelque chose qui avoit rapport à sa religion, résolut de l'y suivre. Ainsi le lendemain l'entendant se lever, il s'habilla de son côté le plus secrettement qu'il lui fut possible, & sortit apres lui. Il le suivit, mais

seulement d'aussi loin qu'il falloit pour ne le point perdre de vue & n'en être point apperçu. L'ayant vu entrer dans une des deux églises des Jesuites Portugais, il y entra aussi sans sçavoir quel lieu c'étoit.

Comme ce jour-là on y célébroit une fête solemnelle, grand nombre de chrétiens étoient déjà assemblés, & récitoient en commun & à haute voix les prieres ordinaires avant la messe. Il fut fort surpris de voir, pour la premiere fois de sa vie, un autel bien paré, un crucifix au milieu, grand nombre de cierges allumés & tant de gens à genoux. Ce qui le frappa sur-tout, fut le signe de la croix qu'il leur voyoit faire. Ne comprenant rien à tout cet appareil, bien différent de ce qui se pratique dans les pagodes, où presque tout le culte se réduit à brûler des odeurs, faire des prosternations devant les idoles, dont, pour toute priere, on prononce plusieurs fois le nom, & enfin donner de l'argent aux Bonzes.

Sa surprise fut si grande, qu'elle parut visiblement sur son visage, regardant de côté & d'autre, & paroissant fort embarrassé; il fut bientôt reconnu pour infidèle par les chrétiens, dont plusieurs

le regardoient pas davantage à-fait. Il sortit sage couvert du cœur d'apres. Il attendit le retour de son demander l'e perçut, il fut qui s'étoit par qu'il seroit u remarqué da l'instruire fu Le chrétien circonstance la religion c moins éloig qu'il ne s'ét à un excell pour en être l'eut-il lu qu pression don mieux comp vaincu de t expliquées, faire chrétie

Cependant l'ayant obligé à trente-six demandoit,

le regardoient attentivement. Il n'en fallut pas davantage pour le déconcerter tout-à-fait. Il sortit donc brusquement, le visage couvert de honte, & résolu au fond du cœur d'approfondir tous ces mystères. Il attendit impatiemment chez lui le retour de son camarade pour lui en demander l'explication. Dès qu'il l'aperçut, il fut le premier à lui dire ce qui s'étoit passé, se doutant bien même qu'il seroit un de ceux qui l'auroient remarqué dans l'église, & le pria de l'instruire sur tout ce qu'il avoit vu. Le chrétien profitant de cette heureuse circonstance, lui donna quelque idée de la religion chrétienne, & le trouvant moins éloigné du royaume de Dieu qu'il ne s'étoit imaginé, il le renvoya à un excellent livre qu'il lui nomma pour en être pleinement instruit. A peine l'eut-il lu qu'il fut chrétien; c'est l'expression dont il se servit pour me faire mieux comprendre, qu'il fut si convaincu de toutes les vérités qu'il y vit expliquées, qu'il résolut dès-lors de se faire chrétien.

Cependant sa profession de Médecin l'ayant obligé sur ces entrefaites d'aller à trente-six lieues loin de-là, où on le demandoit, il se trouva dans une de

nos chrétientés. Le chef des chrétiens de cet endroit l'ayant trouvé ainsi disposé, acheva de l'instruire, & l'envoya à notre maison de Peking pour être baptisé. Il y fit connoissance avec trois novices Chinois que nous destinions à la prêtrise, à laquelle ils furent admis quelque temps après. Le genre de vie qu'ils menaient dans notre maison lui parut si beau, il fut si frappé sur-tout des motifs de charité pour le salut de leurs compatriotes qui les avoient engagés à l'embrasser, que n'étant point établi, & n'ayant aucun obstacle qui le retînt dans le monde, il s'offrit de se joindre à eux.

Il s'en faut bien qu'on écoutât la première proposition qu'il en fit; mais ce refus ne le découragea point, étant détrompé de la vanité du monde qu'il connoissoit par une longue expérience, & le desir qu'il avoit de travailler plus efficacement à son salut & à celui du prochain étant sincère, il fit des instances si vives & si constantes pour être reçu parmi nous, qu'on s'y rendit enfin après une longue épreuve. Il est vrai qu'ayant déjà quarante-six ans, un âge si avancé formoit un grand obstacle à son dessein; mais sa piété bien recon-

me, son tal
son zèle & f
au besoin qu
res, l'empor
Six années ap
pour recevo
d'hui il est u
province du
vingt lieues
la capitale,
est, j'eus le
pour moi un
grande, qu'd
qu'un intim
formé entre
cun autre M
voyage. Il
de Médecin
besoin pour
des gens, c
ne l'admett
sans ce titr
travailler à
procurant
Par ces
seuls que j
voyez, M
nous faisc
qu'il nous
qui traiter

nue, son talent pour parler de Dieu ; son zèle & son beau caractère, joints au besoin que l'on avoit de Missionnaires, l'emportèrent sur cette difficulté. Six années après il fut envoyé à Macao pour recevoir la prêtrise, & aujourd'hui il est un bon Missionnaire dans la province du *Kiang-si*, environ à cent vingt lieues de Canton ; à mon retour de la capitale, passant par l'endroit où il est, j'eus le plaisir de le voir, & ce fut pour moi une consolation d'autant plus grande, qu'outre les sentimens d'amitié, qu'un intime commerce de cinq ans a formé entre nous, je ne rencontrais aucun autre Missionnaire dans un si long voyage. Il conserve toujours sa qualité de Médecin, & en fait même usage au besoin pour s'introduire auprès de bien des gens, qui ne le connoissant point, ne l'admettoient pas dans leurs maisons sans ce titre, qui lui donne occasion de travailler à la santé de leur ame, en procurant celle de leurs corps.

Par ces exemples, qui ne sont pas les seuls que je pourrois vous citer, vous voyez, Monsieur, si la dépense que nous faisons pour répandre, le plus qu'il nous est possible, les livres Chinois qui traitent de la religion, est bien en-

ployée, & si vous avons sujet de l'épargner. J'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E

*D'un Missionnaire de Peking en 1750;
à Monsieur * * *.*

A Peking, en 1750.

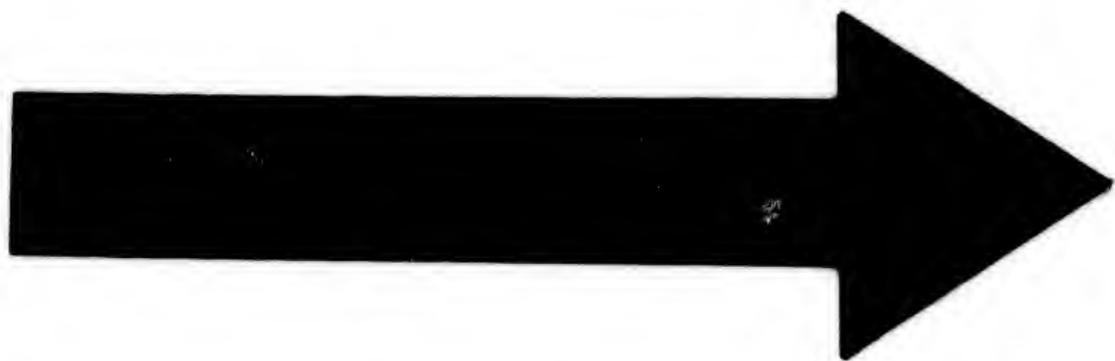
J'AI reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'y répons, comme vous le souhaitez, article par article. Vous m'assurez d'abord que vous voudriez être en état de pulvériser les objections que vous avez entendu faire contre la conduite des Missionnaires de Peking, & que c'est à cet effet que vous vous adressez à moi. Vous me faites ensuite le détail de tous les propos qui vous ont embarrassé. Vous avez sans doute trop d'esprit pour ne pas sentir combien ces difficultés sont foibles & frivoles, & pour ne pas voir les solides raisons qu'on peut y opposer. Mais puisque vous voulez les tenir de moi, ces raisons, je vais vous satisfaire. Je réduis à deux articles tout ce qu'on vous a objecté.

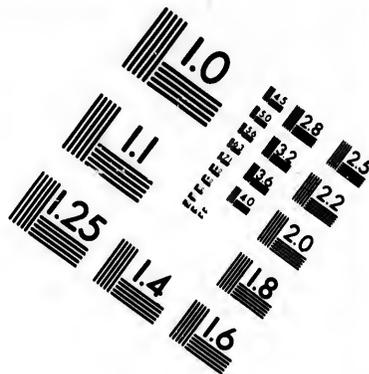
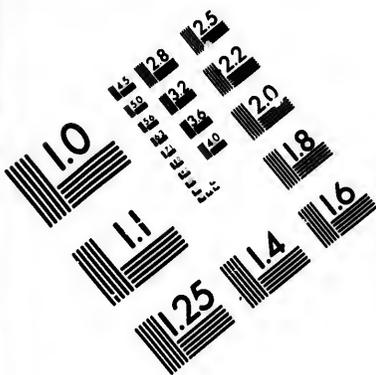
Première
ce la peine d
peindre un
des leçons d
d'Astronomie
qu'à deman
lisant S. Pau
se faisoit tou
& s'ils n'on
quable tout
suivent natu
sein de fau
sein digne
pour les fa
moyens licit
favorables
un si grand
dans ce pi
exercer pu
d'un vaste
même de l
tions & les
si par-là on
titude des
dans la ca
d'autres M
ces, où, f
vernement

(1) Cor.

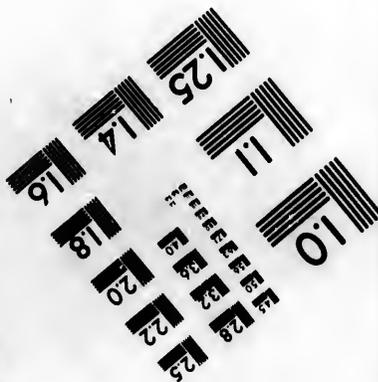
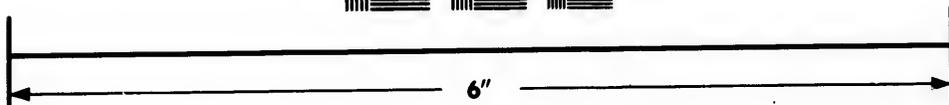
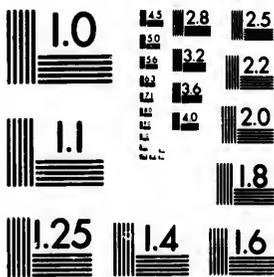
Premièrement, vous disoit-on : *Est-ce la peine de traverser les mers , pour aller peindre un Prince infidèle , pour donner des leçons de physique , de mathématique , d'Astronomie , &c.* Il n'y a , Monsieur , qu'à demander à ces critiques , si , en lisant S. Paul (1), ils n'ont pas vu qu'il *se faisoit tout à tous , pour les sauver tous ;* & s'ils n'ont pas tiré de ce texte remarquable toutes les conséquences qui en suivent naturellement. Car enfin le dessein de sauver les ames étant un dessein digne de ce grand Apôtre , si , pour les sauver , on cherche , par des moyens licites & honnêtes , à se rendre favorables ceux qui peuvent procurer un si grand avantage ; si , pour réussir dans ce pieux projet , on parvient à exercer publiquement dans la capitale d'un vaste Empire , & dans le palais même de l'Empereur , les saintes fonctions & les cérémonies sacrées de l'église ; si par-là on augmente , on étend la multitude des Chrétiens ; si cet établissement dans la capitale occasionne le passage d'autres Missionnaires dans les provinces , où , sans être autorisés par le Gouvernement , ils forment néanmoins des

(1) Cor. chap. 9, vers. 22.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28
18 25
20 22
25 20
18

11
10
11

chrétiens assez nombreuses & très-ferventes : croira-t-on que S. Paul refusât de se faire tout à tous pour obtenir un si grand bien, lui qui, pour procurer la subsistance de ses coopérateurs, travailloit de ses propres mains à faire des tentes (1)? Craindroit-il d'employer la peinture, les mathématiques pour parvenir à des objets si supérieurs? Ne diroit-il pas encore, & ne pouvons-nous pas dire comme lui : *Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous ;* & ajouter avec lui : *& tout ce que je fais, c'est pour l'évangile, afin d'avoir part à ce qu'il promet. Omnia autem facio propter evangelium, ut particeps ejus efficiar.* Un Prédicateur apostolique ne doit-il pas faire servir tout, ne doit-il pas rapporter tout au succès de la parole de Dieu qu'il annonce ?

Vous voyez, Monsieur, que cette première objection est mince, & qu'elle ne mérite guere qu'on s'y arrête.

Je viens à la seconde qui est plus éblouissante, parce qu'elle est teinte des vives couleurs du zele & de la piété. *N'est-il pas, vous ont-ils dit en gémissant, n'est-il pas bien triste & bien humiliant pour la haute dignité du sacré ministère,*

(1) Acte des Ap. chap. 20, vers. 34.

que ceux qui
qu'à titre d'
apostolique qu
profession, m
courage, & l
défense de la
seulement la
sont contrain
d'un autre éd

Voici, M
vous fais à
pour la ren
sionnée.

Je sçais c
vous êtes a
avez reçu
ses Ministr
y a, dans
tholiques,
des Mission
deles attac
apostoliqu
que vous e
conseillé à
d'y faire
droient qu
d'eux vou
hautement
tres, tous
la religion

que ceux qui voient l'Empereur, ne le voient qu'à titre d'arts & de sciences ? Le zèle apostolique qui est leur première & principale profession, ne devoit-il pas animer leur courage, & leur faire prendre hautement la défense de la religion, pour obtenir, non-seulement la révocation des édits qui lui sont contraires, mais encore la publication d'un autre édit qui lui soit favorable ?

Voici, Monsieur, la réponse que je vous fais à vous-même sur cet objet, pour la rendre à ceux qui l'ont occasionnée.

Je sçais qu'à votre retour en Europe, vous êtes allé en Angleterre, & que vous avez reçu un bon accueil du Roi & de ses Ministres. Vous n'ignorez pas qu'il y a, dans ce Royaume, des Prêtres catholiques, qui, quoique déguisés, sont des Missionnaires pour entretenir les fideles attachés à la religion catholique, apostolique & romaine. Dans le temps que vous étiez à Londres, auriez-vous conseillé à quelqu'un de ces Missionnaires d'y faire ce que vos Messieurs voudroient que l'on fît à Peking ? & si l'un d'eux vous avoit consulté pour attaquer hautement, devant le Roi & ses Ministres, tous les actes qui ont été faits contre la religion catholique, & demander

qu'on les casât, & qu'on permît à tout Anglois de professer cette même religion, comme étant la seule véritable, que lui auriez-vous répondu ? Ne lui auriez-vous pas représenté que cette démarche seroit téméraire ; qu'elle seroit beaucoup plus de mal que de bien ; & que l'indiscrétion n'est pas une vertu ? Cependant, quelle différence entre la liberté qu'on a en Europe de parler aux Souverains, & la difficulté qu'il y a dans l'Orient de parler aux maîtres de ces vastes régions ! En Europe on risqueroit d'être chassé de la cour ou de la ville ; à la Chine, résister à l'Empereur est un crime capital, digne de mort, & qui seroit capable de faire abolir à jamais le christianisme dans ce grand Empire, comme il l'est dans le Japon.

Mais pour vous contenter, Monsieur ; & ceux dont vous êtes l'interprète, je ne dois pas vous laisser ignorer que, quelque difficile que soit ce qu'ils souhaitent, on l'a fait à la Chine, & qu'on est allé peut-être un peu plus loin. Au commencement du regne du présent Empereur, comme la persécution excitée sous *Y-ont-ching*, son prédécesseur, continuoit, les Missionnaires remirent un écrit au Frere Castiglioni, peintre de l'Empe-

reur, pour
faveur de
Peking. L
Quel en f
de persécut
contre les
cription c
affichés d
portes de
très-sever
mais de p
ce temps
survenue
glioni au
point sur l
le présent

Vous v
démarche
dant les
terent pa
tion, le
aux pieds
sa protégé
de fureur
meura q
droit où
dre. En
jamais p
ligion fa
du palais

reur , pour être offert à ce Prince , en faveur de la religion persécutée alors à Peking. L'Empereur reçut la supplique. Quel en fut l'effet ? Un renouvellement de persécution ; la colere des Tribunaux contre les chrétiens ; des arrêts de proscription contre la religion chrétienne , affichés dans les carrefours , jusqu'aux portes de nos églises : défense ensuite très-severe à Castiglioni de s'aviser jamais de présenter pareil écrit. Et depuis ce temps , une autre persécution étant survenue , on fouilla exactement Castiglioni au palais , pour voir s'il n'avoit point sur lui quelque écrit semblable pour le présenter à l'Empereur.

Vous voyez , Monsieur , combien ces démarches étoient hasardeuses. Cependant les Missionnaires ne s'en contenterent pas. Dans le fort de la persécution , le même Frere Castiglioni se jeta aux pieds de l'Empereur pour implorer sa protection. Ce Prince , le visage plein de fureur , lui tourna le dos , & demeura quelques jours sans venir à l'endroit où il prenoit plaisir à le voir peindre. En un mot , les Missionnaires n'ont jamais prêché plus hautement notre religion sainte , & dans le palais , & hors du palais , que dans le temps même que

reur , pour être offert à ce Prince , en faveur de la religion persécutée alors à Peking. L'Empereur reçut la supplique. Quel en fut l'effet ? Un renouvellement de persécution ; la colere des Tribunaux contre les chrétiens ; des arrêts de proscription contre la religion chrétienne , affichés dans les carrefours , jusqu'aux portes de nos églises : défense ensuite très-severe à Castiglioni de s'aviser jamais de présenter pareil écrit. Et depuis ce temps , une autre persécution étant survenue , on fouilla exactement Castiglioni au palais , pour voir s'il n'avoit point sur lui quelque écrit semblable pour le présenter à l'Empereur.

Vous voyez , Monsieur , combien ces démarches étoient hasardeuses. Cependant les Missionnaires ne s'en contenterent pas. Dans le fort de la persécution , le même Frere Castiglioni se etta aux pieds de l'Empereur pour implorer sa protection. Ce Prince , le visage plein de fureur , lui tourna le dos , & demeura quelques jours sans venir à l'endroit où il prenoit plaisir à le voir peindre. En un mot , les Missionnaires n'ont jamais prêché plus hautement notre religion sainte , & dans le palais , & hors du palais , que dans le temps même que

le feu de la persécution étoit le plus allumé. En particulier devant deux Ministres qui vinrent, l'an 1746, le 22 novembre, dans l'église des Jésuites François, par ordre secret de l'Empereur. Tous les Européens, prêtres & laïcs, MM. de la Propagande & les Jésuites convoqués par ces Ministres, se trouverent à cette entrevue. On parla hardiment pour la religion de Jesus-Christ en présence de ces deux grands, & l'on protesta que les Missionnaires n'étant à la Chine que pour la prêcher, ils ne pourroient plus y rester, si le Gouvernement leur fermoit la bouche. Ils remirent en même temps aux deux Ministres un mémorial en forme d'apologie pour être présenté à l'Empereur.

Ce fut le Pere Gaubil qui entreprit, dans cette circonstance, de prouver la nécessité d'embrasser le christianisme, & qui fit, sur un si beau sujet, un long & pathétique discours. L'un de ces Ministres, fier & hautain, ennemi déclaré des chrétiens, & que ni Prince ni Grand n'osoit contredire, demeura, dans cette occasion, humilié & interdit. C'est celui qui a fait depuis une fin tragique, comme la plupart des persécuteurs de la foi. Car celui qui avoit fait obtenir la palme du

martyre à M. de Mauricaft
cains ses con
1749, de se
dans le *Yuna*
glorieux sor
toine Henriqu
a été réduit
méprisable :
a été le plus
après cette vi
il fut décap
tête de l'arn
Ministre uni
verneur de
pagné lorsqu
au Pere Gau
cette entrevue
Monseigneur
je m'offre à
& tous tant q
ravis de plai
gion de Jesus
pereur & de J

Enfin, M.
n'est pas que
ticulier & p
général, pré
irréparable.
fendu à ceu

martyre à Monseigneur Sans, Evêque de Mauricastre, & aux Peres Dominicains ses compagnons, eut ordre, en 1749, de se donner la mort : celui qui, dans le *Yunam*, avoit procuré un aussi glorieux sort aux deux Jésuites, *Antoine Henriques*, & *Tristan de Athemis*, a été réduit à l'état le plus vil & le plus méprisable : mais celui dont je parle ici, a été le plus sévèrement traité. Un an après cette visite faite dans notre maison, il fut décapité sur un échafaud, à la tête de l'armée. Après la mort de ce Ministre universellement haï, le Gouverneur de Peking qui l'avoit accompagné lorsqu'il vint à notre église, dit au Pere Gaubil : *Je vous ai trouvé, dans cette entrevue, un peu trop courageux.* Monseigneur, répondit, le Missionnaire, *je m'offre à en dire autant à Sa Majesté ; & tous tant que nous sommes, nous serions ravis de plaider & de mourir pour la religion de Jesus-Christ, en présence de l'Empereur & de sa Cour.*

Enfin, Monsieur, l'esprit de l'église n'est pas que pour procurer un bien particulier & peu assuré, l'on fasse un mal général, presque sûr, & probablement irréparable. Aussi les Papes ont-ils défendu à ceux qui se trouvent dans les

terres du Grand-Seigneur , de travailler par eux-mêmes à la conversion des Mahométans , dans la juste crainte que cette bonne œuvre n'attirât l'anéantissement entier de la religion chrétienne dans la Grece & dans toutes les autres possessions du Prince Ottoman.

Que conclure de tout ce que je viens de rapporter ? C'est qu'il faut attendre les momens du Seigneur : c'est qu'au lieu de blâmer témérairement les Ministres de l'évangile , de ce qu'ils n'ont pas tous les succès qu'on souhaiteroit , il faut louer Dieu de ce qu'ils se sont maintenus à Peking ; de ce qu'au milieu des tempêtes qui s'élevent de temps en temps , ils y conservent tranquillement les débris de la religion , à la faveur de quelques services qu'ils rendent au Prince , & que par-là ils nourrissent la foible espérance qui reste , de rétablir un jour la même liberté de prêcher dans les provinces , qui étoit sous le regne de *Cang-hi*.

Au reste , Monsieur , je suis bien persuadé que ce n'est que le zele qui vous a dicté ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; & j'espere que le même zele vous fera goûter mes raisons , & vous en fera trouver encore d'autres

pour nous dé-
nemis.

J'ai l'honneur

L

Ecrite de Macca

DANS l'état la chrétienté encore cette les Missionnaires Empire , où les retient , d'être infiniment leur est confié par le détail qui s'est passé

Vous n'ignorez pas les manieres obligés de se Mais eussent-les manieres qui est propinguera toujours jusqu'ici un version des convéniens

pour nous défendre auprès de nos ennemis.

J'ai l'honneur d'être, &c.

L E T T R E

Ecritte de Macao le 14 de septembre 1754.

DANS l'état d'incertitude où se trouve la chrétienté de la Chine, nous avons encore cette légère consolation, que les Missionnaires sont soufferts dans cet Empire, où malgré la contrainte qui les retient, leur présence ne laisse pas d'être infiniment utile au troupeau qui leur est confié. Vous pourrez en juger par le détail que je vais vous faire de ce qui s'est passé sous nos yeux.

Vous n'ignorez point que les Missionnaires, pour n'être point connus, sont obligés de se vêtir à la mode du pays. Mais eussent-ils le talent de prendre l'air, les manières, la démarche, & tout ce qui est propre des Chinois, on les distinguera toujours; & ç'a été sans doute jusqu'ici un très-grand obstacle à la conversion des infidèles. Pour parer aux inconvéniens qu'entraînent ces sortes de

reconnoissances, on fait, autant qu'on peut, des Prêtres du pays. Les Missionnaires les élèvent dès l'âge le plus tendre ; leur apprennent la langue latine, & les instruisent peu à peu dans le Ministère. Quand ils ont atteint un certain âge, on en fait des Catéchistes, qu'on éprouve jusqu'à quarante ans, temps auquel on les ordonne Prêtres. La maison des Missions Etrangères de Paris entretient un Séminaire dans la capitale du royaume de Siam ; & c'est-là particulièrement qu'on envoie les enfans Chinois pour y faire leurs études & s'y former au Ministère Evangélique. On en fait ordinairement de très-bons sujets. Ces Prêtres de la nation n'étant point connus pour tels, peuvent faire beaucoup plus de fruits que les Européens. Mais malgré tous nos soins, l'idolatrie perd infiniment plus d'ames que nous ne pouvons en sauver ; car outre que le nombre des ouvriers apostoliques n'est rien en comparaison du peuple immense de la Chine, les persécutions presque continuelles arrêtent beaucoup les progrès de la prédication. Cependant le nombre des chrétiens est considérable, & plus que suffisant pour occuper les Missionnaires qui travaillent

maintenant
rins, tout
notre sainte
de simples
familles en
mander le
on peut pr
tranche la t
comme des
que celui
ces années
ans. C'étoit
d'apprendre
sa canonisa
damné, les
vouloient a
convinrent
une somme
des cendre
voit être c
cueillir so
homme in
mieux qu
& qui s'ac
mission. M
soit la cen
il s'opéra
grace qui
foi. Aussi
maison, p

maintenant dans l'Empire. Les Mandarins , tout furieux qu'ils sont contre notre sainte religion , n'empêchent pas de simples particuliers , & même des familles entières , de venir nous demander le baptême. A la vérité quand on peut prendre des Evêques, on leur tranche la tête , parce qu'on les regarde comme des chefs de révolte. C'est ainsi que celui de Mauricastre a couronné, ces années passées, une mission de trente ans. C'étoit un saint Prélat ; je viens d'apprendre qu'on travailloit à Rome à sa canonisation. Aussi-tôt qu'il fut condamné, les chrétiens de l'endroit, qui vouloient avoir des reliques du Martyr, convinrent avec un Gentil, moyennant une somme d'argent, qu'il iroit répandre des cendres sur le lieu où l'Apôtre devoit être décollé, afin de pouvoir recueillir son sang. Cet idolâtre étoit un homme intéressé qui ne demandoit pas mieux que de gagner quelque argent, & qui s'acquitta parfaitement de sa commission. Mais au moment où il ramassoit la cendre teinte du sang du Martyr, il s'opéra dans son cœur un miracle de grace qui le convertit subitement à la foi. Aussi-tôt cet infidèle courut à la maison, pénétré de vénération pour le

facré dépôt qu'il portoit , répandit de cette cendre ensanglantée sur la tête de sa femme & sur celle de ses enfans, & les exhorta, par le discours le plus pathétique , à croire en Jesus-Christ. Ses exhortations ne furent pas sans succès ; car à peine fut-il baptisé, qu'il procura la même grace à toute sa famille. Quelque temps après ayant appris qu'un Missionnaire de sa nation avoit été saisi & jetté dans un cachot à quelques lieues de-là, il se rendit incontinent à la porte de la prison , & dit aux gardes qui vouloient l'écarter : *Pourquoi voulez-vous m'empêcher de voir le Pere ? Je vous déclare que je suis chrétien & reconnoissant des services sans nombre que j'ai reçus des Missionnaires, je voudrois pouvoir le leur témoigner en soulageant ceux qui se trouvent dans la misere, & c'est ce que j'ai intention de faire aujourd'hui.* Ce trait de franchise & de simplicité toucha tellement les soldats , qu'ils l'introduisirent dans la prison du Confesseur , à qui il donna du linge & des habits, dont il sçavoit qu'il manquoit.

C'est ici le lieu de vous dire un mot de ce Missionnaire ; c'étoit un Prêtre Chinois , que ses vertus & son zele avoient rendu respectable à toute la chrétienté. Un jour il étoit allé dans une

petite isle po
Le Mandarin
droit n'en fu
investir la m
des soldats,
le feu si on
naire entre
domicile qui
distinct, ou
ce dont il s
fondre sur e
fureur , qui
sonnés de la
pelle du Mi
nier étoit de
reconnoître
terrogés sur
voulurent ri
fesseur craig
pour les for
se déclara lu
fut lié & gar
emprisonné
étant venu
darin, qui
chef de la r
de personne
le nombre
comment il
voient tous

petite isle pour y confesser les chrétiens. Le Mandarin ou Gouverneur de l'endroit n'en fut pas plutôt averti, qu'il fit investir la maison où il demeurait par des soldats, qui menacerent d'y mettre le feu si on ne leur livroit le Missionnaire entre les mains. Les chrétiens du domicile qui n'avoient rien entendu de distinct, ouvrirent la porte pour sçavoir ce dont il s'agissoit. Aussi-tôt ils virent fondre sur eux une troupe de soldats en fureur, qui se saisirent de toutes les personnes de la maison, & pillerent la chapelle du Missionnaire. Comme ce dernier étoit de la nation, ils ne purent le reconnoître d'abord. Les chrétiens interrogés sur ce qu'il étoit devenu, ne voulurent rien répondre : mais le Confesseur craignant qu'on ne les maltraitât pour les forcer à faire leur déclaration, se déclara lui-même. En conséquence il fut lié & garotté comme un scélérat, & emprisonné jusqu'au lendemain. Le jour étant venu, il comparut devant le Mandarin, qui lui demanda s'il n'étoit pas chef de la religion chrétienne ? combien de personnes il avoit séduites ? quel étoit le nombre des chrétiens de l'isle, & comment ils s'appelloient ? à quoi servoient tous ces ornemens & ces livres

Européens qu'il avoit avec lui ? & enfin si une bouteille d'huile , qu'on avoit trouvée parmi ses effets , n'étoit point ce dont il se servoit pour la magie ? (c'est ainsi qu'il appelloit les fonctions du saint Ministère). Le Missionnaire répondit à ces différentes questions avec autant de fermeté que de sagesse & de précision. *Je ne suis point , dit-il , chef de la religion chrétienne , je n'ai ni assez de vertu ni assez de mérite pour occuper ce haut rang ; mais je fais profession de cette sainte religion , & je l'enseigne. Je n'ai jamais séduit personne. Je sçais les noms de plusieurs chrétiens de cette isle ; j'en sçais aussi le nombre ; mais je ne vous dirai ni l'un ni l'autre , parce que ce seroit trahir mes freres. Quant à ces ornemens & à ces livres que vous voyez , ils servent dans les sacrifices que j'offre au seul vrai Dieu , qui est le créateur du ciel & de la terre , & que tout l'univers doit adorer. Pour cette huile , ajouta-t-il en lui montrant la bouteille où elle étoit renfermée , elle ne sert point à la magie , parce que la magie est une chose dont les chrétiens ont horreur.* Le Mandarin confondu par les réponses du Confesseur , parut quelque temps interdit ; ensuite , comme s'il eût voulu déguiser sa surprise , il ouvrit un livre qui étoit écrit en sa langue , & qui traitoit

traitoit des
tombe sur
Pourquoi ,
ils l'adultera
du Missionnaire
l'interrogat
prétendu c
reconduire
l'envoya , e
darin supér
quarante fo
de bâtons. C
employés e
troisième ;
question. C
attachés enf
lui avoir m
pied , on le
tant de viol
nouit. Mais
le moyen
boire à plus
dura plus d
darin , piqu
reux Confes
résolu de le
vant il le fi
à la questio
le matin jus
tout fut in

traitoit des commandemens de Dieu. Il tomba sur celui qui défend l'adultere. *Pourquoi, dit-il, les Chrétiens abhorrent-ils l'adultere ?* Il n'attendit pas la réponse du Missionnaire ; il fit mettre par écrit l'interrogatoire avec les réponses du prétendu coupable ; après quoi il le fit reconduire en prison. Le lendemain il l'envoya, escorté de soldats, au Mandarin supérieur, qui lui fit donner cent quarante soufflets & quatre-vingt coups de bâtons. Ces deux supplices ayant été employés en vain, on eut recours à un troisième ; on mit le Confesseur à la question. On prit deux bois assez gros attachés ensemble par un bout, & après lui avoir mis entre deux la cheville du pied, on les ferra par l'autre bout avec tant de violence, que le patient s'évanouit. Mais bientôt on le fit revenir par le moyen d'une liqueur qu'on lui fit boire à plusieurs reprises. Cette question dura plus de trois heures. Enfin le Mandarin, piqué de la constance du généreux Confesseur, le renvoya en prison, résolu de le pousser à bout. Le jour suivant il le fit revenir & on le mit encore à la question. Ce supplice dura depuis le matin jusqu'au coucher du soleil. Mais tout fut inutile, le Missionnaire soutint

la torture avec un courage qui déconcerta le tyran. Enfin voyant qu'on ne pouvoit venir à bout de vaincre sa patience par les tourmens, on lui proposa le choix de trois choses : la première étoit de déclarer les noms, le nombre & la demeure des Chrétiens de l'isle : la seconde, d'embrasser l'état de Bonze : la troisième, d'être mis à mort. *Vous n'aurez jamais*, dit le Missionnaire, *la déclaration que vous exigez de moi : pour être Bonze, la probité, l'honneur même me le défend. Je ne crains point la mort ; ainsi dévouez-moi aux supplices. Je serai trop heureux de répandre mon sang pour la cause du Dieu que je prêche.* Le Mandarin furieux de la fermeté du Confesseur, prononça l'arrêt de mort, & le prisonnier fut reconduit au cachot. Quatre jours après on le mena à Peking pour faire confirmer & exécuter la sentence. Mais l'Empereur qui se pique de clémence & de générosité, crut devoir commuer la peine, & le condamna à l'exil. Heureusement pour lui, il fut exilé dans un coin de province où il y avoit une nombreuse chrétienté ; il y est encore actuellement, & nous espérons que le Seigneur qui lui a conservé les jours dans les tortures, les lui prolongera pour le

bien &
trou eau.

Vous
exemples
peu à no
cruelles q
un autre
touchera

Vous f
fouler au
qui veule
Chinois y
propositio
sur le cha
lequel on
lui répon
de Manille
nois appe
l'opinion
le premie
dans leur
Chinois in
pour cet
pêcher d'
ment. Ma
que je fou
mais rien f

(1) C'est
Japon, &

bien & l'édification de son nouveau troureau.

Vous concevez aisément que ces exemples de vertu ne contribuent pas peu à nous consoler des persécutions cruelles que nous avons à essuyer. Voici un autre miracle de la grace qui ne vous touchera pas moins.

Vous sçavez que les Japonois font fouler aux pieds le crucifix à tous ceux qui veulent entrer dans leur isle. Un Chinois y ayant abordé, on lui en fit la proposition ; l'idolâtre surpris demanda sur le champ de qui étoit le portrait sur lequel on lui ordonnoit de marcher ? On lui répondit que c'étoit celui de *l'homme de Manille* (1). C'est ainsi que les Japonois appellent Jesus-Christ, parce que l'opinion commune parmi eux est que le premier Missionnaire qui est entré dans leur pays, étoit de Manille. Le Chinois indigné du mépris qu'on avoit pour cet *homme de Manille*, ne put s'empêcher d'en témoigner son mécontentement. *Mais cet homme dont vous voulez que je foule aux pieds l'image, ne m'a jamais rien fait. Pourquoi voulez-vous que je*

(1) C'est un pays de l'Inde, assez voisin du Japon, & appartenant aux Espagnols.

L'outrage ? C'est une injustice que je ne puis commettre. Il ne voulut jamais consentir à ce qu'on exigeoit de lui.

De retour en Chine , le Gentil raconta par hasard à quelques chrétiens ce qui lui étoit arrivé. Ceux-ci charmés de ses dispositions, lui expliquèrent ce que c'étoit que cet *homme de Manille* dont on avoit voulu lui faire fouler aux pieds le portrait. Ce fut une occasion pour eux de l'instruire des principaux points de la religion chrétienne. L'idolâtre fut si touché de l'exposé qu'ils lui en firent, que bientôt après il alla trouver un Missionnaire & lui demanda le baptême. Actuellement c'est un des plus fervens chrétiens que nous ayons. La chrétienté du Royaume de Cochinchine est encore moins tranquille que celle de l'Empire. La religion y étoit assez libre depuis vingt-cinq ans. On y comptoit environ soixante églises où l'on célébroit l'office divin aussi publiquement que dans les états les plus catholiques. Mais depuis quelque-temps la religion y est défendue. Le Roi conduit, soit par les conseils de ses Ministres qui sont tous ennemis jurés de la foi, soit par sa propre avarice, s'est laissé persuader que les chrétiens possédoient des biens im-

menfes. D
il a crdon
se rendre
darins de
les peuple
leur faire
Jésus - Chr
marquer
donné, di
Hollandoi
pareil cor
accusés de
Cochinchi
de chasser
avoir trav
bue sur ce
ce stratagé
les Mission
On leur a p
cifix; ma
faire, on
on les a r
mois de l
darins de
leurs tribu
soutmis,
pour leur
Dieu. Vo
ne doiver
chrétiens

mensés. Dans le dessein de s'en emparer il a ordonné à tous les Missionnaires de se rendre à la cour, & à tous les Mandarins de faire comparoître devant eux les peuples de leurs districts, afin de leur faire fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ en croix. Il est bon de remarquer que ce dernier ordre n'a été donné, dit-on, qu'à l'instigation des Hollandois, qui, sçachant l'effet d'un pareil commandement au Japon, sont accusés de l'avoir conseillé au Roi de Cochinchine comme un moyen efficace de chasser les Missionnaires, qu'ils croient avoir traversé un dessein qu'on leur attribue sur ce royaume. Le Roi, trompé par ce stratagème, a fait publier l'édit, & les Missionnaires se sont rendus à la cour. On leur a proposé de marcher sur le crucifix; mais comme ils ont refusé de le faire, on s'est emparé de leurs biens & on les a renvoyés à Macao après deux mois de la plus dure prison. Les Mandarins des villes ont également cité à leurs tribunaux ceux qui leur étoient soumis, tant chrétiens qu'idolâtres, pour leur faire fouler l'image de l'Homme-Dieu. Vous comprenez que les Gentils ne doivent pas avoir balancé. Pour les chrétiens, ils se sont montrés la plupart

dignes du nom qu'ils portoient. Plusieurs d'entr'eux craignant de mollir, se sont enfui dans les montagnes pour ne pas s'exposer à commettre une lâcheté. De ce nombre ont été vingt ou trente vierges, qui vivoient en communauté, & dont les fonctions étoient à peu près les mêmes que celles des sœurs grises de France. Les autres ont comparu devant les Mandarins; les uns ont rejetté avec horreur l'affreuse proposition qu'on leur a faite, & c'est heureusement le plus grand nombre. Les autres ont succombé à la tentation & sont devenus apostats. Les premiers ont été condamnés aux éléphans, punition qui consiste à couper tous les jours, quelque temps qu'il fasse, de l'herbe pour ces animaux; voilà la peine des hommes. Pour les femmes, on leur a donné à chacune un certain nombre de coups de bâton sur le dos, après quoi on les a renvoyées libres.

Parmi ces confesseurs se trouvoit un homme fort riche du royaume. Avant sa conversion, on le regardoit comme l'homme le plus avare qui fût dans sa nation. Comme il étoit en commerce avec des chrétiens, il remarqua dans leur conduite tant de désintéressement & de générosité, qu'il fut curieux de sçavoir

en quoi c
l'homme
conséquer
la sagesse
tes le tou
Missionna
la grace,
est deven
Lorsqu'on
cifix sous
Prenez-le.

fragiles
d'autres
ne m'enle
confisqu
de chaîn
l'herbe p

Je po
sieurs au
la patien
ché jusq
nombre
aux tra

Je v
la dou
chrétien
il y eu
propos
Roi ét
conçut

en quoi consistoit une religion qui éleve l'homme au-dessus de lui-même ; en conséquence il se fit instruire : la pureté , la sagesse & la sublimité de nos préceptes le toucherent , & les discours des Missionnaires , secondés par la force de la grace , le convertirent ; de sorte qu'il est devenu un véritable modele de vertu. Lorsqu'on lui ordonna de fouler le crucifix sous peine de perdre tous ses biens : *Prenez-les* , dit-il à ses Juges , *ils sont fragiles & périssables ; mais j'en attends d'autres qui seront éternels & que personne ne m'enleva.* Ses biens furent en effet confisqués au profit du Roi , & lui chargé de chaînes & condamné à couper de l'herbe pour les éléphants.

Je pourrois ici faire mention de plusieurs autres généreux confesseurs , dont la patience & le courage nous ont touché jusqu'aux larmes ; mais comme le nombre en est trop grand , je me borne aux traits que je viens de rapporter.

Je vous ai dit que nous avons eu la douleur de voir apostatier quelques chrétiens. Parmi ces lâches déferteurs , il y eut un Mandarin qui , à la première proposition , marcha sur le crucifix. Le Roi étonné de sa prompte obéissance , conçut dès-lors de lui l'idée la plus dé-

favantageuse. Ce Prince même lui dit d'un air menaçant : *Vous êtes un méchant, & vous méritez doublement ma colere. Si je vous regarde comme chrétien, vous êtes un infidèle qui outragez bassément le Dieu que vous adorez, & je ne trouverois point de supplices assez longs pour vous, si vous traitiez ainsi les Dieux de mon royaume. Si je vous regarde comme sujet, vous avez désobéi à votre Prince, en embrassant une religion qu'il a proscrire. Ainsi, de quelque côté que je vous envisage, vous ne méritez que châtimens. Retirez-vous donc de moi, & allez subir la peine à laquelle je vous condamne.* Aussitôt que le Roi eut parlé, ce lâche Mandarin fut chargé de fers, & tous ses biens confisqués. Tel fut le fruit de son apostasie. Je n'ai pas cru devoir vous laisser ignorer cette triste anecdote, parce qu'elle m'a paru propre à vous donner une idée du Roi de Cochinchine, qui n'est pas aussi persuadé qu'on le croit de l'existence de ses Dieux; si la soif de l'or ne le dominoit point, notre sainte religion fleuriroit encore dans le royaume.

Dans le dénombrement des habitans de leurs districts, les Mandarins avoient oublié quelques familles de pêcheurs qui n'avoient pour tout bien que leurs bar-

ques & étoient dénoncés firent ve croyance en un se teur du de foule Christ, marquer plus mis Nous nou ensemble Les Ma laquelle quelque- ni les c qu'on n le grand la même parce q les rete n'avoit prirent Les t tions, zèle qu Quelqu des M Prêtre

ques & leurs filets. Toutes ces familles étoient chrétiennes. Les idolâtres les dénoncerent aux Gouverneurs, qui les firent venir pour les interroger sur leur croyance. Ils répondirent qu'ils croyoient en un seul Dieu, créateur & conservateur du monde. On leur proposa, ou de fouler aux pieds l'image de Jesus-Christ, ou de se faire soldats. Il est à remarquer que c'est la plus vile & la plus misérable profession du royaume. *Nous nous ferons soldats, s'écrierent-ils tous ensemble, nous mourrons même s'il le faut.* Les Mandarins surpris d'une réponse à laquelle ils ne s'attendoient pas, furent quelque-temps indécis. Ils ne vouloient, ni les condamner aux éléphants parce qu'on n'auroit pu les occuper, vu déjà le grand nombre de ceux qui subissoient la même peine, ni en faire des soldats, parce qu'on n'en avoit aucun besoin, ni les retenir dans les cachots, parce qu'on n'avoit pas d'ordre. Ainsi le parti qu'ils prirent fut de les renvoyer libres.

Les traverses, les peines, les persécutions, rien n'est capable de ralentir le zèle que Dieu inspire à ses Apôtres. Quelque-temps après le bannissement des Missionnaires, un Religieux & un Prêtre du séminaire de Paris, tâcherent

de rentrer dans leur chere mission : s'étant donc embarqués dans un petit vaisseau Chinois qui alloit à Camboye, royaume limitrophe de la Cochinchine, ils arriverent sains & saufs dans ce pays, où ils furent très-bien reçus ; mais dans l'intervalle, la guerre s'étant allumée entre ces deux états, il ne leur fut pas possible de pénétrer dans le second ; ainsi ils prirent le parti de retourner à Macao. Le même vaisseau qui les avoit amenés, s'offrit à les reconduire ; mais à peine furent-ils en mer qu'ils se virent attaqués par sept barques Cochinchinoises. Ces pirates armés de fusils, tuerent vingt-quatre hommes de l'équipage, qui soutint cependant avec beaucoup de courage, un combat de deux heures. Enfin les ennemis voyant qu'ils ne pouvoient le soumettre par les armes, tâcherent d'y mettre le feu, & ils y réussirent ; alors ceux qui le montoient furent obligés de se partager, les uns pour combattre, les autres pour éteindre la flamme, de sorte qu'ils furent bientôt réduits à la dernière extrémité. Dans ces fâcheuses circonstances, ils jetterent à l'eau deux petits bateaux qu'ils avoient, & chacun chercha son salut dans la fuite, excepté les deux Missionnaires.

Les C
loient pa
gent qu'i
aller les
vire. Au
perçuren
chambre
Religieu
nom, ni
frit à leu
ces barb
Missions
compagn
lac pour
Les barb
l'immole
gantins fu
voyant,
mal. M
pillage,
livres d
des écu
rates se
avoient
retirere
envelop
le Missi
Le Seig
Les Co
en mer

Les Cochinchinois , qui n'en vou-
loient pas tant aux hommes qu'à l'ar-
gent qu'ils pouvoient avoir , laisserent
aller les bateaux & s'emparerent du na-
vire. Aussi-tôt que les Missionnaires ap-
perçurent les pirates , ils sortirent de la
chambre pour aller au devant d'eux. Le
Religieux dont je ne fais encore ni le
nom , ni l'ordre , fut le premier qui s'of-
frit à leur vue , & qui fut massacré par
ces barbares. Le Prêtre du séminaire des
Missions étrangères voyant son cher
compagnon égorgé , s'étendit sur le til-
lac pour recevoir le coup de la mort.
Les barbares accoururent en effet pour
l'immoler ; mais un des chefs du bri-
gantín fut si touché de compassion en le
voyant , qu'il défendit de lui faire aucun
mal. Mais il abandonna son coffre au
pillage , & on ne lui laissa que quelques
livres de piété , meubles inutiles pour
des écumeurs de mers. Dès que les pi-
rates se furent emparés de ce qu'ils
avoient trouvé dans le vaisseau , ils se
retirerent à la hâte dans la crainte d'être
enveloppés dans l'incendie , & laisserent
le Missionnaire au milieu des flammes.
Le Seigneur a toujours soin de ses élus.
Les Cochinchinois ne furent pas plutót
en mer qu'ils rebrousserent chemin , &

prirent avec eux le Missionnaire pour le mettre à terre. Ils le conduisirent effectivement sur le rivage, mais ils l'abandonnerent sur une terre inconnue, où, accablé de douleur & de foiblesse, il fut obligé de rester plusieurs heures sans savoir quelle route il tiendrait. Tandis qu'il déplorait son sort, deux petites barques s'offrirent de loin à sa vue; c'étoient les deux barques Chinoises qui portoient ses compagnons de voyage & d'infortune. Dès qu'il les aperçut, il ramassa ce qui lui restoit de forces pour les appeler & leur tendre les bras. Ceux-ci n'eurent pas de peine à reconnoître le Missionnaire. Ils s'approchèrent, à force de rames, le prirent dans un de leurs bateaux, & se remirent en mer. La Providence voulut que peu de temps après ils rencontraient une somme Chinoise qui les reçut à bord, leur donna tous les soulagemens dont ils avoient besoin, & les conduisit à Camboye. Le Missionnaire ne fut pas plutôt débarqué qu'il se rendit dans un bourg où il y avoit un assez grand nombre de chrétiens, résolu d'y rester jusqu'à ce que la guerre, dont j'ai parlé, fût terminée. Mais son séjour n'y fut pas de longue durée. Les Cochinchinois ayant fait une irruption

sur la bo
troupeau
moins, s'
où ils ref
au bout d
bitation,
l'emplace
ou brûlé
nouvelle
qu'il nou
catastroph
servons
nument
contient
assure qu
toutes les
yeux. C
lettre pa
n'avoir
qui l'avo
martyre
mes des
Vous
Tonqui
celle de
vous en
votre
qu'elle
car, ex
où deux

sur la bourgade, le Missionnaire & son troupeau, qui ne s'attendoient à rien moins, s'enfuirent dans les montagnes, où ils restèrent cachés pendant un mois, au bout duquel étant revenus à leur habitation, ils n'en trouverent plus que l'emplacement. Tout avoit été renversé ou brûlé. Nous avons su ces différentes nouvelles de lui-même, par une lettre qu'il nous a écrite depuis ces affligeantes catastrophes. Cette piece que nous conservons précieusement comme un monument des souffrances de ce confesseur, contient le récit de ses peines, & je vous assure qu'elle nous arrache des larmes toutes les fois que nous y jettons les yeux. Ce saint Missionnaire termine sa lettre par le regret le plus vif qu'il a de n'avoir pas mérité, comme le Religieux qui l'avoit accompagné, la couronne du martyr, qui est, dit-il, le seul objet de mes desirs & de mon ambition.

Vous allez croire que la chrétienté du Tonquin n'a pas moins à souffrir que celle des deux Etats dont je viens de vous entretenir. Mais je vous dirai pour votre consolation & pour la nôtre, qu'elle est infiniment plus tranquille; car, excepté quelques coins du royaume où deux ou trois Mandarins feignent de

vouloir traverser les Missionnaires, la tolérance est par-tout la même ; par-tout on célèbre l'office divin avec beaucoup de magnificence & de solemnité ; les jours de fêtes y sont gardés avec autant & peut-être plus d'exactitude qu'en France ; enfin toutes les cérémonies de l'église s'y font aussi librement que nous pouvons le desirer.

L E T T R E

*Du Pere Amiot, Missionnaire à la Chine,
au Pere de la Tour, de la même Com-
pagnie.*

A Peking, ce 17 octobre 1754.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

La part singulière que vous voulez bien prendre à tout ce qui regarde notre Mission & nos personnes, m'engage à vous faire un récit circonstancié de ce qui nous est arrivé dans le courant de cette année, de bien & de mal, de triste & de consolant. C'est ici le pays

des vicif
du sein d
espérance
profond
des prof
valle suff
témoins
différens
mens qu
vaincra

Il y a
rend Pe
notre M
ques le
sous son
égard le
venoit
malheur
près fut
de la v
chrétien
sion, &
retenti
lieux o
affaire.
prendre
rivage
traite a
ducteu
les plu

des vicissitudes. On passe rapidement du sein des plus terribles alarmes aux espérances les plus flatteuses, & du profond abyfme des disgraces au faite des prospérités. Quelques jours d'intervalle fuffifent souvent pour nous rendre témoins, ou pour nous faire sentir ces différens effets. La lecture des événemens que je vais vous décrire vous convaincra de cette vérité.

Il y a près de deux ans que le Révérend Pere Dugad, Supérieur général de notre Mission Françoisé, écrivit quelques lettres aux Missionnaires qui font sous son obéissance, pour remplir à leur égard les devoirs de la charge dont il venoit d'être revêtu. Ces lettres furent malheureusement interceptées ; son exprès fut arrêté & conduit au tribunal de la ville la plus voisine ; quantité de chrétiens furent maltraités à cette occasion, & le nom Chinois du Pere Dugad retentit plus d'une fois dans les différens lieux où l'on prit connoissance de cette affaire. Ce Révérend Pere fut obligé de prendre la fuite & d'errer de rivage en rivage, sans pouvoir rencontrer de retraite assurée, trouvant à peine des conducteurs & des guides parmi les chrétiens les plus fidèles. Dieu a montré visible-

ment qu'il veilloit particulièrement à la conservation de ce vertueux & saint Missionnaire.

Un jour que quantité d'infidèles , atroupés aux environs de la petite embarcation du Pere du Gad , demandoient , à grands cris , qu'on leur livrât le Missionnaire ; ses gens découragés & consternés ne sçavoient plus quel parti prendre ; voyant qu'il ne leur étoit pas possible de fuir , ils étoient sur le point de céder à la force , lorsque le Pere du Gad , comme par inspiration divine , fort tout-à-coup du coin de la barque où il se tenoit caché , & d'un air plein d'assurance & de fermeté , il dit à ceux qui vouloient se saisir de sa personne : « Il » faut avouer que vous êtes bien hardis » d'affurer , comme vous le faites , qu'on » recele ici un étranger ; quelle preuve » en avez-vous ? me voici , regardez- » moi bien , & jugez vous-même si je » suis Européen ». A ces paroles , les infidèles qui n'avoient pas voulu se désister jusqu'alors , & qui avoient cru tenir déjà leur proie , de furieux qu'ils étoient , devenus doux comme des agneaux , se retirent d'eux-mêmes , & laissent au Missionnaire le loisir de se transporter paisiblement ailleurs.

Une autre acquisition l'au nombre du Pere d même temps par c posoient à voir trouvant tant d'emp ils mettent ques sont r mais com par quelq barque du devenue i tentent pa la seule qu fession du donnés ta échappe lorsque to rendre m

J'auroi tité de tra si je ne que je me qui conc disant en depuis de plus labo

Une autre fois qu'on faisoit les perquisitions les plus exactes, trois barques, au nombre desquelles se trouvoit celle du Pere du Gad, furent arrêtées en même temps, & environnées de toutes parts par des gens de guerre, qui se dispofoient à tout bouleverser, pour pouvoir trouver ce qu'ils cherchoient avec tant d'empressement & d'ardeur. En effet ils mettent la main à l'œuvre; deux barques font renversées de fond en comble; mais comme s'ils avoient été menacés par quelque puissance céleste, ou que la barque du Pere du Gad fut tout-à-coup devenue invisible à leurs yeux, ils ne tentent pas même d'en faire la visite, & la seule qui auroit pu les mettre en possession du trésor pour lequel ils s'étoient donnés tant de mouvemens & de peines, échappe ainsi à leur brutale avidité, lorsque tout sembloit concourir à les en rendre maîtres.

J'aurois, mon Révérend Pere, quantité de traits semblables à vous raconter, si je ne craignois de passer les bornes que je me suis prescrites. Je finis l'article qui concerne le Pere du Gad, en vous disant en deux mots, que ce Pere a mené depuis deux ans en particulier, la vie la plus laborieuse, la plus pénible, & la

plus remplie de craintes, d'inquiétudes & de perplexités. Ce fervent Missionnaire auroit bien voulu recevoir au bout la couronne du martyre, mais le Seigneur le réserve peut-être pour des travaux plus grands encore; on peut juger des sentimens de son cœur par ce qu'il écrivit peu de temps après avoir échappé aux poursuites les plus vives. « Je ne » vous oublie aucun jour à l'autel. . . » heureux si l'adorable victime, lorsque » je la tiens entre mes mains, m'appre- » noit enfin à me sacrifier, ou plutôt à » me laisser sacrifier entièrement au bon » plaisir divin ».

Toutes les lettres de ce Révérend Pere ne respirent que les mêmes sentimens, c'est-à-dire qu'amour de Dieu, que zele ardent pour faire connoître son saint nom, que desir de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la gloire du souverain Maître. Je suis persuadé que l'obligation où il s'est trouvé, comme chef de notre mission, de prendre toutes les précautions que la prudence peut suggérer, afin de se conserver à une chrétienté désolée, & à des compagnons de ses travaux apostoliques dont il est le modele, le conseil, le soutien, la consolation & la joie, n'a pas été la moindre de ses peines.

Quoiqu
n'ait pas
pandre so
qu'il est o
& de souf
beaucoup
l'être cel
après que
mercie, c
Attiret, c
» peintur
» heur a
» la cupi
» que to
& dans
lui, il y a
» peu qu
» d'argen
» pour n
» sions,
» plupar
» des re
» des ba
» leuses
» tafies.
» mable
» & di
» action
» qu'à c
» malh

Quoique cet excellent Missionnaire n'ait pas encore eu le bonheur de répandre son sang pour Jesus-Christ, ce qu'il est obligé, chaque jour, de faire & de souffrir, est un martyre continuel beaucoup plus pénible, que ne pourroit l'être celui qui lui arracheroit la vie après quelques tourmens. Je vous remercie, dit-il, en écrivant au Frere Attiret, « je vous remercie de la double » peinture des SS. Cœurs qui, par bon- » heur a échappé au feu, à l'eau & à » la cupidité qui nous ont enlevé pres- » que tout ce que nous avons, &c. ; & dans une lettre que j'ai reçue de lui, il y a quelques mois, il dit : « C'est » peu que d'avoir perdu une somme » d'argent; de n'avoir plus de ressource » pour nous loger & pour nos commis- » sions, le grand mal est que dans la » plupart de nos chrétientés il y a eu » des recherches, des emprisonnemens, » des bastonnades, des affiches scanda- » leuses contre la religion, & des apos- » tasiaes..... Mais cette adorable & ai- » mable Providence a tellement ménagé » & disposé les choses, que toutes nos » actions de graces ne doivent s'adresser » qu'à elle pour la consommation moins » malheureuse de cette affaire ».

En effet, mon Révérend Pere, il a fallu des miracles de protection Divine, pour que cette tempête, qui sévissait avec tant de fureur, ait été ainsi apaisée, lorsqu'on avoit le plus lieu de croire qu'elle alloit tout submerger dans la province où le Révérend Pere Dugad fait ses excursions apostoliques. Dans le temps qu'on étoit dans les plus grandes alarmes, & que tout sembloit désespéré, le calme s'annonce tout à coup par l'élargissement du porteur des lettres & des autres chrétiens emprisonnés : mais cet orage n'a fait que menacer la province du *Hou-koang*, en comparaison des terribles ravages qu'il est allé faire dans la province du *Kiang-nan*, une des plus florissantes missions qu'eussent les Jésuites Portugais. Jugez - en, mon Révérend Pere, par le récit suivant.

La seconde ; quatrième lune ou lune intercalaire de la dix-neuvieme année de *Kien-long*, c'est-à-dire vers la fin du mois de Mai de cette année 1754, vint un exprès au Révérend Pere Felix de Rocha, vice-Provincial de la mission Portugaise de Chine, avec une lettre d'un Jésuite Chinois qui faisoit part à son Supérieur des plus tristes nouvelles. Il lui apprenoit que le Pere d'Araujo,

Jésuite Po
dans le K
mis à la to
bunal duq
toit que q
le même
signaleme
Européen
province.

Le Jésu
cun déta
ajouta bie
on ne cr
tiere cré
sujets à e
d'annonc
çonna ce
dement,
donné lie
tant par
des chré
sur le pe
les Missi
des saint
tarderoie
ces perp
cond dé
avoit d
qui avo
RR. PP

Jésuite Portugais, qui faisoit la mission dans le *Kiang-nan*, avoit été pris & mis à la torture par le Mandarin, au tribunal duquel il avoit été traîné. Il ajoutoit que quantité de chrétiens avoient eu le même sort, & qu'on avoit donné le signalement de tous les Missionnaires Européens qui travailloient dans cette province.

Le Jésuite Chinois n'entroit dans aucun détail, mais le porteur de sa lettre ajouta bien des circonstances auxquelles on ne crut pas devoir donner une entière créance, les Chinois étant très sujets à exagérer quand il s'agit sur-tout d'annoncer des malheurs. On ne soupçonna cependant qu'avec trop de fondement, que cette mission, qui avoit donné lieu aux plus grandes espérances, tant par le nombre que par la ferveur des chrétiens qui la composent, étoit sur le penchant de sa ruine, & que tous les Missionnaires qui y étoient occupés des saints exercices de leur ministère ne tarderoient pas d'être pris. On étoit dans ces perplexités, lorsqu'il arriva un second député : c'étoit un chrétien qui avoit demeuré autrefois à *Peking*, & qui avoit servi dans le collège de nos RR. PP. Portugais en qualité de domes-

tique. Il apporta l'accablante nouvelle de la prise de cinq Jésuites Européens, & de la dénonciation d'environ huit cens familles chrétiennes qui avoient été citées, & qui se rendoient chaque jour au tribunal du Mandarin qui avoit pris connoissance de cette affaire. Il raconta tant ce qu'il avoit vu lui-même, que ce qu'il avoit appris sur les lieux par des témoins oculaires. Le P. d'Araujo a eu le bonheur de confesser J. C. au milieu des plus violentes tortures qui l'ont estropié, dit-on, pour le reste de ses jours. On ne dit rien encore de ce que les autres Missionnaires ont souffert, c'est d'eux-mêmes qu'il faut apprendre tout le détail de cette affaire; car à vous dire naturellement, il y a toujours à se défier des relations Chinoises pour le bien comme pour le mal: ce qu'il y a de sûr, c'est que les cinq Jésuites Portugais ont été arrêtés; que le Pere d'Araujo a été appliqué à la question plusieurs fois; que quantité de chrétiens ont eu le même sort; que quelques-uns ont apostasié; que d'autres ont soutenu avec fermeté les apprêts des supplices, les questions, les tortures, & ont confessé généreusement Jesus-Christ.

Je vais à présent vous entretenir de

ce qui reg
Attiret. J
en Tartar
de sa nom
son génér
lui donna
roit pu l
momens,
l'amour d
sacré, &
cœur sac
sant simp

La rais
avoir le E
récompen
dardin d'u
demande
vais vou
les prélin
accompa
qui ont

Il y a
lution da
des souv
font bo
l'est par
Chine,
à l'oues
métans
une par

ce qui regarde personnellement le Frere Attiret. J'ai à vous parler de son voyage en Tartarie, à la fuite de l'Empereur, de sa nomination au Mandarinat, & son généreux refus d'une dignité qui, en lui donnant un rang dans l'Empire, auroit pu lui faire oublier, en certains momens, l'état d'humilité auquel, pour l'amour du souverain Maître, il s'est consacré, & pour lequel il avoit de bon cœur sacrifié tous ses talens, en se faisant simple Frere de notre compagnie.

La raison pourquoi l'Empereur voulut avoir le Frere Attiret en Tartarie, & le récompenser ensuite en le faisant Mandarin d'un des tribunaux de sa maison, demande quelques éclaircissemens. Je vais vous les donner, en leur ajoutant les préliminaires nécessaires, & en les accompagnant de toutes les circonstances qui ont quelque rapport à ce sujet.

Il y a eu en dernier lieu une révolution dans le pays du *Tchong-kar*, celui des souverains Tartares, dont les états sont bornés au midi par le Thibet, à l'est par les Tartares tributaires de la Chine, par les Kalkas & les Mongoux, à l'ouest par d'autres Tartares Mahométans & vagabonds, & au nord par une partie de la Sibérie. Après la mort

du dernier *Tchong-kar*, un *Lama* du sang royal se mit à la tête d'un puissant parti, & vint à bout de se faire reconnoître au préjudice de ses concurrens & de celui en particulier qui devoit naturellement occuper le trône.

Ce nouveau Souverain, homme inquiet & turbulent, hardi d'ailleurs, & enflé de ses premiers succès, voulut en tenter de nouveaux, se confiant en son habileté & en sa bonne fortune. Il trouva mauvais que les *Kalkas* ses voisins, fussent tributaires de la Chine, & se mit en tête de se les assujettir. Il fit faire à l'Empereur la ridicule proposition de les lui céder, alléguant que c'étoit un droit dévolu à sa couronne, que les anciens *Tchong-kar* en avoient joui, & qu'il étoit bien résolu d'employer toutes ses forces pour en jouir à son tour.

L'Empereur ne répondit à ses prétentions qu'en l'invitant à devenir lui-même tributaire de l'Empire, lui offrant pour l'y engager de le créer *Regulo* du premier ordre, & de le maintenir sur le trône.

Le *Lama*, devenu *Tchong-kar*, sentit son orgueil offensé d'une semblable proposition. Il fit répondre qu'il étoit dans ses états aussi souverain que l'étoit l'Empereur

pereur lu
voulait p
déclarait
décidero
dire de l'
devoit re
but des K

Comm
n'y eût l
des sujet
méconter
casion fa
éclairés d
loit profi
supposoi
de tous c
nemis du
leur comp
trie au no
avec leu
se donne
pour leu

L'Emp
il leur d
Tartarie
s'établir.
veiller à
ou plus
sur leu
grosses f

To

pereur lui-même dans les siens, qu'il ne vouloit point de son *Regulat*, qu'il lui déclaroit la guerre, & que les armes décideroient lequel des deux, c'est-à-dire de l'Empereur ou de lui *Tchong-kar*, devoit recevoir les hommages & le tribut des Kalkas.

Comme il n'étoit guere possible qu'il n'y eût bien des mécontents de la part des sujets de l'usurpateur, & que leur mécontentement n'attendoit qu'une occasion favorable pour éclater, les plus éclairés d'entre eux conclurent qu'il falloit profiter de la bonne volonté qu'ils supposoient dans l'Empereur en faveur de tous ceux qui se déclaroient les ennemis du tyran. Ils forment sourdement leur complot; ils se sauvent de leur patrie au nombre de dix mille, & viennent avec leurs familles & tous leurs bagages se donner à l'Empereur & le reconnoître pour leur souverain & leur maître.

L'Empereur les reçut à bras ouverts; il leur donna un emplacement dans la Tartarie Chinoise, où il leur permit de s'établir. Il nomma des Mandarins pour veiller à ce que rien ne leur manquât, ou plus vraisemblablement pour veiller sur leur conduite. Il leur envoya de grosses sommes d'argent, des provisions

de toutes sortes & en grande quantité; en un mot il les mit en état de mener dans leur nouveau domicile une vie beaucoup plus commode qu'ils ne l'auroient fait dans leur propre pays. Il y avoit parmi les transfuges quantité de gens de considération. L'Empereur leur ordonna de se rendre à *Gé-hol*, lieu de la Tartarie Chinoise où il va chaque année pour prendre le divertissement de la chasse, & où il a des palais presque aussi beaux que ceux qui sont aux environs de Peking. L'intention de Sa Majesté étoit de les recevoir en cérémonie au nombre de ses sujets, de leur donner le grand repas déterminé par les rits pour ces sortes d'occasions, & de les décorer des mêmes dignités dont suivant leur naissance & le rang qu'ils occupoient, ils auroient pu espérer d'être revêtus dans leur patrie, s'ils avoient été en faveur.

Les nouveaux domiciliés se rendirent sans délai avec un nombre de gens déterminé par l'Empereur, au lieu où ils avoient ordre de se transporter, & lorsque tout fut en état, l'Empereur partit lui-même de *Yuen-ming-yuen*, & s'achemina vers *Gé-hol*, accompagné de toute sa Cour, des Regulos, des Comtes &

de tous l
petit nom
avoir foi
sence.

C'est u
est absen
villent f
liberté. L
des com
se renou
prendre c
que nous
de huit c
tuelles de
de besoin
mit en re
de la cin
penser à
demain v
Comte T
reur, arr
ordre de
Attiret e
comme j
Peking p
fallut qu
qu'on av
Mandari
le Comte
hai-Tien,

de tous les Grands , à l'exception d'un petit nombre , qu'il laissa à Peking pour avoir soin des affaires pendant son absence.

C'est uniquement lorsque l'Empereur est absent , que les personnes qui travaillent sous ses yeux ont un peu de liberté. Le Frere Attiret voulut profiter des commencemens de la sienne pour se renouveler dans la ferveur , & reprendre dans les exercices de la retraite que nous faisons chaque année l'espace de huit ou dix jours , les forces spirituelles dont on a autant & même plus de besoin ici que par-tout ailleurs. Il se mit en retraite le soir du sixieme jour de la cinquieme lune , fort éloigné de penser à ce qui devoit arriver. Le lendemain vers les 4 heures du matin , le Comte *Té* , grand Echanfon de l'Empereur , arriva en poste à *hai-Tien* , avec ordre de Sa Majesté d'emmener le Frere Attiret en Tartarie. Ce cher Frere , comme je l'ai déjà dit , s'étoit rendu à Peking pour y faire sa retraite ; ainsi il fallut qu'on vint ici lui intimer l'ordre qu'on avoit de le faire partir. Deux Mandarins furent députés pour cela , & le Comte *Té* attendit dans son hôtel de *hai-Tien* , où il voulut rester pour prendre

un peu de repos. Il fallut que le Frere Attiret, qui s'étoit flatté d'avoir huit jours entiers à passer uniquement avec son Dieu, s'arrachât à sa solitude, le lendemain même du jour qu'il y étoit entré, & partît sur le champ pour aller auprès du Comte sçavoir au juste les intentions de Sa Majesté. Dès que le Comte l'apperçut, il lui dit qu'il n'avoit d'autres ordres à lui intimer que celui de partir sans délai; que l'Empereur vouloit que dans trois jours au plus tard il fût auprès de sa personne; que du reste il ignoroit ce qu'on vouloit faire de lui; mais qu'il étoit probable que Sa Majesté vouloit l'occuper à tirer les portraits de quelques-uns des principaux étrangers qu'elle alloit recevoir en cérémonie au nombre de ses sujets. Ne vous embarrassez de rien, ajouta le Comte, voilà cinquante taëls que l'Empereur m'a ordonné de vous compter, ne songez qu'à partir le plus promptement qu'il se pourra. Si nous pouvions nous mettre en marche aujourd'hui même, la chose n'en seroit que mieux. J'ai ordre de fournir tout ce qui sera nécessaire pour vous & pour vos domestiques. Je vous donnerai mon propre cheval, & parmi mes habits vous choisirez ceux qui vous iront le mieux, & vous vous en servirez.

Il faut
Pere, qu
des habit
la longue
l'assortim
niere ind
sous d'au
circonsta

Quant
remercia
mule qu
aller au
lement p
les habit
sible, au
faire ce q
de temps
ne pensa
naires. Il
Tien, où
née à pré
choses de
de besoin
le verra
précauti
mots pou
se mettr
Pere Ber
huitieme
tremet

Il faut remarquer , mon Révérend Pere, qu'il y a ici des habits de ville & des habits de voyage, déterminés pour la longueur, pour la forme & pour tout l'assortiment, & qu'il seroit de la dernière indécence de se montrer à la Cour sous d'autres habillemens que ceux des circonstances des lieux & de la saison.

Quant au cheval, le Frere Attiret en remercia le Comte, en lui disant que la mule qu'il montoit chaque jour pour aller au palais, pouvoit lui servir également pour le voyage; mais il accepta les habits, parce qu'il lui étoit impossible, aussi-bien qu'à nous, d'en faire faire ce qu'il lui en falloit, dans un espace de temps aussi court. Ainsi ce cher Frere ne pensa plus qu'aux préparatifs ordinaires. Il resta dans notre maison de *hai-Tien*, où il employa le reste de la journée à préparer des couleurs & les autres choses de l'art, pour se prémunir en cas de besoin. Bien lui en valut, comme on le verra après, d'avoir pris ainsi ses précautions. Il nous écrivit ici deux mots pour nous dire que le lendemain il se mettroit en chemin. J'allai avec le Pere Benoît pour lui dire adieu, & le huitieme de la cinquieme lune, ou autrement le vingt-sixieme Juin, nous l'ac-

compagnâmes avant trois heures du matin jusqu'à l'hôtel du Comte, où ce Seigneur l'attendoit pour monter à cheval.

Le vingt-huitième du même mois, nos voyageurs passèrent *Nan-ting-men*, qui est la première bouche des montagnes, & à midi ils traversèrent la grande muraille. *Ce titre est trop simple, m'écrivit le Frere Attiret, pour une si belle chose. Je suis étonné que tant d'Européens qui l'ont vue, nous ayent laissé ignorer l'ouvrage immense qui la compose. C'est un des plus beaux ouvrages qu'il y ait au monde, eu égard au temps où elle a été faite & à la nation qui l'a imaginée & exécutée. Je suis bien résolu d'en faire le dessein à mon retour.*

Quoique bien des Missionnaires aient parlé fort au long de la grande muraille, tout ce qu'ils en disent est infiniment au-dessous de l'idée que s'en est formée le Frere Attiret. Les artistes voient les choses d'un tout autre œil que les voyageurs ordinaires. Il seroit à souhaiter que ce cher Frere voulût bien, à ses momens de loisir, nous peindre lui-même un ouvrage dont il a été si vivement frappé. Mais il n'y a pas apparence qu'il puisse le faire de si-tôt, étant sur-

chargé d'a
tantes, &

Le mêm
kien-fang

pour pren
Le Té-kon

commisio

part de l'E

Attiret en
nistré, co

Ministre

toutes le

& de bi

sçavent f

se confo

maître; r

quelle ra

même en

lui fit cr

voisinag

route il

qui que

de dista

pour l'E

la nuit c

fit les c

leur do

nécessai

cidens q

En effet

chargé d'autres occupations plus importantes, & indispensables pour lui.

Le même jour ils arriverent à *Leang-kien-fang*, où la Cour avoit fait halte pour prendre quelques jours de repos. Le *Té-kong* alla rendre compte de sa commission, & il lui fut ordonné de la part de l'Empereur, de remettre le Frere Attiret entre les mains du Comte Ministre, ce qu'il exécuta sans délai. Le Ministre reçut notre cher Frere avec toutes les démonstrations de politesse & de bienveillance que ces Messieurs sçavent si bien donner, lorsqu'ils croient se conformer aux intentions de leur maître; mais il ne lui dit point pour quelle raison on l'avoit mandé; il lui fit même entendre qu'il n'en sçavoit rien. Il lui fit dresser sur le champ une tente au voisinage de la sienne; car le long de la route il n'y a ni hôtel ni maison pour qui que ce soit; les palais qui se trouvent de distance en distance sont seulement pour l'Empereur & ses femmes. Comme la nuit commençoit à tomber, & qu'on fit les choses précipitamment, on ne leur donna point cette solidité qui est nécessaire pour prévenir les différens accidens qui peuvent arriver en cas d'orage. En effet, à peine le Frere Attiret fut-il

logé, que le temps, qui étoit déjà couvert, se déchargea par un déluge d'eau qui inonda tout le quartier. L'homme d'affaire du Ministre, qui étoit venu pour voir par lui-même si rien ne manquoit, rassura le pauvre cher Frere, qui peu accoutumé à camper à la tartare, commençoit à craindre que la double toile de la tente ne vînt enfin à succomber sous le poids énorme qui commençoit déjà à la faire baïsser. Il lui dit qu'il pouvoit être tranquille, qu'il ne falloit toucher à rien, & que l'eau s'écouleroit d'elle-même; après quoi il se retira. Cependant la pluie grossissoit d'un moment à l'autre, & bientôt la tente chancela. Les deux domestiques de notre voyageur, aussi neufs que leur maître, & non moins embarrassés que lui pour se tirer d'affaire en pareil cas, commencerent à crier qu'on alloit être accablé. Le Frere Attiret vit en effet que les colonnes ou les pieux, qui étoient fichés en terre pour tenir la tente en respect, fortoient peu à peu de leurs trous. Il court en retenir une, ordonne à un de ses domestiques de soutenir l'autre, tandis que celui qui restoit iroit demander du secours. Ils ne furent pas long-temps dans l'embarras, un des gens

du Mini
tête d'un
quelques
état. Ain
quitte p

Il ne
reste du
plus dou
mieres
l'Emper
que Sa
telle qu
idées pi
avoit e
route,
modele
distingu
cette éc
rise tou
ne vit
tous les
qui se
toient
porter
exécute
maîtres
la fou
quartie
l'Empe
Tout

du Ministre arriva tout à propos, à la tête d'une douzaine d'esclaves, & dans quelques momens tout fut mis en bon état. Ainsi le pauvre cher Frere en fut quitte pour la peur.

Il ne lui arriva rien de particulier le reste du voyage, qu'il continua un peu plus doucement qu'il n'avoit fait les premières journées. Il étoit à la fuite de l'Empereur, & il n'alloit pas plus vite que Sa Majesté. La marche du Prince, telle qu'il l'envifagea alors, réveilla ses idées pittoresques, & il a avoué que s'il avoit eu à peindre une armée en déroute, il s'en feroit tenu à l'excellent modele qu'il avoit sous les yeux. Il ne distingua en aucune façon cette majesté, cette économie, cet ordre qui caractérise toutes les cérémonies Chinoises. Il ne vit qu'un amas confus de gens de tous les étages qui alloient & venoient, qui se pressoient à l'envi, qui se heurtoient, qui couroient, les uns pour porter des ordres, les autres pour les exécuter; ceux-ci pour chercher leurs maîtres, qu'ils ne distinguoient pas dans la foule; ceux-là pour trouver leur quartier, ou pour aller joindre celui de l'Empereur dont ils s'étoient écartés. Tout ce qu'il vit lui parut tumulte,

confusion , embarras ; ce n'étoit partout qu'objets piteux , lamentables & tragiques , qui lui inspirerent la crainte , l'horreur & la compassion : c'étoit des charriots renversés , qu'on tentoit vainement de redresser , des chameaux étendus avec toutes leurs charges , qui pouffoient des cris aigus à chaque coup qu'on leur donnoit pour les faire relever ; des ponts abattus , des chevaux crevés , des hommes morts , mourans ou estropiés , foulés aux pieds des chevaux , ou écrasés sous le poids des charrettes qui leur passoient sur le corps , des cavaliers embarrassés parmi tout ce tracas , cherchant à se tirer de presse , telles sont les images qui sorties de son pinceau auroient fait un tout qu'il n'auroit jamais osé intituler : *marche de l'Empereur de Chine.*

Il ne faut pas croire cependant que tous les voyages de l'Empereur soient dans le même goût , c'est ici un extraordinaire , & jamais peut-être ce Prince n'avoit eu tant de monde à sa suite. Il vouloit donner aux étrangers qui s'étoient livrés à lui pour être admis au nombre de ses sujets , une idée de sa puissance & de sa grandeur , & faire en sorte que si quelques-uns d'entr'eux

prenoi
sent , en
ce qu'il
juste cra
sous so
parfait
mille h
ranger t

Dès
Gé-hol
propre
tement
l'honne
forte d'
il lui p
lui fero
notre r
manger
d'infini
que , m
devoit
bien de
tail. Il
visite ,
blemen
alloit se
c'étoit
le Frer
4^e , fan
çuper.

prenoient fantaisie de se sauver , ils pussent , en racontant à leurs compatriotes ce qu'ils avoient vu , leur inspirer une juste crainte de l'irriter , ou les attirer sous son obéissance , artifice qui lui a parfaitement réussi , car depuis peu , dix mille hommes sont encore venus se ranger sous ses étendards.

Dès que le Frere Attiret fut arrivé à *Gé-hol* , le Ministre le logea dans son propre hôtel , où il lui donna un appartement des plus honorables. Il lui fit l'honneur de le visiter le soir , & il n'est sorte d'offres obligeantes qu'il ne lui fit ; il lui promit entre autres choses , qu'il lui feroit servir du maigre les jours que notre religion ne nous permet pas de manger du gras. Ce qu'il y a en cela d'infiniment gracieux de sa part , c'est que , malgré toutes les affaires dont il devoit avoir la tête remplie , il voulut bien de lui-même descendre dans ce détail. Il ajouta , avant que de terminer sa visite , que l'Empereur vouloit probablement faire tirer le dessin de la fête qui alloit se passer , mais il ne l'en assura pas ; c'étoit alors le 2^e jour du mois de juillet , le Frere Attiret eut à se reposer jusqu'au 4^e , sans sçavoir à quoi on vouloit l'occuper.

Tout ce qu'après son retour il a pu me dire de *Gé-hol*, c'est que c'est une ville à-peu-près du troisieme ordre, qui n'a proprement de beau que le palais de l'Empereur. Elle est située au bas d'une montagne, & arrosée d'une riviere assez petite d'elle-même, mais qui grossit de temps en temps d'une maniere terrible, ou par la fonte des neiges, ou par l'abondance des pluies; elle devient alors un torrent furieux qu'aucune digue ne sçauroit arrêter. Il y a quelques années qu'une partie du palais fut emportée, & que le dommage alla à des sommes immenses, par la quantité & la qualité des meubles qui furent perdus ou gâtés.

Gé-hol commença à être quelque chose sous *Kang-hi*, depuis lors elle est toujours allée en augmentant, & est devenue considérable sous cet Empereur, qui y va chaque année passer quelques mois avec sa cour, & qui y a fait faire quantité de bâtimens & d'autres ouvrages qui l'embellissent & en font un séjour fort agréable pendant les trois mois que nous avons ici de grande chaleur.

Le 4^e juillet on vint à 11 heures du soir intimer au frere Attiret un ordre de l'Empereur; cet ordre portoit que ce

cher Frere
au palais
ce qu'il
au temps
l'intentic
gnît ou
qui se pa
alloit fai
se mettre
afin que
& que l'

Un ha
barrasfé
neroît en
à la lett
il pourr
peine d'
applaudi
même :
vous dit
ce qu'on
tienne.
être éto
si elles t
ne vous

Tout
muni d'
volonté
toutes s
la cérén

cher Frere devoit se rendre le lendemain au palais, & que le *Ti-kong* lui diroit là ce qu'il y avoit à faire pour lui. Il obéit au temps marqué, & il apprit enfin que l'intention de sa Majesté étoit qu'il peignît ou du moins qu'il dessinât tout ce qui se passeroit dans la cérémonie qu'on alloit faire. On lui recommanda fort de se mettre à portée de bien voir tout, afin que rien ne manquât à son dessin, & que l'Empereur pût être content.

Un habile peintre ne seroit point embarrassé d'un pareil ordre qu'on lui donneroît en Europe, où il est permis d'aider à la lettre, & où, en gardant le vrai, il pourroit se livrer au génie, moins en peine d'être défavoué, que sûr d'être applaudi. Mais il n'en est pas ici de même : il ne faut faire que ce qu'on vous dit, & faire de point en point tout ce qu'on vous dit. Il n'y a génie qui tienne. Les plus belles lueurs doivent être étouffées dès qu'elles se montrent, si elles tendent à quelque chose qu'on ne vous a pas positivement demandé.

Toutes ces pensées dans l'esprit, & muni d'une grande provision de bonne volonté, le Frere Attiret ayant tendu toutes ses fibres, se rendit au lieu de la cérémonie, y assista jusqu'à la fin, y

regarda de tous ses yeux, & , malgré tout cela, il ne sçut au bout à quoi se fixer. Il n'y avoit que confusion dans ses idées & qu'embarras pour le choix qu'il devoit en faire. Il voyoit tout & il ne voyoit rien. L'ordre d'aller travailler sur le champ lui fut donné, aussi-tôt que la cérémonie venoit d'être achevée. On lui dit, de la part de l'Empereur, que le dessein devoit en être livré le soir même au *Té-kong*, pour que celui-ci le portât à Sa Majesté qui vouloit le voir.

Il n'y avoit point à reculer, & le Frere Attiret ne le sentoit que trop. Il prit le chemin de l'hôtel du Ministre, se retira sans bruit dans l'appartement qu'on lui avoit cédé, & voulut se mettre en devoir d'exécuter ses ordres. Il tailla plusieurs crayons en homme qui cherche à gagner du temps, & rien ne lui venoit encore. Enfin il fait son point. Ce fut le moment de l'entrée de l'Empereur, au lieu de la cérémonie, point flatteur pour ce Prince, qu'on y voit du premier coup d'œil dans tout l'appareil de sa grandeur. Il crayonne rapidement tout ce qui s'offre & quelques centaines de figures, sans compter les assortimens, se trouvent ébauchées. Le temps s'écou-

loit plus
& le *Té-*
livrer so
qui ne lu
même ar
de Sa Ma
L'Emper
que tou
très-bien

Ce se
le lieu de
ou tout
légère é
du plaisir
qui a ét
avoir en
che du
pris qu'
monie d
que cell
l'année
a fait le
en Tart
long da
P. Duha
c'est à
berté de
vous rie
constan
lendem

loit plus vîte qu'il ne l'auroit voulu , & le *Té-kong* étoit à sa porte. Il fallut lui livrer son ouvrage avant la nuit , ce qui ne lui coûta pas peu. Il se rendit lui-même au palais pour sçavoir la réponse de Sa Majesté. Elle fut des plus flatteuses. L'Empereur lui fit dire par le Comte que tout étoit *hen hao* , c'est-à-dire , très-bien.

Ce seroit ici , mon Révérend Pere , le lieu de vous décrire cette cérémonie , ou tout au moins de vous en tracer une légère ébauche. Je le ferois avec bien du plaisir , si , après avoir vu le dessein qui a été fait pour l'Empereur , & en avoir entendu l'explication de la bouche du Frere Attiret , je n'avois compris qu'à peu de chose près ; la cérémonie dont il est question , est la même que celle qui se fit sous *Kang-hi* , en l'année 1691 , & dont le Pere Gerbillon a fait le détail dans son troisieme voyage en Tartarie , que vous trouverez tout au long dans le 4^e tome de l'ouvrage du P. Duhalde. Ainsi , mon Révérend Pere , c'est à cette relation que je prends la liberté de vous renvoyer. Je ne pourrois vous rien dire de mieux ni de plus circonstancié que ce que vous y lirez. Le lendemain le Frere Attiret s'étant mis en

disposition de retoucher son dessein, fut interrompu tout à coup par un envoyé de l'Empereur, qui lui intima l'ordre de se transporter au palais, où Sa Majesté venoit de décorer du titre de Regulos, Comtes & Grands Seigneurs, onze des principaux étrangers transfuges, lesquels, ainsi que tous ceux de leur suite, furent censés dès-lors membres de l'état & sujets du Prince qui le gouverne. C'est pour faire les portraits de ces onze Seigneurs qui venoient d'être constitués en dignité, qu'on avoit mandé le peintre. Un de ces portraits fut achevé ce jour là même & montré tout de suite à l'Empereur. Il fut trouvé à merveille. Sa Majesté fit dire au Frere Attiret que la fête devant être terminée dans l'espace de six jours, il falloit que tous les autres portraits fussent finis pour ce temps-là.

Le pauvre cher Frere auroit bien voulu avoir un peu de temps à lui pour pouvoir respirer, & pour laisser à une maladie qu'il venoit de contracter par le changement de climat & de nourriture, le loisir de se dissiper entièrement, ou tout au moins de s'adoucir un peu. Il étoit attaqué d'un rhume de poitrine, accompagné d'un cours de ventre, &

d'une fièvre
malgré c
dura quel
au palais
dans un
puisque c
s'assembl
médie &
devoient
augment
Frere At
jour sur
interrog
quelles
mon ou
mot l'au
tuns; m
avoit là
plus gra
sentoit d
soient a
la plupa
la Fran
croyoie
état de
forcé &
tôt épu
faisoit à
avertit
senter v

d'une fièvre assez violente. Il lui fallut , malgré cette triple incommodité , qui dura quelque-temps , aller chaque jour au palais , y travailler du matin au soir , dans un lieu qui étoit comme public , puisque c'étoit la salle où les courtisans s'assembloient pour attendre que la comédie & autres exercices auxquels ils devoient assister commençassent. Ce qui augmentoit infiniment mon mal , dit le Frere Attiret , c'est qu'ils étoient tout le jour sur mes épaules , à me faire mille interrogations , toutes disparates , & auxquelles il me falloit répondre & faire mon ouvrage en même-temps. Un seul mot l'auroit délivré de tous ces importuns ; mais il n'osa le dire , car il n'y avoit là que Regulos , Comtes , & les plus grands Seigneurs de l'Empire. Il sentoit de plus que ces Seigneurs n'en agissoient ainsi que pour lui faire honneur , la plupart de leurs demandes roulant sur la France , ou sur des choses qu'ils croyoient devoir lui faire plaisir. Cet état de contrainte , joint à un travail forcé & à ses trois maladies , eurent bientôt épuisé ses forces. Le Mandarin qui faisoit à son égard l'office d'introducteur , avertit sérieusement le *Té-kong* de présenter une supplique à l'Empereur pour

l'informer de l'état où se trouvoit le Frere Attiret. Le *Té-kong* vit lui-même qu'il n'y avoit pas à différer, & se hâta d'agir en conséquence.

L'Empereur ordonna que son peintre se reposeroit, & lui envoya un de ses Médecins pour avoir soin de lui. Après un jour de repos, le malade se crut assez fort pour continuer son ouvrage. Il retourna au palais, où il finit pour le temps marqué, les onze portraits dont il étoit chargé.

On dit que ces Tartares, peu accoutumés à se voir reproduire ainsi, étoient émerveillés de se reconnoître sur une toile, & de se retrouver avec tous leurs agrémens. Ils rioient les uns des autres, lorsqu'après quelques coups de pinceau, ils appercevoient un peu de ressemblance; mais quand elle étoit entiere, ils étoient comme extasiés. Ils ne pouvoient guere comprendre comment cela pouvoit se faire : ils ne se lassoient point de regarder la palette & le pinceau; aucune des actions du peintre ne leur échappoit. Les Seigneurs Chinois & Mant-cheoux qui étoient présens, rioient aussi de tout leur cœur, non pas des copies, mais des originaux eux-mêmes, dont la figure, la contenance, & toutes les façons avoient

si peu de manieres que de 10 avoit que aise. Il av sonnes à reur pût & il lui f chaque t il même crois pas

Cepen trait étoi pereur, lequel il Eunuque de suite lui rend jugemen pour le que fois très-bie toutes r resses a Grands dre. Ce pece de c'est qu habits mets d

si peu de rapport avec la politesse & les manieres chinoises. Il est vraisemblable que de tous ceux qui étoient là, il n'y avoit que le peintre qui ne fût pas bien aise. Il avoit à répondre à plusieurs personnes à la fois; il vouloit que l'Empereur pût être content de son ouvrage, & il lui falloit saisir, comme à la volée, chaque trait qu'il vouloit peindre. Eût-il même joui de toute sa santé, je ne crois pas qu'il eût été tenté de rire.

Cependant à mesure que quelque portrait étoit achevé, on le portoit à l'Empereur, qui l'examinoit à loisir, & sur lequel il portoit son jugement que des Eunuques de la présence venoient tout de suite annoncer au Frere Attiret, en lui rendant son tableau. Comme tous ces jugemens furent flatteurs & honorables pour le peintre, auquel on disoit à chaque fois *hen-hao*, *hen-hao*, c'est-à-dire très-bien, très-bien, ils lui attirerent toutes sortes de complimens & de caresses affectées de la part de tous les Grands qui s'amusoient à le voir peindre. Ce qui augmenta encore leur espece de considération pour sa personne, c'est que chaque jour un Mandarin, en habits de cérémonies, lui apportoit des mets de la table de Sa Majesté, & les lui

livroit devant tout ce monde ; dont la plupart se feroit estimé fort heureux , s'il avoit eu le même honneur. La chose alla si loin à cet égard , que le *Té-kong* en conçut de la jalousie. Il ne put la dissimuler ; & comme s'il eût voulu se venger de quelque tort qu'on lui eût fait, ou qu'il eût prétendu rabattre la joie qu'il s'imaginoit être dans le cœur du Frere Attiret , il lui disoit souvent d'un air moqueur : *Monsieur , ce n'est point ici comme à Peking ou à Hai-tien , on ne voit pas si aisément l'Empereur : je suis fâché que Sa Majesté ne vienne pas s'amuser à vous voir peindre.*

Si ce courtisan avoit sçu les véritables sentimens de celui qu'il vouloit agacer , il ne lui auroit certainement pas tenu de semblables discours ; car dans le temps même que ce cher Frere étoit comblé de politesses & d'honneurs de la part des Grands & de l'Empereur lui-même , il m'écrivoit à cœur ouvert : *Il me tarde bien que cet acte de comédie ne finisse ; car loin de la maison de Dieu , & privé des secours spirituels , j'ai de la peine à me persuader que ce soit ici la gloire de Dieu.*

Après que les onze portraits eurent été achevés & approuvés de l'Empe-

neur , le
mettre en
monie qu
petit. On
tre appar
peint jusq
qui devoi
paroît qu
aucune f
rendre ,
gnement
aujourd'hu
point ici
Le Frere
il se dis
l'avoit à
darin de
lui donne
part de
l'Empere
plein de
s'il étoit
vit trava
ques que
il se reti
Té-kong
bien là ,
champ d
la falle
Il fall

leur, le Frere Attiret reçut ordre de mettre en grand le dessein de la cérémonie qu'il n'avoit fait d'abord qu'en petit. On lui assigna dans le palais un autre appartement que celui où il avoit peint jusqu'alors, & c'étoit le *Té-kong* qui devoit l'y conduire & l'y établir. Il paroît que ce Comte ne soupçonnoit en aucune façon que l'Empereur dût s'y rendre, puisqu'en entrant, il dit malignement, en s'adressant au Frere, *encore aujourd'hui vous ne le verrez pas.* Ce n'est point ici un endroit où *Sa Majesté vienne.* Le Frere Attiret ne répondit rien; mais il se disposa à faire son ouvrage. Il l'avoit à peine commencé, qu'un Mandarin de la présence vint en cérémonie lui donner deux piéces de soie de la part de l'Empereur. Un moment après l'Empereur entra lui-même, & d'un air plein de bonté, il demanda au Frere s'il étoit bien remis de sa maladie, le vit travailler un moment, lui fit quelques questions obligeantes, après quoi il se retira; mais en sortant il dit au *Té-kong* que le Frere Attiret n'étoit pas bien là, & qu'il falloit le placer sur le champ dans le *ta tien*, c'est-à-dire, dans la salle du trône.

Il fallut obéir. Le Comte prit lui-

même une partie de l'attirail du peintre ; & l'aida à la transmigration pour qu'elle se fît plus promptement. Arrivés à la salle du trône , le Frere Attiret vit venir à lui un Mandarin, portant des deux mains qu'il tenoit élevées au niveau des yeux, un papier d'une espece particuliere , & dont l'Empereur se sert quelquefois pour peindre. Le Mandarin dit au Frere Attiret, en lui remettant le papier , que l'intention de Sa Majesté étoit qu'il dessinât un Seigneur Tartare qu'il lui nomma , à cheval , courant après un tigre , l'arc bandé , & sur le point de décocher la flèche , ajoutant que l'Empereur vouloit lui-même en faire la peinture. Le Frere Attiret fit ce qu'on exigeoit de lui. Le lendemain il reçut ordre de préparer quatre pieces de cette soie fine & gommée , dont les Chinois se servent pour peindre à l'eau , & de se transporter ensuite au jardin pour prendre les sites & les lieux qui devoient servir de fond aux peintures qu'il alloit faire pour représenter les jeux & les divertissemens de la fête présente , à l'exception de la comédie & des feux d'artifices qui étoient des plus brillans , la plupart de ces jeux n'étoient que tours d'adresse , que courses de chevaux , & exercices militaires.

La lecture
Gerbillon
ai déjà
idée.

Le Fr
tout ce
jardin a
toit plus
unes de
qu'il cru
L'Empereur
lui, exa
lui fit co
goût, &
propos.
mander
recomm
cement.

Après
allé dan
retourna
exécute
entiers
être dé
avancer

Le m
reur l'h
voir to
que sa
à chev

La lecture du troisieme voyage du P. Gerbillon en Tartarie , dont je vous ai ai déjà parlé , vous en donnera une idée.

Le Frere Attiret fit de point en point tout ce qu'on lui ordonna. Arrivé au jardin avec le *Té-kong*, qui ne le quittoit plus , il jetta sur le papier quelques-unes de ses idées , & crayonna tout ce qu'il crut pouvoir servir à son dessein. L'Empereur l'apperçut de loin, vint à lui, examina ce qu'il venoit de faire, lui fit corriger ce qui n'étoit pas de son goût, & fit ajouter ce qu'il jugea à propos. Il lui fit l'honneur de lui demander s'il n'étoit point fatigué, & lui recommanda sur-tout de marcher doucement.

Après avoir fini ce pour quoi il étoit allé dans ce jardin, le Frere Attiret retourna au palais, pour y travailler à exécuter ses dessein. Il fut deux jours entiers sans voir Sa Majesté & sans être détourné. Il les mit à profit pour avancer son ouvrage.

Le matin du troisieme jour l'Empereur l'honora d'une visite. Il voulut voir tout ce qui étoit fait, & trouva que sa personne qui avoit été dessinée à cheval dans un endroit & portée en

chaïse dans un autre, étoit dans l'une & l'autre position un peu trop renversée de l'arrière. Il voulut qu'on corrigéât sur-le-champ ce défaut, & pour cela il s'assit sur son trône qui étoit dans le lieu même, s'y composa à sa fantaisie, & se fit dessiner dans l'attitude où il étoit actuellement. Comme il faisoit fort chaud, il eut la bonté d'ordonner au Frere Attiret d'ôter son bonnet & de s'asseoir, faveur singulière qu'il ne fait à aucun de ses sujets, qui ne doivent jamais être en sa présence qu'à genoux ou debout, lors même qu'ils sont obligés de travailler.

Le lendemain l'Empereur revint au même lieu. Un Eunuque tenoit entre ses mains la peinture que Sa Majesté avoit faite elle-même sur le dessin du Tartare à cheval dont j'ai parlé plus haut. Il la déploya devant le Frere Attiret, auquel l'Empereur ordonna de retoucher quelque chose sur l'attitude du cavalier qui est sur le point de décocher son dard. Après cette légère correction, la peinture fut remise au cabinet de Sa Majesté, qui vouloit y donner encore quelques coups de pinceau. Mais le soir du même jour elle fut envoyée au Frere Attiret, avec ordre de l'achever. Il n'y

restoit

restoit à
du chev

J'oubl
avoir en
der au F
papier d
voir les
ce qu'il
Frere lu
en restoi
dre de d
rier à Ha
une feuil
avoit de

Pendan
min, le F
temps. O
il avoit e
des princ
figurer da
monie, d
traits eu
jesté, ce
la difficu
on revint
les trou
Comte-M
qué par l
resembla
les yeux

Tom

restoit à faire que le carquois, la queue du cheval & la botte du cavalier.

J'oubliois de dire que l'Empereur avoit envoyé de grand matin demander au Frere Attiret s'il avoit encore du papier de Corée, huilé & prêt à recevoir les couleurs, sans dire néanmoins ce qu'il prétendoit qu'on en fît. Le Frere lui ayant répondu qu'il ne lui en restoit plus, le *Té-kong* reçut ordre de dépêcher sur-le-champ un courrier à *Hai-tien*, pour en aller demander une feuille au Frere Castiglione qui en avoit de tout prêt.

Pendant que le courier étoit en chemin, le Frere Attiret ne perdoit pas son temps. Outre les dessins dont j'ai parlé, il avoit encore à faire tous les portraits des principaux Seigneurs qui devoient figurer dans la représentation de la cérémonie, & il falloit que tous ces portraits eussent l'approbation de Sa Majesté, ce qui n'en augmentoit pas peu la difficulté. Il y en eut deux auxquels on revint plusieurs fois, l'Empereur ne les trouvant pas à son goût, celui du Comte-Ministre fut entièrement maudiqué par le trop d'envie qu'on avoit qu'il ressemblât. L'Empereur vouloit qu'il eût les yeux d'une certaine façon, celle

apparemment qui lui plaisoit le plus dans son favori, qu'il eût la tête plus ou moins avancée, qu'il fût dans telle attitude, & tout cela n'étoit pas l'idée du Peintre, qui faisoit tous ses efforts pour se conformer à celle du Prince. Aussi fut-il tellement dérouté par toutes ces difficultés qu'il ne put plus saisir son modele, quelque soin qu'il se donnât pour en venir à bout. Le Ministre lui en fit des reproches badins, en lui faisant entendre néanmoins qu'il étoit persuadé qu'il n'y avoit pas de sa faute. Tous les autres portraits furent trouvés à merveille, Sa Majesté les loua beaucoup; & par conséquent toute la Cour leur prodigua des éloges.

Cependant ce n'étoit encore là, pour ainsi-dire, que le coup d'essai du Peintre, Le courier revenoit avec la toile; ou pour parler plus vrai, avec le papier préparé qu'il avoit été chercher à *Haitien*. Dès que l'Empereur eut appris son retour, il se transporta à la salle où le Frere Attiret faisoit son ouvrage, s'assit sur son trône, & lui ordonna de le peindre en grand. Le Frere Attiret n'avoit pas encore eu cet honneur. Les autres portraits avoient été trouvés bons par l'Empereur & par toute sa Cour, il

falloit c
Aussi le
il fut p
n'en eu
cun co
la prem
que l'E
Cela est
deux ha
pour auj
de plus
c'est de
avec l'
de l'ord
fois qu'
dans to
trouvé
petite.
demi-m
idée. O
de quel
naturell
Sa Maj
s'explic
n'en a
dernier
que le
les pin
vis-à-v
tête, le

falloit que celui-ci fût trouvé excellent. Aussi le Peintre se surpassa-t-il. Comme il fut pris à l'improvisite, l'imagination n'en eut que plus de jeu. Il n'y eut aucun coup de pinceau qui ne portât, & la première ébauche en fut à peine finie que l'Empereur s'écria, en se levant : *Cela est très-bien, cela est très-bien. Il y a deux heures que je suis ici, c'en est assez pour aujourd'hui.* Ce que ce Prince trouva de plus flatteur pour lui dans ce portrait, c'est de s'y voir avec une grosse tête & avec l'apparence d'une taille au-dessus de l'ordinaire. Il avoit insinué plus d'une fois qu'il vouloit être ainsi peint ; car dans tous ses portraits il avoit toujours trouvé qu'on lui avoit fait la tête trop petite. On ne l'avoit pas entendu à demi-mot, & on n'avoit pas pris son idée. On s'étoit contenté d'augmenter de quelques lignes sa véritable grosseur naturelle, & on crut en avoir trop fait. Sa Majesté ne jugea pas à propos de s'expliquer alors plus clairement, il n'en a pas fait de même dans cette dernière occasion. Dans le temps même que le Frere Attiret prenoit la palette & les pinceaux, un Eunuque qui étoit vis-à-vis, portant les deux mains sur sa tête, les écarta considérablement l'une

de l'autre, & montra ensuite du doigt l'Empereur dont il n'étoit pas vu, comme s'il eût voulu dire au Frere que l'intention de Sa Majesté étoit qu'il lui peignît la tête fort grosse, un autre Eunuque le lui déclara en propres termes, d'un ton de voix assez haut pour que l'Empereur pût l'entendre, & Sa Majesté confirma, par un signe d'approbation, ce que celui-ci venoit d'avancer. Le Peintre n'en voulut pas davantage, il se tint la chose pour dite, se conduisit en conséquence, & réussit à merveille dans tous les sens.

Dès que l'Empereur se fut retiré, le Frere Attiret se remit après le portrait, y ajouta tous les coups de pinceau qu'il crut nécessaires pour la parfaite ressemblance, & employa tout son art pour le relever. Quelques jours après Sa Majesté l'ayant vu le trouva beaucoup plus à son goût que la première fois, en fit des complimens au Peintre, & le combla de caresses. L'envie d'être reproduit par les couleurs augmentoit en lui à mesure qu'elles lui représentoient sa personne telle qu'il le souhaitoit. Il ordonna au Frere d'aller au jardin pour y prendre l'idée du fonds d'un tableau où il vouloit être peint tirant

de la f
eut cra
crut de
tableau
sur ces
à Sa Ma
Le Té-
autre c
loin le
le 11
son dép
nifre p
il forto
courut
ter un
ses sou
réitérés
douta
complir
avoit h
l'Emper
que par
quelqu
inférieu
les mên
lui par
lier, il
quel é
quoi to
plimen

de la flèche. Après que le Frere Attiret eut crayonné son site & tout ce qu'il crut devoir servir à l'ornement de son tableau, le Mandarin qui a inspection sur ces sortes d'ouvrages, porta celui-ci à Sa Majesté, qui l'approuva avec éloge. Le *Té-kong* venoit d'être chargé d'une autre commission. Il devoit porter au loin les ordres de Sa Majesté. Il partit le 11 de la sixieme lune; mais avant son départ il se rendit à l'hôtel du Ministre pour prendre congé de lui. Comme il sortoit, le Frere Attiret l'entendit & courut au-devant de lui pour lui souhaiter un bon voyage. On ne répondit à ses souhaits que par des complimens réitérés de félicitation. Le Frere ne douta en aucune façon que tous ces complimens ne tombassent sur ce qu'il avoit bien réussi dans les portraits de l'Empereur. Il ne répliqua à son tour que par les réponses ordinaires; mais quelques momens après un Mandarin inférieur l'ayant félicité à-peu-près dans les mêmes termes, & d'une maniere qui lui parut avoir quelque chose de singulier, il eut la curiosité de lui demander quel étoit l'objet en particulier, sur quoi toboient ses félicitations. Le complimenteur fort étonné lui dit tout sim-

plement qu'il se réjouissoit avec lui de ce que l'Empereur l'avoit fait Mandarin. *Moi, Mandarin*, reprit le Frere Attiret ! *oui, vous Mandarin*, lui répliqua-t-on froidement. *Eh quoi !* toute la Cour le sçait, & vous n'en êtes pas encore instruit, &c. Le pauvre Frere fut un peu consterné à cette nouvelle ; mais comme il s'y étoit préparé de longue main, il ne pensa plus qu'aux moyens de parer le coup sans offenser l'Empereur.

Depuis quelques années plusieurs Eunuques de la présence, & quelques Mandarins qui étoient témoins des manieres gracieuses de l'Empereur à son égard, lui avoient dit fort sérieusement plus d'une fois, que l'intention de Sa Majesté étoit de l'élever au Mandarinat, qu'ils ne se trompoient point dans leurs conjectures sur ces sortes de choses, & que l'expérience les en avoit convaincus. Le frere Attiret leur répondoit alors, que lui, ainsi que tous les autres Européens qui étoient à la cour, n'y étoient point venus pour ces sortes de récompenses temporelles, qu'ils avoient eu des motifs plus purs & plus relevés, & prenant de-là occasion de leur parler de notre sainte loi, il leur expliquoit, suivant les occurrences, comme quoi nous renonçons

aux hon
maître,
lui-même
en se fai
au prix
finira po

Quar
le Frere
discour
quels il
des rég
l'Emper
qu'on l'
darin. I
conseill
avec fo
sion à u
des suit
doit pa
des pe
notre
convai
où nou
avoir
donné
nous n
soin d
nous
recour
berté

aux honneurs pour l'amour du souverain maître, qui avoit bien voulu renoncer lui-même à tout l'éclat de sa grandeur, en se faisant homme pour nous procurer au prix de son sang, un bonheur qui ne finira point.

Quand il étoit de retour à la maison, le Frere Attiret nous rapportoit tous les discours qu'il avoit ouïs, ceux par lesquels il avoit répondu, & demandoit des régles de conduite pour le cas où l'Empereur voudroit le décorer, ainsi qu'on l'en menaçoit, du titre de Mandarin. Il n'est aucun de nous qui ne lui conseillât de refuser constamment & avec force, sans toutefois donner occasion à un mécontentement qui pût avoir des suites fâcheuses, une grace qui ne doit pas être regardée comme telle par des personnes de notre caractère & de notre état. Persuadés & pleinement convaincus dans les malheureux temps où nous sommes, que l'Empereur croit avoir tout fait pour nous, quand il a donné des récompenses de cette nature, nous ne sçaurions éviter avec trop de soin de les accepter, si nous voulons nous maintenir dans le droit d'avoir recours à lui, & de lui parler avec liberté dans les occasions pressantes: de

quoi vous plaignez-vous , nous disent froidement les gens en place , lorsque nous recourons à eux pour quelque chose qui intéresse notre sainte religion ? L'Empereur ne vous traite-t-il pas bien ? il vous souffre dans sa cour , il vous considère , il vous donne des Mandarinats , que voulez vous de plus ? que n'auroient-ils pas droit d'ajouter , ou que n'ajouteroient-ils pas en effet , si nous ne tâchions de leur prouver par notre conduite que ce n'est rien de tout cela que nous voulons.

Le frere Attiret , excellent Religieux comme il l'est , fut ravi que la façon de penser de tous tant que nous sommes ici de Jésuites François , s'accordât avec la sienne sur cet article. Il ne se fit pas illusion , non plus que nous , il ne crut pas trouver la gloire de Dieu où il n'y auroit eu peut-être que de l'amour-propre , & ne courut pas le risque de laisser un bien actuellement réel pour des espérances d'un plus grand bien qui n'existera peut-être jamais. Il faut être estimé & considéré des Chinois pour pouvoir leur annoncer la parole de Dieu avec quelque espoir de succès , cela est vrai ; mais il est vrai aussi qu'il faut les édifier & les convaincre toutes les fois que l'occasion s'en présente , de notre

parfait
d'une ve
ils en c
regarder
impossib

Imbu
vaincu
attendo
pereur
pour p
quence.
l'ordina
ce qui le
déjà dé
Regulo
intimer
sur le
sous sa
sur le c
son car
ici. C'e
velle c
nous ap
frere ,
Peking

Il se
ainsi to
que la
lonté c
péens ;

parfait désintéressement, c'est-à-dire d'une vertu si rare parmi eux, qu'à peine ils en connoissent le nom, & qu'ils la regardent presque comme une chose impossible.

Imbu de toutes ces maximes, & convaincu de leur solidité, le frere Attiret attendoit en paix que l'ordre de l'Empereur lui fût signifié juridiquement pour pouvoir se conduire en conséquence. Il travailla toute la journée à l'ordinaire comme s'il n'eût rien sçu de ce qui le concernoit. Cependant on avoit déjà dépêché un courrier au seizieme Regulo, qui étoit à Peking, pour lui intimer d'avoir à inscrire le frere Attiret sur le tableau des Mandarins qui sont sous sa direction. Le Regulo divulgua sur le champ cette nouvelle, & c'est par son canal qu'on en fut d'abord instruit ici. C'est par la même voie qu'une nouvelle contraire, je veux dire celle qui nous apprit le refus absolu de notre cher frere, se répandit également dans tout Peking.

Il semble que la Providence disposa ainsi toutes choses, afin que la ville ainsi que la Cour, instruites de la bonne volonté de l'Empereur à l'égard des Européens, ne pussent qu'estimer ces der-

niers, sans leur porter envie, & sans pouvoir les accuser de leur enlever des postes & des emplois qui ne sont jamais vus sur la tête des étrangers qu'avec jalousie, amertume & chagrin tant de la part des Tartares que de celle des Chinois. Je dis plus ; la conduite du frere Attiret fut un véritable sujet d'édification non moins glorieux pour nous auprès des Infidèles, qu'utile pour l'exercice de notre ministère auprès des Chrétiens. Les premiers lui prodiguèrent mille éloges, éloges flatteurs & qui n'ont rien de suspect, étant donnés la plupart par des gens en place, par des Mandarins tant du dehors que de l'intérieur du Palais, & en l'absence de celui qui en étoit le sujet. Les derniers, je veux dire les Chrétiens, furent si charmés de cet acte de générosité, comme ils l'appellent, qu'ils conçurent dès-lors la plus brillante idée de la vertu de celui qui avoit été capable de le faire. Peu s'en faut qu'ils ne lui attribuassent le don des miracles. Il se répandit un bruit parmi eux, après le retour du frere Attiret, que ce cher frere avoit vu dans les airs plusieurs croix toutes éclatantes de lumière, & qu'ayant appelé du monde pour faire voir à d'autres un

spectacle
lui seul
coup.
buoient
du Ciel
quel, p
ner une
rites.

Cette
dit dan
nos let
persuad
témérit
choses
l'Eglise
Portuga
sérieuse
rieur de
rité de
Vous
rend P
tant de
en Eur
ordina
qui l'es
des pe
faites a
comme
regard
fection

spectacle qu'il ne croyoit pas être pour lui seul, ces croix disparurent tout-à-coup. Faveur singuliere qu'ils attribuoient à la satisfaction que le Maître du Ciel avoit eue de son serviteur, auquel, par cette vision, il vouloit donner une récompense anticipée de ses mérites.

Cette pieuse fable ne trouva pas crédit dans l'esprit du peuple seulement, nos lettrés Chrétiens étoient presque persuadés eux-mêmes que ce seroit une témérité que de la mettre au nombre des choses douteuses. Un des Catéchistes de l'Eglise Orientale de nos Révérends Peres Portugais, vint à notre maison & pria sérieusement notre Révérend Pere Supérieur de vouloir bien lui attester la vérité de ce fait.

Vous ne serez pas surpris, mon Révérend Pere, que les Chinois aient fait tant de cas d'une action qui ne passeroit en Europe que comme une chose fort ordinaire aux personnes même du siècle, qui l'est ou qui doit l'être en effet pour des personnes de notre état, si vous faites attention que le désintéressement, comme je l'ai remarqué plus haut, est regardé ici comme l'apogée de la perfection.

Quelque chose de plus sérieux & de plus solide en même-temps, est ce que nous dit publiquement un Missionnaire respectable de la Propagande. C'est M. Kou, Prêtre Chinois qui a été élevé en Italie, & qui depuis bien des années remplit ici les devoirs du ministère qui lui a été confié, à la satisfaction & avec les applaudissemens de tous ceux qui ont l'avantage de le connoître. Ce grave personnage nous fit l'honneur de venir à notre maison françoise le jour que nous célébrions la fête du Roi, & après les complimens ordinaires, il nous félicita du meilleur de son cœur, disoit-il, de la gloire que le frere Attiret venoit de rendre à Dieu & à la religion, en refusant le Mandarinat. Vous ne sçauriez vous persuader, ajouta-t-il, tout le bien qui en résultera. Je connois le cœur de mes compatriotes, & je puis vous assurer que rien n'est plus propre à faire impression sur eux, que la conduite qu'a tenue votre frere Attiret. Je compte en tirer un excellent parti dans toutes mes prédications, &c. Mais retournons à *Géhol* pour continuer à voir ce qui s'y passe.

Ce ne fut que vers les neuf heures du soir que le Comte Ministre sortit du

Palais; & appeler le perçut, deux ma félicita c Il lui di reur, qu ses servi charmée voulu l bienveil l'avoit ordre, prérogat qu'ainsi formais de Mand qui y so

Après le frere A conjura être son Je suis R j'ai renon ainsi je l'Empere plus effe vouloir vous cor pour qu'e

Palais ; de retour à son hôtel , il fit appeler le frere Attiret , & dès qu'il l'aperçut , il alla au-devant , lui tendit les deux mains à la maniere tartare , & le félicita de la maniere la plus obligeante. Il lui dit ensuite de la part de l'Empereur , que Sa Majesté étant satisfaite de ses services , & en particulier ayant été charmée de son portrait en grand , avoit voulu lui donner des marques de sa bienveillance & de son affection ; qu'elle l'avoit créé Mandarin du quatrieme ordre , & lui avoit accordé toutes les prérogatives attachées à ce grade ; qu'ainsi , lui frere Attiret , porteroit désormais toutes les marques de son degré de Mandarinat , & jouiroit des revenus qui y sont attachés.

Après que le Ministre eût ainsi parlé , le frere Attiret se jeta à ses pieds , & le conjura la larme à l'œil , de vouloir bien être son protecteur auprès de Sa Majesté. *Je suis Religieux* , lui dit-il , *& comme tel , j'ai renoncé à tous les honneurs de ce monde , ainsi je ne sçaurois accepter le bienfait de l'Empereur , sans m'enquer aux devoirs les plus essentiels de mon état. Je vous prie de vouloir le représenter à Sa Majesté , & je vous conjure d'employer tout votre crédit pour qu'elle ne me force point à accepter un*

emploi qui me feroit passer le reste de mes jours dans l'amertume. Mais, reprit le Ministre, le frere Castiglione & les autres Européens qui sont Mandarins du Tribunal d'Astronomie, sont bien Religieux comme vous? Oui, repliqua le frere Attiret, ils sont Religieux, & s'ils sont Mandarins, ce n'est que par force qu'ils le sont. Eh bien, répondit le Ministre, vous le serez aussi par force. Le frere le conjura de nouveau de vouloir bien intercéder pour lui. Cela suffit, interrompit le Ministre, nous en parlerons encore demain, & si vous vous obstinez à ne vouloir pas absolument des marques d'honneur attachées au Mandarinat, on vous dispensera de les porter, mais cela n'empêchera pas que vous ne jouissiez des revenus; de cette sorte, l'Empereur sera content & vous aussi; je me charge de le faire trouver bon à Sa Majesté. Non, Seigneur, reprit le frere Attiret, je ne puis pas plus accepter les revenus que les honneurs, & je vous supplie d'empêcher, autant que vous le pourrez, que je ne sois contraint ni aux uns ni aux autres. A demain, à demain, dit le Ministre, en s'en allant.

Le frere Attiret se retira dans son appartement, où il s'en faut bien qu'il ne prît le repos dont il avoit besoin; il

passa la
prieres,
l'interce
de saint
devoit
une grac
rer des
du jour,
partir p
à sa po
& lui r
les folli
veille;
lui ren
le déli
voyoit
vec une
mit de p
& d'es
pouvai
obtenir
tant d'a
A l'h
rendit
dessins
peine a
jardin,
même
l'y aya
vert &

passa la plus grande partie de la nuit en prieres, pour obtenir du Seigneur, par l'intercession de la très-sainte Vierge & de saint Ignace son protecteur, dont on devoit célébrer la fête le lendemain, une grace qu'il n'osoit presque pas espérer des hommes. Un peu avant la pointe du jour, il entendit que le Ministre alloit partir pour le Palais, il alla l'attendre à sa porte, se mit à genoux devant lui, & lui réitéra avec les mêmes instances les sollicitations qu'il lui avoit faites la veille; le Ministre comprit que ce seroit lui rendre un véritable service que de le délivrer d'une chose à laquelle il voyoit bien qu'il ne se soumettroit qu'avec une extrême répugnance; il lui promit de parler efficacement à l'Empereur, & d'employer toute l'autorité qu'il pouvoit avoir sur son esprit, pour lui obtenir ce qu'il paroïssoit souhaiter avec tant d'ardeur.

A l'heure ordinaire le frere Attiret se rendit au Palais pour y travailler à ses deffins ou à ses peintures. Il y fut à peine arrivé, qu'il reçut ordre d'aller au jardin, où l'Empereur devoit faire lui-même l'exercice de la fleche. Sa Majesté l'y ayant apperçu, lui dit d'un air ouvert & extrêmement gracieux : *viens,*

viens, approche-toi; viens-moi voir tirer de la fleche, & reste ici pour tout voir. Ses fils, toute la Cour, & tous les Grands étoient présens à cette cérémonie. Après avoir tiré quelques fleches, l'Empereur jetta par hafard les yeux sur le frere Attiret, & ne lui ayant point vu sur le haut du bonnet le petit globe de verre bleu qui est la distinction du degré de Mandarinat dont il l'avoit honoré, il s'adressa au Comte Ministre, & lui demanda s'il avoit exécuté ses ordres. Le Ministre fléchissant les genoux, lui répondit qu'oui, mais que le frere Attiret n'étoit pas bien aise d'être décoré d'aucun titre d'honneur. Il lui fit valoir ensuite, en homme qui veut rendre service, toutes les raisons que le frere lui avoit alléguées pour refuser le Mandarinat. L'Empereur ne répliqua pas un seul mot. L'exercice fini, le frere Attiret alla se remettre au travail. Sa Majesté ne fut pas long temps sans aller voir elle-même des peintures qu'elle paroissoit avoir si fort à cœur. Elle examina tout avec la dernière attention, & loua le Peintre sur un de ses portraits en petit qu'elle trouva fort ressemblant. Elle voulut néanmoins qu'il retouchât quelque chose, & demanda si cela pouvoit

le faire
pondit q
pereur s
ordonna
s'asseoir
qu'il fais
questions
ture, &
espece d
J'ai app
Mandarin
en sçait l
Attiret,
je ne puis
qui ne s'a
le Frere
est cepend
vrai, dit
Majesté
fusé cet
enfin que
Majesté.
voulu en
cher Fre
qu'à l'inf
qu'il le
rité.) E
ligieux,
répondit
malgré l

se faire actuellement. Le frere lui répondit que cela se pouvoit. Alors l'Empereur s'étant assis sur son trône, lui ordonna de se mettre à son aise, de s'asseoir & d'ôter son bonnet, parce qu'il faisoit fort chaud. Il lui fit plusieurs questions qui avoient rapport à la peinture, & descendant ensuite dans une espece d'entretien familier, il lui dit : *J'ai appris que tu ne voulois point être Mandarin, pourquoi cela ? Votre Majesté en sçait la raison, lui répondit le Frere Attiret, je suis Religieux, & comme tel je ne puis pas jouir de ces sortes d'honneurs, qui ne s'accordent pas avec mon état. Mais le Frere Castiglione est bien Mandarin, il est cependant Religieux comme toi. Il est vrai, dit le Frere Attiret, mais Votre Majesté sçait qu'il avoit plusieurs fois refusé cet honneur, & qu'il ne l'a accepté enfin que par les ordres absolus de Votre Majesté. (En effet, l'Empereur avoit voulu en différentes occasions élever ce cher Frere au Mandarinat, & ce ne fut qu'à l'instigation de l'Impératrice mere qu'il le lui fit accepter de pleine autorité.) Et le Pere Hallerstein n'est-il pas Religieux, reprit l'Empereur ? Oui il l'est, répondit le Frere Attiret, & ce n'est que malgré lui qu'il porte les marques du degré*

de Mandarinat auquel Votre Majesté l'a élevé ; il est à la tête du tribunal des mathématiques , il faut qu'il fasse les fonctions de sa charge. Eh bien , interrompit l'Empereur , tu serois aussi dans un tribunal pour y faire les fonctions de la tienne. Je ne sçais pas parler , ni n'entends assez bien le Chinois , reprit le Frere Attiret. L'Empereur parut satisfait de ces réponses , & parla d'autres choses.

Le soir du même jour , dès que le Comte Ministre fut de retour à son hôtel , le Frere Attiret alla lui faire ses très-humbles remerciemens du service qu'il lui avoit rendu auprès de Sa Majesté. Le Ministre le reçut très-bien , & lui fit mille reproches obligeants sur ce qu'il n'avoit pas voulu accepter le bienfait de l'Empereur. Après une courte conversation , le Frere Attiret se retira. Il fut à peine arrivé dans sa chambre , que le Ministre vint lui-même l'y visiter. Il lui fit l'honneur de l'entretenir près de trois quarts d'heure , avec beaucoup de familiarité , sur la Religion , sur l'état religieux , & sur tous les Européens qui étoient à la Cour. Il lui parla du Royaume de France , & lui fit connoître toute l'estime qu'il en faisoit ; il affecta en particulier de lui faire l'éloge

de tous ces
de l'Empe
sieurs fois
venoient à
fis, honnê
mérite, a
vrai plaisir
en trouva
mille aut
Frere rép
merciaut
Frere Att
illustre fa
& protégé
& le pria
même à r
Le Minist
les plus
la France
instruit q
Mandarin
vions qu
s'il nous
Attiret f
n'oublia
libéralité
redevab
king. Po
confidér
pu lui f

de tous ceux qui avoient été au service de l'Empereur jusqu'ici , répétant plusieurs fois que tous les Européens qui venoient à la Cour étoient tous gens choisis, honnêtes gens , gens d'honneur & de mérite , auxquels il se feroit toujours un vrai plaisir de rendre service quand il en trouveroit les occasions. Il lui fit mille autres complimens , auxquels le Frere répondit de son mieux. En le remerciant de ses offres obligeantes , le Frere Attiret lui rappella que dans son illustre famille on avoit toujours aimé & protégé les François en particulier , & le pria de vouloir bien continuer lui-même à nous honorer de sa protection. Le Ministre le lui promit dans les termes les plus gracieux. Il lui parla encore de la France , & lui demanda si le Roi seroit instruit que l'Empereur avoit voulu faire Mandarin un de ses sujets , si nous recevions quelquefois de ses nouvelles , & s'il nous faisoit des présens. Le Frere Attiret satisfit à toutes ses questions , & n'oublia pas de lui dire que c'étoit à la libéralité de nos Rois que nous étions redevables de notre établissement à Peking. Pour nous gagner encore plus la considération de ce Seigneur , il auroit pu lui faire valoir la bienveillance par-

ticuliere dont notre glorieux Monarchie & toute la famille royale daignent honorer notre Compagnie, & il l'auroit fait fans doute s'il ne fût survenu une visite qui mit fin à la conversation.

Au reste, mon Révérend Pere, ce Seigneur n'est pas le seul, qui, dans ces pays lointains, soit plein d'estime pour la France, & la mette fort au-dessus des autres Royaumes de l'Europe; la plupart des Grands qui sont initiés aux mysteres de la Cour pensent comme lui sur cet article, & les lettrés semblent renchérir sur tous, lorsqu'ils ont occasion d'en parler. Votre précieux Royaume, nous disent-ils quelquefois, est la Chine de l'Europe. Tous les autres Etats se font un devoir & un plaisir de suivre vos usages, vos maximes & vos rits. Je ne sçais en vérité où ils ont puisé tout ce qu'ils en disent, & en particulier ce qu'ils en ont écrit dans une espece de dictionnaire historique & géographique, commencé sous *Kang-hi*, & mis au jour par les ordres de l'Empereur régnant; livre par conséquent qui est authentique dans l'Empire. Voici mot à mot ce que j'y ai lu à l'article France. Vous ne trouverez pas mauvais, mon Révérend Pere, que je vous rapporte ce trait. Il est infiniment

flatteur pour la nation sup
tre les autres
civilisés.

La France
est au nord
circuit 112
1120 lieues
lent à peu
munes. *Elle*
La capitale
Cette ville
collège, où
quatre ou
de quarant
mille. Il y
toujours d
ceux où l
liers. Tous
d'ance du
pouvoir m
ceux qui e
seulement
dige une
jeûné troi
Royaume.
ce qu'il f
Peut-être
Marquisa
Seigneur

flatteur pour la France, de la part d'une nation superbe, qui daigne à peine mettre les autres peuples au rang des hommes civilisés.

La France, dit le livre que j'ai cité, est au nord-est de l'Espagne. Elle a de circuit 11200 li, c'est-à-dire, environ 1120 lieues, car 10 li Chinois équivalent à peu près à une de nos lieues communes. Elle est divisée en seize Provinces. La capitale de ce Royaume s'appelle Paris. Cette ville est remarquable, sur-tout par un collège, où il y a habituellement plus de quatre ovan d'étudiants, c'est-à-dire, plus de quarante mille, car un ovan est dix mille. Il y a sept autres collèges, (c'est toujours de Paris qu'il parle) sans compter ceux où l'on élève gratis les pauvres écoliers. Tous ces collèges sont sous la dépendance du Roi.... Le Roi de France a le pouvoir merveilleux de guérir des écrouelles ceux qui en sont attaqués, en les touchant seulement de la main. Il peut opérer ce prodige une fois chaque année, après avoir jeûné trois jours. La France a cinquante Royaumes sous sa dépendance. Je ne sçais ce qu'il faut entendre là par Royaumes. Peut-être veut-on parler des Principautés, Marquisats, Duchés, Comtés & autres Seigneuries, qui étoient anciennement

comme de petites Souverainetés. Quoi qu'il en soit, je pense que ce qui contribue le plus à leur donner une si grande idée de notre Royaume, c'est que la plupart des machines, des instrumens, des bijoux & des autres choses curieuses qui sont dans les magasins de l'Empereur, ou qui embellissent ses appartemens sont aux armes de France, ou marquées au nom de quelque ouvrier François. *Ceci est encore de notre Royaume*, disoit naïvement un des élèves du Frere Attiret, en regardant le couteau de parade de l'Empereur, que ce cher Frere avoit ordre de peindre dans son état réel & avec toutes ses dimensions. Ce Chinois connut que la lame de ce couteau avoit été faite en France, à l'empreinte de plusieurs fleurs-de-lys qu'il y remarqua. Les fleurs-de-lys sont ici connues de tout le monde, elles brillent par-tout. On les voit dans l'enceinte de notre église, sur nos calices, sur nos chasubles, sur nos croix, & sur tous nos ornemens d'autel. Elles sont dans notre maison sur la plupart de nos livres & de nos instrumens, sur nos horloges, sur nos girouettes, & presque à tous les coins de nos bâtimens. Elles se trouvent au dehors, chez les Grands, dans la plupart

des choses
seigneurs.
en si qu
pouvoir
armes de
multipliées d
de Chine
Louvre ou
mon Réve
sion; je re

Après l
mandarin
plus tran
qu'alo. s. l
suer, sui
de l'Emp
tous les j
devenu c
sence du T
assez déc
ainsi deva
sent de de
faisant de
pas neufs
êtes parti
vez pas e
il convenc
que vous
Les habit
trop usés.

des choses curieuses dont ils sont possesseurs. Elles sont chez le Prince, & en si grande quantité que je crois pouvoir dire sans exagération que les armes de France se trouvent aussi multipliées dans le palais de l'Empereur de Chine, qu'elles peuvent l'être au Louvre ou à Versailles. Pardonnez-moi, mon Révérend Pere, cette petite digression; je reviens à mon sujet.

Après le dénouement de l'affaire du mandarinat, le Frere Attiret fut un peu plus tranquille qu'il ne l'avoit été jusqu'alors. Il continua à peindre ou à dessiner, suivant les ordres qu'il recevoit de l'Empereur, qu'il voyoit presque tous les jours. Le Ministre, qui étoit devenu comme son mentor depuis l'absence du *Té-kong*, trouva qu'il n'étoit pas assez décentement vêtu pour paroître ainsi devant Sa Majesté; il lui fit présent de deux de ses propres habits en lui faisant des excuses sur ce qu'ils n'étoient pas neufs. *Je sçais*, lui dit-il, *que vous êtes parti précipitamment, & que vous n'avez pas eu le loisir de vous équiper comme il convenoit; il est de la décence néanmoins que vous soyez un peu plus proprement. Les habits que vous portez paroissent un peu trop usés. Du reste, n'ayez point de ré-*

pugnance à porter ceux que je vous offre ; je ne les ai mis que peu de jours , & personne autre que moi ne s'en est servi. L'attention de ce Seigneur pour le Frere Attiret est en partie l'effet de sa bonne éducation , & des sentimens que tous ceux de sa famille , comme je l'ai déjà remarqué , ont eu de tous temps pour les François depuis notre établissement à Peking.

Quoique le Frere Attiret ne jouît pas alors d'une fort bonne fanté , il étoit obligé néanmoins de peindre du matin au soir sans se procurer d'autre repos que celui des repas & de la nuit ; encore étoit-il obligé de prendre souvent sur son sommeil pour combiner à part soi les différens arrangemens de ses desseins & de ses peintures. Il ne fut en Tartarie qu'une cinquantaine de jours , parmi lesquels quarante seulement furent employés à l'ouvrage , & durant ce court espace de temps il fit vingt-deux portraits à l'huile , quatre grands desseins , tant de la cérémonie que des autres exercices , & quantité d'autres choses , dont chacune en particulier auroit , dans des circonstances plus favorables , demandé un ou plusieurs jours de travail. Aussi ce pauvre cher Frere fut-il si accablé & si abbatu qu'il

qu'il é
 Nous l
 dos co
 beauco
 avoit c
 gehol , q
 pece de
 la cham
 arrivée
 le repo
 porte fo
 dans pe
 l'Emper
 l'égard d
 à peu pr
 me je l'a
 qu'il fera
 miere fo
 & le Fr
 lui , doi
 il est trè
 n'ont été
 traits des
 venus ,
 par le F
 Il faut
 la gloire
 d'exécut
 parmi n
 ont des
 Tom

qu'il étoit méconnoiffable à son retour. Nous le vîmes venir maigre, pâle, le dos courbé, & ne marchant qu'avec beaucoup de difficultés & de peines. Il avoit contracté, tant par la fatigue de *gehool*, que par celle du voyage, une efpece de sciatique, qui l'obligea de garder la chambre plus de quinze jours après son arrivée ici; mais, graces au Seigneur, le repos lui rendit ses forces, & il se porte fort bien aujourd'hui. Il doit faire dans peu le même voyage, parce que l'Empereur fera la même cérémonie à l'égard des nouveaux transfuges qui font à peu près au nombre de dix mille, comme je l'ai dit plus haut. Il y a apparence qu'il fera les choses plus à l'aise que la première fois, parce que le Pere Siguelbart, & le Frere Castiglione, Peintres comme lui, doivent l'accompagner; d'ailleurs, il est très-probable que les trois Peintres n'ont été appelés que pour tirer les portraits des principaux d'entre les nouveaux venus, tout le reste ayant déjà été peint par le Frere Attiret.

Il faut être en Chine, & y être pour la gloire de Dieu, pour venir à bout d'exécuter tout ce qu'on y fait. Ceux, parmi nos habiles artistes d'Europe, qui ont des fantaisies, & qui ne veulent tra-

vaille qu'à leur maniere , & dans le temps qu'il leur plaît , devroient venir passer ici quelque temps. Ils seroient , à coup sûr , guéris radicalement de tous leurs caprices , après quelques mois de noviciat à la Cour de Peking.

Depuis que les Missionnaires sont établis ici , il n'y a eu aucun Empereur qui ait plus profité de leurs services que l'Empereur régnant ; & il n'y en a eu aucun qui les ait plus maltraités , & qui ait porté de plus foudroyans arrêts contre la sainte religion qu'ils professent. C'est pour lui complaire néanmoins , que le feu Pere Chaliier inventa la fameuse horloge des veilles , ouvrage qui , en Europe même , passeroit pour une merveille ou tout au moins pour un chef-d'œuvre de l'art : que le Pere Benoit exécuta , il y a quelques années , la célèbre machine du val de Saint-Pierre , pour fournir aux plus variés & aux plus agréables jets d'eau qui embellissent les environs de la maison Européenne , bâtie sur le dessein & sous la direction du Frere Castiglione : que le Frere de Brosfard a fait , en genre de verrerie , les ouvrages du meilleur goût & de la plus difficile exécution , ouvrages qui brillent aujourd'hui dans la salle du trône avec

ce qu
& d'A
plaire
que le
reufen
une c
ordina
tous le
est éto
de l'ho
Frere a
combin
qui ren
relevé
pour l'a
marche
qu'elle
C'est ég
lance ,
Mission
pris un
de figur
à la ma
ce Révé
lieu de
talent p
très-pro
nera de
facultés
lui dira

ce qui est venu de plus beau de France & d'Angleterre : c'est pour lui complaire encore, & pour obéir à ses ordres, que le Frere Thibault vient de finir heureusement un lion automate, qui fait une centaine de pas comme les bêtes ordinaires, & qui cache dans son sein tous les ressorts qui le font mouvoir. Il est étonnant qu'avec les seuls principes de l'horlogerie la plus commune, ce cher Frere ait pu, de lui-même, inventer & combiner tout l'artifice d'une machine qui renferme tout ce qu'il y a de plus relevé dans la mécanique. J'en parle pour l'avoir vue, & pour l'avoir fait marcher dans le palais même, avant qu'elle eût reçu sa dernière perfection. C'est également pour capter sa bienveillance, que le Révérend Pere Sigismond, Missionnaire de la Propagande, a entrepris un autre automate, qui doit être de figure humaine, & qui doit marcher à la manière ordinaire des hommes. Si ce Révérend Pere réussit, comme il y a lieu de l'espérer de son genie & de son talent pour ces fortes de choses, il est très-probable que l'Empereur lui ordonnera de douer son automate des autres facultés animales: tu l'as fait marcher, lui dira-t-il, tu peux bien le faire parler.

Dès qu'il a donné ses ordres, il faut que tout se fasse, & rien ne doit être impossible. A force de s'entendre donner le titre pompeux de fils du Ciel, il se persuade qu'il en est quelque chose; & donnant à ce beau nom une signification plus étendue que celle qu'on lui attribue ordinairement, il n'est pas éloigné de croire qu'il doit participer à la puissance céleste. Il n'est sorte de proposition à laquelle on ne doive s'attendre de sa part. Aucun talent n'est à négliger de la part de ceux qui sont à son service; parce que, lorsqu'on s'y attend le moins, on est appelé ou pour une chose ou pour l'autre. Les goûts de ce Prince varient, pour ainsi dire, comme les saisons. Il a été pour la musique & pour les jets d'eau; il est aujourd'hui pour les machines & pour les bâtimens. Il n'est guere que la peinture pour laquelle son inclination n'ait pas encore changé. Les mêmes goûts peuvent lui revenir, & nous devons toujours nous tenir sur nos gardes pour n'être pas pris au dépourvu.

Les Européens qui sont à la Cour ne doivent ignorer de rien, à en juger par la conduite qu'on tient à leur égard. S'il se trouve dans les magasins de l'Empereur, quelques machines, quelques instrumens, quelque minéral, ou quelque

drogue
ni le no
pour êt
du mon
de rare
qu'alors
les metr
François
Sa Maje
noissanc
des pay
Sans
les Miss
faisant
premier
nois, &
vernem
le calen
éclipses
s'éclipse
je, ces
faisons
foibles
bien au
n'avions
naturels
serions
cours f
pendant
nous fai

drogue dont on ne connoisse ni l'usage ni le nom, c'est à nous qu'on s'adresse pour être instruit. Si, de quelque pays du monde, on a apporté quelque chose de rare, de précieux & d'inconnu jusqu'alors, c'est nous encore qui devons les mettre au fait, comme si le titre de François ou d'Européen au service de Sa Majesté étoit une enseigne de la connoissance universelle de tout ce qui est des pays étrangers.

Sans compter les services réels que les Missionnaires rendent à l'Etat; en y faisant fleurir l'astronomie, qui est le premier objet de la politique des Chinois, & le point capital de leur Gouvernement; car, selon leur idée, sans le calendrier, & sans le calcul exact des éclipses, la grandeur de leur Empire s'éclipseroit bientôt; sans compter, dis-je, ces services, nous avons fait & nous faisons chaque jour, chacun suivant nos foibles talents, ce qui nous auroit paru bien au-dessus de nos forces, si nous n'avions été animés par des motifs sur-naturels, & dont certainement nous ne serions jamais venus à bout sans un secours spécial de la divine bonté. Cependant ce même Prince pour lequel nous faisons humainement plus que nous

ne pouvons, est celui qui a massacré nos freres dans les provinces, qui a profcrit notre sainte religion avec le plus de rigueur, & qui nous a restreint nous-mêmes à n'exercer les fonctions de notre ministere, qu'avec les dernieres précautions. Malgré toutes nos peines, nos inquiétudes & nos perplexités, Dieu n'a pas laissé que de nous donner quelques sujets de consolation. Nous avons eu le bonheur, dans l'enceinte même de Peking, de procurer la grace du saint bap-tême, ou par nous mêmes, ou par nos Catéchistes, à plus de trois mille enfans, tant exposés que malades ou moribonds, à trente enfans de chrétiens, & à trente-cinq adultes. Hors de la ville, dans nos missions Françoises, dépendantes de notre maison, la récolte a été un peu plus abondante. Le seul Pere *Kao*, Jésuite Chinois, a baptisé cent trente-trois adultes, & cent quatre-vingt-dix-sept enfans. Je ne parle point des confessions & des communions que nous avons eues pendant le cours de l'année. Leur nombre est tous les ans à-peu-près le même. Nos églises sont remplies ici, les jours de fêtes ou de dimanches, comme elles le sont en France. En France, ce sont les dévotes qui les fréquentent; ici, ce

sont les
rence. I
la plup
ici, son
grands
& aux
à les p
fant un
tachem
de tou
contron
plier to
pas des
laissons
ainsi di
riere. M
douce
dront n
ciles &
un jour

Pour
ment,
qu'il n
somme
de gag
posséde

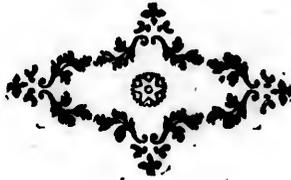
Ne
vos ta
refuser
des sec

font les dévots : voilà toute la différence. Du reste , mon Révérend Pere , la plupart des chrétiens que nous avons ici , sont gens de la lie du peuple. Les grands sont trop attachés aux honneurs & aux biens de ce monde , pour risquer à les perdre entièrement en embrassant une religion qui en ordonne le détachement le plus sincere. Au travers de toutes les difficultés que nous rencontrons , & qui semblent se multiplier toujours de plus en plus sous les pas des ouvriers évangéliques , nous ne laissons pas que de nous aheurter , pour ainsi dire , à vouloir fournir notre carriere. Nous nous flattons encore de la douce espérance que les temps deviendront meilleurs , & que les esprits indociles & orgueilleux fléchiront peut-être un jour sous le joug de la foi.

Pour accélérer cet heureux changement , je sens , mon Révérend Pere , qu'il nous faudroit , à tous tant que nous sommes ici , l'art de manier les esprits & de gagner les cœurs , au point que vous possédez vous-même.

Ne pouvant pas nous communiquer vos talents , j'espere que vous ne nous refuserez pas vos lumieres , ni aucun des secours que vous pourrez nous pro-

curer. Le fardeau dont vous avez bien voulu vous charger , en vous soumettant à être le Procureur général de notre mission , nous est une preuve convaincante du zele que vous avez pour nos intérêts , & pour ceux de tant de pauvres idolâtres auxquels nous sommes à même d'ouvrir le chemin du ciel. C'est ainsi que , sans passer les mers , vous aurez part à tous les mérites de notre apostolat. Je compte , en mon particulier , que vous voudrez bien m'honorer de votre bienveillance , & que vous me donnerez quelque part à vos saints sacrifices , en l'union desquels je suis avec respect , &c.



De quelq
naire
au Pe
1754

VOIC
du Pere
Portuga
a passé
vaisseau
ce qui fu
à Lisbo
Pere Mo
Ville; i
que cel
dévotio
de son
Il partit
gais qui
Goa. Pe
tous no
liere : to
dire la
presque
gens de

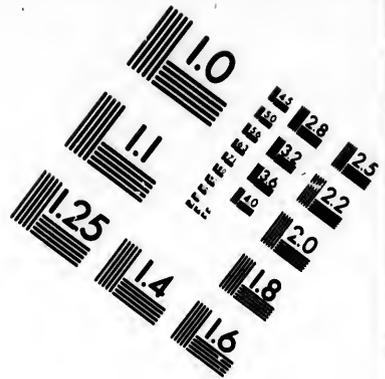
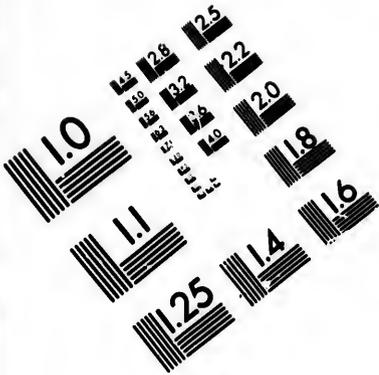
E X T R A I T

De quelques lettres du Pere Roy , Missionnaire de Chine , décédé le 8 janvier 1769, au Pere de Brassaud , sur la fin de 1754.

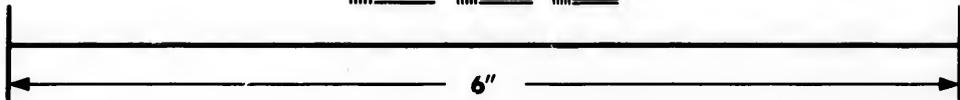
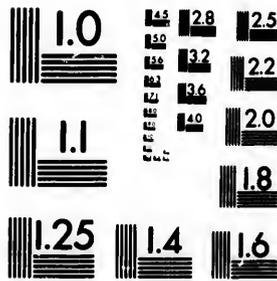
VOICI ce que j'ai appris de la mort du Pere Masson. Le Pere Motta, Jésuite Portugais, qui est né (à Macao,) & qui a passé au Mozambique sur le même vaisseau que le Pere Masson, m'a dit ce qui suit : Le Pere Masson étant arrivé à Lisbonne eut pour ange - gardien le Pere Motta jusqu'à son départ de cette Ville; il ne témoigna d'autre curiosité que celles qui pouvoient contenter sa dévotion. Il a passé la meilleure partie de son temps devant le saint sacrement. Il partit de là avec seize Jésuites Portugais qui alloient qu au Mozambique ou à Goa. Pendant toute la route, il édifia tous nos Peres d'une maniere particulière : toutes les fois qu'il ne pouvoit pas dire la messe, il communioit : il étoit presque toujours en oraison. Tous les gens de l'équipage le regarderent comme

Q v





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25

10
12
15

un saint : il ne put faire aucun exercice de zele , parce qu'il ne sçavoit pas le Portugais. Le dernier mois il fut obligé de déclarer un mal qu'il avoit caché jusqu'alors ; c'étoit une chaleur d'intestins dans l'endroit du fondement qui lui échauffa tellement cette partie , que les chairs s'étant pourries , l'ouverture étoit six fois plus large qu'elle ne doit être : lorsqu'il déclara son mal , il n'étoit plus temps d'y remédier. Pendant les derniers jours de sa maladie , il perdit la connoissance : dans le délire , il ne parloit que de Dieu & de la sainte Vierge. Lorsqu'on mouilla l'ancre au Mozambique , il étoit à l'extrémité. Les Peres n'osoient pas le toucher pour le transporter , dans la crainte d'avancer sa mort. Dès que les Chirurgiens se mirent en devoir de le faire , il expira entre leurs bras. On trouva derriere son chevet des cilices & des chaînes horribles. On le transporta tout de suite au colége , où il fut enterré tout en descendant , parce que plusieurs mois avant sa mort son corps étoit tout corrompu. Voilà tout ce que j'ai pu sçavoir de votre ami.

Nota. Le P. Toussaint Masson , Peintre , venoit en Chine : il mourut le 5 Juillet 1749

Au

V

Pere

mod

imp

nous

sa sa

suffir

d'or

beso

pays

cela

que

vous

Que

sente

grac

de n

nous

égal

P

prin

litté

des

bien

plai

Au Pere Lamatthe, du 18 novembre 1754.

Vous apprendrez ma situation par le Pere B..... Cette situation ne s'accommode guere avec l'activité d'un zele impétueux ; mais dans cette situation nous pouvons glorifier Dieu, en faisant sa sainte volonté ; c'est ce qui doit nous suffire à l'un & à l'autre. Devenez homme d'oraison, vous en aurez un très-grand besoin. Vous aurez à souffrir dans ces pays-ci : je m'y attendois, je le sçavois ; cela ne m'a pas dégoûté. Je crois aussi que vous n'en ferez pas moins disposé à vous laisser conduire par la Providence. Que cette divine Providence nous présente de moment en moment de choses gracieuses ou des occasions de croix, de mort, &c. Si nous sommes tels que nous devons être, tout doit nous être égal.

Prenez pour le temps du voyage des principes moins durs, un peu moins de littéralité. Il faut, avec des Officiers & des Matelots, pour pouvoir faire du bien, sçavoir, sans lâche & indigne complaisance, user d'une certaine épikie. On

Q vj

entend à table, sur-tout dans les commencemens avant qu'on les ait gagnés, bien des choses qui vous effaroucheront; il y a, à ce que je crois, un certain milieu entre un sérieux imposant qui montre une désapprobation manifeste, & un air trop ouvert qui soit un indice de notre approbation de ce qui se dit. Les avis sur les paroles sales, les juremens; les médisances ne font pas de faison qu'après avoir gagné la confiance. Un air trop austere lorsqu'on entend des choses qui, pour ne valoir rien dans la bouche d'une personne consacrée à Dieu, ne font pourtant pas aussi criminelles pour des gens qu'une éducation de vaisseau rend presque tous excessivement libres dans leurs paroles, ne sert qu'à inspirer de l'éloignement: on ne peut les corriger que par le cœur qu'il faut gagner. Qui peut donner ce juste milieu par lequel on n'excede ni d'un côté ni d'un autre: Je crois qu'il n'y a guere que l'esprit d'oraison & d'une oraison habituelle. Devenons saints, cher a..., nous en aurons grand besoin.



Au P

JE ne
Impér
mon
digne
plus i
penda
devien
mais
avant
espece
morte
bien p
de gra
tere-ci
toute
Dieu
misere
ployer
mon tr
en Ma
nité,
Dieu i
Un me
s'il est
mande

Au Pere de Brassaud, du 23 octobre 1757.

JE ne suis pas horloger de Sa Majesté Impériale. Sur l'exposé que j'ai fait de mon peu de science, on m'a jugé indigne de cet honneur, je suis encore plus indigne d'être Missionnaire, & cependant je le suis; priez pour que j'en devienne plus digne. Si vous devez jamais être des nôtres, mourez à tout avant que d'y venir: les tracas de toute espece font bien revivre une ame à demi morte; il faut que cette sainte mort ait bien porté les derniers coups, le coup de grace à une ame destinée à ce ministere-ci; puissai-je un jour remplir, dans toute son étendue, l'idée que j'en ai. Si Dieu veut faire quelque chose sur les miseres & sur le néant, il n'a qu'à m'employer, je suis bien son homme. Adieu, mon très-cher; unissons-nous en Dieu, en Marie, & commençons notre éternité, du moins en faisant la volonté de Dieu ici-bas, comme on la fait là haut. Un mot de Dieu de ma part à N.... s'il est à la Fleche. Je vous le recommande, je sçais que cette recomman-

dation est assez inutile : les plus grandes infidélités ne rebutent pas notre cher Maître, rebuteroient-elles ses Ministres?

L E T T R E

*Du Pere Lamatthe, Missionnaire en Chine ;
au Pere Brassaud.*

Ce 6 janvier 1756.

MON RÉVÉREND PÈRE, ET
TRÈS-CHER COLLEGE,

Je crois que vous sçavez à peu près tout ce qui regarde mon voyage. Je suis arrivé ici en fort bonne santé le 23 Août, après une traversée bien longue comme vous voyez ; mais aussi elle a été bien douce, car Dieu ne nous a pas jugés dignes de souffrir pour lui que les peines inséparables de toute navigation. J'ai trouvé ici tout le monde en assez bonne santé : le Pere supérieur même étoit alors fort bien ; mais depuis ce temps là, il n'a presque pas eu de bon intervalle ; environ trois semaines de fièvre tierce, & des attaques d'asthme presque continues, & qui l'obligent à passer la plus

gran
le fo
que
nou
null
supé
supé
néce
Il
vail
fécu
feau
le A
Forg
de la
tagn
font
cette
peuy
poid
Pere
avec
jour
deux
moi
(je
vére
cha
core
plus

grande partie de la nuit sur une chaise ; le font bien souffrir ; j'espère cependant que nous le conserverons long-temps, & nous en avons besoin ici, car il n'y a nulle apparence que le Révérend Pere supérieur général vienne ici pendant sa supériorité, il est trop occupé & trop nécessaire là où il est.

Il a bien peu de secours, vu le travail indispensable dans ces temps de persécution. Nous avons perdu le Pere Chan-seaume dans le mois d'avril ; ainsi voilà le *Kiang-si* sans Missionnaire. Le Pere Forgeot est d'une foible fanté, & le Pere de la Roche est confiné dans ses montagnes : à la vérité nos Jésuites Chinois sont partis dès le commencement de cette année ; mais vous sçavez ce qu'ils peuvent faire à présent ; ainsi tout le poids du travail tombe sur le Révérend Pere Dugad : aussi l'épuisement, joint avec des coliques de quatre ou cinq jours de suite, ont pensé nous l'enlever deux fois cette année. Le Pere Roy & moi pourrions aller partager ses fatigues, (je dis le Pere Roy, parce que le Révérend Pere supérieur général vient de changer sa destination, s'il n'a pas encore été proposé à la Cour, le jugeant plus nécessaire aux provinces :) aussi

sommes-nous demandés & attendus; & si les circonstances permettent de faire quelques tentatives, on me fera partir en peu de temps. Ce qui arrête, c'est l'emprisonnement des cinq Peres pris dans le Nan-king; parce que s'il m'arrivoit quelque malheur, on craindroit de leur attirer à eux mêmes des mauvais traitemens; mais je crois même que cela n'arrêtera pas. Vu les nouvelles reçues de Peking, ils devoient être déjà délivrés ou sur le point de l'être. Il y a déjà quatre ou cinq mois que le Pere d'Arocha, vice-provincial de Chine, étant allé voir le premier Ministre, qu'on a sollicité plusieurs fois de parler en faveur des prisonniers, celui-ci lui dit de lui-même, & sans être prévenu sur cette matiere, qu'il étoit actuellement chargé de l'affaire de nos Peres, que certainement elle se termineroit cette année, & qu'on les renvoyeroit chez eux, c'est-à-dire à Macao; puis se tournant vers les autres Ministres qui étoient présens, il ajouta: Il faut bien leur donner cette consolation, (aux Jésuites de Peking) car ils ont bien de la peine de les voir ainsi dans les prisons, parce qu'ils sont Européens comme eux: d'ailleurs l'Empereur ayant reçu de son armée des nou-

velles
noien
où il f
pateu
teur n
espec
muoit
ceux
qui la
portée
devoit
ceux
étrang
perpét
trois a
mer de
donné
compt
prison
déjà fa
& em
exécut
fera. I
sont m
guere
march
ses ont
sieurs
s'étoie
introd

velles plus avantageuses, qui lui apprennoient que le royaume de Tchong-kar, où il fait la guerre pour en chasser l'usurpateur, étoit soumis, & que l'usurpateur même étoit pris, avoit donné une espece d'amnistie par laquelle il commuoit les peines des criminels ou de ceux qui passoient pour tels, & contre qui la sentence n'avoit pas encore été portée. Par cette amnistie tous ceux qui devoient être décollés seroient étranglés; ceux qu'on devoit condamner à être étranglés seroient en exil perpétuel; l'exil perpétuel devoit être changé en exil de trois ans, &c., & on pouvoit se rédemmer de celui-ci. Tout cela nous avoit donné les plus belles espérances; & on comptoit si bien sur la délivrance des prisonniers, que le Pere provincial avoit déjà fait des dispositions sur leur demeure & emploi: rien cependant n'est encore exécuté, & je ne sçais quand cela le fera. Les dernieres nouvelles de l'armée sont moins favorables, & le temps n'est guere propre à faire de nouvelles démarches auprès de l'Empereur. Les choses ont changé de face en Tartarie: plusieurs des Princes du Tchong-kar, qui s'étoient donnés à lui & qui y avoient introduit son armée, s'en sont retirés;

& après l'avoir engagée dans des gorges de montagnes & dans des pays déserts, ils ont été s'emparer des passages pour lui couper les vivres. Elle se trouve renfermée & en danger de mourir de faim; vous jugez de l'impression que cela a fait à la Cour, & combien l'Empereur doit être disposé à accorder des graces. Il a fait donner en sa présence même cent coups de fouet & de bâton à son propre gendre, traitement dont il doit mourir, parce qu'il avoit dissipé les soupçons qu'on donnoit de la fidélité des Princes Tartares; & après cela, il a ordonné qu'on le traduisît au tribunal des crimes pour le faire juger. N'êtes-vous pas étonné qu'on cherche à priver les prisonniers de la précieuse couronne du martyre ? Vous changeriez bien de sentiment si vous étiez ici : nous serions presque sans espérance de trouver aucun chrétien qui voulût nous cacher chez lui, si les Peres étoient mis à mort, parce qu'ici on punit tous ceux qui ont eu des rapports avec les Missionnaires, si ceux-ci sont condamnés.

Le Pere de la Roche, à qui il vient d'arriver une mauvaise affaire, est errant de tous côtés, sans pouvoir trouver personne qui veuille de lui, Voici ce qui

a donné
souffre

Que
un terr
gode en
étant a
par has
berent
dieux
grand t
veulen
quartie
enleve
inutile
ainsi in
erie to
c'est se
chefs
ce brui
Celui-
tiens,
la bast
reussem
laissent
sement
arrêter
courage
tonnac
les gen
livre,

a donné occasion à la persécution qu'il souffre dans ses montagnes.

Quelques chrétiens avoient acheté un terrain où il y avoit une petite pagode environnée d'arbres. Les chrétiens étant allé les couper, ces arbres, soit par hasard ou de dessein prémédité, tomberent sur la pagode & briserent ces dieux de pierre ou de bois. Sur cela grand tapage de la part des idolâtres qui veulent en avoir raison. Dans un autre quartier du même district, un chrétien enleve sa promise qu'il avoit demandée inutilement par trois fois. Cette femme, ainsi introduite de force chez son mari, crie tout haut à l'Européen, & dit que c'est son beau-pere qui le récele. Les chefs du Village craignant les suites de ce bruit, vont donner avis au Mandarin. Celui-ci fait d'abord arrêter cent chrétiens, & leur fait souffrir les soufflets, la bastonnade, &c. ils confessent généreusement d'abord, mais à la fin ils se laissent vaincre, & donnent malheureusement un billet apostatique. On en fait arrêter cinquante autres qui souffrent avec courage les tourmens ordinaires, la bastonnade, &c. Pour les faire succomber, les gens du tribunal à qui le mandarin les livre, s'avisent d'un nouveau supplice

qui avoit été en usage au Japon. Après leur avoir lié les mains derrière le dos, ils leur attachent le pouce l'un contre l'autre, avec une corde par laquelle ils les suspendent à une poutre, & les laissent dans cette situation jusqu'à ce qu'ils aient triomphé de leur foi. Le Mandarin a fait conduire les fidèles dans le lieu d'où ils sont originaires, pour les faire juger par celui qui les gouverne : ils en sont revenus avec leurs glorieuses palmes, & tout est à présent un peu plus tranquille à la montagne. Comme cependant tout Européen passe pour être complice du fameux *Ma-chao-chu*, révolté du Hou-quand, il y a trois ou quatre ans, en cherchant celui-ci, on cherche en même temps les Européens, & c'est pour cela que le Pere de la Roche est en fuite : mais on juge ici que ces mouvemens ne tarderont pas à tomber.

Dans les autres provinces, les choses sont assez tranquilles. On fait toujours cependant des perquisitions pour arrêter *Ma-chao-chu* qui ne sera jamais pris, & qui sans doute fera prendre bien des Missionnaires. Tout entre les mains de Dieu qui ôtera, quand il lui plaira, cette occasion de persécution pour nous.

A l'égard de la religion, un nouvel

accide
Gouve
les Chi
de leur
où les
comme
Manda
que po
en Chi
celui d
plus d
cargais
nois &
par les
dent qu
ils ont
le tout
on ne p
présenc
difes.

AVAN
cré dep
mit sur
son dio
pérons
Portug
liers, n
voir et

accident pourra lui nuire. Le voici. Le Gouverneur de Manille en a chassé tous les Chinois infidèles. Ceux-ci désespérés de leur exil n'ont pas été plutôt à Emouï, où les vaisseaux font ordinairement leur commerce, qu'ils ont été rapporter aux Mandarins que les Espagnols ne venoient que pour faire entrer des Missionnaires en Chine; que c'étoit-là le dessein de celui de cette année; qu'il avoit porté plus d'argent qu'il n'en falloit pour sa cargaison pour le distribuer aux Chinois & les gagner. La visite a été faite par les Mandarins: on a trouvé l'excédent qui étoit pour un commerçant d'ici. Ils ont obligé les Espagnols à descendre le tout. Il est gardé dans une maison, & on ne peut en tirer une piastre qu'en leur présence & pour payer les marchandises.

Ce 6 janvier 1756.

AVANT-HIER un Jésuite Allemand, sacré depuis peu Evêque de Nan-king, se mit sur une barque pour tâcher de gagner son diocèse: s'il réussit, comme nous l'espérons, on ne tardera pas à le suivre: Portugais & François, séculiers & réguliers, n'attendent que le moment de pouvoir entrer. Le même jour M. le Fevre,

du séminaire des Missions étrangères ; Evêque de Nolene, & Vicaire apostolique de Cochinchine, dont il fut chassé il y a cinq ans avec les autres Missionnaires, s'embarqua sur un vaisseau François pour se rendre à Malaque, & de-là retourner, s'il le peut, par Camboge, dans son vicariat : la persécution continue toujours en Cochinchine avec la même vigueur. Les Jésuites Portugais n'y ont plus que deux Missionnaires, dont l'un, le Pere Loureyro, est à la cour en qualité de médecin & de mathématicien : l'autre, qui est Chinois, travaille librement dans les terres, parce qu'il n'est pas aisé de le reconnoître. On n'espère pas plus de liberté du vivant du Roi, monstre horrible par ses excès & ses débordemens.

Il y a grand nombre de Chrétiens & de Missionnaires au Tonquin ; les Européens cependant sont obligés de s'y tenir cachés, parce que la religion n'y est point autorisée. J'ai l'honneur d'être, &c.



Du l

Il se
plaisir
l'année
ou qu
auroit
tiere p
ne se
nées ?
de ce
comm
le Rév
monta
France
ai pou
idée qu

L E T T R E

*Du Pere Lamatthe, Missionnaire, au Pere
Brassaud.*

Ce 20 août 1759.

MON RÉVÉREND PÈRE, ET
TRÈS-CHER COLLEGE,

P. C.

Il seroit difficile d'exprimer avec quel plaisir j'ai reçu votre lettre de la fin de l'année de 1757. Si elle fut venue plutôt ou qu'elle eût été plus longue, elle en auroit encore été mieux reçue. La matiere peut-elle manquer à deux amis qui ne se sont pas vus depuis plusieurs années? Mille & mille actions de graces de ce que vous me mandez de nos amis communs. L'an passé je vins remplacer le Révérend Pere de la Roche dans ces montagnes qui faisoient quelquefois en France le sujet de nos entretiens, & j'y ai pour collegue le Pere Maur. Quelque idée qu'on puisse avoir de ce séjour, nous

nous y trouvons fort bien l'un & l'autre; Je crois que vous n'attribuerez pas notre contentement à la situation avantageuse du poste, nos montagnes escarpées & nos profondes ravines n'ont guere de quoi plaire, quoique presque par-tout cultivées jusqu'au sommet. Mais la ferveur & le nombre des chrétiens nous y adoucissent les fatigues inséparables des voyages fréquens que nous y avons à faire. Mon collegue qui y est venu deux ans avant moi, en est déjà presque entièrement épuisé, & a craché le sang cette année pendant deux jours: peu à peu il s'est rétabli & s'est cru en état de continuer son ouvrage. Aussi est-il chargé de ce qu'il y a de plus difficile, c'est-à-dire, des quartiers éloignés de plusieurs journées de notre résidence ordinaire, parce qu'il peut sans danger loger chez des infidèles sur la route. Jusqu'à présent je n'ai parcouru que les chrétientés de notre voisinage: elles sont nombreuses: il y a de quoi occuper près de quatre mois à confesser tous les jours, sans chomer. Les congrégations du Saint-Sacrement & des SS. Anges y font un bien qu'on ne sçauroit exprimer. On y instruit les enfans avec soin, & ils viennent tous les mois régulièrement se faire examiner

Exam
à la fi
envir
laisse
lieue
tres f
cution
midite
un pe
ques a
bien d
tablir,
puis m
à faire
je les a
bonne
auprès
si c'est
pussiez
Quelle
par tro
plusieu
bien m
près qu
est trop
funérai
fait mé
& il y
religion
tion qu
T

Examiner. A l'examen général qui se fait à la fin de l'année, ils étoient l'an passé environ 350 des deux sexes, & nous n'y laissons venir que ceux qui sont à une lieue de distance ou à peu-près, les autres sont examinés ailleurs. Les persécutions presque continuelles, & la timidité de quelques chrétiens, avoient un peu fait négliger ces examens quelques années; mon collègue s'est donné bien des mouvemens pour les faire rétablir, & il en est venu à bout; & depuis mon arrivée, je n'ai eu autre chose à faire qu'à tenir les choses sur le pied où je les ai trouvées. La congrégation de la bonne mort fait au moins autant de bien auprès des moribonds. Que je voudrois, si c'est la volonté de Dieu, que vous pussiez en être témoin vous-même! Quelle consolation! de les voir aller par troupes assister le malade, veiller plusieurs nuits de suite pour l'aider à bien mourir, & ne l'abandonner qu'après qu'il est rétabli ou enterré; & s'il est trop pauvre, fournir aux frais de ses funérailles. Leur charité sur cet article fait même impression sur les idolâtres, & il y en a qui ont été attirés par-là à la religion chrétienne. Malgré la persécution qui continue toujours, & plus ici

que dans les autres Missions, nous avons tous les ans la consolation de baptiser bon nombre d'adultes & d'enfans ; & j'ai bien changé de sentiment sur la Chine depuis que j'y suis. Avant mon départ, je croyois que c'étoit la Mission où l'on faisoit moins de bien, & je crois à présent que c'est une de celles où l'on travaille avec plus de succès, sur-tout dans les campagnes : ici nous avons à faire à des hommes qui sont en état d'entendre les instructions qu'on leur fait, & qui ont assez de droiture pour reconnoître la vérité lorsqu'on la leur présente, quoique la crainte les empêche souvent de la suivre. Mais en Canada & aux Indes, on ne trouve pour la plupart que des gens qu'il faut faire hommes avant de les faire chrétiens, si ce que j'en ai oui dire, est vrai. Dans nos montagnes sur-tout la religion fait des progrès, & elle en feroit bien davantage si nous avions à la main de bons Catéchistes ambulans. Mais il est rare de trouver des gens qui réunissent les qualités nécessaires pour cet important emploi, & nous en sommes en fort grande disette. C'est cependant par les Catéchistes que le royaume de Dieu s'étend, & nous n'avons gueres d'autre moyen

de l
pas
tanc
nair
aux
remo
pour
qu'il
de b
nous
faire
guere
épreu
mont
préju
ment
cice,
ferve
quatr
pas l
ter d
leur
préju
jalou
qu'en
Provi
tons d
mieu
nois,
foible

de le faire, parce que vous n'ignorez pas que depuis long-temps les circonstances ne permettent pas aux Missionnaires d'aller par eux-mêmes prêcher aux infideles; nous ne voyons ordinairement que ceux qu'on nous présente pour être admis dans la religion, après qu'ils ont été bien instruits. Le préjugé de bien des gens en France, c'est que nous les admettons fort facilement pour faire nombre, & que par-là nous n'avons gueres que des chrétiens de nom. Les épreuves que je trouve établies à notre montagne ne sont pas d'accord avec ces préjugés. On ne les admet ordinairement qu'après deux ou trois ans d'exercice, même ceux qui paroissent les plus fervens parmi les catéchumenes; & quatre ou cinq ans même ne suffisent pas lorsqu'on croit avoir lieu de douter de la sincérité & de la solidité de leur conversion; c'est-à-dire que ces préjugés n'ont d'autre fondement que la jalousie qui ne nous épargne pas plus ici qu'en Europe. Remercions-en la divine Providence, mon cher Collegue, profitons de tout cela pour en valoir encore mieux. Quant à la constance des Chinois, quoiqu'il soit vrai que c'est-là leur foible, nous avons cependant la con-

solation d'avoir tous les ans quelques Confesseurs de la foi, & depuis plusieurs années il n'y en a aucun à la montagne qui n'ait fait son devoir lorsqu'il a été appelé aux tribunaux, & maltraité; & ceux qui se laisserent vaincre il y a quatre ou cinq ans, demanderent aussitôt à être admis à pénitence; & quelque rude qu'elle soit, tous, ou presque tous, l'ont embrassée. Ils ont été privés trois ans de confession, dix ans de communion, & ont été condamnés à jeûner & à faire d'autres pénitences pendant trois ans, tous les vendredis, pendant la récitation du chapelet, une fois le mois en public; à réciter le rosaire tous les samedis, & à faire des aumônes proportionnées à leurs facultés. Les trois ans expirés, on leur a donné le choix de continuer ces pénitences encore deux ans, à condition de les admettre ensuite à la communion, ou d'attendre encore sept ans cette grace. Tous ont préféré la pénitence à ce long retardement. Je suis entré dans ce petit détail, mon Révérend Pere & très-cher Collegue, persuadé que vous prenez quelque intérêt à notre chere Mission, & pour adoucir la plaie que je fis sans doute à votre cœur, lorsque je vous annonçai la chute de

quelqu
dence
venir
dez - le
n'oubl
que D
bien p
de la l
avec
dévou
de vos

D'une
nai

Mon
mort e
perdu
agé de
qui no
tribué
Ce Per
trois a
de fleu

quelques chrétiens. Si la divine Providence ne vous ouvre pas la voie pour venir les aider par vos instructions, aidez-les par vos prieres : & sur-tout n'oubliez pas au pied de l'autel celui que Dieu leur a envoyé, quoiqu'il soit bien peu en état de porter le fardeau de la Mission, & qui a l'honneur d'être avec tous les sentimens d'estime, de dévouement & de respect dans l'union de vos saints sacrifices, &c.

E X T R A I T

D'une lettre du Pere du Gad, Missionnaire en Chine, au Pere Bresseau.

A Macao, ce 13 décembre 1757.

Monseigneur l'Evêque de Peking est mort en Mai dernier. En Juin nous avons perdu le Révérend Pere d'Incarville, âgé de 51 ans. C'est une sievre maligne qui nous l'a enlevé. L'Empereur a contribué pour les frais de ses funérailles. Ce Pere s'étoit insinué au palais il y a trois ans, par le moyen de ses graines de fleurs & de légumes. A cette occa-

sion l'Empereur faisoit aggrandir ses jardins, qu'il embellissoit de fontaines & de cascades d'eau. L'ouvrage n'est pas encore achevé. Le Pere Benoît y est occupé. Ce Prince fait encore élever un palais à l'Européene, plus grand que celui qu'il a déjà fait bâtir il y a sept à huit ans. Il paroît content des services mécaniques des Européens; il les récompense par des dignités & voilà tout. Notre sainte religion n'en est guere accréditée. A Peking on la laisse tranquille: mais dans les provinces c'est toujours le même systême de ne la pas souffrir, & d'en chasser tous les Missionnaires qu'on peut attraper. Cinq de nos Peres Portugais ont été ainsi renvoyés après deux ans de prison, de même qu'un Evêque Franciscain de la Propagande. On ne se rebute pas. Trois autres Missionnaires, deux Espagnols & un François viennent d'entrer, & deux autres partiront dans peu. Dans le Tongking, les affaires de la religion paroissent en bon état; il y a beaucoup de Missionnaires, quoique cachés, qui travaillent avec succès. Les Tong-kinois sont d'un caractère bien plus ferme & plus constant que les Chinois. Dans la Cochinchine les Missionnaires continuent d'y

être p
trés f
Roi u
de sa
suis,

Du R

J'at
vous
joindr
eût ra
tirez
velle
cer, n
main
le Pe
Monf
vos i
depu
ques f

être proscrits. Quelques-uns y sont rentrés secrètement. Nous avons auprès du Roi un Jésuite Portugais, qui à la faveur de sa médecine fait beaucoup de bien. Je suis, &c.

L E T T R E

*Du Révérend Pere Amiot, à M. de l'Isle,
de l'Académie des Sciences.*

A Peking, ce 4 septembre 1759.

M O N S I E U R ,

J'attendois, pour avoir l'honneur de vous écrire, que je fusse en état de joindre à ma lettre quelque chose qui eût rapport aux sciences que vous cultivez avec tant de succès. Une nouvelle affligeante que j'ai à vous annoncer, me met aujourd'hui la plume à la main : c'est la mort de votre ancien ami, le Pere Antoine Gabil. Vous perdez, Monsieur, un correspondant fidele, que vos instructions avoient rendu capable depuis bien des années de rendre quelques services aux amateurs des sciences.

R iv

Pour nous, qu'une même profession & un même genre de vie lioient plus étroitement avec le Pere Gaubil, nous regrettons dans sa personne un savant du premier ordre, un bon Missionnaire, un excellent Religieux, un homme doué de ces qualités précieuses qui font les délices de la société.

En effet, il étoit difficile de le connoître, sans se sentir porté d'inclination à l'aimer. Un visage toujours serein, des mœurs extrêmement douces, une conversation agréable, des manieres aisées, tout cela prévenoit en sa faveur. L'estime ne tarδοit pas à se joindre à l'amitié. Il ne falloit pour cela que quelques conversations avec lui, n'importe sur quelle matiere; car il n'en est aucune sur laquelle il ne pût parler. C'étoit un de ces hommes qui savent de tout, & qui sont propres à tout. Il avoit beaucoup lu, & il avoit présent tout ce qu'il avoit lu; sa prodigieuse mémoire ne le laissant jamais hésiter sur rien. Théologie, physique, astronomie, géographie, histoire sacrée, profane, ancienne, moderne; sciences, littérature, tout l'occupoit alternativement, & remplissoit tous les momens qu'il ne donnoit pas à la priere ou aux fonctions de son minist.

tere :
biblio
confu
toit ja
Les
trouv
ont a
étrang
fait de
point
étaien
qu'ils
l'extr
les en
King
trine
temps
toire
qu'il
chaqu
qu'ell
tions
faites
diver
cela a
volub
lettré
qui le
leurs
de e

tere : aussi étoit-il comme une espece de bibliotheque vivante , qu'on pouvoit consulter sûrement , & qu'on ne consultoit jamais sans fruit.

Les Docteurs Chinois eux-mêmes trouvoient en lui de quoi s'instruire. Ils ont admiré plus d'une fois comment un étranger avoit pu se mettre si bien au fait de leurs sciences , & les posséder au point de pouvoir les leur expliquer. Ils étoient sur-tout dans l'étonnement , lorsqu'ils entendoient cet homme venu de l'extrémité du monde , leur développer les endroits les plus difficiles de leurs *King* ; leur faire le parallele de la doctrine de leurs anciens avec celle des temps postérieurs ; leur citer leur histoire , & leur indiquer à propos tout ce qu'il y avoit eu de remarquable sous chaque dynastie , les grands hommes qu'elles avoient produits , les belles actions en différens genres qui s'étoient faites dans tous les temps , l'origine des divers usages qui s'étoient établis , & cela avec une clarté , une aisance & une volubilité que ces graves & orgueilleux lettrés avoient peine à comprendre , & qui les contraignoient d'avouer , malgré leurs préjugés , que la science Chinoise de ce Docteur Européen surpassoit de

beaucoup la leur. Je ne vous dis rien ici, Monsieur, dont je n'aie été moi-même le témoin, & vous ne m'accusez pas d'exagérer, si vous voulez bien faire attention aux talens du Pere Gaubil, à sa mémoire sur-tout, & à son application constante,

L'étude, & une étude suivie & méthodique, avoit fait presque toute son application dès sa plus tendre enfance. Admis dans notre compagnie à Toulouse, à l'âge de quinze ans, après avoir réussi dans les différens emplois qu'on lui avoit confiés dans sa premiere jeunesse; après avoir puisé le vrai goût de la bonne littérature dans les Auteurs d'Athènes & de Rome, il fut appliqué à l'étude des hautes sciences, & il s'y livra tout entier. Ce fut alors qu'il apprit l'hébreu, afin de pouvoir lire les livres saints dans leurs sources primitives. On fondeoit sur lui les plus belles espérances; mais le Pere Gaubil ne pensoit à rien moins qu'à se faire un nom du côté des sciences ou de la littérature.

Des succès d'un tout autre genre excitoient ses desirs. Les travaux de ses confreres dans le nouveau monde pour la progation de la foi, enflammerent son zele & lui inspirerent de consa-

crer t
sions.
noiffa
en par
toutes
ces sc
espéra
pour l
de Fr
en 17

Les
face c
dans
hi, p
sainte
Cang
Tchon
trône
fer le
traire
avoit
de son
desho
eût v
chré

C
Pere
cette
qu'il

crer tous ses talens au service des Mis-
sions. Comme il avoit beaucoup de con-
noissances dans les Mathématiques, &
en particulier dans l'astronomie, il tourna
toutes ses vues du côté de la Chine, où
ces sciences sont en honneur, parce qu'il
espéra qu'elles lui pourroient être utiles
pour la conversion des Chinois. Il partit
de France en 1721, & arriva à Peking
en 1723.

Les choses avoient bien changé de
face dans cette capitale, de même que
dans tout l'Empire. L'Empereur *Cang-*
hi, protecteur des Missionnaires & de la
sainte religion qu'ils prêchoient, le grand
Cang-hi n'étoit plus. Son fils *Yong-*
Tchong, qui venoit de monter sur le
trône, n'étoit nullement porté à favori-
ser le christianisme. Il voyoit au con-
traire avec peine tous les progrès qu'il
avoit faits dans ses Etats sous le regne
de son prédécesseur, & s'il l'avoit pu sans
deshonorer la mémoire de son pere, il
eût voulu extirper jusqu'au nom même de
chrétien.

C'est dans ces circonstances que le
Pere Gaubil fit sa premiere entrée dans
cette portion de la vigne du Seigneur
qu'il devoit cultiver. Il ne perdit point

courage : mais il attendit patiemment que la Providence lui fournît les moyens de montrer son zèle. L'étude des langues Chinoises & Tartares absorberent d'abord tout son loisir. Il en eut à peine dévoré les principales difficultés, qu'il s'appliqua avec une ardeur incroyable à approfondir, à développer tout ce qu'il put trouver de livres authentiques dont on pouvoit faire usage pour la perfection des sciences. Un traité historique & critique de l'astronomie Chinoise fut le fruit de son premier travail. Il s'appliqua ensuite à une traduction complète du *Chou-King*, c'est-à-dire du livre le plus sûr, le plus authentique & le plus curieux en fait d'histoire ancienne qui soit peut-être dans le monde, si vous en exceptez nos livres sacrés. Car, vous le sçavez, Monsieur, le *Chou-King* est chez les Chinois un livre classique qui rapporte en abrégé l'histoire ancienne de leur nation, depuis *Yao* jusqu'à la race des *Tcheou*, comme qui diroit, suivant notre manière de compter, depuis les temps voisins du déluge, jusqu'environ l'an 937 avant Jesus-Christ.

Je ne vous dirai rien de son histoire de *Gengis Kan*, tirée des livres Chinois. Cet ouvrage est imprimé ; il est entre

vos
moi
vou
Yve
gou
l'an
puif
dans
dans
ainsi
quel
ont
vois
aucu
A
ces
n'éto
étud
tion
n'av
lui d
com
livre
péer
ses
qui
scier
moer
port
nous

vos mains, & vous êtes plus en état que moi d'en juger. Mais souffrez que je vous indique l'histoire de la dynastie des *Yven*, je veux dire de ces Tartares Mongous qui s'emparèrent de la Chine vers l'an de Jesus-Christ 1280, & dont la puissance formidable s'étendoit jusques dans la partie boréale de l'Europe & dans presque toute l'Asie. Cette histoire, ainsi que celle de la dynastie *Tang* & de quelques autres dynasties particulieres, ont été envoyées en Europe; mais je ne vois pas qu'on en ait fait jusqu'à présent aucun usage.

Au reste, quelque estimables que soient ces traductions ou compilations, ce n'étoit pas là l'objet de ses principales études, ni son goût dominant. L'érudition profonde & épineuse, qui semble n'avoir rien que de rebutant, avoit pour lui des attraits auxquels il se laissoit aller comme vers son centre. Il est peu de livres d'un certain ordre, tant Européens que Chinois, qui n'aient passé par ses mains. Il s'attachoit sur-tout à ceux qui pouvoient lui faire connoître les sciences, les arts, les coutumes & les mœurs des anciens habitans de cette portion de la terre, qui semble seule nous avoir conservé les monumens pré-

cieux des premiers temps : aussi à l'entendre parler de ce qui s'étoit passé depuis le déluge jusqu'à nos jours , on eût presque cru qu'il avoit vécu dans tous les âges , & qu'il avoit été contemporain de tous les hommes.

Outre quantité de lettres , de mémoires & de dissertations , qu'il avoit adressées à M. Freret , lorsque ce célèbre Académicien travailloit à constater la vérité & la certitude de la chronologie Chinoise , nous avons du Pere Gaubil un ouvrage complet sur cette même chronologie. On y voit les preuves les plus concluantes qu'on puisse apporter sur une matiere qui , par elle-même , ne peut être que fort incertaine. A l'évidence près , on trouve , dans le traité du savant Missionnaire , toutes les autres raisons qui peuvent entraîner. Et quelque lumineux que soient les mémoires de M. Freret , pour fixer la chronologie Chinoise , ce que le Pere Gaubil a fait sur la même matiere est encore plus décisif. On y trouve des choses , des raisons , des preuves qui avoient échappé au docte Académicien , & que le Missionnaire a fait voir avec toute la clarté , la méthode & la force qu'on peut désirer dans des ouvrages de cette nature.

de
Ga
qu
mi
rit
Je
lab
de
cer
vo
&
mê
fini
Co
avo
Le
pri
tou
de
A
Gau
zele
pou
son
trie
des
la f
que
il to

Je ne vous parlerai pas, Monsieur, des observations astronomiques du Pere Gaubil. Dépositaire annuel de tout ce qu'il faisoit en ce genre, vous pouvez mieux que personne en sçavoir le mérite & en appercevoir la juste valeur. Je ne vous parlerai pas non plus de ses laborieuses recherches pour la perfection de cette partie de la géographie qui concerne ces pays orientaux. C'est encore à vous qu'il a adressé le fruit de son travail & de ses connoissances. Peu de jours même avant sa dernière maladie, il avoit fini un ouvrage sur ce qui regarde la Cochinchine & le Tong-king, auquel il avoit joint les cartes de ces Royaumes. Le tout fut inscrit à votre adresse, avec priere de le communiquer au Pere Patouillet, qui ne manquera pas sans doute de le rendre public.

Aux occupations litteraires, le Pere Gaubil joignit toujours les exercices de zele & les travaux apostoliques; ou, pour mieux dire, il n'oublia jamais que son principal objet, en quittant sa Patrie, avoit été de se consacrer au salut des ames, & d'annoncer les vérités de la foi aux dépens même de sa vie, lorsque l'occasion le demanderoit. Aussi fit-il tous ses efforts pour remplir un devoir

qu'il regarda toujours comme indispensable.

Quoique la religion chrétienne soit proscrite en général dans tout l'Empire de la Chine, on nous laisse encore, dans la capitale, sous les yeux mêmes de l'Empereur, la liberté d'exercer les fonctions de notre ministère. Nos églises sont ouvertes à tous ceux qui veulent y venir. Nous y prêchons; nous y entendons les confessions; nous y administrons les sacremens; nous allons même au-dehors, lorsque nous le pouvons sans risquer de tout perdre, pour procurer aux femmes chrétiennes, & aux malades, les secours spirituels dont ils peuvent avoir besoin.

Le Pere Gaubil n'a pas été un des moins exacts à faire toutes ces actions de zele, sans lesquelles on n'auroit du missionnaire que le nom. Ses études abstraites, ses fréquentes veilles, ses différentes occupations, ses emplois extérieurs ne l'empêcherent jamais de faire une bonne œuvre. Ainsi on le vit souvent, après avoir été les nuits entières à contempler les astres, passer de l'observatoire au confessionnal, du confessionnal à la chaire, de la chaire à l'autel, sans mettre entre ces différens exer-

cices
vrai
santé
tout
sans

S'i
fonct
attac
il ne
deur
avoir
nom
ceux
ment
sçach
les
d'exe
ficien
de l'
cile
estim
qu'il
Il
lang
pour
Russ
Russ
char
tout
la p

ices aucun intervalle de repos. Il est vrai qu'un tempérament robuste & une santé qui sembloit être à l'épreuve de tout, le mettoient en état d'agir ainsi, sans qu'il en parût incommodé.

S'il vaquoit avec tant d'assiduité aux fonctions journalieres inséparablement attachées aux personnes de notre état, il ne s'attachoit pas avec moins d'ardeur aux occupations que sa capacité lui avoit procurées au-dehors. Il avoit été nommé, par l'Empereur, interprète de ceux des Missionnaires qui, nouvellement arrivés dans cette cour, & n'en sçachant point encore, ni la langue, ni les usages, sont néanmoins obligés d'exercer leurs talens, ou devant les Officiers de Sa Majesté, ou en présence de l'Empereur lui-même; emploi difficile, où le Pere Gaubil s'est fait aimer, estimer, admirer même, toutes les fois qu'il en a exercé la fonction.

Il étoit de plus interprète impérial des langues latine & tartare-mantcheou, pour tout ce qui va de la Chine en Russie, & pour tout ce qui vient de Russie à la Chine; c'est-à-dire, qu'il étoit chargé de traduire en tartare-mantcheou toutes les lettres latines qui venoient de la part du sénat de la Grande-Russie;

& en latin, l'original mantcheou, des lettres que le Tribunal Chinois envoyoit en Russie pour les affaires mutuelles des deux nations.

Ne croyez pas, au reste, qu'il en soit ici comme dans les Cours d'Europe, où la connoissance des deux langues suffiroit pour un emploi de cette nature. A la Cour de Peking, il faut encore beaucoup de présence d'esprit, une patience sans bornes, & une connoissance exacte des lieux, des hordes & des noms particuliers des petits Regulos Tartares qui font leur séjour entre les Etats de la Chine & ceux de la Russie; sans cela on seroit souvent exposé à confondre le nom d'un pays entier avec celui d'une montagne ou d'une riviere; le nom d'une montagne ou d'une riviere, avec celui d'un homme ou d'une horde; le nom d'une horde, avec celui de quelque particulier fugitif, qui sera peut-être le seul dont on se plaindra ou qu'on réclamera. D'ailleurs, ce n'est point à loisir, ni dans la solitude du cabinet & au milieu de ses livres ou de ses cartes géographiques, qu'il est permis de traduire; il faut le faire dans le palais même, ou dans le lieu où se tient le tribunal; il faut le faire rapidement,

quel
dont
fence
n'éta
ducti
d'un
parti
le M
fére
vent
est a
soit
l'Em
R
déco
Gau
de f
duif
ave
il fa
les
lors
met
C
la r
rem
que
indi
fut
per

quelqu'épineuse que puisse être l'affaire dont il s'agit ; il faut le faire en présence d'une foule de Mandarins qui , n'étant là que pour attendre que la traduction soit faite , s'entretiennent , & d'un ton fort élevé, de leurs affaires particulieres, ou interrompent sans cesse le Missionnaire par mille questions différentes , & pour le moins inutiles ; souvent même c'est pendant la nuit qu'on est appellé , & il faut que le matin tout soit fait , & en état d'être présenté à l'Empereur.

Rien de tout cela n'étoit capable de déconcerter & d'embarrasser le Pere Gaubil. Il n'en perdoit pas un moment de son travail ni de sa gaieté ; il traduisoit & discouroit en même-temps avec ceux qui venoient l'interrompre ; il satisfaisoit à toutes leurs demandes , & les interrogeoit lui-même à son tour , lorsque la bienséance du pays le lui permettoit.

Cet emploi extrêmement onéreux par la maniere dont on est obligé de le remplir , n'est confié à des Européens que par une espece de nécessité presque indispensable. Le college impérial , qui fut établi par le prédécesseur de l'Empereur régnant , pour y enseigner la lan-

gue latine à un certain nombre de jeunes gens choisis parmi les Mantcheoux de qualité, n'ayant subsisté qu'une quinzaine d'années, n'a produit aucun sujet sur lequel on voulût se décharger du soin des versions tartares & latines. C'est encore le Pere Gaubil qui, après le Pere Parennin, a eu l'honneur d'être à la tête de ce college, & d'en être le premier professeur.

La Cour, toujours contente de ses services, lui a donné, dans plus d'une occasion, des marques publiques de sa satisfaction, soit par des éloges donnés à son mérite, soit par quelques petits présents. Elle eût bien voulu pouvoir le récompenser par des marques extérieures d'honneur; mais le mépris qu'on faisoit qu'il en faisoit, a toujours empêché qu'on ne le chagrinât de ce côté-là. Peu s'en est fallu néanmoins qu'il n'ait été contraint d'accepter un Mandarinat dans le tribunal d'astronomie; mais un heureux accident le délivra de cette crainte, contre toutes les intentions du treizieme Regulo qui faisoit alors les fonctions de premier Ministre.

Pardon, Monsieur, si je me suis un peu trop étendu dans le récit que je vous ai fait de tout ce qui a eu quelque

rappo
l'avez
j'ai vo
tout c
pour
eircon
suite
vaux
ticulie
a tâch
dans l
trouv
devar
occaf
a pro
sieurs
peut-
tême
à l'en
peu d
que a
quoiq
tacho
baptê
bonds
n'en
qui f
part d
L'A
pleine

rapport à votre ancien ami. Vous ne l'avez connu que du côté des sciences ; j'ai voulu vous le faire connoître par tout ce qu'il avoit d'estimable, & entrer pour cela avec vous dans les principales circonstances d'une vie qui a été une suite continuelle de mérites & de travaux dans tous les genres, mais en particulier du côté de la religion, qu'il a tâché de propager autant qu'il l'a pu dans les temps peu favorables où il s'est trouvé ; qu'il a eu l'honneur de défendre devant les juges de la terre dans deux occasions différentes, & pour laquelle il a procuré en particulier le salut à plusieurs milliers d'enfans, qui auroient peut-être été privés de la grace du baptême, si le Pere Gaubil n'avoit consacré à l'entretien de quelques catéchistes le peu d'argent qu'il recevoit d'Europe chaque année pour de bonnes œuvres. Car quoiqu'il n'en négligeât aucune, il s'attachoit sur-tout à celle qui procure le baptême aux enfans exposés ou moribonds ; & il avoit coutume de dire qu'il n'en connoissoit point de plus sûre, ni qui fût moins sujette à caution de la part des Chinois.

L'Académie impériale de Pétesbourg, pleinement convaincue du sçavoir &

de jeunes
cheux de
une quin-
ucun sujet
charger du
tines. C'est
après le
ur d'être à
en être le

nte de ses
plus d'une
iques de sa
s dornés à
petits pré-
voir le ré-
extérieures
u'on favoit
éché qu'on
Peu s'en est
té contraint
ns le tribu-
oureux ac-
nte, contre
eme Regulo
de premier

me suis un
écit que je
eu quelque

des talens du P. Gaubil , lui fit l'honneur en 1747 de le mettre au nombre de ceux qui composent son illustre corps. Permettez-moi , Monsieur , de vous en rappeler le souvenir ; c'est vous qui le fites agréer à l'Académie Royale des Sciences pour être un de vos correspondans. Peu après , le célèbre M. de Mortimer , qui étoit pour lors Secrétaire de la Société Royale de Londres , lui proposa de le faire admettre dans cette savante compagnie , l'assurant qu'on lui accorderoit très-volontiers cet honneur , s'il ne trouvoit lui-même aucun inconvénient à le demander. L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , pour lui marquer son estime , lui faisoit présent de ses mémoires à mesure qu'ils paroissoient ; & les citations fréquentes & toujours honorables que M. Freret & d'autres savans du premier ordre , membres de cette même Académie , ont faites de ses lettres , de ses mémoires & de ses autres ouvrages , sont une preuve sensible de la considération qu'il s'étoit acquise dans cette illustre compagnie.

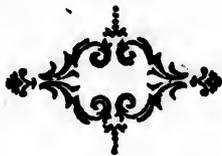
Cet homme laborieux , toujours infatigable dans ses travaux , le P. Gaubil , n'avoit été attaqué d'aucune infirmité pendant les trente-six années de son sé-

jour c
ladie
beau.
sentit
& qu
l'a en
tous r
de la
âge.

Il é
Langu
1689 :
de cet
sacrem
dernier
& cett
vrai ca
vécu s
la reliq

jour dans cette capitale. Sa premiere maladie est celle qui l'a conduit au tombeau. Une dyssenterie violente, dont il sentit les premieres atteintes le 7 juillet, & qui alla toujours en augmentant, nous l'a enlevé après quinze jours, malgré tous nos soins, dans le commencement de la soixante-onzieme année de son âge.

Il étoit né à Gaillac, ville du Haut-Languedoc dans l'Albigeois, le 4 juillet 1689 : il est mort à Péking le 24 juillet de cette année 1759. Il reçut les derniers sacremens de l'église, & il vit venir son dernier moment avec cette résignation & cette tranquillité d'esprit, qui sont le vrai caractère du chrétien qui a toujours vécu suivant les plus pures maximes de la religion. J'ai l'honneur d'être, &c.



fit l'hon-
nombre
tre corps.
vous en
us qui le
oyale des
orrespon-
de Morti-
rétaire de
, lui pro-
s cette fa-
qu'on lui
honneur,
un incon-
Académie
es-Lettres,
lui faisoit
esure qu'ils
fréquentes
I. Freret &
dre, mem-
e, ont fai-
émoires &
une preuve
qu'il s'étoit
ompagnie.
ujours inf-
P. Gaubil,
e infirmité
s de son sé-

L E T T R E

*Du Pere Roy , Missionnaire en Chine, à
Monseigneur l'Evêque Comte de Noyon,
Pair de France.*

En Chine , le 12 septembre 1759.

M O N S E I G N E U R ,

J'ai reçu cette année seulement la lettre de 1755 que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire. Elle en a peut-être écrit d'autres qui parviendront en leur temps. Les guerres ont dérangé tout le commerce de nos vaisseaux. Je suis pénétré de la plus vive reconnoissance pour les sentimens que Votre Grandeur daigne me témoigner. Je lui demande toujours la même part dans son cher souvenir. Si mes vœux pour elle & pour tout ce qui lui appartient peuvent lui être de quelqu'utilité, je vous assure, Monseigneur, que je n'ai pas encore manqué & ne manquerai jamais à ce que le devoir & l'inclination me dictent là-dessus.

Votre

Vo
nouv
pour
situat
parei
comm
ne lui
préfe
En
depu
quels
pléan
tes le
à Die
bien c
Maître
son hé
corde
croyer
public
l'Empe
de tou
à Mac
tiérem
ment
n'y a
de l'E
se sou
l'Empe
lorsqu

Votre Grandeur voudroit avoir des nouvelles un peu détaillées : quoique pour l'ordinaire je ne sois guere dans une situation assez tranquille pour écrire de pareilles lettres , je le ferai cependant comme je pourrai pour lui obéir , & je ne lui manderai que ce que j'ai de plus présent à l'esprit.

Entré dans la province de *Hou-quang* depuis environ trois ans , pendant lesquels, soit par occasion , soit par suppléance, j'en ai parcouru à peu près toutes les chrétientés. Je vois que , graces à Dieu , l'œuvre du Seigneur se fait , bien des ames se gagnent , & le divin Maître regarde encore cette portion de son héritage avec des yeux de miséricorde. Quelques personnes en France croyent que depuis la cessation de cette publicité de la religion qui regnoit sous l'Empereur *Cang-hy* , & depuis le renvoi de tous les Missionnaires des provinces à *Macao* , la mission de Chine est entièrement ruinée , ou tend bien rapidement à son entiere décadence , & qu'il n'y a plus guere que dans la capitale de l'Empire , qu'à la faveur des arts elle se soutient & est même protégée par l'Empereur. A force de l'entendre dire , lorsque j'étois encore en France , je le

croyois presque, & adorant en cela les desseins du Seigneur, qui n'a pas besoin de nous pour son œuvre, & qui bénit ou laisse infructueux notre ministère selon qu'il le juge à propos, je ne laissai pas de partir, croyant que Dieu vouloit cela de moi, content, si telle étoit sa volonté, de suivre toutes les révolutions de cette mission, & d'être, s'il le falloit, témoin de son entière destruction.

Notre sainte foi, qui, pendant tant de siècles, s'est soutenue en Europe, & s'est même prodigieusement répandue sans aucun appui des grandeurs humaines, & même malgré tout ce qu'elles faisoient pour la détruire, ne doit pas avoir plus de peine à s'entretenir & à se répandre de la même façon dans ces contrées. Nous espérons que telles seront les vues de miséricorde du Seigneur sur ce florissant Empire.

Après que l'Empereur *Yong-tching*, successeur de *Cang-hy*, eut déclaré ouvertement la guerre à notre sainte Religion, & qu'il eut chassé tous ceux qui la prêchoient dans les provinces, les Missionnaires réfugiés à *Macao* revinrent bientôt de la consternation générale qu'avoit causée un pareil éclat. Un de nos PP. voulut le premier tenter si, malgré des

défer
pas
avec
qu'on
Le
prise
cher
ensui
mêm
tré d
dont
les ég
teres
l'exil
fanes
son du
devien
sans d
voeux
Grand
la lum
foi, p
être, s
d'ici à
grand
situati
qui a
doute
& no
toliq

défenses si expressees , l'on ne pourroit pas entrer furtivement , se maintenir avec précaution , & faire en secret ce qu'on faisoit auparavant publiquement.

Le Seigneur ayant béni son entreprise , il retourna sur ses pas pour chercher du secours ; beaucoup d'autres ensuite de différens corps suivirent la même route , & peu à peu l'on est rentré dans presque toutes les chrétientés dont on avoit été chassé. Seulement les églises assez décentes pour nos mysteres qu'on possédoit , usurpées pendant l'exil , ou abandonnées à des usages profanes , n'ont point été rendues. La maison du premier chrétien qui nous invite , devient notre temple. Il est à souhaiter sans doute , & nous formons tous des vœux pour que l'Empereur & tous les Grands de l'Empire ouvrent les yeux à la lumiere & se convertissent enfin à la foi , parce que bien des sujets , tous peut-être , suivroient l'exemple du Prince. Mais d'ici à ce que Dieu daigne opérer un si grand miracle , je ne sçais pas trop si la situation présente ne vaut pas bien celle qui a précédé ; elle vaut mieux sans doute pour nous. Par-là notre ministere & nos fonctions deviennent plus apostoliques , & nous avons une meilleure

part aux croix que le Seigneur a promises pour récompense à ceux qui travailleroient à son œuvre. Sans feu ni lieu, presque toujours errans & vagabonds, comme des proscrits, qui n'osent se fixer nulle part, & que ceux qui leur sont les plus attachés n'osent retenir, nous avons vu depuis quelques années, dans différens lieux & en différens temps, l'orage tomber sur nos confreres, les Religieux de Saint-Dominique & de notre Compagnie mis à mort pour la foi, d'autres emprisonnés & tourmentés par les tortures les plus affreuses. Ils sont entrés les premiers dans cette belle carrière, & nous ont appris ce que nous avons à craindre, ou plutôt à espérer, si nous étions jamais jugés dignes du même sort. Quand nous passons quelquefois devant les hôtels des Gouverneurs de Ville ou de Province, nous ne pouvons voir, sans un certain frémissement, tous ces satellites & soldats qui fourmillent devant les portes : il n'y a pas de jour presque où nous ne courions quelque risque de tomber entre leurs mains. Lorsque la religion étoit publique, nous entrions sans crainte dans ces tribunaux; les Mandarins qui y résidoient, nous admettant à leur table, nous faisoient respecter, & à pré-

fent
vant
duits
gneu
bien
Q
à éte
perdu
sieurs
resto
trop
foi n
nes,
perfé
l'Emp
ci, c
zizani
sur-to
une f
tous
été le
encom
provi
en es
resté
ceux
gion
Jesus-
leur f
ce qu

sent nous ne pouvons plus paroître devant eux que lorsque nous y serons conduits comme criminels. Voilà, Monseigneur, la situation que j'ose préférer en bien des occasions à celle qui a précédé.

Quant à l'église dont nous cherchons à étendre l'empire, a-t-elle beaucoup perdu de ses véritables richesses ? Plusieurs de ceux qui étoient entrés & qui restoient dans la religion par des vues trop humaines, dans le cœur de qui la foi n'avoit pas jetté de profondes racines, n'ont pas tenu ; & les différentes persécutions en divers lieux, soit sous l'Empereur précédent, soit sous celui-ci, ont peut-être achevé de séparer la zizanie d'avec le bon grain. Les grands sur-tout & les riches, trop attachés à une fortune & à des honneurs qu'ils font tous les jours en risque de perdre, ont été les plus foibles ; & quoiqu'il y en ait encore quelques-uns dans les différentes provinces, on peut dire que le nombre en est très-petit. Que nous est-il donc resté des anciens chrétiens ? Et quels sont ceux qui depuis sont entrés dans la religion ? Grand nombre de confesseurs de Jesus-Christ qui ont donné les preuves de leur foi en souffrant pour la défendre tout ce que les Juges plus ou moins enve-

nimés contre elle ont voulu leur faire souffrir, ces confesseurs, graces à Dieu, ne sont pas rares en Chine; & il y a peu de chrétientés où nous n'en rencontrions quelques-uns. Ceux qui n'ont pas encore confessé sçavent tous à quoi ils s'exposent en restant chrétiens, ou en demandant le baptême, s'ils ne l'ont pas encore reçu.

Je ne connois guere que cette partie des provinces qui nous est confiée à quatre Jésuites François, aidés de trois Jésuites Chinois. Je n'ai pas les catalogues des autres Peres; mais à en juger par le nombre des calendriers pour les fêtes de l'année que nous faisons imprimer tous les ans, tant sur barques qu'à terre, nous avons entre deux & trois mille familles chrétiennes, je ne comprends là dedans que ce que nous avons dans le *Hou-quang*, quelque chose dans le *Ho-nan* & dans le *Kiang-sy*.

Les Peres Portugais de notre compagnie & des Missionnaires d'autres corps, ont aussi beaucoup de chrétientés dans les mêmes provinces de *Nan-king* & de *The-kiang*: ce sont nos Peres François de *Peking* qui en ont soin. A *Peking* sur-tout, vu la liberté qui y regne, le nombre doit être assez considérable: il y a outre

cela
l'Em
rens
voca
du S
faire
distr
ma p
dern
quat
bapt
Pour
fait l
essuy
ci,
nair
& d
lang
ficle
cup
avo
l'or
Je
pou
frui
peu
tres
fion
& c
abo

cela dans toutes les autres provinces de l'Empire plusieurs Missionnaires de différens corps qui tous, selon l'esprit de leur vocation, travaillant avec zele à la vigne du Seigneur, ne peuvent manquer de faire bien des conquêtes. Dans le petit district qui m'a été confié, j'ai eu pour ma part, depuis le mois de Septembre dernier jusqu'à présent, mille trois à quatre cents confessions, cent cinquante baptêmes, dont il y a vingt-sept adultes. Pour ramasser cette petite moisson, j'ai fait bien des voyages, & graces à Dieu effuyé bien des fatigues. Dans ce pays-ci, où les confessions sont pour l'ordinaire annuelles, & quelquefois de deux & de plusieurs années, sur-tout dans une langue étrangere que nous entendons difficilement, dix ou vingt confessions occupent une nuit entiere; & après avoir fait le nombre, il est temps pour l'ordinaire de célébrer le saint sacrifice. Je marque ceci à votre Grandeur pour qu'elle puisse juger à peu près du fruit de notre ministere, encore n'en peut-elle juger qu'imparfaitement: d'autres sans doute plus anciens dans la mission, avec plus d'expérience, de talens & de zele, peuvent recueillir de plus abondantes récoltes; d'autres aussi par

la situation de leurs chrétientés plus ramassées, peuvent à moins de frais en secourir un plus grand nombre & les secourir plus souvent.

Je suis placé dans le milieu du *Hou-quang* : j'ai été par occasion, il y a trois ou quatre mois, dans la partie supérieure, confiée aux soins du Pere la Mathe, aidé par le Pere *Tsao*, Jésuite Chinois. Il y a bien des années que cette chrétienté, placée au milieu des montagnes, représente la ferveur de la primitive église. Je fus bien consolé de faire plusieurs lieues de chemin sans rencontrer un seul idolâtre. Les chrétiens de cet endroit, tous ramassés sans mélange d'infidèles, ne sçavent que prier Dieu & labourer la terre. La persécution qu'il y eut, il y a quatre ans, dans ces montagnes, fut si violente, que plusieurs, après avoir résisté à bien de mauvais traitemens céderent enfin, lorsque la violence fut poussée à un excès qui est contre tous les usages de Chine. Ces pauvres gens n'ont été apostats que d'un moment, & ils ne le furent jamais dans le cœur. J'ai été témoin, & j'admirois la ferveur avec laquelle ils faisoient publiquement, pour pouvoir rentrer en grace, des pénitences presque sembla-

bles à
nomb
d'arde
l'atten
saint
son te
de cr
ont ré
foible
autre
étoier
qu'à l
Un
tous
femm
d'un
leur
persé
sans a
vent
de le
com
en C
l'âge
fidél
prom
lianc
lité
reve
ces

bles à celles de la primitive église. Grand nombre d'entr'eux desirant avec plus d'ardeur cette grace, & ne pouvant l'attendre long-temps, ont fait ce que saint Cyprien indiquoit aux apostats de son temps, sans oser le leur conseiller de crainte d'une nouvelle rechûte. Ils ont reparu devant les Juges, détesté leur foiblesse, & n'ont eu dans les supplices autre chose à répondre si ce n'est qu'ils étoient chrétiens & qu'ils le seroient jusqu'à la mort.

Une des choses que nous admirons tous, c'est la fermeté de tant de jeunes femmes qui, auprès d'un mari infidèle, d'un beau-pere & d'une belle-mere qui leur font endurer le long martyre d'une persécution de tous les jours de la vie, sans aucun secours de leur famille, souvent fort éloignée, ne se démentent point de leur ferveur & conservent leur foi comme leur plus riche trésor. L'usage est en Chine de promettre les enfans dès l'âge le plus tendre. Bien des parens infidèles alors, & chrétiens depuis, ont promis leurs filles à des idolâtres: l'alliance contractée avec toutes les formalités de Chine, il n'y a plus moyen d'en revenir. Il y a ici très-grand nombre de ces héroïnes qui, sans avoir la gloire

extérieure du martyr, en ont tout le mérite & au-delà ; quelques-unes obtiennent enfin ce qu'elles demandent tous les jours avec larmes au Seigneur, & ont la consolation de voir toute chrétienne la famille qu'elles ont trouvée toute idolâtre ; d'autres du moins par leur docilité sur tout le reste, viennent à bout de rendre leurs maris assez traitables pour qu'ils ne se mêlent plus de leur religion. Il en mourut une l'an passé, après avoir passé sept ou huit ans dans un mariage de cette sorte, & avoir donné plusieurs enfans à l'église. Il est vrai que pour celle-là la persécution n'avoit pas duré long-temps. Après qu'elle eût, en entrant dans la maison de son mari, rejeté avec horreur les propositions qu'on lui fit d'honorer les idoles qui étoient dans la maison, elle alla dans sa chambre arborer ses images, qui furent bientôt enlevées, elle dit avec fermeté qu'elle ne resteroit jamais dans cette maison sans ses images. Elle fut trois jours de suite sans boire ni manger ; enfin voyant qu'elle étoit résolue à tout, & qu'elle ne paroissoit pas de caractère à plier sur l'article de la religion, on lui rendit ses images, & on la laissa depuis assez tranquille.

J'e
mois
d'un
affor
que
qu'e
que
com
Effe
que
poin
de d
qui
veni
myst
Pa
eus
j'en
bien
sur-
les
cian
la m
assez
Pau
sept
ven
cau
disp
l'év

J'en confessai une il y a trois ou quatre mois, qui, après sa confession, me dit d'un sang froid admirable, qu'elle seroit assommée par son mari dès qu'il sçauroit que c'étoit pour voir le Missionnaire qu'elle avoit été dans sa famille, mais que le bonheur de se confesser & de communier méritoit bien d'être acheté. Effectivement, j'appris le sur-lendemain que le mauvais traitement avoit été au point de la rendre impotente pour plus de deux mois. Je suis bien sûr que l'an qui vient elle sera une des premières à venir demander à participer aux saints mysteres.

Parmi les baptêmes d'adultes que j'ai eus depuis le mois de Septembre dernier, j'en ai eu quelques-uns qui m'ont donné bien de la consolation. Il y en a deux sur-tout dont votre Grandeur apprendra les circonstances avec plaisir. Un Négociant passa il y a environ deux ans dans la maison d'un de nos chrétiens qui étoit assez bon Catéchiste & très-zélé, appelé Paul *Hoang*. Ce Négociant demouroit à sept ou huit lieues de chez lui, & il ne venoit que par occasion. Le Catéchiste causant avec lui, & voyant quelques dispositions favorables à la réception de l'évangile, l'instruisit des choses essen-

tielles , & lui donna un petit livre de prieres & un petit catéchisme. Comme il ne put le retenir que peu de jours , & qu'il ne le connoissoit point assez , il ne lui parla ni des Missionnaires ni de baptême. Il y a quatre ou cinq mois que le Négociant est reparu , & est revenu chez la veuve de Paul *Hoang* , mort depuis plusieurs mois ; j'étois tout juste ce jour-là même sorti de chez cette veuve pour aller à huit lieues dans la chrétienté suivante. Cette femme le reconnut & lui demanda s'il avoit oublié la doctrine que son mari lui avoit prêchée autrefois ? Il lui répondit que non-seulement lui , mais son pere , sa mere , sa femme & ses enfans étoient tous chrétiens ; & qu'en retournant chez lui , il les avoit , avec la grace de Dieu , tous convertis à la foi. Cette femme , charmée de sa simplicité & de sa foi , lui parla des Missionnaires , du baptême & des autres mysteres qu'on cache aux catéchumenes. Il vint en grand hâte me trouver dans l'endroit où l'on lui dit que j'étois. Ne pouvant absolument retourner sur mes pas , j'envoyai , après l'avoir baptisé , un Catéchiste dans la famille pour ondoyer les enfans & disposer au baptême les grandes personnes , les réservant à ma premiere

vifite
ciant
que t
A
fuis
qu'un
de pa
dans
chrét
chez
cinq
enfant
ses pr
Après
çavo
qu'ell
pris l
& q
Lang
ne fç
les in
de po
j'arriv
on lui
sa co
& m
cher
trouv
mene
la di

visite. Par la ferveur de ce bon Négociant, & par ce qu'il m'a dit, je juge que sa famille est très-fervente.

A peu de distance de l'endroit où je suis maintenant, il y a quelque temps qu'un jeune enfant orphelin fut obligé de passer quelques jours chez des infidèles dans un endroit où il n'y a jamais eu de chrétiens. Un jour la Providence amena chez cet infidèle une femme voisine, de cinquante ans & plus. Elle apperçut cet enfant retiré dans un coin qui récitoit ses prieres, & en entendit quelques mots. Après qu'il eut fini, elle lui dit qu'elle sçavoit les mêmes prieres que lui, & qu'elle étoit chrétienne. L'enfant fort surpris lui demanda son nom de baptême, & quel Missionnaire l'avoit baptisée ? Langage étranger pour cette femme qui ne sçavoit ce que l'enfant vouloit dire; les infidèles survenans les empêcherent de pousser plus loin. Sur ces entrefaites j'arrivai dans la famille de cet enfant; on lui en donna aussi-tôt nouvelle. Après sa confession il me parla de cette femme, & me dit son nom Chinois. J'eus beau chercher dans mes catalogues, je n'y trouvai rien. Je dis à cet enfant de m'amener cette femme : il m'en représenta la difficulté. La plus grande étoit qu'il

n'y avoit aucun chrétien dans cet endroit assez éloigné, & que je n'avois qu'un enfant pour faire cette commission. Comme il me persécutoit pour avoir quelque béatille, je lui dis qu'il auroit de moi tout ce qu'il voudroit, s'il m'amenoit cette femme. Le sur-lendemain elle vint en effet, conduite par cet enfant, dans un endroit où elle ne connoissoit personne & où personne ne la connoissoit. Les chrétiens s'assemblerent dans ma chambre pour sçavoir ce qu'elle étoit, & ils furent bien édifiés d'apprendre son histoire. Elle me dit qu'à l'âge de quatorze ans, étant encore chez son pere, elle avoit rencontré un chrétien qui, pendant quelques jours qu'il demeura à la maison, lui avoit appris à connoître Dieu & à l'adorer. Pendant ce peu de jours elle avoit appris les prieres & le petit catéchisme qu'on donne aux catéchumenes; que peu de temps après elle avoit passé dans la famille de son mari, & n'avoit jamais manqué depuis à reciter soir & matin ses prieres; qu'elle pensoit sans cesse à son créateur & l'adoroit dans le cœur. Ce chrétien lui avoit parlé de l'abstinence du vendredi & du samedi; se croyant déjà chrétienne, elle avoit regardé cela comme une obli-

gati
jam
part
dans
mais
dans
qu'à
fame
crois
de f
plus
son p
quar
n'avo
temp
le pe
son r
& lu
tion
appo
Pe
poin
ques
quelo
droit
eu de
nous
à pe
la P
pas

gation pour elle , aussi n'y avoit-elle jamais manqué ; seulement après le départ de ce chrétien elle s'étoit trompée dans son calcul des jours de la semaine, mais elle gardoit deux jours d'abstinence dans l'espace de sept jours : peut-être qu'à sa supputation son vendredi ou son samedi tomboit le dimanche ; mais je crois que Dieu étoit bien autant honoré de sa simplicité , que de nos jeûnes les plus réguliers. Dans la crainte d'oublier son petit catéchisme , elle l'avoit depuis quarante ans récité tous les jours, & n'avoit jamais manqué pendant tout ce temps-là à observer de la loi de Dieu le peu qu'elle en sçavoit. Charmé de son récit, je la fis disposer au baptême, & lui conférai, avec grande consolation, un sacrement auquel elle avoit apporté une disposition si sainte.

Pendant ces dernières années il n'y a point eu de persécution d'éclat. Quelques Mandarins subalternes ont bien fait quelques vexations dans différens endroits, mais graces à Dieu cela n'a pas eu de suite. L'espece de paix dans laquelle nous vivons est telle que nous pouvons à petit bruit remplir nos ministeres ; mais la Providence ne nous laisse cependant pas manquer de petites occasions criti-

ques, propres à animer notre foi, & notre abandon aux soins de cette même Providence, qui seule peut être notre sauvegarde. Ces occasions ne sont pas rares, & il n'y a aucun Missionnaire qui ne s'y trouve souvent. Dieu ne nous manque pas au besoin, mais il veut quelquefois nous réduire dans la nécessité de ne devoir & de n'attribuer qu'à lui seul les secours visibles & invisibles qui nous tirent du danger.

Au mois de novembre dernier je consentis, pour la consolation d'un Chrétien, d'aller dire une messe chez lui, & confesser le peu de personnes qui n'avoient pu se rendre dans un autre endroit qui leur étoit assigné. Comme il a servi & connu beaucoup d'Européens, il voulut me servir à souper un peu à l'Européenne, & je me servois de fourchette & de couteau, ce qui est contraire à l'usage de Chine. Tandis que je soupois seul dans ma chambre, vint un idolâtre de la secte de Chine la plus envenimée contre la Religion chrétienne. Il entra dans ma chambre d'un air assez libre, je crus d'abord que c'étoit quelque Catéchumene; je lui fis politesse & amitié; mais je ne me levai pas pour le recevoir, parce qu'il n'est pas ici d'u-

fage
tien
sur
écri
com
il se
l'av
vian
serv
fan-
scél
tous
gran
dant
les
papi
écri
d'ap
la t
com
me
met
tien
de r
von
mes
met
Les
la r
la t

sage d'en user autrement avec les Chrétiens. Il vit ma façon de manger, & sur un coin de la table livres, bréviaire, écritoire, & autres meubles européens; comme il cherchoit à faire une histoire; il sortit en criant à pleine tête que je l'avois insulté, que je mangeois de la viande crue pour laquelle il me falloit servir de couteau, enfin que j'étois un *fan-gin*, c'est-à-dire un malheureux, un scélérat. Il ameute la populace, presque tous gens de sa secte, qui sont en très-grand nombre dans cet endroit. Entendant le vacarme, je ramasse vite tous les meubles européens; je prends du papier & un pinceau, & je me mets à écrire en Chinois. Il revient l'instant d'après avec deux autres, le reste de la troupe étoit au-dehors. Il s'avance comme un furieux, disant que si l'on ne me livre pour être écorché, ils vont mettre tout à feu & à sang. Les Chrétiens consternés se jettent contre la porte de ma chambre. Les idolâtres après avoir vomis toutes les injures & les blasphèmes qui leur vinrent à la bouche, se mettent en devoir d'enfoncer la porte. Les Chrétiens étoient les plus forts dans la maison, mais l'agresseur sçavoit que la troupe étoit à la porte. Cette lutte

dura environ une demi-heure, la porte fut enfoncée deux ou trois fois, & il ressortoit de temps en temps pour animer sa troupe. Ne sçachant trop ce que tout cela deviendroit, je pliai tout doucement mon petit bagage, en invoquant le secours d'en haut. Lorsque les idolâtres furent sortis pour un moment pour aller encore sonner le tocsin, j'envoyai voir s'il n'y avoit point de voie pour m'évader; on me répondit que tout étoit investi, alors m'abandonnant à la providence, je changeai d'habit & voulus sortir, parce que je voyois assez qu'en restant je ne pouvois m'attendre qu'aux dernières violences, & de plus, qu'on ne mettroit la main sur moi qu'après avoir mis en pièces tous les Chrétiens. Quant à être pris, j'aimois mieux être pris seul que de causer un si grand dégât. Le Seigneur me secourut, & je passai heureusement toutes les sentinelles sans être reconnu. Les Chrétiens débarrassés d'une partie de leur frayeur furent assez heureux pour cacher ou enlever tout ce qui m'appartenoit. Il étoit temps, & la providence ne leur avoit donné que ce moment, après lequel la troupe, formée au nombre de plus de cent, se jeta dans la maison. Ils furent par-tout,

enragé
il enle
le Chr
purent
la pen
car ils
alors
Chrét
fendre
le len
asyle,
dimin
coffre
péens
pillag

Il y
me fit
du dan
tre à
dans
très-r
laque
voier

Les
dans
qui a
qui p
depu
core
des

enragés d'avoir laissé échapper leur proie; il enleverent ce qu'ils trouverent chez le Chrétien, & cassèrent tout ce qu'ils ne purent enlever. Dieu ne permit pas que la pensée de brûler la maison leur vînt; car ils l'eussent exécutée, ne trouvant alors aucune résistance de la part des Chrétiens, qui, n'ayant plus rien à défendre, avoient pris la fuite. On vint le lendemain, me chercher dans mon asyle, où la sûreté de ma personne ne diminuoit guere mes inquiétudes sur le coffre de chapelle, & les livres européens que je croyois abandonnés au pillage.

Il y a trois mois que la providence me fit trouver tout juste dans le moment du danger un parapet de fossé pour mettre à l'abri ma chapelle & mes livres, dans le temps que l'on faisoit une visite très-rigoureuse à une douane, jusqu'à laquelle des Chrétiens imprudens m'avoient conduit.

Les vives recherches que l'on fait dans tout l'empire, d'un fameux révolté, qui a paru il y a quelques années, & qui peut-être n'existe plus, ont causé, depuis bien des années, & causent encore tous les jours bien du trouble. Bien des innocens, sur les moindres indices,

ont été arrêtés, emprisonnés & mis à la question. Dès qu'on est peu connu dans l'endroit, un air, des façons, un langage tant soit peu étranger rendent suspect. Le seul nom de *Ma-tchao-tchu*, (c'est le nom du chef de cette révolte) prononcé d'une certaine façon, met tous les esprits en mouvement, & répand l'alarme dans les environs : l'avoir vu, sans l'avoir déclaré ; l'avoir logé, lui ou quelqu'un de ses complices, même sans le connoître, seroit un crime d'état, capable d'abîmer des familles entières. Dans deux ou trois occasions, sur mon air étranger, j'ai été pris pour être un des siens. Ceux qui m'accompagnoient furent effrayés, mais heureusement cela n'a pas eu de suite. Ces recherches nous ont, dans bien des occasions, causé bien des alarmes.

Voilà, Monseigneur, à peu près ce que j'ai de plus présent à l'esprit ; quoique nous n'ayons pas cette prodigieuse rapidité de succès, ni de ces miracles éclatans que les ames dévotes souhaiteroient entendre raconter d'une Chrétienté naissante, je ne laisse pas de bénir le Seigneur du fruit qu'il veut bien donner à nos travaux & des petites peines qui les accompagnent. Puissent nos vœux

& ceu
que v
me to
vienn
touch
Seigne

Me
la mê
traits
les pe
la Ma
Tsao,
rateur
tienté
cepte
de tou
par le
ces P
tinuer
qu'éta
tenu
de Ne
tité d
pleser
Le
fain
Gran
qui s
Chrét
les id

& ceux de tant d'ames saintes, & ceux que votre Grandeur, en particulier, forme tous les jours pour que la moisson devienne de jour en jour plus abondante, toucher la miséricordieuse bonté du Seigneur.

Mes confreres, qui travaillent dans la même vigne, ont sans doute bien des traits capables d'édifier & de consoler les personnes à qui ils écrivent. Le Pere la Mathe sur-tout, qui, aidé par le Pere *Tsao*, excellent ouvrier, & digne coopérateur de son zèle, a soin de la Chrétienté la plus belle, & si l'on en excepte celle de Peking, la plus nombreuse de toute la Chine. Tout ce que je sçais, par le voyage que j'ai fait, c'est que ces Peres voyent avec consolation continuer la ferveur & les saints usages qu'établirent autrefois, & qu'ont entre-tenu successivement les Peres Labbe, de Neuville & la Roche. Grande quantité d'idolâtres attirés par leurs exemples entrent tous les jours dans la Religion.

Le Pere Chinois, qui a reçu l'Esprit saint par l'imposition des mains de votre Grandeur, eut dernièrement une affaire qui s'est terminée heureusement. Les Chrétiens chez qui il étoit, vexés par les idolâtres, pour contribuer à quel-

que fête superstitieuse, furent accusés d'être d'une fausse religion. Le Pere Lan fut nommément dénoncé, & l'affaire fut portée devant le Mandarin d'une des principales villes du *Hou-quang*. Le Pere comparut, & comme il put, ce que nous Européens ne pouvons pas, nommer ses parens & sa patrie, on ne le prit que pour un Chrétien, & non pas pour un Missionnaire. Le jugement fut favorable aux Chrétiens, & le Mandarin défendit aux infidèles de les inquiéter désormais: il ajouta que si la Religion Chrétienne étoit une fausse secte, l'Empereur ne souffriroit pas quatre églises au milieu de Peking, & sous ses yeux, & ne combleroit pas de tant d'honneur les Présidens du Tribunal des Mathématiques, qui sont des Chrétiens. Le Pere Lan n'eut que la peur de voir étaler tous les instrumens de différens supplices, ce qui se fait ordinairement avant toute sorte de jugement. Nous avons bien remercié Dieu de ce qu'il étoit tombé entre des mains si favorables. Comme les jugemens dépendent de l'équité ou des passions d'un seul homme, on n'est pas plus surpris de voir perdre la meilleure cause que de voir gagner la plus mauvaise. Si ce

che.
vou
vou
Perr
Mad
assur
vous
ront
le Se
prie
venir
qui a
fond

D'un
Pe
au

V
fer le
épreu
sentir
la cro
La
mêm
en-te
rien

cher Pere sçavoit que j'ai l'honneur de vous écrire, il ne manqueroit pas de vous présenter ses très-humbles respects. Permettez, Monseigneur, que M. & Madame de Bourfaç trouvent ici les assurances des miens. Les personnes qui vous touchent de près me sont & me seront toujours présentes à l'esprit devant le Seigneur. Conservez toujours, je vous prie, quelque part dans votre cher souvenir, & sur-tout à l'autel, pour celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect, &c.

E X T R A I T

D'une lettre écrite en juillet 1764, par le Pere la Mathe, Missionnaire à la Chine, au Pere de Brassaud,

Vous n'avez donc plus besoin de passer les mers pour venir chercher des épreuves. Je ne puis qu'entrer dans vos sentimens & vous féliciter d'avoir part à la croix de Notre-Seigneur.

La religion est toujours ici sur le même pied. Ainsi, si je n'avois de temps-en-temps des persécutions, je n'aurois rien de nouveau à vous écrire. En 1762

un soldat intenta procès à sa belle-sœur ; chrétienne, pour lui enlever son bien, & y compliqua cinq ou six chrétiens. Dans l'accusation il ne manqua pas l'article de la religion, sur laquelle il répandit bien des calomnies, espérant que ces reproches pourroient donner de la force à son droit & affoiblir sa partie adverse. Le Mandarin ne prit pas le change, & donna gain de cause aux chrétiens. Mais après le jugement il ordonna de leur faire écrire un billet apostatique. Deux ou trois s'étoient déjà retirés. Le billet fut écrit en présence des autres qui ne témoignèrent pas assez d'opposition ; c'est ce qui m'obligea à leur imposer la pénitence publique en usage dans cette Mission. Deux des absens ayant appris qu'on avoit écrit leur nom dans le criminel billet, prirent aussi-tôt la résolution d'aller détromper le Mandarin, & demander ce papier. Le premier qui se présenta fut un vieillard de près de soixante-dix ans nommé Pierre Li. Il alla demander audience. N'ayant pu l'obtenir d'abord, il déclara qu'il ne s'en retourneroit pas qu'il n'eût été admis. Les gens du tribunal vaincus par son importunité, le laisserent entrer. Il va aussi-tôt se jeter aux pieds du Mandarin,

Mandarin, & lui déclarer qu'il n'a eu aucune part au billet apostatique, qu'il est chrétien & ne cessera jamais de l'être; qu'il demande ou qu'on lui rende l'écrit, ou qu'on en efface son nom. Le Mandarin surpris de cette hardiesse, lui fait les menaces les plus terribles pour l'intimider, mais sans succès. On en vint aux coups; il est toujours inflexible, & après avoir été battu, il revient demander l'écrit. Le Mandarin ne pouvant se débarrasser de lui, ses gens le traînent à la porte, en lui disant d'un ton de colere, qu'il n'a qu'à aller adorer son Dieu tant qu'il voudra, mais que le billet ne sortira point des archives. Le second alla faire les mêmes protestations, mais à moins de frais: le Mandarin, homme modéré, se contenta de lui tourner les talons, sans faire aucun cas de ses instances.

En 1763 j'ai été moins tranquille. De faux Freres, même dès les premiers jours de l'année, me déférerent aux infideles, qui sont comme les Capitaines de quartier, moins pour me nuire que pour perdre les chrétiens chez qui j'étois. L'affaire n'eut point de suites. Mais sur la fin de l'année il en survint une autre qui sembloit d'abord devoir anéantir la

religion dans les montagnes dont je suis chargé. Le Mandarin ordinaire & celui de guerre avoient déjà déterminé le jour auquel ils devoient venir en personne & accompagnés d'une bonne escorte, donner le dernier coup à mes pauvres chrétiens. Jugez de mes alarmes. Je cherchois de tous côtés quelque chrétien qui eut le courage d'aller au tribunal faire quelques démarches pour tâcher de rompre le voyage : aucun n'osoit l'entreprendre. Mais au défaut des hommes la divine miséricorde ne nous a pas abandonnés. D'abord elle envoya au Mandarin de guerre une maladie dont il guérit avant le terme ; mais son Médecin lui déclara que s'il faisoit ce voyage dans le temps froid, il avoit à craindre une rechûte. D'ailleurs un de ses soldats infideles prit la liberté de lui représenter qu'il alloit se donner une peine bien inutile, que les chrétiens n'étoient pas gens à résister ; qu'il ne falloit pas tant de préparatifs contre eux ; que si on vouloit tous les massacrer jusqu'au dernier, il suffisoit de l'envoyer avec un autre, & qu'il répondoit de leur couper la tête sans opposition ; que si on souhaitoit les faire venir à la ville, il ne falloit ni chaînes

ni
un
vo
rin
tén
lité
l'on
ord
chr
uns
leur
gran
juge
à la
tôt e
siem
rins
gage
diffin
Que
piég
le le
les M
coût
on le
M
dans
Aug
posé
& f

ni cordes , & que c'étoit assez d'envoyer un satellite avec la liste de ceux qu'on vouloit. Quelque peine que le Mandarin eut d'abord à s'en rapporter à ce témoignage de la douceur & de la docilité des chrétiens , l'avis prévalut , & l'on envoya quelques gens du tribunal ordinaire , avec défenses d'enchaîner les chrétiens qu'on demandoit. Quelques-uns se défiant de leur foiblesse & de leurs craintes , qui sont en Chine plus grandes que vous ne sçauriez imaginer , jugerent à propos de ne pas se trouver à la maison. Les autres se mirent aussitôt en route. Dès le second ou le troisieme jour de leur arrivée , les Mandarins les firent comparoître pour les engager , ou à apostasier , ou du moins à dissimuler leur foi pour un moment. Quelques-uns donnerent dans ce dernier piège ; il y en eut qui se releverent dès le lendemain en se rétractant devant les Mandarins : leur rétractation leur coûta une rude bastonade , après quoi on les renvoya.

Mais celui qui s'est le plus distingué dans cette persécution , est un certain Augustin *Ouan* : aussi s'étoit-il bien disposé au combat par le jeûne & la priere , & sur-tout par beaucoup d'humilité.

Lorsque les tribunalistes vinrent, le pere & le fils se disputoient à qui parti-roit. Le pere se désoit de la jeunesse & de l'inexpérience de son fils, & le fils représentoit à son pere que son corps affoibli par l'âge ne pourroit pas résister à la violence des tourmens. Le fils l'emporta & suivit les autres. Arrivé au tribunal, il passoit en prieres les nuits qui précédoient le jugement, & ne pre-noit presque point d'alimens. Présenté aux Juges, il montra un courage au-dessus d'un Chinois. Promesses, menaces, artifices, châtimens, tout fut inutile, & l'on ne put jamais l'engager à répondre une parole apostatique. Malgré cette résistance, les gens qui environnoient les Mandarins écrivirent en son nom un billet, dans lequel on lui faisoit dire que la religion chrétienne étoit fausse. Aussi-tôt qu'il entendit ces deux mots, il se leva, saisi d'horreur, alla leur arracher le billet & le mit en pieces en présence des Juges. On en écrivit un second; il se leve aussi-tôt qu'il s'en apperçoit, & le traite de la même maniere. Alors le Mandarin transporté de colere ordonne qu'on lui mette les fers aux mains & aux pieds, & le condamne à porter trois mois une lourde

cang
est u
sée o
crun
cou
deau
se n
veut
bien
à un
être
lace.
les o
sans
sa pa
angé
long
jour
viold
La n
Mand
alarm
mou
timid
parce
Dieu
envo
soula
en pe
velle

cangue de près de cent livres. La cangue est une espece de table quarrée composée de deux planches qui ont une échancrure au milieu, afin d'y emboîter le cou du patient qui porte ce lourd fardeau sur ses épaules : ces deux planches se montent & se démontent quand on veut. Augustin chargé de cet instrument bien au-dessus de ses forces fut envoyé à un miao ou temple d'idoles pour y être exposé aux insultes de la vile populace. Il n'y fut pas épargné. On dit que les outrages allerent jusqu'à l'excès, sans qu'on pût venir à bout de lassier sa patience. Il souffroit tout avec un air angélique. Ses tourmens n'ont pas duré long-temps. Dès le second ou troisieme jour il fut attaqué d'un mal de cœur si violent, qu'on crut qu'il alloit mourir. La nouvelle en ayant été portée aux Mandarins, ils en furent étrangement alarmés ; car ils craignent plus de faire mourir un chrétien que l'homme le plus timide ne peut appréhender de périr, parce qu'ils sçavent bien que servir Dieu n'est pas un crime. Aussi-tôt on envoya des subalternes le veiller & le soulager. Le Mandarin de guerre vint en personne le visiter, & faire une nouvelle tentative pour le fléchir, & l'en-

gager à dire un seul mot, lui représentant que cela ne tirera pas à conséquence, & qu'il pourra également, de retour chez lui, honorer Dieu, faire ses prières, & célébrer ses fêtes. Tout est inutile; on parle de lui ôter sa cangue, il s'y oppose, il espere le martyre, & se plaint qu'au lieu de trois mois dont on l'avoit menacé, on ne lui laisse pas même achever trois jours. Le Mandarin reprend, que puisqu'il aime tant sa cangue on le contentera, & qu'on lui en donnera une autre moins lourde & plus proportionnée à ses forces. Le confesseur réplique qu'il est content de la sienne, qu'il l'aime, & qu'il ne changera pas. Mais quoiqu'il pût dire, on la lui ôta de force, & on craignoit si fort quelque autre accident, qu'on se pressa de le renvoyer chez lui. Cependant les gens du tribunal, enragés de se voir vaincus par un homme d'une santé si foible, voulurent encore faire un dernier effort pour lui faire faire une révérence profonde devant l'idole; mais ils ne réussirent pas mieux qu'ils n'avoient fait en présence des Mandarins dans le temps du jugement. On dit que dans cette première audience d'abord deux, ensuite quatre ou cinq tri-

bitua
cour
qu'il
& qu
veno
à ter
viole
conc
rent
charg
retou
éloig
faire
chrét
son o
rivé
lieue
nuit,
déter
route
chez
suggé
une v
ses s
cherd
grace
ses e
devo
tres;
suryi

biñalistes ne purent jamais lui faire courber le dos devant la statue, quoiqu'il fût à genoux aux pieds des Juges, & que le jeune homme voyant qu'il en venoit un plus grand nombre, s'étendit à terre tout de son long pour éviter la violence. Sa vigoureuse résistance déconcerta les Mandarins qui n'envoyèrent plus chercher personne. Mais ils chargerent un Officier subalterne qui retournoit au lieu de sa résidence, peu éloignée de nos quartiers, d'y venir faire une visite, afin d'en engager les chrétiens à l'apostasie, & voir la maison où ils s'assembent. Il étoit déjà arrivé à une bourgade qui n'est qu'à une lieue de notre domicile; il y passa la nuit, & le lendemain les infidèles le déterminèrent à prendre une autre route moins difficile pour retourner chez lui. Ce bon conseil que Dieu leur suggéra pour nous sauver, nous épargna une visite qui auroit pu avoir de fâcheuses suites. Arrivé chez lui, il envoya chercher quelques chrétiens, dont, graces au Ciel, aucun ne céda ni à ses exhortations ni à ses menaces. Il devoit encore en envoyer chercher d'autres; mais comme la nouvelle année suryint (c'est ici un temps de fêtes, de

réjouissances & de vacances de près d'un mois), les perquisitions cessèrent, & l'on n'en a pas fait depuis. Daigne le Seigneur nous procurer une longue paix.

E X T R A I T

*D'une lettre écrite de Peking le 7 novembre
1764, par le Pere Cibot, Missionnaire,
au Pere Dervillé.*

Vous êtes un brave d'avoir songé à nous : ne nous oubliez pas à l'avenir. Puisque Dieu nous afflige, il est juste que nous sçachions comment & jusqu'où. Il est pere, adorons & baisons la main qui nous frappe, elle ne frappe que pour guerir. L'orage dont on se plaint dans les provinces n'est pas encore venu jusqu'à Peking; mais du soir au matin il peut créver, & tout renverser d'une manière bien lamentable. Je ne crains que mes péchés. La perte de la mission à part, il me semble que je trouverois bien doux de devenir le jouet de la Providence. J'ai baptisé cette année un jeune Prince, d'une autre branche que

celle
C'est
gagné
au ba
puis
rien
beauc
nuque
veuve
duite
de H
Géné
la gag
pagné
racles
hâta
qu'il
glise
marac
pose
pas to
nous
me c
sicle
droit
je vo
voir
chrét
lâtre.
terve

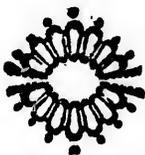
celle qui est connue par ses martyrs. C'est le premier de sa maison : il a déjà gagné ses deux freres qui se préparent au baptême. Il est si changé en bien depuis son baptême, que son pere n'ose rien dire. Dieu le conserve. Il promet beaucoup. J'ai aussi baptisé un jeune Eunuque du palais, qui prend bien, & une veuve de distinction, que Dieu a conduite comme par la main du royaume de *Ha-mi*. Sa fille est promise au grand Général de l'Empereur. On travaille à la gagner. Chaque baptême est accompagné de circonstances qui sont des miracles de Providence. En Octobre on bâta le baptême à un profélyte, parce qu'il étoit bien malade. Il revint à l'église guéri quelques jours après. Son camarade en a été si frappé, qu'il se dispose au baptême. Nos néophytes ne sont pas tous des saints ; mais en général ils nous donnent bien de la consolation. Je me crois transporté dans les premiers siècles de l'Eglise. Il y a bien des endroits des Epîtres de S. Paul que ce que je vois m'explique. On ne peut concevoir en Europe ce que c'est que d'être chrétien au milieu d'une nation idolâtre. Je suis charmé de la ferveur des serveurs de Messes. Vous seriez enchanté

de la maniere dont les jeunes néophytes nous aident à faire l'office. Quelle modestie ! quelle attention aux rubriques ! ne le dites pas à nos beaux esprits. L'usage des pénitences est commun. Très-peu de familles où l'on ne fasse l'abstinence du Mercredi en l'honneur de la très-sainte Vierge. Aucun néophyte qui n'ait pour elle la dévotion la plus tendre. Je ne doute pas qu'ils n'en reçoivent la grace au baptême. Ce que vous voyez en Europe d'indifférence pour la religion vous perce le cœur. Imaginez où nous en sommes, nous qui habitons la plus grande & la plus idolâtre ville du monde. Que d'ames périssent à nos côtés ! tout ce que nous voyons dans la ville & au palais nous désole. O quand viendra le temps des miséricordes sur cette infortunée nation ! pour comble de désolation, nous ne sommes plus qu'une poignée de Missionnaires.

J'ai travaillé pendant quatre ans au palais à une grande horloge d'eau, avec jets d'eau, chants d'oiseaux, figures mouvantes. J'ai vu souvent l'Empereur. Croyez-moi, il n'a fait des martyrs que comme malgré lui. S'il ne nous protégeoit ouvertement, nous ne serions bientôt plus. Priez pour sa conversion &

pou
est h
au n
que
sain
Gar
que
elles
deur
envo
Song
sure
trop
nous
frere
le p
nous
& u

pour celle de toute sa famille, qui nous est bien affectionnée. . . . Pour les images, au nom de Jesus-Christ ne nous envoyez que des Sauveurs, des Vierges & des saints Joseph, Ignace, Xavier, Ange Gardien, mais qui n'ayent rien de nud que le visage & les mains; sans cela, elles nous sont inutiles. Pour la grandeur, je l'abandonne à votre choix; envoyez moins, mais envoyez du bon. Songez qu'elles sont exposées à la censure des idolâtres. Elles ne sçauroient être trop belles & trop décentes. Marquez-nous en détail des nouvelles de nos confreres. C'est la chose qui nous intéresse le plus. Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes à Dieu, & unis en lui pour jamais. Je suis, &c.



 L E T T R E

*Du Révérend Pere B***, Missionnaire
à la Chine, à Madame la Comtesse de
Forben.*

A Peking, le 9 septembre 1765.

MADAME,

Vous exigeâtes de moi, il y a deux ans, que je vous envoyasse des observations détaillées sur certains usages qui ne vous ont paru qu'indiqués dans les relations précédentes. J'ignore encore si vous avez été satisfaite de la manière dont j'ai traité les articles que j'ai eu l'honneur de vous envoyer; mais j'ai du moins la consolation de m'être acquitté d'un devoir qui m'est cher, de celui de la reconnoissance, unie au plus parfait dévouement: c'est dans ces sentimens, Madame, que je vais vous répondre dans cette lettre sur le dernier objet de la vôtre.

Vous me demandiez quelles étoient parmi les Chinois les cérémonies du mariage. Mais avant d'entrer dans cette

mati
prem
ou à
ou e
une
les e
J'ent
ceux
pare
torit
Le
l'aut
Le p
étran
méta
niere
diffé
juste
une
tiere
hom
prov
gem
pris
lide
mer
Mais
des
hom
ving

matiere, je dois vous faire observer premièrement que les peres & les meres, ou à leur défaut les aïeux & les aïeules, ou enfin les plus proches parens, ont une autorité entièrement arbitraire sur les enfans lorsqu'il s'agit de les marier. J'entends par les plus proches parens ceux qui sont du côté paternel; car les parens du côté maternel n'ont de l'autorité qu'au défaut des premiers.

Les enfans ne peuvent se soustraire à l'autorité paternelle que dans deux cas. Le premier, s'ils se marient avec une étrangere, par exemple avec une Mahometane ou une Juive, parce que la maniere de vivre des étrangers étant fort différente de celle des Chinois, il est juste, dit la loi, que celui qui contracte une pareille alliance, jouisse d'une entière liberté. Le second, si un jeune homme en voyageant se marie dans une province éloignée, sans sçavoir les engagements que ses parens peuvent avoir pris en son absence, son mariage est valide & il n'est point obligé de se conformer aux premieres vues de son pere. Mais cependant s'il n'y avoit encore que des promesses réciproques, le jeune homme est tenu, sous peine de quatre-vingt coups de bâton, de rompre ses

engagemens, & de recevoir la femme que les parens lui destinent.

Il faut observer secondement que les mariages des Chinois different des nôtres en ce que non-seulement la fille n'apporte aucune dot, mais encore en ce que l'époux est, pour ainsi dire, obligé d'acheter la fille & de donner à ses parens une somme d'argent dont on convient de part & d'autre. Ce sont des especes d'arrhes dont on paie une partie après que le contrat est signé, & l'autre partie quelques jours avant la célébration du mariage.

Outre ces arrhes, l'époux fait aux parens de l'épouse un présent d'étoffes de soie, de riz, de fruits, &c. Si les parens reçoivent les arrhes & le présent, le contrat est censé parfait, & il ne leur est plus permis de se dédire, à moins que dans l'intervalle l'une des deux parties ne vienne à mourir.

Quoique l'épouse ne soit point dotée, cependant l'usage est que les parens qui n'ont pas d'enfans mâles, lui donnent par pure libéralité, des habillemens & une espece de trousseau. Il arrive même quelquefois en pareil cas que le beau-pere fait venir son gendre dans sa maison, & le constitue héritier d'une partie

de se
de la
sa fa
aux
espr
voir
plus
proc
de v
ici c
de t
ne p
beau
qu'i
jusq
C
env
lieu
d'en
l'en
fait
en c
ger
ses
I
pai
l'en
ne
per
le

de ses biens ; mais il ne peut se dispenser de léguer l'autre partie à quelqu'un de sa famille & de son nom, pour vaquer aux sacrifices domestiques qu'on fait aux esprits des aïeux ; & s'il meurt avant d'avoir fixé son choix, les loix obligent ses plus proches parens à s'assembler, & à procéder à l'élection d'un sujet capable de vaquer à cette fonction. On regarde ici ces sacrifices comme quelque chose de si essentiel, que celui qui se marie ne peut aller habiter la maison de son beau-pere, s'il est fils unique ; & en cas qu'il le fasse, il ne peut y rester que jusqu'à la mort de son pere.

Cette piété superstitieuse des Chinois envers les ames de leurs aïeux, a donné lieu aux adoptions. Ceux qui n'ont point d'enfans mâles, adoptent très-souvent l'enfant d'un autre, & cette adoption se fait de deux manieres : premièrement, en constituant héritier l'enfant d'un étranger ; secondement, en choisissant un de ses parens pour succéder à ses biens.

Dans le premier cas, les Chinois paient une somme d'argent au pere de l'enfant qu'ils adoptent, & cet enfant ne reconnoît plus d'autre pere que le pere adoptif ; c'est-à-dire, qu'il en prend le nom & qu'il en porte le deuil après

sa mort. S'il arrive ensuite que le pere adoptif se marie & qu'il ait des enfans, l'adoption subsiste toujours, parce qu'elle a précédé son mariage, & l'enfant adopté a droit à une portion de bien égale à celle des autres enfans.

Dans le second cas, un Chinois qui n'a point de successeurs mâles, peut adopter le fils aîné de son frere cadet, & ce frere cadet, au contraire, n'ayant point d'enfans, peut adopter le second fils de son frere aîné, en cas que celui-ci ait deux enfans mâles. En un mot, si dans une famille composée de trois freres, il n'y en a qu'un par exemple qui ait trois enfans mâles, celui-ci n'en garde qu'un, & ses deux freres adoptent les deux autres. Ces enfans adoptés s'appellent *successeurs substitués*.

Les Chinois reconnoissent deux fins dans le mariage. La premiere est celle de perpétuer les sacrifices dans le temple de leurs aïeux, la seconde est la multiplication de l'espece. Les Philosophes qui ont fait le recueil contenu dans le livre des *Rits*, parlent de l'âge propre au mariage, & divisent tous les âges en général, en leur prescrivant à tous leurs emplois.

Les hommes, disent-ils, à l'âge de dix

ans c
corps
quer
Les l
enco
vent
raiso
cent
doan
l'hon
buste
au m
me c
médi
quan
& le
vieil
denc
de c
mém
qu'il
à un
corp
nué
aux
tiqu
tre-
hon
fans
arri

ans ont le cerveau aussi foible que le corps, & peuvent tout au plus s'appliquer aux premiers élémens des sciences. Les hommes de vingt ans n'ont point encore toute leur force : ils apperçoivent à peine les premiers rayons de la raison ; cependant comme ils commencent à devenir hommes, on doit leur donner le chapeau viril. A trente ans l'homme est vraiment homme : il est robuste, vigoureux, & cet âge convient au mariage. On peut confier à un homme de quarante ans les magistratures médiocres, & à un homme de cinquante ans les emplois les plus difficiles & les plus étendus. A soixante ans on vieillit, & il ne reste plus qu'une prudence sans vigueur, de sorte que ceux de cet âge ne doivent rien faire par eux-mêmes, mais prescrire seulement ce qu'ils veulent que l'on fasse. Il convient à un septuagénaire, dont les forces du corps & de l'esprit sont désormais atténuées & impuissantes, d'abandonner aux enfans le soin des affaires domestiques. L'âge décrépit est celui de quatre-vingt & quatre-vingt-dix ans. Les hommes de cet âge, semblables aux enfans, ne sont pas sujets des loix ; & s'ils arrivent jusqu'à cent, ils ne doivent plus

s'occuper que du soin d'entretenir le souffle de vie qui leur reste.

On voit par cette division des âges que les Chinois croyoient autrefois que l'âge de 30 ans étoit le plus propre au mariage. Mais aujourd'hui la nature leur paroît moins tardive, & les loix cedent à l'usage & aux circonstances des temps.

Rien n'est plus ordinaire parmi les Chinois que de convenir des articles d'un mariage, long-temps avant que les parties soient en âge de le contracter; souvent même on en convient avant que les futurs époux soient nés. Deux amis se promettent très-sérieusement, & d'une manière solennelle, d'unir par le mariage les enfans qui naîtront de leur, s'ils sont de sexe différent, & la solennité de cette promesse consiste à déchirer sa tunique & à s'en donner réciproquement une partie.

Cependant ceux qui professent la morale Chinoise dans toute sa pureté, ne cessent point d'exhorter les peuples à fuir ces sortes d'engagemens téméraires. Il arrive fréquemment, dit le livre des *Rits*, que ces enfans sont, ou d'un mauvais naturel, ou sujets à des maladies qui les rendent inhabiles au mariage. Un revers de fortune peut réduire l'une des

deux
Un d
peres
long-
empé
livre
résul
en e
vien
parc
guée
fortu
tique
Ri
qui f
Il ex
plus
noeu
chess
uniss
dit c
un
l'épd
tre
plus
auff
arro
livr
l'int
den
enc

deux familles à une extrême pauvreté. Un deuil inespéré pour la mort de leurs peres ou de leurs meres, peut différer long-temps la célébration des noces, empêcher même le mariage. Enfin, ce livre allegue plusieurs inconveniens qui résultent de la coutume qui me paroît en effet être très-bizarre ; mais on ne viendra jamais à bout de la détruire, parce que les personnes les plus distinguées, ou par leur naissance, ou par leur fortune, la mettent tous les jours en pratique.

Rien n'est plus sage que les conseils qui sont répandus dans le livre des *Rits*. Il exhorte les peres & les meres à être plus attentifs à la *sympathie*, qui est le noeud de toutes les unions, qu'aux richesses & à l'opulence de ceux qu'ils unissent par le mariage. Un homme sage, dit ce livre, peut amasser des richesses ; un insensé ne sçait que les dissiper. Si l'épouse que vous recherchez pour votre fils est d'une famille plus riche ou plus distinguée que la vôtre, elle sera aussi plus superbe, plus indocile & plus arrogante. Ces injustes parens, ajoute le livre des *Rits*, qui sacrifient leurs filles à l'intérêt, sont des barbares qui les vendent comme des esclaves au plus cher enchérisseur.

Tous les mariages se font par des entremetteurs ou par des entremetteuses, tant du côté de l'homme que du côté de la femme. Il n'est peut-être point d'emploi plus délicat & plus périlleux que celui-là ; car si malheureusement on commet quelque irrégularité dans la négociation, on est très-sévérement puni. Outre l'entremetteur il y a communément une personne qui préside au mariage de part & d'autre ; c'est ordinairement le pere ou le plus proche parent des futurs époux. On punit aussi ces présidens s'ils font quelque supercherie ou quelque fraude notable, & le degré des peines qu'on leur fait subir est prescrit dans le livre des *Rits* : mais je supprime ici le genre & le détail de ces punitions. Il suffit, Madame, que vous sçachiez qu'en fait de mariage on ne commet point de fraudes impunément, & que les loix veulent de la franchise & de la probité dans une affaire qui est de la plus grande conséquence, puisque c'est un état des plus importants.

Dans toutes les familles il y a un chef qu'on doit informer de toutes les affaires, sur-tout des mariages & des alliances qu'on a dessein de contracter.

Les pe
sacrific
aieux
traiter
un gra
& leur
marie
Il n
d'avoi
cette
leur
entre
bine,
mari,
femm
subor
cherc
d'âge
regar
capri
Tous
bines
femm
tent
relle
digu
dress
respe
L'
time

Les peres des époux jeûnent & font un sacrifice domestique aux esprits de leurs aïeux, pour les instruire de ce qu'ils traitent sur la terre. Ils donnent aussi un grand repas à leurs parens & amis, & leur exposent le dessein qu'ils ont de marier tel ou tel de leurs enfans.

Il n'est pas permis à aucun Chinois d'avoir plus d'une femme légitime, & cette loi est presque aussi ancienne que leur Empire. Il y a cette différence entre la femme légitime & la concubine, que celle-là est la compagne du mari, qu'elle est la maîtresse des autres femmes, & que celle-ci est entièrement subordonnée à l'autre. Les Chinois recherchent dans leurs mariages l'égalité d'âge & de condition; mais pour ce qui regarde les concubines, chacun suit son caprice, & les achete selon ses facultés. Tous les enfans qui naissent des concubines, reconnoissent pour leur mere la femme légitime de leur pere: ils ne portent point le deuil de leur mere naturelle, & c'est à la premiere qu'ils prodiguent les témoignages de leur tendresse, de leur obéissance & de leur respect.

L'Empereur n'a qu'une femme légitime qu'on appelle Reine, titre qui signi-

fié qu'elle partage avec son mari la majesté du trône. Outre la Reine, ce Prince a plusieurs concubines, ou femmes, qui sont divisées en six classes, en comprenant la Reine, femme unique de la première. Il y en a trois de la seconde classe, neuf de la troisième, vingt-sept de la quatrième, dix-huit de la cinquième. Pour le nombre de la sixième, il n'est point limité. Quoique la plupart des concubines soient des femmes qui aient commis quelque crime, qu'elles aient été en conséquence confisquées au profit du Prince, & exposées en vente, cependant leur nom n'est point odieux dans ce pays, malgré la tache qu'il imprime, & c'est sans doute un malheur que les ténèbres de l'idolâtrie perpétue. Ces femmes sont esclaves, & soumises à toutes les volontés de leurs maîtres. Les honnêtes gens, c'est-à-dire, ceux qui passent pour tels dans le pays, n'achètent leurs concubines qu'avec la permission de leur femme légitime, & sous prétexte de la servir, quoique ces prétendues servantes soient souvent préférées à leur maîtresse.

La polygamie n'est, en un sens, pas plus permise ici que dans la plupart des Etats de l'Europe. On punit au moins

de q
celui
légit
& c
On f
qui é
de fé
fem
& o
dans
A
Manc
ans,
pren
Rits
doit
loi.
point
mais
par d
les. C
le liv
avoir
à pro
à la
La
infér
obéi
ordo
jama

de quatre-vingt-dix coups de bâtons celui qui pendant la vie de sa femme légitime, oseroit en épouser une autre, & ce second mariage est déclaré nul. On fait subir le même supplice à celui qui élève une de ses concubines au rang de femme légitime, ou qui abaisse sa femme légitime au rang de concubine, & on le force à remettre les choses dans leur premier état,

Autrefois il n'étoit permis qu'aux Mandarins & aux hommes de quarante ans, qui n'avoient point d'enfans, de prendre des concubines. Le livre des *Rits* prescrit même les punitions qu'on doit attacher à la transgression de cette loi. Un concubinaire, dit-il, ne sera point obligé de renvoyer sa concubine, mais il sera puni de son incontinence par cent coups de verge sur les épaules. Ces loix ne subsistent plus que dans le livre, & actuellement chacun peut avoir autant de concubines qu'il juge à propos, ce qui est un grand obstacle à la conversion des infideles.

La concubine est si dépendante & si inférieure à la femme légitime, qu'elle obéit exactement à tout ce qui lui est ordonné de sa part, & qu'elle n'appelle jamais le chef de la maison que du sim-

ple nom de *pere de famille*. Ce n'est pas au reste qu'on ne pratique aussi avec cette femme quelques cérémonies de bienfiance. On passe un écrit avec ses parens : on leur donne une somme d'argent ; on promet de bien traiter la femme, & on la reçoit avec quelque solemnité.

Ne doutez pas, Madame, que lorsque les Chinois se marient, ils ne soient convaincus qu'ils se lient d'un lien indissoluble ; on le voit clairement par les loix écrites de cet Empire, qui déclarent des châtimens sévères contre les personnes mariées qui s'écartent ouvertement des devoirs de leur état. Ces mêmes loix cependant permettent le divorce en certains cas, dont voici les principaux. Si entre le mari & la femme il y a une antipathie notable, en sorte qu'ils ne puissent vivre en paix, il leur est permis de se séparer, pourvu que les deux parties consentent au divorce. Secondement, si une femme est convaincue d'adultere, crime très-rare parmi les Chinois, elle est répudiée sur-le-champ, sans qu'elle puisse se prévaloir des loix qui pourroient lui être favorables dans des cas moins graves.

Il y a encore sept autres causes de divorce

divo
quel
fem
rece
& à
lui.
fem
se co
Trois
habin
beau
mem
prud
ment
celui
maiso
des v
repos
si elle
dég
mal
font
légit
que
ces
fem
dont
Mais
s'enf
de se

divorce marquées par la loi, sans lesquelles un mari ne peut répudier sa femme, & s'expose, s'il l'entreprend, à recevoir quatre-vingt coups de bâton, & à vivre encore avec sa femme malgré lui. Ces cas sont, premierement, si la femme est stérile. Secondement, si elle se conduit d'une maniere peu décente. Troisiemement, si elle a contracté une habitude de défobéir aux ordres du beau-pere ou de la belle-mere. Quatriemement, si elle est indiscrete & peu prudente dans ses paroles. Cinquiemement, si elle détourne à son profit, ou à celui de quelque autre, les biens de la maison. Sixiement, si elle manifeste des vices contraires au bon ordre & au repos de la famille. Septiement enfin, si elle est attaquée de quelque maladie dégoutante, comme la lepre, qui est un mal assez commun à la Chine. Telles sont, Madame, dans ce pays, les causes légitimes du divorce. Il faut néanmoins que tous ces cas soient accompagnés de ces circonstances aggravantes, que la femme aye quelqu'un de ces défauts dont je parle, dans un degré éminent. Mais voici d'autres loix. Si une femme s'enfuit contre la volonté & à l'insçu de son époux, on lui donne cent coups

de verges, & le mari peut la vendre à l'encan. Si elle se marie après s'être enfui, on l'étrangle. Si son époux la laisse & s'absente pendant trois ans sans donner de ses nouvelles, elle ne peut prendre aucun parti sans en avoir auparavant averti les Magistrats; & si par imprudence ou par supercherie elle omet cette précaution, on lui donne quatre-vingt coups de verges, si elle abandonne la maison de son mari, & cent coups si elle se remarie: au lieu que quand elle a présenté une requête aux Mandarins, & qu'elle leur a exposé la situation où elle le trouve, elle peut obtenir la liberté de se remarier, ou d'embrasser l'état de concubine.

Dans le cas dont je viens de parler, la concubine est punie de deux degrés moins sévèrement que la femme légitime. Mais la concubine esclave est sujette au contraire au même châtement. Il faut encore remarquer que les complices, par exemple, celui qui épouse une femme dont le mari est absent, les entremetteurs de ce mariage, celui qui donne asyle à la femme fugitive, &c. sont châtiés avec la même sévérité.

Quoiqu'il ne soit pas permis aux concubines d'abandonner leurs maris,

il n'y a cependant aucune loi qui défende aux hommes de répudier leurs concubines, ou qui les oblige à les reprendre quand ils les ont chassées. Si quelqu'un, dit la loi, chasse sa femme légitime sans raison, on l'obligera de la reprendre, & il recevra quatre-vingt coups de bâton. La loi ne dit rien de la concubine, & ce silence autorise les Chinois à n'avoir aucun égard aux causes légitimes de divorce dont j'ai parlé, lorsqu'ils veulent se défaire de leurs concubines.

Les Chinois peuvent convoler à de secondes noces, & les femmes jouissent du même privilège. Les uns & les autres restent maîtres d'eux-mêmes quand la mort a brisé les liens qui les unissoient, sans s'exposer à une punition rigoureuse. Au reste il est glorieux parmi eux de fuir de seconds engagements, & on loue beaucoup les jeunes personnes, qui, pour ne pas survivre à ceux à qui on les avoit destinées, se donnent volontairement la mort, soit en s'étranglant, soit en prenant du poison; mais ces exemples sont beaucoup moins communs aujourd'hui qu'autrefois.

Je viens aux cas particuliers qui annullent le mariage, ou qui en empêchent

la conclusion. Parmi les empêchemens, on compte la stérilité, l'engagement antérieur, la supposition des personnes, la parenté, l'alliance, l'inégalité des conditions, & enfin la violence ou le rapt. La stérilité est regardée comme une espece de crime, parce que la femme stérile ne peut donner aux aïeux de nouveaux sacrificateurs, & qu'elle les frustrer d'un tribut sacré chez cette nation. Les engagements antérieurs sont les promesses qui se font entre les parens de deux familles, & qui consistent dans l'envoi des présens. Une fille ainsi promise ne peut ni s'engager, ni se marier avec un autre, autrement le mariage seroit déclaré nul, & les contractans & les entremetteurs seroient séverement punis. La supposition des personnes est la substitution d'une personne à une autre. Pour ce qui regarde la parenté, la loi interdit le mariage entre les personnes d'un même nom, ne fussent-elles parentes qu'au vingtieme degré. Cette loi est très-ancienne, & l'Empereur *Fo-hi* en est le premier instituteur. Il faut donc, pour qu'un mariage soit valide, qu'il n'y ait non-seulement aucun degré de parenté, mais encore aucune alliance de quelque nature qu'elle soit.

A
les C
qui s'
riche
mille
tres.
d'alli
à mo
nôces
rang
difficu
concu
point
peut
qui d
perfor
ques
dans
Cel
esclav
puni d
le ma
celui
vront
Si
il rec
& si
esclav
un ma
fille li

A proprement parler, il n'y a, parmi les Chinois, d'autre noblesse que celle qui s'acquiert par l'industrie ou par les richesses. Voilà pourquoi il y a des familles plus illustres les unes que les autres. Un Mandarin ne contracte point d'alliance avec un homme du commun, à moins que ce ne soit en secondes nocés; car alors on n'a pas d'égard au rang, & les Chinois ne font aucune difficulté d'épouser solennellement une concubine en pareil cas. Mais ce n'est point cette inégalité de condition qui peut annuler un mariage: c'est celle qui distingue une personne libre d'une personne esclave. Voici à ce sujet quelques loix Chinoises que j'ai trouvées dans le livre des *rits*.

Celui qui donnera pour femme, à son esclave, la fille d'un homme libre, sera puni de quatre-vingt coups de bâton, & le mariage sera nul. L'entremetteur & celui qui aura présidé aux noces recevront dix coups de moins.

Si un esclave épouse une fille libre, il recevra quatre-vingt coups de bâton; & si son maître a traité cette fille en esclave, il sera condamné à cent coups: un maître qui marie son esclave avec une fille libre, en persuadant aux parens que

le mari qu'il offre est son fils ou son parent, sera puni de quatre-vingt coups de bâton. L'esclave est également puni s'il est complice de la supercherie de son maître. Dans tous les cas que je viens d'indiquer, le mariage est nul, & la femme rentre dans tous ses droits; les arrhes & les présens qu'elle a reçus, lui restent. Il en est de même des filles esclaves, qui épousent par fraude des hommes libres, & la loi est égale pour l'un & pour l'autre sexe.

Enfin, la loi dit que quiconque sera convaincu d'avoir enlevé & violenté une femme, sera puni de mort. Mais si la femme consent au rapt, le ravisseur & la femme seront séparés, & recevront chacun cent coups de bâton.

Voici un autre article, qui concerne les Mandarins. Il y a deux loix dans cet Empire qu'on ne peut assez admirer. La première défend d'exercer aucune magistrature dans la ville & dans la province où l'on est né. Rien ne peut dispenser de cette loi; & il n'en est peut-être aucune qui soit plus constamment & plus régulièrement observée. La seconde interdit toutes sortes d'alliances dans la province où l'on exerce quelque emploi public.

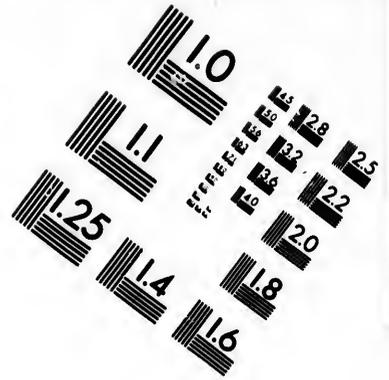
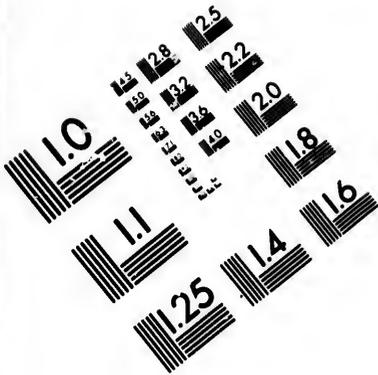
Si u
Manda
à ces
darin c
concul
Magist
sonne
de bâ
nul. S
plaide
on au
deux
de la r
chez f
sont c
comm
rappo
Les
le ten
pere c
conno
parmi
rens,
selon
serve
qu'a u
Si
romp
prom
ne p

Si un Mandarin de justice (car les Mandarins de guerre ne sont point sujets à ces deux loix) ; si, dis-je, un Mandarin de Justice se marie, ou prend une concubine dans le territoire où il est Magistrat, la loi, qui n'épargne personne, le condamne à quatre-vingt coups de bâton, & son mariage est déclaré nul. Si ce Mandarin épouse la fille d'un plaideur dont il doit juger le procès, on augmente la punition ; &, dans ces deux cas, les entremetteurs sont punis de la même manière : la femme reste chez ses parens, & les présens nuptiaux sont confisqués au profit du Prince, comme dans tous les autres cas que j'ai rapportés.

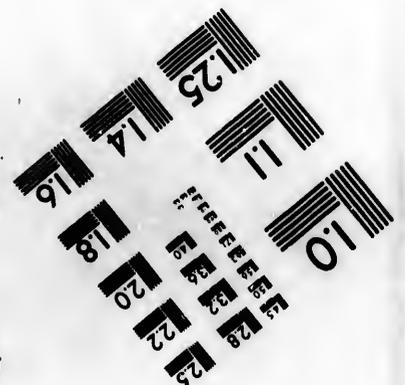
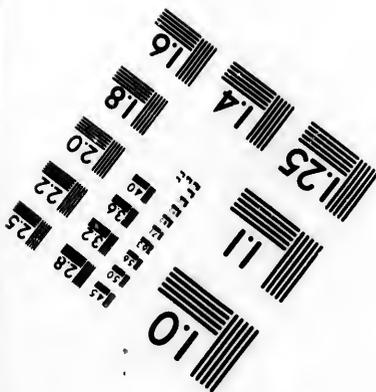
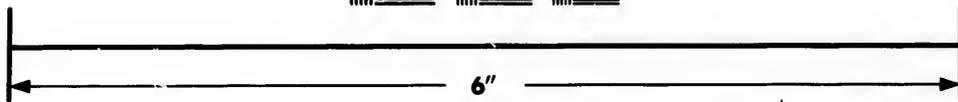
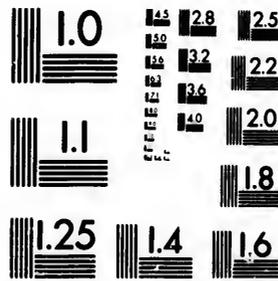
Les Chinois ne peuvent se marier dans le temps qu'ils portent le deuil de leur pere ou de leur mere. Comme on ne connoît rien de plus recommandable parmi eux, que la piété envers les parens, ils ont réglé la durée des deuils selon les degrés de parenté, & ils l'observent avec une exactitude poussée jusqu'au scrupule.

Si un deuil imprévu survient, il rompt toutes sortes d'engagemens & de promesses ; de sorte qu'un homme fiancé ne peut épouser la fille à laquelle ses





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

28
25
22
20
18

10
12
15

parens l'ont promise solennellement ; si la mort de son pere , de sa mere , ou de quelqu'autre proche parent arrive dans le temps qui a été arrêté pour les noces. C'est pourquoi lorsque le corps du défunt est inhumé, ses parens donnent à la fille une entiere liberté de se marier avec un autre , par un écrit qu'ils lui envoient , & qui est conçu en ces termes.

« *Ty* , par exemple , est en deuil pour » la mort de son pere , & ne peut plus » accomplir la promesse de mariage » faite à *Kia*. C'est pourquoi on lui » donne cette nouvelle , afin qu'elle soit » libre de ses obligations ». Les parens de la fille reçoivent ce billet ; mais ils ne se croient pas pour cela entièrement dégagés. Ils ne prennent point d'autres engagemens avant que le temps du deuil soit expiré. Alors ils écrivent à leur tour au jeune homme , qu'ils invitent à reprendre ses premieres chaînes. Si ce jeune homme ne juge point à propos d'acquiescer à la proposition , la fille reste libre , & ses parens la donnent à un autre. Cette loi oblige également les deux sexes.

Ce n'est pas seulement dans les temps de deuil , que les mariages sont défens-

dus ;
 bratic
 ou qu
 partie
 Celui
 temps
 manie
 & re
 S'il p
 dimir
 Cepe
 peu d
 pérant
 pour
 son c
 cas o
 On d
 néral
 gress
 Lo
 d'un
 mett
 on d
 en u
 sent
 conv
 dem
 le jo
 cont
 & à

la loi en interdit encore la célébration, lorsque le pere ou la mere, ou quelque proche parent de l'une des parties contractantes est emprisonné. Celui qui oseroit se marier dans ces temps d'affliction, seroit puni de la même maniere qu'on punit les enfans dénaturés & rebelles aux volontés de leur pere. S'il prend seulement une concubine, on diminue le châtement de deux degrés. Cependant comme cette loi a paru un peu dure, on y a apporté quelque tempérament, & le mariage peut se faire, pourvu que le parent prisonnier donne son consentement par écrit. Mais en ce cas on ne doit pas faire le festin nuptial. On doit, au contraire, supprimer généralement tous les témoignages d'allégresse, usités dans ces sortes d'occasions.

Lorsque deux familles sont convenues d'un mariage par le moyen des entremetteurs, & que le contrat est signé, on commence les cérémonies qui sont en usage dans le pays, & qui se réduisent à six chefs. La premiere consiste à convenir du mariage; la seconde, à demander le nom de la fille, le mois & le jour de sa naissance; la troisieme, à consulter les devins sur le mariage futur, & à en porter l'heureux augure aux pa-

rens de la fille ; la quatrième , à offrir des étoffes de soie & d'autres présens , comme des gages de l'intention où l'on est d'effectuer le mariage ; la cinquième , à proposer le jour des noces , & enfin , la sixième , à aller au-devant de l'épouse pour la conduire ensuite dans la maison de l'époux.

Il faut observer , Madame , que ces cérémonies ne se pratiquent qu'entre les familles considérables , & que les gens du commun ne sont pas dans le cas de garder ces formalités. D'ailleurs , comme elles sont fort longues , le peuple joint ordinairement les cinq premières ensemble.

On commence par faire part du mariage qu'on médite , au chef de la famille , & l'on prépare les présens qu'on doit faire aux parens de l'épouse. Autrefois on lui envoyoit un canard ; mais aujourd'hui on lui envoie des étoffes de soie , des toiles de coton , un pourceau , une chevre , du vin , des fruits , &c. Et la médiocrité est sur-tout recommandée dans ces occasions.

Le pere de l'époux écrit ensuite au pere de la fille , en ces termes. « J'ai
» reçu avec beaucoup de respect les
» marques de votre affection. Vous ne

» d
» à
» j
» n
» p
» m
» p
» o
» n
» se
» c
» d
» d
» c
» d
» a
» re
» m
» m
nom
com
criv
Con
les
celu
leur
qu'o
ven
nier
soie

» dédaignez point un homme inférieur
» à vous en mérite & en richesses, &
» j'apprends avec beaucoup de recon-
» noissance que vous avez agréé les
» propositions que je vous ai faites par
» mon entremetteur, & que vous avez
» promis votre fille à mon fils. Pour
» observer les coutumes instituées par
» nos ancêtres, je vous envoie les pré-
» sents ordinaires par un député; afin de
» convenir avec vous des conditions
» du mariage, & pour savoir le nom
» de votre fille. Je vous prie d'informer
» ce député de quelle famille elle est;
» du mois & du jour de sa naissance,
» afin que je consulte le sort sur l'heu-
» reux succès des noces. J'estime infini-
» ment votre amitié, & je vous en de-
» mande la continuation ». Il met son
nom & la date au bas du cahier; car
comme vous savez, les Chinois n'é-
crivent point sur des feuilles volantes.
Comme les hommes ont plusieurs noms,
les femmes en ont aussi deux, outre
celui de leur famille; un que les peres
leur donnent dans leur bas âge; l'autre
qu'on leur impose lorsqu'elles sont par-
venues à l'adolescence: c'est de ce der-
nier qu'on les nomme, jusqu'à ce qu'elles
soient mariées. Ce nom & celui de la

famille de la mere font ceux dont l'époux veut être informé : car il est censé connoître déjà celui de la famille paternelle. D'ailleurs c'est une rubrique, & il faut absolument que la fille paroisse être inconnue à l'époux auquel on la destine. Après toutes ces formalités, on donne avis le jour suivant, aux aïeux défunts, du mariage qu'on a dessein de conclure. On orne le temple domestique avec autant de magnificence qu'il est possible. Les hommes & les femmes s'y assemblent, celles-ci à la droite, & ceux-là à la gauche, qui est la place d'honneur. Après avoir lavé leurs mains, ils découvrent les tablettes sur lesquelles sont écrits les noms de leurs aïeux & de leurs aïeules, jusqu'à la quatrième génération ; ensuite ils évoquent leurs esprits. Le pere de famille prend des parfums qui sont sur une table dressée en forme d'autel ; & , fléchissant le genou, il les jette dans une urne pleine de charbons enflammés. Alors toute l'assemblée se prosterne pour saluer les ames qu'on suppose voltiger autour des tablettes. Après quoi le chef de famille lit un discours écrit en lettres d'or, par lequel il instruit ces ames du mariage qui a été concerté. « L'an, &c. de l'Empereur tel,

» le mois de , &c. tel jour. *Yung*, par
 » exemple , votre petit - fils , voulant
 » vous témoigner sa piété & sa véné-
 » ration , vous fait savoir que son fils ,
 » par exemple , *Lin* , n'ayant point de
 » femme , & étant en âge d'en prendre
 » une , délibere avec ses parens sur son
 » mariage futur avec la fille de *Tai-*
 » *knun*. Nous vous regrettons infini-
 » ment , & nous vous offrons ces par-
 » fums & ces vins , afin que vous soyez
 » informés de ce qui se passe dans votre
 » famille ». Quand le chef a lu son dis-
 » cours , il le brule , & l'assemblée prend
 » congé des aïeux , en remettant le voile
 » sur leurs tablettes.

Le même jour on envoie un député
 de la famille au pere de l'époux pour lui
 porter les présens dont j'ai parlé. Ce
 député que l'entremetteur & plusieurs
 domestiques accompagnent , est reçu à
 la porte de la maison de l'époux avec
 toutes les formalités qui s'observent
 dans les visites les plus solemnelles. Le
 pere de l'époux , après avoir reçu les
 présens & la lettre des mains du député,
 le prie d'attendre un moment pour la
 réponse , & porte sur le champ cette
 lettre dans le temple domestique de ses
 aïeux , où sa famille est déjà assemblée.

Là il fait les mêmes cérémonies qui ont été pratiquées dans le temple de l'autre famille. Lorsqu'il est de valeur, il fait des excuses au député, & celui-ci y répond selon le style usité; car dans ces occasions le nombre des paroles & des révérences est réglé; il lui donne ensuite plusieurs corbeilles pleines de viandes & de fruits pour la famille de son gendre, & ils se séparent avec les complimens ordinaires. La réponse est conçue en ces termes: » Tai-knun, par exemple, à *lin*, j'ai reçu avec respect les » marques de bonté que vous avez pour » moi. Le choix que vous daignez faire » de ma fille pour votre fils, me fait » connoître que vous estimez ma *pauvre* » & *froide* famille plus qu'elle ne mérite. » Ma fille est *grossière* & *sans esprit*, & » je n'ai pas eu le talent de la bien élever. Cependant je me fais gloire de » vous *obéir* dans cette occasion. Vous » trouverez écrit dans un cahier séparé » le nom de ma fille & celui de sa » mère, avec le jour de sa naissance. » Je vous remercie de l'amitié que vous » me témoignez, & je vous prie de vous » souvenir toujours de moi.

Le pere de l'époux reçoit le député & la réponse avec les mêmes formalités;

par
vo
Cei
gen
les
cou
la p
céré
L
mill
l'épo
prés
clufi
est l
de d
diffé
ne r
cette
joint
lets,
mém
non
le so
favo
jour
choi
qui
heur
quer
ils e

parce qu'alors le député est censé envoyé de la part du pere de l'époux. Cette premiere cérémonie est un engagement réciproque; on attache dès-lors les cheveux de l'épouse autour de son cou, & on lui met un collier qui marque la perte de sa liberté. Passons aux autres cérémonies.

Le jour dont on est convenu, la famille de l'époux envoie aux parens de l'épouse des étoffes de soie, & d'autres présens pour les engager à hâter la conclusion. Le nombre des pieces de soie est limité. On ne peut en envoyer plus de dix ni moins de deux. Elles sont de différentes couleurs; mais on a soin de ne rien y mêler de blanc, parce que cette couleur est celle du deuil. On y joint un présent d'éguilles, de brassellets, de poinçons d'or ou d'argent. Le même jour les parens de l'époux annoncent par un écrit qu'ils ont consulté le sort, & qu'ils en ont reçu un augure favorable; en même-temps ils fixent le jour de la célébration des noces. Ils choisissent ce jour dans un calendrier qui marque les jours heureux ou malheureux, comme nos almanachs marquent la pluie & le beau temps. Ensuite ils envoient au pere de l'époux un nou-

veau cahier ou lettre écrite en ces termes : » Culchi, par exemple, à son allié.
» J'ai reçu avec beaucoup de respect
» votre résolution touchant le mariage
» de votre fille avec mon fils. J'ai consulté le sort & j'en ai reçu un augure
» qui me répond du succès de cette
» union. Mais maintenant, selon l'usage
» de nos ancêtres, je vous envoie une
» personne de confiance, qui vous porte
» les présens ordinaires comme des gages
» du desir de conclure promptement ce
» mariage. J'ai aussi choisi un jour heureux pour la célébration des noces.
» J'attends vos ordres, & je vous salue.
J'ai oublié de vous dire, qu'avant d'envoyer cette lettre, on la porte dans le temple domestique des augures, où le chef de famille leur adresse ces paroles.
» Ly-U, par exemple, votre petit-fils,
» & fils de Tong, étant convenu de son
» mariage avec Ta-Kia, fille de Liu-Pan, vous annonce qu'il a consulté
» le sort, &c. C'est pourquoi il vous
» offre les présens qu'il lui a destinés,
» & vous fait savoir qu'un tel jour a
» été proposé & élu pour la célébration
» du mariage ». Le député accompagné de l'entremetteur & des domestiques, qui portent ces seconds présens, se rend

à la
avec
secc
à la
port
le t
de c
Le
dont
» fo
» fo
» se
» ma
» n'a
» po
» fo
» l'a
» dé
» vo
» ma
» de
Le
rens
cérér
les a
répor
Qu
rémo
elles
bles

à la maison de l'époux où il est reçu avec les cérémonies accoutumées. Cette seconde visite est absolument semblable à la première. Le chef de cette famille porte aussi la lettre & les présens dans le temple des aïeux, & leur fait part de ce qui a été résolu.

Le député revient avec la réponse dont voici les termes : » Eulchi à Kiun » son allié. J'ai reçu votre dernière résolution. Vous voulez que les noces se fassent ; je suis seulement fâché que ma fille ait si peu de mérite, & qu'elle n'ait pas eu toute l'éducation qu'elle pouvoit avoir. Je crains qu'elle ne soit bonne à rien. Cependant puisque l'augure est favorable, je n'ose vous désobéir. J'accepte votre présent. Je vous salue, & je consens au jour marqué pour les noces. J'aurai soin de préparer tout ce qu'il faudra ».

Le député porte la réponse aux parens de l'époux ; on observe les mêmes cérémonies, tant envers lui qu'envers les aïeux auxquels ils communiquent la réponse du pere de l'époux.

Quelques longues que soient les cérémonies que je viens de rapporter, elles ne sont pas néanmoins comparables à celles qui suivent ; mais j'abrè-

gerai mon récit. Pendant les trois nuits qui précèdent le jour destiné aux noces, on illumine tout l'intérieur de la maison de l'épouse, moins en signe de réjouissance que de tristesse, comme si on vouloit faire entendre qu'il n'est pas permis aux parens de dormir dans le temps qu'ils sont sur le point de perdre leur fille. On s'abstient aussi de toute sorte de musique dans la maison de l'époux, & la tristesse y reste au lieu de la gaieté.

On prétend que le mariage du fils est comme une image de la mort du pere, parce que le fils semble en quelque maniere lui succéder. Ses amis ne le congratulent point; & si quelqu'un dans cette occasion lui envoie un présent, c'est, lui écrit-on, pour régaler le nouvel hôte qu'il a fait venir dans sa maison; on ne fait mention ni de la femme, ni des noces.

Au jour marqué pour la célébration du mariage, l'époux s'habille le plus magnifiquement qu'il lui est possible, & tandis que ses parens sont assemblés dans le temple domestique des aïeux, qu'ils instruisent de ce qu'ils vont faire, il se met à genoux sur les degrés du temple, & se prosternant la face contre terre, il ne se leve que quand le sacrifice est achevé.

Ap
deux
pere
pour
son
Maît
reme
pren
assis
est p
lui p
vin,
répa
libat
genu
ensui
dres
» le
» an
» co
» vo
» qu
» ch
L
vant
Inco
une
de
mar
usag

Après cette cérémonie on prépare deux tables, l'une vers l'orient pour le pere de l'épouse, l'autre vers l'occident pour l'époux lui-même. J'ignore la raison mystérieuse de cette disposition. Le Maître des cérémonies qui est ordinairement un des parens, invite le pere à prendre sa place, & aussi-tôt qu'il est assis, l'époux s'approche du siege qui lui est préparé. Le Maître des cérémonies lui présente alors une coupe pleine de vin, & l'ayant reçue à genoux, il en répand un peu sur la terre en forme de libation, & fait avant de boire, quatre genuflexions devant son pere, s'avance ensuite vers sa table, & reçoit ses ordres à genoux. » Allez, mon fils, lui dit » le pere, allez chercher votre épouse ; » amenez dans cette maison une fidele » compagne qui puisse vacquer avec » vous aux soins des affaires domesti- » ques. Comportez-vous en toutes » choses avec prudence & avec sagesse».

Le fils se prosternant quatre fois devant son pere, lui répond qu'il obéira. Incontinent après il sort, il entre dans une chaise qu'on tient prête à la porte de la maison ; plusieurs domestiques marchent devant lui avec des lanternes, usage qu'on a conservé, parce qu'au-

trefois tous les mariages se faisoient de nuit, & lorsqu'il est arrivé à la maison de l'épouse, il s'arrête à la porte de la seconde cour, & attend que son beau-pere viennent le prendre pour l'introduire.

On observe à peu près les mêmes formalités dans la maison de l'épouse que celles qu'on pratique auparavant. Le pere & la mere sont assis, l'un à la partie orientale, l'autre à la partie occidentale de la cour du portique intérieur, & les parens forment un cercle autour d'eux. L'épouse, que sa mere a paré elle-même de ses plus riches vêtemens, se tient debout sur les degrés du portique, accompagnée de sa nourrice, qui, dans cette circonstance, est comme sa paranymphe, & d'une autre femme qui fait l'office de maîtresse des cérémonies. Elle s'approche ensuite de son pere & de sa mere, & les salue l'un & l'autre quatre fois. Elle salue également tous ses parens, & leur dit le dernier adieu. Alors la maîtresse des cérémonies lui présente une coupe de vin qu'elle reçoit à genoux : elle fait la libation ordinaire & boit le reste du vin; après quoi elle se met à genoux devant la table de son pere qui l'exhorte à se conduire avec

beau
tuell
& de
sa pa
de l
guirl
voile
« A
» eli
» lo
» av
» m
» de
bines
frere
l'acc
prem
de se
a re
C
son p
dans
turel
de m
plus
C
cevo
avec
la m
rivé

beaucoup de sagesse, & à obéir ponctuellement aux ordres de son beau-pere & de sa belle-mere. Après l'exhortation, sa paranymphe la conduit hors la porte de la cour, & sa mere lui met une guirlande sur la tête, d'où pend un grand voile qui lui couvre tout le visage. « Ayez bon courage, ma fille, *lui dit-elle*, soyez toujours soumise aux volontés de votre époux, & observez avec exactitude les usages que les femmes doivent pratiquer dans l'intérieur de leur maison, &c. ». Les concubines de son pere, les femmes de ses freres, de ses oncles & de ses soeurs l'accompagnent jusqu'à la porte de la premiere cour, en lui recommandant de se souvenir des bons conseils qu'elle a reçus.

C'est toujours la femme légitime de son pere qui fait le personnage de mere dans cette cérémonie. Pour sa mere naturelle, elle n'a d'autre rang que celui de maîtresse des cérémonies, où tout au plus de paranymphe.

Cependant le pere de l'épouse va recevoir l'époux, selon l'usage ordinaire, avec cette différence que le gendre donne la main au beau-pere, Lorsqu'ils sont arrivés au milieu de la seconde cour,

l'époux se met à genoux & offre à son beau-pere un canard sauvage que les domestiques de ce dernier portent à l'épouse comme un nouveau gage de son attachement. Enfin les deux époux se rencontrent pour la première fois, ils se saluent l'un & l'autre, & adorent à genoux le ciel, la terre & les esprits qui y président. La paranymphe conduit ensuite l'épouse au palanquin qui lui est préparé, & qui est couvert d'étoffe couleur de rose. L'époux lui donne la main, & entre lui-même dans un autre palanquin, ou bien monte à cheval. Mais il est à remarquer qu'il marche entouré d'une foule de domestiques qui, outre les lanternes dont j'ai parlé, portent tout ce qui sert à un ménage, comme lits, tables, chaises, &c.

Quand l'époux est arrivé à la porte de sa maison, il descend de cheval ou sort de sa chaise, & invite son épouse à y entrer. Il marche devant elle, & entre dans la cour intérieure où le repas nuptial est préparé : alors l'épouse leve son voile & salue son mari ; l'époux la salue à son tour, & l'un & l'autre lave ses mains ; l'époux a la partie septentrionale, & l'épouse à la partie méridionale du portique. Avant de se mettre

à ta
dev
deu
à ta
& c
vin
part
prit
les
A
un p
vite
cont
tôt l
mari
deux
vent
dans
ensu
C
un g
part
en d
à ses
de se
se pa
velle
tiaux
de la
d'éto

à table, l'épouse fait quatre genuflexions devant son mari, qui en fait à son tour deux devant elle : ensuite ils se mettent à table tête à tête ; mais avant de boire & de manger, ils répandent un peu de vin en forme de libation, & mettent à part des viandes pour les offrir aux esprits : coutume qui se pratique dans tous les repas de cérémonie.

Après avoir un peu mangé & gardé un profond silence, l'époux se leve, invite son épouse à boire, & se remet incontinent à table. L'épouse pratique aussitôt la même cérémonie à l'égard de son mari, & en même temps on apporte deux tasses pleines de vin ; ils en boivent une partie, & mêlent ce qui reste dans une seule tasse pour se le partager ensuite & achever de boire.

Cependant le pere de l'époux donne un grand repas à ses parens dans un appartement voisin ; la mere de l'épouse en donne un autre dans le même temps à ses parentes & aux femmes des amis de son mari, de sorte que la journée se passe en festins. Le lendemain la nouvelle mariée, vêtue de ses habits nuptiaux & accompagnée de son époux & de la paranymphe qui porte deux pieces d'étoffes de soie, se rend dans la seconde

cour de la maison où le beau-pere & la belle-mere, assis chacun à une table particuliere, attendent sa visite. Les deux époux les saluent en faisant quatre génuflexions devant eux, après quoi le mari se retire dans une chambre voisine; l'épouse met sur les deux tables les étoffes de soie, & s'incline profondément; elle prie son beau-pere & sa belle-mere d'agrèer son présent: elle se met ensuite à table avec sa belle-mere; les uns & les autres font les libéralités ordinaires, mais on ne sert aucuns mets sur la table, ce n'est qu'une pure cérémonie par laquelle la belle-mere reçoit sa bru comme sa commensale.

Après cette visite, l'épouse va saluer tous les parens de son mari, & fait quatre génuflexions devant eux; mais elle ne leur rend visite qu'après qu'elle a été introduite dans le temple domestique des aïeux, de la maniere que je vais dire.

On fait d'abord un sacrifice aux aïeux pour les instruire de la visite que la nouvelle mariée va leur rendre. Pendant ce temps-là les deux époux se prosternent sur les degrés du temple, & ne se relevent que quand on a tiré le voile sur les tablettes où sont écrits les noms des aïeux

sièux : ensuite on introduit les mariés dans le temple, où, après plusieurs genuflexions, ils adressent à voix basse des prières aux esprits pour les engager à leur être propices. Cette cérémonie est comme le complément & la perfection des autres.

Tel est le mariage des Chinois. Les gens d'une condition médiocre ne pratiquent pas toutes ces formalités à la lettre; néanmoins ils en observent une partie, sur-tout celles qui sont essentielles.

L E T T R E

D'un Missionnaire de Chine à un de ses amis.

Du 28 août 1766.

QUOIQUE je n'aie pas eu part, comme vous, aux grandes révolutions & aux grands renversemens, il arrive cependant qu'une foule & une continuité de petites vexations, de petits troubles qui se succèdent les uns aux autres, me mettent habituellement dans une situa-

tion extérieure moins tranquille que vous : quant à l'intérieur, puisse-t-il chez nous tous être si bien fiché à l'ancre de l'abandon, que rien ne puisse l'ébranler.

Vous voudriez quelque détail de la mission, quelque chose d'édifiant, ne foyez pas choqué, mon intime, si vous n'êtes pas mieux servi que la sacrée congrégation de la Propagande, lorsqu'en différentes occasions on nous a demandé des lettres édifiantes. Le collègue, qui a soin de la montagne, a la mission la plus brillante de toute la Chine, & pourroit vous servir mieux que moi. Il est vrai que Dieu qui a ses desseins sur ce Pasteur, permet depuis plusieurs années que son troupeau, qui étoit réuni autour de lui, se disperse, lui occasionne bien des voyages ; & plusieurs même, faute de trouver de quoi vivre dans leurs stériles montagnes, passent dans d'autres provinces, ce qui fait saigner le cœur du collègue ; mais la saignée est peut-être nécessaire pour avancer la mort. Pour moi qui dans cinquante ou soixante lieues d'étendue puis compter environ deux mille chrétiens, qui pour aller chercher mes brebis dispersées, & faire par an douze à quinze cens confessions, suis toujours

par voie & par chemin, que voulez-vous que je vous mande? Il n'y a rien d'assez enluminé pour écrire, il y a abondamment cependant pour répandre son cœur *os ad os* dans celui d'un ami qui est dans les mêmes sentimens. Dans de pareilles conversations, tout en se plaignant doucement devant Dieu de ce qu'il ne suffit pas quelque Xavier, quelque ressusciteur de morts pour faire aller la besogne plus vite, on ne laisseroit pas de bénir le Seigneur d'une quantité prodigieuse de bienfaits qui, sans avoir rien d'éclatant, fait cependant par leur totalité, leur contraste, un complexe bien admirable. Que de traits marqués de Providence sur le Missionnaire, pour cacher sa route pendant le jour & l'éclairer pendant la nuit, pour le préserver de mille dangers ou l'en tirer lorsque pour exercer sa foi, le maître l'y a laissé tomber: que de choses prises dans les mœurs, les coutumes, le caractère de la nation, choses si anti-Françoises & qui font mourir! Que de marques de protection visible pour conduire au baptême certains prédestinés! Que de circonstances miraculeuses dans la vocation de tel & de tel! Quel courage n'inspire-t-il pas à l'Asiatique si mol, pour le rendre conf-

tant dans une persécution continuelle : Elle ne vient pas, ou du moins rarement de la part des puissances : mais vivre sans parens, sans amis, environné d'ennemis, étranger dans sa propre patrie, renoncer dans la crainte d'offenser Dieu, ou de l'occasion de l'offenser, dans la crainte de désobéir à Rome, ou paroître même y désobéir, renoncer, dis-je, à toutes les coutumes que l'usage, la bienséance fait passer pour loix indispensables dans l'esprit des infidèles, voilà leur position. Que d'héroïnes chrétiennes, malheureusement tombées entre les mains de maris infidèles, font, pour conserver leur foi, ce que l'on a admiré dans les martyrs de la primitive église ! Quelle simplicité de foi ! Quelle innocence dans le plus grand nombre de ceux qui exercent, (car il n'y a aucun Missionnaire qui n'aie certain nombre de familles anciennes qui, quoique sans exercice de religion, n'appostassent pas & présentent encore leurs enfans au baptême,) si je vous voyois je vous dirois bien des choses qui nous feroient bénir Dieu, & je n'en trouverois qu'avec peine pour un certain public, pour que je puisse me déterminer à écrire ce qu'on appelle une lettre édifiante.

JL
de v
retie
doit
abfo
vons
voir
fera
nira
Si
édifie
Dieu
moiff
étrang
jadis
tant
l'ordi
simple
pour
quelq
contir
marqu
faifit
conno
avec

Au même , 8 septembre 1768.

IL y a bien des années que j'ai cessé de vous désirer ici ; le divin Maître vous retient là pour sa gloire. Cette vue , qui doit être notre devise , absorbe & doit absorber tous les autres desirs. Nous pouvons attendre patiemment pour nous voir *os ad os* , le temps auquel le Maître fera éclater sa miséricorde & nous réunira dans la patrie.

Si nous étions ensemble , je pourrois édifier votre piété , & vous faire bénir Dieu qui dédommage son église par les moissons qu'on recueille dans les pays étrangers de la stérilité de vos champs , jamais si féconds , & où l'ennemi a semé tant de zizanie ; mais tout cela , pour l'ordinaire , se fait par des voies trop simples & trop naturelles en apparence , pour frapper ceux qui semblent attendre quelque chose de plus merveilleux. Une continuité de petits miracles & de coups marqués de la divine Providence , me saisit d'admiration , me pénètre de reconnaissance : un seul plus marqué & avec des traits plus lumineux , frappe-

roit plus chez vous. Or c'est de ces prodiges éclatans que Dieu n'a pas encore jugé à propos de faire; s'ils sont nécessaires pour faire entrer cette nation dans toutes les vues de miséricorde que le grand Maître peut avoir sur elle, prions-le de les opérer & d'envoyer un ou plusieurs ouvriers assez morts, assez anéantis pour être dans sa main l'instrument de cette heureuse révolution: *mitte quos missurus est.*

J'admire, par exemple, comment nous pouvons nous maintenir ici, & y maintenir ces chrétientés, formées par nos prédécesseurs, les augmenter, en former de nouvelles, malgré tant d'obstacles; proscrits que nous sommes par les loix, incapables de changer notre figure & notre accent, nous sommes ici des vingt, trente & quarante années environnés de tous les dangers dont parle saint Paul, & pour lesquels, sans un soin marqué de la Providence, nous ne pouvons rester des semaines ou des mois. Je mets au hasard quelques traits qui me viennent.

Je suis investi dans une fort petite cabane par un peuple d'Infidèles furieux, & qui ne veulent rien moins que m'écortcher tout vif. Muni du signe de

la croix, je fors & passe au milieu de la troupe par le plus beau clair de lune, sans être reconnu. L'instant d'après l'Ange du Seigneur préside à la sortie de ma chapelle qui passe encore sous les yeux de ces mêmes furies, sans être apperçue. Après cela on enfonce les portes, on brise, on casse tout pour parvenir à ma chambre; & dans la rage où ils sont de voir que la proie leur est échappée, ils n'apperçoivent pas un sac portatif pendu dans la chambre, où étoit mon bréviaire, & autres meubles d'usage, qui dans le désordre de ma fuite avoit été oublié. Le chef de ces malheureux voit mourir ses trois fils dans l'année (punition terrible en Chine) & reconnoît que c'est une punition du Maître du ciel dont il a insulté le ministre. Une autre fois je me trouve dans un endroit où la famine avoit rassemblé jusqu'à un millier de brigands & de gens sans aveu qui mettoient le pays à contribution, on ne pouvoit se rédimmer du pillage qu'en donnant à un jour marqué, ou la somme d'argent, ou la quantité de grains qu'ils envoyoient demander par leurs députés. Huit de leurs émissaires arrivent dans la maison du chrétien chez qui j'étois, au moment que je sortois de

la chambre où j'avois dit la sainte messe. Un instant plutôt, ils me prenoient à l'autel; ils prennent & soulevent à diverses reprises le coffre de chapelle, Dieu ne permet pas qu'ils l'ouvrent; ils demandent trente boisseaux de riz qu'on doit venir prendre le lendemain à la même heure, puis ils se retirent. Mon hôte, mort de peur, vient vite me faire part de cette triste nouvelle. Après l'avoir exhorté à la résignation pour tout événement, je lui dis que je croyois qu'en donnant à Dieu une partie, il pourroit peut-être attirer sa protection sur le reste. Je lui conseille de faire sur le champ une aumône de quelques boisseaux à quelques pauvres chrétiens du voisinage, ce qui est exécuté. Le divin Maître voulut bien dégager l'espece de promesse que j'avois faite en son nom. Le lendemain matin, dans le temps qu'on les attendoit, arrivent divers corps de soldats que le Gouverneur de la ville, dont dépendoit cet endroit, avoit ramassé de toutes les villes voisines; plusieurs des chefs sont pris, le reste des maraudeurs se dissipe, & un brigandage qui duroit depuis une quinzaine de jours, est arrêté dès qu'on en est venu aux chrétiens.

Ic
ne m
cesse
ger d
chan
Elle
à l'E
va à
lieue
com
hom
Com
fait
tiens
je tr
vois
tragi
volte
rête
Ici u
divi
redo
font
un c
j'éto
coup
fufe
aux
me p
fait

Ici l'on me cherche pour me nuire, on ne me trouve pas, la mauvaise volonté cesse. Une femme infidèle veut se venger d'avoir été repoussée à l'entrée d'une chambre où j'étois occupé à confesser. Elle va dans la rue crier à pleine tête à l'*Européen*, personne ne bouge ; elle va à un grand marché, à un quart de lieue, pour amener la populace ; & comme si un Européen n'étoit pas un homme proscrit, aucun, pas même les Commissaires de quartier ne prennent fait & cause. Tantôt des mauvais chrétiens, des apostats veulent imiter Judas ; je tremble sur eux, aussi-tôt que j'en vois, ils font presque toujours une fin tragique ; & celui qui a permis leur révolte pour exercer notre abandon, arrête l'effet de leur mauvaise volonté. Ici un malheureux sur qui la vengeance divine a déjà éclaté par bien des coups redoublés, veut me trahir. Les infidèles sont convoqués pour me venir enlever ; un d'eux, ami du chrétien chez qui j'étois, se trouve là, & détourne le coup. Là un autre perfide à qui je refuse les sacremens pour sa désobéissance aux décrets, amène des infidèles pour me prendre ; avec cette escorte, il entre, fait grand fracas ; les chrétiens saisissent

le traître pour que je puisse sortir. Je passe devant les infidèles qui me saluent sans qu'aucun pense à mettre la main sur moi. Devenu odieux aux uns & aux autres, la perfide est forcée d'aller ailleurs cacher sa honte & son crime.

Je serois infini, si je voulois tout dire en ce genre, peut-être même que sans y penser, je vous dis des choses que j'ai déjà dites, mais je veux faire cesser vos plaintes. Une fois je me trouve sur la barque avec tout mon bagage apostolique, & chargé même des provisions de Canton pour deux autres de mes Confreres; lorsque je me disposois à dire la messe, je vois une barque arrêtée; un Mandarin veut aller à la capitale, il lui faut des barques pour lui & pour sa suite; où aller, que devenir? où porter tout mon butin, & dans un endroit où il n'y a pas de chrétien? Arrive fort à propos une barque chrétienne qui, à cause de sa structure, ne couroit pas risque d'être arrêtée; premier coup de Providence, je me sauve dessus avec le plus pressé & le plus nécessaire de mes effets. Je m'écarte un peu, le secrétaire du Mandarin vient voir les barques arrêtées; il monte à diverses reprises sur la mienne, & la trouve à son gré; & enfin, après bien

des délibérations, il se fixe par je ne sçais quelle force secrete à trois ou quatre autres barques beaucoup moins convenables que la mienne, laquelle, dégagée de ce mauvais pas, vient à toutes voiles me trouver dans l'endroit où j'étois caché, en attendant l'événement.

Le Pere Desrobert, d'heureuse mémoire, disoit quelquefois que son principal Catéchiste étoit l'esprit de ténèbres. Il m'a rendu le même service. Quelques infidèles, en divers lieux & en différens temps, ont été violemment molestés, soit par des spectres horribles, soit par divers mauvais traitemens, soit par des incendies extraordinaires & fréquens qui épouvantent tous les voisins. En pareil cas les ministres de satan, les prêtres des idoles sont invités; lorsqu'ils ont en vain épuisé tout leur art, ou les infidèles, ou le démon lui-même leur suggere d'avoir recours aux chrétiens: on porte de l'eau bénite: on arbore les images de la religion: les vexations cessent, ou du moins diminuent. Ils se font instruire, ils reçoivent le baptême, on n'entend plus parler de rien. Si le séducteur qui, malgré lui, les a fait entrer dans la religion, cherche quelquefois à les faire retourner en arriere, & a

même réuffi pour quelques-uns , ce n'est qu'après avoir fait éclater la toute-puiffance de Dieu & fa propre foibleffe. Un homme horriblement vexé par le démon , étoit en conféquence tombé dans diverfes maladies compliquées. Après avoir effayé en vain tous les remedes & les fuperftitions , il a recours à Dieu. Il fe fait instruire , je le baptife & pres-que toute fa famille. Il perfévère quel-que temps avec ferveur ; mais comme Dieu n'avoit pas jugé à propos de faire le miracle de guérir fes maladies corpo-relles , il s'emporte jufqu'à des blafphê-mes , & en vient jufqu'à arracher & dé-chirer fes images en figne d'apoftafie. Il meurt le même jour. Se fentant frappé , il exhorte fes enfans à perfévérer , & re-connoît fa faute , mais , felon toutes les apparences , à peu-près de la maniere d'Antiochus. Dieu en est le juge. J'ai beaucoup de traits femblables de pu-nition pour apoftafie.

Un chrétien qui ouvroit boutique avoit quelque marchandise fuperfti-tieufe , comme des monnoies de papier destinées à être jettées fur les tombeaux des morts , des bâtons odoriférans pour brûler devant les idoles. (Les chrétiens ne peuvent vendre de ces choses là.) Je

ns, ce n'est
toute-puif-
sibilité. Un
par le dé-
tombé dans
ées. Après
les remedes
ours à Dieu,
tise & pres-
évere quel-
mais comme
opos de faire
adies corpo-
des blasphê-
acher & dé-
apostasie. Il
tant frappé,
vérer, & re-
on toutes les
la maniere
le juge. J'ai
bles de pu-

it boutique
se supersti-
es de papier
es tombeaux
riférans pour
Les chrétiens
hoses là.) Je

visite cet endroit. Après une longue
exhortation, je ne puis obtenir de lui
que la promesse de ne plus rien acheter
de semblable, mais il refuse absolument
de sacrifier ce qui lui reste de pareille
marchandise, & veut renvoyer sa con-
fession à la visite de l'année suivante. J'ai
beau lui représenter qu'il n'y aura peut-
être plus de visite pour lui, tout est
inutile. Je pars. A peine arrivé dans la
chrétienté suivante, je trouve les bil-
lets de mort. J'ouvre, & je lis avec
horreur le nom de ce malheureux. Un
autre qui faisoit de ces sortes de bâtons
odoriférans, se rend à mes exhortations.
Le tentateur lui apparoît souvent, & le
menace de le tuer s'il ne continue ce
commerce. Il succombe. Je reviens à la
charge, il m'obéit, & cela à diverses
reprises. Enfin le démon, pour n'essuyer
plus tant de contradictions de ma part,
le fait apostasier. Il meurt peu après, &
fait dans ces derniers momens des efforts
inutiles pour avoir les secours spirituels.
Celui dont il avoit mieux aimé porter le
joug que celui de Jesus-Christ, gardoit
trop bien sa place. Sa femme qui étoit sa
complice, meurt la même année, en met-
tant au monde un enfant conçu par un
crime, & sa fille est en même-temps tuée.

par son mari. Ces trois morts tragiques frapperent les chrétiens, mais moi plus que personne, parce que j'avois vu de plus près toute cette trame diabolique.

Quant à certains traits marqués de Providence pour sauver telle ou telle personne, telle famille, &c. ils sont si multipliés, que je ne puis en dire que peu.

Une fille de seize ans apprend les prières & les obligations de certaines abstinences avant d'avoir appris la nécessité du baptême, & de sçavoir qu'il y a un Missionnaire qui le confere, elle est mariée à l'infidèle à qui elle étoit promise dès l'enfance. Passée dans cette famille assez éloignée, elle n'est pas infidèle à cette première grace. Elle se conserve intacte de toute superstition. Elle prie soir & matin; & de sept jours, elle garde deux jours d'abstinence. (Elle n'en sçavoit pas davantage.) Elle passe ainsi trente ans sans secours. Dieu bénit ces saintes dispositions. Un enfant chrétien ne pouvant, à cause de la nuit, gagner son village, va lui demander l'hospitalité. Avant de se coucher, il se retire dans un coin pour prier. Cette femme l'épie, & entend quelques mots. Elle lui dit qu'elle est chrétienne. Là-dessus, il lui fait des questions; par ses réponses il

voit qu'elle n'est pas baptisée, & l'instruit sur la nécessité du baptême. Je n'étois pas loin. On me l'amène. Je l'instruis encore, & je lui confère avec grande consolation ce sacrement auquel elle étoit si bien disposée; & depuis sept à huit ans qu'elle l'a reçu, elle vit avec grande édification.

Un autre n'a survécu que de peu de jours à la grace du baptême, à laquelle il avoit apporté les mêmes dispositions que cette femme. Cet homme croyoit en sçavoir assez dès qu'il eut appris à honorer & adorer Dieu. Il récitoit depuis vingt ans avec grande ferveur ses prières. Au bout de vingt ans, la Providence le fait passer chez la veuve de celui qui lui avoit donné les premières instructions. Le voyant bien disposé, elle lui dit qu'il y a un homme qui lui en apprendra davantage, & que cet homme étoit ce jour-là même sorti de chez elle pour aller six lieues plus loin. Il fait ces six lieues avec grande joie, & vient me demander le saint baptême, & meurt peu après. On ne parle ici du baptême, & sur-tout de celui qui le confère, que quand on est moralement sûr que le catéchumène ne retournera pas en arrière.

J'arrive dans un endroit où il y avoit

plusieurs barques chrétiennes. Je dis à un homme qui étoit alors sur la mienne, & qui s'y trouvoit par pure providence, de voir si la barque de sa sœur ne seroit pas dans cet endroit-là. Il part pour l'aller chercher. A peine a-t-il fait deux pas que je le rappelle ; & je ne sçais par quel mouvement je lui dis, que s'il trouve sa sœur, il la laisse venir le jour même, parce que, ajoutai-je, on ne sçait pas ce qui peut arriver demain. Il la trouve le même jour : je la confesse peu après la messe, elle s'en retourne : elle se trouve mal : avant midi on vient m'apprendre sa mort.

Une fois, faite d'un endroit plus tranquille, je faisois ma retraite sur ma barque, passant par un certain endroit où il y avoit des chrétiens, j'en remets la visite pour mon retour qui ne devoit pas tarder, & j'ordonne au barquier de passer son chemin sans donner nouvelle à personne. Après avoir passé plus de la moitié de ce gros marché, il me vient une pensée qu'à mon retour il seroit peut-être trop tard pour distribuer le calendrier de l'année suivante. Je fais aller un homme à terre pour le porter dans la première maison chrétienne. Il revient toujours courant me dire que

le Catéchiste de l'endroit étoit à l'extrémité. Je reviens sur mes pas, & il ne survit que d'un jour à la grace des derniers sacremens.

Je serois infini si je voulois tout dire, & cependant il faut finir. Je crois que cette lettre, du moins par sa longueur, fera cesser vos plaintes sur ma briéveté. N'exigez pas que je vous en écrive autant tous les ans; je ne pourrois, ou que me répéter, ou dire des choses à peu près semblables, à moins cependant que par vous, & par vos amis, vous ne forciez le Ciel à nous accorder des succès plus rapides, & des faveurs en genre d'apostolat assez singulieres pour frapper ceux qui attendent quelque chose d'extraordinaire dans des lettres qui viennent de si loin; vous sçavez ce que je vous suis en Dieu.



L E T T R E

*Du Pere François Bourgeois , Missionnaire
à la Chine , au Pere Ancemot.*

A Canton , le 1^{er} de septembre 1767.

M O N R É V É R E N D P E R E ,

P. C.

Il faut que vous ayez toujours bien de l'ascendant sur mon esprit ; je vous avois écrit une longue lettre , & je n'ai pu prendre sur moi de m'en tenir-là. Est-ce crainte ? non ; je suis à six bonnes mille lieues de vous ; d'ailleurs je ne sçache pas que j'aie rien à craindre maintenant , ou à espérer sur la terre. C'est attachement , considération , envie de vous faire plaisir.

Je suis en Chine , mon cher ami ; enfin je suis en Chine , Dieu en soit béni mille fois. Je ne m'attendois plus qu'il voudroit bien jeter un coup-d'œil sur un pauvre ouvrier , & l'envoyer à sa vigne à la onzieme heure. Il l'a fait cependant,

ne consultant que sa miséricorde. Il a comblé mes vœux ; encore une fois qu'il en soit béni à jamais.

Nous sommes arrivés à *Vampou*, à trois lieues de Canton, le 13 d'août 1767 ; ainsi nous n'avons été en route que cinq mois moins deux jours. C'est une traversée fort heureuse. Il semble que la Providence ait voulu nous dédommager des malheurs de notre première sortie.

Au milieu d'une foule de malades, je me suis toujours porté à merveille ; ce n'est pas que je n'aye eu de temps en temps de petites croix à porter : on en trouve par-tout, mais elles sont bien douces, quand c'est le Seigneur qui les envoie.

Dans la solitude d'un vaisseau, sans connoissance, sans amis, sans fonctions, sans aucune distraction nécessaire, n'ayant pour tout objet que le ciel & l'eau, combien de fois j'ai pensé à vous. Je me rappellois, avec un plaisir bien sensible, toutes les occasions où j'ai été si content de votre piété, de votre zèle, de votre bon cœur, & des autres qualités qui m'attachent pour jamais à vous ; ces pensées donnent une consolation qu'on ne rend pas.

Nous partîmes de l'Orient le 15 de

Missionnaire
emot.

mbre 1767.

PERE,

ujours bien
it ; je vous
e, & je n'ai
enir-là. Est-
six bonnes
leurs je ne
indre main-
terre. C'est
, envie de

r ami ; enfin
it béni mille
qu'il vou-
œil sur un
r à sa vigne
pendant,

mars. Je crus presqu'en sortant que nous serions obligés de rentrer dans le port. Le vent qui nous avoit si mal menés la première fois, s'éleva tout-à-coup. Il étoit violent, mais il ne dura pas. Après deux ou trois jours il changea, & nous doublâmes enfin le fameux cap, appelé communément *Finis terræ*, parce qu'on croyoit autrefois que c'étoit le bout du monde.

Quelques jours après notre sortie du port, nous nous trouvâmes à la hauteur du Portugal. Je vous laisse à juger combien je roulois alors de tristes pensées dans mon esprit.

La nuit du premier au second d'avril, nous nous approchâmes de *Madere*. C'est une isle qui appartient aux Portugais. Nous y avons une belle maison. Les Indulaires nous aimoient; mais, en 1760, ils manquèrent de faire une grande faute ou plutôt un grand crime. Il n'étoit question de rien moins que de se révolter pour nous conserver. Les Jésuites eurent horreur d'une pareille pensée, & agissant selon les principes de notre sainte religion, ils furent assez heureux pour engager ces peuples à consentir à leur départ.

Bientôt nous arrivâmes à la hauteur

de *Salé* ; le vent nous y pouffoit bien malgré nous , car les Saletins ne sont rien moins que favorables aux Européens : depuis l'entreprise de la France , qui finit si malheureusement , ces peuples sont plus audacieux que jamais. On dit que les Anglois , pour troubler notre commerce , les favorisent sous main ; & je le croirois assez , parce que l'intérêt est maintenant le grand mobile de presque toutes les nations comme de presque tous particuliers. L'honneur & la décence ne gênent plus beaucoup. Les Saletins ont , à ce qu'on dit , une frégate de trente canons & une autre de vingt-quatre. C'est plus qu'il n'en faut pour prendre un vaisseau , comme le *Beaumont* (1), qui , au lieu de soixante-quatre canons qu'il pourroit porter , n'en compte que vingt-deux , encore assez mal servis. Ajoutez à cela que nous n'avions que cent quatre-vingt hommes d'équipage , & que les Saletins sont jusqu'à cinq cens sur un seul bâtiment ; pour l'ordinaire ils attendent le calme , & ils en viennent aussi-tôt à l'abordage à force de rames , & c'est alors qu'on voit jus-

(1) Nom du vaisseau où étoit le Pere Bourgeois.

que nous
ns le port.
al menés la
-à-coup. Il
pas. Après
ea, & nous
ap , appelé
parce qu'on
le bout du

re sortie du
s à la hau-
aïsse à juger
tristes pen-

cond d'avril,
Madere. C'est
x Portugais.
aison. Les In-
is , en 1760,
grande faute
n'étoit que-
se révolter
suïtes eurent
sée , & agit-
notre sainte
heureux pour
sentir à leur

à la hauteur

qu'à quel point peut se porter leur fureur. Cependant le vent changea, & nous nous éloignâmes de ces parages, dont nous étions bien fâchés, je vous assure, d'être si près.

Peu de temps après je vis l'appareil d'un combat; nous n'étions pas si loin des Saletins qu'ils ne pussent encore nous atteindre. Il arriva qu'un vaisseau, qui nous côtoyoit depuis deux jours, paroissant faire la même route que nous, s'avança comme pour nous présenter le combat; on l'aperçut en sortant de table. Je le vis, il étoit tout près. A l'instant on prépara les batteries; on apporta sur le gaillard des fusils, des pistolets, des haches & des sabres pour armer tout l'équipage, & chacun prit son poste. Mais le vaisseau qu'on croyoit ennemi s'éloigna; nos Officiers ont cru que c'étoit un Anglois qui vouloit s'amuser.

Le 12 d'avril, le soleil passa perpendiculairement sur nos têtes pour s'approcher de nous, & dès-lors nous le rapportâmes au septentrion, jusqu'à ce qu'ayant passé & repassé la ligne, nous l'eûmes une seconde fois sur nos têtes. Depuis ce temps-là, il nous paroît au midi à l'ordinaire, & Dieu aidant, il me

paroitra a
jours.

Le 3 de
soir, on c
l'Amérique
la *Trinité*;
il n'y a gu
ou quatre

Nous p
corne le
nous eûme
Sur les di
seau qui all
heurta un
mal crut a
à un enne
s'escrima l
On estima
longueur p
qui est de c
Elle étoit
qu'elle no
d'eau salé
le dos, je
Cantique
naïse de H

Le 24
tin, j'éto
y dire m
alors, je

paraîtra ainsi qu'à vous, le reste de mes jours.

Le 3 de mai, sur les trois heures du soir, on cria *terre* : c'étoit une isle de l'Amérique qu'on voyoit; elle s'appelle la *Trinité*; de-là à *Riogenero* dans le Brésil; il n'y a gueres pour un vaisseau que trois ou quatre jours de marche.

Nous passâmes le tropique du capricorne le 8 de mai. Ce jour-là même nous eûmes un spectacle qui nous amusa. Sur les dix heures du soir, notre vaisseau qui alloit avec la rapidité de la flèche, heurta une baleine monstrueuse; l'animal crut apparemment qu'il avoit affaire à un ennemi qu'il falloit combattre; il s'escrima long-temps autour du navire. On estima que cette baleine avoit en longueur plus de la moitié du *Beaumont*, qui est de cent quarante-cinq pieds de Roi. Elle étoit grosse à proportion, & tandis qu'elle nous jettoit au nez des torrens d'eau salée par deux trous qu'elle a sur le dos, je répétois ces belles paroles du Cantique des trois Enfans dans la fournaise de Babylone: *Benedicite Cete*, &c.

Le 24 de mai, à neuf heures du matin, j'étois allé sur le passe-avant pour y dire mes petites heures. Il me vint alors, je ne sçais comment, en pensée,

que je serois mieux dans la galerie. A peine y fus-je entré, que j'entendis un grand bruit; c'étoit une grosse poutre de trente-deux pieds de long, qui étoit tombée du grand mât sur le passe-avant, & l'avoit fracassé. Je sentis alors, avec reconnoissance, d'où m'étoit venue la pensée de ne pas rester dans cet endroit.

Voilà un trait où la Providence est bien marquée. En voici encore un autre plus touchant. Les courans nous avoient portés à la Nouvelle Hollande. Nos Officiers, du moins ceux qui commandoient, n'en vouloient rien croire; nous étions sur le point de toucher & de périr sans ressource, qu'ils s'en croyoient encore éloignés de cent cinquante lieues. Je sentis le danger sans le craindre. Je ne sçavois cependant pas comment la providence nous en tireroit; mais j'avois une pleine confiance qu'elle ne nous manqueroit pas dans l'occasion.

On ne souffre point que les passagers disent un mot sur la manœuvre du vaisseau. Cela est sage; je crus néanmoins, dans une occasion si pressante, devoir parler au pilote sur qui le Capitaine se remettoit de la conduite du navire. C'est un fort honnête homme, mais un vieux routier

routier qui a fait huit fois le chemin de la Chine, c'est-à-dire, quatre-vingt mille lieues; il n'en crut qu'à son expérience, quoique dans tout autre cas il déferât volontiers à ce que je lui disois. Cependant la mer se chargeoit d'herbes qui ne pouvoient venir que du rivage. Le 29 de Juin, un oiseau de terre vint se reposer sur notre vaisseau, comme pour nous dire que nous n'en étions pas loin, & qu'il falloit prendre garde. Malgré tout cela, on n'ouvroit pas les yeux. Enfin je m'amusai à pêcher dans un sceau de ces herbes qui flottoient sur la mer. Je vis un poisson rouge, je le dis, & à l'instant le bruit s'en répandit dans tout le vaisseau. Le Lieutenant vint demander si la chose étoit vraie; je le lui assurai; aussi-tôt on jetta la sonde & l'on trouva le fond. Encore une heure ou deux, & nous étions perdus.

Il fallut donc corriger son thème & changer bien vite de route; mais une chose étoit à craindre, c'étoit le calme qui regne pour l'ordinaire sur cette mer. Il est redoutable pour deux raisons. La première, parce que les courans peuvent alors vous jeter impunément sur le rivage, sans qu'on puisse s'en défen-

dre. La seconde , parce qu'il décourage l'équipage & qu'il le rend malade.

Le trajet de la Chine est la plus grande traversée qu'on puisse faire sans relâcher quelque part pour se reposer. Déjà le scorbut avoit gagné notre vaisseau , cinquante matelots étoient hors de combat , leurs gencives tombaient en pieces , leurs jambes étoient enflées & livides. Cinquante autres pour être moins malades n'étoient cependant pas à leur aise. L'espérance de la terre les soutenoit. Une contradiction d'un mois en eût fait périr plus de la moitié , & nous eût peut-être mis dans la nécessité de manquer notre voyage cette année , faute de matelots pour les manœuvres du détroit , qui veulent un équipage fort & complet. Le beau temps remédie à tout. C'étoit le 30 de juin que nous avions manqué de périr , & dès le 10 de juillet nous devions voir les premières terres de l'Asie. Mon dessein étoit de ne dire ce jour-là la sainte messe qu'après avoir vu cette terre promise & si long-temps désirée. Vers les huit heures & demie , on m'engagea à ne pas différer davantage ; mais je n'étois pas au milieu du saint sacrifice , qu'on cria ; terre. C'étoit Java par son milieu.

Après mon action de grace , je montai sur le gaillard ; je vis des isles , des montagnes toutes couvertes de forêts & des pays immenses qui paroissoient tous déserts. J'étois au comble de mes vœux ; je me mis à genoux en présence de tout le monde , sans trop penser à ce qui étoit autour de moi. Je priai ; mais je ne fais pas trop ce que je dis alors.

Une situation si touchante ne laisse guere que le sentiment d'elle-même. Cependant la joie que j'avois en voyant des contrées après lesquelles j'avois tant soupiré , fut bien tempérée par la peine que j'éprouvois en songeant que depuis tant de siècles , elles étoient le regne du démon de l'idolâtrie.

Enfin le 12 Juillet , après avoir côtoyé l'isle de *Java* deux jours & deux nuits , nous nous présentâmes à la porte de l'Asie. Elle a environ deux lieues de large. D'un côté , il y a un rocher détaché de la grande isle de *Java* , sur lequel on voit d'assez loin un arbre qui se replie en forme de capuce ; c'est pour cela qu'on appelle ce rocher *le Capucin*. De l'autre côté , à l'extrémité de *Sumatra* , on voit les Charpentiers. Ce sont des rochers qui mettent en pieces les vaisseaux que les courans y portent , quand

par malheur le vent vient à manquer au moment du passage, les flots se brisent en les frappant avec un bruit effroyable, & s'élevent à plus de trente pieds de haut, pour retomber en écume blanche comme le lait. Ma priere en passant cet endroit fut celle du Prophète, *Attollite portas principes vestras.*

Le soir, nous mouillâmes auprès d'une petite isle qu'on nomme *Cantayé*, entre *Java & Sumatra*, à l'entrée du détroit de la Sonde. Je descendis le premier à terre, porté sur les épaules de deux Matelots nerveux & robustes, & aussi-tôt je m'enfonçai seul dans un bois. Dans la grande terre, qui n'est séparée de la petite isle que par un bras de mer large comme la *Mozelle*, il y a des tigres en quantité, des lions, des rhinoceros & d'autres animaux très-dangereux. On y marche toujours armé, & souvent encore on est surpris, quoiqu'on ne puisse pas avancer dans la grande isle au-delà d'une portée de fusil.

Parmi les peuples de *Java & de Sumatra*, les Malais furent les premiers & les plus chers objets du zèle de Saint François Xavier. Cette nation est répandue dans toutes les Indes, comme à-peu-près les Juifs en Europe. Il est étonnant que

nos géographes leur ayent donné un pays particulier. Aussi-tôt que nous fûmes arrivés on tira le canon pour nous annoncer. Je m'attendois que les pauvres insulaires viendroient à bord ; je m'en réjouissois d'avance. Je leur avois préparé mes présens, tout étoit arrangé ; mais ils ne vinrent pas. Les Hollandois, qui par le moyen de Batavia tiennent en respect tout le pays, leur ont défendu, sous peine de la vie, de porter aucuns rafraîchissemens aux vaisseaux qui passent. On prétend que le motif de cette défense est la crainte qu'ont les Hollandois qu'on ne vende des armes aux Malais.

Après avoir fait de l'eau & du bois, nous levâmes l'ancre le 17, & le 19 nous mouillâmes à *Serigny*, qui appartient au Roi de *Bantam*. Sur le soir nous vîmes approcher de notre bord un bateau Malais. C'étoit un soldat Hollandois qui venoit prendre le nom de notre vaisseau & celui du Capitaine, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de Batavia.

Tandis que nos officiers parloient au soldat Hollandois qui étoit monté sur notre bord, je descendis dans la petite barque de nos chers Indiens. C'étoit les premiers que je voyois ; je les vis

avec attendrissement : je leur fis mille caresses. Cependant ils avoient peur ; mon air les rassura : enfin l'un d'eux me tendit la main , que je ferrai , je vous assure , très-affectueusement. Après leur avoir distribué mes petits présens , parmi lesquels se trouvoient une soutane d'hiver que je ne devois plus porter , je leur annonçai par des gestes notre sainte religion : je leur montrai le ciel ; ils en paroïssent touchés , & ils faisoient tout comme moi. Mais , à vous dire vrai , je ne sçais pas trop si nous nous entendions. Ils voulurent à leur tour me faire quelque don. Le seul que j'acceptai fut une feuille aromatique , appelée *bétel* , sur laquelle ils avoient mis un peu de chaux. J'allois la manger , lorsque je m'apperçus que quelques gens du vaisseau prenoient ombre de mon séjour dans la barque. Mais le lendemain ils eurent beau faire , je voulus descendre à *Serigny*. La fermeté est quelquefois de saison ; elle coûte peu à un homme qui n'espere & ne craint plus rien sur la terre.

Serigny est un village Malais dans la grande isle de *Java* , pays montagneux & couvert par-tout de superbes forêts. Les arbres viennent jusqu'au bord de la mer : ils sont toujours verts & bien nou-

véaux pour un Européen. On en voit un, entr'autres, auquel les Portugais ont donné le nom de figuier, parce que son fruit est aussi farineux & aussi sucré que nos meilleures figues de Provence. Les arbres qui le portent ressemblent assez à nos noyers : leurs feuilles sont larges, d'un beau vert, & sur l'arrière-saison elles deviennent d'un rouge clair & fort agréable à la vue. Les fruits en sont aussi gros que des pommes, & à mesure qu'ils mûrissent, ils prennent une couleur aurore. Le Pere Duhalde fait mention d'un arbre semblable dans sa description de l'Empire de la Chine.

On y trouve aussi un arbre dont j'ai toujours ignoré le nom ; tout ce que je sçais, c'est qu'il produit une espèce de datte. La chair de ce fruit est molle, & d'un goût exquis ; l'écorce qui la renferme est semblable à du chagrin, & d'une figure presque ovale. On prétend que ce fruit est dangereux quand il est nouvellement cueilli ; c'est pourquoi on le fait sécher. Il devient noir & ridé comme nos prunes ordinaires, & alors on peut le manger sans courir aucun risque.

L'endroit où je mis pied à terre, ressemble à un jardin immense, semé

d'arbres & de plantes étrangères, dont les Portugais font un très-grand usage dans leur médecine; alors les eaux de la mer s'étoient retirées, & avoient laissé à leur place une allée de sable longue à perte de vue, & large d'environ quarante pieds.

Je vis d'abord des troupes d'enfans & quelques hommes qui venoient sur le sable, les uns d'un côté & les autres de l'autre. Ils étoient comme on les représente dans les images de Saint François Xavier, de couleur de brique bien cuite. Un mouchoir entrelacé leur serre la tête sans la couvrir. Ils ont des especes de caleçons qui des reins leur tombe presque jusqu'aux genoux. Les gens d'un peu de considération portent à la ceinture du caleçon un poignard empoisonné, long d'un pied seulement, & ce poignard s'appelle *chriq*. Les femmes ne paroissent pas en public. Un de nos officiers s'étant avancé dans le village, en apperçut cependant une ou deux qui alloient à l'eau: on ne les distingue des hommes que par une espece d'écharpe qu'elles attachent au côté droit de leur ceinture, & qu'elles jettent sur l'épaule gauche pour couvrir la poitrine.

Plus loin j'apperçus un Indien de

marque, assis sur un fauteuil de paille : il étoit entouré d'autres Indiens, dont les uns étoient droits & les autres assis par terre, comme des singes ou bien comme des tailleurs d'Europe. Vous les eussiez pris à leur couleur & à leur attitude, pour des statues de bronze.

Je m'avantai : un bon vieillard qui étoit Ministre du Roi de *Bantam* me serra la main. Je lui rendis la pareille ; je le fis de la maniere du monde la plus affectueuse. Il ne sçavoit point alors tout ce qui se passoit dans mon cœur ; la crainte des Hollandois l'empêcha de donner des vivres à notre pauvre équipage, qui mourroit de faim. En conséquence nous prîmes le parti de descendre à *Kerita*, comptoir Hollandois. Nous y trouvâmes trois soldats de cette nation ; il fallut les intimider. Nous parlâmes fort haut, le caporal eut peur & il satisfit en partie nos officiers.

Tandis qu'on vendoit & qu'on achetoit, je distribuai gratis aux enfans des petits chapelets de verre, dont ils me paroissoient très-curieux ; mais comme je sçavois qu'ils étoient mahométans, j'en ôtai les croix, dans la crainte de quelque profanation. Je me retirai ensuite dans une cour intérieure des Hollandois,

pour y vaquer à quelques exercices de dévotion.

Cependant on eut beau faire à *Serigny* & à *Kerita*, on ne put en tirer qu'une très-petite partie des rafraîchissemens qu'on s'étoit promis. Le seul parti qui restoit à prendre, & qu'on prit en effet, fut de se rendre le plutôt possible à *Macao*, dont nous n'étions plus éloignés que de sept à huit cens lieues. Mais Dieu qui avoit des vues de miséricorde sur nous, arrêta tout-à-coup notre vaisseau par un vent qui n'est pas ordinaire dans le Détroit.

A peine avions-nous mouillé, qu'il nous vint d'un endroit appelé *Anieres*, un bateau tout chargé de tortues, & aussi-tôt que nous eûmes fait nos provisions, le vent devint favorable. Ce trait de Providence toucha tellement nos marins, qui de leur propre aveu ne sont pas trop tendres, qu'un d'entre eux qui la veille avoit disputé sur les miracles, dit hautement que pour le coup il se rendoit. Les larmes en vinrent aux yeux d'un chirurgien, & depuis ce temps-là toutes les fois que je voulois exciter la confiance & la reconnoissance de nos malades, je leur disois : *Souvenez-vous d'Anieres*. La tortue les guérit tous. Je

n'ai jamais vu un remede si prompt & si efficace contre le scorbut. Je ne sçais si nos tortues d'Europe auroient le même effet, & si nos Médecins l'ont jamais éprouvé.

Je soupirois après *Sancian*. Plus j'en approchois, plus mes desirs croissoient. Le jour où selon nos hauteurs je devois appercevoir cette isle si désirée, je me levai deux ou trois heures avant le jour; puis le visage & les yeux tournés du côté où l'on devoit l'appercevoir d'abord, je regardai, je priai, & je ne vis rien: enfin à six heures & demie on cria du haut des mâts: *Sancian*. A ce mot je ne fis qu'un saut du gaillard de derriere au gaillard de devant, & je vis *Sancian*. Sa vue me saisit & me tint quelque temps immobile. On vint cependant m'avertir qu'il étoit temps de dire la sainte messe; mais après mon action de grace; je remontai bien vîte pour considérer *Sancian* à mon aise (1).

(1) On sçait que c'est à *Sancian* que mourut saint François-Xavier; son corps resta plusieurs mois dans la terre sous de la chaux vive, sans rien perdre de sa fraîcheur; il a été transporté à Goa, où depuis plus de deux siècles le Ciel le préserve encore de toute corruption. En 1744 M. d'Almeida, Marquis de Castel-nuova, Vice-

Déjà nous n'étions plus qu'à vingt lieues de *Macao* : on avoit à cœur d'y mouiller ce jour-là même, qui étoit le onzième d'Août 1767, jour pour moi à jamais mémorable. Pour cela, on marchoit grand train au milieu d'une infinité d'isles & de rochers secs & couverts d'une mousse aride & jaunâtre. Comme la lune nous favorisoit, nous arrivâmes vers les dix heures du soir à une lieue & demie de la ville, où l'on mouilla. L'ancre jettée, on mit le canot à la mer pour transporter M. Serrard,

roi des Indes, & M. l'Archevêque de Goa, tous les deux nouvellement arrivés de Lisbonne, vinrent par ordre du Roi de Portugal dans la maison des Jésuites de Goa, & demanderent qu'il leur fût permis de baiser les pieds de l'Apôtre des Indes & du Japon, au nom & de la part du Roi leur Maître. On fit donc l'ouverture du tombeau, & l'on vit avec une joie inexprimable le vénérable corps parfaitement conservé, n'exhalant aucune mauvaise odeur, &c. La tête du Saint a encore ses cheveux. On examina son visage, ses mains, sa poitrine, ses pieds, & l'on n'y remarqua aucune altération.

Après avoir considéré avec respect & admiration ce saint dépôt, on le mit dans un nouveau cercueil plus décent & plus digne de ce riche trésor.

Voyez les *Lettres édif.* t. 26, pag. 36 de l'Épître dédicatoire.

Prêtre des missions étrangères, & le pere Niem, Dominicain.

J'avois si bien joué mon rôle depuis cinq mois, que pendant tout ce temps-là personne, sans même en excepter le Capitaine, ne me soupçonnoit d'être Jésuite. Tous me prenoient pour le confrere de M. Serrard, que j'avois eu soin d'imiter en tout.

Ne pas descendre avec lui à Macao, pour y voir mes prétendus confreres, c'étoit me trahir, & je voulois garder l'incognito jusqu'à Canton : d'un autre côté, il y avoit beaucoup à craindre de la part des Portugais. Dans cette perplexité, après m'être consulté moi-même, je pris mon parti, & malgré les frayeurs de M. Serrard, je m'équipai de pied en cap pour n'être point connu.

Je commençai d'abord par changer de décoration ; je mis bas la soutane ecclésiastique, pour m'habiller tout-à-fait en séculier, & je la remplaçai par un volant bleu. Je pris ensuite une bourse à cheveux, & je partis, le coutelas au côté, & un jonc de *malac* à la main.

J'arrivai à onze heures du soir, & il fallut aller chez le Gouverneur Portugais. Je m'y attendois bien, mais je fis semblant d'être un des officiers du *Beau-*

qu'à vingt
cœur d'y
ui étoit le
pour moi à
a, on mar-
d'une infi-
cs & cou-
jaunâtre.
soit, nous
s du soir à
e, où l'on
ait le canot
M. Serrard,

de Goa, tous
e Lisbonne,
tugal dans la
demanderent
pieds de l'A-
nom & de la
c l'ouverture
joie inexpré-
ent conservé,
, &c. La tête
examina son
es pieds, &

ect & admi-
s un nouveau
de ce riche

pag. 36 de

mont ; je lui dis que je voulois sçavoir de lui combien il feroit tirer de coups de canon , si le lendemain à la pointe du jour je saluois *Macao*. Nous convînmes qu'on rendroit coup pour coup.

A minuit sonnant , je me trouvai devant la belle église de S. Paul , & je me rabbatis ensuite chez MM. des Missions étrangères , qui m'apprirent de très-mauvaises nouvelles ; je sçus d'eux que le Royaume de *Siam* venoit d'être détruit par les *Bramans* ; qu'il n'étoit plus qu'un vaste désert ; que presque tous les chrétiens avoient péri malheureusement ; & que l'église & le college des Missions étrangères avoient été rasés.

J'appris aussi que les affaires étoient terriblement brouillées en Chine ; qu'une grande province nommée *Yunnam* , & l'isle d'*Hainan* , avoient pris les armes contre l'Empereur , & que les provinces voisines paroïssent vouloir s'ébranler ; ce qui pouvoit avoir des suites considérables. On m'ajouta qu'il n'y avoit qu'un mois que deux Peres Franciscains Allemands avoient été arrêtés dans la province de *Canton* , & qu'actuellement ils étoient en prison dans la capitale qui porte le même nom , & d'où je vous écris ; qu'à quatre ou cinq

cens lieues delà, les Missionnaires étoient obligés de prendre la fuite ou de se cacher, pour se dérober aux recherches qui se font à coup sûr dans ces fortes d'occasions; que le Viceroi de Canton avoit envoyé un Mandarin à *Macao* pour sçavoir qui avoit introduit de nouveaux étrangers dans l'empire; & qu'il avoit menacé le Sénat Portugais de toute sa colere, s'il n'étoit pas plus attentif désormais à fermer l'entrée de la Chine aux Missionnaires Européens.

A ces tristes nouvelles on me pressa tant, qu'à trois heures après minuit je fus contraint de regagner le vaisseau. Le lendemain 13 d'août, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes à la bouche du *Kiang*; c'est l'entrée de la Chine. Le bras de la riviere par lequel on remonte, n'a, dans cet endroit, qu'un quart de lieue de large. Il est défendu par deux forts si petits & si misérables, qu'ils ne méritent pas un si beau nom. Un moment après, nous vîmes à découvert une de ces fameuses tours, qui sont disposées de façon qu'en vingt-quatre heures l'Empereur peut avoir des nouvelles de Canton, quoiqu'il en soit éloigné de plus de six cens lieues. Cette tour est de huit étages; les dehors, qui sont de porce-

laine, sont ornés de diverses figures : au-dedans, elle est revêtue de marbres très-polis, de différentes couleurs : on a pratiqué, dans l'épaisseur du mur, un escalier par lequel on monte à tous les étages, & de là sur de belles galeries de marbre, ornées de grilles de fer doré, qui embellissent les saillies dont la tour est environnée. On voit au coin de chaque galerie de petites cloches suspendues, qui, agitées par le vent, rendent un son assez agréable.

Le même jour 13 d'août après midi, nous arrivâmes à la vue de la rade, marchant majestueusement au milieu des vaisseaux de toutes les nations, & au bruit de leurs canons qui nous saluoient en passant. A cinq heures, nous mouillâmes à *Vampou*, comme j'ai dit au commencement de cette lettre.

Quoiqu'à vous dire vrai, le vaisseau ne soit pas un séjour fort agréable par lui-même, comme il est aisé de se l'imaginer, le temps ne m'y a pas duré. J'avois pour compagnon de voyage un Prêtre des Missions étrangères, jeune homme plein de piété & de zèle, connoissant les voies de Dieu, retiré & recueilli, dur à lui-même, aimable quand il croyoit devoir l'être, & toujours

édifiant. Son exemple m'a beaucoup servi.

Les premiers objets que je vis le 13 d'août, en arrivant à *Vampou*, furent les Peres *Collas & Beguin*; au premier coup de canon, ils s'étoient jettés dans une barque pour venir au-devant de moi. Ils m'apprirent que notre Pere Supérieur étoit à Canton, & qu'il ne manqueroit pas de venir quand il me sçauroit arrivé.

Quoique *Vampou* soit éloigné de *Canton* d'environ trois bonnes lieues, il y étoit le lendemain de bon matin. Je l'embrassai de tout mon cœur, comme un ancien Missionnaire qui travailloit depuis trente ans, avec un zele infatigable, à la conversion des infideles. J'appris ensuite du Pere Lefebvre, que le Pere *Lamiral*, ayant voulu pénétrer dans les terres, il y a dix ou onze mois, avoit été pris à une demi-lieue de *Canton*, & que pour le racheter, il en avoit coûté plus de vingt-mille livres; il me raconta aussi que lui-même ayant tenté, au commencement de cette année 1767, de pénétrer dans les terres pour y exercer son ministere, en attendant le retour des vaisseaux François, il avoit été découvert, & qu'il n'avoit échappé à la

fureur des Infideles que par une espece de miracle. Il me confirma encore tout ce qu'on m'avoit dit de la guerre allumée entre l'Empereur & la province de *Yunnan*, & de l'emprisonnement des Peres Franciscains, à qui, sous nos yeux, on fait aujourd'hui le procès avec toute la rigueur possible.

Nous ne pouvions arriver dans de plus tristes circonstances; aussi dès que nos amis nous sçurent arrivés à *Vampou*, ils jetterent les hauts cris; il n'étoit question de rien moins que de nous renvoyer d'où nous venions. Le Pere *Lefebvre* laissoit dire. Cependant, pour donner quelque chose aux circonstances, ils nous laissa sur notre vaisseau, nous recommandant de ne point nous montrer aux Chinois qui étoient chargés d'y porter des vivres; mais, malgré toutes nos précautions, le 15 d'août, je fus reconnu deux fois avant dix heures du matin. Un vieux Chinois, qui avoit pénétré dans la grand chambre où je vivois en reclus, m'ayant envisagé, dit à un de nos Officiers, en portugais: voilà un *Padre*; une heure après, un autre Chinois m'apostrophant, me dit: *Padre, Padre.....* Je me mis à rire en lui montrant ma bourse à cheveux; on fit venir

une espece
encore tout
guerre allu-
province de
nnement des
i, sous nos
procès avec

ver dans de
aussi dès que
és à *Vampou*,
; il n'étoit
de nous ren-
Le Pere Le-
ndant, pour
irconstances,
iffseau, nous
t nous mon-
t chargés d'y
nalgré toutes
août, je fus
ix heures du
qui avoit pé-
re où je vi-
visagé, dit à
tugais: voilà
s, un autre
e dit: *Padre*,
en lui mon-
on fit venir

l'Aumônier, mais il soutint toujours que j'étois un *Padre*. Le Pere Lefebvre ayant appris cette nouvelle, me fit dire de m'habiller tout en soie & en fatin; j'obéis à l'instant. Je crus pouvoir alors aller tête levée dans tout le vaisseau: je me trompois. Un Chinois, attaché depuis vingt-cinq ans au service des navires François, vint à moi, & me serrant la main fort affectueusement, il m'appella *Padre*. J'étois sur le gaillard où il y avoit beaucoup de monde; on s'assembla aussitôt autour d'*Alam* (c'étoit le nom du Chinois), on lui dit tout ce qu'on put pour le désabuser, mais tout fut inutile, & il ne m'appella jamais autrement que *Padre*.

Pendant le Pere Supérieur consul-
toit Dieu, pour savoir sa sainte volonté
touchant notre destination. Je lui avois
dit souvent, dans toute la sincérité de
mon cœur, que j'étois prêt à tout, qu'il
pouvoit disposer de moi; mais que la
seule chose qui pourroit me coûter,
seroit de m'en retourner; que si cepen-
dant il le falloit, Dieu étoit le maître.
J'avois une confiance secrette que tout
iroit bien, & que le Seigneur ne me
mettroit pas à une si terrible épreuve.

Le Pere Supérieur revint à bord le

28 août , & nous dit qu'il ne falloit point penser à pénétrer dans les terres , & que la chose étoit absolument impossible ; mais que nous irions à *Peking*. Comme cet arrangement nous mettoit sous la protection de l'Empereur , nous descendîmes hardiment à *Canton* , & nous nous présentâmes au chef des marchands de la compagnie Chinoise. Celui-ci nous promit qu'aussi-tôt que le Viceroi seroit de retour d'un voyage occasionné par la guerre , il seroit notre affaire ; il tint parole moyennant de bons présens qu'on lui fit secrètement. Le jour de S. François , le Viceroi nous fit dire qu'il avoit écrit à l'Empereur. Cet homme qui déteste les Européens & les chrétiens , ne pouvoit me donner un bouquet plus agréable pour le jour de ma fête.

Voilà deux mois que je suis à *Canton* ; j'ai déjà entendu & vu bien des choses dont je puis vous parler sçavamment.

Les Chinois , tels que je les vois ici , sont à peu près ce qu'on s'en figure en Europe. On peut cependant dire d'eux ce qu'on dit des particuliers qu'ils perdent à être vus de trop près. On exagere dans les tableaux la petitesse de leurs yeux & la façon dont ils sont

taillés : sur cent vous en trouverez au moins une vingtaine qu'on déguiseroit fort bien en Européens ; & il le faut bien , sans quoi il seroit impossible aux Missionnaires d'entrer dans les terres , parce qu'à tous momens , pour passer , ils sont obligés de se présenter à des Douaniers qui ont bonne vue. Ce qui trahit ici le plus un Européen , ce sont des yeux bleus.

Le Pere Duhalde flatte beaucoup les Chinois dans le portrait qu'il en fait (1) : Ces peuples ont tous les grands vices , & l'orgueil principalement. Je suis étonné qu'ils ne soient pas cruels , mais je ne le suis pas que la foi ne trouve place que difficilement dans des cœurs comme les leurs.

Ils sont grands imitateurs , mais ils n'ont pas un certain génie. A *Canton* les trois quarts & demi ne portent pour tout habit , pour tout vêtement , que des caleçons. Il faut avouer aussi que les chaleurs y sont excessives : elles ne m'y incommodent pas. Je me porte à

(1) Les Chinois des frontieres sont moins réservés & plus vicieux que ceux de l'intérieur de ce vaste Empire.

merveille : il n'y a rien de tel que la vocation, elle rend tout facile.

On n'exagere pas quand on dit que la Chine est prodigieusement peuplée : dans Canton & sur la riviere, il y a un million d'ames. Il y en a autant dans un village qu'on peut dire voisin, puisqu'il n'est éloigné que de cinq ou six lieues ; il s'appelle *Fonkan*. Pour être une très-grande ville il ne lui manque que des murs.

Ah ! mon cher ami, qu'on souffre de ne voir que du bois sec dans tant de millions d'hommes semblables à nous. Je vous conjure d'intéresser le ciel pour tant de malheureux assis dans les ténèbres & à l'ombre de la mort. La triste pensée pour un Missionnaire : voilà sous mes yeux des milliers d'idolâtres, & qu'il s'en faut que je voie un Xavier ! qu'il s'en faut !

Poussa est la grande divinité des Chinois ; ils l'adorent sans sçavoir ce que c'est. Ils l'adorent, comme ils le disent eux-mêmes, parce que leurs peres l'ont adorée. Ils le représentent sous mille formes différentes, & presque toutes avec un ventre monstrueux. J'en envoie un au Pere Munier, pour exciter de plus en plus son zele pour nos pauvres

missions de la Chine. Il y a aussi des femmes *Poussa*. Je ne sçais pas quelle vertu on leur prête. Le nombre de ces idoles augmente tous les jours, l'Empereur changeant en *Poussa* les hommes & les femmes qu'il veut distinguer après leur mort.

Chaque Chinois a dans sa maison deux ou trois oratoires; dans les endroits les plus apparens *Poussa* y est en peinture ou en statue; quelquefois on n'y voit que son éloge sur une pancarte qu'on nomme tablette. Au coucher du soleil on allume une lampe devant la statue, ou l'image de la fausse divinité. Les vaisseaux Chinois qui sont à la rade battent aux champs à la même heure sur un grand couvercle de marmite. En même temps ils jettent dans la riviere un peu de papier doré qu'ils brûlent à l'honneur de *Poussa*.

Comme il y a un *Poussa* pour le port & un *Poussa* pour la traversée, quand un vaisseau est de retour de quelque voyage, on vient chercher en pompe le *Poussa* qui a couru les mers: c'est une cérémonie où la piété n'entre pour rien, quoique le démon dans *Poussa* se fasse rendre à l'extérieur les mêmes honneurs qu'on ne doit qu'au vrai Dieu.

D'abord le dieu *Poussa* paroît dans l'endroit du vaisseau le plus élevé dans un pavillon entouré d'étendarts. On vient de la ville avec des instrumens de musique, & une chaise à porteur percée à jour de tous côtés. Quand tout le cortège est arrivé, *Poussa* part sur une chaise bien ornée; à son passage on bat aux champs sur tous les vaisseaux de la rade. De la barque il passe dans la chaise à porteur; sur le devant il y a deux cierges allumés, en dedans on brûle des parfums; les dons des infidèles sont suspendus par derriere en forme de reliquaires ou de petites pelotes. Il y en a sans fin au pied de la chaise à porteur; on brûle encore du papier doré au bruit de la musique & des couvercles de chaudrons qu'on frappe plus fort qu'à l'ordinaire.

C'est le distributeur des vivres du vaisseau qui fait les honneurs. Habillé comme un démon, il tourne à droite & à gauche un grand bâton noir qu'il a en main; il s'accroupit, puis, pour toute priere, il hurle à mi-voix. Au moment que *Poussa* s'ébranle on tire une certaine quantité de pétards. La banniere, portée par deux enfans, marche la premiere: elle est suivie de six lanternes, de soi-

difans

disans musiciens, & de la chaise à porteur où est *Poussa*. Je n'ai pu soutenir ce spectacle que deux ou trois fois. Il en coûte trop pour voir triompher ainsi le démon, sans que nous puissions rien faire ici, sinon d'élever les yeux au ciel & de conjurer le Seigneur de détruire enfin le détestable empire de l'erreur.

Ces jours passés j'entrai dans une pagode; il y avoit deux Chinois d'une figure intéressante. Ils étoient à genoux sur un tapis, tenant en main chacun une bougie. Ils s'inclinoient sans cesse devant l'idole, tandis que six ou sept Bonzes psalmodioient maussadement, & s'inclinoient successivement, & presque sans interruption, jusqu'à terre. Leurs offices ne sont pas longs, ils ne durent que cinq ou six minutes.

Je crois que je suis un prophete de malheur. Il s'est élevé une furieuse persécution dans le royaume de la Cochinchine au mois d'avril dernier: la religion a été proscrire par un édit; les Missionnaires décrétés de prise de corps, & les chrétiens condamnés à couper des herbes pour les chameaux du Roi. Les Peres Louroyon & Petroni ont été conservés à la Cour, en considération des services que depuis plus de cent ans les

Jésuites ne cessent de rendre à la Cochinchine.

Le Pere Horta, Jésuite Italien, vient d'être arrêté dans le royaume du *Tongking*. Ce Pere étoit passé à l'isle de France l'année dernière pour retourner dans son pays; mais ayant changé de résolution sur les nouvelles qu'il apprit d'Europe, il prit le parti de rentrer dans sa mission : c'est dans les fonctions du saint ministère qu'il a été faisi. Le Gouverneur de la province & les grands Mandarins de la ville royale en ont pris connoissance. Il n'y a plus guere d'espérance qu'il puisse échapper. Il est détenu dans la prison du Gouverneur de la province : un soldat chrétien l'a rencontré dans la route, escorté de deux cents soldats, & d'un grand nombre d'infidèles armés de bâtons. Le Missionnaire alloit à pied, son Catéchiste marchoit après lui, suivi de deux cages pour y renfermer les prisonniers pendant la nuit. Notre Pere supérieur, qui l'a vu ici fort long-temps, dit que c'est un saint Religieux, & qu'il ne doute pas que Dieu ne veuille lui accorder la couronne du martyre.

Octobre a été pour nous ce qu'est pour la Lorraine la fin de juin & de

juillet ; mais vous n'avez rien de ce que nous avons éprouvé en septembre & en août. La chaleur étoit prodigieuse, on ne sçavoit où se mettre ici ni le jour ni la nuit, pour gagner un peu de sommeil : il n'étoit pas question de matelas, une natte épaisse comme de la toile d'emballage en tient lieu. On s'étendoit sur le plancher. J'en ai vu qui, sans nattes, couchoient sur le pavé, dans l'espérance de souffrir un peu moins de la chaleur. Le sang trop raréfié se jette en dehors & cause de grandes démangeaisons, jusqu'à ce que la chaleur se relâchant un peu, les rougeurs s'éteignent, & la peau s'en va en farine.

Une chose singulière, & qui sans doute nuit aux fantés foibles, c'est qu'on passe tout d'un coup d'un chaud excessif à un froid qui, sans être violent, ne laisse pas d'être sensible.

Nous attendons la réponse de l'Empereur, elle viendra probablement pour Noël. A l'instant nous préparons tout pour notre voyage. Déjà on a mandé à un Jésuite Chinois, qui est à trois cens lieues, de venir nous joindre pour nous servir d'interprete pendant la route.

Nous partons sur une barque couverte, & qui a plusieurs chambrettes,

Le *Stangion* ou Viceroi nous donne un Mandarin pour nous accompagner ; on dit que c'est par honneur , mais c'est bien pour nous observer & pour nous empêcher d'aller à droite & à gauche. Le Mandarin a sa barque & sa famille avec lui : la route est de six cents lieues.

Nous remontons d'abord la riviere de *Canton* l'espace de cent cinquante lieues : dans les crues d'eau , qui en hiver sont subites , considérables & très-dangereuses , il faut quarante hommes pour tirer le bateau. Ils attachent toutes leurs cordes à une seule & même corde qui tient au bateau ; si celle-ci manque , le petit équipage est perdu. A cent cinquante lieues d'ici on trouve une montagne & des gens qui vous mettent au-delà , c'est l'affaire d'un jour : puis on descend une belle riviere qui coule vers *Peking* , mais qui n'en est qu'à trois cents lieues ; alors il faut des mulets. Vous avez beau dire que vous aimeriez mieux aller à pied , on vous répond qu'il faut vous ressouvenir que vous êtes Officiers de l'Empereur ; & de quel Empereur ! Encore si ce grand Empereur fournissoit à la dépense , mais non , il ne donne que le tiers de ce qu'il faut pour aller à qui , comme il veut qu'on y aille : La providence fait le reste.

Pourquoi *Peking*, étant au quarantième degré de latitude à peu près, y fait-il si froid en hiver, qu'on est obligé de coucher sur un four qu'on chauffe toute la nuit? Et pourquoi y fait-il si chaud en été, que ces années dernières il y mourut, en moins de deux mois, huit mille hommes, brûlés par les ardeurs du soleil? C'est un problème qu'on a proposé il y a long-temps, & dont j'espère que le Pere Collas donnera la solution fort au long; il aura du moins le temps d'y penser pendant la route, qui sera de près de trois mois.

Je n'ai plus qu'une nouvelle à vous apprendre. Le 8 de décembre, je fus cité devant le Lieutenant de Police Chinois, avec le Pere Collas; ce fut une scène comique. Nous étions sans interprete; jugez ce que c'est que des gens qui ne s'entendent pas & qui veulent se parler. Les deux Peres Français, dont je vous ai parlé, viennent d'être condamnés ici à trois ans de prison, & leur principal conducteur à être étranglé: une autre fois je vous instruirai plus au long de ce qui les regarde. J'étois sur le point de finir ma lettre, lorsqu'il m'est tombé entre les mains un mémoire concernant l'établissement d'une mission

dans les royaumes de *Loango* & de *Ka-kongo* en Afrique. Je ne vous l'envoie point, parce que je le crois imprimé en Europe.

L E T T R E

Du Pere Benoist, Missionnaire, à Monsieur Papillon d'Auteroche.

A Peking, le 16 novembre 1767.

M O N S I E U R ,

Je ne puis vous exprimer la joie vraiment douce & touchante que m'a donnée votre lettre datée de l'Orient, le 15 novembre 1766. Quoi! vous daignez vous souvenir de moi, & dans quelle circonstance! C'est une bonté à laquelle je suis d'autant plus sensible, que je ne devois pas m'y attendre. Je ne vous ai certainement pas oublié, Monsieur; vos excellentes qualités, la bonté de votre caractère, votre application au travail, toutes vos heureuses dispositions m'avoient trop intéressé lorsque je vous ai vu dans le collège que nous avions

à Rheims. Je demandai même de vos nouvelles ces années dernières à un Missionnaire qui arrivoit de France, & qui étoit à Rheims lorsque vous y faisiez vos études. Il ne put me satisfaire qu'imparfaitement, & je fus bien tenté dès lors de vous écrire; je vous avoue que par discrétion je n'osai pas en prendre la liberté. Mais puisque vous avez eu la bonté de me prévenir & que vous souhaitez que je vous parle de l'Empire de la Chine, des mœurs, de la culture, &c. & qu'en particulier vous voulez sçavoir où je suis, quelles sont mes occupations, &c. vos souhaits sont des ordres pour moi. Je tâcherai de vous satisfaire dans la suite. Cette année je ne le puis pas; il est trop tard. C'est aujourd'hui le 15 novembre; & comme d'ici à Canton il y a six cens lieues, il faut que je me presse d'envoyer ma lettre à la poste afin qu'elle puisse arriver à temps pour partir sur les vaisseaux François qui doivent faire voile sur la fin de décembre ou au commencement de janvier. Je ne vous parlerai donc cette année que de ce qui me regarde, & du desir que j'aurois de vous être de quelque utilité.

C'est dans l'année 1745 que, par ordre de l'Empereur, je suis arrivé à Pe-

king sous le titre de Mathématicien. Deux ans après je fus appelé par Sa Majesté pour diriger des ouvrages hydrauliques. A deux lieues de la capitale, l'Empereur a une maison de plaisance où il passe la plus grande partie de l'année, & il travaille de jour en jour à l'embellir. Pour vous en donner une idée, si nous n'en avons pas une petite description dans nos Lettres édifiantes & curieuses, je vous rappellerois ces jardins enchantés, dont l'imagination brillante de quelques auteurs ont fait une si agréable description qui se réalise dans les jardins de l'Empereur. Les Chinois dans l'ornement de leurs jardins employent l'art à perfectionner la nature avec tant de succès, qu'un artiste ne mérite les éloges qu'autant que son art ne paroît point & qu'il a mieux imité la nature. Ce ne sont pas, comme en Europe, des allées à perte de vue, des terrasses d'où l'on découvre dans le lointain une infinité de magnifiques objets, dont la multitude ne permet pas à l'imagination de se fixer sur quelques-uns en particulier. Dans les jardins de Chine la vue n'est point fatiguée, parce qu'elle est presque toujours bornée dans un espace proportionné à l'étendue des regards. Vous

voyez une espece de tout dont la beauté vous frappe & vous enchante, & après quelques centaines de pas, de nouveaux objets se présentent à vous, & vous causent une nouvelle admiration.

Tous ces jardins sont entrecoupés de différens canaux serpentans entre des montagnes factices, dans quelques endroits passant par-dessus des roches & y formant des cascades, quelquefois s'accumulant dans des vallons & y formant des pieces d'eau qui prennent le nom de lac ou de mer, suivant leurs différentes grandeurs. Les bords irréguliers de ces canaux & de ces pieces d'eaux sont revêtus de parapets, mais bien différens des nôtres formés avec des pierres travaillées avec art, & qui font disparoître le naturel, ces parapets sont formés de pierres qui paroissent brutes, solidement posées sur pilotis. Si l'ouvrier employe quelquefois beaucoup de temps à les travailler, ce n'est que pour en augmenter les inégalités & leur donner une forme encore plus champêtre.

Sur les bords des canaux ces pierres, dans différens endroits, sont tellement situées, qu'elles forment des escaliers très-commodes pour pouvoir entrer

dans les barques sur lesquelles on souhaite se promener. Sur les montagnes on a poli ces pierres en forme de roches quelquefois à perte de vue, d'autres fois, malgré la solidité avec laquelle elles sont posées, elles paroissent menacer de tomber & d'écraser ceux qui s'en approchent. D'autres fois elles forment des grottes qui serpentant par - dessous des montagnes vous conduisent à des palais délicieux. Dans les entre-deux des rochers, tant sur le bord des eaux que sur les montagnes, on a ménagé des cavités qui paroissent naturelles. De ces cavités sortent ici de grands arbres, dans quelques - autres endroits des arbrisseaux, qui, dans la saison, sont tout couverts de différentes fleurs. Dans d'autres on voit différentes especes de plantes & de fleurs qu'on a soin de renouveler suivant les saisons.

Le palais destiné au logement de l'Empereur & de toute sa Cour, est d'une étendue immense, & réunit dans son intérieur tout ce que les quatre parties du monde ont de plus recherché & de plus curieux. Outre ce palais, il y en a beaucoup d'autres, dans les jardins, situés les uns autour d'une vaste piece d'eau, ou dans des isles ménagées au milieu de ces lacs; les autres sur le penchant de

quelques montagnes ou d'agréables vallons. On trouve quelques endroits destinés à tenir du bled, du riz, & d'autres especes de grains. Pour labourer & cultiver ces terres il y a des villages dont ceux qui les composent ne sortent jamais de leurs enclos. On y voit aussi des especes de rues formées par des boutiques qui servent, dans différens temps de l'année, à réunir, comme dans une foire, ce que la Chine, le Japon, & même les Royaumes d'Europe ont de plus précieux.

Mais je m'apperçois, Monsieur, que je passe les bornes que je me suis prescrites cette année. Je pourrai dans la suite vous parler de ces lieux enchantés, qui ne sont uniquement que pour l'Empereur & sa Cour; car il n'en est pas ici comme en France, où les palais & les jardins des Grands sont ouverts & presque publics. Ici les Princes du sang, Ministres d'Etat, Mandarins, personne n'y entre, sinon ceux qui forment la maison de l'Empereur. Quelquefois ou pour la comédie, ou pour quelque autre spectacle, l'Empereur y invite les Princes du sang, les Rois tributaires, &c. mais ils sont conduits uniquement à l'endroit auquel ils sont invités, sans qu'on leur permette

de s'écarter & d'aller voir d'autres endroits du jardin.

C'est dans ces jardins que l'Empereur ayant voulu faire construire un palais européen, il pensa à en orner tant l'intérieur que le dehors, d'ouvrages d'hydrauliques, dont il me donna la direction malgré toutes mes représentations sur mon incapacité.

Outre ces ouvrages, j'ai été encore chargé de beaucoup d'autres sur la géographie, l'astronomie & la physique; & voyant que Sa Majesté y prenoit goût, j'ai profité de quelques momens de loisir pour lui tracer une mapemonde de douze pieds & demi de longueur sur six & demi de hauteur. J'y avois joint une explication, tant du globe terrestre que du céleste, des nouveaux systêmes sur le mouvement de la terre & des autres planettes, des mouvemens des cometes dont on espere parvenir à prédire sûrement le retour. J'avois fait un précis des grandes entreprises ordonnées par notre Monarque pour la perfection des arts & des sciences, & sur-tout pour celle de la géographie & de l'astronomie, qui étoient l'objet de mes écrits. J'y racontois les voyages ordonnés dans différentes parties du monde pour y observer

différens phénomènes d'astronomie, mesurer exactement les degrés de longitude & de latitude de notre globe, les gens de mérite qu'il avoit envoyés pour ces observations, l'accueil qu'on leur avoit fait dans différens Royaumes. . . . Je citois MM. Cassini, la Caille, le Monnier, &c. dans les sçavans écrits desquels j'avois puisé tout ce que je disois dans les miens.

L'Empereur reçut avec bonté la carte & les écrits, me faisant pendant fort long-temps plusieurs questions, tant sur l'astronomie que sur la géographie.

De propos délibéré, je n'avois pas joint aux figures les écrits qui servoient à en donner l'explication. L'Empereur ordonna aussi-tôt qu'on les y joignît, en les faisant transcrire par ses écrivains; mais ayant représenté à Sa Majesté qu'étant étranger, j'avois lieu de craindre qu'il ne s'y fût glissé quelques erreurs de langage, que je le priois instamment qu'avant que mes ouvrages fussent exposés dans son palais, elle eût la bonté de les faire examiner & corriger.

L'Empereur me dit avec bonté que s'il s'y trouvoit quelques fautes de style cela ne me regardoit point, que je

devois être tranquille, & qu'il pourroit à ce que je fusse satisfait.

Il chargea aussi-tôt le Prince son oncle, habile dans les mathématiques, du Tribunal desquels il est protecteur, de faire examiner ma carte, revoir mes écrits & corriger les fautes de style, sans rien changer au sens. Le tout fut porté au Tribunal intérieur où s'assemblent les lettrés, occupés à la composition des ouvrages de littérature qui se font par ordre de Sa Majesté. On y appella les Mathématiciens du Tribunal qui me furent d'abord presque tous contraires.

Dans ma carte, j'avois tracé les pays nouvellement découverts, retranché ceux que nos nouveaux Géographes ont retranché, & placé quelques-uns des anciens dans les situations qu'ont constaté les nouvelles observations. Nos Mathématiciens Chinois n'agréoient pas tous ces changemens. Ils ont souvent oui parler du mouvement de la terre; les tables que nos Missionnaires leur ont donné, & dont ils se servent pour leurs calculs, sont fondées sur ce système; mais quoiqu'ils fassent usage des conséquences, ils n'ont pas encore ad-

mis le principe. Peut-être craignoient-ils que cette hypothese étant une fois favorablement reçue par l'Empereur, ils ne fussent dans la suite obligés de l'embrasser eux-mêmes. Enfin, après bien des séances, le Prince protecteur, qui avoit toujours pris ma défense, présenta un mémorial à l'Empereur, dans lequel il justifioit les changemens que j'avois faits dans ma nouvelle carte, & appuyoit de fortes raisons la solidité de ce qui faisoit l'objet de mes écrits. En conséquence Sa Majesté ordonna, 1°. Qu'on traçât un second exemplaire de ma carte, que l'un de ces deux exemplaires se mettroit dans son palais, & l'autre dans le lieu où sont en dépôt les cartes de l'Empire. 2°. Qu'on nommeroit entre les lettrés qui sont occupés au palais aux ouvrages de littérature, deux ou trois qui corrigeroient ce qu'il pouvoit y avoir de défectueux dans le style de mes écrits, mais sans rien changer au sens, & que pour cela ils ne changeroient rien que de concert avec moi. 3°. Que dans les différens globes qui sont dans les palais de Sa Majesté, on ajouteroit les nouvelles découvertes telles que je les avois tracées dans ma carte.

Il a fallu pour cela tenir bien des

éances pendant près de deux ans, tantôt au palais, tantôt dans notre maison, où nous étions plus tranquilles & moins interrompus que dans le palais.

De pareils succès s'achètent cher, comme vous voyez, & ne donnent point de vanité à un Missionnaire, toujours peiné, & presque humilié de se voir obligé de travailler à autre chose qu'à instruire & à prêcher.

Voilà cependant, Monsieur, une partie de mes occupations au service de l'Empereur. Il y a encore d'autres Missionnaires occupés à la peinture, à l'horlogerie, mais nos fonctions & le soin des chrétiens n'en sont pas négligés pour cela; outre que dans nos maisons nous avons des Collegues qui en sortent rarement, ceux qui vont au palais s'en abstiennent tous les jours de dimanche & de fête, ou du moins si la nécessité les oblige d'y aller, ils ne s'y rendent qu'après les offices divins qui s'achevent dans la matinée. Nous avons à Peking, comme vous l'aurez vu dans les relations de nos Missionnaires, quatre maisons ou églises, comme on les appelle ici. Les Missionnaires de la sacrée Congrégation en ont une; les Portugais en ont deux; & la nôtre, dans laquelle il

n'y a que des François, est située dans l'enceinte extérieure du palais. Les exercices de la religion continuent de s'y faire avec autant de tranquillité & de solennité qu'on le pourroit souhaiter dans le centre du christianisme. Nous sommes néanmoins tous les jours à la veille de quelque persécution : un rien peut en Chine en être l'occasion. Ici même, accusé par rapport à la religion, j'ai comparu devant un Tribunal avec quelques-uns de mes Confreres ; mais comme on sçavoit que Sa Majesté nous protege, cela n'eut point de suite pour nous ; il n'en fut malheureusement pas de même pour les Chinois chrétiens, dont quelques-uns furent battus, & quelques autres exilés. Dans les provinces il s'éleve plus souvent de ces persécutions ; mais, graces à Dieu, depuis quelques années il n'y en a pas eu de considérables. Les Mandarins des provinces sçachant qu'à la Cour il y a des églises de chrétiens, & que l'Empereur honore de ses bontés les Européens qui prêchent la religion en s'occupant à son service, ferment souvent les yeux sur les accusations, dans la crainte de déplaire à l'Empereur.

Dès les premières années que j'ai

été ici on m'avoit confié le soin d'instruire de jeunes Chinois, pour les disposer à nous aider dans nos fonctions de Missionnaires. En 1751 deux furent envoyés en France pour y faire leurs études. M. Bertin, dans les circonstances où se trouverent les Jésuites en 1762, les prit sous sa protection, les mit dans un séminaire pour y achever leur théologie, & après qu'ils eurent été promus aux ordres sacrés, les fit voyager dans différentes villes du Royaume, pour y prendre quelques idées de nos manufactures, de la perfection où les arts sont portés en France, & les mettre en état, quand ils seroient de retour dans leur pays, d'envoyer en Europe des mémoires utiles peut-être à la perfection des arts & des sciences. Arrivés dans leur patrie, comblés de bienfaits, ils sont venus chercher un asyle dans notre maison françoise, ils y ont porté les dons & les présens dont ils étoient chargés, & j'ai rendu compte à ce zélé Ministre de la maniere dont nous avons cru devoir en disposer pour le bien de la religion & pour l'honneur & la gloire de la France.

Je n'entre pas aujourd'hui dans un plus grand détail, je me réserve pour

une autre année, si je suis encore en vie. D'ailleurs, nos domestiques, à qui nous avons confié différens mémoires sont partis pour Canton il y a plus d'un mois, & je n'ai actuellement d'autre commodité que la poste, par laquelle il seroit difficile d'envoyer quelque chose de volumineux. Permettez à un Missionnaire, Monsieur, de vous recommander, de conserver & de suivre toujours les principes de religion dans lesquels vous avez été élevé. Ils feront votre sûreté, votre consolation & votre bonheur dans le temps & dans l'éternité. Je vous remercie de nouveau de la bonté que vous avez eue de vous souvenir de moi; j'en suis plus reconnoissant que je ne puis vous l'exprimer; je prierai Dieu qu'il vous récompense d'un sentiment qu'il a pu seul vous inspirer, & qu'il vous rende au centuple tout le bien & la consolation que votre lettre m'a causé. J'ai l'honneur, &c.



L E T T R E

*Du Pere Lamathe , Missionnaire , au
Pere Brasseau.*

En Chine , le 17 juillet 1769.

M O N S I E U R ,

Quoiqu'éloigné de la Chine , vous voulez tenir un rang parmi les Missionnaires ; votre zele à enrichir la mission de bons sujets ; l'intérêt que vous prenez à tout ce qui la regarde , ne permettent pas de vous le refuser. Ajoutez à tout cela le soin de me fournir d'images pour récompenser les jeunes gens qui forment ce qu'on appelle la Congrégation des Anges , qui au reste ne se contentent pas d'une image de quatre ou cinq pouces. Vous avez donc un moyen sûr pour être célèbre dans ma montagne... Vous voulez toujours des nouvelles ; mais pourquoi nous refusez-vous celles qui doivent nous intéresser autant que les nôtres peuvent vous toucher ; je veux dire celles qui regardent l'Eglise & notre

patric. Nous ne recevons de votre main que de petits billets qui demandent moins d'une heure de temps; & même cette année vous gardez un si profond silence, que j'écris cette lettre sans sçavoir si vous êtes encore au nombre des vivans. Si vous êtes en affaire au départ des vaisseaux, prenez la plume un mois plutôt, les nouvelles que vous marquerez seront assez fraîches pour nous. Vous imagineriez-vous que parce que nous sommes si loin de la France, nous cessions d'être bons citoyens. Jusqu'au bout du monde la nature conserve ses droits... *Moriens reminiscitur argos.* Désormais vous en aurez une de moins à écrire, votre intime collegue Nicolas Roy ne vit plus depuis six mois; la divine Providence l'enleva à cette mission le 8 de janvier 1769, & cela dans le temps d'une des plus vives persécutions que nous ayons essuyé depuis bien des années, & dans des circonstances si critiques, qu'on n'a pas osé entreprendre de faire part à cette mission des trésors dont vous avez fait présent à la mission Française en général, dans la personne de ces Missionnaires d'élite arrivés successivement à Canton ces dernières années; Vous avez beaucoup envoyé, & nous

sommes toujours au nombre de trois Missionnaires François, dont le Supérieur, le Révérend Pere de la Roche, est presque septuagénaire. Le Révérend Pere Lamiral a pris la place du cher défunt que nous pleurons encore, & que nous pleurerons long-temps. Il venoit de monter sur sa barque après avoir terminé ses courses apostoliques, lorsqu'il fut tout d'un coup attaqué de la maladie qui nous l'a enlevé. Le Révérend Pere de la Roche se rendit à temps pour lui fermer les yeux. Quoique dans la même province je n'ai pu être instruit plus en détail des circonstances de sa maladie, parce que je suis à sept ou huit journées du lieu de sa mort, qui est à peu près au centre de la province. Jugez de sa grandeur.

La persécution que je n'ai fait que vous indiquer plus haut, s'est fait sentir dans presque tous les quartiers de cette province & de la voisine appelée *Hokan*, & c'est dans cette dernière qu'elle a commencé dans un endroit qui est de ma dépendance. Une énorme accusation d'un bonze irrité de ne pouvoir vendre chez nos chrétiens ses superstitieuses charlataneries, y a donné lieu. Leur innocence sur le sujet dont il les accusoit a été bien

de trois
le Supé-
a Roche,
Révérend
u cher dé-
e, & que
Il venoit
avoir ter-
, lorsqu'il
la maladie
érend Pere
os pour lui
ns la même
uit plus en
a maladie,
it journées
peu près au
de sa gran-
ai fait que
st fait sentir
ers de cette
ppellée Ho-
riere qu'elle
t qui est de
e accusation
voir vendre
tieuses char-
r innocence
it a été bien

aisée à reconnoître ; mais on les a pris sur leur religion, qui souffre toujours de violens soupçons, parce qu'elle vient d'Europe. On en avoit arrêté trente ou trente-deux, enlevant en même temps leurs images, livres, heures, chapelets. Vingt-cinq ou vingt-six furent relâchés en peu de jours ; mais on en retint cinq, dont deux étoient catéchistes, & on les fit conduire à la capitale de la province, pour être présentés au chef du tribunal des crimes, parce que c'en est un d'être chrétien, & sur-tout d'aider les autres à l'être. Ils y ont été retenus jusqu'en mars de cette année, c'est-à-dire environ cinq mois, sans donner aucune marque de foiblesse. Deux y sont morts dans les fers, quoiqu'ils n'y ayent pas été extrêmement maltraités. J'ai cette confiance, que Dieu qui sonde les cœurs, aura eu égard à leur bonne volonté, & les aura mis au nombre de ses martyrs, quoique le glaive n'ait pas tranché le fil de leurs jours... De-là l'orage s'étendit en peu de temps dans ces quartiers, parce qu'on avoit trouvé dans leurs papiers des billets de mort, où étoient marqués les noms de trois villes de ces montagnes. C'est ici l'usage que lorsque quelqu'un est mort, on envoie de tous côtés des

billets pour l'annoncer aux autres chrétiens, afin que tous ensemble unissent leurs prieres pour obtenir plutôt la délivrance de l'ame du défunt; communication qui n'est point du goût de la politique Chinoise, qui craint les révoltes, & qui voudroit qu'on n'eût du rapport qu'avec son voisin: aussi n'y a-t-il point de poste en Chine, & la circulation des lettres y est si difficile, qu'à peine puis-je en recevoir une fois l'an de la capitale de l'Empire, à moins d'envoyer moi-même des exprès plus souvent, & ces envois ne se font pas sans danger. L'affaire de la persécution s'entama dans mon district vers le 10 de novembre, & j'en appris la première nouvelle le jour de Saint Stanislas. Quoique je n'en sçusse rien, Dieu m'avoit inspiré d'entretenir mes chrétiens deux dimanches de suite de cette béatitude: *Beati qui persecutionem patiuntur, &c.* Je leur avois parlé le matin, & à midi j'appris que tout étoit à feu & à sang au dehors de la montagne...; qu'il me falloit vite déloger si je ne voulois être surpris chez moi par notre Mandarin, qui venoit en personne avec une bonne troupe de trente à quarante estafiers...; qu'il falloit faire maison vuide, parce qu'on fouilloit dans tous les coins,

&

& qu'on enlevoit tout ce qui tomboit sous la main de livres, croix, images, &c. ; que tout ce qu'on pouvoit arrêter étoit traité & interrogé comme des criminels d'état. En effet, deux jours après le Mandarin paroît à la montagne, après avoir tout renversé au dehors. Il n'étoit plus qu'à une lieue de la maison, dont il vouloit sur-tout venir faire la visite, y fixer sa demeure quelques jours, parce qu'elle est au centre d'un grand nombre de chrétientés, afin d'y ensevelir la religion sous ses ruines. Mais la Providence, qui veille sur nous & sur la mission, l'arrête sur ses pas, l'oblige à rebrousser chemin, & à aller se loger chez une infidelle, parce qu'il auroit trouvé chez nous deux ou trois lettres Européennes, qui avoient échappé aux yeux de nos gens, quoiqu'ils eussent transporté ailleurs des choses qui ne couroient aucun risque. Mais ces lettres étant entre ses mains, qui auroit pu lui persuader que ce n'étoit pas ici la retraite d'un Européen? Et de-là quelle suite de maux! Et comment a-t-il été arrêté? Il avoit monté une centaine de pas pour entrer chez un chrétien qui étoit sur la route, ce qui l'avoit fatigué; d'ailleurs assis à la porte, il ne se présentoit à ses yeux que

des rochers escarpés. Il s'imagina qu'il falloit les franchir pour venir à la maison. Il interrogea ses gens sur la difficulté des chemins, & ceux-ci, comme s'ils avoient concerté avec nous pour écarter l'orage, entrèrent dans son idée, & lui répondirent qu'il y avoit quelques pas si difficiles, qu'on ne pouvoit même les passer à cheval, quoique dans la vérité on pût même venir en chaise jusqu'à la porte : *Salutem ex inimicis nostris*. Ainsi voilà notre maison hors de danger, & par conséquent moins de troubles à craindre pour les missions du voisinage... Le Mandarin s'étant fixé chez l'infidèle à deux grandes lieues d'ici, envoie de tous côtés ses satellites pour fouiller le même jour, afin que rien ne pût lui échapper, tous les quartiers des environs; enlever tout ce qui regarde la religion, lui emmener une partie des chrétiens, & conduire les autres à la ville, après avoir répandu les menaces les plus terribles, & jetté un effroi qu'on ne scauroit s'imaginer dans les cœurs de nos timides Chinois. Ainsi la plupart étoient vaincus avant d'avoir vu l'ennemi. En effet, presque tout ce qui a comparu les premiers jours, a honteusement plié, les uns plutôt, les autres plus

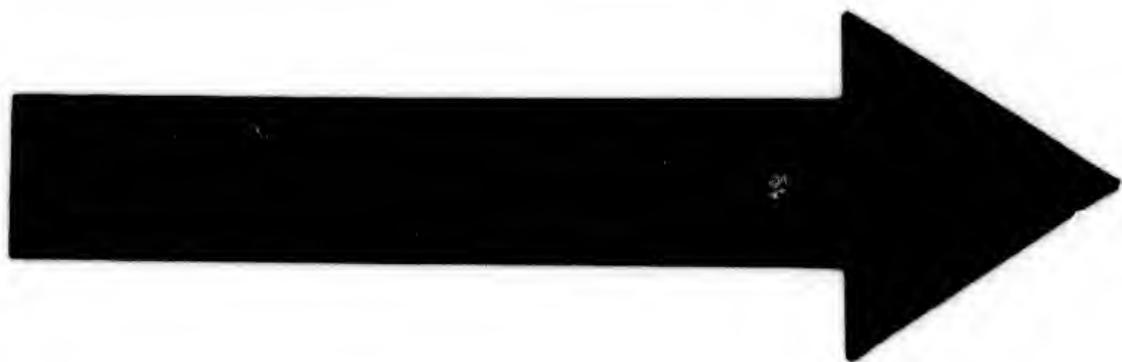
tard. Enfin on emmena d'un autre quartier une troupe de braves qui avoient leur catéchiste à leur tête. Le Mandarin a beau faire des menaces & user de ses autres artifices, on fait son devoir ; la face des affaires change, & ce bon exemple fait reprendre cœur aux autres qui n'avoient pas encore été visités, & dont la plupart étoient des environs d'ici. Sur cela ordre de prendre le chemin de la ville. La troupe étoit d'environ vingt on vingt-deux. Sur la route on les interroge, & pas un ne plie ; on les soufflette, & tel reçoit jusqu'à trente coups. Mais c'est en vain qu'on frappe, les coups ne font que ranimer leur courage.

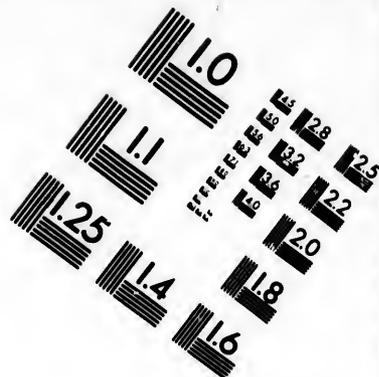
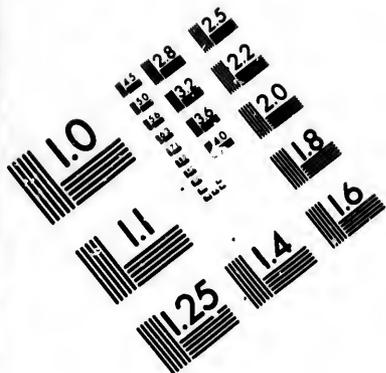
Arrivés à la ville, nouvel interrogatoire, après avoir eu soin de faire étaler à leurs yeux divers instrumens de supplice : mais ils n'en font pas plus ébranlés. Le Mandarin, irrité de leur résistance, se modere cependant assez pour se contenter de menaces, & il prend une autre voie pour arriver à son but. Sçachant qu'ils étoient pauvres pour la plupart, que la saison commençoit à être rude, il ordonne de les retenir, espérant que la crainte de faire de la dépense (ici la plupart des prisonniers sont obligés de se nourrir), de

perdre leurs temps, de souffrir le froid ; &c. , pourroient faire quelque impression. Malheureusement quatre ou cinq ont donné dans le piège, & ont feint une apostasie ; car on ne leur demande souvent rien de plus, & on leur dit même qu'on s'embarasse peu que, de retour chez eux, ils prient à l'ordinaire. Dix-sept ont rejeté la proposition avec horreur, aimant mieux souffrir & perdre leur temps, que de perdre leur foi. Sur ces entrefaites, six, qui avoient apostasié à la montagne, ne pouvant soutenir les remords de leur conscience, prennent la généreuse résolution d'aller à la ville chercher le Mandarin, & lui déclarer publiquement qu'ils l'ont trompé, & qu'ils ne prient pas moins Dieu qu'auparavant. Mais quelques démarches qu'ils puissent faire, ils ne peuvent être admis à l'audience ; on les rejette partout, & on les traite comme des extravagans : pourquoi, leur dit-on, venir faire un pareil aveu, & chercher des coups ? N'est-ce pas assez que Dieu sçache leurs sentimens ? Lassés d'attendre, cinq reviennent enfin, résolus de mériter, par la pénitence publique qui dure ici au moins trois ans, le pardon qu'ils ne peuvent mériter par une autre

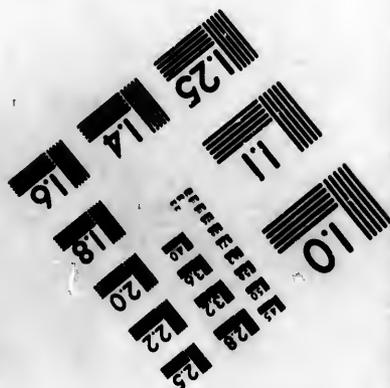
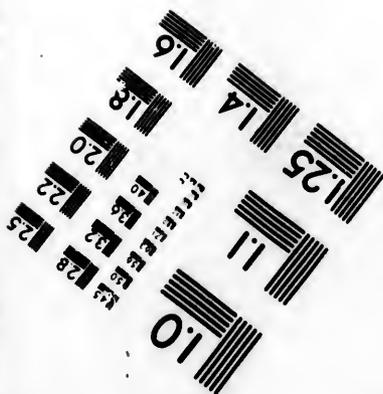
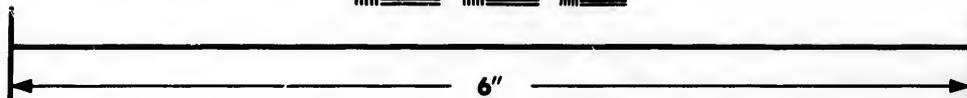
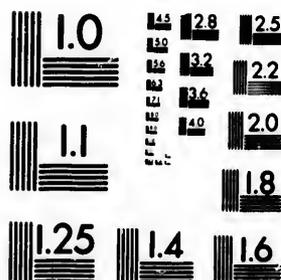
vo
co
il
qu
no
qu
pr
eu
Ma
lan
me
pro
la
dée
qui
mai
de
&c
de
aud
sur
plus
effe
cou
le
les
exh
à u
voit
a é

voie. Le sixieme, Jacques *Ouei*, plus constant & plus hardi, ne se rebute pas; il offre de l'argent pour gagner quelque'un au tribunal, & obtenir que son nom soit joint à ceux des confesseurs qui avoient toujours persévéré. On lui promet enfin de le faire appeller avec eux, lorsqu'on les fera comparoître. Mais, lassé de voir qu'on les laissoit languir trop long-temps, il épie le moment que le Mandarin devoit de juger un procès, entre avec précipitation, perce la foule, va se jeter à ses pieds, & lui déclare à haute voix, qu'il est un tel qui avoit apostasié dans un tel endroit; mais que c'étoit un mensonge sacrilege de sa part; qu'il est encore chrétien, & qu'il ne cessera jamais de l'être. Jugez de la fureur du Mandarin, qu'une telle audace interdit d'abord. Revenu de sa surprise, il lui fait les reproches les plus forts; & les paroles ne faisant point effet, il lui fait donner une vingtaine de coups bien assenés, dans l'espérance de le rendre plus sage dans son idée. Mais les coups sont aussi inefficaces que ses exhortations. Il le fait attacher par le cou à un poteau, de maniere qu'il ne pouvoit, ni s'asseoir, ni se tenir debout: il a été dans cctte posture si gênante,





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

18 20 22 25 28
E E E E E
6

10
E E E E E
28

deux jours & deux nuits ; & les satellites ont eu la cruauté de ne lui rien donner à manger. Cette scène se passa le jour de S. Etienne, premier martyr. Sa constance les a lassés, & il a été détaché après deux jours. Le jour de sa délivrance fut aussi celui du triomphe des dix-sept qui s'étoient conservés intacts jusqu'à ce moment. On les fait comparoître ; & parce qu'aucun ne veut se rendre, on les frappe tous, & quelques-uns si cruellement, qu'ils ont été près de deux mois sans pouvoir marcher. Le Mandarin en avoit fait assez pour faire connoître à son Supérieur de notre métropole, son zèle pour ses ordres d'exterminer la religion, car ici on ne pousse jamais la cruauté jusqu'à la mort, pour fait de religion simplement ; mais son honneur souffroit de se voir vaincu ; ainsi il ajoute à ces mauvais traitemens les menaces les plus terribles de confisquer leurs biens, & de les exiler avec toutes leurs familles ; ainsi ordre de les retenir encore. Cependant nos gens délibèrent, & s'accordent à présenter un placet pour obtenir un peu de délai, afin de pouvoir mettre ordre à leurs affaires domestiques, satisfaire leurs créanciers, &c. en attendant une saison

un p
poir
secc
hou
cult
mie
reto
nir
de
jour
j'ai
a pl
dur
per
d'en
glise
rois
crai
com
sain
j'ai
l'est
sçav

un peu moins rude ; le Mandarin n'y fait point d'attention. On en présente un second , accompagné d'une promesse de hourfiller un peu selon leurs petites facultés ; il a été mieux reçu que le premier , & l'on ne s'est plus opposé à leur retour : j'ai eu le plaisir de les voir revenir chargés de leurs lauriers le 15 ou 16 de janvier , c'est-à-dire environ vingt jours après l'exécution sanglante dont j'ai parlé plus haut , & depuis on ne nous a plus inquiétés. Daigne le Seigneur faire durer la paix , parce que la crainte de la persécution fait avorter bien des desirs d'embrasser la foi , ou fait sortir de l'église pour quelque temps , ceux qui paroissent s'être mis au-dessus de la crainte. O pusillanimité Chinoise ! recommandez les à Dieu , sur-tout dans vos saints sacrifices , dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être avec le respect , l'estime & le dévouement que vous sçavez , &c.



 L E T T R E

*Du Pere Ventavon, Missionnaire ;
au Pere Brassaud.*

En Chine, 1769.

MON RÉVÉREND PÈRE,

P. C.

Il ne falloit pas s'attendre que l'ennemi du salut qui met tout en œuvre dans les autres parties de l'univers, pour renverser la religion, épargnât totalement notre chrétienté de Chine; elle a eu dans la capitale même de l'Empire, une assez rude persécution à soutenir. Cette persécution a commencé en novembre 1768, & n'a fini qu'au commencement de la nouvelle année chinoise, ce qui rép. au 7 février de l'année courante 1769. S'il y a eu des lâches, nous avons eu la consolation aussi de voir des exemples de fermeté dignes de notre admiration. Quelques-uns de nos Peres ont eu soin de recueil-

lire exactement tout ce qui s'est passé, & ne manqueront pas d'en envoyer des relations détaillées en Europe. Excusez-moi, si je me contente de faire ici un précis de ce qu'il y a eu de plus essentiel; ce n'est qu'en ménageant bien mon temps que je puis en trouver assez pour écrire les lettres dont je ne puis me dispenser. Dans le milieu de l'année 1768, il s'étoit répandu dans diverses provinces, des bruits qui ne laissoient pas d'inquiéter le Gouvernement, sur-tout dans les circonstances de la guerre présente entre la Chine & le Pegou, temps auquel tout devient suspect. Plusieurs se plaignoient qu'on leur avoit coupé sur-tivement leur *piendse*, espece de queue en cadenette, que portent les Tartares & les Chinois qui ont pris leurs habillemens; la coupure de ce *piendse* étoit suivie, à ce qu'on disoit, de défaillances, d'évanouissemens, & de la mort même, si on n'y apportoit un prompt remede; pour quelques-uns à qui cela pouvoit être arrivé, on en supposoit des milliers, & le beau, c'est que malgré toute la diligence possible & les récompenses promises par l'Empereur, on n'a pu attraper sur le fait aucun de ces coupeurs de *piendse*, soit que pour

mieux jouer leur rôle, les auteurs de cette forfanterie fussent d'accord avec ceux même qui se plaignoient d'avoir eu le *piendse* coupé, soit pour quelque raison qu'on n'est jamais venu à bout de tirer au clair. Le soupçon assez généralement est retombé sur les *Bonzes* ou faux prêtres des idoles, en forte qu'il y a eu des ordres de rechercher toutes les différentes sectes tolérées dans l'Empire, &, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de perquisitions, quelques chrétiens furent surpris & arrêtés dans une des provinces : parmi leurs effets, on trouva des calendriers chrétiens, des crucifix, chapelets, médailles, images, &c.; interrogés quel étoit celui qui les leur avoit donnés, ils répondirent (& c'est assez l'ordinaire que les chrétiens des provinces cherchent à mettre en cause les Européens de Peking dans l'espérance de pouvoir, moyennant leur protection, se tirer plus aisément d'affaire) ils répondirent, dis-je, que tous ces effets leur avoient été donnés par un nommé *Guen-houdse* envoyé autrefois par le Pere Keigler, président avant le P. Harlestin du tribunal des Mathématiques, avec des instructions pour les chrétiens, que le dit *Guen-houdse* avoit

en q
tien
part
son
il n
L'Em
orde
que
deve
il eu
fant
poin
qu'o
Gue.
effet
long
étoi
kin,
tout
été
n'y
La c
le P
thém
n'av
que
reur
parti
n'aie
clair

en quelque sorte rétabli la religion chrétienne dans ces cantons ; le *Tsom-tou* fit part de tout cela à l'Empereur ; j'ai vu son *ese-ou* ou sa requête, dans laquelle il ne dit rien d'injurieux à la religion. L'Empereur à son retour de la chasse, ordonna qu'on cherchât cet *Guen-houdse* que les chrétiens détenus avoient dit devoir être actuellement à Peking ; mais il eut l'attention de prescrire qu'en faisant ces recherches, on ne molestât point les Européens dans leurs maisons, qu'on se contentât seulement d'épier ledit *Guen-houdse* : on ne le trouva point ; en effet, il n'étoit point à Peking, & depuis long-temps il n'y avoit été. Cet homme étoit domestique de M. l'Evêque de Nankin, auparavant Jésuite, qui, pendant tout le temps de cette persécution, n'a été tranquille dans son diocèse, où il n'y a presque point eu de recherches. La chose eût été bientôt terminée, si le Président Tartare du tribunal des mathématiques, que quelques-uns disent n'avoir, en ce que je vais rapporter, que suivi les ordres secrets de l'Empereur, mais qui, selon les connoissances particulières que j'ai eues, quoique je n'aie pas cherché à tirer le fait bien au clair, n'a agi que pour se venger de

quelques mécontentemens personnels qu'il croyoit avoir reçu de quelques Européens; tout eût été, dis-je, fini à ces recherches, si le *Ki-ta-gin*, c'est le nom du Président Tartare, n'eût présenté à l'Empereur une requête dans laquelle il vomissoit mille blasphêmes contre notre sainte religion à laquelle il donnoit les qualifications les plus odieuses, & qu'il faisoit regarder comme une peste des plus dangereuses pour l'état, il dénonçoit en même temps plus de vingt Mandarins inférieurs de son tribunal, comme chrétiens, pour qu'ils fussent jugés selon la rigueur des loix. L'Empereur se contenta de mettre au bas de la requête, que le tribunal à qui il appartient examine l'affaire, & après m'en fasse son rapport. *Kai-pou-y-tieou*: ce fut au *hing-pou* ou tribunal des crimes qu'elle fut portée: on en agit avec les accusés de la maniere la plus douce; on se contenta de les interroger à différentes reprises, & on ne les retint pas même en prison; cependant, comme la religion est proscrite par les loix, il falloit nécessairement les condamner à quelque peine. La sentence porta qu'ils seroient privés de leurs Mandarinats; qu'ils auroient quelques coups de *pendse* ou de

bâton, dont ils se sont au reste délivrés pour de l'argent, n'y ayant été condamnés que pour la formalité : que la religion chrétienne ayant été si souvent défendue, le seroit par cette raison de nouveau, quoiqu'elle ne renfermât rien d'ailleurs de superstitieux ni de mauvais, & que ceux qui l'auroient embrassée, seroient tenus de venir se déclarer eux-mêmes ; faute de quoi faire, s'ils étoient dénoncés, ils seroient punis dans la suite avec rigueur ; expression ambiguë qui a eu, comme vous verrez après, des suites considérables. L'Empereur confirma cette sentence qui, quelques jours après, fut affichée dans la ville & les fauxbourgs de Peking. Aucun chrétien ne pensoit à aller se dénoncer, parce que ces termes de *tchou-cheou*, joints au contexte de la sentence, paroissent signifier que la dénonciation seroit regardée comme une marque d'apostasie, & cela étoit vrai. Presque d'abord après un Mandarin considérable chrétien, fut menacé par un de ses collègues, que s'il ne prenoit le parti d'aller se dénoncer lui-même, il l'accuseroit à l'Empereur. Ce chrétien, nommé *Ma*, consulta sur le parti qu'il avoit à prendre ; on jugea que, puis-

qu'il ne pouvoit éviter d'être accusé ; il valoit mieux qu'il se déclarât lui-même ; mais qu'en se déclarant , il devoit ajouter qu'il ne prétendoit point renoncer sa religion. Cette démarche fit le plus grand éclat : les Ministres lui dirent d'abord que , puisqu'il vouloit toujours être chrétien , il n'avoit que faire de venir se déclarer pour tel : il répondit qu'il y avoit été forcé par un autre Mandarin. Sur cela on avertit l'Empereur , qui , selon sa maxime de ne point autoriser ouvertement la religion , dit , *qu'il change , & qu'on le laisse tranquille* : cet ordre fut signifié au *Mu* qui demeura ferme , & donna des réponses dignes d'un héros chrétien & de l'admiration même des infidèles , s'ils reconnoissoient vraiment un Etre au-dessus de leur Empereur , qui est ici proprement leur dieu.

Les choses n'en demeurèrent pas encore là : les Officiers subalternes de quelque bannieres , quoique sans ordre exprès de l'Empereur ni du Ministre , qui , dans une occasion , avoit dit de vive voix qu'il n'étoit pas besoin de faire des recherches ; poussés ou par leur haine contre la religion , ou par les émissaires du *Ki-ta-gin* , ou enfin par quelque ordre

secret, ce que je ne crois cependant pas, firent appeller les chrétiens de leurs bannieres : (ces bannieres sont les légions de l'Empire, & forment autant de corps de troupes considérables) pour qu'ils eussent à renoncer la religion. Plusieurs ont cédé aux coups de fouets, d'autres par la crainte de ce traitement, qui est fort rude lorsque la passion anime ceux qui le font souffrir, ont eu la lâcheté de renoncer; mais quelques-uns aussi ont été inébranlables. Un jeune homme entr'autres, nommé *Tcheou-Jean*, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, a donné l'exemple d'une constance héroïque: tout meurtri de coups & forcé de demeurer à genoux sur des têts de pots cassés pendant long-temps, il a tenu ferme jusqu'au bout contre la rage de ceux qui l'ont frappé, presque jusqu'à la mort, à laquelle il étoit tout résolu; en sorte que transporté chez lui dans un état pitoyable, il a été bien long-temps avant que de pouvoir se relever du lit. Il est bien portant aujourd'hui, & continue, par son exemple, à être pour les autres chrétiens, un sujet d'édification: Dieu le conserve! Ses premiers Supérieurs même ont loué sa constance & blâmé la brutalité de

Mandarin subalterne qui , sans ordre , l'avoit si cruellement fait frapper. Il en est encore quelqu'autres qui ont témoigné le même courage : cependant les recherches n'ont pas été générales ; il est des bannieres où l'on n'en a fait aucunes ; on n'a rien dit au peuple & même à plusieurs Mandarins ; nos églises on toujours été ouvertes , & on n'a point empêché les chrétiens d'y venir ; ce qu'ils ont fait la plupart comme à l'ordinaire ; enfin au commencement de l'année Chinoise tout s'est appaisé à Peking & dans les provinces , où l'on est assez généralement tranquille aujourd'hui. Vers le temps de Pâques il y a eu encore une vingtaine de chrétiens arrêtés dans une de nos chrétientés , peu éloignée de Peking , où ils ont été traduits , emprisonnés , & quelques-uns cruellement battus , parce qu'ils sont demeurés fermes. L'occasion de cette persécution est une dispute que des chrétiens ont eue avec quelques infidèles ; leurs accusateurs ont fait leur possible pour pousser les choses à bout , mais au moyen de quelque argent notre Révérend Pere supérieur , le Pere Benoit de la province de Champagne , est venu à bout de l'assoupir , & la chose

n'est point allée jusqu'à l'Empereur ; les accusateurs même , pour avoir voulu la ralumer de nouveau , ont été punis par les Mandarins , de façon à n'avoir pas envie de recommencer. Nous ne nous occupons plus aujourd'hui qu'à réparer les brèches de la persécution ; les brebis égarées viennent se soumettre à la pénitence publique qui a été imposée aux apostats , & dans peu les choses seront sur le même pied qu'auparavant ; quelques infidèles même n'ont pas laissé de se faire instruire & de demander le baptême qu'on leur a conféré , entr'autres à deux jeunes gens , ceintures jaunes ; gagnés par leur frere puîné , chrétien depuis cinq à six ans , quoique son pere & l'ainé de la famille soient encore infidèles. Il n'est pas besoin de vous dire que les ceintures jaunes sont de la famille de l'Empereur , ne concluez cependant pas , mon Révérend Pere , que ce soit là une chose bien extraordinaire & qui promette de grandes fuites. Quoique ceintures jaunes ils sont , en quelque sorte , au rang du peuple ; il y en a à Peking grande quantité sans emploi & sans autre distinction que le droit de porter une ceinture jaune ou rouge , preuve de leur illustre origine , voilà

tout. La noblesse ici va toujours en diminuant, & après quatre ou cinq générations, ceux des enfans qui ne sont pas choisis pour Empereurs ou pour Regulos, sont réduits à faire une bien petite figure.

Sur la fin de Septembre 1768, arriverent heureusement à Canton les Peres du Gad, de Grammont & de la Beaume; cette nouvelle nous a fait à tous, & à moi en particulier, un grand plaisir, dans l'espérance de voir un jour le Révérend Pere du Gad à Peking, où sa présence seroit non-seulement utile, mais très-nécessaire, vu sa haute vertu, bien plus estimable que tous les talens imaginables. Arrivé à Canton, il a vu lui-même qu'il ne lui restoit guere d'autre parti à prendre, à cause de la difficulté qu'il y a de pénétrer dans les terres, depuis que le *Ki-ta-gin* gouverne cette province en qualité de Viceroy. Un Jesuite nommé Beguin, de la province de Champagne, qui étoit venu en 1767, & une seconde fois en 1768, a été obligé de repasser encore la mer pour attendre des circonstances plus favorables. Les trois Peres ont été proposés pour le service de l'Empereur au *Tsom-tou* ou Viceroy, qui a fait d'abord des difficultés par rapport

au Pere du Gad , à cause de son âge ; ensuite il avoit paru consentir afin de mieux jouer son jeu. En effet, après un délai de six à sept mois , il a averti l'Empereur , & n'a proposé pour Peking que les deux Peres de Grammont & de la Beaume , qui ont été acceptés , & que nous attendons ici vers le milieu du mois d'Octobre 1769. Le mal est que nous n'avons pu avoir connoissance de l'affaire que quatre ou cinq jours avant le départ de l'Empereur pour la Tartarie , dont il ne reviendra que vers la fin d'Octobre ; dans ce court intervalle nous n'avons pu prendre les mesures nécessaires pour menager la venue du Pere du Gad , qui sera très-probablement accepté de l'Empereur , si nous pouvons le lui faire proposer ; nous n'oublierons rien pour qu'il le soit. Le bon Dieu veuille pour sa gloire & l'avantage de notre pauvre mission , bénir nos démarches. Au reste , si notre mission a fait une acquisition considérable dans ces trois nouveaux missionnaires , elle a perdu beaucoup par la mort du Pere Roy , de la province de Champagne , décédé au commencement de cette année 1769 , à la fleur de son âge , dans la province de *Hou-kouang* , qu'il a cultivée pendant plu-

siieurs années avec un zele infatigable. C'étoit un homme d'une haute piété, & en état de gouverner la mission. L'intention du Révérend Pere Lefebvre, Supérieur général avant l'arrivée du Pere du Gad, étoit de l'envoyer à Peking pour y être Supérieur de notre maison. Nous avons encore perdu en décembre 1768 le cher Frere Attiret de notre province, après une longue maladie, accompagnée de circonstances bien capables d'exercer la patience, & qu'il a soufferte avec une grande résignation. On a toujours remarqué dans lui une foi vive & une piété tendre. Il a travaillé en qualité de peintre plus de vingt-cinq ans au palais. Cette dernière perte fait bien souhaiter l'arrivée de quelque nouveau peintre. L'Empereur ne laisse pas ignorer qu'il en veut. J'observerai, puisque l'occasion se présente ici, qu'un peintre Européen est au commencement bien embarrassé : il faut qu'il renonce à son goût & à ses idées sur bien des points, pour s'accommoder à celles du pays, & il n'y a pas moyen de faire autrement. Il faut même, tout habile qu'il peut être, qu'il devienne apprentif à certains égards. Ici dans les tableaux on ne veut point d'ombres, ou si peu que rien ; c'est à l'eau que se font

presque toutes les peintures ; très-peu sont à l'huile. Les premières en ce genre qu'on présenta l'Empereur , furent faites , dit-on , sur des toiles & avec des couleurs mal préparées. Peu de temps après elles noircirent de façon à déplaire à l'Empereur , qui n'en veut presque plus. Enfin il faut que les couleurs soient unies , & les traits délicats comme dans une signature. Je n'ajoute pas mille autres circonstances qui ne laissent pas d'exercer la patience d'un nouveau venu ; mais le zèle doit faire passer par-dessus tout. L'arrivée d'un peintre seroit d'autant plus nécessaire, qu'il n'en reste plus ici que deux , dont l'un & celui que l'Empereur goûte le plus , le Pere Sikelbarn, Jesuite Allemand , a eu cette année une attaque d'apoplexie qui ne lui a pas ôté, il est vrai, la faculté de travailler , mais qui l'a laissé dans un état à faire craindre tous les jours pour sa vie. A l'arrivée de nos deux nouveaux , notre maison sera composée de dix personnes , neuf Prêtres & un Frere chirurgien ; si la Providence nous procure encore le Pere du Gad , j'espere que notre mission produira de grands fruits ; nous avons encore pour cultiver les missions des environs trois Peres Chinois. Il ne nous reste

rien à souhaiter, sinon que la Providence ménage quelque circonstance pour faire entrer quelques missionnaires dans les provinces; deux ou trois ouvriers de bonne volonté pourroient suffire. Les Peres Baron & Lamiral, mes deux chers compagnons de voyage, jouissent aussi bien que moi d'une parfaite santé; je me recommande, & recommande toute notre mission à vos prieres & à celles de tous nos amis. Nous n'avons point encore reçu cette année de nouvelles de la Cochinchine & du Tonking, dont l'année dernière la plupart des Missionnaires avoient été chassés. Je sçais seulement que le Pere de Horta, Jésuite, est toujours détenu prisonnier. Je suis, &c.



Du

Vo
neur
attach
votre
tout
prend
Je
élevé
fainte
der q
les va
dépar
Le
S. Sta
pire
notre

L E T T R E

*Du Révérend Pere François Bourgeois,
à Madame de ***.*

A Peking, le 15 octobre 1769.

M A D A M E,

P. C.

Voici la troisième lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Votre piété, votre attachement pour mes meilleurs amis, votre zèle pour les missions étrangères, tout me persuade que la liberté que je prends ne vous déplaît pas.

Je vous disois l'an passé qu'il s'étoit élevé ici une persécution contre notre sainte religion. Je ne pus vous en mander que les commencemens, parce que les vaisseaux se dispoient alors à leur départ pour l'Europe. En voici la suite.

Le jour que nous faisons la fête de S. Stanislas Koska, un Grand de l'Empire du tribunal des Ministres vint à notre maison en habit de cérémonie,

vidence
our faire
dans les
vriers de
ffire. Les
eux chers
ent aussi-
fanté; je
nde toute
à celles de
point en-
elles de la
dont l'an-
ffionnaires
seulement
est toujours
c.



sans cependant être accompagné. Il se contenta de demander un Missionnaire qui est un peu de sa connoissance. Quoi qu'autrefois il eut déjà vu notre église, il voulut encore y aller, sous prétexte qu'on l'avoit ornée depuis. Le Missionnaire sentit d'abord qu'il étoit question d'un honnête interrogatoire. Il se tint sur ses gardes. On ouvrit la grande porte de l'église. Le Mandarin parut frappé de sa beauté. S'étant avancé, il aperçut le saint tabernacle. Il dit au Missionnaire : « mais pourquoi ne montrez-vous ja- » mais ce qui est renfermé dans cet en- » droit » ? Le Missionnaire lui fit entendre, comme il put, que c'étoit un lieu sacré, où le Dieu du ciel daigne habiter.

Le Mandarin n'insista pas, il demanda à voir la sainte Vierge. On le mena à l'autel de l'immaculée Conception : il admira le tableau de la sainte Mere, comme il l'appella lui-même, & puis il parla de choses indifférentes. Un moment après, sans faire semblant de rien, il dit au Missionnaire : « les Peres des deux » autres églises & les Russes sont-ils » de votre religion » ? Le Missionnaire répondit que les Peres du *Nang-tang* & du *Tang-tang* en étoient, mais que les Russes

Ru
rep
»
»
ils
ad
C
tieu
de
chic
lui
aprè
pou
prio
der.
on
qui
paru
C
alloi
l'Em
envi
nous
d'am
alloi
plus
est lo
L'a
que l
math
T

Russes n'en étoient pas. Le Mandarin reprit : « comment cela se fait-il ? Les » Russes adorent le Dieu du ciel comme » vous ». Oui, dit le Missionnaire, mais ils ne l'adorent pas comme il veut être adoré.

Comme les idolâtres sont fort superstitieux, le Mandarin pria le Missionnaire de lui apprendre comment nous cherchions le vrai bonheur. Le Missionnaire lui répondit que nous ne courions pas après le bonheur de la terre ; & que , pour obtenir le vrai bonheur , nous prions le Dieu du ciel de nous l'accorder. On sortit de l'église ; on prit du thé ; on fit un petit présent au Mandarin , qui s'en alla fort content , à ce qu'il parut.

Pendant le bruit se répandit qu'on alloit rechercher les chrétiens dans tout l'Empire. La peur saisit la ville & les environs ; tranquilles sur notre sort , nous ne l'étions pas sur celui de tant d'ames qui nous sont si cheres , & qui alloient être exposées à des tentations plus délicates qu'on ne pense quand on est loin du danger.

L'alarme augmenta quand on apprit que le chef Commissaire du tribunal des mathématiques étoit allé au palais pré-

senter à l'Empereur une accusation pleine
 d'invectives contre notre sainte religion.
 On craignit, avec quelque fondement,
 qu'il n'y eût dans toute cette affaire
 quelque manœuvre secrète de la cour,
 qui, par un reste de ménagement pour
 les Missionnaires de Peking, ne vouloit
 pas se montrer à découvert, tandis que
 peut-être elle donnoit le branle à tout.
 Voici en abrégé cette fameuse accu-
 sation.

« *Tsi-tching-go* (c'est le nom de l'ac-
 » cufateur), offre avec respect à votre
 » Majesté ce placet, pour lui demander
 » ses ordres touchant l'affaire suivante.
 » J'ai examiné les différentes religions
 » qui sont défendues dans l'Empire,
 » parce qu'elles pervertissent les peu-
 » ples ; & je me suis convaincu qu'à ce
 » titre la religion chrétienne, plus qu'au-
 » cune autre, méritoit d'être entière-
 » ment & à jamais proscrire ; elle ne re-
 » connoît ni divinité, ni esprits, ni
 » ancêtres ; elle n'est que tromperie,
 » superstition & mensonge. J'ai souvent
 » oui parler des recherches qu'on en a
 » faites dans les provinces, & des sen-
 » tences qu'on a portées contre elle ;
 » mais je ne vois pas que la capitale ait
 » encore rien fait pour l'éteindre dans

» son sein. Cependant cette religion
» perverse s'étend ; le peuple ignorant
» & grossier l'embrasse, & y tient avec
» une constance qui ne sçait pas se dé-
» mentir.

» Dans la crainte que les Européens,
» qui depuis long-temps sont dans le
» tribunal des mathématiques, n'eussent
» séduit quelques membres de ce tribu-
» nal, j'ai fait faire sous main & sans
» éclat des recherches exactes, & il
» s'est trouvé vingt-deux Mandarins,
» qui au lieu d'être sensibles à l'honneur
» qu'ils ont de porter le bonnet, la robbe
» & les autres ornemens qui décorent
» leur dignité, se sont oubliés au point
» qu'ils ne rougissent pas de professer
» cette religion superstitieuse. Lorsque
» le cœur de l'homme n'a aucun frein
» qui le contienne, bientôt il devient
» le jouet de l'erreur ; les vices y pren-
» nent racine, & portent par-tout la
» désolation. Les autres tribunaux sont
» sans doute infectés, comme le mien ;
» le reste de la capitale & les provinces
» se pervertissent. Il est temps, il est de
» la dernière importance d'y mettre
» ordre ; il faut séparer le bon du mau-
» vais.

» C'est dans cette vue que moi, votre

» sujet, je prie Votre Majesté qu'elle
 » donne ordre que les vingt-deux Man-
 » darins de mon tribunal soient traduits
 » aux tribunaux compétens, pour y être
 » jugés selon les loix ; qu'en outre on
 » délibere sur les moyens, les recher-
 » ches, les défenses & les punitions qui
 » doivent couper court au mal. J'attends
 » respectueusement les ordres de Votre
 » Majesté. Le 4 de la dixieme lune,
 » c'est-à-dire, le 12 novembre ; de
 » kienlong 33, c'est-à-dire, l'an 1768 ».

La réponse de l'Empereur fut *Kai pou y treon*. Que les tribunaux compétens délibèrent & me fassent leur rapport.

Ce placet ne nous parvint que le 15 novembre. Sa lecture nous pénétra de la plus vive douleur ; il y avoit longtemps qu'un particulier n'avoit osé traiter notre sainte religion avec tant d'indignité. Il fut conclu sur le champ qu'on vengeroit son honneur dans une requête qu'on feroit passer à l'Empereur par le Comte-Ministre, qui est nommément chargé de nos affaires dans cette cour. La requête fut bientôt faite. Le Pere Harestain, Président du tribunal des mathématiques & ses deux collegues, furent chargés de la présenter. Ils se ren-

dirent pour cela au palais ; mais le Comte ne leur donna que de belles paroles. Il leur dit que nous nous inquiétions pour rien ; que cette affaire n'auroit pas de mauvaises suites ; qu'il se chargeoit de parler lui-même à l'Empereur ; que nous devions sçavoir qu'il étoit notre ami , & que le meilleur avis qu'il avoit à nous donner en cette qualité , c'étoit de bien prendre garde de remuer. Le Comte nous trompoit peut-être , mais que faire ? On achevoit de tout perdre , si , contre le gré d'un homme aussi puissant que lui , on se fût adressé directement à l'Empereur. D'ailleurs c'étoit une chose moralement impossible. On ne voit pas ici l'Empereur quand on veut.

Il fallut donc attendre les événemens. Nous eûmes tous recours à la ressource ordinaire des personnes affligées. On redoubla la priere dans nos maisons , & tous les jours on y offrit le saint sacrifice de la messe pour conjurer l'orage.

Cependant la nuit du 18 au 19 novembre 1768 , les vingt-deux Mandarins accusés furent cités au tribunal des crimes , qui ne voulant pas juger cette affaire tout seul , avoit appellé des membres du tribunal des Rits & du tribunal des Mandarins , pour juger conjointement avec

lui. L'interrogatoire fut long, & ce ne fut que bien avant dans la nuit que les accusés furent renvoyés jusqu'à un plus ample informé.

On présenta au Comte les dépositions. Il dit, *pourquoi, dans une affaire, qui n'est pas de conséquence, envelopper tant de personnes.* Ce mot fit son effet. Le tribunal des crimes rappella les accusés, & les divisant en sept familles, il ne fit subir un nouvel interrogatoire qu'aux chefs de chacune de ces familles. Les autres accusés ne comparurent plus. Ignace Pao, chef de la famille des Pao, qui, la première, se fit chrétienne à Peking il y a près de deux siècles, & qui, dans des temps très-difficiles, avoit logé le fameux Pere Ricci, fondateur de cette mission, Ignace Pao répondit comme un ange; ses juges, étonnés de la beauté de la morale chrétienne, convinrent de bonne foi, que même sur le sixième commandement que les Payens gardent si mal, *c'étoit la bonne & la véritable doctrine.* Survint l'arrêt du *Sin-pou*, il est assez modéré; il ne dit rien contre notre sainte religion: on y lit même qu'elle n'a rien de mauvais. Cependant comme elle est défendue par les loix, il la défend de nouveau, & il oblige les chré-

tiens à aller se déclarer , s'ils veulent obtenir le pardon du passé. Voici les termes.

» Les Mandarins accusés nous ont ré-
» pondu d'une maniere suffisante. Toute
» leur faute se réduit à avoir embrassé
» une religion défendue dans l'Empire.
» Nous avons consulté les loix ; il y en
» a une qui porte , *que ceux qui auront*
» *violé une loi , seront condamnés à cent*
» *coups de pantze* (c'est un grand bâton
» de cinq pieds, plat par le bout). Selon
» le dispositif d'une autre loi , *si toute*
» *une famille se trouve coupable , le chef*
» *seul sera puni ; une troisieme dit , si*
» *quelqu'un du tribunal des mathématiques*
» *est coupable , on le privera de ses titres ,*
» *& il sera réduit au rang du peuple.* Pour
» se conformer à ces loix , dans le cas
» présent , il faut casser de leurs Man-
» darinats les sept chefs de famille qui ,
» contre les loix , ont professé la reli-
» gion chrétienne. Quant aux quinze
» autres accusés , comme , suivant les
» loix , on a jugé responsables de leur
» faute leurs peres ou leurs freres aînés ,
» ils doivent , selon les loix , être mis
» hors de cour & de procès. Il faudra
» défendre aux uns & aux autres de pro-
» fesser la religion chrétienne , & les

» punir sévèrement, s'ils ne se corri-
 » gent pas. Outre cela, dans les cinq
 » villes qui composent *Peking* & dans
 » tout le district, il faudra afficher des
 » placards, pour avertir que désormais
 » on usera des voies de rigueur contre
 » tous les chrétiens qui n'iront pas se
 » dénoncer eux-mêmes. Ces placards
 » seront affichés par-tout où il est de
 » coutume. Telle est la sentence que
 » nous avons portée; nous la propo-
 » sons respectueusement à Votre Majesté.
 » Aujourd'hui le 5 de la 11^e lune, de
 » kien-long 33, le 13 décembre 1768 ».

L'Empereur répondit par ces deux
 mots y, y, j'approuve cette sentence,
 respectez cet ordre.

Le Comte, par égard pour les Mis-
 sionnaires de *Peking*, & le Président
 Tartare, qu'on avoit sçu gagner, avoient
 fait adoucir cet arrêt tant qu'ils avoient
 pu: cependant en le lisant nous eûmes
 le cœur percé de la douleur la plus
 amere. Nous vîmes que des sept chefs de
 famille interrogés, tous n'avoient pas
 répondu également bien; plusieurs avoient
 cherché des détours pour se tirer d'affaire,
 & sans renoncer leur foi, ils ne l'avoient
 pas honorée comme ils devoient; d'ail-
 leurs notre sainte religion se trouvoit

défundue de nouveau, & il étoit enjoint aux particuliers d'aller se dénoncer eux-mêmes, s'ils vouloient obtenir le pardon du passé. Cette clause étoit bien dangereuse; elle causa effectivement de grands maux, comme nous ne l'avions que trop prévu.

Les Mandarins des provinces, attentifs aux démarches de la capitale, se tenoient prêts à agir; un rien pouvoit allumer le feu de la persécution dans tout l'Empire.

Le Pere la Mathe, Missionnaire françois dans la province de *Houquan*, ne fut manqué que d'un quart-d'heure; les archers étoient presqu'à sa porte, qu'il n'en sçavoit encore rien. Il se sauva précipitamment dans des montagnes, où il resta trois jours & trois nuits caché dans un fossé, & pouvant être à tout moment dévoré par les tigres, qui sont en grand nombre dans toute la Chine.

La chrétienté, qui est auprès de la grande muraille, nous envoya un exprès, disant que le bruit se répandoit que nous étions tous arrêtés, & qu'on nous avoit conduits au tribunal des crimes, chargés de neuf chaînes, comme le sont les criminels de Lèze-Majesté. Nous ne méritions pas une si grande grâce, la pro-

vidence nous réservoit à un autre genre de peine.

Les placards s'affichèrent le saint jour de Noël. Cela ne nous empêcha pas de célébrer cette fête avec un certain éclat. Comme il ne faut pas braver l'autorité , il ne faut pas non plus que les Ministres du Seigneur craignent trop. Le soir , avant que les barrières des rues fussent fermées , une foule de chrétiens se rendit à petit bruit dans notre maison. Il y en avoit déjà d'autres , venus de la campagne. Je vis parmi eux un bon vieillard de 72 ans , qui , pour avoir la consolation d'assister à la fête , n'avoit pas craint un voyage de quatre-vingt lieues dans une saison très-rigoureuse.

A minuit notre église étoit plus éclairée qu'en plein jour. La messe commença au son des instrumens & d'une musique vocale , qui est fort au goût des Chinois , & qui a quelquefois de quoi plaire aux Européens. Il n'y eut que vingt musiciens ; on retrancha le gros tambour & les instrumens qui font trop de bruit , & qui , dans les circonstances , auroient paru réveiller la haine des Idolâtres. Les soldats des rues battoient les veilles de tout côté , & ils entendoient à-peu-près comme s'ils eussent été dans l'église. Ce-

pendant il n'y eut rien. Quand le jour fut venu, les chrétiens sortirent de notre maison peu-à-peu, & s'en retournerent bien contens chez eux.

Peking a deux villes, la ville Tartare & la ville Chinoise. La première a quatre lieues de tour, & contient un million d'habitans; la seconde, quoique moins grande, n'en compte pas moins. Elle a deux Lieutenans de Police, qui, pour l'ordinaire, sont Mandarins d'un ordre supérieur, & membres d'un des six grands tribunaux de l'Empire. Le Mandarin *Ma* occupoit un de ces postes, & s'y distinguoit par sa probité, son désintéressement, & son exactitude à maintenir l'ordre. Tout le monde sçavoit qu'il étoit chrétien, & personne ne pensoit à l'inquiéter, tant il étoit aimé & estimé. Son collègue, nommé *Ly*, ne pouvant lui ressembler, chercha à le perdre. Il lui signifia qu'il eût à obéir à l'arrêt du *Sin-pou*, & à se dénoncer lui-même comme chrétien, ou bien qu'il lui en épargneroit la peine; qu'il ne lui donnoit que trois jours pour délibérer. *Ma* fut fort embarrassé, il consulta; enfin, tout bien considéré, il prit son parti. Le 31 décembre il présenta au tribunal du Gouverneur, dont il étoit

membre, un écrit conçu en ces termes

» Pour obéir à l'arrêt du tribunal des
 » crimes, je déclare que ma famille &
 » moi nous sommes chrétiens depuis
 » trois générations. Nos ancêtres em-
 » brassèrent la religion dans le *Leao-*
 » *Tong* leur pays. Nous connoissons,
 » comme eux, que c'est la vraie reli-
 » gion qu'il faut suivre, nous y sommes
 » tous fermes & constans ».

Les Mandarins du tribunal du Gouverneur aimoient *Ma*. Ayant lu sa déclaration, ils lui dirent, à *quoi pensez-vous ? vous courez vous-même à votre perte, attendez qu'on vous recherche, il sera alors temps de vous déclarer.* C'est malgré moi, dit *Ma*, que je fais cette démarche : on m'y a forcé. Là-dessus on le conduisit au Comte-Ministre, comme au chef du tribunal. Le Comte connoissoit *Ma*, il le reçut avec beaucoup d'amitié ; mais le voyant ferme, il donna commission aux Mandarins de son tribunal de l'examiner. Pour le sauver, on ne vouloit tirer de lui qu'une parole un tant soit peu équivoque : on eut beau le tourner & le retourner, *Ma*, toujours constant & attentif à ses réponses, ne dit rien que de bien.

Sa fermeté irrita insensiblement ses

juges qui ne conçoivent pas comment on peut être si attaché à une religion. Le fils du Comte, qui est Gouverneur de *Peking*, & qui est encore jeune, s'échauffa plus que les autres; il demanda brusquement à *Ma*, *si l'Empereur vous ordonne de changer, que ferez-vous?* *Ma* répondit, *j'obéirai à Dieu.* Le jeune Gouverneur, qui ne voit rien au-dessus de son Empereur, fut frappé de cette réponse; il pâlit, & ne dit plus mot. Il alla sur le champ faire son rapport au Comte son pere, & le Comte presenta un placet à l'Empereur en son nom & au nom de son fils. Il y raconta tout ce qui s'étoit passé la veille, & il finit en priant l'Empereur de livrer *Ma* au tribunal des crimes, pour y être jugé selon la rigueur des loix. L'Empereur aimoient mieux qu'il fût conduit au tribunal des Ministres & des Grands de l'Empire, pour y être de rechef examiné & interrogé. L'Empereur comptoit que la Majesté de ce tribunal en imposeroit à l'accusé, & que difficilement il pourroit résister aux instances de tout ce que l'Empire a de plus grand. Mais *Ma* se soutint avec un courage qui étonna ses juges, & qui leur ôta l'espérance de le vaincre. Dès le lendemain ils

présenterent à l'Empereur le placet suivant.

« Vos sujets, nous, premier Ministre
» & autres, présentons respectueuse-
» ment ce placet à Votre Majesté.

» Pour obéir aux ordres qu'elle nous
» a donnés, nous avons fait venir en
» notre présence *Sching-te* (nom tartare
» de *Ma*), & nous lui avons dit : si
» vous consentez à sortir de votre re-
» ligion, l'Empereur vous accorde le
» grand bienfait de vous exempter de
» toute poursuite, & de vous maintenir
» dans vos emplois. *Ma* a répondu : Je
» n'avois que dix-neuf ans, lorsqu'étant
» encore dans mon pays au-delà de la
» grande muraille, un nommé *Na-lung-*
» *go* persuada à mon aïeul d'embrasser
» la religion chrétienne. Mon-pere suivit
» son exemple, & moi celui de mon
» pere. En recevant le saint baptême,
» je fis vœu de mourir plutôt que de
» renoncer au Dieu du Ciel, à l'Em-
» pereur & à mes peres & meres. De-
» puis dix-huit ans que je suis dans
» *Peking*, occupé dans différens Man-
» darinats, j'ai été de temps en temps
» aux églises du Dieu du Ciel. J'ai lu,
» dans ces églises, trois inscriptions ex-
» posées à la vue du public, & toutes

» trois écrites du propre pinceau de
 » l'Empereur *Cam-hi*. L'inscription du
 » milieu contient ces quatre lettres: *Au*
 » véritable principe de tous les êtres. Les
 » inscriptions latérales sont: *Après avoir*
 » tiré du néant tout ce qui tombe sous
 » nos sens, il le conserve, & il y préside
 » souverainement; il est la source de toute
 » justice & de toutes les autres vertus; il
 » a la souveraine puissance de nous éclairer
 » & de nous secourir..... &c. Tel est
 » le Dieu des chrétiens; tels sont nos
 » engagements; je ne puis y renoncer.
 » Nous, vos sujets, nous nous y
 » sommes pris de toutes les manières
 » pour convertir & gagner ce Manda-
 » rin, mais il persiste aveuglement dans
 » son opiniâtreté; absolument il ne veut
 » pas ouvrir les yeux; c'est quelque
 » chose d'incompréhensible: Votre Ma-
 » jesté s'en convaincra par le détail de
 » nos interrogations & de ses réponses
 » dont nous offrons respectueusement
 » le manuscrit à Votre Majesté avec ce
 » placet. Le 27 de la onzième lune de
 » *Kian-long* 33. Le 11 janvier 1769.
 » L'Empereur répondit: que *Ma* soit
 » cassé & traduit au *Sin-pou* ».

En conséquence de cet ordre, on ar-
 racha à *Ma* les marques de sa dignité;

on le chargea de chaînes, & dans cet état, on le conduisit du palais au tribunal des crimes, sur une charette découverte. Ainsi *Ma*, Lieutenant de Police de la capitale, membre d'un des six grands tribunaux de l'Empire, ayant grade de Colonel dans une des huit bannieres, fut donné en spectacle de terreur uniquement pour la religion. Menaces, sollicitations, insultes, promesses, tout fut employé successivement pour l'ébranler; mais ce fut en vain; *Ma* ne se démentit pas un moment.

Sa constance commença à intriguer les Ministres. Il y alloit au moins de leur fortune, s'ils ne venoient pas à bout de faire respecter l'ordre de l'Empereur, qui jamais ne doit être sans effet. Ils se rendoient de temps en temps au *Sin-pou*. Un jour le Ministre Chinois menaça de le faire mettre à une question cruelle. Nous verrons, dit-il, si les tourmens ne seront pas plus efficaces que nos paroles. Vous n'y entendez rien, reprit le Comte, il est inutile de le presser de renoncer à sa religion; il n'y renoncera pas. Laissez-moi faire. Puis s'adressant à *Ma*, il lui dit: *Vous avez offensé l'Empereur, ne vous en repentez-vous pas? & n'êtes-vous pas dans la ré-*

*solu*tion de vous corriger de vos fautes passées ? Oui , répondit *Ma* , mais je ne puis sortir de la religion chrétienne , ni renoncer à Dieu. Ce mot tira d'affaire le Comte ; mais il ternit , du moins devant les hommes , la gloire que *Ma* s'étoit si justement acquise jusqu'alors. Le Comte s'attachant à la première partie de la réponse , dit d'un ton badin , qui lui est très-familier , je sçais mieux ce que pense *Ma* que lui-même. Il respecte les ordres de l'Empereur ; il veut se corriger ; tout est dit ; que faut-il de plus ? *Ma* eut beau protester qu'il étoit toujours chrétien , & qu'il le seroit jusqu'à la mort ; le Comte fit la sourde oreille ; & , sans tarder davantage , il alla faire son rapport à l'Empereur , qui , quelques jours après fit publier dans les bannieres l'ordre suivant.

« La résistance que *Ma* a faite à mes » volontés, méritoit une punition exem- » plaire ; il convenoit de le traiter en » criminel ; mais comme la crainte lui » a enfin ouvert les yeux , & l'a fait » sortir de la religion chrétienne , je lui » fais grace ; je veux même qu'il soit » Mandarin du titre de *Cheon-peï*. Qu'on » respecte cet ordre ».

Il y a dans l'Empire huit bannieres ;

C'est toute la force de l'Etat. Chaque banniere peut avoir trente à quarante mille hommes exercés dans le métier de la guerre, & toujours prêts à partir au moindre signal. Quoique les Tartares fassent le fond de ces troupes, on y compte cependant beaucoup de Chinois dont les familles s'attachèrent à la dynastie présente, lorsqu'elle conquit la Chine.

L'affaire de *Ma excita*, dans quelques-unes de ces bannieres, une vive persecution contre notre sainte religion. Les premiers coups tomberent sur la famille des *Tcheon*. Son chef, nommé Laurent, est un homme de soixante-deux ans, qui s'étoit signalé dans une pareille occasion, trente ans auparavant; il comptoit bien qu'il en seroit de même cette fois-ci, mais il ne savoit pas à quelle épreuve on devoit mettre sa confiance. Il avoit un fils nommé Jean; c'est un jeune homme extrêmement aimable, & peut être trop aimé du vieux Laurent. Ce fut par cet endroit qu'on l'attaqua.

Jean fut mandé le 7 Janvier 1769, avec son pere & quelques-uns de ses parens. Les Mandarins, en voyant Laurent, dirent : *Nous connoissons cet homme-là,*

il ne demanderoit pas mieux que de mourir.
Puis ils vinrent au fils, & ils lui dirent ;
Il y a ordre de l'Empereur que vous ren-
nonciez à votre religion. Y renoncez-vous
ou bien n'y renoncez - vous pas ? Je n'y
renonce pas, répondit Jean. A l'instant
on se jetta sur lui, & on l'étendit par
terre ; un homme se mit sur ses épaules,
un autre sur ses jambes, & un troisieme,
armé d'un fouet tartare, long de cinq
pieds, & gros comme le petit doigt par
l'une de ses extrémités, lui donna vingt-
sept coups. Les trois premiers lui firent
une douleur si vive, qu'il craignit de ne
pouvoir pas soutenir long - temps un
combat si rude ; mais ayant prié Dieu
dans le fond de son cœur, il sentit
croître ses forces & son courage. Le
lendemain il vint nous voir. Il avoit un
air content. Nous nous jettâmes à son
col pour l'embrasser ; il s'attendrit &
pleura. Ah ! que je crains, nous dit-il,
de n'avoir pas la force de soutenir les
tourmens ! Nous le rassurâmes de notre
mieux, & nous lui promîmes tous le
secours de nos prieres. Le 9, il com-
munia à notre église ; & après avoir
demandé instamment notre bénédiction,
il se rendit pour la seconde fois au lieu
du combat. Le vieux Laurent reçut

stat. Chaque
à quarante
le métier de
à partir au
les Tartares
upes, on y
p de Chinois
ent à la dy-
e conquit la

ans quelques-
ne vive per-
nte religion.
oerent sur la
chef, nommé
de soixante-
alé dans une
s auparavant ;
roit de même
savoit pas à
mettre sa conf-
mé Jean ; c'est
nent aimable,
du vieux Lau-
oit qu'on l'at-

anvier 1769,
-uns de ses pa-
oyant Laurent,
cet homme-là,

d'abord cinquante-quatre coups en deux temps. On n'en donna que trois à Jean, puis on s'arrêta. Jean, qui auparavant craignoit de n'avoir pas le courage de souffrir, craignit, dans ce moment, de ne souffrir pas assez. Il reçut encore vingt-sept coups.

Le 11 Janvier, il fut rappelé pour la troisième fois. Ce fut le jour de ses grandes souffrances & de son triomphe. Voici comment il raconte la chose dans une lettre qu'il nous écrivit le lendemain.

« Hier, dès que je fus arrivé, le
 » Mandarin me demanda si je renonçois
 » ou non. Je répondis à l'ordinaire, je
 » ne renonce point. Aussi-tôt on m'ôta
 » mes habits, & on me donna vingt-
 » sept coups de fouet; après quoi on me
 » demanda une seconde fois: renoncez-
 » vous, ou non? Je répondis une se-
 » conde fois: je ne renonce pas; on me
 » donna encore vingt-sept coups. On
 » me fit quatre fois la même demande;
 » je fis quatre fois la même réponse,
 » qui fut toujours suivie de vingt-sept
 » coups. A toutes les reprises, on chan-
 » geoit de bourreaux ».

Jean, dans sa lettre, ne parle pas de son pere. Nous scûmes qu'il avoit été battu plusieurs fois, sans avoir donné la moind-

dre marque de foiblesse. Mais il ne tint pas aux traitemens cruels que l'on faisoit à son fils. Chaque coup qui le frappoit, perçoit son cœur. Vaincu enfin par une fausse tendresse, il succomba malheureusement, ne prenant pas garde que sa chute alloit être le plus cruel supplice de son fils.

Jean continue ainsi. « Voyant que les
» coups de fouets n'ébranloient pas la
» constance que le Seigneur m'inspiroit,
» mon Mandarin me mit à genoux une
» demi-heure sur des fragmens de por-
» celaine cassée; & il me dit : *si tu re-*
» *mue, ou si tu laisse échapper quelque*
» *plainte, tu seras censé avoir apostasié.*
» Je le laissois dire, & je m'unissois à
» Dieu; les mains jointes, j'invoquois
» tout bas les saints noms de Jesus &
» de Marie. On vouloit encore m'ôter
» cette consolation. On séparoit mes
» mains, & on parloit de me cadenacer
» la bouche : mais on eut beau faire,
» ce supplice n'eut pas l'effet qu'on s'en
» étoit promis; on en revint aux coups.
» On me frappa encore à quatre reprises
» différentes; alors mes forces s'épui-
» serent, une sueur froide me prit, &
» je tombai en foiblesse. Ceux qui étoient
» autour de moi profiterent de ce mo-

» ment ; ils faisirent ma main , & for-
» merent mon nom sur un billet aposta-
» tique. Je m'apperçus bien de la vio-
» lence qu'on me faisoit ; mais alors
» j'étois même hors d'état de pouvoir
» m'en plaindre. Dès que j'eus assez de
» force pour pouvoir parler , je protel-
» tai que je n'avois aucune part à cette
» signature ; que je la détestois ; que
» j'étois chrétien , & que je le serois
» jusqu'à la mort. On me remit une
» seconde fois sur les fragmens de por-
» celaine cassée ; mais je n'y restai pas
» long-temps. Mon Officier s'apperçut
» que je m'affoiblissois sérieusement. Il
» donna ordre de me traîner hors de
» la cour. Je crus devoir renouveler
» en ce moment ma profession de foi. Je
» dis hautement que j'étois chétien , &
» que je le serois toujours. Mon pere &
» mon oncle m'emporterent dans une
» maison voisine , pour y passer le reste
» de la nuit ».

Nous avons sçu d'ailleurs que Jean étoit dans un état si pitoyable , que les Payens eux-mêmes ne purent s'empêcher , en le voyant , de verser des larmes , & le fils de son Mandarin alla lui-même lui chercher un remede qui lui fit du bien. On ne pouvoit plus re-

venir à la charge sans le tuer. Le froid lui avoit causé une si violente contraction de nerfs, que ses genoux touchoient sa poitrine; ses reins étoient courbés & ses chairs monstrueusement enflées. Il ne vouloit pas que ses parens & ses amis le plaignissent. Il étoit tranquille, gai, content. Les Chirurgiens comptoient que, s'il en réchappoit, il en avoit au moins pour trois mois; mais, graces à Dieu, en moins d'un mois il guérit assez bien pour venir à notre église, à l'aide de deux personnes qui le soutenoient: il fit ses dévotions. Après son action de graces, il vint nous voir. Je lui demandai si dans les tourmens la pensée ne lui étoit pas venue qu'il pourroit bien y rester: il me répondit qu'il croyoit bien être à sa dernière heure quand il sentit la sueur froide se répandre sur tout son corps; cependant, ajouta-t-il avec beaucoup de simplicité, si j'étois mort je n'aurois plus eu le bonheur de communier; & en disant ces paroles les larmes lui vinrent aux yeux.

On n'entendit plus parler que de chrétiens battus & maltraités de toutes les façons pour la religion. Un jeune soldat, nommé *Ouang Michel*, d'une autre bannière que Jean, eût à souffrir les mêmes

ain, & for-
billet apostat-
en de la vio-
; mais alors
t de pouvoir
jeus assez de
er, je protel-
e part à cette
étefois; que
e je le ferois
ne remit une
gmens de por-
e n'y restai pas
cier s'aperçut
érieusement. Il
raîner hors de
oir renouveler
ession de foi. Je
ois chétien, &
rs. Mon pere &
erent dans une
y passer le reste
lleurs que Jean
oyable, que les
purent s'empê-
e verser des lar-
n Mandarin alla
un remede qui
pouvoit plus re-

combats que lui. *Tchon* Joseph fut attaché à une colonne la tête en bas, & la moitié du corps sur la glace. *Ly* Mathias fut battu sans interruption jusqu'à ce qu'il perût connoissance, &c. Ce détail me meneroit trop loin.

Je ne vous dirai pas ce que nous souffrions en voyant le troupeau de J. C. ainsi livré à la fureur de l'idolâtrie : votre cœur vous le dira assez. Nous essayâmes tous les moyens humains pour faire cesser cette malheureuse persécution ; ils furent sans effet : le ciel même parut insensible à nos cris. Nous nous étions arrangés de façon que pendant tout le jour il y avoit un Missionnaire devant le saint Sacrement. On fit d'autres bonnes œuvres, & la persécution alla son train. Ce qu'il y eut de plus affligeant pour nous, c'est qu'elle fit des apostats. Il est vrai que très-peu renoncèrent formellement à la religion, mais il y en eut plusieurs qui furent surpris par les idolâtres, & qui donnerent dans les pièges qu'ils leur tendoient.

Il arriva une chose qui nous fit frémir. Deux jeunes gens extrêmement aimables & bons chrétiens, furent cités devant leur Mandarin. Ils répondirent modestement qu'ils respectoient l'ordre de l'Empereur;

pereur; qu'ils mourroient contens s'il l'ordonnoit; mais que pour renoncer à la foi, ils ne le pouvoient. Le Mandarin qui les aimoit, & qui d'ailleurs n'étoit pas d'un caractère violent, les renvoya sans les maltraiter. Ils s'en retournoient le cœur plein de cette douce joie qu'on goûte ordinairement quand on a conservé sa foi au milieu des plus grands dangers: ils rentrent à la maison, ils la trouvent pleine de monde. Leur mere vient à eux le couteau à la main, & leur dit: je vois bien, mes enfans, ce que vous avez dans la tête, vous voulez êtres martyrs & aller tout de suite au ciel; & moi, je veux aller en enfer: elle approcha le couteau de sa gorge & menace de se la couper à l'instant, s'ils ne signent tous deux un écrit que les idolâtres venoient de dresser: les enfans dans le trouble signerent. Désolés ensuite, ils pleurerent leur faute & furent inconsolables, jusqu'à ce que par une pénitence publique, ils méritèrent de rentrer dans le sein de l'église.

Dans les montagnes qui sont au couchant de Peking, nous avons une chrétienté: un seul village, nommé *Sangyu*, compte trente-huit familles chrétiennes. Au commencement du mois de Mars

1769, elles furent toutes accusées devant le Lieutenant de Police de la ville Tartare. On envoya du monde pour les saisir. Les Archers n'emmenèrent que vingt-une personnes, parce qu'ils ne prirent que les chefs de famille, ou ceux qui les représentoient. Il n'est pas concevable combien ils ont eu à souffrir dans leur prison, qui a duré près de quatre mois. La faim, la soif, les coups, tout fut employé pour vaincre leur constance. Il y en eut d'abord qui céderent à la violence des coups : mais quand il fut question de sortir, ils confesserent généreusement la foi ; tous furent battus les uns plus, les autres moins. Ils vinrent aussi-tôt nous voir. Ils étoient pâles, défigurés, sans habits. Je les conduisis à la porte de l'église, ils se prosternerent la face contre terre & rendirent à Jesus-Christ, qui les avoit soutenus, de solempnelles actions de grâces. On les retint dans la maison pendant quelques jours. J'en avois habillé huit avec un demi-louis, qu'un bon Ecclésiastique m'avoit donné pour de bonnes œuvres, lors de mon départ. Ils parurent à la belle procession du saint Sacrement, que nous faisons ici avec le plus de solempnité qu'il est possible. Ils

en firent un des ornemens les plus touchans. Je sçais bien que je ne pouvois pas les regarder sans être attendri jusqu'au fond de l'ame.

La persécution s'appaisa insensiblement, & actuellement nous sommes tranquilles, comme on peut l'être dans le centre de l'idolâtrie. Dieu sçait combien de temps durera cette espece de tranquillité. Sa sainte volonté soit faite, nous nous attendons à tout.

Voici l'abregé d'une lettre au sujet du Pere Nuntius de Horta, dont j'eus l'honneur de vous parler l'an passé.

Le Pere de Horta pensoit à s'en retourner en Europe en 1766; mais ayant appris sur sa route ce qui se passoit en Europe, il craignit, & il rebroussa chemin. A peine fut-il arrivé à sa mission du Tonquin, qu'il fut pris dans l'exercice du saint ministere & mené en prison. C'est de là qu'il nous écrit une grande lettre fort édifiante d'où je tirerai ce que j'ai à vous dire de lui.

La prison du Pere de Horta est une espece de loge, formée par des pieux profondément enfoncés en terre; elle n'a guere que quatre pieds de long sur deux & demi de large. Il est éternellement assis ou à demi-couché; exposé

à la pluie, au soleil d'un climat brûlant & à toutes les injures de l'air. Ses pieds sortent de la prison, à travers les pieux, & sont enclavés dans deux gros morceaux de bois joints par les deux bouts.

Les piqures des insectes, dont il ne peut pas se défendre. Les ulcères dont tout son corps est couvert, & dont il sort une puanteur insupportable; le bruit des batteurs de veilles & des soldats qui jour & nuit sont de garde autour de lui; les égoûts qui l'environnent; l'opération de la pierre qu'il a soufferte, tout cela & je ne sçais combien d'autres maux présentent dans la lettre du Pere de Horta un tableau de douleur qui fait frémir.

Son courage croît avec ses souffrances: ce n'est plus cet homme, tel qu'on le vit à l'isle de France, timide, indécis, ne sçachant pas prendre son parti: aujourd'hui rien ne l'ébranle; il parle de ses souffrances, de leur excès & de leur durée, comme il parleroit de celles d'un étranger qui ne le touche pas.

Interrogé par ses Juges idolâtres, pourquoi le Dieu des chrétiens n'avoit pas fait annoncer plutôt aux Tonqui-nois, sa religion. Il répondit qu'il est très-probable qu'autrefois la religion du

Vrai Dieu avoit été annoncée à leurs ancêtres qui, aussi infideles qu'eux, avoient persécuté & fait mourir ses envoyés; que, si depuis un temps, ils paroissent avoir été oubliés dans la distribution des trésors de la miséricorde divine, ils ne devoient s'en prendre qu'à leurs grands péchés; que le Seigneur seroit revenu plutôt à eux, s'ils n'avoient pas violé la loi naturelle qu'il a gravé dans tous les cœurs.

La liberté du Pere de Horta n'a point offensé ses Juges, cependant il est dans la position la plus critique; il ne sçait pas encore quel sera son sort, mais il s'attend à tout.

Il s'encourage par l'exemple des martyrs du Japon, qui sont de la province, par l'exemple plus récent encore des Missionnaires qui, en 1722 & en 1737, verserent leur sang pour la foi dans le Tonquin. Il se recommande aux prieres de tous les Missionnaires, il signe Nuntius de Horta, *indignissimus Christi Confessor, pro Christo catenis ligatus*. Sa lettre est datée de Tonquin, le 28 Juin 1768.

Nous perdîmes l'an passé le Frere Attiret: c'est à tous égards une des plus grandes pertes que pût faire la Mission de Chine. Le Frere Attiret avoit du feu,

de la vivacité, beaucoup d'esprit, une solide piété & un caractère charmant ; ce qui, dans une communauté de sept ou huit personnes isolées de tout l'univers, doit être regardé comme quelque chose de bien précieux. Son rare talent pour la peinture est connu en Europe ; & si des vues supérieures de religion ne l'eussent pas amené ici, il n'est pas douteux qu'il n'eût égalé les plus grands Peintres de Paris & de Rome. L'Empereur l'aimoit : il estimoit ses peintures au-dessus de tout. Un jour, pour lui témoigner sa satisfaction, il voulut le faire Mandarin : le Frere Attiret mit tout en œuvre pour éviter cette distinction, qu'il avoit toujours craint ; & quoique, pour l'ordinaire il y aille de la tête pour quiconque n'accepte pas sur le champ ces sortes de graces, le Frere Attiret fut assez heureux pour obtenir ce que sa modestie souhaitoit, & pour ne pas irriter le Monarque.

Ses belles peintures sont dans des palais où il n'est permis à personne d'entrer. Je n'en ai vu qu'une de lui, c'est le tableau de l'Ange - Gardien qui est dans la chapelle des jeunes Néophites. Non, on ne se lasse pas de le regarder, & si je m'en croyois, j'en ferois ici la

description ; mais votre complaisance pourroit se lasser de tous ces détails : il faut cependant que je dise encore un mot du Frere Attiret. Dans sa dernière maladie , je lui faisois souvent compagnie : il me dit un jour , sçavez - vous ce qui m'occupe quand je passe dans ces grandes rues de Peking , à travers ce peuple immense qu'on peut à peine percer ? Je vous avouerai ingénument que cette pensée ne peut pas sortir de ma tête : *Tu es presque le seul ici qui connoisse le vrai Dieu ;* combien dans tout ce monde n'ont pas le même bonheur , qu'as - tu fait pour attirer sur toi les bontés du Seigneur ? Ensuite il se livroit aux sentimens de la plus vive & de la plus tendre reconnoissance.

Sur le point de mourir , il s'écria tout-à-coup , avec un saint transport : *Ah ! la belle dévotion , & qu'on l'enseignoit bien dans les Noviciats de la Compagnie !* Il parloit de la dévotion à la Sainte Vierge : il eut le bonheur de mourir le jour de son immaculée Conception , le 8 décembre 1768.

J'ai prêché la fête du Sacré Cœur , dix mois après mon arrivée. Dieu sçait ce que ce premier sermon Chinois m'a coûté. Il a fallu pour cela braver les

chaleurs excessives de Peking, & charger par force une mémoire qui se croyoit en droit de se reposer. On ne sçait pas ce que c'est de meubler une vieille tête de seize pages de monosyllabes déconfus.

Le Chinois est bien difficile. Je puis vous assurer qu'il ne ressemble en rien à aucune langue connue. Le même mot n'a jamais qu'une terminaison ; on n'y trouve point tout ce qui dans nos déclinaisons distingue le genre & le nombre des choses dont on parle ; dans les verbes, rien ne nous aide à faire entendre quelle est la personne qui agit, comment & en quel temps elle agit, si elle agit seule ou avec d'autres. En un mot, chez les Chinois le même mot est substantif, adjectif, verbe, adverbe, singulier, pluriel, masculin, féminin, &c. C'est à vous qui écoutez, à épier les circonstances & à deviner.

Ajoutez à tout cela que tous les mots de la langue se réduisent à trois cens & quelques-uns ; qu'ils se prononcent de tant de façons qu'ils signifient quarantevingt mille choses différentes qu'on exprime par autant de caractères.

Ce n'est pas tout. L'arrangement de tous ces monosyllabes paroît n'être sou-

mis à aucune regle générale, en sorte que pour sçavoir la langue, après avoir appris tous les mots, il faut apprendre chaque phrase en particulier; la moindre inversion feroit que vous ne seriez pas entendu des trois quarts des Chinois.

Je reviens aux mots. On n'avoit dit *Chou* signifie livre. Je comptois que toutes les fois que reviendrait le mot *chou*, je pourrois conclure qu'il s'agit d'un livre. Point du tout; *chou* revient, il signifie un arbre. Me voilà partagé entre *chou* livre, & *chou* arbre. Ce n'est rien que cela, il y a *chou* grandes chaleurs, *chou* raconter, *chou* aurore, *chou* pluie, *chou* charité, *chou* accoutumés, *chou* perdre une gageure, &c. Je ne finirois pas, si je voulois rapporter toutes les significations du même mot.

Encore si on pouvoit s'aider par la lecture des livres. Mais non, leur langage est tout différent de celui d'une simple conversation.

Ce qui sera sur-tout & éternellement un écueil pour tout Européen, c'est la prononciation. Elle est d'une difficulté insurmontable. D'abord chaque mot peut se prononcer sur cinq tons différens, & il ne faut pas croire que chaque ton soit si marqué, que l'oreille le distin-

gue aisément. Ces monosyllabes passent d'une vitesse étonnante ; & de peur qu'il ne soit trop aisé de les saisir à la volée , les Chinois font encore je ne sçais combien d'élisions qui ne laissent presque rien de deux monosyllabes. D'un ton aspiré, il faut passer de suite à un ton uni ; d'un sifflement à un ton rentrant ; tantôt il faut parler du gosier , tantôt du palais , presque toujours du nez. J'ai récité au moins cinquante fois mon sermon devant mon domestique , avant que de le dire en public. Je lui donnois plein pouvoir de me reprendre , & je ne me lassais pas de répéter. Il est tels de mes auditeurs Chinois qui , de dix parties , comme ils disent , n'en ont entendu que trois. Heureusement que les Chinois sont patients , & qu'ils sont toujours étonnés qu'un pauvre étranger puisse apprendre deux mots de leur langue.

Aujourd'hui je suis un peu plus à l'aise. J'entends assez ceux qui viennent se confesser. On a même cru que je pouvois me charger de la Congrégation des jeunes Néophites. Le Pere Dolliere me la remit ces jours passés. J'ai l'honneur d'être , avec beaucoup de respect , Madame , &c.

Souffrez que votre respectable Commu-

& curieuses.

611

nauté trouve ici mes assurances de respect. Je me recommande, moi & notre chere Mission, à ses saintes ferveurs. Un petit mot pour nous, sur-tout après une bonne communion. Nous ne cesserons de notre côté de prier le Seigneur qu'il maintienne parmi vous cet esprit de piété qui vous a rendu si recommandables parmi les Communautés édifiantes.

LE T T R E

*Du Révérend Pere François Bourgeois,
au Révérend Pere Ancemot.*

Près de Peking, le 1 novembre 1770.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

A sept ou huit lieues de *Peking*, il y a une longue suite de montagnes; on prétend qu'elles s'étendent bien avant dans l'Asie occidentale, & qu'elles vont mourir assez près de l'Europe. C'est du sein de ces montagnes que je vous écris aujourd'hui. J'y suis venu pour seconder

es passent
peur qu'il
la volée,
çais com-
presque
D'un ton
à un ton
rentrant;
tantôt du
z. J'ai ré-
mon ser-
avant que
nois plein
je ne me
els de mes
ix parties,
ntendu que
hinois sont
rs étonnés
apprendre

plus à l'aïse.
ent se con-
ouvois me
des jeunes
ne la remit
eur d'être,
dame, &c.

le Commu-

les vues de zèle du Pere Desrobert. Ce Jésuite, d'heureuse & sainte mémoire, ayant appris que sur le bord des torrens qui se précipitent des montagnes, il y avoit quelques habitations, conçut le dessein d'y former une église, où loin du bruit & des recherches, le bon Dieu fût connu & servi, comme il mérite de l'être. Il n'eut pas la consolation qu'il se promettoit de ce nouvel établissement: lorsqu'il mourut, son projet n'étoit encore qu'ébauché.

Il s'agit de sçavoir si le temps de la miséricorde est venu pour ces pauvres Montagnards, qui d'ailleurs sont d'assez honnêtes gens. Hier je n'avois rien à manger, un voisin, quoique idolâtre & bien pauvre, m'envoya une poignée de jujubes, deux pêches & deux ou trois pommes. J'en fus touché, & je ferai tout mon possible pour lui procurer quelque chose de mieux, en lui faisant porter des paroles de salut. On vient ici par des chemins qu'il n'est pas aisé d'imaginer. Pour éviter les torrens qui coulent dans les fonds, il faut grimper sur des rochers escarpés. Les sentiers qu'on y a pratiqués, n'ont souvent que deux pieds ou deux pieds & demi de large. A votre droite c'est une roche à pic, haute

Comme les tours de la Primatiale. (1)
 A gauche c'est un précipice plus profond encore, & dont vous ne pouvez vous éloigner que de deux pieds; un faux pas vous y feroit tomber, & il est très aisé de le faire sur des pierres & des roches posées de champ, & plus élevées les unes que les autres. Ma monture s'est abattue trois fois des quatre pieds, sans me froisser contre les rochers de la droite, ni sans me jeter dans le précipice de la gauche. Dieu en soit benî. Je n'écris ces traits de Providence, qu'en rougissant d'y répondre si mal.

Vous sçavez, sans doute, que le Révérend Pere du Gad, supérieur général de cette Mission, après avoir entrepris le voyage de la Chine à l'âge de soixante-deux ans, n'a pu entrer dans les terres, ni obtenir une place parmi nous à Péking. Il a été obligé de s'en retourner & de quitter un pays qui faisoit l'objet de tous ses vœux, & où il a consumé ses forces pendant près de trente ans d'une Mission laborieuse. Voici comment il nous fait ses adieux, en partant de Canton le 10 janvier 1770.

« La Providence, qui m'avoit appelé

(1) Principale église de Nancy, en Lorraine

» ici, m'ordonne d'en sortir à présent.
» Vous sentez bien, mes Révérends
» Peres, qu'après tant de tentatives
» pour me rejoindre à vous, je parti-
» rai d'ici sans vous quitter, mon cœur
» restera toujours dans cette Mission à
» laquelle je m'étois consacré. Je prie
» Notre-Seigneur de répandre sur tous
» ceux qui la composent les bénédic-
» tions célestes. Puissions-nous être tel-
» lement embrasés de son saint amour,
» que nous devenions de souples instru-
» mens entre ses mains, pour le salut &
» la perfection du prochain. Marchons
» avec ardeur nous-mêmes dans la car-
» rière des devoirs étroits que deman-
» dent nos saintes fonctions. Que l'es-
» prit d'oraison soit l'ame de toutes nos
» actions, &c. »

Il ne faut que quelques mots comme ceux-là pour faire connoître un homme. Il étoit revenu en partie pour avoir la consolation de revoir son saint ami, le Pere Roi. Il apprit sa mort avec une si parfaite résignation, qu'il ne parut rien sur son visage de ce qui se passoit dans son cœur. Comme il avoit vécu dans les missions avec lui bon nombre d'années, je le priai de mander ce qu'il en sçavoit.

Sans s'attacher à ce qui a pu arriver de singulier & d'extraordinaire au saint Pere Roy, le Pere du Gad s'attache à peindre son excellent intérieur: il étoit sans cesse occupé de Dieu, plein de zele pour sa gloire, & un vrai modele du détachement & de la patience que doit avoir un Missionnaire.

Fin du vingt-troisieme Volume.

à présent:
Révérends
tentatives
, je parti-
mon cœur
Mission à
ré. Je prie
re sur tous
s bénédic-
ous être tel-
int amour,
ples instru-
r le salut &
Marchons
dans la car-
que deman-
s. Que l'es-
e toutes nos

mots comme
e un homme.
our avoir la
saint ami, le
t avec une fi
ne parut rien
passoit dans
vécu dans les
ore d'années,
qu'il en sça-

T A B L E

Des Lettres contenues dans ce volume,

- LETTRE* du Pere du Gad , Missionnaire , au Pere Fourreau. Page 5
Cette lettre n'avoit pas encore été imprimée.
- LETTRE* du Pere Benoît , Missionnaire. 21
Cette lettre n'avoit pas encore été imprimée.
- LETTRE* du même. 30
Elle n'avoit pas encore été imprimée.
- RELATION* d'une persécution élevée en Chine contre la religion chrétienne. 40
Et dans l'ancienne édition , Lettres édifiantes , tom. 27 , pag. 79.
- LETTRE* du Pere Forgeot , Missionnaire.
Et dans l'ancienne édition , Lettres édifiantes , tom. 28 , p. 1^{re}.
- MÉMOIRE* sur la cire d'arbre. 146
Et dans l'ancienne édition , Lettres édifiantes , tome 28 , pag. 158.
- LETTRE* du Pere Amiot , Missionnaire , au Pere Allart. 154
Et dans l'ancienne édition , Lettres édifiantes , tom. 28 , p. 171.
- MÉMOIRES* sur les isles que les Chinois

T A B L E. 617

<p>volume,</p> <p>Mission⁴ Page 5 imprimée. Missionnaire. 21 imprimée. 30 née. élevée en enne. 40 res édifian- Missionnaire. Lettres édi- e. 146 Lettres édi- Missionnaire, au 154 Lettres édi- les Chinois</p>	<p><i>appelent</i> Lieou-kieou, par le Pere Gaubil. 182</p> <p><i>Et dans l'ancienne édition</i>, Lettres édi- fiantes, tom. 28, p. 355.</p> <p>EXTRAIT des lettres de quelques Mission- naires de la Chine. 246</p> <p><i>Et dans l'ancienne édition</i>, Lettres édi- fiantes, tom. 34, p. 258.</p> <p>LETTRE d'un Missionnaire de Peking. 274</p> <p><i>Et dans l'ancienne édition</i>, Lettres édi- fiantes, tome 33, pag. 419.</p> <p>LETTRE écrite de Macao. 283</p> <p><i>Et dans l'ancienne édition</i>, Lettres édi- fiantes, tom. 32, p. 1^{re}.</p> <p>LETTRE du Pere Amiot, Missionnaire. 302</p> <p><i>Elle n'avoit pas encore été imprimée.</i></p> <p>EXTRAIT de quelques lettres du P. Roi, Missionnaire de Chine. 369</p> <p><i>Cet extrait n'avoit pas été imprimé.</i></p> <p>LETTRE du Pere Lamathe, Missionnaire en Chine. 374</p> <p><i>Elle n'avoit pas encore été imprimée.</i></p> <p>LETTRE du même. 383</p> <p><i>Elle n'avoit pas encore été imprimée.</i></p> <p>EXTRAIT d'une lettre du Pere du Gad, Missionnaire. 389</p> <p><i>Cet extrait n'avoit pas été imprimé.</i></p> <p>LETTRE du P. Amiot, Missionnaire, à M. de l'Isle, de l'Académie des Sciences. 391</p> <p style="text-align: center;">Tome XXIII. D d</p>
--	---

Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tom 31, p. 1^{re}.

LETTRE du Pere Roy, Missionnaire en
Chine, à M. l'Evêque Comte de Noyon,
Pair de France. 408

Elle n'avoit pas encore été imprimée.

EXTRAIT d'une lettre du Pere Lamathe,
Missionnaire. 431

Cet extrait n'avoit pas encore été imprimé.

EXTRAIT d'une lettre du Pere Cibot, Mis-
sionnaire. 440

Cet extrait n'a pas encore été imprimé.

*LETTRE du Pere B***, Missionnaire en*
Chine. 444

Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tome 32, pag. 120.

LETTRE d'un Missionnaire de Chine à un
dé ses amis. 481

Elle n'avoit point encore été imprimée.

LETTRE au même ami. 485

Elle n'avoit point encore été imprimée.

LETTRE du Pere Bourgeois, Missionnaire
en Chine. 498

Et dans l'ancienne édition, Lettres édi-
fiantes, tom. 29, p. 105.

LETTRE du Pere Benoit, à Monsieur
Papillon d'Auteroche. 534

Cette lettre n'avoit pas encore été imprimée.

LETTRE du Pere Lamathe, Missionnaire
en Chine. 548

T A B L E.

619

Lettres édi-
 Missionnaire en
 te de Noyon ,
 408
 rimée.
 ere Lamathe ,
 431
 e été imprimée.
 ere Cibot , Mis-
 440
 imprimée.
 Missionnaire en
 444
 Lettres édifi-
 de Chine à un
 481
 imprimée.
 485
 é imprimée.
 s , Missionnaire
 498
 n , Lettres édi-
 5.
 it , à Monsieur
 534
 ore été imprimée.
 e , Missionnaire
 548

Elle n'avoit pas encore été imprimée.
 LETTRE du Pere Ventavon , Missionnaire
 en Chine. 560
 Elle n'avoit pas encore été imprimée.
 LETTRE du Révérend Pere Bourgeois ,
 Missionnaire en Chine. 575
 Et dans l'ancienne édition , Lettres édi-
 fiantes , tom. 29 , p. 211.
 LETTRE du même . au R. P. Ancemot.
 611
 Et dans l'ancienne édition , Lettres édi-
 fiantes , tom. 29 , p. 275.

Fin de la table du vingt-troisième vol.

